



**HAL**  
open science

**Sous le ciel de l'exil. Autobiographie poétique de Marius Julien, forçat de Nouvelle-Calédonie (1859-1919), Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, 2020, 456 p.**

Gwénael Murphy, Louis Lagarde, Eddy Banaré

► **To cite this version:**

Gwénael Murphy, Louis Lagarde, Eddy Banaré. Sous le ciel de l'exil. Autobiographie poétique de Marius Julien, forçat de Nouvelle-Calédonie (1859-1919), Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, 2020, 456 p.. Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie, pp.469 Pages, 2020, 979-10-91032-16-2. hal-03600956

**HAL Id: hal-03600956**

**<https://hal.science/hal-03600956>**

Submitted on 6 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



© 2019 Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie

Tous droits réservés

All rights reserved

No part of this publication may be reproduced in any form or by any means without the written permission of the University of New Caledonia

Imprimé en ?????????

ISBN : ?????

Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie

Avenue James Cook – BP R4 – 98851

Nouméa CEDEX

unc.nc

Publication assurée par Françoise Cayrol pour les PUNC

Réalisation : ETEEK

Photographie de couverture :

Coll. Serge Kakou, plaque de verre anonyme, ANC 148Fi37-09

# Sous le ciel de l'exil

*Autobiographie poétique de Marius Julien,  
forçat de Nouvelle-Calédonie*

Édition commentée et contextualisée par Gwénael Murphy,  
Louis Lagarde, Eddy Banaré,  
avec la contribution d'Aurélia Rabah Ben Aïssa



## Préface

Dans les années 1990-2000 et suivantes, les chercheurs littéraires en Nouvelle-Calédonie s'étaient lancés dans la recherche et l'édition de textes pouvant former la matière et la toile de fond d'une histoire de la littérature calédonienne. C'est dans cet esprit d'initiative et d'enthousiasme qu'un jour (je ne me rappelle plus la date exacte), l'éditrice Laurence Viallard, créatrice de la maison Grain de Sable, avec laquelle tout un groupe dont je faisais partie, préparait en particulier l'édition complète et commentée des œuvres de Jean Mariotti, me montra puis me confia un manuscrit de poèmes. Quelle émotion de tenir entre mes doigts ce cahier d'écolier venu du bagne ! La couverture rouge-brun à l'origine était devenue orangée, défraîchie, l'encre bleue avait pâli, le papier avait pris une teinte bistre, et il semblait bien fragile... Pourtant l'auteur signait fièrement « Julien de Sanary » ! Laurence Viallard avait reçu ce cahier par la poste, d'une madame Mylène Hello, qui l'avait découvert dans les archives de sa famille et souhaitait le faire étudier et éditer par des universitaires. Je l'ai proposé à plusieurs étudiantes, mais ce n'est qu'en 2010 qu'Aurélia Rabah Ben Aïssa entreprit un travail de master. Elle mit beaucoup de passion dans ses recherches, qui la touchaient personnellement du fait d'une histoire familiale liée au bagne, ce qui n'est pas un cas singulier en Nouvelle-Calédonie. Dans le cadre universitaire, il s'agissait non seulement de transcrire les poèmes et de les commenter mais surtout d'abord d'identifier le poète et d'essayer de retracer sa biographie pour avoir une idée du contexte de cette création. Je me rappelle encore le jour où, au comble de l'émotion, elle m'a téléphoné qu'elle savait enfin qui était « son » Julien ! Il lui avait fallu passer du prénom au nom propre, démêler dans les archives le nombre de « l » du nom, reconnaître Saint-Nazaire dans Sanary, mobiliser des généalogistes, des archives... et le tout à distance !

C'est donc avec une certaine émotion en pensant à ces débuts des études « sanaryennes » que j'écris quelques mots pour introduire un travail qui aujourd'hui prolonge celui d'Aurélia Rabah Ben Aïssa. En effet, les auteurs de ce livre ont effectué un travail important : ils ont collationné plusieurs cahiers de poésies et ont réussi à consulter de nombreuses archives ; ils ont eu également accès à de nouvelles sources australiennes, ce qui permet d'embrasser le cours complet du destin de « Julien de Sanary », même si les auteurs espèrent que d'autres cahiers seront mis au jour. Ils ont également fait

une enquête historique détaillée pour situer les poèmes dans leur contexte pénitentiaire précis. Les écrits émanant de l'île Nou, du monde des condamnés de droit commun, à la différence des déportés politiques, sont rares, on le sait : ce poète fait partie des 2 % seulement des bagnards sachant lire et écrire ! Ce témoignage a donc un double intérêt : historique et poétique. L'ouvrage proposé développe particulièrement bien ce point de vue historique et développe également une analyse des thèmes et du style de Julien de Sanary.

D'un point de vue de littéraire, le contenu émotionnel des poèmes de Julien de Sanary est ce qui fait la force de cette création. Il a tenu à se désigner en tant que poète, et poète lyrique, par un pseudonyme noble qui est pour nous son véritable nom, son nom d'artiste, peut-être pour souligner qu'il ne se résumait pas au dossier pénal de Marius Julien, qu'il valait mieux que le condamné de droit commun. Celui-ci était dans sa jeunesse un jeune homme révolté, violent, jouant facilement du couteau et des poings, un chef de bande, sans doute traumatisé, à l'âge de treize ans, par la mort de sa mère, de son père et de son grand-père dans un court laps de temps, environ deux ans. Il se reconnaît « une tête folle » dans sa jeunesse, c'est sans doute un euphémisme ! Le sentiment d'abandon, la perte de repères, de conseils, d'appuis l'ont conduit de délits divers en vols, en agressions en bande organisée, et l'ont finalement amené à des gestes violents et au bagne : si l'on est sensible à la dureté du système judiciaire de l'époque à l'égard des petites gens, c'est cependant moins ce personnage qui nous émeut aujourd'hui que celui qui se laisse envahir par son inspiration, qui se place sous le patronage des Muses et qui proclame bien haut qu'il est Poète ! Il a tout attendu de son art : une dignité retrouvée, la consolation, l'expression de ses malheurs, de ses regrets et de sa misère, quelques sourires et manifestations d'humour, et surtout une élévation au-dessus de ses conditions de vie. Il a certes participé de cette humanité passionnée, idéaliste, qui, selon les termes de Robert Browning veut « saisir plus qu'on ne peut étreindre ». L'aspiration à l'infini du chant lyrique est présente à toutes les pages sous toutes ses facettes : l'indignation, la violence du rejet, la haine, le désir de vengeance, le sentiment d'exclusion et de déchéance, la dénonciation des excès, animent les textes consacrés aux exactions diverses, aux manifestations multiples de la cruauté envers ceux qui ne peuvent se défendre et composent une virulente critique du bagne. Oui, Julien de Sanary aurait pu dire avec Shakespeare dans *La Tempête* : « L'enfer est vide de ses diables, tous sont ici ! »

D'autres pages sont simplement attendries ou rêveuses, douloureuses ou sentimentales puisque le lyrisme accompagne toutes les émotions de la vie. Il se dit d'ailleurs « fantastique », c'est-à-dire changeant, fantasque, il passe de l'exaltation à la morosité. Il ne dédaigne pas les sujets d'inspiration les plus

humbles : le poème qu'il a consacré à l'adieu à son chien est très émouvant par exemple... Quelques poèmes manifestent son humour, mais c'est un homme sensible et brisé, accablé par son destin, qui écrit : « Je suis l'ami des pleurs » ou encore :

« Je ne suis pas né pour sourire  
Car il fait sombre dans mon cœur ».

Qu'importe au fond que certains poèmes aient pu être « de circonstance », commandés ou offerts à des personnages dont Julien de Sanary attendait quelque faveur, la reconnaissance de son don, ou un peu d'argent. Les auteurs ont analysé en détail ce qu'on peut savoir des circuits de la « camelote », qui permettaient aux bagnards d'améliorer leur ordinaire en produisant des objets artistiques divers. Ces conditions de production de l'art sont spécifiques à ce contexte et sont analysées en détail dans ce livre ; plus largement, cependant, tous les artistes espèrent pouvoir vivre de leur art et en tirer reconnaissance et gratifications...

Ce qui surprend le plus, me semble-t-il, c'est le matériau rhétorique mis à contribution par Julien de Sanary. S'il s'abandonne aux sollicitations de la musique des mots, c'est en s'appuyant sur tout un arsenal qui nous paraît aujourd'hui très daté, avec Apollon et ses Muses, le personnel de l'Olympe, tout un symbolisme des fleurs, des couleurs, des anges et angelots, etc. Où Julien de Sanary a-t-il puisé cette inspiration ? Il semble n'avoir fréquenté que l'école primaire, on ignore l'étendue de ses lectures, même si on repère des accents qui font penser à Hugo (dans l'imprécation), à Musset, à Lamartine pour une certaine élégance un peu molle parfois. La bibliothèque du bain a certainement été mise à contribution, peut-être des personnels de l'administration pénitentiaire lui ont-ils prêté des ouvrages, ou en a-t-il échangé contre des poésies ? Une source d'inspiration est certainement aussi la chanson populaire, dont Béranger est aujourd'hui le plus connu des représentants. Peut-être est-il loisible d'imaginer que parmi le peuple du sud de la France se conservait le goût de la belle langue orale, je veux dire d'une langue expressive et forte, non sans élégance, dans tous les moments de la vie.

Quoi qu'il en soit, Julien de Sanary est d'abord un musicien des mots, et même « un esclave de la musique » selon les mots que Shelley écrivit pour lui-même. Ceci nous amène aux vers faux (onze et treize syllabes dans un contexte d'alexandrins) signalés par l'appareil critique. Ils ne résultent pas, me semble-t-il, d'un défaut du poète... Le parti-pris de la transcription a été de respecter scrupuleusement cet aspect des manuscrits ; c'est la méthode des historiens, et elle a sa légitimité puisque le chercheur s'interdit toute intervention sur le texte, traité comme une archive. Ainsi les fautes et autres

erreurs, voire les repentirs, sont considérés comme significatifs et doivent être conservés tels quels, dans cette optique. Il est cependant fréquent, dans les éditions littéraires, que l'on procède à des interventions de l'éditeur pour faciliter la lecture et la compréhension. Elles doivent être limitées (bien sûr, il ne s'agit pas de réécrire le texte !) et elles sont signalées par des crochets droits [...] et aujourd'hui, pour les manuscrits édités en ligne, par une couleur spécifique, par exemple le bleu si les lettres du texte sont en noir. C'est une autre approche, dictée par la recherche de la meilleure version, qui accorde à l'auteur un maximum de crédit. Une méthode a été choisie, on aurait pu en choisir une autre... éternelle discussion ! Quoi qu'il en soit, les vers faux, à mon avis, doivent être mis au compte de la hâte de la mise au propre, ou de la copie, d'un poème ou d'un recueil que le poète souhaitait offrir ou vendre, au manque de temps ou d'occasion de relire son manuscrit : cette précipitation est elle-même un élément important des conditions de création et de diffusion de son œuvre pour Julien de Sanary. Les éléments manquants sont très souvent des monosyllabes (ne, en, eh, hé, bien, etc.), ou bien de petites erreurs entre un mot de deux syllabes et un monosyllabe, ou encore des oublis, une courte expression ayant été « mangée » par la plume. Les « chevilles », comme on dit en rhétorique, sont fréquentes dans les vers des plus grands poètes du XIX<sup>e</sup> siècle sans qu'on y prête spécialement attention aujourd'hui, elles assurent un certain « ronron », le retour des accents principaux à des places fixes, bref une régularité rythmique qui a plus tard été vivement critiquée par des poètes tenant d'un plus grand modernisme.

Pour terminer, j'espère que les lecteurs de cet ouvrage seront, comme moi, touchés par l'éminente dignité de cet homme qui a cru dans son génie poétique, qui l'a affirmé même dans des circonstances qui auraient pu briser l'homme et tarir les sources de son talent. Il a bâti son œuvre sur la croyance en la puissante moralité de l'art et le dit « Je n'avais pas l'âme criminelle ». La présence du souffle poétique, l'ardente vie intérieure que manifestent les poèmes de Julien de Sanary témoignent de la force que cet homme a puisée dans sa musique intérieure : écrire, chanter en milieu carcéral malgré les souffrances, la mauvaise santé, les humiliations et les privations, étaient pour Julien de Sanary, une véritable catharsis. C'est un témoignage précieux de la vie difficile et douloureuse d'un homme, un témoignage et une leçon d'une profonde humanité.

Dominique Jouve, juillet 2019

[...] Encore tout enfant, j'admirais le forçat intraitable sur qui se referme toujours le baignoire ; je visitais les auberges et les garnis qu'il aurait sacrés par son séjour ; je voyais avec *son idée* le ciel bleu et le travail fleuri de la campagne ; je flairais sa fatalité dans les villes. Il avait plus de force qu'un saint, plus de bon sens qu'un voyageur – et lui, lui seul ! pour témoin de sa gloire et de sa raison.

Arthur Rimbaud, *Une saison en enfer* (1871)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Rimbaud Arthur [1871] 2016, *Œuvres complètes*, Paris, Éditions Flammarion, p. 206.



## Introduction

La perpétuité. L'exil. L'angoisse. Et l'ennui. L'œuvre poétique proposée dans cet ouvrage de Marius Julien, dit Julien de Sanary (1859-1929), doit sans doute son existence à ce verdict et à ces émotions. Pour accepter l'une et combattre les autres, il choisit l'évasion de l'esprit, la créativité, la transformation du banal ou de l'horreur en mots et en vers.

Né à Saint-Nazaire, près de Toulon, en 1859, Marius Julien est condamné à l'âge de vingt-deux ans aux travaux forcés à perpétuité. Après plusieurs procès pour voies de faits et vols, une tentative d'assassinat dans une maison de détention du sud de la France lui vaut la transportation, vers cette Nouvelle-Calédonie devenue la seconde colonie pénitentiaire française, sous le numéro de matricule 12926. Près de quatre décennies s'écoulent durant lesquelles il commence à écrire des poèmes, probablement vers la fin des années 1880. Libéré en 1917, il est relevé de l'astreinte à résidence dans la colonie en 1920<sup>2</sup>. Il quitte Nouméa pour l'Australie, où il décède neuf ans plus tard, dans la maison de Wolla Meranda, femme de lettres australienne et francophone ayant remarqué les écrits du bagnard poète. L'homme laisse, éparpillés entre la France, l'Australie et la Nouvelle-Calédonie, de multiples fragments poétiques soigneusement copiés. Certains se rattachent à son histoire personnelle, d'autres évoquent des épisodes de la vie au bagne mais tous convergent vers une même émotion : la mélancolie du banni.

L'originalité de l'œuvre de celui qui prend comme nom de plume « Julien de Sanary » réside tout d'abord dans son accès difficile. Elle s'avère importante, avec 330 poésies connues. Pour une majeure partie (279), elles n'ont été éditées qu'une seule fois, à compte d'auteur, en français et dans l'Australie de l'entre-deux-guerres, par Meranda elle-même<sup>3</sup>. Très peu d'exemplaires

---

2 En effet, les transportés, une fois libérés, ne sont pas libres pour autant. Légalement, ils sont astreints à résider en Nouvelle-Calédonie pour le restant de leurs jours. C'est le sens du processus de colonisation de l'archipel voulu alors par l'État. Exceptionnellement, une bonne conduite, de nombreux courriers et l'appui des personnalités influentes de la colonie permettent l'obtention d'une grâce et la possibilité pour certains bagnards libérés de quitter la Nouvelle-Calédonie, soit pour rentrer en Europe, soit pour tenter leur chance en Australie.

3 Cette édition très rare n'était disponible que chez l'auteur : les exemplaires portent la mention "*Small numbered edition - Copies only from Mrs Wolla Meranda*". Elle comporte deux volumes qui portent des titres

demeurent disponibles, quasi exclusivement dans des bibliothèques publiques australiennes et la ressource n'a pas été numérisée. Par ailleurs, le service des Archives de la Nouvelle-Calédonie et le musée Balaguier à La Seyne-sur-Mer (Var) et deux collections privées comportent des cahiers manuscrits de Julien, qui comportent un certain nombre de productions inédites. L'analyse croisée de ces différentes versions permet de dater un certain nombre d'entre elles, du temps du bagne ou ultérieures, et autorise une critique de l'œuvre. Éditer cet ensemble, une fois contextualisé, offre la possibilité de reconstituer la trajectoire d'un forçat durant plus de quarante années, ce qui, pour le bagne de Nouvelle-Calédonie, s'avère exceptionnel.

En effet, l'œuvre poétique de ce bagne océanien peut se diviser jusque-là en deux catégories. Tout d'abord, les communards, insurgés de 1871 et qui sont classés sous le nom de « déportés », ont parfois écrit leurs mémoires, après l'amnistie de 1880 et leur retour en Europe. On compte parmi eux quelques poètes ou auteurs confirmés, comme Henri Rochefort, Henri Brissac, Henri Bauër ou Louise Michel<sup>4</sup>. L'histoire des femmes et des hommes de la Commune déportés en Nouvelle-Calédonie, ainsi que leurs écrits, est donc déjà bien connue<sup>5</sup>. Ensuite, parmi les forçats, qui eux sont « transportés », certains vendaient occasionnellement aux visiteurs du bagne des poèmes manuscrits, dans le cadre de ce qui est nommé « la débrouille<sup>6</sup> » ou « la camelote du bagne », quand d'autres les faisaient paraître dans des journaux locaux. Par ce biais, quelques poésies des condamnés Antoine Dumail<sup>7</sup> (matricule 13108),

---

très similaires : Meranda Wolla (éd.), 1931, *Poésies de Julien de Sanary : Pâles roses du souvenir et Poésies de Julien de Sanary* (part II) : *Mes pâles fleurs du souvenir*, Sydney, William Brooks and Company. Ces deux ouvrages totalisent 279 poèmes de M. Julien, auxquels s'ajoutent 51 inédits retrouvés dans différents fonds d'archives privées et publiques, en particulier aux Archives de la Nouvelle-Calédonie.

- 4 Brissac Henri, 1887, *Quand j'étais au bagne, poésies*, Paris, Derveaux. Pour des poèmes de Louise Michel, voir le poème *Souvenir de Calédonie (le chant des captifs)*, de 1887, ainsi que le petit recueil *À travers la vie*, Paris, Librairie des publications à cinq centimes, en particulier les parties III (*Dans l'Océan et sous les grilles*) et IV (*Océaniques*). Voir aussi Bauër Henri, 1895, *Mémoires d'un jeune homme*, Paris, Charpentier, et Michel Louise, 2015, *À travers la mort. Mémoires inédits, 1886-1890*, Paris, La Découverte.
- 5 Certains autres déportés politiques, s'ils ne sont pas de véritables auteurs, ont livré des témoignages précis en prose. Parmi eux, on citera Allemane Jean, 1906, *Mémoires d'un communard : des barricades au bagne*, Paris, Librairie socialiste Jean Allemane, ainsi que les témoignages publiés plus récemment de Joannès Caton, Théodore Ozeré, François Cron, Henri Messager et Alexis Trinquet.
- 6 Cette expression désigne l'économie parallèle, interne aux pénitenciers, et qui permet aux détenus d'améliorer leur ordinaire, comme la vente de petits objets. Il s'agit de coquillages ou de noix de coco gravées, de tabatières en os, parfois de dessins ou de poèmes. Voir à ce sujet Lagarde Louis, 2005, « Les chefs-d'œuvre de la débrouille », dans Véronique Defrance (éd.), *Île d'exil, terre d'asile*, Nouméa, Ville de Nouméa éd., p. 98-103, et Collin Léon, 2015, *Des hommes et des bagnes. Guyane et Nouvelle-Calédonie, un médecin au bagne (1907-1912)*, Paris, Libertalia, p. 199-201.
- 7 Antoine Dumail, ami de Marius Julien, écrit avec ce dernier un carnet de poèmes, aujourd'hui dans la collection de M. Louis-Georges Viale, Nouméa, voir plus loin.

Auguste Muller<sup>8</sup> (matricule 13216) ou Julien Lespès<sup>9</sup> (matricule 12748), sont disponibles.

L'œuvre de Marius Julien diffère par son ampleur. Il est un poète prolifique, ayant quasi systématiquement décrit son quotidien en vers : certains poèmes sont offerts à des particuliers, médecins ou officiers, pour consoler la mort d'un proche, quand d'autres relatent des événements tragiques survenus sur les mines, dans des camps de travail de l'intérieur, et racontent l'atmosphère, la nourriture, les exécutions, les châtements. L'expérience intime et sensible du bagne s'offre au regard du lecteur, inédite, crue, parfois onirique. Il évoque enfin sa libération, son départ pour l'Australie et sa nouvelle vie d'homme libre près de celle qu'il considère comme sa bienfaitrice, l'écrivaine Wolla Meranda.

Ces poèmes relèvent de l'évasion mentale. La rêverie, les oiseaux qu'il affectionne tout particulièrement, son enfance, le personnage d'une mère adorée morte trop jeune, nourrissent son œuvre et permettent le va-et-vient perpétuel entre la réalité de la chiourme et un ailleurs idéalisé, intemporel. Sa rencontre avec Meranda, peut-être à l'occasion d'une visite de celle-ci au bagne qui constitue une sorte de passage obligé pour les touristes<sup>10</sup>, génère une relation épistolaire d'affection. Elle l'amène à accueillir Marius Julien, une fois libre, chez elle, à Sunny Corner, dans la Nouvelle-Galles du Sud. Là, oscillant entre la peur de la vieillesse, le constat amer des années perdues et le bonheur d'une idylle tardive, il continue d'écrire et cette production tardive s'accompagne d'un sentimentalisme nouveau. L'empreinte du châtement subi se prolonge ainsi en négatif dans son œuvre, puisque sa fin de vie, passée en homme enfin libre et loin de sa terre d'expiation, transforme son écriture. En un sens, l'œuvre de M. Julien semble relever d'une volonté de résister aux forces d'un quotidien (ou d'un passé) déshumanisant, caractérisé par l'omniprésence de la mort et de la violence. On l'aura compris, cette poésie éclaire de manière sensible une vie d'homme presque entièrement passée au bagne.

8 Maniquant Michèle (éd.), 2004, *Poèmes de la « Nouvelle » : terre d'exil et de bagne : anthologie*, Nouméa, L'Herbier de Feu.

9 Collin Léon, 2015, *op. cit.*, p. 209-211.

10 Les visiteurs à Nouméa découvraient presque systématiquement le bagne à travers une véritable « visite touristique » au début du xx<sup>e</sup> siècle. Ainsi Victor Segalen, alors médecin à bord de l'avis *Durance* et de passage à Nouméa, se rend au pénitencier-dépôt de l'île Nou : « [...] La première impression, nauséuse, sur Nouméa, passe un peu grâce à différentes récréations. Visite obligée du bagne [...] Je n'ai abondé, devant les cellules grillées, les barres de fer, les chaînes et toute la légendaire quincailerie pénitentiaire, ni dans une sentimentale pitié, ni dans une horreur austère. [...] Cela sentait la petite bourgeoisie, l'asile de vieillards, la caserne et l'écurie. » (Lettre à ses parents, 28 avril 1903). Voir « Deux séjours de Victor Segalen, à Nouméa, voici cinquante ans. Lettres inédites », *Journal de la Société des Océanistes*, 1954, n° 10, p. 185-191.

La publication commentée de ses poèmes, proposée dans cet ouvrage, se pose également comme une contribution à la mémoire collective. Moins riche en photographies et en témoignages littéraires que le bagne de Cayenne, celui de la Nouvelle-Calédonie trouve, grâce aux écrits de Julien, à la fois une voix et un visage qui « l’humanisent », à la manière du récit fameux de Papillon.

Nous proposons un ouvrage en trois temps : une présentation générale, l’édition annotée des œuvres poétiques de « Sanary », et un dossier articulé autour des thématiques essentielles qui ressortent de cet ensemble. En premier lieu, le parcours de Marius Julien avant son arrivée en Nouvelle-Calédonie peut être retracé grâce aux documents d’archives disponibles dans son département natal, le Var, ainsi qu’à son dossier judiciaire. Un tableau du contexte néo-calédonien au cours de cette première époque coloniale est proposé, avec en particulier une étude de l’île Nou, site pénitentiaire principal du bagne néo-calédonien. Puis nous détaillerons la composition du corpus et le destin littéraire de Marius Julien, puisque le poète bagnard a déjà fait l’objet de certaines analyses et recherches.

L’ensemble des poésies signées de Marius Julien connu à ce jour fait l’objet de la seconde partie, la plus importante. Des notes de bas de page offrent des remarques stylistiques (vers faux, allitérations, diérèses, oxymores) et des éléments de contexte pour tenter de faciliter la compréhension de certains vers (expressions peu usitées, références mythologiques, personnages, moments ou lieux de la vie pénitentiaire). Les dates précises sont rares, mais il arrive toutefois que des éléments factuels permettent de situer la chronologie fine des événements rapportés par le poète. Enfin, dans un dernier temps, un dossier littéraire et thématique accompagne la lecture de cette œuvre en portant la focale sur des aspects précis évoqués par Julien : sa création poétique pleine de contrastes, le personnel du bagne, la « camelote », la situation des forçats libérés, le choix de l’Australie ou la personnalité de Wolla Meranda s’avèrent d’utiles supports à cette découverte du corpus « sanaryen ».

## PREMIÈRE PARTIE

# PRÉSENTATION



# I. AVANT LE BAGNE

## La première vie de Marius Julien (1859-1881)

La côte méditerranéenne de Saint-Nazaire<sup>11</sup> et Toulon, les prisons de la préfecture du Var puis d'Aniane et de Montpellier, dans l'Hérault, la traversée de la France vers l'île de Ré, le *Navarin* afin de parcourir l'Atlantique et l'océan Indien, l'île Nou pendant plus de trente-huit années, son hôpital et son phare en particulier ; le port de Nouméa, Sydney et enfin Sunny Corner, au milieu des Blue Mountains australiennes : tels furent les lieux de la vie de Marius Julien, fils d'un caboteur de Provence, condamné au bagne à perpétuité le 17 mai 1881, à l'âge de vingt-deux ans.

L'œuvre poétique présentée dans cet ouvrage permettra de comprendre les multiples aspects de la vie carcérale que l'auteur accepte de décrire, ainsi que de le suivre lors de son voyage vers l'Australie et durant ses dernières années, entre les forêts et les anciennes mines d'argent de la Nouvelle-Galles du Sud<sup>12</sup>. Toutefois, en dépit de leurs titres prometteurs, les *Livre de l'enfance* et *Livre de la jeunesse* éclairent bien peu sur la première vie de l'auteur, celle qui précède son départ de France. S'il évoque l'amour de sa mère et la cassure que constitue la disparition de celle-ci, il se présente comme un « poète-né » ou laisse entendre que ses premières relations charnelles s'accomplirent avec des « filles de noce<sup>13</sup> », il s'avère très probable que ces textes, rédigés plusieurs années voire plusieurs décennies après les faits, s'apparentent à une reconstruction idéalisée. Il s'agit, pour notre part, de proposer un travail d'historien afin de reconstituer au plus près l'ambiance, l'atmosphère, l'environnement social et culturel, les paysages de la vie du poète avant son arrivée en Nouvelle-Calédonie en nous appuyant sur les documents d'archives connus à ce jour ; de suivre, aussi bien que le permettent les sources, les pas de l'enfant, du jeune homme, et de s'en tenir à un simple rapport des faits,

---

11 Nom de Sanary-sur-Mer jusqu'en 1890. Le changement est lié au fait que « Saint-Nazaire » était prononcé « Sant Nari » en provençal, l'usage est donc devenu la norme. Il revêt un aspect politique développé plus avant.

12 À ce propos, voir le chapitre suivant sur la Nouvelle-Calédonie à l'époque coloniale, ainsi que les chapitres du dossier thématique sur les bagnards néo-calédoniens en Australie, Sunny Corner et la biographie de Wolla Meranda.

13 Voir les poèmes *Maman !* (n° 9), *Don d'Apollon* (n° 6), *Mes amours à dix-huit ans* (n° 19) et *Fleurs du ruisseau* (n° 21). Sur la prostitution, deux ouvrages de référence : Corbin Alain, 1978, *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, et Parent-Duchatelet Alexandre, 2008, *La prostitution à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points Histoire.

afin d'éviter la tentation téléologique en traquant les moindres signes pré-moitoires sur la destinée ultérieure du poète. Aussi le questionnement sera-t-il non pas comment devient-on un bagnard poète, mais plus simplement : quelle fut la vie de Marius Julien entre 1859 et 1881 ?

Tableau 1

**Chronologie de Marius Julien, dit « Julien de Sanary »**

Date	Événement
10/07/1851	Mariage des parents de Marius, Étienne Laurent, maître caboteur, et Thérèse Nicolas à Saint-Nazaire
14/07/1854	Naissance d'Alphonse Marius Julien, frère aîné de Marius
12/06/1857	Décès de Joseph Antoine Julien, 2 <sup>e</sup> fils d'Étienne et de Thérèse, à l'âge de 3 mois
<b>16/04/1859</b>	<b>Naissance de Marius Rodolphe (Adolphe) Julien à Saint-Nazaire (Var)</b>
07/03/1862	Naissance d'Adolphe Laurent Julien, second frère de M. Julien
1863	Naissance d'Isabella Gertrude Poyitt à Bathurst (Nouvelle-Galles du Sud, Australie), future Wolla Meranda, fille d'un émigré écossais
<b>25/07/1872</b>	<b>Décès de Thérèse Nicolas, mère de M. Julien</b>
16/04/1873	Décès d'Étienne Laurent Julien, père de M. Julien
03/05/1877	Décès de César Julien, grand-père de M. Julien, à l'âge de 84 ans
<b>28/06/1878</b>	<b>Première condamnation pour vols, prison de Toulon</b>
03/04/1879	Mariage de son frère aîné Alphonse, marin, et d'Uranie Escallon à Toulon
28/09/1879	Agression contre un marin, condamnation à deux ans de prison (Toulon)
01/11/1879	Agression sur un gardien de prison, condamnation à huit ans de prison et transfert à la maison centrale d'Aniane (Hérault)
07/12/1880	Agression sur le gardien-chef Champistroux, de la prison d'Aniane
<b>17/05/1881</b>	<b>Condamnation aux travaux forcés à perpétuité</b>
07/06/1881	Arrivée à Saint-Martin-de-Ré
08/07/1881	Embarquement sur le <i>Navarin</i>
<b>23/10/1881</b>	<b>Arrivée en Nouvelle-Calédonie après cent sept jours de traversée</b>
07/05/1882	Évasion, condamnation à cinq ans de double chaîne
1890	Par vote du conseil municipal, la ville de Saint-Nazaire redevient Sanary après avoir déjà adopté ce nom pendant la Révolution française
31/12/1891	Mariage de I. Poyitt avec G. Williams, contremaître dans les mines
1897	Arrêt des convois de forçats à destination de la Nouvelle-Calédonie

1900	Internement en « cellule de fous » – Période de début de la rédaction d'un grand nombre de poèmes – <b>Levée de l'obligation aux travaux forcés</b>
1903	Affectation comme gardien du phare de l'île Nou
28/03/1904	Décès accidentel de G. Williams et venue de son épouse à Nouméa
1907	Commutation en peine de quinze ans de détention, levée de la perpétuité
08/09/1911	Premier article publié par W. Meranda dans le <i>Wellington Independant</i>
18/12/1913	Remise de peine de cinq années
30/05/1914	Départ des religieuses de l'hospice du bagne
14/07/1917	<b>Libération de M. Julien (grâce présidentielle) après trente-six années de bagne</b>
01/06/1919	Lettres de W. Meranda et M. Julien afin d'obtenir la levée de l'astreinte à résidence et la permission de s'installer en Australie
10/01/1920	R. Poincaré autorise M. Julien à quitter la Nouvelle-Calédonie
19/04/1920	Départ de l'île Nou, arrivée dans le port de Nouméa
14/05/1920	<b>Départ pour Sydney. Julien quitte définitivement la Nouvelle-Calédonie</b>
19/05/1920	Arrivée à Sydney
24/05/1920	Arrivée à Warragulla, possible première rencontre avec W. Meranda
1921	Wolla Meranda finaliste de l' <i>Archibald Prize</i>
1922	Publication du premier recueil de nouvelles de W. Meranda, <i>Poppies of the Night</i>
1923	Publication d' <i>Au bagne</i> , d'A. Londres – Sanary devient Sanary-sur-Mer
06/04/1925	Décès de Joseph Julien, neveu de M. Julien, à l'âge de quarante-cinq ans
22/02/1929	<b>Décès de M. Julien à Sunny Corner, Australie</b>
27/04/1929	Publication du poème de W. Meranda, <i>They Will Never Come Back</i> , hommage aux soldats ANZAC's, dans <i>The Brisbane Courier</i>
1931	Publication des deux recueils de poésies de « Julien de Sanary » par W. Meranda chez W. Brooks (Sydney)
02/08/1931	Fermeture définitive du bagne de Nouméa
1933, 1936	Articles de F. Bertrand et d'A. Praviel sur M. Julien dans la <i>Revue des Pays d'Oc</i> et le <i>Journal du Loiret</i>
12/05/1951	Décès de W. Meranda à Warragulla, Australie
1966	Article de R. Bailly sur M. Julien dans le <i>Bulletin de l'Académie du Var</i>
2010, 2011	Mémoires de Master 1 et 2 d'A. Rabah Ben Aïssa, étude des poésies de M. Julien (université de la Nouvelle-Calédonie)
2015	Article de P. Collin sur le site <i>Criminocorpus</i> et mise en ligne d'un cahier de poésies de M. Julien acquis par son grand-père, médecin au bagne
2018, 2019	Articles de B. Neilson sur les poésies de M. Julien dans <i>Australian Journal of Politicis and History</i> et <i>The French Australian Review</i> .

## La famille, la mer, la Provence

À sept heures du matin, le jeudi 10 juillet 1851, le maire de Saint-Nazaire, dans le Var, prononce le mariage d'Étienne Laurent Julien et de Thérèse Nicolas<sup>14</sup>. Quatre hommes paraphent le registre d'état-civil de la commune : les boulangers François Albran et Joseph Sabatier ainsi que les frères Fournier, l'un pêcheur et l'autre bourrelier. Le premier est un ami du mari tandis que les trois suivants se présentent comme ses cousins germains. Bien entouré le jour de ses noces, Étienne Julien est issu d'une famille implantée à Saint-Nazaire depuis plusieurs générations puisqu'il y est né le 28 novembre 1822, ainsi que son père, le cordonnier Pierre César, en 1794, de même que Guillaume, son grand-père<sup>15</sup>. Le nouveau marié, âgé de vingt-neuf ans, affirme occuper la fonction de « maître en cabotage ». Un métier qui lui a peut-être permis de faire la connaissance de Thérèse, de dix ans sa cadette et native de l'île de Port-Cros, sur la commune de Hyères, un autre port provençal distant de trente-cinq kilomètres de Saint-Nazaire<sup>16</sup>. Toulon, le port principal, sépare les deux communes. Le père de Thérèse, Jean-Baptiste Nicolas, est marin, appellation qui ne le place pas au même niveau « hiérarchique » que son nouveau gendre dans les fonctions maritimes, mais qui suggère une possible rencontre des deux hommes dans le cadre professionnel.

Le couple Julien donne naissance à quatre garçons. Alphonse Marius, né le 14 juillet 1854, voit disparaître son frère encore nouveau-né, Joseph Antoine, en juin 1857. Marius, le futur poète, voit le jour le 16 avril 1859 et sera suivi, le 7 mars 1862, par Adolphe Laurent<sup>17</sup>. Des trois survivants, nous perdons la trace du dernier dont le seul acte retrouvé en archive est celui de la naissance : absent au recensement de 1876 dans lequel figurent ses frères, il n'apparaît pas non plus à Toulon quelques années plus tard et son décès éventuel en bas âge n'est pas mentionné.

14 Archives départementales du Var (désormais AD Var), 7E-130/17 : registre des mariages, Sanary-sur-Mer, 1848-1852, f. 231.

15 Selon l'acte de décès de Pierre César Julien, en date du 3 mai 1877 (AD Var, 7E-130/23 : registre des décès, Sanary-sur-Mer, f. 24).

16 AD Var, 7E-73/17 : registre des naissances, Hyères, 1828-1832, f. 456.

17 Dans l'ordre chronologique, AD Var, 7E-130/18 : registre des naissances, Sanary-sur-Mer, 1853-1857, f. 31 et 342 ; 7E-130/19 : *idem*, 1858-1862, f. 112 et 376.



Image 1. Acte de naissance de Marius Julien le 16 avril 1859  
(AD Var, 7E-130/19, f.112)

L'enfant Marius évolue entre deux milieux sociaux : l'artisanat<sup>18</sup>, représenté par son grand-père le cordonnier César qui réside avec la famille, et le monde des marins. Celui-ci s'avère sans doute prégnant dans l'atmosphère familiale, avec son grand-père maternel d'une part, son père et l'entourage de celui-ci d'autre part, puisque les amis et voisins qui paraphent les différents actes de naissance et de décès des Julien sont le plus souvent affiliés aux professions maritimes.

Étienne, le père, exerce dans le cabotage, une appellation protéiforme définie par l'ordonnance royale de 1740, dont l'inspirateur fut le comte de Maurepas, longtemps secrétaire d'État à la Marine de Louis XV<sup>19</sup>. Lorsqu'il concerne les navires qui pratiquent le commerce dans toutes les mers qui bordent l'Europe, le nom de « grand cabotage » lui est attribué. À l'inverse, le « petit cabotage » désigne les « bâtiments de Provence qui naviguent de cap en cap et de port en port le long des côtes des dites provinces soit à port et à prix fait, ou salaire par voyage, seulement d'un port à l'autre [...] de quelque grandeur que soient les bâtiments et de quelque nombre que soient leurs équipages<sup>20</sup> ». Ils peuvent exercer en droiture, d'un grand port

18 À consulter, Gourden Jean-Michel, 2016, *Le peuple des ateliers. Les artisans du XIX<sup>e</sup> siècle*, Grane, Créaphis.

19 Jean-Frédéric Phélypeaux de Maurepas (1701-1781) exerça cette fonction de 1723 à 1749 puis, après une longue période de disgrâce, fut le principal ministre de Louis XVI entre 1774 et 1781.

20 Selon Buti Gilbert, 2003, « Le cabotage dans tous ses états dans la France d'Ancien Régime. Définitions, sources, approches », dans Buti Gilbert (dir.), *Cabotage et réseaux portuaires, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, Rives méditerranéennes*, 10, 111-120.

à un autre, en utilisant toujours le même trajet et créant de fait une véritable ligne commerciale, ou naviguer sur de courtes distances de port en port. Ces caboteurs représentent encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle 90 % du trafic commercial en Provence, répartis autour de trois catégories de ports : Marseille, de niveau mondial ; Toulon, Cannes ou Antibes, pour l'Ouest méditerranéen et enfin les ancrages plus modestes comme Saint-Chamat, Berre, Bandol, Saint-Raphaël et Saint-Nazaire. En raison de l'éparpillement des sources à leur propos, ils restent mal connus des historiens. Ils servaient fréquemment de sous-traitants pour de grands armateurs marseillais, mais également de relais et de distribution pour les marchandises des côtes du Midi, comme le blé (entre le bassin parisien et le sud de l'Italie) ou le vin entre le Languedoc, Gênes et la Corse. Les deux absences d'Étienne lors des naissances d'Alphonse et d'Adolphe suggèrent qu'il s'adonne à un cabotage de moyenne durée, au-delà de la Provence, et fréquente également les côtes languedociennes, italiennes et espagnoles. Dirigeant probablement une « tartane », bateau privilégié des marins provençaux, ce maître au cabotage veille au bon fonctionnement technique du navire, recrute un équipage et répond à la demande des compagnies de transport de la région de Toulon, située à treize kilomètres, voire de Marseille, à soixante kilomètres au nord-ouest de Saint-Nazaire. Capitaine de vaisseau, transporteur, marin et peut-être même marchand, Étienne Julien exerce plusieurs métiers en un seul.



Image 2. Plan cadastral de Sanary-sur-Mer  
(à l'époque Saint-Nazaire), 1829  
(ADVar, 3PP-123/03)

---

*ranéennes*, deuxième série, n° 13, Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, p. 7-21. Dans le même numéro, voir Buti Gilbert, « Cabotage et caboteurs de la France méditerranéenne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », p. 75-92, sur lequel les informations suivantes s'appuient. Autour du même thème, voir Poussou Jean-Pierre (dir.), 2008, *Histoire du cabotage européen aux XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Revue d'histoire maritime, n° 8, Presses universitaires de Paris-Sorbonne.

Toutefois, l'époque s'avère défavorable pour cette catégorie sociale. Saint-Nazaire, qui abrite plus de 2 500 habitants vers 1850<sup>21</sup>, est devenue une commune à part entière depuis 1668. La fin du XVII<sup>e</sup> siècle fut le moment du « désenvasement » du port, qui permit ensuite le développement rapide du commerce maritime jusqu'à la Révolution française. À ce moment, la ville est débaptisée pour devenir une première fois Sanary, une déchristianisation en trompe-l'œil puisqu'il ne s'agit rien de moins que la toponymie provençale, celle que les habitants utilisent dans leur langage courant. Lorsqu'elle reprend son nom originel, en 1809, la ville fait face à un nouvel envasement qui entraîne une chute drastique du nombre de navires : une douzaine seulement forme la « flotte des caboteurs » du petit port durant la première moitié du siècle. Par la suite, la mise en place du chemin de fer entre Marseille et Toulon en 1859 entraîne le déclin définitif de cette forme de navigation, également touchée par la terrible épidémie de phylloxera en 1877 et ses conséquences sur les produits agricoles<sup>22</sup>. De fait, la période active d'Étienne Julien correspond à celle des grandes difficultés économiques de son métier et laisse présager une certaine précarité, de faibles revenus ainsi que des absences régulières. Le poète n'évoquera jamais son père dans ses poésies, contrairement à sa mère Thérèse, figure à laquelle il voue une adoration explicite.

L'enfance se déroule rue de l'Hôpital, en plein cœur de la petite cité provençale qui borde la mer Méditerranée au long de huit kilomètres de plage, tandis que des collines l'enserrent (la principale, nommée le « Gros-Cerveau<sup>23</sup> », culmine à plus de quatre cents mètres). Ce furent au moins ses quatorze premières années que Marius Julien passa le long de ce littoral, peuplé de petits navires de commerce et surtout de pêche, se promenant, jouant ou travaillant dans les rues de la vieille ville qui abritent trois chapelles de pénitents et, bien entendu, l'église Saint-Nazaire, en mauvais état. Les quais constituent probablement des lieux où le jeune homme erre fréquemment, mais plusieurs poèmes rappellent également la proximité de ce qu'il nomme sa « haute montagne », les nombreuses collines qui marquent le paysage de l'arrière-pays où il semble, selon ses écrits, avoir l'habitude de se rendre.

21 Selon l'enquête menée sur les recensements des communes de France par l'EHESS, disponible sur le lien suivant pour Saint-Nazaire (au nom de Sanary-sur-Mer) : [http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select\\_resultat=33771](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=33771).

22 Informations rassemblées par Olivier Thomas pour le site Internet de la ville de Sanary-sur-Mer et disponibles sur les pages patrimoine de celle-ci : <http://www.sanarysurmer.com/Decouvrir-la-ville/Presentation-de-la-ville/Historique> ; ainsi que pour son ouvrage *Sanary-sur-Mer d'hier à aujourd'hui*, Saint-Avertin, éditions Allan Sutton, 2012. Pour une approche générale de la région, on consultera avec profit la synthèse d'Agulhon Maurice et Coulet Noël, 2001, *Histoire de la Provence*, Paris, Presses universitaires de France.

23 Dérivé du terme *Lou Gro Cervo*, « le grand cerf » en provençal, animal légendaire de la région au XVIII<sup>e</sup> siècle.



Images 3 et 4. Les ports de Sanary-sur-Mer et de Toulon  
au début du xx<sup>e</sup> siècle,  
paysages de l'enfance et de la jeunesse de Marius Julien  
(selon <http://www.cparama.com/forum/sanary-sur-mer-t5155.html>  
et <http://www.cpa-bastille91.com/cartes-postales/toulon/>)

Encore complète selon le recensement de 1872<sup>24</sup>, la famille Julien se disloque dans les années suivantes : Thérèse Nicolas meurt à quarante ans le 26 juillet de cette même année, rapidement suivie par le caboteur, qui disparaît le 27 février 1873, âgé de cinquante et un ans<sup>25</sup>. Les frères Julien, orphelins de dix-neuf et quatorze ans, quittent rapidement Saint-Nazaire puisque seul leur grand-père y réside encore au recensement suivant<sup>26</sup>. En 1876, César, qui atteint l'âge de quatre-vingt-trois ans, vit seul dans un logement de la rue Clastre. À son tour, le patriarche s'éteint l'année suivante<sup>27</sup>. Sans doute trop âgé pour se substituer aux parents disparus dont il était peut-être lui-même à charge, il a vu ses deux petits-fils s'émanciper et partir pour le grand port voisin de Toulon.

Il convient de rappeler que celui-ci appartient à la liste, restreinte, des cités ayant abrité un bagne sur le sol de la métropole<sup>28</sup>. Il fut le premier construit, à partir de septembre 1748, sur ordre de Louis XV, et le dernier à fermer ses portes en 1873. Le jeune Marius le connut donc en activité, à moins d'une quinzaine de kilomètres de son domicile et ce n'est pas faire preuve d'un excès d'imagination de songer que les premières « histoires du bagne » qu'il entendit furent les échos, proches et peut-être directs, de ce lieu de détention qui, toutefois, ne servait plus qu'à transférer les condamnés vers la Guyane et la Nouvelle-Calédonie au cours de ses dernières années d'existence. Fréquente-t-il d'anciens forçats restés à Toulon après l'expiration de leur peine lorsqu'il vient s'installer dans le port militaire, après le décès de ses parents ? Nous perdons sa trace durant cinq années, celles qui l'emmènent vers l'âge adulte. Le choix de la préfecture du Var peut tenir à plusieurs facteurs, d'une part l'opportunité professionnelle du frère aîné Adolphe qui pratique le métier de « marin de commerce », d'autre part la rencontre et le mariage de celui-ci avec Uranie Escallon le 3 avril 1879, enfin la présence de nombreuses personnes portant le même patronyme dans les registres d'état-civil qui peut laisser penser que les deux frères retrouvent des membres de leur famille dans cette ville. La belle-sœur de Marius Julien, Uranie, une jeune repasseuse de tout juste seize ans, native de Toulon, est la sœur d'un marin et fille d'une aubergiste nommée Marie Adélaïde Julien<sup>29</sup>.

24 ADVar, 11M-2/274 : recensement de 1872, Sanary-sur-Mer, f. 21. Il manque le troisième fils, Adolphe, alors âgé de dix ans. Le futur poète réside alors au 20, rue de l'Hôpital, avec ses parents, son frère aîné et son grand-père. La maison est partagée avec la famille Flotte.

25 ADVar, 7E-130/21 et 22 : registres des décès, Sanary-sur-Mer, 1868-1872 et 1873-1876, f. 331 et 12.

26 ADVar, 11M-2/275 : recensement de 1876, Sanary-sur-Mer, f. 17.

27 ADVar, 7E-130/23 : registre des décès, Sanary-sur-Mer, 1877-1882, f. 24.

28 Avec Brest, Rochefort et Cherbourg. Peu de travaux à son propos, voir Meyruis Jean-Paul (dir.), *Le bagne de Toulon, 1748-1873*, Gémenos, éditions Autres Temps, 2010.

29 ADVar, 7E-46/344 : registre des naissances, Toulon, 1879, f. 116.

Les deux frères prennent alors des routes opposées. Il reste impossible de savoir quelle relation ils entretiennent, mais ils ne cohabitent pas. En effet, tandis qu'au recensement de 1881, Adolphe et sa famille résident au n° 91, rue de la Savonnière, le futur poète déclare lors de sa déposition du 5 novembre 1879 que son lieu de vie se situe au n° 5, rue de la Croix<sup>30</sup>. L'aîné se marie et pratique le même métier que son père, ce qui l'amènera à être lui aussi absent lors de la naissance de son unique enfant, Joseph, le 12 juin 1880<sup>31</sup>. Celui-ci, futur employé des PTT et victime d'un accident dans sa jeunesse qui lui vaudra une exemption militaire totale en raison de sa « claudication », passera toute sa vie à Toulon où il s'éteindra à quarante-cinq ans. À travers lui transparait probablement la stabilité géographique de l'aîné des frères Julien<sup>32</sup>. Dans la même cité, le cadet devient « commissionnaire », un terme générique pour désigner celui qui fait les courses d'autrui. C'est dès 1878 qu'il subit ses premières condamnations. Tatoué sur les deux bras, il fréquente le monde des voleurs et des prostituées de la cité portuaire, passe pour un homme violent et inspire la crainte. Quelques mois après la mort de son grand-père et tandis que son frère prépare son mariage, Marius Julien entre dans la prison de cette ville de soixante-dix mille habitants<sup>33</sup>. Bientôt, il lui faudra faire ses adieux à ceux qu'il aime, à la Provence et à la France.

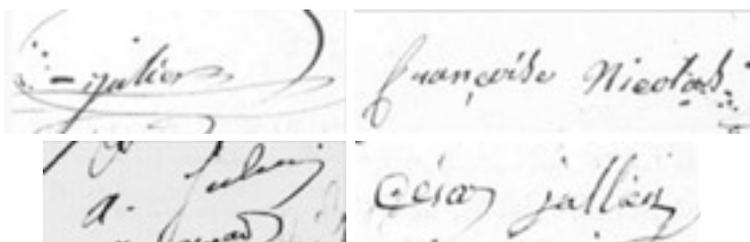


Image 5. Les paraphes des proches : Étienne (père), Thérèse (mère), Adolphe (frère) et César (grand-père). (AD Var, 7E-130/19)

30 ADVar, 11M-2/338 : recensement de 1881, Toulon, f. 270 ; 2U-576 : cour d'assises du Var, 1879-1887.

31 AD Var, 7E-146/347 : registre des naissances, Toulon, 1880, f. 239. Joseph se marie le 17 septembre 1904 avec Léontine Guilhemanaud, originaire de Carcassonne, fille d'un artiste dramatique décédé et les témoins de leur union sont un sergent, un publiciste et les deux sœurs de la mariée, institutrices à Toulon (AD Var, 7E-146/472 : registre des mariages, Toulon, 1904, f. 133). Les époux ne semblent pas avoir eu de descendance. Sur sa situation militaire, voir AD Var, 1R-824 : registres matricules, classe 1900, f. 15, matricule n° 2007. Il meurt le 6 avril 1925 à Toulon.

32 Dont la date de décès n'a pu être retrouvée, mais est postérieure à 1922.

33 Selon l'enquête de l'EHESS : [http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select\\_resultat=37812](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=37812).

## Itinéraire d'un jeune délinquant

La vie de Marius Julien se scelle en trois années, entre sa première condamnation judiciaire le 28 janvier 1878<sup>34</sup> et la dernière, le 17 mai 1881. De ses débuts dans le milieu de la petite délinquance toulonnaise, nous ne pouvons proposer aucun détail sur les affaires, faute de source<sup>35</sup>. Lorsque le jeune homme apparaît, âgé de dix-neuf ans, condamné à quinze mois et un jour de prison pour deux vols<sup>36</sup>, il semble correspondre à ce qu'aujourd'hui on perçoit de l'appellation : « un dur, un vrai, un tatoué<sup>37</sup> ». Son signalement présente un homme « célibataire, 1,69 m, cheveux et sourcils châains, front ordinaire, yeux bleus, nez gros, bouche grande, menton rond, visage ovale, teint coloré » et ajoute dans la rubrique des marques particulières la description de ses tatouages. Son bras droit est orné d'une fleur, dont on apprendra plus tard qu'il s'agit d'une pensée, tandis que sur son bras gauche figurent deux épées croisées et une branche de laurier, qui rappelle Apollon, le dieu des poètes. Les tatouages ou « bouzilles » s'avèrent courantes dans le milieu maritime, où Marius fait office de commissionnaire, et ses deux épées en sont l'un des symboles les plus utilisés dont le sens lointain serait la cohabitation entre deux choses ou deux valeurs opposées. La présence de motifs floraux ne fait pas figure d'exception, et celle que Marius a choisi, qui signifierait l'amour et le souvenir, ne peut être interprétée avec justesse sans le témoignage direct du futur poète à ce propos. Il convient toutefois de souligner la présence récurrente des fleurs dans sa production qui pourrait être la marque, en lien avec ce tatouage, de sa passion pour la nature, longuement soulignée par les articles nécrologiques que la presse australienne lui consacra. À l'arrière de sa tête, une longue cicatrice marque peut-être un accident, ou le souvenir imprimé dans sa chair d'une des nombreuses bagarres auxquelles il prit part dans les rues de Toulon.

34 Marius Julien affirmera dans une déposition ultérieure avoir été condamné le 28 juin 1878, toutefois la rubrique « Condamnations antérieures » du dossier judiciaire mentionne la date du 28 janvier. Par ailleurs, le vol commis sur le marin norvégien, en date de juillet 1879, n'aurait pu l'être dans le premier cas de figure, puisqu'il devait purger une peine de quinze mois de prison. La mémoire de Julien semble lui avoir fait défaut sur ce point.

35 Elles existent dans les archives du tribunal correctionnel de l'arrondissement de Toulon, toutefois pour des raisons d'éloignement géographique nous n'avons pu les consulter directement. Les informations et citations de ce paragraphe sont donc basées sur les documents d'archives publiés dans le dossier des annexes du travail de Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *Transcription et étude d'un manuscrit poétique d'un bagnard « Julien de Sanary »*, mémoire de Master 1 en Lettres, Université de la Nouvelle-Calédonie, p. 88-97.

36 Le vol, motif le plus courant des procédures en correctionnelle et aux assises, fait l'objet de peu de travaux historiques. Voir Chauvaud Frédéric et Houtte Arnaud-Dominique (dir.), 2014, *Au voleur ! Images et représentations du vol dans la France contemporaine*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne.

37 Cette expression, tirée d'une chanson de Fernandel, désigne en réalité les anciens « pensionnaires » des bataillons disciplinaires d'Afrique, aux corps entièrement tatoués. En regard, Marius Julien ne portait que quelques tatouages réalisés localement, appelés « bouzilles » dans le parler du bagne ou dans celui, proche, du « milieu ». Voir à ce sujet Pierrat Jérôme, Guillon Éric, 2004, *Les vrais, les durs, les tatoués. Le tatouage à Biribi*, Paris, éditions Larivière.

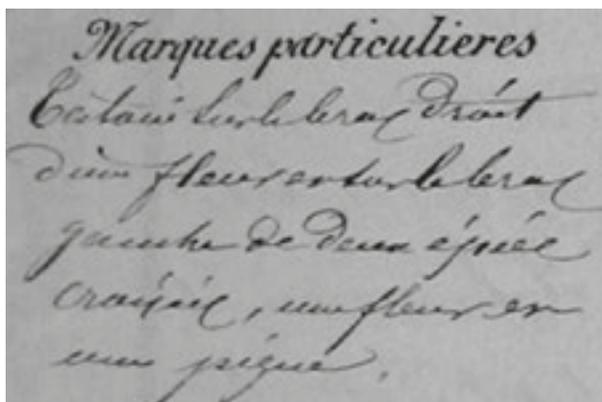


Image 6. Description des tatouages qui ornent les bras de Marius Julien en 1878 (selon Rabah Ben Aïssa Aurélia, *op. cit.*, p. 88)

Après avoir purgé cette première peine à la prison de Toulon, il recouvre la liberté au printemps 1879. Quelques semaines se passent avant qu'il ne soit à nouveau arrêté, fin juillet, pour un délit qui livre de nombreux détails à propos de son auteur. La rubrique « Renseignements » explique en effet clairement que le jeune homme « ne fréquente que des voleurs et des maisons de prostitution<sup>38</sup> ». Il semble marginalisé, et la procédure le présente même comme étant à la tête d'une bande de malfrats soupçonnés d'être « les auteurs des nombreuses agressions nocturnes, du même genre, commises depuis quelque temps à Toulon ». Le mode opératoire serait toujours le même, celui qu'ils appliquent au marin norvégien molesté dans la nuit du 27 au 28 septembre 1879. Avec quatre « jeunes gens mal famés » dont il est présenté comme l'instigateur des mauvais actes, il se poste en embuscade près des cabarets dans lesquels les marins de passage ont leurs habitudes. Lorsque la nuit est bien avancée, ils repèrent une potentielle victime avinée dont les réflexes sont altérés, la neutralisent « en le garrottant, en l'assujettissant par le bras, par les jambes en lui passant même une corde autour du cou » avant de lui dérober son porte-monnaie. La procédure ne précise pas si la victime a pu se dégager et porter plainte elle-même ou si une patrouille a surpris les agresseurs en flagrant délit, toutefois les cinq malfrats ont accompli leur forfait pour la somme de dix francs.

38 Ce qui contraste avec la narration de R. Bailly, qui affirme qu'il volait pour faire des cadeaux à son amour de jeunesse, évoqué dans une poésie romantique, *Mes amours à dix-huit ans* (n° 19) où il décrit sa passion pour une jeune fille de seize ans. Bien entendu, rien n'empêche d'imaginer qu'il était amoureux d'une jeune prostituée toulonnaise, mais rien de semblable ne ressort de ses dépositions. Voir Bailly Robert, 1966, « Julien de Sanary, le poète bagnard (1859-1929) », *Bulletin de l'Académie du Var*, n° 134, p. 139-140. Merci à Dominique Barbe pour son aide précieuse dans le déchiffrement de ce texte.

Face au juge, Marius Julien revendique « hautement, avec cynisme, toute la responsabilité des faits, affectant même une allure violente et audacieuse, essayant aussi d'intimider ses complices ». Les jeunes hommes, encore mineurs, offrent le visage de la délinquance juvénile de la cité portuaire<sup>39</sup>. La description du futur poète le montre en chef de bande, que le passage devant la justice n'impressionne guère et qui semble même fier de ses actes. Il précise loger rue de la Croix, à l'entrée de l'anse qui protège le port, et sévir donc dans le quartier qui entoure son lieu de vie, à quelques rues de la résidence de la famille de son frère aîné et de l'ancien emplacement du bagne. La sentence, deux années d'emprisonnement, signe l'accélération d'une spirale de violence dont les deux faits les plus saillants entraînent une aggravation progressive de son temps d'incarcération.

Après l'agression du marin norvégien, le futur poète qui bénéficie, selon le commentaire du juge d'instruction en charge du procès, « d'une indulgence extrême », doit donc recouvrer la liberté en octobre 1881. Incarcéré le 18 octobre dans la maison d'arrêt toulonnaise, il se rend coupable de violences physiques à l'encontre du gardien Giraud treize jours plus tard. Une rixe éclate entre les deux hommes, qui se termine dans un bain de sang pour le surveillant. Les détails du jugement ne sont pas connus, mais l'état de rage, de haine dans lequel se trouve Marius Julien transparait à travers un enchaînement proche d'actes criminels dont il ne semble pas mesurer les conséquences pénales<sup>40</sup>. L'attaque d'une personne dépositaire de l'autorité publique, à laquelle s'ajoute la préméditation<sup>41</sup>, lui ôtent toute chance de bénéficier de circonstances atténuantes. Désormais considéré comme un multirécidiviste, « homme dangereux », il n'attire pas la clémence du jury et écope de huit années de prison qui seront suivies d'autant de surveillance, ainsi que d'un transfert dans le département de l'Hérault, vers la maison centrale d'Aniane<sup>42</sup>. La sortie est repoussée au 18 octobre 1889.

Une année se passe sans encombre dans l'ancienne abbaye mariste dont les bâtiments, détruits pendant les guerres de Religion, furent reconstruits au xvii<sup>e</sup> siècle avant qu'elle ne soit transformée en église paroissiale, en filature

39 Sur ce point, voir la synthèse dirigée par Rousseaux Xavier et De Weirt Xavier, 2013, *Violences juvéniles urbaines en Europe. Histoire d'une construction sociale*, Louvain, Presses universitaires de Louvain.

40 À propos de ces émotions qui guident les actes criminels, voir Chauvaud Frédéric, 2014, *Histoire de la haine. Une passion funeste, 1830-1930*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

41 À ce propos, Ambroise-Rendu Anne-Claude et Chauvaud Frédéric (dir.), 2017, *Machination, intrigue et résolution : une histoire plurielle de la préméditation*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.

42 Sur les maisons d'arrêt, voir Faugeron Claude et Petit Jacques-Guy, 2002, *Histoire des prisons en France, 1789-2000*, Privat, Toulouse, ainsi que Perrot Michèle, 2001, *Les ombres de l'Histoire. Crime et châtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Flammarion.



Image 7. La maison centrale d'Aniane, Hérault  
(<http://enfantsenjustice.fr/?Aniane>)

de coton (1810) puis en lieu carcéral à partir de 1845<sup>43</sup>. Toutefois, le silence ne signifie pas l'absence d'événements. Le jeune homme, exilé pour la première fois hors du Var, accumule jour après jour une rancune tenace à l'encontre de l'un des prévôts de la prison, nommé Grimardier<sup>44</sup>. Il accusera ce dernier d'abuser incessamment de son autorité, de lui imposer de nombreuses brimades en lui infligeant des journées de pain sec, en le privant de fournitures auxquelles les prisonniers ont droit ou en le dénonçant pour des délits qu'il affirme être imaginaires et qui le conduisent, au bout de quelque temps, dans une cellule d'isolement. Une nouvelle fois, Marius Julien élabore un stratagème pour intimider, voire éliminer celui qu'il perçoit comme un ennemi de l'intérieur. Lorsque l'un de ses amis, Théodori, est libéré, il récupère son couteau et le glisse dans la manche droite de sa veste, en attendant que se présente le moment propice pour mettre en œuvre la vengeance qu'il fomenté<sup>45</sup>.

43 Elle devient une maison de jeunes détenus en 1885, fonction occupée jusqu'en 1994. Voir sa notice sur le site des Monuments historiques : [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr).

44 Un prévôt de prison est un détenu faisant office de gardien, ce qui rend sa légitimité incertaine auprès de ses congénères mais lui permet des remises de peine conséquentes.

45 Sur le sentiment de vengeance, voir Chauvaud Frédéric (dir.), 2010, *Faire justice soi-même. Études sur la vengeance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Une semaine après s'être procuré l'arme, le matin du 7 décembre 1880, les gardiens Bouissac et Plénel, accompagnés du prévôt Grimardier, viennent extraire Julien de sa cellule ordinaire pour l'emmener à l'isolement. Furieux, il menace explicitement le prévôt (« Il me le paiera ») et jette un gobelet au visage de l'un des gardiens. Face à sa résistance opiniâtre, le gardien-chef Pierre-Louis Champistroux intervient et finit par le faire céder. Il sort, accepte de marcher devant sans qu'on le pousse, descend des escaliers, passe auprès de la salle du greffe et entame la traversée du réfectoire. Profitant d'un moment d'inattention de celui qu'il pense être Grimardier, il se précipite alors sur lui et plante le couteau dans son cou.

Cependant Marius Julien commet une double maladresse : d'une part il vise mal et empale sa lame sur le manteau, ne le traversant que difficilement pour faire une entaille « d'à peine un centimètre » dans la peau de sa victime. Par ailleurs, il a fait erreur sur la personne. Alors qu'il croyait blesser le prévôt détesté, c'est le gardien-chef Champistroux qui reçoit le coup. Au procès, il affirmera à plusieurs reprises qu'il ne le visait pas : « Bien au contraire, je reconnais ses sentiments de bonté et de justice à l'égard des détenus. » Une méprise qui ne convaincra pas les jurés, puisqu'il tente de lui asséner un second coup que seule l'intervention d'un autre gardien, qui lui frappe le bras et le désarme, parvient à empêcher. La tentative d'homicide échoue, et le détenu est emmené à l'isolement. Le lendemain, le brigadier Maders et le gendarme Rigol recueillent les témoignages de tous les protagonistes de l'affaire, y compris celui de Marius Julien qu'ils visitent dans sa cellule séparée. Le Sanaryen fait preuve de remords intenses, avouant sans réserve avoir voulu attenter aux jours du prévôt, mais absolument pas à ceux du gardien-chef. Début février, il est transféré à la prison de Montpellier afin d'y attendre son procès en cour d'assises et le 11, répond longuement aux questions que lui pose le juge d'instruction Félix Mersié.

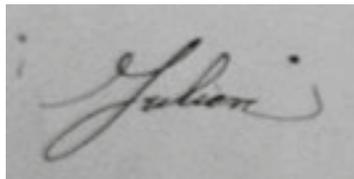


Image 8. Signature de Marius Julien lors de son interrogatoire  
du 11 février 1881  
(Rabah Ben Aïssa Aurélia, *op. cit.*, p. 98)

Le discours qu'il propose sur ses actes montre un homme ambivalent. Le jeune homme assume clairement ses méfaits (« C'est moi, je ne dis pas le contraire »), avoue d'entrée sa culpabilité et ne voile pas son intention d'en

découdre (« Je voulais lui donner des coups de poing »), alors qu'il prétend avoir « perdu la raison », « ne plus savoir ce qu'il faisait » lorsqu'il s'en prend à Champistroux. Il souligne l'injustice et les abus dont les prévôts font preuve (« Ils sont injustes et méprisables et ne méritent pas d'être prévôts ») tout en insistant sur la bienveillance du gardien-chef, et semble regretter bien plus d'avoir visé la mauvaise personne que le fait d'avoir frappé. Il admet également son passé violent (« Dans la maison d'arrêt de Toulon, j'ai frappé un gardien à coups de poing ») la préméditation (« Irrité, j'ai formé le projet de frapper Grimardier »), tout en désignant le lieu où vit celui qui lui a procuré l'arme afin de l'en rendre responsable. Enfin, l'archive judiciaire offre un aperçu sur la qualité de l'expression orale du futur poète. Il développe sa pensée, ses réponses s'avèrent structurées, construites et cohérentes, le vocabulaire est précis, ni soutenu, ni vulgaire. Après quatre mois d'attente durant lesquels il a pu réfléchir à son geste et anticiper les conséquences de celui-ci, il adopte une stratégie de défense élaborée : ne pas nier l'évidence, mais suggérer des circonstances atténuantes que pourraient constituer l'erreur de personne et le mauvais comportement de Grimardier. Marius Julien mettra en vers, *a posteriori*, sa tentative d'assassinat. Il tentera ainsi, dans le poème *Cruel geôlier*<sup>46</sup>, d'expliquer son geste parce que le gardien de prison aurait détruit un portrait, seul souvenir d'une mère adorée :

## 1. CRUEL GEÔLIER

J'avais conservé, de ma mère,  
 Qui n'appartient plus ici-bas,  
 Et qui dort dans un coin de terre,  
 Sous les hauts cyprès, tout là-bas ;  
 J'avais conservé son image,  
 Précieux<sup>47</sup> trésor du passé,  
 Qu'en mourant, pour tout héritage,  
 La pauvre, hélas ! m'avait laissé.

Dans un joli cadre d'ébène,  
 Elle me souriait toujours ;  
 Et moins cruelle était ma peine

46 Dans le livre II, le *Livre de la jeunesse*, de l'édition de 1931. Les poésies de M. Julien seront numérotées dans leur ordre d'apparition dans cet ouvrage afin d'en faciliter le repérage par le lecteur à partir du tableau de synthèse placé en fin de 2<sup>e</sup> partie.

47 Dièrèse.

Et moins tristes étaient mes jours.  
Le soir au pâle crépuscule,  
Quand l'angélus frappait les airs,  
Priant au fond de ma cellule,  
Je répandais des pleurs amers.

Mais le sort fut impitoyable  
Cette fois, j'ose l'accuser  
Car un geôlier peu charitable,  
À mes pieds vint me le briser.  
Ce jour-là, les yeux de mon âme  
Virent ma mère, au ciel, pleurer.  
Alors, je devins un infâme,  
Car ma raison dut s'égarer.

### Grand Phare

Au procès, le passé de celui qui est désormais présenté comme « sans profession » pèse trop lourd. Il s'agit de sa cinquième condamnation, les peines se cumulent, l'homme passe désormais pour « irrécupérable ». Le 17 mai 1881, Marius Julien, traité comme un relégué avant l'heure<sup>48</sup>, écope des travaux forcés à perpétuité. Deux semaines plus tard, le procureur général de la cour d'assises de l'Hérault rejette sa demande d'appel, concluant son exposé des motifs en l'accusant d'être « un malfaiteur des plus dangereux, il a déclaré à plusieurs reprises qu'il lui fallait la liberté ou la mort<sup>49</sup> ». Ce ne sera, finalement, ni l'une ni l'autre.

### Un animal, un poème, un adieu

Parmi les poèmes attribués à Marius Julien, l'un de ceux prétendument récupérés par Robert Bailly retient particulièrement l'attention. Par son titre, le futur forçat indique qu'il doit faire ses adieux à son animal domestique, auquel le nom de « Médor » a été attribué<sup>50</sup>. La lecture attentive des

---

48 La loi Waldeck-Rochet qui institue ce statut pour les multirécidivistes, les condamnant au bagne sans retour possible lorsque la peine excède huit années, sera en effet votée le 27 mai 1885. Elle entraînera l'envoi de 3 300 hommes et 457 femmes vers les centres pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie.

49 ANOM, COL H-1688 : Dossier nominatif, Marius Julien, pièce n° 17. Devise des sans-culottes de 1793.

50 À l'origine, Médor est un soldat sarrasin qui épouse Angélique, personnage du *Roland furieux* de l'Arioste, poème épique en quarante-six chansons publié pour la première fois à Ferrare en 1532. On retrouve l'affection du poète pour les animaux familiers dans *Un bienfait n'est jamais perdu* (n° 75), *Mon*

vers suggère que, contrairement à beaucoup d'autres productions, celle-ci ait pu être composée à la date de l'époque évoquée, celle du départ vers la Nouvelle-Calédonie<sup>51</sup>. Ainsi, au moment de quitter la France, le jeune condamné adresse une ode à son chien et propose une véritable déclaration d'amitié, voire d'amour, à Médor. Une attention qui rejoint les travaux récents sur l'histoire des relations entre les animaux et les êtres humains, remettant en valeur la proximité, voire la familiarité, qui caractérise les relations entre les espèces au cours des siècles précédents<sup>52</sup>. Elle pourrait démontrer, aussi, une certaine solitude affective vis-à-vis de ses semblables. Nous proposons ci-dessous la retranscription de ce poème, peut-être écrit dans les jours qui précéderent l'embarquement sur le *Navarin* en juillet 1881.



Image 9. *Le Navarin*, ancien navire de guerre mis en service en 1854 (selon [http://bernard-guinard.com/articles%20divers/Convois%20de%20deportes/Navarin/le\\_Navarin.html](http://bernard-guinard.com/articles%20divers/Convois%20de%20deportes/Navarin/le_Navarin.html)).

---

*pauvre chien* (n° 215), *Le chien pleure* (n° 84), ou encore *Vole vers ma mère !* (n° 55).

51 L'autre production de jeunesse, que l'ancien forçat dit avoir composée à la prison maritime de Toulon, est le poème *Premières amours* (n° 18), livre II, si on se réfère à la mention figurant dans le cahier Hello.

52 À ce propos, voir les ouvrages de Baratay Éric, 2017, *Le point de vue animal. Une autre version de l'Histoire*, Paris, Seuil, et 2012, *Biographies animales. Des vies retrouvées*, Paris, Seuil. En lien avec le statut du Médor de Marius Julien, à consulter : Baldin Damien, 2014, *Histoire des animaux domestiques (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Seuil.

## 2. LE POÈTE DIT ADIEU À SON CHIEN <sup>53</sup>

Il faut nous séparer... on vient de me le dire.  
Ô mon chien, seul ami qui me reste ici-bas  
Sois heureux, va, c'est tout ce que mon cœur désire :  
Qu'importent mes malheurs ?... Je ne t'oublierai pas.

De l'ancre ténébreux qu'on nomme : « Enfer ou bagne »  
Quand les grilles de fer se refermeront sur moi<sup>54</sup>,  
Je penserai, le soir, à ma haute montagne,  
À mes petits minets qui couchaient près de toi.

Je n'aurai plus tes cris de joie et d'allégresse  
Tes aboiements vibrants et tes bonds gracieux<sup>55</sup> ;  
Et je ne lirai plus l'amitié, la tendresse  
Dans le regard profond et doux de tes grands yeux.

Je vais bientôt partir, un autre me remplace  
Mais qui aura ici-bas un cœur comme le mien ?  
Accours sur mes genoux, il faut que je t'embrasse  
Pour la dernière fois, ô mon fidèle chien.

Ah ! Tu comprends combien est amère ma peine,  
Car je te vois tout triste et t'entends soupirer ;  
Laisse mes pleurs couler sur ton poil d'ébène<sup>56</sup> :  
Cela me fait du bien, quelquefois, de pleurer.

La coupe a débordé. Ce trop de fiel m'empeste  
Et je sens se figer et se glacer mon sang  
Restons là tous deux jusqu'à ce que cette détresse  
Qui doit nous séparer tinte doublement<sup>57</sup>.

---

53 Publié par Bailly Robert, 1966, *op. cit.*, p. 139-140.

54 Vers faux de treize syllabes. Le poète voulait sûrement écrire « se fermeront sur moi ».

55 Diérèse.

56 Vers faux de onze syllabes.

57 Vers faux de onze syllabes. Voir également « Restons là tous deux jusqu'à ce que cette détresse », qui en compte treize.

L'heure qui va sonner, c'est le glas de ton maître,  
Qu'un monde trop cruel se plaît à voir souffrir,  
C'est le glas de celui qui, un jour, te vit naître,  
Qui, près de toi, Médor, aurait voulu mourir !

C'est le glas d'un forçat qui sent vibrer son âme  
Et qui croit, quoi qu'on pense et qu'on dise, à son Dieu,  
Et qui, depuis longtemps, a dépouillé l'infâme,  
Et te quitte, tout triste, en te disant : « Adieu ! »

Adieu, fidèle ami, compagnon de mes peines,  
Pense à moi, dont les mains t'ont caressé toujours,  
Je retourne en mon bagne où m'attendent des chaînes :  
Et dans ce bagne affreux, je vais finir mes jours...

## II. UN CONTEXTE COLONIAL

Le bannissement de Marius Julien a pour cadre une colonie française récente, la Nouvelle-Calédonie. Le poète semble avoir passé la majeure partie des trente-huit années qui suivent son arrivée sur l'île Nou qui constitue, aux portes de Nouméa, le principal lieu de détention de cet « archipel du bagne<sup>58</sup> ». Lorsqu'il y débarque, la Nouvelle-Calédonie vient de connaître le départ de ses plus célèbres condamnés, les déportés de la Commune de Paris, amnistiés l'année précédente, ainsi qu'une violente révolte kanak contre la réquisition des terres autour de La Foa et Bourail, en 1878. L'emprise foncière de l'administration pénitentiaire monte en puissance, s'accompagnant de spoliations croissantes à l'encontre des Kanak qui sont progressivement repoussés dans des réserves. Afin de comprendre le contexte historique de sa production poétique, nous proposons de retracer de manière très succincte, les grands traits de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie à l'époque de Marius Julien<sup>59</sup>.

### Un mythe français : la « prise de possession »

À partir de 1853, la France installe progressivement un régime colonial sur l'archipel de la Nouvelle-Calédonie. Les résistances sont nombreuses et les populations kanak se divisent.

La France de Napoléon III, dans une volonté impérialiste et en concurrence avec le Royaume-Uni, cherche à établir une colonie dans le Pacifique Sud. Les motivations sont à la fois stratégiques, afin de contrebalancer l'influence britannique dans cette zone, et pénales puisque le pouvoir veut ouvrir un bagne alternatif à la Guyane mortifère. Le statut de protectorat de Tahiti depuis 1847 ne permet pas aux Français d'y installer l'administration pénitentiaire, tandis que les Britanniques ont pris de vitesse leur tentative de colonisation à Akaroa, sur l'île méridionale de la Nouvelle-Zélande, en 1840<sup>60</sup>.

---

58 Voir la publication de référence à ce sujet : Barbançon Louis-José, 2003, *L'archipel des forçats : histoire du bagne de Nouvelle-Calédonie, 1853-1931*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.

59 Les pages suivantes se basent sur la synthèse publiée dans la première partie de l'ouvrage de Murphy Gwénael, 2019, *Archives de la Nouvelle-Calédonie et généalogie*, Paris, Archives & Culture.

60 Voir Barbe Dominique, 2008, *Histoire du Pacifique*, Paris, Perrin.



Image 10. Carte de la « Nouvelle-Calédonie avec ses dépendances et de l'île Nou » (ANOM, 1PL-187).

À la jonction des visées politiques et de l'appel des missionnaires catholiques installés sur la Grande Terre, les Français remportent cette « course » à la prise de possession pour l'archipel néo-calédonien. Entre le 24 septembre 1853, à Balade, au nord de la Grande Terre, et le 16 août 1854 avec la fondation de Port-de-France (devenu Nouméa en 1866), le contre-amiral Febvrier-Despointes et le capitaine de vaisseau Tardy de Montravel font signer à plusieurs chefs kanak des « reconnaissances de souveraineté ». À l'île des Pins, le 29 septembre 1853, alors que les Anglais se préparent à s'emparer du site, Febvrier-Despointes convainc le chef Vendegou de se placer sous la protection française. Il accepte, en échange d'une rente annuelle et de la promesse « qu'on ne vienne pas en trop grand nombre ». Le procédé consiste à signer des traités avec chaque chef, afin de maintenir le flou sur le degré d'autonomie dont bénéficieront les Kanak. Les témoignages ultérieurs expliqueront qu'un certain nombre de documents, tel le premier Code pénal imposé à la chefferie Mwelebeng en 1854, furent signés sous la contrainte armée<sup>61</sup>.

61 ANC, 23 W-H/1 : Justice criminelle de la Nouvelle-Calédonie, année 1867, procès de Pouébo.

La France ne prend, bien entendu, pas « possession » de l'archipel en quelques mois. L'installation de l'administration, du bagne, de colons, entraîne des spoliations, bouleverse la société traditionnelle kanak et suscite des émeutes et des révoltes qui s'étalent sur plus de soixante ans. L'archipel devient une colonie à part entière le 14 janvier 1860, sous l'autorité d'un gouverneur<sup>62</sup>.

### Le long temps de la conquête coloniale

Deux grandes révoltes kanak marquent la mémoire, celles de 1878 dite d'Ataï et de 1917. Les mouvements de résistance à la présence française se manifestent de manière presque continue durant les soixante premières années de la colonisation. L'opposition ne se limite pas à un affrontement Européens/Kanak : ces derniers sont divisés. Par calcul politique, parfois par proximité culturelle (catholicisme), certaines tribus prennent le parti des Français et leurs hommes sont engagés comme auxiliaires des troupes métropolitaines pour soumettre les tribus rebelles. D'autre part, des guerres entre Kanak, héritières de l'époque précoloniale, se déroulent pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Hienghène, 1897 ou Poyes, 1901).

Les épisodes militaires de cette conquête sont nombreux. Si les Kanak ne présentent pas d'unité politique et sont divisés en multiples clans, ceux-ci ont pour point commun l'attachement à la terre qui, sous forme de propriété familiale, constitue le cadre de vie. Moyen de subsistance, lieu de repos des ancêtres, c'est cette terre qu'ils défendent lorsque les Français décident de s'en emparer au profit de colons agricoles ou de l'administration pénitentiaire.

En avril 1855, le commandant du Bouzet instaure la possibilité de concessions pour des colons européens, réservant un dixième des terres aux Kanak. Commencent alors de multiples conflits sanglants dont le premier oppose le chef Bouéone, de Balade, à quelques colons à partir de 1856 et s'achève par l'exécution du chef deux ans plus tard. Une trentaine de révoltes sont comptabilisées. Le schéma de harcèlement des nouveaux colons par les clans kanak suivi de représailles militaires se reproduit alors de multiples fois sur la Grande Terre : Saint-Louis et La Conception (1856), Port-de-France (1857), Yaté et Hienghène (1859), Yo et Aoui (1861), Touho et Wagap (1862), Koumac et Pocquereux (1863), Ponérihouen (1864), Gatope (1865), Pouébo (1867), Houailou et Bourail (1868), Bondé (1868-1869), Koumac (1893), etc.

Les dépossessions foncières massives subies par les Kanak expliquent ces rébellions. En 1867, les assassinats de deux gendarmes et de trois colons

<sup>62</sup> Sur ces premiers temps, Dauphiné Joël, 1995, *Les débuts d'une colonisation laborieuse. Le Sud calédonien, 1853-1860*, Paris, L'Harmattan.

entraînent le procès de la tribu de Pouébo. Condamnée à une lourde amende, celle-ci doit assister à l'exécution de dix de ses membres, guillotins dans un champ, au lieu-dit Ouvanou. L'événement, qui marque fortement les esprits, est un tournant : il entraîne l'instauration par les Français de la notion juridique de « tribu » (1868).

## Spoliations et coercition

La volonté française de transformer la Nouvelle-Calédonie en une colonie qui soit à la fois de peuplement et pénitentiaire entraîne un demi-siècle de négation institutionnelle de l'existence des Kanak. Après les actions de Du Bouzet, a lieu en 1857 la première destitution d'un chef (Bouarate, à Hienghène, exilé à Tahiti) qui refuse de se soumettre à l'administration coloniale. Le décret impérial du 2 septembre 1863, qui crée le bagne, accélère la dépossession des terres. La colonie devient pénitentiaire pour de multiples raisons : se substituer à la Guyane mortifère, accentuer le recours à une main-d'œuvre presque gratuite après l'abolition de l'esclavage tout en donnant, selon les discours de l'époque, une nouvelle chance à certains criminels et délinquants jugés comme « irrécupérables » de se réhabiliter par le travail, reproduire le proche modèle australien et enfin réussir une implantation française dans le Pacifique. Le gouverneur Guillaïn décrète la possibilité d'aliéner toutes les terres nécessaires au profit « *de tout individu français ou étranger* », impose de fournir des travailleurs pour les chantiers puis procède à des destitutions de chefs insoumis et aux nominations d'hommes réputés plus favorables à la France. Ils devront jouer le rôle d'interface entre colonisés et colonisateurs.

En créant le statut de la « tribu », Guillaïn fixe les Kanak sur des ensembles fonciers. Présentées comme une manière de les « protéger » de la spéculation qui pourrait s'emparer de l'archipel, ces terres sont réputées inaliénables, le discours colonial soulignant la générosité française. Toutefois la propriété privée est niée, les Kanak ne peuvent posséder, vendre ou louer<sup>63</sup>. Clans et chefferies traditionnelles sont déstructurés, des tribus déplacées et regroupées sur les terres les moins fertiles, généralement coupées du littoral, dans les zones montagneuses. Les réseaux d'alliance et d'échanges de l'époque pré-coloniale sont mis à mal en raison de la fragmentation extrême des « réserves indigènes ». Jusqu'aux années 1880, l'État élargit le domaine pénitentiaire et le bagne accapare une grande majorité des terres cultivables de la côte ouest.

Enfin, le gouverneur Feillet (1894-1902) change la politique coloniale. Obtenant l'arrêt des convois de forçats, il s'attache au développement de

63 Dauphiné Joël, 1989, *Les spoliations foncières en Nouvelle-Calédonie, 1853-1913*, Paris, L'Harmattan.

la colonisation libre sur les terres prises aux Kanak : c'est la politique de « grand cantonnement », à laquelle échappent les îles Loyauté.

À la veille de la Première Guerre mondiale, 92 % des terres appartiennent aux colons ou à l'administration. Soumis au régime de l'Indigénat (1887), système d'infractions spéciales et de limitation de leur circulation, à l'impôt de capitation (1898), aux « corvées » de type féodal (travail gratuit obligatoire), les Kanak subissent une marginalisation sociale massive qui aboutit, ajoutée aux suites du choc microbien remontant au contact européen, à un recul de leur population de moitié entre 1860 et 1910.

### La révolte de 1878

La double maltraitance, des terres et des hommes, provoque une grande révolte au centre la Grande Terre<sup>64</sup>. En 1877, l'administration a déjà accaparé cent cinquante mille hectares, introduisant de nouvelles cultures et un élevage extensif qui, avec plus de quatre-vingt mille têtes de bétail, empiète constamment sur les cultures vivrières des chefferies. Les conséquences environnementales, sanitaires et sociales se font ressentir, auxquelles s'ajoute la sécheresse. Les chefs se concertent par des circulations de messages de guerre et des négociations secrètes afin d'organiser une attaque de Nouméa et déstabiliser l'entreprise coloniale. Les tribus du centre de la Grande Terre, autour des chefs Atäi (Komalé), Cavio (Nékou), Dionno (Bourail) ou Bouarate (Hienghène), paraissent les plus impliquées, tandis que celles du nord et du sud restent en retrait.

L'assassinat, non prévu par les chefs, de la famille de l'ancien forçat Chêne, qui vivait avec une femme kanak, à Ouaménie le 19 juin 1878 est le déclencheur de la révolte. Dix chefs sont incarcérés en répression. Atäi et ses alliés décident de s'en prendre au grand front de colonisation du centre de l'île, dont La Foa et sa région constituent un point important.

Les 25 et 26 juin, les attaques de gendarmeries, propriétés de colons et stations d'élevage entraînent la mort de quarante Européens. Le fort Teremba sert de refuge et sa garnison repousse les insurgés. Six mois de guérilla s'ensuivent, marqués par une « grande peur » à Nouméa où les cent trente Kanak de la ville sont enfermés au bagne. Les Français créent des régiments bigarrés, composés de colons volontaires, d'Arabes déportés, de libérés et d'anciens communards espérant une remise de peine, de soldats des garnisons présents sur le territoire. La division touche les tribus kanak, puisqu'une partie de

---

<sup>64</sup> À son propos, voir Douset-Leenhardt Roselène, 1978, *Colonialisme et contradictions : Nouvelle-Calédonie, 1878-1978*, Paris, L'Harmattan.

celles de la côte orientale (Canala) rejoint la répression, au cours de laquelle villages et cultures sont incendiés. Même si Ataï parvient à rassembler plus de cinq cents guerriers, il est tué le 1<sup>er</sup> septembre et décapité.

L'insurrection se prolonge jusqu'en janvier 1879, l'arrivée de renforts militaires d'Indochine venant à bout du dernier foyer rebelle, au cap Goulvain. Le bilan est lourd : mille à deux mille Kanak, les chefs insurgés condamnés à mort, mille cinq cents déplacés ou déportés (îles Belep, île des Pins, Lifou...) et deux cents Européens tués, tandis que les terres des tribus rebelles sont prises par l'administration et transformées en concessions.

### La déportation politique

Lors de son arrivée, Marius Julien découvre une colonie marquée par cette récente révolte. Il croise également le chemin des « déportés » qui retournent vers la métropole après une dizaine d'années d'exil. Cette catégorie de déportés politiques en Nouvelle-Calédonie concerne environ cinq mille personnes, essentiellement détenues à l'île des Pins et sur la presqu'île de Ducos, près de Nouméa.

Héritée de la Révolution française, la pratique de la déportation politique se renforce à partir du Second Empire. Au large de Saïgon, l'île de Poulo Condor devient, dès 1862, un mouvoir pour les rebelles à l'invasion française de l'Indochine. La Guyane accueille des opposants depuis le Directoire, qui y avait exilé les derniers partisans de Robespierre. Un siècle plus tard, Dreyfus sera classé dans cette catégorie. Après la Commune de Paris, plus de dix mille condamnations contre des insurgés sont prononcées par des tribunaux de guerre en 1871 et 1872. Parmi eux, plus de quatre mille sont exilés en Nouvelle-Calédonie où vingt convois débarquent, à partir de septembre 1872, ces femmes et ces hommes. Le nouveau pouvoir les juge idéologiquement dangereux et imagine, accessoirement, peupler cette colonie en cours de conquête<sup>65</sup>.

Plus de mille « meneurs », comme Louise Michel, sont incarcérés à Ducos, aux abords de Nouméa, tandis que les autres anciens communards sont installés sur l'île des Pins (Kunié), à une quarantaine de kilomètres au sud de la Grande Terre. Ils ne sont pas astreints aux travaux forcés et se voient attribuer des lopins de terre à défricher, sont engagés dans les commerces

---

65 À ce propos : Baronnet Jean et Chalou Jean, 1987, *Communards en Nouvelle-Calédonie. Histoire de la déportation*, Paris, Mercure de France ; Dauphiné Joël, 2006, *La déportation de Louise Michel. Vérités et légendes*, Paris, Les Indes Savantes ; Grousset Paschal, Jourde Francis et Brissac Henri, 2010, *Le baigne en Nouvelle-Calédonie. L'enfer au paradis (1872-1880)*, Nouméa, Footprint Pacifique.

ou les entreprises de Nouméa. L'évasion spectaculaire du journaliste Henri Rochefort, qui parvient à rallier l'Australie en 1874, durcit les conditions de surveillance de ces condamnés singuliers<sup>66</sup>. Pour sa part, Louise Michel découvre une partie de la culture kanak et prend la défense des révoltés de 1878, au contraire de la plupart des anciens communards. Une grande campagne d'opinion et l'élection à la présidence du premier vrai « républicain », Jules Grévy, aboutissent à l'amnistie de juillet 1880. Les déportés prennent la route du retour vers la France, à l'exception d'une quarantaine d'entre eux, qui font souche dans l'archipel.

Les Kanak furent eux-mêmes les premières victimes de cette pratique. En 1866, le chef Hippolyte de Pouébo, dans l'extrême nord de la Grande Terre, est déplacé vers l'île des Pins. Les premières velléités contre les spoliations foncières s'élèvent dans sa tribu. Après la révolte de 1878, environ six cents Kanak sont déportés sur l'île des Pins et leurs descendants constituent à Kunié l'actuelle tribu de Ouatchia.

Par ailleurs, l'année 1871 n'est pas marquée que par la Commune de Paris. En Kabylie, la domination française se heurte à une grande insurrection. Celle-ci s'élève contre les dépossession foncières menées en Algérie et le refus d'accorder des droits civiques aux autochtones. Après une année de combats, l'arrestation du meneur, El Mokrani, met fin aux troubles. Une centaine d'insurgés kabyles sont condamnés à la déportation politique en Nouvelle-Calédonie. Placés à l'île des Pins, où ils sont assignés au « camp des Arabes », ces hommes n'obtiendront le droit de quitter l'archipel qu'en 1904. Peu d'entre eux tentent alors le retour en Afrique du Nord. La plupart ont en effet rejoint, à la fin de leur peine, les autres Algériens transportés auxquels des concessions étaient attribuées à Nessadiou, au sud de Bourail. Au total, près de deux mille Nord-Africains de confession musulmane sont envoyés en Nouvelle-Calédonie. Ils forment une communauté singulière, au cœur de la Grande Terre, où Marius Julien ne s'est probablement jamais rendu, mais dont il a nécessairement croisé les membres<sup>67</sup> lors de leur séjour au pénitencier dépôt de l'île Nou. Si le site de l'île des Pins est dédié par la suite aux transportés puis aux relégués, l'usage de la déportation politique en Nouvelle-Calédonie perdure avec l'envoi de rebelles tonkinois auteurs d'un attentat à Hanoï en 1914, tandis que des dissidents algériens seront exilés jusqu'en 1921.

<sup>66</sup> Dessens Richard, 2017, *Henri Rochefort, ou la véritable liberté de la presse*, Paris, Dualpha.

<sup>67</sup> Leur liste est présentée dans le catalogue d'exposition suivant : Barbançon Louis-José, Sand Christophe, 2013, *Caledoun. Histoire des Arabes et Berbères de Nouvelle-Calédonie*, Archéologia Pasifika 1, Nouméa, IANCP. Environ quinze mille Néo-Calédoniens sont issus de ce peuplement, aux traces toujours visibles (le « col des Arabes », la mosquée et le cimetière de Nessadiou en sont les plus connues).

## Le peuple des forçats

Dix ans après les débuts de la conquête coloniale, Napoléon III désigne la Nouvelle-Calédonie comme un nouveau lieu de transportation. En 1864 arrive à Nouméa le premier convoi de condamnés, événement qui constitue un tournant majeur dans l'histoire de l'archipel.

Jusqu'en 1897, soixante-quinze convois en provenance de Toulon, Brest ou l'île de Ré accostent dans l'archipel où ils emmènent environ 28 500 hommes et 900 femmes. Trois catégories composent cette population pénale. Les plus nombreux sont les « transportés », auteurs de délits majeurs (meurtres, crimes sexuels, faux-monnayeurs). Les « déportés », opposants politiques essentiellement composés par les communards, sont regroupés près de Nouméa et surtout à l'île des Pins entre 1872 et 1880. Enfin, le durcissement de la loi envers les voleurs et petits délinquants multirécidivistes exile plus de trois mille trois cents « Jean Valjean » à partir de 1885 : ce sont les « relégués ».

Après un voyage dont la durée passe de cinq à deux mois au gré des progrès de la navigation et du percement du canal de Suez, les forçats découvrent un territoire choisi par le pouvoir politique français en raison de son climat jugé doux, de son éloignement extrême de la métropole et sous l'inspiration de la grande colonie pénitentiaire que fut, jusqu'en 1868, l'Australie. Rassemblés dans un premier temps à l'île Nou, ils reçoivent un matricule et une affectation dans l'un des centres pénitentiaires. Divisés en classes, qui indiquent leur degré d'insoumission ou non au régime du bagne, les « chapeaux de paille » forment une main-d'œuvre rentable. Ils sont employés à l'assainissement du site de Nouméa, à la construction de plusieurs de ses édifices, ainsi qu'au développement du réseau routier et ferroviaire. Le développement des activités industrielles engendre les « contrats de chair humaine », mettant jusqu'à deux mille forçats à la disposition des entreprises minières à partir des années 1890, dans des conditions proches de l'esclavage. Il semble que Marius Julien fit partie de ceux-là, selon son poème *Un crime* (n° 29), qu'il situe au camp de la Toumourou en 1889.



Image 11. Pénitencier-dépôt de l'île Nou par Émile Giffault  
(musée Balaguier, La Seyne-sur-Mer)

### Survivre ou mourir au bagne

Les tentatives d'évasion, le travail, les blessures, les relations conflictuelles avec les gardiens, les sanctions et punitions s'apparentant parfois à la torture, l'ennui ou la fabrication d'objets destinés à la vente sous le nom de « camelote », comme les coquillages gravés, constituent le quotidien des forçats.

Les estimations des historiens proposent environ huit mille décès au bagne et sept mille retours vers la France ou départs vers l'Australie et les îles voisines. Restent ceux qui forment la catégorie des « libérés », six mille hommes et femmes ayant accompli leur peine et interdits de séjour en France<sup>68</sup>. Un certain nombre d'entre eux, abîmés par de longues années de détention, en situation très précaire, resteront sans postérité. L'État garde cependant l'objectif de peuplement de la colonie par les libérés définitivement relégués. Outre le système des concessions, plusieurs centaines de mariages sont « organisés » dès 1874 entre certains forçats et des criminelles de droit commun qui évitent ainsi l'enfermement, ou des orphelines embarquées avec les convois. Le « couvent de Bourail », tenu par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, accueille cinq cents femmes jusqu'en 1889.

---

68 Chiffres de Barbançon Louis-José, *L'archipel des forçats*, op. cit., p. 369-372.



Image 12. Bagnards employés dans une carrière, fin XIX<sup>e</sup> siècle  
(ANOM, 8 FI 076 A)

## L'île Nou

Pendant près de quatre décennies, entre 1881 et 1917, Marius Julien effectue sa peine en Nouvelle-Calédonie. Il est très probable que celle-ci se soit entièrement déroulée sur le site principal de la transportation, l'île Nou, à l'exception peut-être d'un « prêt » aux mines de la Toumourou en 1889 (voir *Un crime*, n° 29) et, peut-être, d'un envoi en camp disciplinaire (voir *Le Camp Brun*, n° 42). Condamné à la perpétuité, estimé comme très dangereux et irrécupérable par la justice française, il est placé avec les plus « durs » des forçats.

L'île Nou, couverte d'une végétation basse et parsemée de collines, s'étend sur près de 470 hectares, face au port de Nouméa. Au moment de la création de Port-de-France, en 1854, elle fut nommée « Dubouzet », du nom du marquis Eugène du Bouzet, alors gouverneur des Établissements français d'Océanie (EFO, basés à Tahiti, auxquels l'archipel néo-calédonien est rattaché jusqu'en 1860). Elle est alors déjà la propriété privée d'un négociant et aventurier britannique, installé dans l'île avant la « prise de possession » par la France et considéré comme le premier colon local : James Paddon (1812-1861). Aventurier britannique, né à Portsmouth, aspirant de marine, il participe au commerce du bois de santal, de la bêche-de-mer (ou biche, en français local), et de diverses autres denrées (écailles de tortue, nacre, huile

de coco, cochons). Il établit, dès 1841, des stations dans le sud de Vanuatu, sur l'île des Pins, puis installe son quartier général sur l'île Nou, après en avoir fait l'acquisition auprès du grand chef Kouindo, de Païta.

L'établissement de l'île Nou comporte, en 1855, un magasin, avec deux chambres à coucher, un immense hangar, un four à chaux, une machine à vapeur, une forge, des établis de charpentier et de menuisier, des parcs à bestiaux. Paddon emploie environ quatre-vingts Européens et deux cents Kanak. L'ensemble est prisé des visiteurs européens. Eugène du Bouzet, gouverneur, accorde à Paddon, le 30 mars 1855, la jouissance gratuite de deux cents hectares de terres sur l'île Nou pour y parquer son bétail, pour cinq années, avec promesse de compensations ensuite en cas de reprise par l'administration française. En 1857, Paddon vend son droit de propriété sur l'île à l'administration des Domaines, obtenant en échange quatre mille hectares de terres à culture à Païta, au nord-est de la presqu'île de Nouméa, sur lesquels il fera venir une douzaine de familles immigrées en provenance d'Australie<sup>69</sup>.



Image 13. Le site de l'île Nou au temps du bagne (ANOM, 1P-L187)

L'État se porte acquéreur des lieux, et l'administration pénitentiaire y installe le principal centre pénitentiaire du bagne de Nouvelle-Calédonie. L'île Nou accueille, pendant la majeure durée de leur peine, essentiellement des « transportés », de loin les plus nombreux, aussi appelés « forçats » car

69 Voir Dauphiné Joël, 1995, *op. cit.*

condamnés à des peines de travaux forcés (de huit ans à la perpétuité) pour des crimes de droit commun. Après la promulgation des lois sur la relégation qui concernent les récidivistes de délits mineurs, ces derniers seront envoyés à l'île des Pins, à l'îlot Brun, puis, dans un bagne finissant, seront versés dans la population de l'île Nou. Si les transportés forment le contingent ultra-majoritaire, l'ensemble des « bagnards » ou « chapeaux de paille », tels qu'ils sont surnommés, forme la main-d'œuvre qui sert à l'édification des infrastructures de la colonie : bâtiments officiels ou religieux, routes, système d'approvisionnement en eau, remblai des marécages de Nouméa, exploitation des mines. Les comparaisons avec la situation d'esclave que propose régulièrement le poète ne sont pas dénuées de vérité. Chronologiquement, les bagnes ultramarins et leur main-d'œuvre corvéable à merci ont, avec l'engagisme<sup>70</sup>, pris le relais des traites négrières<sup>71</sup>.

---

70 « Ces nouveaux flux de main-d'œuvre engagée sont dictés par l'expansion coloniale de l'Europe mais également par des conditions socio-économiques difficiles dans les pays d'origine des engagés, lesquelles agissent comme de puissants facteurs de départ. Les travailleurs, majoritairement des hommes, sont recrutés directement par l'administration coloniale ou par des agents d'immigration. Ainsi, des Javanais, des Japonais, des Tonkinois, des Africains, des Malgaches mais surtout des Chinois et des Indiens quittent leur sol natal pour venir travailler, en échange d'un salaire, dans les colonies d'Amérique et de l'océan Indien mais également dans les territoires nouvellement conquis par les puissances impériales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. Entre 1834 et 1920, environ 1 500 000 engagés, dont 85 % d'Indiens, sont envoyés dans les colonies britanniques, un tiers à l'île Maurice, un tiers aux Antilles britanniques, et le reste au Natal. », selon Chaillou-Âtrous Virginie, 2016, « L'engagisme dans les colonies européennes au XIX<sup>e</sup> siècle », *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe*, Labex EHNE. En ligne sur <https://ehne.fr/article/leurope-les-europeens-et-le-monde/travail-et-migrations-forces-dans-les-colonies-europeennes/engagisme-dans-les-colonies-europeennes-au-xixe-siecle>

71 Environ 1,2 million d'esclaves furent amenés d'Afrique occidentale vers les Antilles françaises et la Guyane entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ; environ cent mille bagnards furent transportés vers la Nouvelle-Calédonie et la Guyane entre 1858 et 1938. Voir Grenouilleau Olivier, 2014, *Qu'est-ce que l'esclavage ? Une histoire globale*, Paris, Gallimard et Pierre Michel, 2017, *Le temps des bagnes, 1748-1953*, Paris, Tallandier.

## Les lieux du bagne



Image 14. Vue générale du pénitencier-dépôt de l'île Nou entièrement construit par les forçats



Image 15. Intérieur du camp central de l'île Nou



Image 16. Les ateliers du pénitencier-dépôt de l'île Nou<sup>72</sup>

Grâce au travail d'inventaire commencé par Marcel Pétron et continué jusqu'aux recherches archéologiques récentes, la géographie des lieux du bagne sur l'île Nou est relativement bien connue<sup>73</sup>. De nombreux bâtiments, construits par les forçats, sont concentrés autour du débarcadère. Ce quai de déchargement des marchandises, où les hommes autorisés à travailler à Nouméa embarquent également chaque matin, fait face à l'hôtel du commandant et à la boulangerie. L'école construite pour les enfants du personnel se trouve également à proximité. Les ateliers du bagne et le logement du surveillant principal séparent cette partie sud du corps principal du dépôt : les vingt-sept dortoirs de vingt mètres de longueur chacun, abritant quatre-vingts forçats dans chacun des bâtiments, appelés « cases communes », étaient répartis de part et d'autre d'une longue allée centrale surnommée le « boulevard du crime ».

<sup>72</sup> Images 14 à 17 issues du site *Criminocorpus* : <https://criminocorpus.org/fr/expositions/bagnes/nouvelle-caledonie-le-bagne-oublie/>

<sup>73</sup> Pétron Marcel, 1987, *L'Île Nou : Nouvelle-Calédonie*. Nouméa, Publical.



Image 17. Hôtel du commandant du pénitencier-dépôt



Image 18. Le « boulevard du crime » (A. Hughan, 1877)

Surplombant ce dernier, la caserne des surveillants mariés est proche du quartier cellulaire, où les évadés et sanctionnés pour manquement au règlement sont enfermés pour des peines d'une longueur variable. Une chapelle fut construite au milieu de cet îlot principal du dépôt pénitentiaire, tandis que la « cathédrale », jamais consacrée et transformée en magasin aux vivres, se situe sur une hauteur, plus à l'ouest. De l'autre côté de l'île sont implantés les « jardins de la transportation » dans lesquels les forçats dispensés des

travaux forcés cultivent des plantes médicinales et jusqu'à quinze tonnes par an de fruits et légumes. Plus avant dans l'île fut construit l'hôpital du Marais, tandis que près de la colline du fort Tereka, enceinte militaire d'où l'on surveille l'océan, se trouve la « cabane » qui fait office de phare dans laquelle, isolé, veille durant quatorze années Marius Julien et d'où il signera une quarantaine de poésies<sup>74</sup>.

Enfin, le cimetière du bagne où sont inhumés plusieurs milliers de forçats, morts en cours de peine ou après leur libération mais restés sur l'île Nou, reste difficile à localiser avec précision, telle une ultime page de cette histoire qui ne serait pas encore écrite<sup>75</sup>.

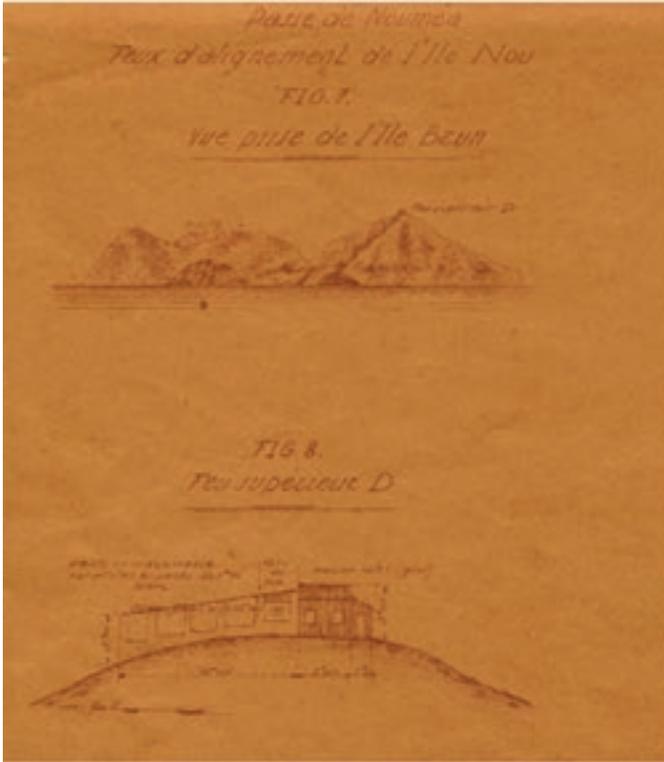


Image 19. Le « phare de Ducros » où veille Marius Julien entre 1903 et 1917 (Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *op. cit.*, p. 114)

74 Ce phare est dit « Ducrot » ou « Ducros » selon les sources. Dans cet ouvrage, nous avons opté pour la seconde graphie.

75 Lagarde Louis, 2019, *Le cimetière du pénitencier-dépôt : rapport d'opération suite à une prospection archéologique sur la zone de Nouville, commune de Nouméa*, rapport réalisé pour le compte de la province Sud, Nouméa, Université de la Nouvelle-Calédonie.

## L'emprise foncière de la Pénitencière

Les Loyauté restent peu touchées, avec deux centres pénitentiaires (Tadine et Xepenehe). L'île des Pins subit d'importants bouleversements (voir *Kunié et le bagne*). Mais la Grande Terre en constitue le lieu essentiel. Outre l'île Nou et Ducos, près de Nouméa, les centres pénitentiaires se sont multipliés (camp Brun, Prony, région de Bourail, Ouaco, Koé, Boulouparis, Diahot). La présence des forçats dans les centres miniers (Thio) ajoute à cette emprise ainsi que les 2 681 concessions accordées aux forçats en fin de peine, en particulier dans la région centrale de La Foa. Même si la moitié d'entre elles furent des échecs, les terres prises aux Kanak sur la côte occidentale ont repoussé ceux-ci dans des réserves.

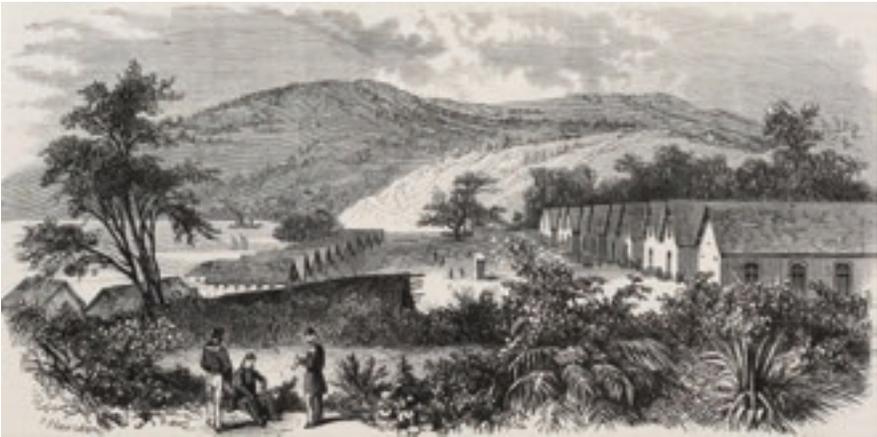


Image 20. Vue du bagne de l'île Nou (*L'Illustration*, numéro du 1<sup>er</sup> août 1868)

## La mauvaise réputation...

La très grande diversité des origines de sa population actuelle caractérise la Nouvelle-Calédonie. À partir des années 1850, les Kanak assistent à l'installation de colons et d'engagés arrivant de tous les continents. Ces mouvements migratoires battent leur plein lors de la présence de Marius Julien sur le territoire. Cumulant le système du doublement de la peine pour les condamnés à moins de huit ans, qui les oblige à résider dans la colonie après leur libération aussi longtemps qu'ils y ont été détenus, celui de la relégation définitive et l'envoi de jeunes femmes « à marier », l'État pense transformer progressivement la colonie pénale en colonie de peuplement. Le modèle australien, un climat plus doux que la Guyane et la population autochtone

moins nombreuse et plus divisée qu'en Algérie laissent penser à une réussite certaine<sup>76</sup>.

Ce ne fut pas le cas. La colonisation par l'apport de population s'avère très fastidieuse. La présence du bagne constitue en elle-même un frein en raison de la crainte que les libérés inspirent et de la mauvaise littérature qui les entoure. Les articles de presse concernant Nouméa évoquent souvent un cloaque empli de criminels à peine repentis. L'éloignement de la métropole qui semble interdire tout retour, les mauvaises expériences liées aux spéculateurs des années 1870 ou encore la révolte de 1878 n'inspirent pas de larges mouvements migratoires de la France vers la Nouvelle-Calédonie.

Pourtant, les incitations des gouverneurs et de l'État se feront nombreuses pour parvenir à augmenter la population européenne de l'archipel. Dès les années 1860, le gouverneur Guillain favorise l'implantation de colons venus de la Réunion afin de développer les plantations de canne à sucre<sup>77</sup>. Des réfugiés d'Alsace-Lorraine et des aventuriers attirés par le développement des mines mettent en place les premières véritables implantations coloniales dans la Grande Terre, en particulier au Nord.

Le gouverneur Paul Feillet accentue le cantonnement des Kanak et parvient à attirer plus d'un millier de métropolitains venus tenter l'aventure de la culture du café. L'absence de capitaux solides, de techniques agricoles adaptées et de main-d'œuvre qualifiée conduit le plus souvent à des échecs. Il en sera de même dans les années 1920 avec les colons venus du Nord de la France pour développer la culture du coton. Cette colonisation rurale se complète avec la politique de concessions, en grande partie autour de Bourail, accordées aux libérés du bagne. Là encore, faute de savoir-faire (les paysans ne sont pas majoritaires parmi les anciens condamnés) ou de bonnes terres, la moitié de ces concessions sont abandonnées. Mille quatre cents d'entre elles, tout de même, seront conservées par les « colons pénaux », et le nombre important d'Arabes, de Kabyles mais aussi d'Italiens ou d'Espagnols condamnés en France limite la notion de colonisation « française ». Au-delà, les travailleurs des mines, originaires du Japon, du Tonkin (Nord Viêt Nam actuel), de Batavia (actuelle Java) ou des Nouvelles-Hébrides (actuel Vanuatu), contribuent également au peuplement de l'archipel<sup>78</sup>. La Grande Terre, autour des centres

76 Sur le peuplement, voir la synthèse de Camille Stéphane, 2016, *La population de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Maison de la Nouvelle-Calédonie.

77 Speedy Karin, 2007, *Colons, créoles et coolies. L'immigration réunionnaise en Nouvelle-Calédonie et le tayo de Saint-Louis*, Paris, L'Harmattan.

78 Dans une abondante bibliographie à ce sujet, voir Adi Catherine, 2014, *Orang kontrak : les engagés ordinaires de Java venus sous contrat en Nouvelle-Calédonie*, Koné, éditions de la province Nord ; Palombo Philippe, 2012, *La présence japonaise en Nouvelle-Calédonie (1890-1960)*, Sarrebrück, éditions

pénitentiaires et miniers, ainsi que des concessions agricoles, concentre la grande majorité de ces flux migratoires.

### Les « colons Feillet »

Parmi les multiples flux qui caractérisent la colonisation « libre » de la Nouvelle-Calédonie, celui des colons attirés par le gouverneur Feillet constitue sans doute l'un des épisodes les plus marquants<sup>79</sup>. Christiane Terrier estime à mille cinq cents personnes l'apport réel de la « migration Feillet », qui s'étale entre 1894 et 1903, soit environ cinq cents familles. Celles-ci ont adhéré à la propagande du gouverneur, dans la lignée des recommandations de Ferry, ayant usé d'articles de journaux, d'affiches et de conférences pour convaincre à la fondation d'une « France australe ». Quinze à vingt-cinq hectares de bonnes terres leur sont promis. Le faible nombre de volontaires possédant le capital de départ de cinq mille francs exigé oblige Feillet à accepter « toutes les bonnes volontés lorsqu'elles avaient fait preuve de leur sincérité ». Cette relative indigence de la majorité des arrivants explique l'échec de la moitié d'entre eux : quelques années plus tard, un quart s'en est retourné en métropole, tandis qu'un autre quart a rejoint Nouméa pour survivre.

La moitié restante, toutefois, pérennise des concessions réparties entre la côte Ouest (60 %) et la côte Est. Environ sept cents « colons Feillet », en 1912, résident toujours en Nouvelle-Calédonie. Cet échec relatif, son autoritarisme et ses mauvaises relations avec les milieux d'affaires font de Feillet l'objet de nombreuses critiques. Quoique maintenu dans son poste, il quitte l'archipel en 1902 et décède un an plus tard. Sans doute malade lors de son départ, la légende selon laquelle il était « mort de déception » courut pendant longtemps.

### L'archipel du nickel

Enfin, l'époque où Marius Julien réside en Nouvelle-Calédonie est marquée par l'émergence de l'industrie métallurgique. En 1884, le député socialiste Cremeaux remet un rapport sur le développement de l'industrie dans les territoires français du Pacifique. Il explique la lenteur de celui-ci par le profil des employés : selon lui, les Kanak et la moitié des forçats libérés présents à Thio, dans le Nord, sont trop souvent absents du lieu de travail, tandis que le

---

universitaires européennes ; Shineberg Dorothy et Atherton Béatrice, 2004, *La main-d'œuvre néo-hébraïde en Nouvelle-Calédonie (1865-1930)*, Nouméa, publication de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 61.

79 Aspect de la colonisation agricole auquel est consacré le travail de Terrier Christiane, 2000, *La colonisation de peuplement libre en Nouvelle-Calédonie (1889-1909)*, thèse de doctorat, Nouméa, université de la Nouvelle-Calédonie.

contingent le plus fiable, constitué par les « Néo-Hébridais », souffre d'une mortalité effrayante. Le député préconise donc un large appel à une nouvelle main-d'œuvre qu'il imagine inépuisable et, sans doute, corvéable à merci : les Asiatiques.

Peu intéressés par la rémunération en numéraire et souvent opposés à l'exploitation de leurs terres, les Kanak restèrent majoritairement en dehors de l'activité minière. La première main-d'œuvre extérieure fut constituée, dès 1867, de travailleurs néo-hébridais, puis à partir de 1878, de bagnards mis à disposition par la Pénitencière dans le cadre des « contrats de chair humaine<sup>80</sup> ».

Les premiers sont souvent engagés de force, dans le cadre des rafles organisées sur les côtes par des marins français ou australiens (le *blackbirding*). Commettant de nombreuses exactions, rarement condamnées, ils obligent les hommes à signer des contrats de trois à cinq ans pour travailler dans les mines néo-calédoniennes. Il faudra attendre 1882 pour que les autorités suspendent leur recrutement, ce qui n'empêchera pas toujours la pratique de perdurer. Les seconds permettent aux entreprises minières, par leurs salaires dérisoires et leur travail forcé, de dégager des bénéfices considérables.

En 1891, le premier convoi indochinois est celui de transportés : 768 hommes du bagne politique de Poulo Condor, au large de Saïgon, dans lequel la France confine les Tonkinois opposés à leur entreprise de colonisation tout juste entamée, rejoignent les 350 bagnards du camp de Thio.

L'année suivante, sous contrats libres, près de six cents travailleurs japonais les rejoignent. Tandis que la Pénitencière retire ses condamnés en 1901 afin d'éteindre les polémiques rapprochant leurs conditions de travail de l'esclavage ; des Annamites, des Indiens et des Javanais les remplacent progressivement à partir de 1903 après avoir été employés dans les plantations de café et de coton. Le « peuple des mines », majoritairement asiatique, se forme. La plupart d'entre eux ne repartiront pas, créant ainsi plusieurs communautés nouvelles qui viennent diversifier le peuplement de l'archipel du nickel. En 1919, ils sont plus de cinq mille.

Mais contrairement aux espoirs des Français, cette main-d'œuvre n'accepte pas docilement les conditions indignes qui leur sont proposées, pas plus que la discipline « de forçat » que les surveillants tentent de leur imposer. Grèves,

---

80 Sur ce thème : Bencivengo Yann, 2014, *Nickel. La naissance de l'industrie calédonienne*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais ; Pitoiset Anne, 2016, *Le nickel en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Maison de la Nouvelle-Calédonie.

plaintes, manifestations, évasions, demandes de rapatriement sont multiples, provoquant des différends diplomatiques avec le Japon...

### La révolte de 1917

Lorsque Marius Julien est libéré, la Nouvelle-Calédonie subit sa dernière grande épidémie de peste et participe à la Première Guerre mondiale à travers l'envoi de plusieurs contingents vers l'Europe pour un total de deux mille engagés<sup>81</sup>. Sur le sol néo-calédonien, la période est marquée par la révolte de 1917. Malgré le bombardement de Papeete par les Allemands en septembre 1914, le conflit motive peu : 5 % des Kanak décident de s'engager. Les recruteurs font pourtant de nombreuses promesses aux recrues kanak : suppression du très contesté impôt de capitation, emploi réservé, citoyenneté, lot de terre accessible en propriété privée...

Le contexte est cependant marqué par de vives tensions. La pénurie se développe et le régime de l'indigénat est durci en 1915. Les Kanak sont réduits à vivre sur moins d'un dixième de leurs terres d'origine sur lequel l'élevage extensif pratiqué par les colons empiète régulièrement. Par ailleurs, si le métissage n'est pas rare, la méfiance et les rumeurs entre communautés restent fortes. Les guerres coutumières entre tribus se sont poursuivies et la pression des Français lors d'une nouvelle vague de recrutement début 1917 constitue le déclencheur de la révolte<sup>82</sup>.

Les hostilités débutent en février, après le passage d'un violent cyclone, par un conflit entre certaines tribus kanak défavorables à l'engagement militaire et celles qui n'y sont pas opposées, à Koniambo. Le 28 avril, après une tentative de conciliation manquée entre le chef Noël de Tiamou et Fourcade, responsable du service des Affaires indigènes, la guerre est véritablement déclenchée. Elle s'étale sur huit mois et concerne successivement trois zones du nord de la Grande Terre, les vallées de Koné, puis de Tipindjé et enfin de Hienghène, dont le chef Bouarate a joué un rôle majeur. Quatre cents soldats, quatre cents auxiliaires kanak engagés aux côtés des Français face à trois cents guerriers « rebelles » sont impliqués. La guérilla, la tactique de la terre brûlée, plusieurs batailles sporadiques, les famines et les épidémies liées au conflit provoquent environ trois cents morts selon A. Muckle. Les incendies

81 Voir Boubin-Boyer Sylvette, 2008, *Révoltes, conflits et guerres mondiales en Nouvelle-Calédonie et dans sa région*, Paris, L'Harmattan, issu de sa thèse de doctorat sur la participation néo-calédonienne aux conflits mondiaux.

82 À propos de laquelle on consultera avec profit Bensa Alban, Goromoedo Kacué Yvon, Muckle Adrian, 2015, *Les sanglots de l'aigle pêcheur : Nouvelle-Calédonie, la guerre kanak de 1917*, Toulouse, Anarchasis ; Muckle Adrian, 2018, *Violences réelles et violences imaginées dans un contexte colonial. Nouvelle-Calédonie, 1917*, Nouméa, Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie.

de fermes et de villages sont nombreux et les déplacements de populations reconfigurent la géographie des tribus du Nord. La capture de Noël, décapité le 18 janvier 1918, met presque un terme aux combats. Un procès s'ensuit : il aboutit à l'exécution de deux rebelles et à la condamnation aux travaux forcés ou à la réclusion de cinquante autres. Les responsabilités de l'administration, qui cherchait à tout prix des soldats, est mise en avant.

Tel fut le contexte dans lequel vécut Marius Julien pendant près de quarante ans, au cours desquels il rédigea la majeure partie de ses poésies.

### III. CORPUS « SANARYEN »

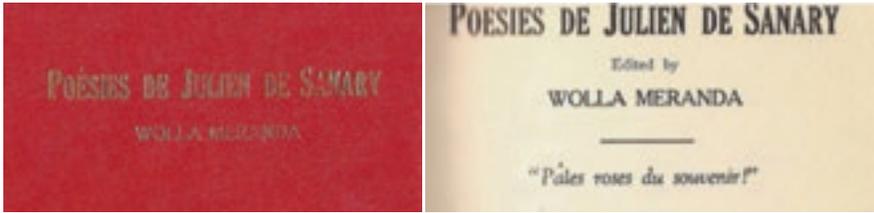
#### Archives de Marius Julien

Son œuvre a d'abord été publiée sous forme de cahiers vendus avec l'art de la débrouille ou, le plus souvent, offerts aux médecins et fonctionnaires de l'administration pénitentiaire bienveillants à son égard. Ce système d'édition fragile aurait pu condamner cette poésie à l'oubli. Ce fut sans doute le cas pour un grand nombre de productions similaires. Cependant, celle de Marius Julien a, heureusement, été conservée dans quelques archives familiales aujourd'hui localisables. Cinq de ces cahiers sont à ce jour connus, et s'ils ont probablement été compilés par le poète lui-même, certaines différences de graphies témoignent soit du vieillissement du forçat, soit du fait que les poèmes ont pu être recopiés par d'autres forçats, à tel point que la paternité de certains poèmes pourrait être discutée. En tout cas, M. Julien n'est véritablement édité qu'à titre posthume en 1931, par les soins de Wolla Meranda. Sa bienfaitrice, devenue une auteure relativement reconnue en Australie, fait éditer deux volumes de près de cent quatre-vingts pages chacun, assorties de quelques notes et d'une postface.

Nous avons choisi de conserver l'organisation de ces deux volumes – qui semble correspondre aux souhaits de Marius Julien lui-même – et d'y insérer les poèmes inédits provenant des carnets selon un principe de cohérence thématique. Nous avons donc pu constituer le présent recueil à partir de sept archives différentes. Les deux volumes édités par Wolla Meranda en constituent la principale articulation : divisés en dix-huit « livres », ces derniers s'avèrent inégaux en volume (de cinq poèmes pour *Le Livre des pleurs* ou *La Guerre* à quarante-sept pour *Mes dernières amours*). Toutefois, ils offrent l'avantage d'avoir été rassemblés par thèmes, autour de moments de vie ou d'émotions ressenties : l'enfance, la jeunesse, les malheurs, les regrets, la solitude, les tourments, le bonheur, la mort, l'amour... Conserver cette architecture permet donc d'aborder cette œuvre avec logique dans l'évolution de celle-ci, tout comme de respecter les souhaits de l'auteur<sup>83</sup>.

---

83 "I, Wolla Meranda, hereby affirm that Marius Julien de Sanary is the author of this book of 'poésies', and that I publish the same by his wish and under his legally given authority" (« Moi, Wolla Meranda, j'affirme par la présente que Marius Julien de Sanary est l'auteur de ce livre de poésies et que je le publie par son vœu et sous son autorité légale »), dans *Poésies de Julien de Sanary*, 1931, vol. I, *Pâles roses du souvenir !*, William Brooks & Co., Sydney, p. 8. Phrase qui laisse entendre que l'ouvrage a été plus ou moins ordonné par l'auteur lui-même mais que la mort en a interrompu la publication par ses propres soins, tâche que reprend à son compte W. Meranda. Dans les recueils publiés en 1931, les poésies ne sont bien sûr qu'exceptionnellement signées. Ainsi, le poème *Ma muse* (vol. 1, p. 103) porte la mention « Marius Julien de Sanary », tandis que *Philosophie* (vol. 1, p. 117) est simplement paraphé « M.J. ».



Images 21 et 22. Couverture et page 6 du premier volume des *Poésies de Julien de Sanary*, édité en 1931

Pour autant, la publication entreprise par Wolla Meranda ne constitue pas une « œuvre complète ». En effet, plusieurs cahiers furent offerts ou vendus par Marius Julien à des membres du personnel pénitentiaire ou à des visiteurs de passage. Cinq ont été identifiés à ce jour, toutefois il demeure très probable que d'autres soient toujours en circulation, ou reposent dans un fonds privé d'archives<sup>84</sup>. Dans ces cahiers, cent dix-huit poésies constituent des doublons ou des variantes de celles contenues dans l'édition de 1931, mais cinquante et une s'avèrent inédites. Nous les avons donc insérées dans les dix-huit livres de 1931 en fonction des thèmes abordés (voir tableau 2). Ces poèmes inédits sont issus, dans l'ordre chronologique :

- d'un cahier d'écolier conservé aux Archives de la Nouvelle-Calédonie et acquis en 2009, désigné dans la suite de cet ouvrage sous l'appellation « cahier ANC<sup>85</sup> »,
- d'un second, propriété du collectionneur néo-calédonien Louis-Georges Viale, désigné dans le reste de l'ouvrage sous l'appellation « cahier LGV<sup>86</sup> »,
- d'un troisième, propriété de madame Mylène Hello, désigné dans la suite de l'ouvrage « cahier Hello<sup>87</sup> »,

84 Ainsi, les poèmes rapportés par Félix Bertrand en 1933, Armand Praviel en 1936 et Robert Bailly en 1966 sont probablement tirés d'autres cahiers manuscrits, toujours aujourd'hui dans le domaine privé.

85 Archives de la Nouvelle-Calédonie (ANC), 1 J-111, composé de trente-sept poèmes, Julien l'avait lui-même intitulé *Poésies inédites*. Deux poèmes de ce volume permettent de circonscrire approximativement la période d'écriture : il s'agit de *Maudit vent !* (n° 63), daté d'octobre 1903, et de *Sur le départ des sœurs* (n° 48), daté du 30 mai 1904.

86 Marius Julien y est l'auteur de vingt-cinq poésies. Ce cahier fut ensuite emprunté à Julien par son ami transporté et poète Antoine Dumail, afin d'être complété entre juin et octobre 1905, puis offert à l'avocat Paul Guiraud de Lévizac. La phase d'écriture par Julien remonte donc aux mois précédant cet emprunt, soit le début de 1905.

87 Ce cahier, le plus conséquent, comporte cinquante-six poésies. Dans le poème *Maman !* (n° 9), Marius Julien dit avoir cinquante-trois ans et dans *Mon âge et mon portrait* (n° 99), cinquante-quatre. L'écriture se situe donc autour d'avril 1913.

- d’un quatrième, remis au docteur Collin lors de sa présence au bague de l’île Nou et mis en ligne par son petit-fils sur le site *Criminocorpus*, donc le « cahier Collin<sup>88</sup> »,
- d’un cinquième, conservé au musée Balaguier (La Seyne-sur-Mer, Var), le « cahier Balaguier<sup>89</sup> ».

Tableau 2

## Emplacements choisis pour les poèmes inédits dans la partie II

Livre	Titre du poème inédit	Source
Ouverture	3. Au lecteur 4. Les Muses	Cahier ANC Cahier LGV
Enfance	10. Envolés 13. Vous m’avez dit 14. Éléonore 16. La Nichée	Cahier LGV Cahier Hello Cahier LGV Cahier ANC
Jeunesse	18. Premières amours 21. Le Pays des misères 27. Quel pays ! 28. À un escroc Fou ! (1 <sup>er</sup> quatrain de « 31. Dans mon cabanon de fous ») 32. Je brise ma lyre 33. Plus de voix 34. À un jeune opportuniste 35. Sur un viveur 36. L’Humanité libre 38. La Queue au père Oignon 39. À l’abus	Cahier ANC Cahier ANC Cahier Hello Cahier Collin Cahier Hello  Cahier ANC Cahier Hello Cahier ANC Cahier ANC Cahier ANC Cahier Collin Cahier Hello

88 Un cahier d’écolier de vingt-deux pages sous le titre *La Satire*, contenant dix-huit poèmes : <https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/doc/952/>. Dans le poème *Las de la vie* (n° 108), l’auteur écrit que : « Le monde est si cruel qu’il ne tiendra pas compte de l’expiation durant trente-cinq ans », soit 1913 si l’on compte sa première condamnation en 1878. Le cahier Hello, qui contient également ce poème, donne le même vers, indiquant la proximité chronologique entre ces deux productions. Enfin, 1913 correspond à la dernière année du séjour de Léon Collin en Nouvelle-Calédonie.

89 Composé de vingt-huit poèmes. Dans la version du poème *Maman !* (n° 9) que le cahier contient, Marius Julien dit avoir « presque soixante ans », ce qui correspond environ aux années 1917-1919. Dans ce volume tardif, on observe une écriture inclinée et laborieuse, très différente de celle, droite et soignée, de Marius Julien. Les poèmes, pourtant signés « M. Julien », sont bien les siens, puisqu’on les retrouve dans d’autres cahiers. Le cahier Balaguier pourrait avoir été recopié par un autre forçat et pieusement conservé. La pratique était alors courante dans les pénitenciers. Par exemple, il existe plusieurs versions manuscrites, recopiées de mains différentes, de l’autobiographie du forçat Jean-Baptiste Delfaut, dit Daufelt.

Livre	Titre du poème inédit	Source
Malheurs	43. La Porte du camp central de l'île Nou	Cahier Collin
	48. Sur le départ des sœurs	Cahier ANC
Pleurs	52. Douleur (variante)	Cahier LGV
	55. Vole vers ma mère	Cahier ANC
Espérance	60. À Monsieur le docteur Après le classement (cinq strophes supplémentaires pour « 61. Merci ! »)	Cahier ANC Cahier ANC
	65. Fier quand même 68. Sur la mort de M. Demans 72. Veille ! 79. Les Orphelines 81. La Rose de l'espoir 82. Un forçat ne doit plus sourire 83. À une amie 84. Le chien pleure 85. Pour 30 centimes 86. Chant 87. Je n'ai plus rien à désirer 88. Dernière lettre 89. Se peut-il ?	Cahier Hello Cahier Hello Cahier LGV Cahier Hello Cahier Hello Cahier Balaguier Cahier Hello Cahier Hello Cahier ANC Cahier ANC Cahier ANC Cahier ANC Cahier LGV Cahier ANC
Misère	97. À M. le Secrétaire général	Cahier Hello
	98. Mon âge et mon portrait	Cahier Hello
	106. Si je vous écoutais	Cahier Collin
	107. Épître contre deux vils mouchards	Cahier Collin
Bonheur	108. Las de la vie	Cahier Collin
	109. Ô courrier 114. C'est un fou	Cahier Hello Cahier ANC
Mes premières amours	La Plainte d'un enfant (les quatrains 6 à 9 complètent « 152. La Mère pour l'enfant »)	Cahier Hello
La Guerre	184. Je n'aime pas l'hiver	Cahier LGV
	189. Ce que nous dit l'humanité	Cahier LGV
	190. Ô mon livre !	Cahier ANC
	191. Les Boërs	Cahier ANC
Mes dernières amours	272. Fleurette	Cahier ANC
L'hiver de la vie	294. À mon frère	Cahier LGV

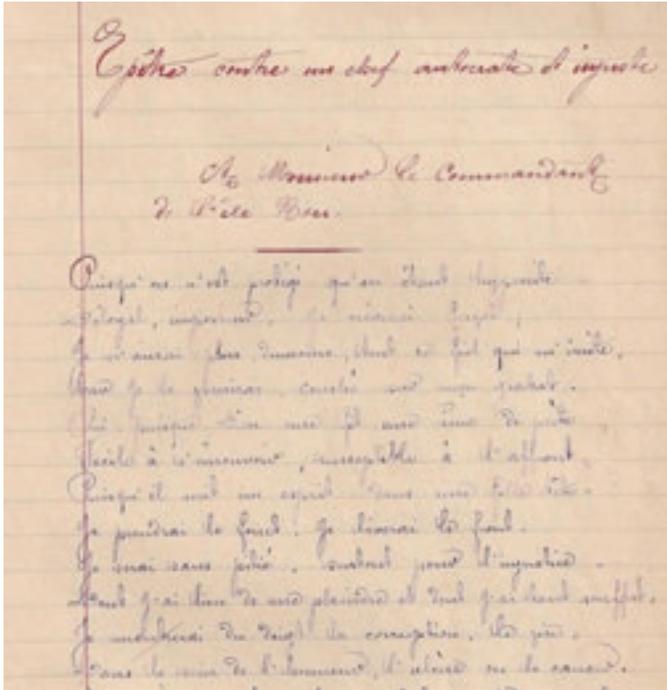


Image 23. « Épître contre un chef autocrate et injuste »  
 extrait du cahier Collin (<https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/doc/952/>)

### Une reconnaissance littéraire en filigrane

Une photographie de Marius Julien publiée par Wolla Meranda au début des recueils du poète montre un homme épuisé, probablement en fin de vie. Il s'éteint à Sunny Corner le 22 février 1929, ce que confirme le registre du cimetière de la commune dans laquelle il est porté en terre<sup>90</sup>. Dès le surlendemain de son décès, un entrefilet paraît dans la rubrique nécrologique du *Lithgow Mercury*, où son état-civil d'origine est mentionné avec précision, le terme de « Sanary » désignant son lieu de naissance. Quatre vers célèbres de l'auteur britannique Samuel Taylor Coleridge, tirés de *La Complainte du vieux marin* (1798), accompagnent le court texte, allusion à son statut reconnu de poète. Ils le présentent comme un homme pieux et bienveillant.

<sup>90</sup> Liste des personnes enterrées à Sunny Corner disponible sur : <http://www.family.joint.net.au/index.php?cid=918&mid=14>. On y retrouve également Wolla Meranda sous le nom de Gertrude Williams, avec son premier mari George et leur fils, mais pas d'autre membre de la famille Poyitt.

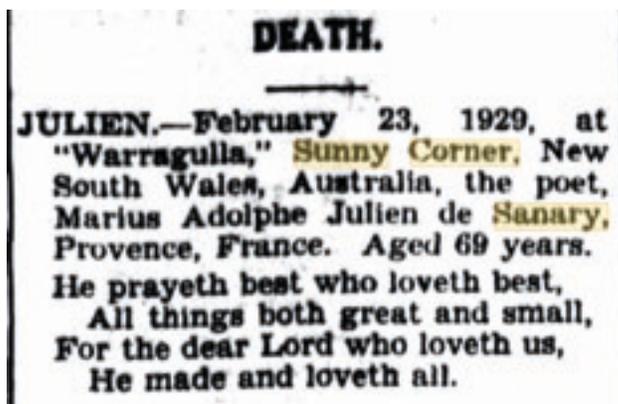


Image 24. Extrait de la rubrique nécrologique du *Lithgow Mercury*, 24 février 1929<sup>91</sup>

L'article publié par le même journal six jours plus tard précise qu'il a succombé à une hémorragie cérébrale, et que la cérémonie en son honneur se déroule dans l'après-midi du 28 février à l'église anglicane de Sunny Corner. Présenté comme « catholique » dans son dossier judiciaire, en 1880, ce lieu choisi pour les funérailles n'implique pas nécessairement que le vieillard ait changé de confession, toutefois il est précisé qu'elle se déroula en ce lieu à sa demande. Cette publication constitue la première tentative de biographie de Marius Julien. En titre, elle évoque la disparition d'un « résident respecté » de Sunny Corner. Si le pseudonyme « Sanary » n'apparaît pas, sa qualité de poète est mentionnée à travers l'évocation de publications dans sa langue natale de même que sa grande culture et son amour de la littérature classique. Son engagement dans la défense des animaux ainsi que la lutte contre les feux de forêt qui détruisent régulièrement le patrimoine naturel des Blue Moutains sont mis en avant. Il semble que ses dernières années se soient déroulées dans la souffrance physique, puisqu'il est précisé qu'il était « perclus en raison de sa santé qui l'empêchait de se battre physiquement contre les incendies ». La première reconstruction de son passé ressort à travers les lignes qui lui sont consacrées quelques jours après sa disparition. Nulle mention du bague et de son passé judiciaire, en revanche quelques lignes elliptiques racontent qu'il « avait vu une grande partie du monde, en suivant l'appel de la mer dans ses jeunes années ». À quoi correspondent ces affirmations ? L'ancien forçat a-t-il réinventé son parcours, gommant ses délits de jeunesse et même son long passé de forçat afin de se faire passer pour un paisible marin à la retraite ? Ou est-ce Wolla Meranda qui livre cette

91 <http://trove.nla.gov.au/newspaper/article/220707345>.

version aux journalistes ? Si cette image n'est pas celle que Marius Julien a laissée, jusqu'à nos jours, en Australie, elle est peut-être à l'origine de certaines légendes persistantes à son propos. Si l'on en croit sa notice sur le site de l'université du Queensland publiée en 2010, il serait un ancien forçat envoyé en Nouvelle-Calédonie en 1871, en tant que déporté politique de la Commune. Bien entendu, l'information est erronée, de plus elle ne recoupe pas sa nécrologie et rattache le poète à une catégorie de bagnards à laquelle il ne peut pas appartenir en raison de son âge. Là encore, l'interrogation reste forte sur la source de cette donnée<sup>92</sup>.

Une pierre tombale, avec une épitaphe en langue française, est dressée dans le cimetière de Sunny Corner, qui se trouve en pleine forêt<sup>93</sup>. L'épitaphe, agrémentée de fleurs dont les lauriers et la pensée qui rappellent les tatouages que Marius Julien arborait sur ses bras, indique ses lieux de naissance et de mort avant de conclure sur une envolée poétique conforme à ses vœux<sup>94</sup> : « Julien avait des ailes. Il s'est envolé à l'au-delà. » La métaphore des oiseaux, auxquels il consacra tant de poésies et dont la défense était l'un des engagements partagés avec Wolla Meranda, évoque également le refuge mental que constitua sans nul doute pour lui la création poétique durant les décennies de détention sur l'île Nou.



Images 25 et 26. Pierre tombale de M. Julien (Sunny Corner Cemetery, New South Wales, photographies de Margaret Hardwick)<sup>95</sup>

92 Consultable sur la page : <https://www.austlit.edu.au/austlit/page/A97192>.

93 Ce chapitre doit beaucoup au travail de recherche et de contacts effectué par Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *op. cit.*, en particulier p. 15-16 du mémoire et p. 106-107 des annexes.

94 Voir le poème *L'Amour et la Mort* (n° 327), du livre *L'Été éternel*, qui se termine par les deux vers suivants : « Déposez sur ma tombe un bouquet d'immortelles, avec ces simples mots : Julien avait des ailes. »

95 Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *op. cit.*, p. 105-106.

Sur l'autre face gravée de la pierre tombale, Wolla Meranda souligne l'amour du poète pour les fleurs et ajoute un extrait d'un texte tiré du *Cantique des Cantiques*. Il s'agit de la fin du chant dit de Salomon, provenant de la *King James Bible*<sup>96</sup>.

La mention « Julien avait des ailes » renvoie bien sûr au nom de plume « Julien de Sanary ». Identifié pour la première fois dans le cahier Hello (daté de 1913), ce pseudonyme semble avoir constitué un choix tardif puisque tous les autres poèmes manuscrits signés portent la mention « M. Julien ». Il reste d'ailleurs toujours « Marius Julien » dans la rubrique nécrologique que lui consacre le *Lithgow Mercury* du 28 février 1929<sup>97</sup>.

Deux ans plus tard, un éditeur de Sydney, William Brooks & Co, accepte de diffuser 279 poésies en langue française, ordonnancées en dix-huit livres thématiques, répartis en deux volumes. Ces derniers constituent la part majeure de l'œuvre, avec un total de trois cent soixante pages précédées d'une introduction et conclues par un épilogue, tous les deux mis en vers. Toujours consultables à la National Library of Australia (Canberra), qui en conserve deux exemplaires, nous ne savons pas de quelle manière ces ouvrages soignés sont parvenus en France<sup>98</sup>. Si quelques auteurs semblent les avoir eus en leur possession, certaines informations relatives au poète se sont transmises selon des chemins qui échappent encore à l'historien<sup>99</sup>. Quatre ans après le décès de l'ancien forçat, un premier article paraît dans la *Revue des Pays d'Oc*, qui inspire largement celui d'A. Praviel en 1936. Son existence, retracée dans l'honorable rubrique « Lettres, sciences et arts » du quotidien orléanais, est toutefois affublée du qualificatif « Histoires bizarres ». Associé au titre, ce chapeau sous-entend l'impossible alliance entre l'état de forçat et celui de poète. Dans son article, Praviel entremêle les faits vérifiés, comme l'état-civil, ceux qui ne peuvent l'être, telle la rencontre avec Wolla Meranda, et ceux qui semblent purement imaginaires : son grand-père César dans la mêlée du dernier carré de Waterloo<sup>100</sup>, son séjour en Asie à l'âge de seize

96 *Cantique des Cantiques*, Chant de Salomon, chapitre 2. Les versets 16 et 17 donnent, dans la Bible Louis Segond : « 16 Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui; Il fait paître son troupeau parmi les lis. Avant que le jour se rafraîchisse, Et que les ombres fuient, Reviens !... sois semblable, mon bien-aimé, À la gazelle ou au faon des biches, Sur les montagnes qui nous séparent », ce qui semble indiquer des relations très fortes entre W. Meranda et M. Julien. 17

97 Consultable sur le site de la National Library of Australia sur le lien : <http://trove.nla.gov.au/newspaper/article/220707345>.

98 Julien de Sanary ne fait pas partie des auteurs dont l'œuvre est déposée à la Bibliothèque Nationale de France, l'ouvrage n'est pas non plus connu dans le Var ou dans sa commune d'origine.

99 Bertrand Félix, 1933, « Julien de Sanary », *Revue des Pays d'Oc*, n° 3 ; Praviel Armand, 1936, « Le forçat poète », *Journal du Loiret* du 17 février, p. 4 (en ligne : <http://aurelia.orleans.fr/>) ; Bailly Robert, 1966, « Julien de Sanary, le poète bagnard (1859-1929) », *Bulletin de l'Académie du Var*, vol. 134, p. 134-140.

100 César avait vingt ans en 1815, toutefois il ne figure pas dans la base recensant les soldats de la garde

ans, un vol de bracelet pour une jeune fille convoitée, une bagarre avec un officier qui lui vaut la perpétuité ou encore l'assassinat d'un surveillant du bagne qui lui vaudrait la peine capitale à laquelle il échappe en se faisant passer pour fou, etc. L'article de Praviel et les précisions de Bertrand expliquent leur source : les recueils des poésies publiés par W. Meranda, qualifiés par le premier comme une « autobiographie en vers ». Il porte à leur égard des appréciations peu amènes, tout en soulignant les inspirations hugoliennes et parnassiennes et en proposant de retenir comme leçon essentielle du parcours de M. Julien que la poésie peut sauver un homme « au milieu des pires déchéances ». À noter, dès lors, que le poète est devenu définitivement Julien de Sanary sous la plume de ceux qui l'évoquent, reprenant ainsi le titre des recueils édités par Meranda.

Trente ans plus tard, R. Bailly propose une conférence à son propos aux membres de l'Académie du Var, dont un résumé occupe sept pages de son bulletin l'année suivante. L'auteur reprend en grande partie les articles précédents, avec les mêmes approximations quant aux dates et aux événements, et a sans doute également compulsé les *Fleurs du souvenir*. Cependant, il signale que l'université de Newcastle, en Australie, fait partie de « tous ceux qui s'intéressèrent à l'œuvre poétique de Julien », suggérant qu'il fit l'objet d'études ou de recherches. En effet, deux ans auparavant, Marc Caillot avait entrepris une recherche sur Julien de Sanary. Apparemment à court de sources, le jeune enseignant (et étudiant) fit paraître une demande d'aide dans le *Sydney Morning Herald* du 20 janvier 1964, dont la formulation s'avère intéressante à plus d'un titre. En effet, la première phrase suggère l'oubli dont Marius Julien est victime localement : « *Does anyone remember Julien de Sanary, who died at Sunny Corner, NSW, in 1929*<sup>101</sup> ? »

L'article explique ensuite que Caillot, qui enseigne le français à l'école de garçons de Newcastle, débute une thèse sur le poète. Le journal australien précise que M. Julien fut exilé en Nouvelle-Calédonie puis, après sa libération, était venu s'installer en Australie. Caillot mentionne les recueils de Wolla Meranda, disparue une dizaine d'années auparavant, comme étant sa principale source, et en cherche de nouvelles. Il est impossible de savoir si des réponses lui parvinrent, toutefois l'enseignant français ne semble pas avoir achevé son travail<sup>102</sup>. L'appel dans la presse australienne de 1964 marque une

---

impériale, qui forma le fameux « dernier carré » autour de Napoléon (voir les registres matricules mis en ligne sur le site dédié du ministère de la Défense, <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>).

101 « Y a-t-il quelqu'un qui se rappelle Julien de Sanary, qui est mort à Sunny Corner, dans la Nouvelle-Galles du Sud, en 1929 ? »

102 Selon sa page d'auteur, Caillot a ensuite obtenu un diplôme de droit international puis fut employé auprès de diverses agences de l'ONU avant de se retirer dans sa région d'origine et de consacrer sa

inflexion quant à l'image de Marius Julien dans ce pays, car son ancien état de forçat est enfin signalé.

L'intérêt de l'article de R. Bailly tient dans son lien personnel avec le poète : il affirme que son père avait acquis d'un marin, à Dunkerque, en 1912, un cahier de poèmes de M. Julien intitulé *les Muses de la souffrance* dont il publie trois extraits. L'un d'entre eux, *Le poète dit adieu à son chien*<sup>103</sup> (n° 2), ne se retrouve dans aucun autre des documents rassemblés pour le présent ouvrage, confirmant l'existence de ce cahier d'inédits. Cette affirmation de l'historien provençal s'inscrit dans la tradition de la « camelote » et de la circulation au niveau mondial des œuvres artistiques des bagnards.

Après une mise en sommeil apparente de près d'un demi-siècle, la mémoire de Julien de Sanary surgit à nouveau au début du XXI<sup>e</sup> siècle par la mise en valeur de deux cahiers de poésies inédites, à la faveur de l'intérêt suscité par le baigne néo-calédonien. Dominique Jouve, entrée en contact avec Mylène Hello, propriétaire d'un cahier, en propose l'étude à Aurélia Rabah Ben Aïssa dans le cadre d'un travail de master. Il s'agit de la première enquête approfondie et scientifique sur les origines et le parcours du forçat poète, qui nous a permis de bénéficier d'un nombre important de sources et de pistes. Notre dette à son égard doit être ici soulignée. Dans le travail de d'A. Rabah Ben Aïssa, la récurrence des thèmes est expliquée à partir d'une description des conditions de vie au baigne de Nouvelle-Calédonie mais surtout, d'une étude minutieuse de la trajectoire de Marius Adolphe Julien.

C'est dans le cadre de son master 2 qu'A. Rabah Ben Aïssa<sup>104</sup> va procéder à une première retranscription des poèmes publiés à titre posthume en deux volumes en Australie et éclairer de manière précise le vécu du poète en tant que gardien du phare de l'île Nou, puis les années passées à Sunny Corner auprès de Wolla Meranda. Véritable enquête d'identification socio-historique, cette étude pionnière répondait à une demande particulière de l'espace public de la Nouvelle-Calédonie travaillé, depuis la signature de l'accord de Nouméa en 1998, par des recherches<sup>105</sup> et des formulations identitaires arti-

---

retraite à l'écriture de romans dont le dernier, *À nos ancêtres les Gaulois*, se déroule partiellement en Australie et fut publié aux éditions La Bruyère en 2012 (voir sa présentation : [http://www.vivre-achalon.com/lire\\_CHALON](http://www.vivre-achalon.com/lire_CHALON)).

103 Retranscrits à la fin du chapitre « Avant le baigne ». Les deux autres poèmes sont *Dolor* (n° 31) et *Dèche noire*.

104 Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *Étude et transcription de la poésie de Marius Adolphe Jullien*, mémoire de master 2, université de la Nouvelle-Calédonie.

105 La publication en 2003 de *L'archipel des forçats* par l'historien Louis-José Barbançon inaugure de nouveaux types de rapports avec la mémoire pénitentiaire en Nouvelle-Calédonie. Liée à la colonisation pénale par son histoire familiale (tout comme Louis-José Barbançon), A. Rabah Ben Aïssa témoigne, par son travail de recherche, et répond à cette demande sociale d'éclairage autour de cette période.

culées autour de la colonisation pénale. Les travaux d’A. Rabah Ben Aïssa ont mis en évidence la nécessité et la possibilité d’appréhender l’expression littéraire – la poésie en particulier – comme témoignage et document historique.

En octobre 2015, Philippe Collin publie sur le site *Criminocorpus*, spécialisé dans l’histoire de la criminalité et de la justice, le cahier hérité de son grand-père Léon Collin, médecin au bagne<sup>106</sup>. Les carnets de recherche publiés<sup>107</sup> en ligne par Philippe Collin sont la seconde contribution majeure aux études sanaryennes. La numérisation du cahier de poèmes acquis par son aïeul, médecin colonial affecté à Nouméa de 1910 à 1913 a permis de mettre en évidence un contexte d’écriture et un patrimoine littéraire singulier. La mise en ligne est accompagnée d’un article biographique, où Marius Julien partage la vedette avec un autre poète bagnard de l’île Nou, Julien Lespès. L’auteur tente de comprendre les ressorts de la « survie par l’écriture ». En dernier lieu, en 2018 et 2019, l’historienne australienne B. Neilson propose une analyse thématique des poésies publiées par W. Meranda, tout en complétant les connaissances biographiques sur cette dernière.

La genèse, tout comme la conservation des trois cents poèmes, tiennent d’une sorte de miracle. Ils témoignent d’un effort d’humanisation au cœur d’un dispositif pensé pour broyer les hommes. Les « transportés » comme Marius Julien n’ont aucune promesse de réhabilitation : l’exil, la captivité, les sanctions et le travail harassant s’allient pour éteindre définitivement les tempéraments les plus impétueux. Toute la valeur historique et anthropologique de ces poèmes se trouve dans cet effort de dignité ainsi que dans le témoignage documentaire que représentent ces pages de poésie. Pour B. Neilson, les conditions de publication des poésies de M. Julien sont également révélatrices de complexités socio-historiques :

« La relation entre Sanary et Meranda est beaucoup plus qu’une histoire isolée de souffrance et d’altruisme. Les dynamiques de leur relation font, plus largement, écho aux relations entre l’Australie et la Nouvelle-Calédonie à l’ère du bagne. Les historiens ont beaucoup à apprendre sur la manière dont le colonialisme de peuplement s’est construit à travers l’étude des interactions trans-coloniales/trans-impériales<sup>108</sup>. »

106 Disponible sur le lien : <https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/doc/952/>. Voir les précisions dans « Médecins du bagne ».

107 <https://criminocorpus.hypotheses.org/10490>

108 Neilson Briony, 2019, “Convict Suffering and Salvation in New Caledonia and Australia: The Life and Writing of French Bagnard-Poet Julien de Sanary”, *The French Australian Review*, 65, p. 43 : “The relationship between Sanary and Meranda can be read as something more than just an isolated story of suffering and altruism. The dynamics of their relationship echoed the broader relationship between Australia and New Caledonia in the era of the bagne. Historians have much to learn about the ways in which settler colonialism was constructed through the study of trans-colonial/trans-imperial interactions.” Voir également son article précédent : “Settling Scores in New Caledonia and Australia :

Cette analyse suggère que les poèmes célébrant la bonté de Meranda et la quiétude des paysages de Sunny Corner ne relèvent pas seulement d'une expérience de rédemption et de félicité, mais révèlent également un imaginaire largement partagé d'une Nouvelle-Calédonie vécue comme un échec colonial face à une Australie, symbole de réussite.

Dans le prolongement de ces études, notre travail entend contribuer à une meilleure connaissance de la Nouvelle-Calédonie dans la mesure où, par sa poésie, Marius Julien restitue la réalité d'un lieu fondateur. En croisant les méthodes de l'historiographie, de l'archéologie et de l'analyse littéraire, nous mettons en lumière l'une des sources de la littérature de la Nouvelle-Calédonie, qui puisent à la fois dans l'oralité kanak, le trauma colonial (exil, en/déracinement et accaparement des terres) et l'expérience pénale<sup>109</sup> (sa violence, ses silences et ses tabous). Marius Julien, dit Julien de Sanary, fut peut-être sauvé de la déraison ou du suicide par l'intensité de sa vie intérieure et de sa production artistique. Elles préservèrent son corps et son esprit durant quatre décennies. Il semble que, près d'un siècle après sa disparition, elles permettent également de préserver sa mémoire.

---

French Conviction and Settler Legitimacy”, *Australian Journal of Politics and History*, vol. 64, n° 3, 2018, p. 391-406.

109 Petit-Quencez, Blandine, « L'histoire du patrimoine lié au bagne en Nouvelle-Calédonie, du non-dit à l'affirmation identitaire », *Criminocorpus/Revue d'Histoire Pénitentiaire*, Volume 11 : « Patrimoine et architecture carcérale », 24 juin 2016. <https://criminocorpus.hypotheses.org/18816>

DEUXIÈME PARTIE

POÉSIES DE  
MARIUS JULIEN « DE SANARY »



## Conventions d'écriture et fidélité au manuscrit

Regrouper à la fois des cahiers manuscrits de Marius Julien (où des versions légèrement différentes des mêmes poèmes existent) et les volumes édités par Wolla Meranda en Australie en 1931 a soulevé des problèmes d'ordre ortho-typographique.

Idéalement, une étude historique sur un manuscrit aurait imposé qu'on ne touche pas au texte original, ni en termes d'orthographe, ni en termes de ponctuation, ni même en ce qui concerne les règles typographiques choisies par l'auteur (emploi des majuscules par exemple).

En réalité, dans le cas de cette étude, Marius Julien, sur deux versions du même poème, choisit ou non de capitaliser l'initiale d'un mot. L'édition de Wolla Meranda (dont on peut douter qu'elle est forcément fidèle aux choix de l'auteur en ce qui concerne les règles ortho-typographiques), témoigne de spécificités typiquement britanniques : les majuscules ne sont jamais accentuées, les signes de ponctuation ne sont jamais précédés d'un espace, etc.

Aussi, par souci d'homogénéiser l'ensemble de notre ouvrage, nous avons pris la décision d'amender le texte original de Marius Julien de la manière suivante :

- les fautes d'orthographe évidentes, sans impact sur le vers ou le sens, ont été corrigées ;
- les majuscules ont été accentuées si nécessaire ;
- les titres de poèmes, comme les titres d'autres œuvres littéraires citées dans le texte ou en note, ont été amendés pour répondre aux exigences des normes typographiques<sup>110</sup>.

En revanche, par souci de fidélité à la pensée de l'auteur, nous avons opté pour le maintien :

- des vers faux (vers de onze ou treize pieds par exemple, assez fréquents) ;
- de la ponctuation d'origine, même si elle peut être curieuse, car celle-ci traduit la scansion du vers voulue par le poète ;
- de fautes d'orthographe qui permettent la rime graphique (*zéphir / soupir* plutôt que la version corrigée *zéphire / soupir* par exemple), puisqu'il s'agit ici de licences personnelles ;
- de certaines élisions fausses, après *lorsque*, *puisque* ou *entre* : l'élision empêche un hiatus involontaire et force le lecteur vers l'alexandrin, et la conservation de ces marques de rigueur de Marius Julien nous a semblé intéressante à conserver ;

---

110 *Lexique des règles typographiques de l'Imprimerie nationale*, p. 168-169 en particulier.

– de certaines fautes de retranscription dans l'édition de Wolla Meranda, quand le sens ne permettait pas de trancher (*qu'il vous rendre* a été conservé puisque la véritable version peut être *qu'il vous rende* ou *qu'il vous rendra*, toutes deux faisant sens grammaticalement<sup>111</sup>) ;

Dans tous ces cas, un renvoi en note a été ajouté pour faciliter la compréhension.

Au final, cette décision mixte, entre édition littéraire dans laquelle tout défaut serait corrigé et édition historique dans laquelle rien n'aurait été retouché, nous a paru à la fois garante d'un confort de lecture pour le public, et plus adéquate à la confrontation de plusieurs réécritures manuscrites et de deux éditions anglo-saxonnes à compte d'auteur. Enfin, elle permet, par le traitement normé de sa production, la reconnaissance littéraire de Marius Julien.

---

111 Voir le poème *Le Jour de l'An* (n° 246), dans le livre XV, *Mes dernières amours*.

# OUVERTURE

## 3. AU LECTEUR

Ma voix vibre, mon sein frissonne,  
Et ma muse a de doux accents.  
Lecteur, ne me fais pas l'aumône,  
Prends ce cahier et lis mes chants<sup>112</sup>.

S'ils te plaisent que ta main donne  
Mais qu'elle donne par le cœur ;  
Car je refuse toute aumône  
Et veux le prix de mon labeur.

Je sais qu'il faut peiner pour vivre  
Sans cela rien, assurément.  
Sois raisonnable et prends ce livre :  
Le poète a besoin d'argent<sup>113</sup>.

M. Julien

## 4. LES MUSES

Je suis le poète vulgaire  
Que la douleur vient inspirer  
Au fond d'un baigne où la misère  
Fait bien moins rire que pleurer<sup>114</sup>.

M. Julien

---

112 Poème inédit et signé extrait du cahier ANC.

113 Cette brève introduction confirme le fait que les poèmes de M. Julien écrits au baigne sont destinés à être vendus et entrent dans le cadre de la débrouille des forçats, au même titre que les aquarelles, les cocos ou les coquillages gravés. La lecture de ce cahier suppose qu'il le destine plutôt aux médecins, en particulier Lenoir, qui semble friand de ses inspirations.

114 Ce court poème est une petite composition inédite, placée en *incipit* du cahier LGV.

## 5. PÂLES ROSES

C'est toujours aux instants moroses,  
Qu'exhalant un triste soupir,  
Mon cœur vous effeuille, ô mes roses,  
Pâles roses du souvenir !

Vous lui rappelez tant de choses !  
Ah ! Que ne puis-je rajeunir !  
De trente ans au moins, pâles roses,  
Pâles roses du souvenir !

Pourquoi donc êtes-vous écloses  
Quand s'est brisé mon avenir ?  
Pourquoi naquîtes-vous, ô roses,  
Pâles roses du souvenir ?

Dans mon âme je vous ai closes :  
Son souffle peut-il vous flétrir ?  
Parlez-lui tout bas, pâles roses,  
Pâles roses du souvenir !

Grand phare de l'île Nou<sup>115</sup>

---

115 Ce poème constitue l'*incipit* du premier volume des poésies de Marius Julien publié par Wolla Meranda en 1931. Il figure également dans le cahier Balaguier et dans le cahier Hello, où il est même situé.

# LIVRE I. LE LIVRE DE L'ENFANCE

## 6. DON D'APOLLON

Apollon, en naissant<sup>116</sup>, me fit don d'une lyre,  
Les neuf sœurs<sup>117</sup> fredonnaient auprès de mon berceau ;  
Mais les Parques avaient un sinistre sourire ;  
Lachésis<sup>118</sup> ricanait en tournant son fuseau<sup>119</sup>.

Le Destin me guettait, implacable et sévère,  
Il cherchait une proie, et, pendant mon sommeil,  
Trompant l'œil vigilant de l'ange tutélaire,  
Fit un signe fatal sur mon beau front vermeil.

La Douleur, aussitôt, me fit subir l'étreinte,  
Le bonheur<sup>120</sup> disparut, et, ma mère entendit  
Mes cris désespérés où se mêlait la plainte ;  
Et dans l'ombre, une voix qui murmurait : « Maudit !<sup>121</sup> »

Grand Phare de l'île Nou<sup>122</sup>

---

116 Comprendre ici : « à ma naissance ».

117 Les « neuf sœurs » désignent ici les Muses, filles de Zeus et de Mnémosyne (la mémoire). Responsables chacune d'un domaine précis de la création littéraire et artistique, elles assurent le lien entre le dieu et le poète.

118 Lachésis est l'une des trois Moires grecques, avec Atropos et Clotho. Divinités du destin, elles correspondent aux Parques romaines.

119 Apollon est un dieu grec (et romain), notamment du chant, de la musique et de la poésie. Il est ainsi souvent représenté avec une lyre, un de ses principaux attributs.

120 La version de ce poème dans le cahier Hello place une majuscule à « Bonheur ».

121 Cette vision d'une damnation dès la naissance est à rapprocher de cette réflexion de Francis Carco, écrivain né à Nouméa : « D'où me vient ce goût de la crapule ? Pourquoi n'ai-je presque jamais éprouvé, à son contact, la répulsion qu'elle devrait normalement m'inspirer ? Même à présent, je ne peux guère attribuer cette tendance qu'au hasard qui m'a fait naître à la Nouvelle-Calédonie, près du baigne. Pourtant, ces misérables constituent l'élément le plus décourageant qui soit. En vain soutiennent-ils que la chance les a trahis, paresse, ivrognerie, bestialité, mensonge sont depuis si longtemps enracinés au fond de leurs âmes qu'ils nous trompent et s'abusent eux-mêmes en assurant qu'ils seraient devenus d'autres hommes si le destin l'avait voulu. Ce n'est pas vrai. Ils sont nés monstres. » Carco Francis, 1957, *Rendez-vous avec moi-même*, Paris, Albin Michel, p. 47-48.

122 L'écriture de ce poème est située grâce à la version conservée dans le cahier Hello.

## 7. L'ENFANT

L'enfant a le parfum des anges  
Et le gai babil de l'oiseau ;  
On sent des pulsations étranges  
Quand on effleure son berceau.  
Comme il est mignon dans ses langes !  
Que son regard est pur et beau !  
L'enfant a le parfum des anges  
Et le gai babil de l'oiseau.

L'enfant dort la bouche mi-close,  
Offrant ses lèvres de carmin<sup>123</sup> ;  
On voit briller, quand il repose,  
Sur son front, un rayon divin.  
On lui fait une apothéose  
Quand il s'éveille le matin.  
L'enfant dont<sup>124</sup> la bouche est mi-close,  
Offrant ses lèvres de carmin.

L'enfant nous offre tous les charmes,  
Et nous réserve les douleurs ;  
Que d'angoisses et que d'alarmes  
Ne fait-il naître dans nos cœurs !  
Quand il s'envole, oh ! que de larmes  
On répand y portant des fleurs !  
L'enfant nous offre tous les charmes  
Et nous réserve les douleurs.

Tous les petits enfants sont beaux,  
Mais, comme les fleurs, ils sont frères ;  
Dieu leur donna, comme aux oiseaux,  
Hélas ! Il leur donna des ailes<sup>125</sup> !

Grand Phare<sup>126</sup>

---

123 Le carmin est un pigment connu depuis l'Antiquité, de couleur rouge, provenant d'une cochenille. Par métonymie, le mot désigne un rouge profond.

124 La version du même poème dans le cahier Hello donne « L'enfant dort la bouche mi-close », ce qui semble plus cohérent, car cela maintient l'épiphore à chaque strophe.

125 Cette strophe est quasi identique à celle qui clôt le poème inédit *Éléonore* (n° 14), que nous avons placé plus bas dans le même livre.

126 L'écriture est située grâce au cahier Hello.

## 8. DOUCE CHOSE

Ah ! Que le souvenir est une douce chose !  
 Il me rappelle à chaque instant  
 Les heures de ma vie et la chambrette rose  
 Où je dormais étant enfant.

Je vois le lit moelleux et blanc de l'innocence  
 Les rideaux, couleur bleu d'azur,  
 J'entrevois le berceau de ma plus tendre enfance  
 Où le sommeil était si pur.

Hélas, tout est vivant dans ma faible mémoire  
 Comme si j'étais rajeuni,  
 Je vois, pendant au mur, le crucifix d'ivoire,  
 Le rameau d'olivier<sup>127</sup> béni.

J'entends près du foyer l'aïeule vénérée  
 Avec amour parler du ciel.  
 Et je sens la pression d'une mère adorée  
 Dont les baisers étaient de miel !

Je crois être à ce temps, où, partant pour l'école,  
 Mon frère me tenant la main,  
 Je m'en allais joyeux, mes livres sur l'épaule,  
 Butinant les fleurs du chemin.  
 Certes, le souvenir est une douce chose,  
 Il me rappelle, à tout instant,  
 Le bonheur envolé, la chambre aujourd'hui close,  
 Et la mère que j'aimais tant<sup>128</sup> !

M. Julien<sup>129</sup>

127 Le rameau d'olivier n'est pas ici le symbole de paix utilisé depuis l'Antiquité. Il s'agit du rameau utilisé lors du dimanche des Rameaux, qui célèbre l'entrée de Jésus dans Jérusalem et le début de la Semaine Sainte. L'olivier est la plante traditionnellement utilisée en Provence pour ces célébrations, ce qui marque bien l'origine méridionale de Marius Julien.

128 Le thème de la mère disparue, s'il est très présent chez M. Julien, se retrouve également chez un autre forçat du bagne néo-calédonien, Auguste Muller. Ainsi, dans ce poème dédié à la mort d'un enfant : « Cet ange, c'est ma mère... Ah, combien aujourd'hui Qui sont nés dans la crèche et n'ont pas, comme lui, À l'aube en s'éveillant, les baisers d'une mère ! » Maniquant Michèle (éd.), 2004, *Poèmes de la « Nouvelle » : terre d'exil et de bagne : anthologie*, Nouméa, L'Herbier de Feu, p. 18.

129 La signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier LGV.

## 9. MAMAN !

J'ai plus de cinquante ans<sup>130</sup>, et toujours me rappelle  
Ce mot, qu'un frais bambin, en zézayant épelle  
Dans un charmant babil, tel qu'un petit oiseau.  
En est-il un plus doux, plus vibrant, plus sonore ?  
Ah ! Que ne puis-je, ô Dieu, le répéter encore  
Imprégné des parfums de l'innocent berceau !...

Maman !... Ah ! Quel concert ! Oh ! Quelle poésie  
Prodiguant tout son miel, toute son ambroisie,  
Lorsqu'un petit enfant le gazouille au réveil !...  
Dans un palais de marbre ou dans un réduit sombre,  
Aussitôt que ce mot a résonné dans l'ombre,  
On se sent pénétré d'un rayon de soleil !

J'y pense chaque soir, toujours à la même heure,  
À l'heure où l'océan dort<sup>131</sup>, où mon sein saigne et pleure,  
Où mon esprit rêveur effeuille le passé ;  
Et je verse des pleurs amers dans le silence,  
Car la mienne mourut dès ma plus tendre enfance<sup>132</sup>  
J'ai dit souvent ce mot, mais hélas ! pas assez<sup>133</sup> !...

Grand Phare<sup>134</sup>

---

130 Cette version du poème est donc postérieure à 1909, date du cinquantième anniversaire de Marius Julien. Le cahier Balaguier en propose une version postérieure quasiment identique : elle commence par « J'ai bientôt soixante ans... » datant la réalisation du cahier peu avant 1919, alors que l'auteur est peut-être déjà libéré. Quant à celle du cahier Hello (légèrement différente, voir plus bas) elle est datée de 1912-1913.

131 Hémistiche à sept syllabes, qui en fait un vers à treize pieds. La version manuscrite du poème dans le cahier Balaguier donne « À l'heure où l'oiseau dort », ce qui rétablit l'harmonie du vers. Il s'agit soit d'une erreur de transcription au moment de l'édition de 1931, soit d'un repentir dans le cahier Balaguier, qui serait alors plus tardif que les exemplaires conservés par Julien au moment de son départ définitif de l'île Nou (voir note précédente).

132 Thérèse Nicolas, épouse Julien, décède le 25 juillet 1872, alors que son fils Marius n'a que treize ans.

133 Deux autres versions existent de ce poème, l'une dans le cahier Balaguier est identique, alors que celle du cahier Hello donne « J'ai souvent dit : «Maman !» mais, hélas ! pas assez. »

134 La situation provient de la version de ce poème conservée dans le cahier Hello.

## 10. ENVOLÉS !

À M. A. Le L.

Dieu vous avait donné deux anges  
Aux regards purs, tendres et doux ;  
Mais le ciel en fut si jaloux,  
Qu'il fit des linceuls de leurs langes<sup>135</sup> !

Indifférente à vos douleurs,  
La Mort, insensible et cruelle,  
Les emporta sous sa froide aile,  
Malgré vos larmes et vos pleurs !

Sourde à vos cris, à la prière,  
Devant l'épouse au désespoir,  
Les couvrit d'un suaire<sup>136</sup> noir,  
Puis les cloua dans une bière !

Mais leurs âmes ont pris l'essor,  
Et quand la nuit étend ses voiles,  
Au zénith brillent deux étoiles  
Qu'entoure un cercle immense d'or !

Dieu vous avait donné deux anges  
Aux regards purs, tendres et doux ;  
Mais le ciel en fut si jaloux,  
Qu'il fit des linceuls de leurs langes !

Phare Ducros – M. Julien<sup>137</sup>

---

135 Ce poème, comme *Le Nouvel An* (n° 11), relate la mort de jeunes enfants, en cherchant à reconforter les parents. Il s'agit ici du décès des deux filles d'Albert Le Lagadec, secrétaire archiviste du conseil privé, cité nominativement dans *Plus de voix* (n° 33) : il porte en terre Yvonne le 21 décembre 1902 puis Paula, âgée de trois mois, le 18 janvier 1903. La dédicace est tirée de la version de ce poème dans le cahier LGV.

136 Dièrèse.

137 La situation et la signature proviennent de la version de ce poème conservée dans le cahier LGV. Le poème est également signé dans le cahier ANC.

## 11. LE NOUVEL AN

À M. A. « Lelagadec », secrétaire archiviste du conseil<sup>138</sup>

De ses premiers reflets, déjà, le soleil dore  
Le versant des coteaux et la cime des bois ;  
La nature sourit au jour qui vient d'éclorre,  
Et les petits oiseaux chantent à pleine voix.

Dans son joli berceau, le frais bambin s'éveille,  
Jette un appel : « Maman », levant sa blanche main ;  
La mère, qu'un rayon de bonheur ensoleille,  
Effleure d'un baiser sa lèvre de carmin.

Cela me fait un mal que je ne puis décrire,  
Car ma muse inféconde a ses jours pour chanter ;  
Mais tout ce que je sais, et que j'ose vous dire,  
C'est que je vois, hélas ! votre front s'attrister.

Un souvenir amer vous obsède à cette heure ;  
Vous souffrez, je le sens ; vous pleurez, je le vois ;  
Et, comme vous, je souffre, et comme vous, je pleure ;  
J'essaye de chanter et je reste sans voix<sup>139</sup>.

Songeant à vos revers, à vos peines cruelles,  
Mon cœur reconnaissant a pris aussi le deuil ;  
Laissez gémir ma muse en fermant ses deux ailes  
Sur le tertre fleuri qui couvre leur cercueil !

Phare de l'île Nou

---

138 Cette dédicace figure dans la version, située, du poème provenant du cahier Hello. Il s'agit plus précisément du fonctionnaire Albert Lelagadec.

139 Remarquer le va-et-vient entre M. Lelagadec et le poète, qui donne beaucoup de rythme à la strophe.

## 12. ELLE EST AU CIEL

À monsieur « Anquetin »

Les anges sont-ils faits pour vivre sur la terre ?  
Ne vous lamentez pas, votre fille est au ciel ;  
La coupe de la vie était, pour elle, amère,  
Les lèvres avaient soif d'ambrosie et de miel<sup>140</sup> !

Dans son joli berceau, sous ses petits bras frêles,  
Quand elle gazouillait, telle qu'un rossignol,  
La mignonne cachait alors de blanches ailes  
Bien trop faibles encor pour reprendre son vol !

Mais le printemps fini, ses ailes s'agrandirent.  
L'Automne la chassa comme chasse l'oiseau ;  
Et depuis cet instant vos pleurs se répandirent  
Sur son portrait chéri, son ombre et son berceau !

Étouffez vos soupirs, vos plaintes, que la brise  
Redit, et chaque soir, au bois silencieux<sup>141</sup>.  
Dieu vous l'avait donnée, et s'il vous l'a reprise,  
C'est qu'il voulait orner le front vaste des cieux !

Grand Phare

## 13. VOUS M'AVEZ DIT

À M. le secrétaire archiviste du conseil privé

Vous m'avez dit : « Sur cette pierre  
Qui recouvre la pauvre enfant ;  
Dites une courte prière. »  
Je l'ai dite longue, en pleurant<sup>142</sup>.

---

140 Dans le cahier Hello, on retrouve ce poème sous le titre *Sur la mort d'une enfant*. La dédicace provient également du cahier.

141 Diérèse. Noter également le rejet du vers précédent au début de celui-ci. Voisin de l'enjambement, le procédé est rejeté par l'école classique à laquelle M. Julien essaye de se conformer. Pourtant, au XIX<sup>e</sup> siècle, et sous l'impulsion d'Hugo notamment, enjambement et rejet sont remis au goût du jour.

142 Poème inédit extrait du cahier Hello.

Vous m'avez dit : « Lorsque la plaine  
Fleurit au souffle du printemps,  
Quand les zéphirs<sup>143</sup>, sous leur haleine,  
Font éclore les fleurs des champs ;

Allez cueillir ces fleurs nouvelles... »  
Je l'ai fait ; le bouquet est beau ;  
Mais n'ai pu trouver d'immortelles  
Pour orner son humble tombeau.

Grand Phare

## 14. ÉLÉONORE

Il n'est pas une étoile aux cieux,  
Il n'est pas même un météore  
Plus brillant que les jolis yeux  
De la mignonne Éléonore<sup>144</sup>.

Il n'est pas un ciel au printemps,  
Et il n'est pas même une aurore,  
Pas même une fleur dans les champs,  
Aussi belles qu'Éléonore.

Non, le lys le plus éclatant  
Ne pourrait égaler encore  
Le front candide et rayonnant  
De la mignonne Éléonore.

D'ailleurs tous les enfants sont beaux.  
Et comme les fleurs ils sont frêles :  
Dieu leur donna, comme aux oiseaux,  
Hélas ! Il leur donna des ailes !

M. Julien

---

143 Graphie qui permet de respecter l'octosyllabe. Marius Julien l'utilise d'ailleurs presque systématiquement. On la retrouve chez Jean de La Fontaine, par exemple. « Cependant que mon front, au Caucase pareil/ Non content d'arrêter les rayons du soleil/ Brave l'effort de la tempête/ Tout vous est aquilon, tout me semble zéphir. » (*Le Chêne et le Roseau*).

144 Poème inédit tiré du cahier LGV. Dans le poème n° 126 de cet ouvrage, Marius Julien évoque sa « grand-maman Éléonore ».

## 15. ES-TU NÉ POÈTE ?

Dédié à un ami rêveur / À M. X<sup>145</sup>

N'as-tu pas entendu, jadis, dans ton berceau  
Tel que le bruissement des ailes d'un oiseau  
Un bruit au-dessus de ta tête ?  
N'as-tu pas vu, réponds, une muse à genoux  
Se pencher sur ton front, et, dans un baiser doux,  
Te dire : « Tu seras poète » ?

Dis-moi laquelle, enfin, laquelle des neuf sœurs  
Accourut la première aux cris de tes douleurs,  
Tenant en ses mains une lyre :  
Avait-elle le front serein ou soucieux<sup>146</sup> ?  
N'as-tu pas remarqué, dans l'éclat de ses yeux,  
S'il était triste, son sourire ?

Malheur ! Celle qui vint me visiter un jour  
Avait de beaux yeux bleus, des regards pleins d'amour,  
Que voilait l'amère tristesse<sup>147</sup> :  
Ma mère reposait au fond d'un froid cercueil –  
Elle me dit : « Enfant, porte à jamais le deuil ! »  
Et depuis je gémissais sans cesse.

As-tu souffert ainsi ?... Je ne le souhaite pas...  
Lorsque « Érato<sup>148</sup> » parut, succédant le trépas,  
Fantôme affreux, aux traits livides<sup>149</sup>,  
Sous l'étreinte de feu de l'ardente douleur,  
Je sentis se briser les fibres de mon cœur,  
Et mon front se creuser de rides !

Grand Phare de l'île Nou – M. Julien

---

145 La première dédicace figure sur la version conservée dans le cahier Hello, la seconde dans le cahier Balaguier. Si on observe quelques nuances entre les trois poésies, elles n'en changent pas le sens. Situé au phare, auquel le forçat est affecté, dans le cahier Hello, il est signé dans le cahier Balaguier.

146 Dièrèse.

147 La tristesse est ici mutuelle, se rapportant à la fois autant au « triste sourire » de la muse qu'à la mort de la mère de l'auteur.

148 Érato est l'une des neuf Muses, plus particulièrement celle de la poésie lyrique, d'où la mention de la lyre plus haut dans le poème.

149 Le « fantôme aux traits livides » est ici le trépas personnifié du vers précédent, et non la Muse « aux beaux yeux bleus », même si la personnification n'est pas marquée par l'emploi d'une majuscule.

## 16. LA NICHÉE

Ils sont jolis les chérubins<sup>150</sup> ;  
 Ils traînent des loques étranges.  
 Ils vont fillettes et bambins  
 Sans toucher encore à nos fanges.  
 Ils ont la gaîté des lutins  
 Et le gazouille des mésanges.  
 Ils sont jolis les chérubins,  
 Ils traînent des loques étranges.  
 Ah ! Que j'aime à les voir ainsi  
 Quand leur front pur s'offre à ma bouche ;  
 Il semble que le noir souci  
 S'envole de mon cœur farouche.  
 Le vrai bonheur serait ici,  
 Hélas ! Il fuit quand on y touche !  
 Oh ! Que j'aime à les voir ainsi  
 Quand leur front pur s'offre à ma bouche !

Ils sont les enfants du hasard,  
 Ils vont où le destin les pousse,  
 La misère viendra plus tard  
 Pour eux encore la vie est douce.  
 Un rien enchante leur regard,  
 La grande herbe est leur lit de mousse.  
 Ils sont les enfants du hasard ;  
 Ils vont où le destin les pousse.

Passez en vous donnant la main,  
 Éternisez votre chimère  
 Allez ! Petits gueux du chemin,  
 Que la peine vous soit légère !  
 Toute joie est sans lendemain,  
 La nature est mauvaise mère.  
 Passez en vous donnant la main,  
 Éternisez votre chimère<sup>151</sup>.

M.<sup>152</sup>

150 Figures notables de la Bible, les *Keroubim* apparaissent dès la Genèse. Anges du second rang à l'apparence hybride, mi-humains et mi-animaux, ils chassent Adam et Ève du paradis terrestre avec des glaives tournoyants. Par la suite, ils deviennent d'agréables angelots joufflus dans les peintures de Raphaël, qui les popularise au XVI<sup>e</sup> siècle, puis dans les églises baroques. Le terme est utilisé pour désigner des enfants au visage particulièrement gracieux à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

151 Poème inédit tiré du cahier ANC.

152 Paraphe présent sur la version contenue dans le cahier ANC.

## LIVRE II. LE LIVRE DE LA JEUNESSE

### 17. TRIOLET

L'amour ne dure pas longtemps  
Ce n'est qu'un feu follet qui passe  
Et réjouit quelques instants.  
L'amour ne dure pas longtemps ;  
À peine, peut-être un printemps  
Et puis, comme un rêve, il s'efface.  
L'amour ne dure pas longtemps,  
Ce n'est qu'un feu follet qui passe.

### 18. PREMIÈRES AMOURS

Elle avait quinze ans et j'en avais seize,  
Tous deux recueillis au bord du chemin  
En frais cotillon elle était à l'aise ;  
Et sa taille alors tenait dans ma main !  
Un sourire ailé volait sur sa bouche  
Et son frais minois n'était pas farouche :  
Il s'offrait à moi comme un fruit vermeil<sup>153</sup>.

Non, ce n'était pas la vierge pudique,  
L'ange au doux regard distillant le miel  
À tous les pédants elle eut fait la nique<sup>154</sup> ;  
Elle aimait l'amour qui nous vient du ciel.  
Ah ! qu'elle était vive à montrer sa flamme  
Et qu'elle était leste à me fuir aussi !  
Dans son ignorance, elle était bien femme  
En disant que Dieu l'avait faite ainsi.

---

153 Poème inédit extrait du cahier ANC.

154 Locution familière, aujourd'hui datée, qui signifie se moquer.

Non, ce n'était pas l'humble tourterelle  
 Fidèle à son nid comme à ses amours.  
 À tous mes serments, elle était rebelle,  
 Ne disant jamais que d'aimer toujours !  
 Un palais pour elle était une cage,  
 Elle allait partout butiner sa fleur,  
 Comme un fol oiseau qui dans le bocage  
 Va de branche en branche et chante à plein cœur.

L'amour l'a vaincue ! Elle était si frêle,  
 Que la tombe hélas ! devait l'engloutir ;  
 Elle a sur son sein déployé son aile  
 Sans qu'un seul ami vint la secourir.  
 Elle m'appelait mais j'étais loin d'elle,  
 Et la mort est prompte à qui vient s'offrir.  
 À sa tombe, aussi, je reste fidèle !  
 La fleur que je cueille est son souvenir.

## 19. MES AMOURS À DIX-HUIT ANS

Le Bonheur dure moins, moins que la primevère  
 Qui naît avec le jour et meurt à son déclin ;  
 Il vient nous effleurer de son âme légère ;  
 Quand on croit le tenir il glisse de la main<sup>155</sup>.

Seize ans !... Oui, c'était bien l'âge de ma maîtresse.  
 Hélas ! combien de fois, ai-je maudit le jour,  
 Où, d'elle, je reçus la première caresse,  
 Qui, dans mon faible cœur, fit éclore l'amour !...  
 C'était par une nuit d'un printemps qui va naître ;  
 Les étoiles brillaient dans toute leur clarté ;  
 Rêveur, je l'attendais, penché sur la fenêtre,  
 Contemplant les flots bleus, le ciel, l'immensité.  
 L'heure du rendez-vous, oh ! qu'elle était tardive !  
 Le beffroi de la ville avait sonné minuit ;  
 J'écoutais, mais hélas, seule, triste et plaintive,

---

155 Il s'agit de l'un des poèmes de Julien de Sanary où l'influence d'Alfred de Musset, en particulier *Nuit d'octobre* (1837), transparait le plus clairement, certains passages étant même assez habiles.

La vague m'apportait un monotone bruit.  
 Et mon sang bouillonnait... Je sentais une flamme,  
 Jusqu'alors inconnue, embraser tout mon corps ;  
 Parfois, de chauds frissons<sup>156</sup> envahissaient mon âme,  
 Mon sein, à se briser battait avec efforts.  
 J'étais, j'étais à bout... Ma patience lassée  
 Écoutait sonner l'heure aussi triste qu'un glas,  
 Maudissant un instant la maîtresse insensée  
 Qui me faisait souffrir et qui ne venait pas.

La nuit allait bientôt déchirer ses longs voiles.  
 Je sentais du matin les premières fraîcheurs ;  
 Et déjà, dans le ciel, expiraient les étoiles  
 Mêlant à mes soupirs, leurs regrets, leurs douleurs.  
 Enfin, n'y tenant plus, et las, bien las d'attendre,  
 Brisé par la fatigue, avide de sommeil,  
 Dans un large fauteuil j'allais alors m'étendre,  
 Lorsqu'un bruit éloigné tint mon âme en éveil.  
 Derechef, j'écoutais, tremblant comme une feuille,  
 Et mon sein soupirait, en murmurant tout bas :  
 « Est-ce toi, mignonette ? oh ! que le ciel le veuille,  
 Que je puisse un instant te presser dans mes bras ! »

C'était l'heure où, la nuit jetant ses derniers râles,  
 Pour faire place au jour, s'efface lentement ;  
 Le coq ne chantait plus qu'à de longs intervalles,  
 Et l'aurore expirait dans le bleu firmament.  
 Je fouillais du regard la plaine et le rivage,  
 Et je ne voyais rien... Il me semblait, pourtant,  
 Quand le vent s'apaisait, entendre, sur la plage,  
 Le sable et le granit craquer à chaque instant.  
 Soudain, j'entends un bruit, j'accours : mon Dieu, c'est elle !  
 Je l'attire vers moi, la presse sur mon sein,  
 La couvre de baisers en lui disant : « Cruelle,  
 Pourquoi viens-tu si tard ? Qu'as-tu fait en chemin ?  
 Peut-être, au fond du lac toujours clair et limpide,  
 Folle, tu te mirais comme l'étoile aux cieux ;  
 Tu rêvais, n'est-ce pas ? »... Et l'amante timide  
 Soupirait tendrement, mais en baissant les yeux.  
 Puis, tous deux enlacés, dans une ardente étreinte,

---

156 Oxymore.

Elle me dit : « Je t'aime ! » et la brise, en passant,  
Emporta ce doux mot, un soupir, une plainte,  
Ainsi que le bonheur de son premier amant.

Fait à Toulon (prison maritime),  
j'avais alors dix-huit ans<sup>157</sup>

## 20. FLEURS DU RUISSEAU

Ces filles qui passent, parées  
De bijoux qui coûtent si cher,  
Ont senti les dents acérées  
De la faim dévorer leur chair.  
Quelque gueuse, morte à la peine,  
Les enfants dans les douleurs :  
Ne les vouez pas à la haine...  
Ô pauvres gueux, ce sont vos sœurs<sup>158</sup>.

À l'âge où l'on s'ignore encore,  
Où rien ne nous paraît trompeur,  
Le vice, qui les vit éclore,  
Vint les tenter et fut vainqueur.  
Le sort, en les créant moins belles,  
Leur eût épargné bien des pleurs ;  
Gardez votre pitié pour elles...  
Ô pauvres gueux, ce sont vos sœurs.

Savez-vous si ces jeunes filles,  
Au sein de leur luxe banal,  
Ne regrettent pas les guenilles  
Qui jadis les couvraient si mal ?  
Que de soucis sur leur front blême !  
Que de honte dans leurs splendeurs !

---

157 Cette mention est apposée sur la version de ce poème conservée dans le cahier Hello. Elle date le poème vers 1867.

158 La proximité entre la chiourme et la prostitution est ici clairement évoquée, un fait rare dans les poèmes de Marius Julien, où la femme, amante ou mère, est toujours idolâtrée. Pourtant, l'univers exclusivement masculin du bagne fait généralement la part belle aux élégantes de la rue, dont les représentations sont fréquentes sur les corps des transportés. Voir à ce sujet Pierrat Jérôme et Guillon Éric, 2004, *op. cit.*, p. 49.

Ne leur jetez pas l'anathème<sup>159</sup>...  
 Ô pauvres gueux, ce sont vos sœurs.

Quand la débauche qui les tue  
 Aura flétri leurs tristes jours,  
 Elles reviendront à la rue,  
 Alors, ce sera pour toujours.  
 Leur jeunesse sera bien morte,  
 L'outrage aura brisé ces fleurs ;  
 Ne leur fermez jamais la porte...  
 Ces malheureuses sont vos sœurs.

## 21. LE PAYS DES MISÈRES

Je suis du pays de misère  
 Où sont les gueux, les meurts-de-faim<sup>160</sup>,  
 Où clament les enfants sans mère,  
 Où grouille le bétail humain.  
 C'est là que j'ai fait mon calvaire,  
 Mes os y pourriront demain  
 Je suis du pays de misère  
 Où sont les gueux, les meurts-de-faim<sup>161</sup>.

La nature est une marâtre<sup>162</sup>  
 Pour tous les enfants du ruisseau.  
 Jamais une mère idolâtre  
 Ne m'a souri dans mon berceau.  
 Le bon feu qui flambe dans l'âtre  
 N'est pas fait pour le vermisseau.

159 Anathème n'a pas ici son sens chrétien d'excommunication, mais plutôt son sens, par extension, de réprobation ou condamnation morale.

160 Terme générique pour désigner les indigents au XIX<sup>e</sup> siècle. Le ton du poème prend des accents hugoliens, Victor Hugo usant du terme « misère » avec force et gravité, notamment dans son *Discours sur la misère* à l'Assemblée nationale (1849), *Les Misérables* (1862) ou encore le poème *Misère* (1878). Le mot « gueux », très usité, résonne toutefois avec l'histoire de *Claude Gueux* rapportée par Hugo en 1834 dénonçant les conditions de détention et la disproportion entre les délits et les peines.

161 Poème inédit extrait du cahier ANC. Remarquer également l'anaphore.

162 Étymologiquement, deuxième épouse du père par rapport aux enfants d'un premier mariage, par extension en littérature (et particulièrement dans les contes pour enfants), mauvaise mère ou mère dénaturée. Ce sens est passé dans le langage commun au XIX<sup>e</sup> siècle.

La nature est une marâtre  
Pour tous les enfants du ruisseau.

Malheur à celui que la rue  
A vu naître et verra mourir.  
C'est qu'à la fange<sup>163</sup> on s'habitue.  
Allez, l'enfant pourra grandir,  
C'est trop tard quand la honte est bue.  
Du bourbier rien ne peut fleurir  
Malheur à celui que la rue  
A vu naître et verra mourir<sup>164</sup>.

Oh ! L'affreux pays des misères !  
Que j'y vis se faner de fleurs !  
Fleurs du pavé, fleurs éphémères,  
Fleurs d'hiver aux pâles couleurs.  
Pourtant ces roses populaires,  
Des vierges avaient les pudeurs.  
Oh ! L'affreux pays des misères !  
Que j'y vis se faner de fleurs !

Je suis un gueux, parmi les pires  
Pourtant je sens vibrer mon cœur,  
Pour ces maudits, pour ces martyres  
Si jeunes flétris dans leurs fleurs.  
La misère dans ses délires  
A parfois des échos vengeurs.  
Je suis un gueux, parmi les pires  
Je veux laisser pleurer mon cœur.

---

163 Boue presque liquide, vase ; au sens moral et social, ce qui souille.

164 Dans cette strophe, chargée de déterminisme social, on voit transparaître l'impossibilité de dépasser les limites des classes. Nous sommes ici face à la version poétique d'une critique sociale profonde, faisant écho, par exemple, à l'œuvre en prose d'Émile Zola, notamment *L'Assommoir* (1877) et *Nana* (1880).

## 22. FAUTE DE PAIN

Dédié aux mauvais riches

Riches, dans la splendeur vous vivez sur la terre,  
 Méprisant l'infortune et narguant la misère.  
 Dans une coupe d'or l'on vous verse du vin,  
 Et l'on vous sert des mets exquis de toutes sortes.  
 Tandis que l'indigent<sup>165</sup> sur le seuil de vos portes  
 Vous mendie, en pleurant, une croûte de pain<sup>166</sup> !

Vous avez des salons somptueux<sup>167</sup>, magnifiques,  
 Carrosses et chevaux, valets et domestiques  
 Qui n'attendent qu'un geste, un signe de la main,  
 Pour vous servir, messieurs, lorsqu'au coin d'une rue  
 Une personne, hélas ! sans être secourue,  
 Expire très souvent faute d'un peu de pain !

Vous êtes à l'abri des misères humaines.  
 La fortune, en naissant<sup>168</sup>, vous exempta des peines,  
 Vous n'avez pas connu les douleurs de la faim,  
 Vous n'avez point senti vos entrailles se tordre  
 Comme si des serpents ne cessaient de les mordre.  
 Et tout cela, messieurs, faute d'un peu de pain !

Vous n'avez pas marché sur les bords de l'abîme  
 Avec le désespoir, la misère, le crime  
 Qui vous disent tout bas : « Veux-tu manger demain ? »  
 Ah ! Vous n'avez pas vu cette lutte acharnée  
 Du bien avec le mal. Hélas ! la destinée  
 D'un homme très souvent, dépend d'un peu de pain !

Ayez, Riches, ayez une âme charitable,  
 Tendez au malheureux une main secourable.  
 Peut-être, à votre place, il serait plus humain,  
 Et ne souffrirait point, lui, s'il faisait ripaille,

165 Le terme indigent désigne une personne pauvre, nécessiteuse. On pense ici au poème *Pour les pauvres* d'Hugo : « *Oh ! songez-vous parfois que, de faim dévoré, Peut-être un indigent dans les carrefours sombres S'arrête, et voit danser vos lumineuses ombres aux vitres du salon doré [...]* », *Feuilles d'automne*, 1831, p. 779.

166 Une version proche existe dans le cahier Balaguier et le cahier ANC. C'est de ce dernier que provient la dédicace.

167 Dièrèse.

168 Comprendre « à votre naissance ».

De vous voir expirer<sup>169</sup> sur un grabat<sup>170</sup> de paille,  
En plein hiver, sans feu, faute d'un peu de pain !  
Hôpital de l'île Nou – M. Julien<sup>171</sup>

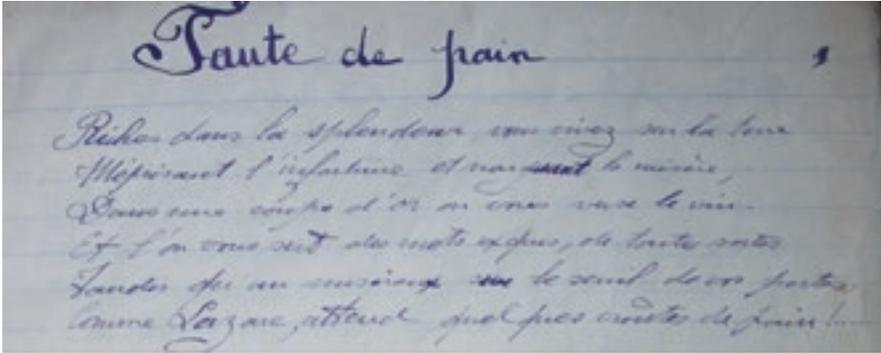


Image 27. Première strophe du poème *Faute de pain*,  
extrait du cahier Balaguier.

### 23. LA Foudre CHÔME

J'ai vu sur le pavé des villes,  
Dans des coins sombres, accroupis,  
De petits enfants sans ailes,  
Qu'ont-ils fait, les pauvres chéris ?  
Faut-il en accuser leurs mères...  
Pour une qui prit un réchaud,  
Combien sont mortes de misères ?  
Ah ! La foudre chôme là-Haut<sup>172</sup> !

J'ai touché du doigt cet ulcère  
Qui suppure au sein des cités.  
J'ai vu pis... oh ! l'affreux calvaire !

169 Expirer, probablement.

170 Aujourd'hui peu usité, le mot grabat désigne un lit sommaire et inconfortable. Par extension, le *grabataire* est celui qui ne peut plus se lever de ce lit. « *Après quelques nuits plaintives, quelques jours d'imprécations, le malade s'établit dans son grabat, capitule avec ses souffrances* » (Balzac Honoré de, 1996, *Œuvres diverses*, t. 2, Paris, Gallimard, p. 117).

171 Ce poème est signé de la même manière dans les cahiers ANC, LGV et Balaguier. Il est situé mais non signé dans le cahier Hello.

172 Ce poème aux accents libertaires rend compte de l'inaction divine face à l'injustice de l'Europe industrielle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et fait écho, par exemple, à la poésie communarde.

J'ai vu de ces déshérités,  
Ne connaître de l'existence  
Que l'usine, ce noir cachot<sup>173</sup> !  
On a des bagnes pour l'enfance...  
Ah ! la foudre chôme là-Haut !

Descendez donc au fond des mines,  
Sondez cet enfer du labeur.  
Vous y verrez de ces gamines  
Si vieilles<sup>174</sup> qu'elles font horreur !  
Si navrantes que leurs sourires  
Font monter du cœur un sanglot.  
La misère a de ces martyres...  
Ah ! la foudre chôme là-Haut !

N'accablez pas de vos blasphèmes  
Leurs parents, pauvres ouvriers.  
Ne sont-ils pas forçats eux-mêmes ?  
Peser le poids de leurs colliers<sup>175</sup> !  
Souvent, le pain manque à la huche,  
Et l'épargne n'est qu'un vain mot.  
Ne faut-il pas que l'enfant bûche ?  
Ah ! la foudre chôme là-Haut !

Heureux ceux que la tombe attire  
Encore à la fleur de leurs ans.  
Vieillir ? mais la vieillesse est pire...  
Gardez-vous bien des cheveux blancs !  
Si la tâche à la fin vous tue,  
Mendiez ?... non, mourrez plus tôt ;  
Car c'est la géôle ou c'est la rue...  
Ah ! la foudre chôme là-Haut !

---

173 L'adéquation entre condition ouvrière et condition carcérale se retrouve à plusieurs reprises dans l'œuvre de Marius Julien. L'auteur appuie ici particulièrement son propos sur l'exploitation des enfants. À l'époque de la rédaction du poème, le travail en France est toujours sous le coup de la loi du 2 novembre 1892, qui fixe la durée maximale du travail quotidien à dix heures pour les enfants entre treize et seize ans, et à soixante heures hebdomadaires pour les enfants entre seize et dix-huit ans.

174 Oxymore.

175 Les colliers d'ouvriers sont ici comparés aux chaînes de forçats.

## 24. LA JUSTICE DE 1882

Vois ! Je suis innocent et pourtant je frissonne,  
 Quand je suis à tes pieds la force m'abandonne.  
 Le trop d'appréhension me fait balbutier<sup>176</sup>,  
 Incapable je suis de me justifier.  
 Je te connais si bien, ô Justice barbare<sup>177</sup> !  
 Qui nous frappe ici-bas en fumant un cigare.  
 Je te connais si bien que tu me fais horreur !  
 Mais j'ai beau t'éviter, te fuir ; car j'ai peur<sup>178</sup>.  
 Tu me poursuis sans cesse, et, partout où je vais  
 Ton bras, ton bras cruel, sur ma tête est levé !  
 Je suis encor, vois-tu, l'innocente victime,  
 Et me vois de nouveau plongé dans un abîme,  
 Où je dois y gémir torturé par tes fers,  
 Comme un vil assassin, être immonde et pervers.  
 Et que suis-je après tout, sinon qu'un pauvre diable,  
 Esclave d'un bandit, d'un lâche, d'un coupable  
 Qui, moyennant de l'or, a droit de tout, ici,  
 Et de me torturer, de m'égorger aussi.  
 Cent fois je t'ai maudite et te maudis encore.  
 Et si le Riche t'aime, et t'adule, et t'adore,  
 Moi forçat, je te hais – ce droit seul m'appartient –  
 Car tu me fais du mal, et au Riche du bien.  
 L'argent te fait tourner comme une girouette.  
 Au lieu de la lever, baisse-la, donc, ta tête ;  
 Frappe sur le baudet et protège le lion...  
 Que ne ferais-tu pas, hélas ; pour un million !

176 Diérèse. Voir également « justifi-er », au vers suivant.

177 Il s'agit du procès qui causa la transportation en Nouvelle-Calédonie de l'auteur, même si la date est légèrement erronée du fait d'une erreur de transcription du manuscrit : la condamnation aux travaux forcés à perpétuité pour tentative d'assassinat par les assises de l'Hérault date du 17 mai 1881. Wolla Meranda, dans l'édition de 1931, rajoute ce complément : « Le jeune impétueux avait frappé en retour quelqu'un en position d'autorité. L'homme, au procès, était indemne. Pourtant le verdict mentionna "coupable d'attentat d'assassinat" et la sentence fut "travaux forcés à perpétuité" ! C'était la sentence de Rufus Dawes dans *For the Term of his Natural Life*. Julien essaya toujours de justifier sa Patrie adorée, même s'il regrettait son propre moment d'égarement. » Ici, Wolla Meranda évoque le personnage de Rufus Dawes, protagoniste principal de *For the Term of his Natural Life*, le plus célèbre roman australien consacré à l'histoire pénitentiaire, écrit par Marcus Clarke en 1870-1872. Soulignons la conscience politique et sociale de Marius Julien, qui déclame ici sa haine de la Justice comme étant « le droit du forçat », estimant que seul « le Riche » l'affectionne car elle le sert.

178 Vers faux de onze syllabes.

## 25. LE SPECTACLE !

Accours !... J'habite aux antipodes,  
 Très loin du Monomotapa<sup>179</sup>  
 Une île où l'on a les cinq codes<sup>180</sup>,  
 Et l'annuaire, et cetera,  
 Des bureaux, comme au Ministère,  
 Enfin, tout un gouvernement !  
 Prends vite le courrier, ma chère,  
 Viens ; le spectacle vaut l'argent<sup>181</sup>.

Es-tu plaideuse ? Oh ! quelle aubaine !  
 Les procès ne font pas défaut ;  
 On en a des frais par douzaine,  
 Et des juges très comme il faut ;  
 On a des avocats d'office,  
 Des cours et tout le tremblement.  
 C'est mieux qu'au palais de Justice...  
 Viens ; le spectacle vaut l'argent.

On a (comme à l'Hôtel de ville)  
 Des conseillers en habit noir,  
 Bouffis d'orgueil, gonflés de bile,  
 Qui font pâmer rien qu'à les voir !

179 Le Monomotapa désigne un territoire sur lequel s'étendait l'empire médiéval du même nom, en Afrique australe, dans la région de l'actuel Zimbabwe. L'importance des mines, en particulier d'or, dans l'essor économique de cet empire, est peut-être à l'origine de son association à la Nouvelle-Calédonie dans le poème. Embarqué le 8 juillet 1881 sur le *Navarin*, l'auteur débarque à Nouméa alors que la toute jeune Société le Nickel (SLN) a moins de deux ans d'existence. Elle utilise pourtant déjà la main-d'œuvre pénale dans le cadre des fameux « contrats de chair humaine ». En termes littéraires, le Monomotapa est présent dans la fable *Les Deux Amis* de Jean de La Fontaine.

180 Les « cinq codes » font référence aux cinq codes napoléoniens instaurés au début du XIX<sup>e</sup> siècle : le Code civil, le Code de procédure, le Code de commerce, le Code criminel et le Code pénal.

181 Ce poème semble lié à l'arrivée de l'auteur en Nouvelle-Calédonie : en effet, les détails présentés sont ceux des années de faste de l'Administration pénitentiaire, avant l'arrêt des convois de la transportation en 1897. De plus, les rimes simples et le rythme quelque peu haché au regard du reste de la production, pourraient trahir une œuvre de jeunesse. Il est à noter que Jean Carol, dans son ouvrage *Le Bagne*, s'étant trouvé en possession de poèmes de bagnards, attribue celui-ci au transporté Auguste Muller. Il évoque la tendance à versifier au bagne en ces termes : « J'ai eu en mains plusieurs recueils que les forçats poètes m'avaient fait parvenir. [...] Je dois pourtant distinguer dans le tas des productions d'un certain Auguste Muller [...] [qui] est l'auteur de [...] Lettre d'un émigrant, adressée à « Niche », me paraissent empreints d'une saveur topique absolument délicieuse. [...] Muller, comme vous le voyez, ne manque pas d'une certaine verve, plutôt agressive ; et je ne sais ce qu'il faut admirer le plus, de ce talent poétique entièrement acquis au Bagne, ou de la mansuétude administrative qui lui a laissé pendant vingt-ans le loisir de se former ainsi. Quelle singulière manière de s'acquitter des travaux forcés ! Et quelle belle franchise de mépris [...] ». Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *op. cit.*, p. 67.

Ce cénacle<sup>182</sup>, qui légifère,  
Est plus drôle qu'un parlement !  
Oh ! quel gâchis parlementaire !  
Viens ; le spectacle vaut l'argent.

On a (payés par la Princesse)  
Un tas de gros messieurs bien mis,  
Qu'on salue avec politesse,  
Car les moindres sont des commis.  
On les compte par fourmilières,  
Pour un qu'il faut il en est cent :  
Ils administrent les galères<sup>183</sup>...  
Viens ; le spectacle vaut l'argent.

On a des journaux politiques,  
Dont vivent les maîtres-chanteurs ;  
Des bourgeois qui tiennent boutiques  
Et des citoyens électeurs.  
On a même des rastaquouères<sup>184</sup>,  
Qui ne manquent pas d'entregent<sup>185</sup>,  
Et couronnent des rosières<sup>186</sup>...  
Viens ; le spectacle vaut l'argent.

Enfin on a des indigènes  
Que l'on civilise... il faut voir !  
Et qu'on dresse à chasser, en plaines,  
Le menu gibier du terroir<sup>187</sup>.

---

182 À l'origine, le cénacle est la salle où sont pris les repas dans une maison romaine. Elle désigne par extension la salle de la Cène, le dernier repas du Christ. Il faut ici la prendre en ce sens, une assemblée où se cachent des traîtres.

183 M. Julien évoque ici le nombre des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire qu'il juge pléthorique.

184 Si le rastaquouère est traditionnellement une personne d'origine sud-américaine ou méditerranéenne, le sens est ici celui, moins connu, de quelqu'un dont les moyens d'existence sont imprécis et louches.

185 Le terme « entregent » désigne la capacité à se créer des relations influentes. Voir Marcel Proust : « [...] habituée jadis à l'entregent, aux manèges, aux services à rendre, elle y persévérerait bien qu'ils ne fussent plus nécessaires. » *Sodome et Gomorrhe*, 1922, p. 668.

186 Une rosière désignait autrefois une jeune fille vertueuse et pieuse d'un village à qui l'on décernait une couronne de roses.

187 Les Kanak ont effectivement parfois été utilisés comme rabatteurs de gibiers lors des parties de chasse, comme en témoigne Victor Segalen, dans une lettre à ses parents du 30 avril 1903. Voir Segalen Victor, 1954, « Deux séjours de Victor Segalen à Nouméa, voici cinquante ans. Lettres inédites », *Journal de la Société des Océanistes*, vol. 10, p. 183. Cette strophe (voir aussi note suivante) contient les seules références, par l'auteur, au peuple premier de la Nouvelle-Calédonie.

Ça rappelle l'ancienne Rome,  
 Mais c'est moral et plus décent  
 Viens toujours pour la chasse à l'homme<sup>188</sup>,  
 Le spectacle vaut de l'argent<sup>189</sup>.

## 26. BEAU MONDE !

(Satire)<sup>190</sup>

Je veux que le diable m'emporte,  
 Si j'ai vu dans aucun pays,  
 Un monde bâti de la sorte ;  
 Il est très humain, chers amis.  
 Vous feriez les deux hémisphères  
 Sans rien trouver qui ressemblât  
 À ceux qui gèrent les galères :  
 Le plus honnête est le forçat.

Vous pensez : Oh ! quel paradoxe ! ...  
 Comme il ment ce voyageur-là :  
 En quel lieu, sous quel équinoxe,  
 Voit-on ce monde ? – À Nouméa ...  
 Je puis en parler, j'en arrive<sup>191</sup>,  
 J'ai même eu peur qu'on m'y laissât :  
 Surtout, pas un mot à qui-vive !  
 Le plus honnête est le forçat.

Si vous me juriez de vous taire,  
 Je pourrais vous y mener voir ;  
 Mais faites-en bien un mystère,  
 Car Nouméa n'est pas sûre, le soir.

188 Ici, la « chasse à l'homme » se rapporte à la « police indigène », chargée de ramener les évadés dans les pénitenciers, morts ou vifs. Mise en place dès 1864, elle permettra l'intégration progressive des Kanak à l'appareil de l'administration pénitentiaire. Ils seront bientôt nombreux, gardiens, surveillants et porte-clefs, en particulier au temps du bagne finissant.

189 Strophe ajoutée à la version de W. Meranda, issue de la variante *Lettre d'un émigrant* (cahier Hello).

190 Au XIX<sup>e</sup> siècle, la satire vise, à travers la narration d'une histoire simple (généralement sous la forme d'une nouvelle) à tourner en dérision une catégorie sociale, des institutions, un État en exagérant les comportements des personnages. Issue d'une tradition du théâtre antique, la satire a les faveurs de Julien qui utilise ce terme pour titrer le cahier offert au docteur Collin. Ce poème existe dans une version quasi identique dans le cahier Hello.

191 Ce qui permet de dater ce poème d'après son départ de la Nouvelle-Calédonie, en 1920.

En nous heurtant à ces bonshommes,  
Je craindrais qu'il nous en coûtât ;  
Sachez qu'au pays où nous sommes,  
Le plus honnête est le forçat.

— Alors, ces gens sont effroyables ? ...  
Non, à l'optique ils semblent beaux,  
Mais les dessous sont pitoyables ;  
Qu'ils sont laids sous leurs oripeaux !...  
Prenez monsieur X mature,  
Et jugez-le dans cet état ;  
Vous direz, sans lui faire injure,  
Le plus honnête est le forçat.

Si je laissais courir ma plume,  
Que de croquis j'aurais encor !...  
La matière vaut le volume ;  
Quel pays !... C'est la mine d'or<sup>192</sup> !  
Pour tous ceux qui tiennent les rênes,  
Le ministre n'est pas ingrat ;  
Ils partent tous les malles pleines,  
Le plus honnête est le forçat.

## 27. QUEL PAYS !

Quel pays !... Je crois voir un vaste cimetière<sup>193</sup>.  
Chaque habitation<sup>194</sup> a l'aspect d'une bière.  
Vous me parlez du ciel ? mais il est gris et noir !  
De la mer ? mais ses bruits sont dépourvus de charmes !  
Du sol ? il fume, hélas ! et de sang et de larmes  
Et n'offre<sup>195</sup> à mes regards que deuil et désespoir.

---

192 L'auteur dénonce ici les avantages qui allaient de pair avec les affectations dans les colonies : solde supérieure, primes de risques, d'éloignement, avancement plus rapide au retour, et possibilité de thésaurisation sur place, en Nouvelle-Calédonie, où les tentations étaient rares. On voit ici l'origine de cette image du fonctionnaire ou militaire repartant « les malles pleines », et qui est encore aujourd'hui présente en Nouvelle-Calédonie, où elle contribue à une vision péjorative du métropolitain ou « zoreille ».

193 Poème inédit et situé extrait du cahier Hello.

194 Diérèse.

195 La retranscription du cahier Hello, par A. Rabah Ben Aïssa, donne « m'offre ». Nous avons privilégié ici le maintien de la négation, plus logique.

La mort semble planer sur toute la nature.  
 Les plaines, les vallons n'ont aucune verdure ;  
 On croirait que, sur eux, le feu vient de passer.  
 Les vents qui, sans arrêt, soufflent, et par rafales,  
 Ont des cris déchirants ressemblant à des râles  
 Qu'exhalent les mourants avant de trépasser.

Les airs sont infectés des miasmes de la Peste.  
 La Lèpre au masque hideux, dont l'attente est funeste<sup>196</sup>,  
 Sème de toutes parts son microbe rongeur ;  
 Et cet eldorado, cette oasis qu'on vante<sup>197</sup>,  
 N'est rien autre, aujourd'hui, qu'un séjour d'épouvante  
 Que l'honnête homme fait avec le deuil au cœur.

Phare de l'île Nou

## 28. À UN ESCROC

Faillir à son devoir pour si minime somme  
 C'est démontrer qu'on est vraiment un petit homme  
 Et qu'on a même plus un reste de pudeur<sup>198</sup>.  
 Oh ! J'en rougis pour vous – que je croyais honnête –  
 Je voudrais étouffer mes instincts de poète :  
 Mais l'indignation<sup>199</sup> me soulève le cœur.  
 Quittez le bord, brebis galeuse de la Flotte,

196 Maladie asiatique frappant de plein fouet l'Océanie au XIX<sup>e</sup> siècle, la lèpre touche l'ensemble du territoire néo-calédonien et marque beaucoup l'histoire de ses habitants : de nombreuses léproseries sont créées, parfois de simples trous naturels (Maré), parfois des îles (île aux Chèvres 1889, Bélep 1892). Une partie de la presqu'île de Ducos, face au baigne, est également transformée en léproserie en 1912. La peste arrive au début du XX<sup>e</sup> siècle et Nouméa subit plusieurs épidémies dont la plus virulente est celle de 1917, année de la libération de Marius Julien. Introduite en 1899, elle ne s'éteindra qu'en 1941 en Nouvelle-Calédonie, l'origine étant liée à une puce qui se loge sur le rat gris de type européen et sur le rat dit « d'Alexandrie », en provenance d'Afrique (voir Grenier Paul et Rageau Jacques, 1956, « Rongeurs et puces en Nouvelle-Calédonie », *Bulletin de la société de pathologies exotiques*, t. 49, n° 5, p. 827-831).

197 Allusion à la volonté des gouverneurs, et en particulier Paul Feillet (1894-1902), de développer la colonisation libre en arrêtant les convois de bagnards et en faisant une publicité sinon mensongère, du moins exagérée des possibilités d'exploitation des terres néo-calédoniennes auprès des métropolitains.

198 Poème inédit extrait du cahier Collin. Le thème de la probité morale, entrevu avec son refus de la délation, marque le comportement du bagnard, ainsi que le confirmeront les courriers à propos de son attitude lors de la levée de l'astreinte à colonie en 1919-1920. La suite du poème laisse penser que l'auteur évoque un vol dont il fut la victime et pour lequel il a identifié l'auteur, qui ne fait pas partie de la population carcérale.

199 Diérèse.

Allez, allez-vous-en, pour cacher votre faute.  
Avec les quelques sous gagnés par mon labeur ;  
Partez vite et que Dieu même vous accompagne ;  
Mais je vous le prédici, futur gibier du bagne,  
Cayenne<sup>200</sup> ou ailleurs... vous êtes un voleur.

Quand on est si petit, on ne craint pas le blâme  
Et l'on ne peut rougir, ayant tout de l'infâme.  
Non, vous ne valez pas le soufflet du forçat,  
Tout ce que vous valez, petit homme vampire,  
Sans vous injurier<sup>201</sup>, ma muse va vous le dire,  
Vous valez, seulement, vous valez son crachat<sup>202</sup>.

## 29. UN CRIME

C'était, il m'en souvient, c'était un vendredi,  
Il était environ une heure après-midi ;  
On avait fait l'appel nominatif des bagnes,  
Et les forçats pensifs gravissaient les montagnes,  
Mornes, désespérés, sous un ciel gris et noir,  
Comme un troupeau de bœufs qu'on livre à l'abattoir<sup>203</sup>.  
Un seul, atteint de fièvre, ainsi que de bronchite,  
Couché sur un grabat attendait la visite.  
Survint un chef de camp, le revolver en main :  
Le docteur, lui dit-il, ne viendra que demain ;  
Gravis donc ton calvaire et va courber l'échine,  
Car il faut du travail sans arrêt à la mine.  
Monsieur, je n'en puis plus, mes forces sont à bout,  
Et n'y puis résister, ne tenant plus debout ;  
Malgré ma volonté, mes efforts, mon courage,

---

200 Unique référence aux bagnes de Guyane dans l'œuvre de Marius Julien. Par ailleurs le vers est faux, puisqu'il compte onze syllabes.

201 Diérèse.

202 La rancune de Marius Julien s'avère perceptible dans ce dernier vers, écrit de manière très oralisée, comme si la colère lui faisait chercher ses mots.

203 Ce poème tragique, qui décrit l'atrocité des conditions de vie des forçats dans les mines, est accompagné de ces mots de Wolla Meranda : « Les transportés travaillaient dans les mines pour les Anglais, comme des esclaves du temps passé. Le chef de camp profitait de cet ouvrage. » La majuscule du titre provient de l'édition de 1931. Par ailleurs, la version de ce poème provenant du cahier Collin porte le titre satirique : *Un exploit aux mines de Thio*.

Je ne puis à regret, continuer l'ouvrage.  
 D'un malheureux, hélas ! la vie est bien en jeu ;  
 Le sbire lâche et vil, sans hésiter, fit feu ;  
 Le condamné tomba s'écriant : « Mère ! mère ! »  
 Et je vis le zénith en pâlir de colère.

Camp de la Toumourou<sup>204</sup>, 1889.

### 30. DOLOR

J'ai souffert tous les maux, les tourments de la terre,  
 J'ai versé tous les pleurs, les larmes de mon cœur ;  
 Enfant, je n'ai connu que la noire misère,  
 Le morne désespoir et l'amère douleur.  
 De mon destin fatal, la main rude et cruelle,  
 Me fit, bien jeune encor, abreuver au ruisseau ;  
 Si le bonheur daigna m'effleurer de son aile,  
 Dans ma vie, un instant, ce fut dans mon berceau !

Aussi, de cet instant, je garde au fond de l'âme  
 Un souvenir lointain, qui ne s'efface pas,  
 Et le portrait chéri, l'image d'une femme,  
 De ma mère, ô Seigneur, que me prit le trépas !  
 Depuis ce jour maudit, j'ai sur mon front l'empreinte  
 De ses baisers glacés que sa bouche y posa ;  
 Mais mon sein ne bat plus, car sa dernière étreinte  
 Fit jaillir un sanglot, ce sanglot le brisa !

Quand on enveloppa son corps dans un suaire<sup>205</sup>,  
 Je voulus l'embrasser pour la dernière fois ;  
 En vain j'eus beau crier : « Réveille-toi, ma mère ! »  
 Mais seul, l'écho plaintif répondit à ma voix.  
 Quand le glas morne et lent tinta les funérailles,

204 La mine de la Toumourou, aujourd'hui inexploitée, fait partie des anciens gisements de la région de Thio, village minier pionnier où la Société le Nickel installe sa direction en 1889, année de rédaction du poème. Après cette date, on peut signaler des évasions du camp de la Toumourou en 1891. Le fait que la SLN bénéficie de la main-d'œuvre pénale est alors âprement critiqué, et les premiers travailleurs japonais arrivent à Thio en 1892.

205 Dièrèse.

Chaque son m'arrachait une fibre, un soupir ;  
En clouant son cercueil on clouait mes entrailles<sup>206</sup>.  
Ah ! je ne croyais pas qu'on puisse tant souffrir<sup>207</sup> !

M. Julien<sup>208</sup>

### 31. DANS MON CABANON DE FOUS

Épître au docteur à qui on fait accroire que j'ai perdu  
la raison<sup>209</sup>

L'on me ferait beaucoup de peine  
Si l'on m'appréhendait au cou ;  
Mais ça m'est égal qu'on me prenne  
Pour un fou<sup>210</sup>.

Vous désirez des vers ?... que le diable m'emporte  
Si j'en fais encore un avant que je ne sorte  
De cet antre maudit... Non, pas de vers pour vous,  
Au risque d'encourir même votre courroux.  
Ce logement affreux large au plus de deux mètres,  
Avec la porte en fer, des grilles aux fenêtres,  
Ne peut, assurément, que m'inspirer l'horreur ;  
J'en ai des maux de tête et la nausée au cœur.  
J'ai perdu l'appétit, car cette nourriture  
Est grossière, et, ma foi, je la jette à l'ordure.  
Pour digérer cette herbe et ces trognons de choux,  
Je ne vois que l'autruche, un dindon ou des fous.  
Avec les petits pois je m'amuse à la balle  
D'un mur à l'autre mur, de la voûte à la dalle.  
Si je pouvais, du moins, prendre un bol de bouillon ;  
Mais j'y trouve, tantôt, un cafard, un grillon ;  
Tantôt une araignée ou bien une punaise ;

---

206 Remarquer ce vers à l'esthétique décadente.

207 Une version très proche et sous le même nom existe dans le cahier Balaguier. À la suite de ce poème était placé dans l'édition de W. Meranda *Cruel géôlier*, présenté dans l'introduction de cet ouvrage sous le n° 1.

208 La signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier Balaguier.

209 La dédicace est ici rapportée de la version du cahier Hello, qui porte comme seul titre : *Fou !*

210 Premier quatrain ajouté au poème original, issu de *Fou !* extrait du cahier Hello. Le reste du texte dans cette version, publiée par W. Meranda, est strictement identique.

Et les mouches, surtout, s'y baignent à leur aise.  
 Les haricots ? – Oui-dà, j'aimerais les soissons<sup>211</sup>,  
 S'ils n'étaient pas criblés de vers, de charançons.  
 À parler sans détours, seul le pain est mangeable ;  
 Encor faut-il avoir un appétit du diable  
 Pour pouvoir l'absorber, courant le risque aussi  
 D'être un instant après étouffé, raide, osci<sup>212</sup>.  
 Ah ! ne me parlez plus de cette nourriture ;  
 J'aime mieux mon pain sec et mon verre d'eau pure.  
 La viande ? – Ah ! parlez-m'en, je n'ose le nier<sup>213</sup> ;  
 La demande, je crois, s'adresse au cordonnier ;  
 Les tiges, assurément, ne lui feront pas fautes  
 Pour vous confectionner quelques paires de bottes.  
 Quant à moi, je l'avoue, il faut avoir bien faim  
 Pour la manger, docteur, et n'avoir pas de pain.  
 Enfin, me direz-vous, ébauchant un sourire :  
 Sur tout, même sur l'eau, vous trouvez à redire...  
 Assurément, monsieur, car vous n'ignorez pas  
 Qu'elle creuse ma tombe en hâtant mon trépas ;  
 Celle que l'on me donne ici, dans ces cellules,  
 Contient un peu de tout, et tant d'animalcules<sup>214</sup>,  
 Que ma soif est ardente, et ne puis l'étancher  
 Car ma lèvre de feu n'ose pas y toucher.  
 Elle me fait, vraiment, l'effet d'un émétique,  
 Et la filtrer, je crois, serait hygiénique<sup>215</sup>.  
 Et l'air, voyons, Julien, comment le trouvez-vous ?  
 Ah ! les water-closets n'en ont pas de si doux !  
 En plein midi, docteur, quand ma cellule est close,  
 Si j'aspire un parfum, il n'a rien de la rose.  
 Je voudrais vous y voir ; mais deux jours, seulement.  
 Ah ! vous réclameriez un autre logement ;  
 Quel nez que vous feriez, quelle affreuse grimace,  
 En prenant cette prise<sup>216</sup> un instant à ma place !...  
 Moi, quoique condamné, je suis encor humain ;

211 Il s'agit ici du « haricot de Soissons », variété de fabacée cultivée en France depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

212 Occis (mort). Voir Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, annexes, p. 46.

213 Dièrèse.

214 Ce mot daté, qui désigne de petits animaux visibles seulement au microscope, est ici voisin de celui plus récent de microbe.

215 Dièrèse.

216 Il s'agit probablement d'une erreur de transcription lors de l'édition de 1931. « En prenant cette pose... » est beaucoup plus vraisemblable.

Vous auriez, tout au moins, l'air pur et meilleur pain ;  
 La base du bouillon, que forme l'osmazôme<sup>217</sup>,  
 Ne vous ferait défaut, sachant qu'elle fait l'homme ;  
 Vous auriez le lait frais, le café du matin,  
 Et à tous vos repas, votre verre de vin.  
 Je ne voudrais pas voir vos traits flétris et pâles,  
 Votre corps recouvert de vieilles loques sales.  
 Assurément, cela me ferait mal au cœur ;  
 Et ne le souffrirait<sup>218</sup>, croyez-le bien, docteur.  
 Seriez-vous l'ennemi de ma noire misère ? ...  
 Vous devriez être fier de votre locataire :  
 Est-ce pour m'inspirer ? Vos moyens sont peu sûrs ;  
 Ma muse n'aime pas être entre quatre murs ;  
 Il lui faut pour chanter, le grand air et l'espace,  
 Et non ce froid taudis, dont l'aspect seul la glace ;  
 Il lui faut, des oiseaux entendre le réveil,  
 Et voir à l'horizon le coucher du soleil ;  
 Il lui faut les grands bois, le ruisseau qui murmure  
 Roulant sur le gazon et les fleurs son eau pure ;  
 Il lui faut des baisers de la brise du soir,  
 La grève, pour rêver, et non un cachot noir.  
 Admettez-vous, du moins, qu'elle plaide ma cause ? ...  
 Mal nourri, mal soigné, ma foi, je me repose.

Pour cet impromptu-ci, j'exige le paiement<sup>219</sup>,  
 Donnez-moi, je vous prie, un autre logement,  
 Exemptez-moi surtout, de cette horrible douche,  
 Et, pour mieux reposer, changez ma dure couche.  
 Puis, si vous me croyez digne d'une douceur,  
 Vous pouvez bien encore me prescrire, ô docteur,  
 Une potion tonique et tout autre régime.  
 Esculape<sup>220</sup>, jamais ne dira : « C'est un crime ! »

217 Introduite par Brillat-Savarin dans son ouvrage *Physiologie du goût* (1825), l'osmazôme a été considérée, en cuisine, comme la substance issue de la viande rouge et qui donne son goût aux bouillons. En réalité, elle ne correspond chimiquement à rien de précis.

218 Souffrirais, à la première personne, avec élision du pronom « je », probablement.

219 L'orthographe dans l'édition de 1931 est « païment ». Marius Julien souhaite éviter la prononciation de ce *e* sourd qui nuirait à la métrique, à l'instar de Boileau écrivant : « Notre style languit dans un remerciement ». Voir Deloffre Frédéric, 1969. *Le vers français*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, p. 151.

220 Dieu romain de la médecine, invoqué lors du serment d'Hippocrate, Esculape est l'équivalent de l'Asclépios grec. Hésiode mentionne qu'il fut foudroyé par Zeus pour avoir ressuscité les morts, ce qui ici, dans ce poème où l'auteur parle au médecin dans le mouvoir que constitue le bain, prend un sens particulier.

J'ai gagné ce régime, — et vous le savez bien —  
 En dehors de mon dû je ne quémante rien ;  
 Je réclame illico ma prescription nouvelle,  
 Sinon, soyez certain, contre vous je rappelle.

### 32. JE BRISE MA LYRE

Dédié à M. Pierre, médecin-major<sup>221</sup>

Je ne veux plus chanter, je ne veux plus écrire.  
 Je suis las de la vie et je brise ma lyre<sup>222</sup>  
 Qui parfois me jetait d'harmonieux<sup>223</sup> concerts  
 Muse, finis loin de moi : je suis las de tes vers !  
 Pour prix de mon travail j'ai des pleurs à toute heure  
 Et un sombre cachot pour logis, pour demeure ;  
 J'ajoute à tout cela qu'ici je meurs de faim :  
 Qu'ai-je à chaque repas ? Du bouillon et du pain.  
 Du bouillon dont le goût me donne des nausées,  
 Me rend acariâtre et trouble mes pensées ;  
 Du pain très mal pétri, dur, noir, mauvais, amer.  
 De l'eau croupie ayant le goût de l'eau de mer.  
 Pour lit un dur grabat ; un sac pour couverture.  
 Ah ! J'ai le corps meurtri de coucher sur la dure.  
 Nourri comme le porc, traité pire qu'un chien,  
 Je ne dois ici-bas plus espérer en rien<sup>224</sup>.  
 Aussi, ne m'en veux pas si je plaide ma cause.  
 Je mange mal, n'est-ce pas ? Et bien je me repose<sup>225</sup>.

Cellule de Fous<sup>226</sup>

221 Sur les deux médecins mentionnés dans ce cahier, voir la partie qui leur est consacrée dans le dossier thématique. Poème inédit issu du cahier ANC.

222 Instrument d'Apollon.

223 Diérèse. Voir également « acariâtre », sept vers plus loin.

224 Ce poème s'avère sans doute le plus précis sur les conditions concrètes d'incarcération de M. Julien avec *Dans mon cabanon de fous* (n° 31).

225 Il faudrait ici « Eh bien je me repose ». La graphie du cahier ANC a été conservée.

226 Les cellules d'internement psychiatrique, simplement nommées « asiles » au XIX<sup>e</sup> siècle, se situaient à proximité de l'hôpital du Marais, sur l'île Nou. L'écriture est située grâce au cahier ANC.

### 33. PLUS DE VOIX !

À M. A. Lelagadec<sup>227</sup>

Pour toujours j'ai fermé la porte  
À la bonne humeur d'autrefois ;  
Adieu, goûté ! Ma muse est morte !  
Le poète n'a plus de voix.

J'ai fait l'abandon de ma lyre  
D'où s'exhalaient de longs soupirs,  
Et j'ai désappris de sourire  
En ne plus causant aux zéphirs<sup>228</sup>.

La clarté des blanches étoiles  
Ne saurait éblouir mes yeux ;  
D'ailleurs, quand la nuit tend ses voiles,  
Je ne regarde plus les cieux.

Que la jeune aube se réveille,  
Que l'aurore verse ses pleurs,  
Je ne vais plus prêter l'oreille  
Au divin langage des fleurs.

Un voile épais couvre mon âme  
Enchaînée avec la douleur ;  
Et nul rayon et nulle flamme  
Ne peuvent réchauffer mon cœur.

Aux douces clameurs de la grève  
Je reste insensible, le soir ;  
Car j'ai fait mes adieux au rêve  
En voyant mourir tout espoir.

Grand Phare

---

227 Poème inédit et situé extrait du cahier Hello. Albert Le Lagadec est le secrétaire archiviste du conseil privé de la Colonie, véritable organe de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *op. cit.*, p. 52).

228 Graphie utilisée pour conserver la rime.

### 34. Â UN JEUNE OPPORTUN

Il faut être patient, quoique je sois poète,  
Il ne faut pas non plus exiger au-delà<sup>229</sup>.  
Il faut laisser un peu de repos à ma tête ;  
Car elle en a besoin, croyez-le, celle-là.

Ignorez-vous vraiment que je sors de l'asile ?<sup>230</sup>  
En ce seul monsieur, je dois vous pardonner,  
Mais gardez-vous au moins de la faire tourner ;  
Car de fou, cette fois, je viendrais imbécile.

Vous m'avez dit : « Julien, faites-moi quelques vers »  
Je vous ai répondu : « Sur quoi ? Sur un cinocle<sup>231</sup>... »  
Oh ! Pourquoi, pour sujet, m'avoir pris un vieux socle  
Un bœuf, une charrue, un cheval ou ses fers ?

M. Julien

### 35. SUR UN VIVEUR

Ris, car tu pleureras un jour sur tes malheurs<sup>232</sup>.  
Tu laisses au foyer une épouse, une mère,  
Quatre petits-enfants pour goûter aux douceurs  
Et aux plaisirs charnels que donne l'adultère<sup>233</sup>.

Elle se tarira la coupe du plaisir,  
Bientôt tu porteras à ta lèvre pâlie  
Celle que l'on contemple exhalant un soupir ;  
Et qu'il faut, malgré soi, vider jusqu'à la lie.

---

229 Poème inédit et signé extrait du cahier ANC.

230 Mention qui permet de dater ce poème de l'année 1900 ou 1901, en lien avec *Je brise ma lyre* (n° 32).

231 À plusieurs reprises, M. Julien écrit sur son manque d'inspiration. En creux, ses vers suggèrent que le poète est prolifique et connaît un certain succès local, mais également qu'il écrivait peut-être sur commande, y compris pour le thème choisi. Un « cinocle », en réalité un cinoque, désigne un fou. Le poète n'en connaît visiblement pas réellement l'orthographe, ni celle de soc(le), au vers suivant. Au lieu de la rime compréhensible cinoque/soc, on a ici le nébuleux cinocle/socle.

232 Poème inédit et signé extrait du cahier ANC.

233 La précision concernant le nombre d'enfants indique probablement que M. Julien rapporte une histoire familiale véridique.

À peine y reste-t-il un ou deux doigts de miel,  
L'autre s'emplit déjà légèrement d'absinthe<sup>234</sup> ;  
Bois, puisque son amour et sa vie et son ciel  
Vide-les d'un seul trait dans la dernière étreinte.

Que ton regard se mire aussi dans son regard,  
Dis-lui ce que ton cœur a besoin de lui dire ;  
Le temps fuit à grand pas, c'est l'heure du départ.  
Ô viveur ! Grise-toi dans ton dernier sourire.

Par un suprême effort tâche de ranimer  
De tes sens épuisés une flamme montante.  
Que ta lèvre glacée avide encore d'aimer,  
Donne un dernier baiser à celle de l'amante.

M. Julien

### 36. L'HUMANITÉ LIBRE

L'humanité n'a plus d'entraves,  
Le vieux monde a brisé ses fers<sup>235</sup>.  
Qui donc ose parler d'esclaves ?  
Tout est libre dans l'univers.  
Libre le gueux qu'on extermine,  
Libre tout ce bétail humain  
Serfs de la glèbe<sup>236</sup> ou de l'usine,  
Oui, libre de mourir de faim

---

234 L'absinthe est popularisée depuis l'ouverture de la distillerie Pernod, à Pontarlier, en 1805. L'époque 1880-1914 marque l'apogée de cet alcool, consommé massivement par les troupes coloniales dans lesquelles s'est diffusée la croyance, depuis la conquête de l'Algérie, qu'elle prévenait les risques de malaria et de dysenterie. Sa surconsommation, donnée à lire par Émile Zola dans *L'Assommoir* (1877) ou dans le poème *L'Heure verte* de Charles Cros, entraîne la création des premières ligues antialcoologiques françaises, mais son interdiction en 1915 est surtout liée aux pressions des viticulteurs au commerce desquels cet alcool faisait beaucoup de tort. À nouveau autorisée en 2011, la « fée verte » fait l'objet d'une abondante littérature.

235 Poème inédit extrait du cahier ANC.

236 Terre du domaine auquel un serf était rattaché, à l'époque féodale, en sorte qu'on le vendait avec le fonds.

Ah ! Saluons<sup>237</sup> la nouvelle ère,  
Vit-on jamais pareil essor ?  
Les millions sortent de la terre  
C'est l'âge heureux, c'est l'âge d'or !  
Les hommes sont enfin leurs maîtres  
C'est le règne du capital<sup>238</sup>  
Le droit pour tant de pauvres êtres  
D'aller mourir à l'hôpital.

Parcourez les deux hémisphères  
Allez au midi comme au nord  
Quels beaux codes humanitaires !  
C'est fini, l'esclavage est mort.  
Oui, c'est bien la nouvelle aurore  
Demandez à ces travailleurs,  
Forçats que la mine dévore :  
On meurt libre là comme ailleurs<sup>239</sup>.

Ah ! notre siècle aura sa page  
Au livre d'or de l'avenir !  
Le progrès n'est plus un mirage  
La richesse peut tout s'offrir.  
Aux gueux la terre est inféconde  
Mais à l'honneur du temps nouveau  
Ceux qui portent le poids du monde  
Ont la liberté du tombeau.

---

237 Diérèse.

238 Le terme, utilisé pour signifier une dette, est en usage depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, mais au sens moderne du terme (richesse considérée comme moyen de production) depuis 1832 et le *Cours d'économie politique* de J.-B. Say.

239 Nouvelle analogie entre l'esclavage et « l'économie du bagne ». Marius Julien évoque probablement l'utilisation des forçats pour la construction de villes (Cayenne, Nouméa, Saint-Laurent-du-Maroni) ou la mise en valeur des ressources naturelles (mines).

### 37. QUE VIENS-TU FAIRE ?

Sur un grillon qui venait me rendre visite chaque jour  
dans ma cellule de fous<sup>240</sup>

Petit grillon, que viens-tu faire  
Dans ma cellule, en cet instant<sup>241</sup> :  
Est-ce, réponds, pour me distraire  
Et m'égayer de ton doux chant ?  
Dis-moi, chéri, ce qui t'attire :  
Serait-ce un cri de mes douleurs ?  
Aurais-tu vu couler mes pleurs ?  
Entends-tu quand mon cœur soupire ?

Compagnon de mon infortune,  
Sois toujours bon ;  
Quand vient le soir, au clair de lune,  
Chante, grillon.

Hélas ! muet tu parais être  
As-tu désappris ta chanson ?  
Sur les rebords de ma fenêtre,  
Autrefois, tu chantais, mignon.  
Il m'en souvient de mon jeune âge  
Quand je folâtrais dans les prés,  
Que je t'avais fait faire exprès  
Une coquette et belle cage.

Pourquoi quittes-tu ma Patrie,  
Mon sol natal, son ciel d'azur  
Ainsi que la verte prairie,  
Où l'air est frais, suave et pur ?  
Retourne bien vite en Provence,  
Chanter sous le gazon en fleurs ;  
Ici, tu le vois, je me meurs  
Sans une lueur d'espérance !

---

240 La version de ce poème dans le cahier LGV apparaît sous le titre *Chante, mignon !* Le sous-titre vient de la version de ce poème contenue dans le cahier ANC, sous le titre *Chante grillon*.

241 Référence assez explicite à la célèbre question de Géronte dans *Les Fourberies de Scapin*, de Molière (acte II, scène 7) : « Que diable allait-il faire dans cette galère ? », galère qui, transposée au contexte du bain néo-calédonien, prend une résonance toute particulière.

Petit ami de l'infortune  
Quitte ces lieux,  
Et va chanter, dans la nuit brune,  
Sous mes beaux cieux.

Cellule d'aliéné – M. Julien<sup>242</sup>

### 38. LA QUEUE AU PÈRE OIGNON

La « Princesse » a sonné le glas  
Sur le clan des budgétivores<sup>243</sup>.  
Tous les faquins à falbalas<sup>244</sup>,  
Tous les pantins multicolores,  
Tous les favoris du guignon<sup>245</sup>  
S'en sont allés. Ah ! Bon voyage !  
Eh ! C'est la queue au père Oignon  
Qui reste encore, et c'est dommage.

Non, Princesse, tu ne peux pas  
Chasser d'un coup tous ces termites.  
Quel fléau ce serait, hélas !  
On pourrait redouter les suites,  
De toutes parts ils sont légions :  
L'abus, ici, fait donc usage ?  
Eh ! C'est la queue au père Oignon  
Qui reste encore, et c'est dommage.

Je connais un grand histrion<sup>246</sup>,  
Un Janus à double visage<sup>247</sup>

---

242 La situation provient de la version de ce poème du cahier Hello, la signature des cahiers ANC et LGV.

243 Poème inédit extrait du cahier Collin.

244 Le « faquin » désigne un homme méprisable et impertinent ; le « falbala », terme péjoratif, évoque un ornement prétentieux et de mauvais goût.

245 Mot familier dérivé de « guigne » pour souligner une malchance persistante.

246 Dans le théâtre grec antique, l'histrion est un acteur qui mime des scènes comiques, genre repris chez les Romains dans leurs farces grossières et les satires.

247 Dans la mythologie romaine, Janus est un dieu à une tête mais avec deux visages opposés, gardien des passages et des croisements, divinité du changement et de la transition. Il peut évoquer la duplicité, le double jeu dans les vers du poète. Le ton très allégorique de ce poème laisse penser à une évocation de la corruption qui règnerait dans l'administration pénitentiaire, dont certaines traces existent dans les archives judiciaires : en 1885, par exemple, la justice de Nouvelle-Calédonie condamne le comptable

Qui, trente fois, fit le plongeon,  
Et qui, pourtant, toujours surnage,  
Qu'on le déloge d'un pignon  
D'un bond il est sur le faîtage.  
Eh ! C'est la queue au père Oignon  
Qui reste encore, et c'est dommage.

Il faut purger ce pays-là  
Des grugeurs et des parasites,  
Car ils infestent Nouméa.

### 39. À L'ABUS !

À M. le docteur « Lenoir » (Dans ma cellule d'aliénés)

La raison séquestrée expire, et, à cette heure,  
La force, la maîtrise et l'Astuce la leurre<sup>248</sup>.  
Le monde ne saurait m'inspirer que dégoût,  
Si son sein infecté s'abreuvait dans l'égout.  
Qui donc oserait bien me parler de Justice,  
Lorsque l'Honneur rongé par l'ulcère du Vice  
Traîne et foule à ses pieds le Droit et l'Équité ?  
Dieu seul peut m'en parler, ô Sainte Humanité ;  
Car celle d'ici-bas, depuis longtemps est morte !  
Son nom reste toujours comme enseigne à la porte,  
Où le Droit offensé va frapper, mais en vain.  
Sur son haut piédestal fait de boue et d'airain,  
Sa statue ou plutôt son spectre, ou bien son ombre,  
Sur l'or, le Dieu du Jour, jette son regard sombre.

Après la réception de cette épître il eut la conviction que je possédais toutes mes facultés mentales, et me fit sortir de cellule.

M. Julien

---

du baigneur pour détournement de fonds (ATNC, 23H-2 : Cour criminelle de Nouméa, 1881-1885).

248 Poème qui s'articule avec *Dans mon cabanon de fous* (n° 31) écrit pendant la période, probablement courte, passée par le forçat à l'asile de l'île Nou. Inédit extrait du cahier Collin. Une version très proche, mais dans laquelle l'auteur ne s'adresse pas à lui-même, existe dans le cahier ANC, sous le titre À l'humanité. C'est de cette version que provient la signature.

## LIVRE III. LE LIVRE DES MALHEURS

### 40. SOUVENIRS DU CAMP « BRUN »

Quand ma muse, vers ces parages,  
S'égare, sans savoir pourquoi,  
Parmi les grands arbres sauvages,  
Elle rêve, pleine d'effroi<sup>249</sup>.

Ce qui n'était plus qu'un arôme  
Par l'oubli devient monstrueux ;  
Et du passé le noir fantôme,  
Devant elle, surgit affreux.

Et les sinistres hécatombes  
Semblent s'entrouvrir à ses yeux ;  
Chaque pas révèle des tombes  
Dans ce désert silencieux.

Quelques fleurs, aussi, sont écloses  
Des grains, semés par les zéphirs<sup>250</sup>,  
Et ma muse, effeuillant ces roses,  
Vous rappelle leurs souvenirs !

### 41. PRENDRE GARDE (À L'ACHETEUR)

Je viens de l'écrire en cachette.  
Oh ! ne te le fais pas saisir ;  
Le malheur fondrait sur ma tête,  
Un cachot me verrait mourir.

---

249 Le camp Brun est un camp disciplinaire en vigueur entre 1887 et 1895. Situé près de Boulouparis, à une centaine de kilomètres au nord de Nouméa sur la propriété du colon Gratien Brun, il est classé « bagne disciplinaire », voué à l'accueil et au « dressage » de cent trente à cent quatre-vingts transportés jugés très dangereux. L'horreur des mauvais traitements infligés lui vaudra une fermeture anticipée et les surnoms de « camp de l'horreur », « abattoir », « camp de la mort lente ».

250 Mot écrit tel que dans l'édition de 1931 (plutôt que « zéphires »), pour privilégier la rime graphique.

Ils ont des vengeances terribles,  
Qu'ignorent les honnêtes gens ;  
C'est en lisant les « Jours horribles »,  
Que tu sauras s'ils sont méchants<sup>251</sup>.

## 42. LE CAMP BRUN (L'ABATTOIR DES FORÇATS) EN CALÉDONIE 1887-1895. LES JOURS HORRIBLES

### I.

Puisqu'il faut<sup>252</sup>, aujourd'hui, que ma muse répète  
Les basses cruautés de monsieur « Verdillon<sup>253</sup> » ;  
Ô sainte Humanité, sur le forçat poète,  
Daigne jeter encore un regard de pardon !

Si parfois, mon esprit trop exalté s'égare,  
Attribue aux douleurs tous ses égarements ;  
Oublie un court instant que je suis la tare<sup>254</sup>,  
Et laisse mon cœur libre à ses débordements.

---

251 Ces deux quatrains servent d'introduction au long poème suivant et sonnent comme un avertissement que l'auteur se délivre à lui-même : en dénonçant les pratiques du camp Brun, il se met en danger, et doit veiller à ce que ces lignes passent en des mains bienveillantes. Ces quelques mots (« à l'acheteur ») confirment que Marius Julien vendait sa production.

252 Le ton impératif suggère une commande extérieure concernant la narration des conditions de vie au camp Brun, et le poète semble y consentir malgré lui. Aucun document ne permet de savoir s'il y a lui-même séjourné ou s'il se base sur des témoignages recueillis auprès de compagnons de chaîne, hypothèse estimée la plus probable par Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 47). Sur ce camp disciplinaire, voir Barbançon Louis-José, 2003, *op. cit.*, p. 162-167. Il abrite jusqu'à 631 « incorrigibles » en 1894, parmi lesquels l'ampleur des mauvais traitements entraîne la création d'une « section de mutilés ». Le camp ferme suite au rapport du docteur Brun-Bourget, qui rapporte les sévices subis et la sous-alimentation chronique des « plus mauvais sujets du bagne » qui ne consomment que trois cents grammes de pain et un verre d'eau par jour. À la nécessité prônée en 1887 pour en justifier l'ouverture par le gouverneur Pardon d'avoir « un camp disciplinaire fermé, inaccessible et infranchissable » succède celle de pouvoir surveiller les agissements des responsables de ce camp. Il est donc rapatrié au camp Est, sur l'île Nou, en 1899.

253 Un verdillon est la tringle du métier à tisser qui retient deux bouts d'une chaîne. Marius Julien fait allusion, selon le modèle des œuvres « à clefs », au directeur de l'administration pénitentiaire, Vérignon, en poste entre 1892 et 1896 puis entre 1900 et 1902, qui défend longtemps les méthodes inhumaines du camp Brun.

254 Vers de onze syllabes, à moins de marquer la diérèse sur « su-is ».

## II.

J'ai chanté temps passé, je veux chanter encore<sup>255</sup>,  
 Je veux chanter la nuit, le lever de l'aurore,  
 La jeune aube, le jour, le lever du soleil ;  
 Je veux, comme l'oiseau, chanter à mon réveil.  
 Je veux, c'est mon devoir, dans ma sombre demeure,  
 Chanter, chanter toujours, jusqu'à ma dernière heure ;  
 Dut-on me torturer et me faire souffrir,  
 Je veux, dis-je, chanter jusqu'au dernier soupir<sup>256</sup>.  
 Je suis souillé, flétri ; mais mon sein a ses fibres ;  
 Mon corps est enchaîné, l'âme et l'esprit sont libres,  
 Et bois sans sourciller à ma coupe de fiel,  
 Narguant tous ces bourreaux qui boivent sang et miel.  
 Ici tout est permis : ils agissent sans crainte<sup>257</sup> ;  
 Ils ont de noirs cachots pour étouffer les plaintes,  
 La force, le pouvoir, même le droit de mort !  
 Ils sont maîtres, ceux-là, de notre triste sort.  
 Allez dire à Paris, qu'ici l'on assassine  
 Un malheureux aux fers et à la crapaudine<sup>258</sup> ;  
 Qu'au fond d'une cellule, et, les deux pieds aux fers,  
 On l'égorge, on le tue à coups de revolvers.  
 On ne vous croira pas, et, vous jetant dans le blâme<sup>259</sup>,  
 On vous qualifiera d'imposteur et d'infâme ;  
 Vous serez un objet de mépris et d'horreur...  
 Et pourtant, est-ce vrai ?... Parlez, hommes de cœur !

## III.

Je cède sans souci, lorsqu'un souffle m'inspire,  
 Le chant de la raison s'accorde avec ma lyre ;  
 Et ma muse irritée, à l'aspect menaçant,  
 Fustigeant le bourreau, plaide pour l'innocent.

255 L'éision de l'article « le » entraîne une phrase incorrecte. (Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, annexes, p. 51).

256 Remarquer la longue énumération qui se termine élégamment par « dernier soupir ».

257 Le « ils » désigne les surveillants du camp Brun.

258 Violence corporelle infligée aux bagnards récalcitrants ou évadés puis repris : le condamné est d'abord étendu à terre, sur le ventre. On lui saisit les mains et les pieds, dont on attache les quatre pouces derrière le dos à un même anneau qui se relie par une corde à un second anneau fixé au plafond. Cela fait, on hisse le patient que l'on laisse ensuite retomber de tout son poids, mais en le retenant au moment où il semble prêt à se briser sur le sol. On renouvelle cette torture plusieurs fois de suite. Une variante plus simple consiste à attacher seulement les mains et à suspendre le condamné à un anneau ou une branche.

259 Vers faux de treize syllabes.

Cachés à tous les yeux, entourés de montagnes<sup>260</sup>,  
 Ils sont là, les martyrs, gémissant dans les bagnes,  
 Sombres, traînant leurs fers et se mourant de faim,  
 S'égorgeant même entre eux pour un morceau de pain,  
 N'est-ce pas inouï<sup>261</sup>, horrible, infâme et lâche,  
 De torturer ainsi des hommes sans relâche ?...  
 Ne pas mettre une fin, un terme à ces horreurs,  
 C'est démontrer qu'on est sans cesse sans cœur et sans honneur<sup>262</sup>.  
 Taire crimes pareils n'appartient qu'à l'infâme ;  
 Grâce à Dieu, là, je sens encore vibrer une âme ;  
 Qu'importe si je dois mourir dans un cachot ?  
 Je vais les dévoiler et les crier bien haut.  
 Le plus faible, en luttant, est le premier qui tombe ;  
 Mais quand c'est pour le bien, il sourit à la tombe.

IV.

La loi les a frappés d'une cruelle peine,  
 Sur ce rocher maudit, traînant leur lourde chaîne,  
 Voûtés par le fardeau trop lourd de leur malheur,  
 Ils subissent aussi le joug de la terreur.  
 Le Droit n'existe plus, car la Force le prime ;  
 Les hommes du pouvoir ferment l'œil sur le crime ;  
 Et le vil parvenu, déjà grand et puissant,  
 Boit à chaque repas une amphore de sang.  
 La sainte Humanité<sup>263</sup> semble trembler de craintes,  
 Et, pleurant sur leurs maux, reste sourde à leurs plaintes.  
 Seule, la Cruauté, de son bras destructeur,  
 Frappe, semant la mort, répandant la terreur ;  
 Elle marche, laissant derrière elle l'empreinte  
 Du sang des malheureux, dont sa robe en est teinte.  
 Et de tous ces forfaits, vous connaissez l'auteur,  
 Car j'ai déjà cité monsieur le directeur,  
 Un méchant parvenu, cabaleur et fumiste<sup>264</sup>,  
 Qui débuta, jadis, comme simple copiste.

260 Allusion à l'emplacement géographique du camp, invisible et en retrait de la route principale. Ses vestiges sont aujourd'hui enfouis sous la végétation.

261 Diérèse.

262 Vers de quinze syllabes, qui renforce la démonstration.

263 Oxymore, qui renforce le sarcasme.

264 Si le nom n'est pas cité, le portrait du directeur, ancien « copiste » (probablement greffier ou secrétaire) est tracé : mal intentionné, de basse extraction, fourbe, comploteur et fainéant.

V.

Ayant, un jour, rêvé d'arriver au pouvoir,  
 Ce directeur créa le camp dit « l'abattoir » ;  
 Agissant à son gré, d'une façon arbitre,  
 De boucher du camp Brun, il prit alors le titre.  
 Il choisit les plus vils parmi ses argousins<sup>265</sup>,  
 – Car il est de bons, et ne sont assassins –  
 Donc, il sut les trier parmi les bons apôtres,  
 Tels que : Louis, Pierre, Paul, et encore bien d'autres,  
 Insensibles, cruels, méchants, aux cœurs d'airain,  
 Ne sentant rien vibrer, n'ayant plus d'humain<sup>266</sup>.  
 Il leur fit la leçon en ces termes : « J'espère<sup>267</sup>  
 Que vous saurez régir ce camp disciplinaire ;  
 Pour étouffer en eux l'instinct de l'évasion,  
 Tout vous est toléré, même l'inquisition.  
 Soyez durs et cruels, n'ayez aucun scrupule ;  
 Vous avez des prisons, des cachots, des cellules,  
 Des entraves, des fers, pour torturer leur corps<sup>268</sup> ;  
 Soyez donc sans pitié, n'ayez pas de remords.  
 Ne vous laissez jamais émouvoir par les plaintes,  
 Vous avez tous les droits, surtout soyez sans craintes.  
 Je vous donne, messieurs, un absolu pouvoir,  
 Et je compte sur vous... Faites votre devoir. »

Ainsi parla cet homme à la voix mielleuse<sup>269</sup>,  
 Qui, sous ses oripeaux, cachait une âme hideuse ;  
 Et, dont la cruauté, de beaucoup, surpassa  
 Celle du fou « Néron<sup>270</sup> » et de « Torquemada<sup>271</sup> ».

265 Dans une série de vers accusateurs contre le directeur du camp Brun, présenté comme approuvant voire encourageant les sévices pratiqués dans son établissement, Marius Julien évoque ici à nouveau les surveillants sous le vocable « argousins ». Ce mot est celui utilisé de façon usuelle pour les désigner au XIX<sup>e</sup> siècle, comme le fait Balzac dans *Le Père Goriot* (1835) et *Splendeurs et misères des courtisanes* (1847).

266 « N'ayant plus rien d'humain », voulait probablement écrire M. Julien. Ceci permet de rétablir l'alexandrin.

267 Remarquer l'enjambement sur le vers suivant.

268 Remarquer l'énumération.

269 Noter la diérèse.

270 Empereur romain entre 54 et 68, entouré d'une légende noire tenace liée, en particulier, à sa responsabilité supposée dans le grand incendie de Rome en 65. Sa réputation tient au récit que firent Tacite et Suétone de son règne, ainsi qu'à la première persécution des Chrétiens qu'il organise en répression de l'incendie, dont il les tient officiellement pour responsables. Les Romains ne distinguent pas alors les chrétiens des Juifs, et ces derniers mènent une sédition de grande ampleur en Palestine contre le pouvoir impérial. *A posteriori*, l'historiographie chrétienne a tracé le portrait d'un empereur cruel, fou et narcissique.

271 Tomas de Torquemada (1420-1498), premier Grand Inquisiteur à partir de 1480, confesseur d'Isabelle

VI.

Ce qui fut dit, fut fait. Ces gardes intrépides,  
 Ces tigres altérés, de sang toujours avides,  
 Foulant aux pieds l'honneur, violant les règlements,  
 Inventèrent alors les plus affreux tourments.  
 Tous les scélérats, n'ayant rien de l'humain,  
 Ces monstres faits d'acier, de marbre et d'airain<sup>272</sup>,  
 Ne sentant rien vibrer, n'ayant plus rien dans l'âme,  
 Par mille cruautés s'attirèrent le blâme.  
 Je puis affirmer que, jamais les soleils  
 Des siècles écoulés virent des crimes pareils.  
 Ils liaient les forçats dans une fourmilière ;  
 Et les cris de douleur, les larmes, la prière,  
 Loin de les apaiser, les rendaient furieux<sup>273</sup>.  
 Ils n'avaient, pour témoins, que les regards des cieux.  
 Aussi se livraient-ils à l'inquisition noire.  
 Le gouverneur « Pardon<sup>274</sup> » n'osait pas même y croire,  
 Et, lorsqu'il se rendit sur ces lieux de douleurs,  
 L'on put voir que ses yeux étaient voilés de pleurs.

VII.

Pour agir de la sorte, oh ! qu'il faut être lâche !...  
 On les martyrisait à grands coups de cravache,  
 On les pendait aussi par les pieds et les bras ;  
 Ainsi, des malheureux, avec la tête en bas,  
 Rendaient l'écume blanche ou le sang par la bouche.  
 Mais le bourreau n'a rien dans l'âme qui le touche,  
 Rien ne peut apaiser sa rage et sa fureur :  
 « Ah ! qu'il sera content, notre bon directeur ! »

---

de Castille et de Ferdinand d'Aragon, est passé à la postérité comme l'un des symboles du fanatisme religieux et de l'intolérance. Une fois achevée la *Reconquista*, il inspire le décret de l'Alhambra (1492) qui interdit le judaïsme : environ cent mille Juifs se convertissent de force au christianisme, le double prend le chemin de l'exil tandis que 2 000 à 3 000 sont exécutés. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la légende noire de Torquemada est popularisée par un épisode des *Frères Karamazov* de Dostoïevski (1881) intitulé « Le Grand Inquisiteur » dans lequel il imagine sa confrontation avec Jésus revenu sur Terre, à Séville, pour constater les pratiques inquisitoriales et se retrouvant sur le point d'être lui-même condamné à mort, bien qu'on l'eût reconnu.

272 Vers qui compte onze syllabes, à moins de marquer la diérèse « aci-er », mais dans ce cas la césure ne se trouve plus entre les hémistiches. De la même manière, trois vers plus loin, « Je puis » doit se lire « Je pu-is ».

273 Diérèse.

274 Noël Pardon, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie du 12 janvier 1889 au 14 avril 1891.

Disait un surveillant, en éclatant de rire.  
Il n'avait rien de l'homme, et c'était un vampire<sup>275</sup>.

## VIII.

Enfin, le croira-t-on... C'est pourtant vrai, messieurs,  
Pour quitter cet enfer, on se crevait les yeux !  
On se coupait les doigts, les mains, et les bras, même<sup>276</sup> !  
C'était le désespoir poussé, mais à l'extrême.  
Dieu ! que d'iniquités ! de monstruosités !...  
Les aveugles n'étaient exempts d'atrocités ;  
On chargeait, sur leur dos, un sac rempli de sable,  
Et, sous un vaste hangar, une espèce d'étable,  
On les faisait marcher, et très souvent courir !  
L'on entendait des cris, des plaintes, des soupirs  
Qui réveillaient l'écho morose des montagnes,  
Et se répercutait jusqu'au sein de leurs bagnes.  
L'aspect était navrant, oui, c'était triste à voir ;  
Mais le stryge<sup>277</sup> n'était pas fait pour s'émouvoir,  
Car il avait le cœur plus dur que la roche,  
Ce bon directeur, et, une main, dans sa poche,  
Et de l'autre tenant un cigare allumé,  
Satisfait de plaisir, le regard enflammé,  
Disait aux surveillants, fiers de leur infamie :  
« Vous avez mérité, messieurs, de la Patrie ».

275 Monstre très présent dans la littérature de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, y compris chez les écrivains de renom. Voir Tolstoï Léon, *Histoire des morts-vivants* (1847) ; Dumas Alexandre, *Histoire de la Dame pâle* (1849) ; Féval Paul, *Ville-Vampire* (1875) ; Mérimée Prosper, *Lokis* (1869) ; Maupassant Guy de, *Le Horla* (première version de 1886). La mode gothique inonde la littérature, en particulier celle issue des prisons. Voir à ce sujet les ouvrages sur les bagnes voisins d'Australie, comme Clarke Marcus, *For The Term of His Natural Life* (1874) ou Savery Henry, 1830, *Quintus Servington, A Tale Founded upon Incidents of Real Occurrence*, Hobart, Henry Melville. Nous remercions Anne-Victoire Esnault pour ses conseils et ses éclairages dans ce domaine.

276 Pratiques de mutilations volontaires également rapportées par le médecin N. Heyriès pour le bagne de Guyane, dans Jacquelin Claire, 2003, *Aux bagnes de Guyane. Forçats et médecins*, Paris, Maisonneuve & Larose.

277 Les stryges sont, dans les croyances de l'Antiquité romaine, des démons femelles ailés, mi-femmes, mi-oiseaux, qui poussent des cris perçants. Elles s'en prennent essentiellement aux nouveau-nés, qu'elles enlèvent et dont elles sucent le sang, ce qui leur confère une proximité dans l'imaginaire avec la figure du vampire évoquée plus haut par Marius Julien. Elles sont les gardiennes des cimetières, mais ce nom devient peu à peu synonyme de « prostituée » à la fin de l'Antiquité, au point que l'usage de cette insulte était sanctionné par la loi franque au IV<sup>e</sup> siècle. Le terme se retrouve peu en littérature, et sous un sens éloigné chez Shakespeare (*Le Roi Lear*, 1606) et Eugène Le Roy (*Jacquou le Croquant*, 1897). Ici, l'utilisation du genre masculin permet de respecter l'alexandrin.

IX.

Dans cet enfer terrestre, où régnaient l'épouvante,  
La terreur et l'effroi, qu'aurait-il dit, le « Dante<sup>278</sup> »,  
Si sa tombe, un instant, avait pu s'entrouvrir ?...  
Non, ce n'est pas ainsi que l'on devrait sévir  
Envers des malheureux, dans le siècle où nous sommes,  
Car après tout, enfin, ces forçats sont des hommes.  
Ô « Verdillon<sup>279</sup> » maudit, il n'est pas loin le jour,  
Où tu devras aussi rendre compte à ton tour  
De tous tes noirs forfaits... l'heure, pour toi, s'avance.  
Frémis, monstre, frémis ! Le châtement commence.

X.

Progrès, c'est en ton nom, qu'en ces lieux, on affame<sup>280</sup>  
Des malheureux, hélas ! meurtris de corps et d'âme,  
Livrés à la merci des plus lâches forbans ;  
C'est toi, qui, reculant de mille ans en arrière,  
Fais de ce sombre bagne un caveau funéraire.  
La mort, au moins, pour ceux qu'on torture vivants !  
Oui, la mort ! car pour eux, c'est bien la délivrance,  
C'est la fin des tourments, que d'horribles souffrances ;  
C'est leur libératrice, et l'attendent en vain.  
Puisqu'on leur a tout pris : l'air, le pain, l'espérance...  
La mort ! s'il reste encore dans l'âme de la France,  
Pour ceux qu'on martyrise, un sentiment humain !

- C'est bien exagéré, ce poème, n'est-ce pas, Julien ?
- Non... il y avait bien des choses trop horribles de s'écrire sur tout<sup>281</sup>.

Ce poème, écrit dans une seule nuit, fit beaucoup contre le camp « Brun », qui fut démolé tout à fait. Sur ces entrefaites, on a défendu l'usage des fers, des chaînes et de la crapaudière.

---

278 Poète florentin (1265-1321), auteur prolifique dont l'œuvre majeure reste *La Divine Comédie* (1306-1321), remis en avant au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment par Balzac en littérature et Delacroix en peinture. Toutefois, le ton du poème laisse penser que Marius Julien se réfère plutôt à l'adjectif « dantesque », synonyme de « apocalyptique », dérivé du nom du poète.

279 Nouvelle allusion au directeur de l'administration pénitentiaire, Vérignon.

280 Le lien entre le bagne et l'idée de progrès social participe de la naissance de ces structures : voir l'analyse approfondie de Joannic-Seta Frédérique, 2000, *Le bagne de Brest. Naissance d'une institution carcérale au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

281 Qui s'adresse ainsi à Marius Julien ? Probablement Wolla Meranda, en parcourant ses écrits.

Aujourd'hui, ces poésies sont imprimées pour améliorer les dures et cruelles souffrances, et la misère noire, des malheureux en Guyane et en Calédonie<sup>282</sup>. Hommes de pouvoir, daignez jeter un regard sur l'île du Diable et sur l'asile de l'île Nou et de l'Orphelinat à Nouméa.

WOLLA MERANDA<sup>283</sup>

### 43. LA PORTE DU CAMP CENTRAL DE L'ÎLE NOU

Vous qui passez devant cette porte massive,  
Qui grince à tout instant une note plaintive,  
Si monotone hélas qu'elle fait mal au cœur ;  
Vous ne vous doutez que cette porte noire  
Lugubre, puisse avoir elle aussi son histoire :  
La sienne est de trente ans, toute pleine d'horreur<sup>284</sup>.

Jadis, quand l'île Nou régnait en souveraine<sup>285</sup>,  
Quand cinq mille forçats au fond de sa giberne,  
Râlaient, en blasphémant, dans son cercle de fer :  
Quand, au bruit des verrous, des cliquetis, des armes,  
Se confondaient les cris, les plaintes et les larmes,  
Les vociférations, les coups de revolver.

Lorsqu'accablés<sup>286</sup> de maux, de tourments et de peines,  
Les pieds endoloris et meurtris par les chaînes,

282 La publication retentissante d'*Au bagne*, par Albert Londres, en 1923, alerte l'opinion publique mondiale sur les conditions épouvantables des condamnés de Guyane. La sensibilisation souhaitée par Marius Julien a été réalisée par le journaliste. Le bagne de Nouvelle-Calédonie, devenu un « asile pour vieillards » sur l'île Nou et la presqu'île de Ducos, ferme ses portes définitivement le 2 août 1931, au moment de la publication du recueil par W. Meranda et donc quelque temps après qu'elle ait rédigé ces lignes. Toutefois, on peut douter du fait que ce poème, sorti clandestinement et dont on ne sait qui l'a réceptionné en dehors du bagne, ait suffi à provoquer la fermeture du camp Brun. Elle fut décidée en 1895 par le gouverneur P. Feillet, dont l'objectif était d'arrêter les convois de transportation afin de relancer la colonisation libre de la Nouvelle-Calédonie.

283 Ainsi dans l'édition de 1931.

284 Poème inédit extrait du cahier Collin. Concernant l'âge de la porte, le camp de l'île Nou fut érigé entre 1863 et 1872, ce qui permet de dater ce poème, au plus tard, des premières années du xx<sup>e</sup> siècle.

285 Période en réalité relativement brève, puis des centres pénitentiaires s'ouvrent à partir de 1867 (Bourail) sur tout le territoire néo-calédonien, y compris les îles.

286 En privilégiant l'apostrophe par rapport à la règle orthographique, qui donnerait « Lorsque accablés », le poète s'assure une lecture sans hiatus, respectueuse de l'alexandrin.

Traités comme le vil et immonde bétail,  
Réveillés chaque nuit par la ronde moqueuse,  
Vêtus d'un pantalon en sac, d'une vareuse,  
Mornes, ils défilaient pour aller au travail.

Précédés et suivis d'une nombreuse escorte  
Alors, à deux battants, s'ouvrait la grande porte,  
Offrant le saisissant et lugubre tableau  
De l'abus du pouvoir tyrannique, arbitraire ;  
Devant elle, il fallait courber le front et faire  
Ce que l'on ne doit pas : retirer son chapeau.  
Malheur au malheureux qui s'oubliait<sup>287</sup> !

#### 44. SOL DES MALHEURS

Ces lieux furent choisis par un homme sans cœur,  
Ennemi du devoir, aux instincts sanguinaires,  
Qui foula sous ses pieds la justice et l'honneur,  
Et s'enivra du sang de ses malheureux frères<sup>288</sup>.

Avide du pouvoir, ce personnage abject,  
Dans le sein des forêts, au milieu des montagnes,  
Mit en exécution le plus lâche projet  
En y faisant bâtir des cachots et des bagnes.

Que de ces lieux d'horreur, le monde se rappelle,  
Car mille malheureux dorment là pour toujours ;  
Lorsque vous quitterez le sol de la Nouvelle,  
Gardez le souvenir de ces horribles jours.

Lorsque vous passerez sur ce sol des malheurs,  
Où furent tant commis d'atrocités, de crimes,  
Évitez de marcher sur les fosses en fleurs,  
Là reposent en paix les nombreuses victimes.

---

287 Ce long poème en alexandrins se termine par un décasyllabe.

288 Le personnage de l'homme « sans cœur », « aux instincts sanguinaires » et « avide du pouvoir » évoque Napoléon III, sous le règne duquel fut promulguée la loi de 1854 sur la Transportation. Le « sol des malheurs » désigne ici la Nouvelle-Calédonie.

C'est là que des bourreaux, cachés à tous les yeux,  
Sûrs de l'impunité, torturaient leurs semblables ;

Et n'ayant pour témoins que le regard des cieux,  
Égorgeaient sans merci de pauvres misérables.

Vous trouverez encor, de tous côtés, épars,  
Des manilles<sup>289</sup>, des fers, instruments de tortures ;  
Un bel arbre surtout attire les regards ;  
C'est l'arbre où l'on pendait<sup>290</sup> jadis les créatures.  
Mais, pour remémorer<sup>291</sup> les tristes souvenirs  
De ces crimes hideux, il en garde l'empreinte.  
Et lorsque du printemps arrivent les zéphirs<sup>292</sup>,  
En passant près de lui, l'on entend cette plainte :

Que de ces jours maudits, le monde se rappelle,  
Car bien des malheureux dorment là pour toujours.  
Si vous quittez un jour le sol de la Nouvelle,  
Gardez le souvenir de ces horribles jours.

## 45. LA CLOCHE

Comme un glas funèbre, elle tinte ;  
L'on croirait entendre une plainte  
Sortant du sein d'un trépassé.  
Dans les airs, le tendre zéphire,  
À ses sons, tristement soupire,  
Frissonnant encor du passé.

289 Pièce en acier forgé constituée d'un étrier, fermée par un axe mobile et qui sert à relier un cordage ou une chaîne avec des objets sur lesquels elle doit exercer une traction. Au camp Brun, elle était rivée à un pied du condamné et au bout de cette manille était fixée une chaîne qui le reliait à un autre compagnon d'infortune pour ce que l'on appelait « l'accouplement », soit le fait que pendant la durée de leur condamnation, les deux se trouvaient en permanence attachés l'un à l'autre.

290 Si la pendaison n'était pas pratiquée au bagne, le supplice de la crapaudine était bien réel. Le transporté avait ses mains attachées dans le dos et il était suspendu par les poignets à la branche d'un arbre, ses pieds touchant à peine le sol.

291 Utilisation curieuse, déjà remarquée par Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, annexes, p. 57. « Rappeler » serait plus juste, mais l'alexandrin ne serait plus respecté.

292 La graphie « zéphirs » permet de conserver la rime exacte.

Et dans les bois, les oiseaux, même,  
Saisis d'une frayeur extrême,  
Restent blottis, silencieux.  
Les morts tressaillent dans la terre ;  
Et le ciel pâle de colère,  
Montre un front triste et soucieux.

Dans le lointain ; l'écho résonne ;  
Son cri plaintif et monotone  
Emplit de tristesse les airs.  
Mon sein frissonne d'épouvante,  
Et ma main, fiévreuse et tremblante,  
Peut à peine écrire ces vers.

Brisez et réduisez cette cloche en poussière  
Que désormais, ce maudit son  
Ne trouble plus ceux-là qui dorment dans leur bière,  
Recouverts d'un peu de gazon.

Elle fut le témoin des forfaits et des crimes,  
Et si vous n'avez des remords,  
Laissez dormir en paix les nombreuses victimes...  
Respectez, respectez les morts !

## 46. LES MONSTRES DU BAGNE

À Monsieur le Directeur

Il est, dans cet enfer, de ces monstres étranges,  
Qu'en y songeant, le cœur en vomit de dégoût ;  
De ces monstres hideux, pataugeant dans les fanges  
Et s'abreuvant à chaque égout.

De ces monstres, que Dieu, quand son regard se plonge  
Dans ce gouffre effrayant, sondant la profondeur,  
Ferme les yeux, pâlit, courbe le front et songe :  
« En suis-je bien le créateur ?

Sont-ce vraiment mes mains pures et divines<sup>293</sup>,  
 Qui pétrissent ces corps impurs et corrompus ?  
 Est-ce Moi, qui leur fis ces langues vipérines,  
 Ces cœurs noirs regorgeant le<sup>294</sup> pus ? »

Puis, retournant, soudain, sa face de l'abîme,  
 Qui vient de lui montrer tant de noires horreurs,  
 Ce Dieu puissant et bon, clément et magnanime,  
 S'en éloigne en versant des pleurs<sup>295</sup>.

Phare de l'île Nou<sup>296</sup>

## 47. À JUPITER

Je t'adresse, à l'instant, une courte missive  
 Écrite en mauvais vers, et, pour qu'elle t'arrive,  
 Je la confie au vent pour l'emporter aux cieux.  
 Je m'exprimerais mieux en écrivant en prose,  
 Mais j'entends rabâcher toujours la même chose :  
 « Que la poésie est le langage des Dieux<sup>297</sup> ».

Alors je me suis dit : « Il faut qu'il me comprenne. »  
 Je me serais fort bien évité cette peine,  
 Si j'avais su parler, écrire le latin ;  
 Mais je ne connais pas cette langue bizarre,  
 Et je dois avouer<sup>298</sup> que je suis un ignare,  
 Un imbécile, un sot doublé d'un vrai crétin<sup>299</sup>.

293 Vers de onze syllabes.

294 De pus, probablement.

295 Marius Julien évoque dans ce poème les plus dangereux des forçats.

296 La situation vient de la version de ce poème contenue dans le cahier Hello.

297 Expression héritée de la considération accordée à l'expression poétique dans la Grèce antique, et ce dès l'époque archaïque, attribuée à La Fontaine dans son très long *Poème du Quinquina* (1682), placé sous l'égide d'Apollon dès la première strophe et de Louis XIV dans la dernière.

298 Diérèse.

299 Dévalorisation intellectuelle habituelle chez le poète, alors que ses nombreuses références littéraires et son langage parfois soutenu tendent à prouver le contraire. Soulignons toutefois les limites de son humilité, puisque après avoir pensé et parlé à la place de Dieu dans le poème précédent, il propose ici de s'adresser directement à lui en un langage compréhensible et vernaculaire. La conclusion s'avère par ailleurs très caustique. La critique du latin est à souligner, en rapport avec le fait qu'il sera enterré selon le rite anglican en 1929 : serait-il devenu protestant durant sa détention ? Il s'agirait alors d'une

Qu'importe ?... Je t'écris sans la moindre colère  
Pour te dire, Seigneur, que tu n'es pas le père  
Des bipèdes affreux qu'on nomme les humains  
Mon langage, je sais, va te paraître étrange :  
Est-ce Toi ? Mais, alors, c'est avec de la fange  
Que tu pétris leurs cœurs dans tes divines mains.

Grand Phare<sup>300</sup>

#### 48. SUR LE DÉPART DES SŒURS

L'hôpital est en deuil... Un souffle monotone  
Passe de salle en salle, et, chaque heure qui sonne  
Arrache tristement un soupir au mourant<sup>301</sup>.  
Les regards sont tournés vers ces pieuses<sup>302</sup> femmes  
Qu'un arrêté cruel signé par des infâmes,  
Impitoyablement chasse de leur couvent<sup>303</sup>.

Un unanime cri sort de toutes les bouches :  
Hélas ! elles s'en vont ! Les mourants sur leurs couches,  
Font un suprême effort et leur disent : « Adieu ! »  
Tous ceux qui dans leur âme ont encore une fibre,  
Sentent sous leur livrée un coin du cœur qui vibre ;  
Et les voyant partir maudissent les Sans-Dieu.

---

conversion, car le patronyme « Julien » ou « Jullien » ne figure pas dans les généalogies protestantes provençales (Bungener Éric, 1996-2000, *Filiations protestantes*, Genève, éditions Familiales, 3 vol.).

300 L'écriture est située grâce au cahier Hello.

301 Poème inédit, signé et daté, extrait du cahier ANC. Le départ des sœurs causera du tort aux libérés malades, qui seront par la suite très mal pris en charge. Voir à ce sujet Soulard Michel, 2019a, *Le bain et la plume. Entre légende et vérité : enquête sur le forçat Delfaut*, Nouméa, Éditions Humanis, p. 194-195.

302 Diérèse, qui renvoie à celle marquée sur le même adjectif au dernier vers du poème.

303 Depuis l'ouverture de l'hôpital du Marais en 1885, que le forçat a connu, cinq religieuses de Saint-Joseph-de-Cluny font partie du personnel médical. Leur popularité est attestée ici par le poète. Elles sont plus particulièrement affectées aux soins des détenues malades sur l'îlot Brun, le décret fermant ce dernier hospice le 5 avril 1913 valut une lettre de licenciement pour les religieuses qui partirent définitivement un an plus tard (Barbançon Louis-José, 2003, *op. cit.*, p. 377). Cet ordre religieux tient également un couvent à Bourail afin de recevoir et de « former » les femmes destinées à épouser les futurs libérés.

C'en est fait... Du couvent les portes sont ouvertes !  
Pleurez, enfants perdus ; car dans les cours désertes  
Vous n'entendrez, hélas ! plus leurs pas retentir,  
Mais quand pour nous viendra la minute dernière,  
Lorsque vous fermerez vos yeux à la lumière,  
Dans la tombe emportez leur pieux souvenir.

30 mai 1904 – M. Julien



## LIVRE IV. LE LIVRE DES PLEURS

### 49. VERS DE DEUX PIEDS

Silence,  
Souffrance,  
Douleur !...  
C'est l'heure,  
Où pleure  
Mon cœur.

### 50. SUR LA TOMBE D'UN AMI

Homme, si par hasard, dans l'humble cimetière<sup>304</sup>,  
Tu viens à t'égarer lorsqu'arrive le soir ;  
À gauche du sentier tu verras une pierre,  
Un nom lisible encore, une croix peinte en noir,  
Du gazon, quelques fleurs, un jeune laurier rose,  
Que la brise, en passant, ose à peine effleurer ;  
C'est là, vois-tu, c'est là, que mon ami repose.  
Respecte son sommeil et laisse-moi pleurer.  
Je n'ai pu lui porter une riche couronne,  
Mais je ferai fleurir sur sa tombe des fleurs ;  
Si du ciel, la rosée est trop fraîche en Automne,  
Je les arroserai chaque soir de mes pleurs<sup>305</sup>.

M. Julien<sup>306</sup>

---

304 Probablement le cimetière des transportés, aux tombes anonymes. Ici, une croix de bois peinte en noir et un laurier jaune constituent les marques distinctives de la sépulture de l'ami de l'auteur.

305 La version de ce poème figurant dans le cahier LGV est antérieure à celle-ci : en effet elle ne comporte pas les quatre derniers vers et se termine par : « Respecte son sommeil si tu ne veux pleurer. » Ce dernier vers suggère des effets liés à la perturbation du sommeil des défunts, donnant ainsi une image différente du cimetière du pénitencier. En effet il ne s'agit pas d'un cimetière comme les autres, regroupant exclusivement damnés et victimes.

306 La signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier LGV.



Image 28. Un enterrement sur la presqu'île Ducos au début du xx<sup>e</sup> siècle  
(ANC, 2-Num 27-015)

## 51. DOULEUR

Je n'avais qu'un plaisir dans cette vie amère<sup>307</sup>,  
C'était de me bercer, roulant dans la chimère ;  
La muse m'inspirait et, dans mon pauvre cœur,  
Vibrant et résonnait l'écho de mon malheur ;  
Car des voix, dont moi seul connaissais tous les charmes,  
Me parlaient du passé quand je versais des larmes.  
Les oiseaux, le matin, me chantaient le réveil.  
Tout me disait espoir, enfin, jusqu'au soleil.  
Lorsqu'il apparaissait derrière la montagne,  
De ses premiers rayons réjouissait mon baigne !  
L'insecte en bourdonnant, l'oisillon et la fleur  
Me murmuraient espoir pour calmer ma douleur.  
Du matin jusqu'au soir c'était une surprise :  
Le murmure des flots, les baisers de la brise,  
Le babil de l'oiseau, l'haleine du zéphir  
M'inspiraient quelques vers, m'arrachaient un soupir !  
Aujourd'hui tout est mort, dans les bois, sur la plage ;

---

307 Ce poème est présent dans l'édition de 1931 sous le titre *Tout est bien mort ?* Par souci de cohérence avec la version légèrement différente retranscrite ci-après, nous avons conservé le même titre, *Douleur*, qui provient des cahiers manuscrits. La version présentée ici est celle du cahier Hello, car elle comporte moins de coquilles.

L'oiseau ne chante plus, la mer gronde avec rage<sup>308</sup>.  
 Adieu, chant monotone ! Adieu tristes concerts  
 Tendres et doux amis à qui chantaient mes vers !  
 Échos de mes douleurs qui renvoyez ma plainte.  
 Adieu, car à jamais, l'espérance est éteinte,  
 Mes pleurs se sont séchés et les larmes aussi.  
 Je ne ressens plus rien, mon cœur s'est endurci  
 Le temps m'a dépouillé comme il dépouille l'arbre.  
 Mon âme est à présent froide comme le marbre.  
 J'idolâtrais le jour et ne puis plus le voir,  
 Car je n'ai devant moi que deuil et désespoir.  
 J'ai lu dans l'avenir, il est triste et sombre<sup>309</sup>.  
 J'ai cherché le bonheur sans pouvoir trouver l'ombre  
 Et, le fantôme noir de la fatalité  
 Me poursuit constamment sans l'avoir mérité.

Grand Phare<sup>310</sup> – M. Julien

## 52. DOULEUR (version différente)

J'ai pleuré bien des fois dans ma cellule sombre,  
 J'ai soupiré longtemps, les pieds chargés de fers ;  
 Et mes pleurs répandus se sont séchés dans l'ombre ;  
 Mes douloureux soupirs envolés dans les airs !

Je n'avais qu'un plaisir dans cette vie amère...

...

J'idolâtrais le jour et ne puis plus le voir  
 Partout je vois le deuil, le morne désespoir.  
 Mon avenir est noir et au ciel rien ne brille,  
 Je n'ai plus même, hélas, d'amis ni de famille.

308 M. Julien fait-il allusion au passage d'un cyclone ? Le plus notable et destructeur mentionné durant la période de sa détention est celui qui ravage la Nouvelle-Calédonie du 5 au 7 mars 1893.

309 Vers faux de onze syllabes.

310 L'écriture (au moins de cette version, plus tardive) est connue grâce au cahier Hello. La signature se retrouve également dans le cahier ANC.

Et le flambeau, qui, sans trêve me poursuit<sup>311</sup>,  
Se nomme le « Remords » et me ronge la nuit<sup>312</sup>.

M. Julien

### 53. MOROSE

À M. Lenoir, médecin-major<sup>313</sup>

Je ne suis pas né pour sourire,  
Car il fait sombre dans mon cœur ;  
Ma muse qui toujours soupire  
N'a de chants que pour la douleur.

Le jour qui m'égayait, naguère,  
Aujourd'hui m'inspire l'horreur,  
Et suis las de voir la misère  
Enchaînée avec mon malheur.  
Et je voudrais, lorsqu'il s'efface  
Là-bas, à l'horizon vermeil,  
(Je demande à Dieu cette grâce)  
M'endormir du dernier sommeil<sup>314</sup>.

Quoi ! Vous voudriez me voir sourire<sup>315</sup>,  
Lorsque tout pleure autour de moi ;  
Quand tout ce qui m'entoure inspire  
Tristesse, deuil, horreur, effroi ?

---

311 Vers faux de onze syllabes.

312 Dans cette version, seules les première et dernière strophes diffèrent, ce sont celles que nous proposons ici. Elle provient du cahier LGV, et comporte une strophe préliminaire, que l'on retrouve dans une version du poème *Las de la vie*, intitulée *L'Enfer*, également dans le cahier LGV. Ceci montre bien les transferts que Marius Julien effectuait dans la genèse de ces poésies. Au-delà, cette version du poème, datée de 1905, témoigne de l'évolution de l'appréhension, chez le poète, de son propre destin. Le « remords » devient ainsi la « fatalité ».

313 Ce poème est une version rallongée d'*Un forçat ne doit plus sourire* (cahier Balaguier), dont nous rapportons ici la dédicace.

314 Nouvelle évocation du désir de mourir, récurrent pour l'auteur. À noter l'évocation de Dieu, et plus avant du Christ, qui confirme également le mysticisme, voire la foi qui s'empare du poète durant son emprisonnement.

315 Ici commence une anaphore sur les strophes suivantes, et on remarque systématiquement des vers impairs en début de strophe : neuf syllabes, puis onze, neuf, neuf, qui ne peuvent être le fruit du hasard. Ici, le poète joue sur le principe du rondeau ancien ou du rondeau redoublé, tout en s'affranchissant de la limite du nombre de vers.

Vous voudriez que ma muse folle  
Ait encor de joyeux accents,  
Et que ma voix et ma parole  
Soient aussi douces qu'à vingt ans ?

Vous voudriez aussi que mon cœur vous dise<sup>316</sup>,  
Comme jadis, et chaque jour,  
Ce qu'il aime, ce qu'il méprise  
Et ce qu'il pense tour à tour ?

Vous voudriez aussi que mon âme  
Ait toujours la même chaleur,  
Le même feu, la même flamme,  
Le même cri pour la douleur ?

Vous voudriez qu'elle soit humaine  
Pour l'amour du Christ et du ciel ;  
Qu'elle n'ait ni remords, ni haine  
Quand elle s'abreuve de fiel ?

Laissez, je vous en prie, en proie à ma souffrance,  
Avec mes noirs soucis, mes regrets, mes malheurs ;  
Laissez-moi, dans mes fers, gémir sans espérance,  
Et m'abreuver toujours à la coupe des pleurs.

Laissez-moi rechercher la solitude et l'ombre,  
Où je goûte la paix et le calme un instant ;  
Laissez-moi, sous mon ciel lugubre, triste et sombre,  
Rêver à mon pays, à ceux que j'aime tant.

Laissez-moi divaguer, rouler dans le délire :  
Chacun a son plaisir. Comme vous j'ai le mien ;  
Je suis l'ami des pleurs, l'ennemi du sourire,  
Donc, à mon sein broyé, ne demandez plus rien.

Laissez-moi m'éloigner de ce contact infâme,  
Et fuir l'hideux baigne et sa promiscuité ;  
Car un feu mal éteint réchauffe ma pauvre âme  
Et craint le souffle impur de la perversité.

---

316 La version du cahier Balaguier donne «Vous voudriez que mon cœur dise », ce qui respecte l'octosyllabe.

Sous l'horrible livrée<sup>317</sup>, elle<sup>318</sup> tressaille encore,  
Elle a des chants d'amour et des cris déchirants ;  
Sa voix faible et brisée est quelquefois sonore,  
Ses échos sont plaintifs, et tendres ses accents.

Elle a l'horreur du mal affreux qui l'environne,  
Exècre les ingrats ainsi que les méchants ;  
À l'approche du bien elle est sensible et bonne,  
Et s'ouvre tout entière à ses épanchements.

Alors, elle aime tout : le ciel, l'onde, la terre,  
Et les monts escarpés, les prés, les champs, les bois ;  
Le plus petit insecte y révèle un mystère,  
Et son bourdonnement lui ressemble une voix.

Comme le frêle oiseau qui plane sur le monde,  
Aussitôt que le ciel revêt sa robe d'or,  
Lasse de sommeiller sur une mappemonde,  
Vers l'idéalité<sup>319</sup>, vole et prend son essor.

Et comme lui, légère, alors, elle s'élève,  
Contemplant l'infini, sondant l'immensité ;  
Les terrestres régions s'effacent comme un rêve,  
Et la vie apparaît dans sa réalité.

C'est là, que le faux jour disparaît avec l'ombre,  
Avec sa noire nuit, avec ses bruits confus ;  
C'est là, que l'horizon quitte sa teinte sombre,  
Et que mon âme, enfin, vit et ne souffre plus.

Laissez-moi donc rêver, rouler dans la chimère  
Et laissez sommeiller ma cruelle douleur ;  
Puisque je ne dois plus espérer sur la terre,  
Je veux, du moins, verser tous les pleurs de mon cœur.

M. Julien<sup>320</sup>

---

317 Terme désignant généralement l'uniforme imposé par une maison à ses domestiques. Ici il s'agit de la tenue réglementaire des forçats.

318 Il s'agit toujours ici de l'âme du poète, sujet des six strophes suivantes.

319 Chose ou état qui n'existe que dans l'imagination. Concept philosophique développé au xx<sup>e</sup> siècle et notamment depuis Bergson Henri, *L'Évolution créatrice*, 1907, Paris, Félix Alcan, p. 285. On le retrouve dans la littérature positiviste et symboliste de la fin du xix<sup>e</sup> siècle.

320 La signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier Balaguier.

## 54. MA MUSE SE TAIRA

Veux-tu que ma muse se taise ?  
Empêche le vent de gémir ;  
Dis à l'onde qu'elle s'apaise,  
À ces flots de ne plus mugir.

Arrête le cours de l'aurore,  
D'où naquit le tendre zéphir ;  
Empêche la rose d'éclorre,  
Les prés, les champs, de reverdir.

Des oiseaux, suspends le ramage  
Et rends les bois silencieux<sup>321</sup> ;  
Voile mon regard d'un nuage  
Qui me cache le front des cieux.

Et, lorsque tout sera ténèbres,  
Quand plus rien ne m'animera ;  
Quand sonneront les glas funèbres,  
Alors, ma muse se taira<sup>322</sup>.

Hôpital de l'île Nou – M. Julien<sup>323</sup>

## 55. VOLE VERS MA MÈRE

Voici l'hiver, hirondelle frileuse,  
Fuis de ce lieu que Dieu même a maudit<sup>324</sup>.  
Quitte le sein de cette voûte affreuse  
Et va bâtir ailleurs un autre nid.  
Va sous le toit où demeure ma mère

---

321 Diérèse.

322 Dans ce court poème à double lecture, le poète nous indique que sa principale source d'inspiration reste la nature qui l'entoure et que, malgré tout, seule la mort l'empêchera de composer. On comprend ainsi toute la seconde partie de l'œuvre, écrite après sa libération, et centrée sur l'expression de son sentimentalisme. Il était donc impossible de scinder la production de Marius Julien.

323 L'écriture de ce poème est située grâce à la version conservée dans le cahier Hello, et signée grâce à celle du cahier ANC.

324 Poème inédit et signé extrait du cahier ANC.

Tu changeras des grains pour tes petits ;  
Elle t'attend, pensive et solitaire ;  
Pour l'égayer, elle n'a que tes cris.

Sous ce ciel gris l'on meurt dans l'esclavage,  
Et au bruit sourd des verrous et des fers.  
Oiseau charmant, maudit est ce rivage,  
Ici, crois-moi, tristes sont les hivers.

Avril, à peine si le printemps commence.  
Les prés sont verts et les gazons en fleurs  
Sous le ciel pur de ma vieille Provence,  
Va voltiger, oublier mes malheurs.  
Là, tu verras des enfants de tout âge.  
Tu mêleras tes chansons à leurs jeux,  
Tes petits cris égayeront la plage  
Leur annonçant un printemps doucereux.

Là, sans espoir, l'on meurt dans l'esclavage<sup>325</sup>,  
Et au bruit sourd des verrous et des fers,  
Oiseau du ciel, maudit est ce rivage,  
Ici, crois-moi, trop longs sont les hivers.

Ô douce amie ! à tire-d'aile vole  
Vers le pays qu'à tant aimé mon cœur.  
Loin de son fils, la mère se désole,  
Va sous son toit apaiser sa douleur.  
Si le destin veut qu'après tant d'absence  
Elle repose au fond d'un froid cercueil  
Garde toujours l'amère souvenance,  
Moi, dans l'exil, je porterai le deuil<sup>326</sup>.

Puis, chaque soir, à l'heure où le jour tombe,  
Va sur sa croix déposer quelques fleurs,  
Va gazouiller des chansons sur sa tombe,  
Moi, dans les fers, je verserai des pleurs.

M. Julien

---

325 Troisième analogie dans ce cahier entre l'esclavage et le baigne.

326 La mère biologique de M. Julien, Thérèse Nicolas, est décédée le 25 juillet 1872, alors que celui-ci était âgé de treize ans (AD Var, 7<sup>E</sup>-130/21, Décès, Sanary-sur-Mer, 1869-1872, acte n° 31). Il est possible qu'il évoque ici une autre personne qui l'aurait recueilli dans son enfance ou qu'il parle au nom de tous les condamnés.

## LIVRE V. LE LIVRE DE L'ESPÉRANCE

### 56. TROIS NOMS

Ô toi, qui nuit et jour me dévores et me ronges<sup>327</sup>  
Toi, qui viens m'éveiller quand je fais des doux songes,  
Et qui me fais, enfin, tant envier la mort :  
Comment te nomme-t-on ? L'on me nomme : « Remords ».

Et toi, qui nuit et jour m'accable de tes peines,  
Toi, qui mets à mes pieds, des entraves, des chaînes,  
Et qui me fais subir un incessant tourment :  
Comment te nomme-t-on ? Je suis le Châtiment.

Peut-on aussi savoir, toi qui viens à toute heure,  
Parler bas à mon cœur qui soupire et pleure<sup>328</sup>,  
Qui, fuyant le matin reviens encor le soir :  
Peut-on savoir ton nom ? Ami, Je suis l'Espoir.

### 57. SOIS LA BIENVENUE

Sur l'hirondelle / Qui de son aile / Vient m'effleurer<sup>329</sup>

Le printemps tisse un tapis de verdure  
Sur les coteaux, les plaines, les vallons ;  
Et le soleil jette sur la nature  
Ses doucereux et bienfaisants rayons.  
Avec Avril, l'hirondelle est venue ;  
Et tout joyeux, en entendant ses cris,  
Mon cœur lui dit : « Oh ! sois la bienvenue,  
Toi qui reviens du ciel de mon pays ! »

Dans mon cachot je te garde une place  
Pour que la nuit, plus sûr, soit ton abri ;

327 L'emploi de la deuxième personne du singulier fausse le vers, le condamnant à treize syllabes.

328 Vers faux de onze syllabes : le poète a oublié le rappel « et qui pleure ».

329 Ce complément au titre provient de la version contenue dans le cahier ANC.

Libre, le jour, tu pourras dans l'espace,  
Et voltiger et gazouiller aussi.  
À tes petits, ne crains pas qu'on y touche ;  
Je veillerai sur eux avec grand soin ;  
Puis ils viendront becqueter à ma bouche  
Ce qu'ils voudront, ce qu'ils auront besoin<sup>330</sup>.

Mais, quand du soir, la caressante brise  
T'annoncera le déclin d'un beau jour,  
Et pour, qu'enfin, tu ne sois pas surprise  
Par le brouillard, hâte alors ton retour.  
Sous ces arceaux, où la faible lumière  
Ne jette, hélas ! qu'une pâle clarté,  
Nous parlerons tous deux de la chaumière  
De mon pays, qu'à vingt ans, j'ai quitté<sup>331</sup>.

M. Julien<sup>332</sup>

## 58. ELLE DORT !

Dédié à Monsieur Pierre, médecin-major, sur sa fille  
décédée à l'île Nou (avril 1899)<sup>333</sup>.

Naguère, elle jouait sur la mousse et l'herbette,  
Les mains pleines de fleurs, souriante et coquette,

---

330 Si l'hirondelle est bien ici à prendre en son sens premier, la métaphore aviaire est récurrente chez les forçats poètes. Ainsi, Jean Genet invoque son amant sous les traits de l'oiseau frégate :

« Amour viens sur ma bouche, Amour ouvre tes portes !

Traverse les couloirs, descends, marche léger,

Vole dans l'escalier plus souple qu'un berger,

Plus soutenu par l'air qu'un vol de feuilles mortes.

Ô traverse les murs ; s'il le faut marche au bord

Des toits, des océans ; couvre-toi de lumière,

Use de la menace, use de la prière,

Mais viens, ô ma frégate, une heure avant ma mort. » Genet Jean, 1999, *Le Condamné à mort et autres poèmes*, Paris, NRF-Gallimard, p. 18.

331 Allusion non voilée au « mal du pays » qui transparaît souvent dans les poésies de Marius Julien. Cette nostalgie de la France est visible partout dans la production artistique des condamnés, qui n'hésitent pas à décorer des coquillages avec des scènes évoquant la campagne française, voire des allégories républicaines (voir à ce sujet le chapitre consacré à la débrouille, deuxième partie du dossier thématique).

332 La signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier LGV.

333 La dédicace ici rapportée provient de la version du cahier ANC, car elle est la plus précise. Des versions plus simples existent dans les cahiers Hello et LGV.

Jetant des cris joyeux ;  
Et les petits oiseaux, cachés sous leur feuillage,  
Répondaient à ses cris par un doux babillage,  
Un chant mélodieux<sup>334</sup> !

J'aimais la voir ainsi, la frêle créature,  
Avec ses yeux d'azur, sa blonde chevelure,  
Que caressaient les vents ;  
Ses lèvres de carmin, entrouvertes et roses,  
Ressemblaient à ces fleurs fraîches, à peine écloses  
Au souffle du printemps !

Tout respirait, en elle, un parfum doux, étrange,  
Sa voix me révélait la présence d'un ange,  
En l'écoutant parler ;  
Et, lorsqu'elle courait, gracieuse<sup>335</sup> et légère,  
Ses petits pieds, à peine, effleuraient-ils la terre,  
Comme pour s'envoler !

Puis sa voix s'éteignit, quand la bise d'automne  
Souffla sur elle, un soir, glacée et monotone<sup>336</sup>,  
Voilant le front des cieux !  
Pour orner le zénith, Dieu voulut cette étoile ;  
Et la Mort l'inscrivit sur sa funèbre toile  
En lui fermant les yeux !

Elle dort dans sa froide tombe  
Ceinte d'une auréole d'or ;  
Et son âme, blanche colombe,  
Vers le ciel a pris son essor.

Hôpital de l'île Nou – M. Julien<sup>337</sup>

---

334 Dièrèse.

335 Dièrèse.

336 On trouve ici la rime popularisée par le poème *Chanson d'automne* de Paul Verlaine.

337 La signature apparaît sur la version de ce poème conservée dans les cahiers ANC et LGV, et l'indication de lieu provient du cahier Hello.

## 59. VOUS NE LA VERREZ PLUS !

Dédié à M. Pierre, médecin-major, sur la perte  
de sa fille

Le ciel, à tout jamais, a consumé sa perte<sup>338</sup> !  
Vous ne la verrez plus, sur la pelouse verte,  
Tresser, comme autrefois, ses couronnes de fleurs !  
Ah ! qu'elle les aimait, ses compagnes chéries ;  
Aussi combien de fois, en les voyant flétries,  
Courbant sa tête blonde, elle a versé des pleurs !

Vous ne la verrez plus leur parler, leur sourire,  
Les frôler d'un baiser, et, tendrement leur dire,  
Dans un langage pur, et seul compris du ciel,  
De ces mots émanant de l'âme, et pleins de charmes,  
Qui font jaillir à flots les sanglots et les larmes  
Et laissent un parfum d'ambrosie et de miel !

Vous ne la verrez plus ; mais, dans votre demeure,  
Sa présence sera révélée à toute heure ;  
Partout vous trouverez de sacrés souvenirs<sup>339</sup> ;  
Dans ses livres, des fleurs mortes et desséchées :  
Roses, jasmins, bluets, pâquerettes, pensées ;  
Et les contemplerez<sup>340</sup> exhalant des soupirs !

Ses langes parfumées et brodées de dentelle  
Viendront à tout instant, vous entretenir d'elle,  
Maudissant avec vous l'heure de son trépas ;  
Ils vous reparleront de ce temps éphémère,  
Où, zézayant encore sur le sein de sa mère,  
Elle tendait ses bras vous appelant : « Papa ! »

Le berceau vide, lui, vous dira d'autres choses,  
Il vous racontera les milles songes roses  
Qui la berçaient dans son innocent sommeil<sup>341</sup> ;  
Il vous rappellera ces instants d'allégresse,

---

338 On remarque que forçat a rédigé deux hommages poétiques pour la mort de la même petite fille. Une dizaine de poèmes funèbres de ce genre parsème son œuvre connue.

339 Au sens de « souvenirs sacrés ».

340 Élision du pronom personnel, fréquente chez Marius Julien.

341 Vers faux de onze syllabes.

Où, couvrant son beau front d'un regard de tendresse,  
Sa mère, le matin, épiait<sup>342</sup> son réveil !

Vous ne la verrez plus dans la verte vallée,  
La fillette au front pur ;  
Colombe effarouchée, elle s'est envolée  
Vers les pays d'azur.

M. Julien<sup>343</sup>

## 60. À MONSIEUR LE DOCTEUR

Veillez donc m'accorder la faveur que je plaide<sup>344</sup>.  
Poète, il m'est permis de déclamer votre aide,  
Et de chanter aussi mes incessants malheurs :  
Depuis plus de vingt ans<sup>345</sup>, roulant dans la misère  
Je traîne dans un baigne une existence amère  
Et ne puis plus porter le poids de mes douleurs.

Le travail me devient une chose impossible  
Il m'énerve, m'abat et me rend irascible.  
Débile, maladif, réduit par les abus.  
Je me sens maîtrisé par l'extrême faiblesse,  
Quoique dans l'âge même je touche à la vieillesse<sup>346</sup>,  
Je suis rompu, docteur, et mon corps n'en peut plus.

Malgré que mon esprit vous paraisse lucide  
De sinistres pensées me poussent au suicide<sup>347</sup>  
Obsédant nuit et jour mon débile cerveau  
Je les chasse, ils s'en vont puis reviennent encore.

---

342 Diérèse.

343 Ce poème est signé de la sorte dans les cahiers ANC et LGV.

344 Poème inédit extrait du cahier ANC.

345 Indication qui permettrait de dater le poème du début du XX<sup>e</sup> siècle, cependant le médecin-major Pierre ayant quitté définitivement la Nouvelle-Calédonie en décembre 1900, sa rédaction ne peut excéder cette date.

346 M. Julien atteint alors tout juste la quarantaine. Par ailleurs, le vers est faux (treize syllabes).

347 Le suicide reste une pratique rare au baigne de Nouville selon Barbançon Louis-José, 2003, *op. cit.*, p. 366.

Et ainsi chaque soir du ponant<sup>348</sup> à l'aurore  
Je ne puis savourer un instant de repos.

Je souffre du moral et aussi du physique  
Je suis de plus atteint de bronchite chronique,  
L'anémie attachée à mon corps, lentement,  
Comme un ver, constamment, me ronge et me dévore<sup>349</sup>.  
Ah ! Je suis malheureux, pour que je vive encore,  
Il faudrait, ô docteur, me classer impotent<sup>350</sup>.

## 61. MERCI !

À M. Escande de Messières, médecin de la Marine<sup>351</sup>

I.  
Comment vous exprimer toute ma gratitude ?...  
D'employer de grands mots, j'ai perdu l'habitude,  
Ne voulant pas, d'ailleurs, passer pour un phraseur,  
Pour vous remercier<sup>352</sup>, j'ai recours à mon cœur.  
N'allez pas supposer que ce soit une ruse ;  
Je craindrais trop, qu'un jour, la conscience m'accuse  
D'avoir su m'attirer un regard de bonté  
Par la fumisterie et la déloyauté.  
La franchise, chez nous, ne saurait être feinte,  
Dans le cœur des Français, elle est innée et sainte ;  
Aussi, la gardent-ils comme un trésor sacré,  
Car quiconque n'est franc est toujours exécré.  
Donc, étant un fils de la sublime France,  
Ce que ma plume écrit, c'est l'âme qui le pense<sup>353</sup>.

---

348 Le ponant est le lieu où le soleil se couche, synonyme d'Occident. En versification, citons « Du ponant jusques à l'Orient/L'Europe qui vous haït, vous regarde en riant » dans *Ruy Blas*, de Victor Hugo, acte III, scène II.

349 Deux vers à l'esthétique décadente, où pointe l'image de la gangrène.

350 Catégorie de forçats dispensée des travaux forcés, et internés sur la presqu'île de Ducos jusqu'en 1909.

351 Cette dédicace, ainsi que la situation du poème, sont issues de la version du cahier Hello. Notons que la dédicace est à M. Escande de Messières, alors que dans le poème, la personne mise en avant est le docteur Édouard Pierre. Ceci montre bien que Marius Julien recyclait sa production en fonction du destinataire.

352 Diérèse.

353 L'étymologie de franchise renvoie au latin médiéval *francus*, homme libre, terme lui-même issu du francique *Frank*, peuplade germanique. Marius Julien joue sur l'homophonie et l'étymologie commune pour livrer ces vers aux accents patriotiques, et qui évoquent les autres productions de la débrouille.

Allons, chante, ma muse, et de ta douce voix,  
 Ce nom déjà loué pour la centième fois,  
 Et fais même couler des pleurs de ma paupière  
 En prononçant celui de monsieur Édouard Pierre<sup>354</sup>.  
 Dieu veuille, que ce chant, par l'écho répété,  
 Le rende, un jour, bien cher à la Postérité.

## II.

Lorsqu'un cri de douleur, de ma gorge, s'échappe,  
 Je vous vois accourir, disciple d'Esculape,  
 Pour me donner les soins que réclame mon corps.  
 Anxieux<sup>355</sup>, attentif, auscultant ma poitrine,  
 Vous trouvez, aussitôt, le mal qui me domine,  
 Et le faites cesser, grâce à tous vos efforts.

Et je vous vois encore aller de couche en couche,  
 Soignant avec ardeur le criminel farouche :  
 N'est-ce pas, qu'en fixant les regards du bandit,  
 Vous sentez, quelquefois, des frissons dans votre âme ?  
 Mais vous n'avez point peur du contact de l'infâme,  
 Et votre noble cœur a pitié du maudit.

Ah ! Si je peux briser les fers de l'esclavage<sup>356</sup>,  
 Si je puis être libre un jour ;  
 J'irai chanter ton nom vers le lointain rivage  
 Où jadis je chantais l'amour.

Et j'irai le graver sur les rocs de Provence  
 Battus, et des vents et des eaux ;  
 Et pour que les enfants gardent la souvenance  
 J'instruirai les petits oiseaux.

354 Cette dédicace, tirée de la version de 1931, vient en contradiction avec celle rapportée du cahier Hello sous le titre. Chronologiquement, il est aujourd'hui établi que la première version connue a été écrite pour M. Escande de Messières (voir cahier ANC), et que M. Julien s'en est ensuite tardivement servi pour le docteur Pierre.

355 Diérèse.

356 À noter cette analogie entre baigne et esclavage. Certains opposants, comme Albert Londres, et plusieurs historien(ne)s lient de manière directe l'abolition du second avec l'apparition du premier en Guyane, de même que les conditions de vie et la cruauté dont les forçats sont l'objet font directement écho à celles des esclaves de l'époque précédente. À ce propos voir Donet-Vincent Danielle, 1999, « De l'esclavage et du baigne en Guyane française », *Revue d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 18, vol. 1, p. 176-192. À partir de cette strophe et jusqu'à la fin du poème, il s'agit d'un ajout issu de la version proposée dans le cahier ANC sous le titre *Après le classement*, dont le début est strictement identique à *Merci !*

Et j'irai le graver sur le plus dur des marbres,  
Sur les granits et les galets.  
J'irai l'inscrire aussi sur l'écorce des arbres  
Dans les profondeurs des forêts.

J'y ferai traverser sous l'aile de la brise  
Les mers d'azur, les pays bleus,  
Et j'irai le chanter sous les ponts de Venise  
Aux heureux et aux malheureux<sup>357</sup>.

Mais hélas ! Tout cela n'est-ce pas l'impossible ?  
Va, cesse de rêver, mon cœur sensible<sup>358</sup> ;  
Tu ne dois plus connaître ici-bas de bonheur  
Il ne m'est plus permis d'espérer de sourire  
Et malgré tes accents, la misérable lyre  
Qui vibre sous tes doigts donne un frisson d'horreur.

Hôpital de l'île Nou – M. Julien

---

357 Dans les quatre strophes précédentes, le ton passe du vouvoiement obséquieux au tutoiement, et la structure change : les sizains d'alexandrins deviennent des quatrains où alternent alexandrins et octosyllabes.

358 Décasyllabe incongru au milieu d'alexandrins.

## LIVRE VI. LE LIVRE DE LA SOLITUDE

### 62. JE PUIS CHANTER

J'ai mon luth, pour chanter, quand mon esprit divague,  
Le murmure des flots, la plage et ses clameurs ;  
J'ai le vaste océan roulant sa verte vague,  
Et mes malheurs<sup>359</sup>.

J'ai l'infini, le ciel, de gros nuages sombres,  
L'étoile sans éclat, l'horizon sans couleurs,  
La ténébreuse nuit, ses bruits confus, ses ombres  
Et mes douleurs.

J'ai l'aurore, le jour, la nature sans charmes,  
Le bois silencieux<sup>360</sup> et le printemps sans fleurs ;  
J'ai les regrets amers, les chagrins, les larmes  
Et bien des pleurs<sup>361</sup>.

Grand Phare

### 63. MAUDIT VENT !

Dédié à messieurs les passagers du canot major<sup>362</sup>

Quand le blanc canot major frôle  
Les flots bleus,  
Je prends part à la gaité folle  
Des heureux ;  
J'aime voir la figure blonde  
Des enfants

---

359 Une version très proche, intitulée *Je peux chanter*, figure dans le cahier Hello. Elle est également située, ce que nous reportons ici.

360 Dièrèse.

361 Poème très rythmé, en alexandrins, avec des tétrasyllabes en clausule, et parsemé d'énumérations et d'anaphores.

362 Dédicace qui ne se trouve que dans la version de ce poème présente dans le cahier ANC.

Avec leurs yeux bleus comme l'onde  
Et riants.

Parfois, je piétine sur place  
En disant :  
« Pourquoi, de l'eau rider la face,  
Maudit vent ? . . .<sup>363</sup>  
Oh ! daigne, pour les demoiselles,  
T'apaiser ;  
Car il est trop rude, pour elles,  
Ton baiser.

On leur apprend d'être coquettes,  
À quinze ans ;  
Ne chiffonne plus leurs toilettes,  
Leurs rubans.  
Pour ces vierges, ces filles d'Ève<sup>364</sup>,  
Sois galant ;  
Laisse l'onde bercer leur rêve  
Si charmant. »

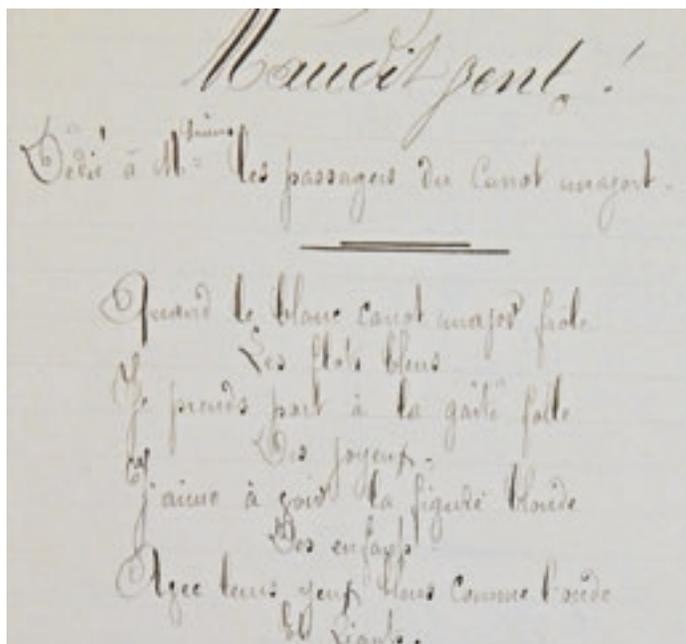
Pointe Lambert. Octobre 1903. M. Julien<sup>365</sup>

---

363 Rappelons que la Nouvelle-Calédonie est le théâtre de cyclones réguliers, parfois d'une grande violence, et que, en dehors de ces épisodes, le vent est omniprésent sur ses côtes, notamment l'alizé de sud-est, vent régissant.

364 L'allusion à Ève, symbole de la tentation, et à la coquetterie de jeunes filles de quinze ans, interroge sur la nature des demoiselles dont il est question dans ce poème.

365 Une des rares indications de date précise quant à la composition d'un poème. Elle provient de la version contenue dans le cahier ANC.

Image 29. Première strophe du poème *Maudit vent* (cahier ANC)

## 64. L'ÉVASION

Il fait nuit et le temps paraît être à l'orage ;  
Le vent mugit, les flots se brisent sur la plage<sup>366</sup>.  
Pas une étoile aux cieux, et l'on voit, dans les airs,  
De sinistres sillons tracés par les éclairs.  
Morne et lugubre aspect !... Par cette nuit<sup>367</sup> sombre,

366 Les tentatives d'évasion de condamnés sont très courantes en Nouvelle-Calédonie. Le récif corallien se charge le plus souvent d'arrêter les fuyards par voie maritime, tandis que ceux qui cherchent refuge en brousse finissent la plupart du temps par être « attrapés » par des Kanak, agents de la « police indigène », dont une première escouade est mise en place par le gouverneur Guillain en 1864, avant une officialisation par décret le 31 décembre 1875. Leur peine est ensuite alourdie par une condamnation en justice correctionnelle, et parfois ils subissent les sévices réservés aux fuyards. Malgré ces difficultés, plusieurs centaines d'évadés parviendront à rejoindre les archipels voisins ou l'Australie, où leur présence, quoique infime, crée un sentiment d'insécurité croissant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dont la presse se fait l'écho avec gourmandise. La présence de ces quelques centaines de forçats est le prétexte essentiel avancé par les dirigeants australiens auprès des gouverneurs successifs afin d'obtenir l'arrêt des convois de transportés et de relégués. L'évasion la plus célèbre demeure celle du journaliste communard Henri Rochefort (1831-1913) en mars 1874. Voir Dauphiné Joël, 2004, *Henri Rochefort : déportation et évasion d'un polémiste*, Paris, L'Harmattan, et le récit romancé de l'évasion (Rochefort Henri, 1884, *L'Évadé, roman canaque*, Paris, Baillière et Messager).

367 Dièrèse.

Deux forçats évadés glissent, rampent dans l'ombre.  
 Ils viennent de briser leurs chaînes et leurs fers,  
 Et, narguant le Destin, ils vont braver les mers.  
 Sur la grève, où le vent, seul, trouble le silence,  
 Ils déposent un sac contenant leur pitance :  
 Dix à douze biscuits, de l'eau, du riz, du pain.  
 « C'est assez, pensent-ils, pour ne pas mourir de faim<sup>368</sup> ! »  
 Mais il faut un canot ; l'un se met à la nage,  
 Bravant, des flots grondants, la fureur et la rage.  
 Et, ferme en ses desseins, constant dans son effort,  
 Ramène un vieux canot dérobé dans le port.  
 Il l'accoste bien près, tant qu'il peut du rivage ;  
 Son compagnon attend anxieux<sup>369</sup> sur la plage.  
 Il embarque aussitôt, et, sans perdre un instant,  
 Pousse le frêle esquif qui fuit au gré du vent.  
 L'un prend le gouvernail, l'autre largue les voiles.  
 Sur les flots ténébreux, sans lune, sans étoiles,  
 Ils s'éloignent livrés à la merci du sort :  
 La Liberté chérie, ou bien, alors, la Mort<sup>370</sup>.

II.

Enfin, le jour renaît, et la tourmente cesse ;  
 La brise du matin les berce et les caresse.  
 Le bienfaisant soleil darde ses doux rayons,  
 Et l'alcyon<sup>371</sup> des mers gazouille ses chansons.  
 La terre est disparue, oh ! quelle paix profonde !  
 Plus ces bruits de verrous ; devant eux, le ciel, l'onde,  
 L'immensité, l'air pur, l'espace, le soleil<sup>372</sup>.  
 Oh ! quel sublime jour ! quel splendide réveil !  
 Ivres de leur bonheur, palpitants d'espérance,  
 Ils bénissent l'instant, l'heure de Délivrance.

III.

Mais le malheur, hélas ! arrive de nouveau ;  
 Il leur reste un seul pain et quelques litres d'eau.

368 Vers faux de treize syllabes.

369 Diérèse.

370 Vers qui renvoie à son histoire personnelle, tout comme à la devise des sans-culottes de 1793, puisque Marius Julien avait indiqué lors de son procès souhaiter « la liberté ou la mort ».

371 Diérèse. L'alcyon est encore un élément classique de la poésie de Marius Julien. Le terme désigne un oiseau fabuleux, apprécié des Grecs car son apparition annonçait une période de calme en mer.

372 Remarquer l'énumération positive.

Et ne sont pas encore au terme de leur voyage,  
 Car il faut quelques jours pour toucher au rivage.  
 « Qu'importe ? » disent-ils, confiants en l'avenir,  
 « Nous mourrons sans nos fers si nous devons mourir ! »  
 « Vole sur l'océan, barque légère,  
 Éloigne-nous toujours de cette affreuse terre,  
 De ce rocher maudit, des bagnes, noirs enfers,  
 Où le désespéré râle en mordant ses fers ! »

IV.

Comme ils parlaient ainsi, l'éclair vif les sillonne ;  
 La mer, si calme, au même instant, moutonne.  
 Un ouragan s'élève, et la foudre, en grondant,  
 Tombe sur le canot qui sombre au même instant.

\* \* \*

Et quelques jours après, l'on trouva, sur la grève,  
 Le canot tout brisé, les corps des malheureux.  
 Ils étaient libres, non, ce n'était plus un rêve,  
 Les tourments de la vie étaient finis pour eux<sup>373</sup>.

## 65. FIER QUAND MÊME

À M. le Commandant de l'île Nou<sup>374</sup>

Ne me demandez rien en dehors du service :  
 Allumer mes falots<sup>375</sup>, et la nuit, bien veiller.  
 Je ne suis pas ici pour faire la police ;  
 Un surveillant doit surveiller.

Ils s'évadent, trouvant trop lourd leur esclavage,  
 Peut-être ont-ils raison si pour vous ils ont tort,  
 Cela prouve qu'ils ont encore du courage  
 En bravant les flots et la mort<sup>376</sup>.

373 Par sa fonction de gardien de phare, il est probable que Julien ait pu observer lui-même les scènes qu'il décrit. Les naufrages de ces embarcations de fortune et les noyades d'évadés semblent courants.

374 Poème inédit (et situé) extrait du cahier Hello.

375 Un falot est une grande lanterne ordinairement faite de toile. Comme la plupart des poèmes de ce cahier, il s'agit certainement de la lumière du phare de l'île Nou, au fonctionnement de laquelle le forçat doit veiller.

376 Nouvelle allusion aux nombreuses tentatives d'évasion du bagne, que Marius Julien refuse explicite-

Je me garderai bien de la moindre bassesse,  
De faire un délateur, d'inspirer le dégoût ;  
Et j'aime mieux encor souffrir, gémir sans cesse  
Que plonger mon âme à l'égout.

Je veux être soumis, obéissant, docile,  
Aux administrateurs, j'en ai fait le serment ;  
Mais ne veux pas verser des pleurs de crocodile,  
Ni ramper, n'étant un serpent.

Je veux, avec plaisir, m'amender de mes fautes,  
Et jurer de ne plus faillir à mon devoir ;  
Mais non aller grossir le nombre des ilotes,  
Que<sup>377</sup> regorge le gouffre noir.

Je n'étoufferai pas cette dernière fibre  
Qui vibre<sup>378</sup> pour le bien dans un recoin du cœur ;  
Que je crève en ces lieux ou que je meure libre,  
Je la lègue à mon bienfaiteur.

On peut être souillé sans avoir l'âme vile :  
Tout enfant, moi, j'appris à gémir, à souffrir ;  
Celui qui ne sait pas ramper comme un reptile,  
Et ramper est plus que mourir.

### Grand Phare

---

ment de dénoncer à l'administration tout comme à la femme du commandant de la place, qu'il semble donc connaître. Il évoque également les noyades fréquentes de ces hommes qui tentent de fuir par la mer et de nuit.

377 On dirait plus volontiers aujourd'hui « dont regorge ».

378 Remarquer la « fibre qui vibre », qui renvoie au sens du verbe.

## 66. UNE AURORE D'UN PRINTEMPS

Épître adressée à Monsieur le gouverneur  
de la Calédonie et dépendances.  
Sur la mort de son fils<sup>379</sup>

Monsieur, je n'ai pas de couronne  
Pour lui témoigner ma douleur ;  
Barde du malheur, je lui donne  
Ma muse, mon âme, mon cœur.

À peine dix-sept ans, hélas ! si jeune encore,  
Et n'avoir vu briller, d'un printemps, qu'une aurore,  
Un rayon de soleil et l'éclat d'un seul jour ;  
Puis, voir tout s'effacer comme s'efface une ombre,  
Et rentrer dans la nuit silencieuse<sup>380</sup> et sombre,  
Semant l'amer regret, ayant semé l'amour !

Sa vie a moins duré que l'instant d'un sourire ! . . .  
Frêle fleur, jeune lys ; à peine, le zéphire  
Osait-il, en passant, tendrement l'effleurer ;  
Et son père savait, qu'au souffle qui s'exhale,  
Il allait s'endormir dans l'urne sépulcrale ;  
Et qu'il irait bientôt, sur son tombeau pleurer !

Il savait bien, aussi, que son âme profonde  
Planait très au-dessus des grandeurs de ce monde,  
Cherchant à tout instant à s'envoler au ciel.  
La coupe de la vie est souvent trop amère ;  
Il faut, au chérubin, pour qu'il se désaltère,  
Cette liqueur neuf fois plus douce que le miel !

Il vient de s'envoler, vers les régions célestes,  
Éclatant de blancheur, ne laissant que les restes  
D'un corps inerte et froid, livide, inanimé ;  
Et le soir, un vieillard, à l'heure où le jour tombe,

379 Parmi les vingt-deux hommes, titulaires ou suppléants, qui exercèrent cette charge pendant la période de détention de Marius Julien, il s'agit d'Édouard Picanon, en fonction entre 1902 et 1905, dont le fils Charles décède le 28 septembre 1903 à Nouméa. Le cahier LGV comporte en effet une version quasi identique de ce poème, sous le titre d'Élégie, accompagné de la mention « Sur la mort du fils de M. Picanon, Gouverneur ». Cet élément nous permet donc de dater le poème. Il existe également une version de ce poème (avec la même dédicace), dans le cahier Balaguier.

380 Dièrèse.

Broyé par la douleur, debout près de la tombe,  
En priant, pleure, hélas ! son enfant bien aimé !

Pointe Lambert – M. Julien<sup>381</sup>

## 67. TOUT MEURT

Sur la mort de monsieur « Radisson<sup>382</sup> »,  
lieutenant-colonel

Ô flots noirs, taisez-vous ; cieux, couvrez-vous d'un voile ;  
Grands bois, plaines, vallons, restez silencieux<sup>383</sup> !  
Le glas sonne, et la Mort, sur sa funèbre toile,  
A tracé « Radisson » en lui fermant les yeux<sup>384</sup> !

Ne mêlez pas vos bruits à la plainte qu'exhale,  
Près du corps déjà froid, son épouse à genoux,  
Et qui, le front penché, tremblante et toute pâle,  
Donne un dernier baiser sur celui de l'époux !

Ne mêlez pas vos bruits à cette suprême heure  
Qui sonne tristement et rend une âme à Dieu ;  
En s'envolant au ciel, elle soupire et pleure ;  
Grands bois, plaines, vallons ; Elle vous dit adieu !

Finis ton œuvre, ô Mort, cloue au fond d'une bière  
Les restes du croyant que ton souffle a glacé ;  
Il a trop fait de bien dans sa noble carrière,  
Pour que son nom si cher soit un jour effacé !

---

381 La situation provient de la version de ce poème conservée dans le cahier Hello, la signature des cahiers LGV et ANC.

382 Le lieutenant-colonel Victor Radisson, proche du gouverneur Picanon, s'éteint le 13 mars 1905 (Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *op. cit.*, p. 50). La chercheuse suggère que ce poème, ainsi qu'*Une aurore de printemps* (n° 66), sont des hommages écrits à l'initiative du forçat et envoyés au gouverneur afin de se faire remarquer favorablement, dans l'espoir d'une remise de peine, après plus de vingt ans de bagne. Le cahier LGV (sous le titre *Élégie*, accompagné de la mention « Sur la mort de M. Radisson »), et le cahier Hello (où le poème est dédié à M. le Gouverneur Picanon), comportent des versions quasi identiques.

383 Diérèse.

384 On retrouve deux vers très similaires dans le poème *Elle dort !* (n° 58) du *Livre de l'espérance*.

La Nature a son cours ; Tout meurt et tout succombe :  
 Dieu le voulut ainsi... Va, tu peux l'emporter ;  
 Si la terre est bien lourde où tu creuseras sa tombe,  
 Son ombre est assez grande pour la porter<sup>385</sup> !

Phare Ducros – M. Julien<sup>386</sup>

## 68. SUR LA MORT DE M. DEMANS

Quand l'horrible trépas, ce monstrueux fantôme,  
 Ce spectre pâle, affreux, apparaît sur le seuil  
 Du logis où demeure un loyal honnête homme  
 Pour y semer la mort, le désespoir, le deuil ;  
 Lorsque sa main glacée étend le noir suaire<sup>387</sup>,  
 Sur la porte, insensible à la douleur, au cri ;  
 Quand j'entends le marteau clouer l'étroite bière  
 Où repose le corps d'un être aimé, chéri,  
 Alors, je sens vibrer les fibres de mon âme,  
 Car du malheur d'autrui je ressens la douleur ;  
 Et je verse des pleurs à flots, comme une femme ;  
 Et ces pleurs bien amers me soulagent le cœur<sup>388</sup>.

Ô Mort ! pourquoi n'as-tu quelques restes d'entrailles  
 Pour être moins cruelle envers le genre humain ?  
 Je viens de voir passer ces mornes funérailles,  
 Et j'ai levé, là-Haut, mon regard et ma main,  
 Le ciel s'était voilé ; – de honte il était blême :  
 « Blémis, lui dis-je, ô ciel injuste en ton courroux.  
 Le blâme est solennel, oui, c'est un anathème  
 Qu'on te jette à la face et nul n'est à genoux. »  
 Il parut contenir un instant sa colère.  
 – Peut-être par respect pour l'amère douleur ;  
 Mais sitôt que le corps fut recouvert de terre,  
 Du vent, il déchaîna la rage et la fureur.  
 Je le bravais encore, exhalant un blasphème,

385 Les deux derniers vers sont faux : le premier compte treize syllabes, et le second, onze.

386 La situation et la signature proviennent de la version de ce poème conservée dans le cahier LGV.

387 Diérèse.

388 Poème inédit, extrait du cahier Hello.

Lui reprochant son crime atroce et inouï ;  
Le vent dut m'approuver, car dans son ire extrême,  
Passant comme un éclair, me fit entendre : « Oui ! »

Grand Phare

69. LE BOURREAU

À l'heure, où les oiseaux, blottis dans leur doux nid,  
Jettent un dernier chant, qui, vers le ciel s'élève,  
Seul avec ses remords, il erre, le maudit,  
Comme un fantôme, sur la grève.

Oserait-il tourner ses regards vers les cieus,  
Quand ce n'est pas pour lui que l'étoile scintille ?  
Il va, le front pensif, morose et soucieux<sup>389</sup> ;  
Car pour le bourreau rien ne brille<sup>390</sup>.

Il voudrait donc savourer le calme de la nuit,  
Et respirer l'air pur des zéphires qui passent ;  
Mais un spectre, sans cesse et toujours, le poursuit :  
L'épouvante et l'effroi le glacent.

Et, l'œil hagard, inquiet, il retourne au logis,  
S'étend sur son grabat dans le coin le plus sombre ;  
Partout il voit du sang : les murs en sont rougis,  
Et le spectre le suit dans l'ombre<sup>391</sup>.

Là, viennent s'entasser des troncs d'hommes sanglants,  
Des têtes, dont les yeux dissipent les ténèbres ;  
Il entend des sanglots, des râles déchirants,  
Et des chants tristes et funèbres.

---

389 Dièrèse.

390 L'homme évoqué par Marius Julien est soit le bourreau Charles Macé (1833-1905), matricule 5747, dit aussi « Monsieur de Nou », auteur de quarante-six exécutions entre 1877 et 1902, soit le bourreau Guillaume Rieusset (1836-1910), matricule 3557, auteur de trois exécutions entre 1902 et 1910 (Louis-José Barbançon, communication personnelle, avril 2019).

391 Rappelons que les bourreaux sont généralement des forçats, dont le rôle les marginalise dans la communauté des condamnés.

Et tel qu'une couleuvre, il se tord sur le sol,  
 Aboyant comme un chien, un dogue atteint de rage ;  
 Tandis que le hibou, l'effleurant dans son vol,  
 Jette un cri lugubre et sauvage.

En vain, sous le remords, il lutte et se débat,  
 Car sa cruelle dent le ronge et le dévore :  
 L'effroi le tient cloué sur son infect grabat,  
 Et jusqu'au lever de l'aurore.

Ainsi passent ses nuits, sans repos ni sommeil,  
 De la grève au taudis, du taudis à la grève ;  
 Et lorsqu'à l'horizon se lève le soleil,  
 Alors, son cauchemar s'achève<sup>392</sup>.

Phare Ducros – M. Julien<sup>393</sup>

## 70. LE GLAS SONNE !

Sur la mort de M<sup>me</sup> Loupias<sup>394</sup>

J'entends sonner le glas, qui, de la Cathédrale<sup>395</sup>,  
 Étend sur Nouméa la tristesse et le deuil ;  
 Sourde à toutes les voix, de sa main froide et pâle,  
 La Mort creuse une tombe et cloue un noir cercueil !

Ô glas ! pourquoi venir réveiller à cette heure,  
 La douleur qui sommeille en mon sein angoissé !  
 Pourquoi encore venir dire à mon âme : « pleure » !...  
 Depuis trente-quatre ans, a-t-elle un jour cessé<sup>396</sup> ?

392 Une version très proche de ce poème existe dans le cahier Balaguier, sous le même titre. Dans le cahier LGV, une version quasi identique porte le titre *Reste silencieux*. L'ensemble est remarquable par l'esthétique décadente, baudelairienne, qui caractérise plus particulièrement les cinq dernières strophes.

393 La situation et la signature viennent de la version du poème conservée dans le cahier LGV. Il est également signé dans le cahier Balaguier.

394 Identifiée comme l'épouse du maire de Nouméa entre 1899 et 1907, Charles Loupias, grâce aux dédicaces portées dans les cahiers LGV et Hello. Son épouse, Eulalie Rivière, disparaît le 21 septembre 1904. Comme dans les cas du gouverneur, du commandant de l'île Nou ou des hommes qui les entourent, le poète essaye de se faire connaître des personnes influentes de la colonie, sans doute afin de parvenir à obtenir une remise de peine ou une amélioration de sa condition.

395 La cathédrale de Nouméa, située sur les hauteurs de la première ville, fut construite par les transportés.

396 Il s'agit à nouveau d'une évocation du décès de sa mère, ce qui confirme la datation du cahier LGV.

Lorsque tes tristes sons résonnent dans l'espace,  
Répétés par l'écho, s'envolant vers les cieux...  
Ah ! que ne puis-je aller m'endormir à la place  
De celle, à qui, la mort vient de clouer<sup>397</sup> les yeux !

Reste silencieux !... Ne me fais plus entendre  
Tes sons lents et maudits, présages de malheur ;  
Car je vois trop de pleurs, sur elle, se répandre :  
Les sanglots de ses fils me déchirent le cœur !

Je vois trop de chagrin sur le visage austère,  
Sur le front si vieilli de l'homme vénéré ;  
Le deuil est trop cruel, la douleur trop amère,  
Pour l'âme et pour le cœur de l'époux éploré !

Ne sonne plus, ô glas !... Si Dieu le veut encore,  
Que ce soit, seulement, pour le vaincu du sort,  
Pour le maudit sans ciel, sans soleil, sans aurore,  
Ou bien pour réveiller son épouse qui dort<sup>398</sup>.  
Phare Ducros – M. Julien<sup>399</sup>

## 71. JE SUIS SOUCIEUX

À M. Leyrau, commandant du pénitencier de l'île Nou<sup>400</sup>

Je suis soucieux, commandant,  
Car je viens d'apprendre à l'instant,  
Qu'il fallait quitter ma montagne<sup>401</sup>.  
Oh ! dissipez mon noir souci ;

---

397 Image violente, là encore à l'esthétique décadente.

398 Ce dernier quatrain est ponctué de rimes homophones, féminines et masculines, procédé que l'on retrouve ailleurs dans la production du poète. Voir par exemple les poèmes suivants *Je suis soucieux* (n° 71), *La Zélée* (n° 73) et *Mademoiselle !* (n° 80), du même livre, ainsi que *La Paix* (n° 122), du *Livre du bonheur*.

399 La situation et la signature proviennent de la version de ce poème conservée dans le cahier LGV. Dans le cahier Hello, il est situé *Phare de l'île Nou*.

400 La dédicace et la situation du poème proviennent du cahier Hello, où il figure sous le titre *Impromptu*. Le destinataire est en réalité Auguste Leyraud, sous-officier d'infanterie de marine qui entre dans l'administration pénitentiaire en 1879. Il termine effectivement sa carrière commandant du pénitencier de l'île Nou. Voir O'Reilly Patrick, 1980, *Calédoniens : répertoire bio-bibliographique de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Société des Océanistes, p. 242.

401 Le phare.

Car je me trouve bien ici,  
Loin de mon bain<sup>402</sup> !

Pour m'émouvoir il faut si peu :  
Un nuage dans le ciel bleu,  
Un petit oiseau qui s'envole !  
La solitude me plaisait ;  
Et ma muse toujours jasait  
Comme une folle !

Écoutant le chant des grillons,  
Je regardais les papillons  
Dérober le miel aux abeilles ;  
La Nature me révélait  
Un doux mystère, et me parlait  
Aux deux oreilles !

Les oiseaux, au soleil couchant,  
Entonnaient leur sublime chant  
De leur voix vibrante et sonore ;  
Puis l'étoile brillait aux cieux,  
Et tout restait silencieux<sup>403</sup>  
Jusqu'à l'aurore.

Alors, j'allumais mes falots,  
En écoutant gronder les flots  
Qui venaient mourir sur la grève ;  
Et, dans le calme de la nuit,  
Du vent, le monotone bruit  
Berçait mon rêve.

S'il me faut quitter ce séjour,  
Oh ! que ce soit, du moins, le jour  
Qui doit sonner ma dernière heure ;  
Car, de l'enfer, j'ai tant horreur,

---

402 Cette remarque suggère la relative sérénité, trouvée dans l'isolement et le silence de son emploi, de Marius Julien, qui semble composer une grande partie de ses poèmes du bain à ce moment, après vingt années de travaux forcés. Il précise d'ailleurs, dans ce poème, que « la solitude me plaisait », lui procurant une forme d'inspiration et le laissant à la contemplation de la nature sur laquelle il compose régulièrement.

403 Dièrèse.

Qu'en cet instant, mon faible cœur  
Gémit et pleure<sup>404</sup>.

Grand Phare

## 72. VEILLE !

Eh quoi ! Mon esprit, tu divagues<sup>405</sup> ?  
Que t'importent le bruit des flots  
Et le mugissement des vagues ?  
Ah ! Veille, veille à tes falots !

Au loin, la tempête s'élève...  
Malheur aux pauvres matelots !  
Pour un instant laisse le rêve  
Et veille bien à tes falots !

La nuit est ténébreuse et sombre,  
L'Océan parsemé d'îlots.  
Ah ! Que d'écueils ! Ils sont sans nombre !  
Veille, attentif à tes falots !

M. Julien

## 73. LA « ZÉLÉE »

Cette nuit-là, sous un ciel sans étoiles,  
Les vents soufflaient déchaînant leurs fureurs ;  
Et la « Zélée<sup>406</sup> » avait cargué ses voiles,

---

404 Même s'il est peu précis, il s'agit d'un des rares poèmes où l'auteur semble ému par la lumière et les paysages néo-calédoniens. Remarquer l'alternance de rimes homophones tantôt féminines, tantôt masculines.

405 Il s'agit d'un poème inédit provenant du cahier LGV.

406 Nom du navire dont le sauvetage « miraculeux » est ici raconté, sous forme d'hommage au courage des marins. La précision chronologique (février 1906) suggère que le poète s'inspire d'un fait réel. Le passage d'un violent cyclone sur la Grande Terre est signalé pour cette période. Wolla Meranda rajoute, dans l'édition de 1931, la note suivante : « La "Zélée" était une jolie canonnière armée de

Voyant grossir les flots envahisseurs.  
 Calmes, sereins, fiers devant la tempête,  
 Les officiers veillaient au banc de quart ;  
 Et le premier, debout sur sa dunette,  
 Semblait braver l'océan du regard.  
 Les matelots, ces vieux marins, ces braves  
 Qui, de la peur, méconnaissent l'affront,  
 Altiers aussi, courageux, pensifs, graves,  
 Avec ardeur manœuvraient sur le pont.  
 Pourtant, la mort planait dans les ténèbres ;  
 Quelques oiseaux, farouches et craintifs,  
 Mêlaient leurs cris sinistres et funèbres  
 Aux bruits des vents, aux plaintes des récifs.  
 L'océan noir entrouvrait ses abîmes  
 Pour engloutir cet immense cercueil,  
 Et sans compter le nombre des victimes,  
 Allait couvrir tout un peuple de deuil.  
 Mais l'ouragan, jetant son dernier rôle,  
 Fut impuissant dans un suprême effort ;  
 L'aube apparut sous le firmament pâle  
 Et le navire, enfin, gagna le port.

De tes mains, ô blanche canonnière,  
 Frêle alcyon des orageuses mers,  
 De tes marins, la Patrie en est fière,  
 Et c'est sa voix qui m'a dicté ces vers<sup>407</sup>.

Nouméa. Mois de février, 1906.

---

l'État, chargée de surveiller les colonies françaises dans l'océan Pacifique. Son lieu d'attache respectif était Tahiti. On coula à fond la "Zélé", à Papeete, pendant la guerre (1915). » Pour une analyse très détaillée du sujet, voir Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 37-45.

407 Rimes homophones, féminines et masculines. Voir *Je suis soucieux* (n° 71), plus haut, même livre.

## 74. POURQUOI ?

(Sur la mort d'un aspirant de la marine)<sup>408</sup>

Malédiction, Seigneur, jette-moi l'anathème,  
Si je laisse échapper, de ma lèvre, un blasphème,  
Jetant un froid regard vers l'idéalité ;  
Il est de ces instants où, le doute m'effleure,  
Où, mon âme s'égaré et ne voit plus qu'un leurre  
Dans le grand infini qu'on nomme « Éternité » !

De ces instants amers, et moroses, et sombres,  
Où, les réalités passent comme des ombres,  
Et vont s'ensevelir dans la nuit du néant ;  
De ces instants maudits qui voilent le sublime,  
Où, le malheur nous broie et nous montre l'abîme  
S'entrouvrant sous nos pas, insondable et béant !

Mort à vingt et un ans ! Mort quand l'adolescence,  
Ensoleillant son sein, l'ouvrant à l'espérance,  
Lui laissait entrevoir un horizon nouveau !  
Tes volontés, Seigneur, me paraissent étranges :  
Pourquoi ne l'as-tu pris, enveloppé de langes,  
Lorsqu'il te souriait dans son frêle berceau ?

Puisqu'on te dit clément, et bon, et magnanime,  
J'étoufferai la voix qui te reproche un crime,  
Et ne vomirai pas ce que j'avais de fiel ;  
Je joindrai mes regrets à ceux du pauvre père,  
Je contraindrai de plus, mes muses à se taire ;  
Mais ne veux, désormais, plus regarder le ciel.

Phare Ducros – M. Julien<sup>409</sup>

---

408 Une version presque identique existe dans le cahier Hello, mais elle est plus explicite puisqu'elle s'intitule : *Sur la mort d'un aspirant* avec une dédicace au lieutenant de vaisseau Demarquette. Il est mentionné comme ayant été composé au phare de l'île Nou. Dans le cahier Balaguier, le titre est identique à celui du cahier Hello, mais avec la dédicace « À M. Demarquay, lieutenant de vaisseau ». Enfin, dans le cahier LGV, il est noté : *Sur la mort d'un jeune aspirant de l'avisotransport* Meurthe.

409 La situation et la signature apparaissent sur la version de ce cahier conservée dans le cahier LGV.

## 75. UN BIENFAIT N'EST JAMAIS PERDU

Je loge sur une montagne,  
 Dans une vieille hutte en bois ;  
 Et j'ai mignonne pour compagne,  
 Depuis sept ans et quelques mois<sup>410</sup>.

Quand, dans un buisson, je l'ai prise,  
 La pauvrete miaulait de faim ;  
 Et sa mère, à la robe grise,  
 Râlait sur les bords du chemin.

Pris de pitié pour l'orpheline,  
 Je l'emportais en soupirant ;  
 Et la pressant sur ma poitrine,  
 Mon sein battait, se déchirant.

Car j'eus, hélas ! dans mon enfance,  
 Semblable sort, même malheur ;  
 Et cette amère souvenance  
 Ne peut s'effacer de mon cœur.

Mais de sa céleste demeure,  
 Vers moi, son bras s'est étendu ;  
 Ma mère sourit à cette heure :  
 Un bienfait n'est jamais perdu<sup>411</sup>.

Grand Phare – M. Julien<sup>412</sup>

410 Le titre du poème évoque le vers « Ce bienfait ne fut pas perdu » dans la fable *Le Lion et le Rat* de Jean de La Fontaine.

411 Une nouvelle fois, le poète rapporte à la perte de sa mère un événement de son quotidien, ici le recueil d'un chaton à qui il s'identifie. Marius Julien confirme, au fil de ses textes, qu'il analyse cet événement traumatique comme le tournant de sa vie sans lequel il ne serait devenu ni bagnard, ni peut-être poète. Voir *Es-tu né poète ?* (n° 15), livre I. Au-delà, dans la version de ce poème dans le cahier LGV, il dit qu'il a recueilli Mignonne seize mois auparavant, soit vers le milieu de l'année 1903. La version publiée dans l'édition de W. Meranda, où Mignonne a sept ans, a donc été rédigée au tournant de 1910-1911. Ceci montre clairement que le poète a quitté la Nouvelle-Calédonie avec un ensemble de cahiers, sur lesquels il n'est, semble-t-il, et contrairement à son habitude du temps de la débrouille, pas revenu par la suite.

412 La signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier LGV. L'écriture est située dans le cahier Hello.

## 76. MON TESTAMENT

Je vois venir le jour funeste ;  
L'Érèbe<sup>413</sup> m'ouvre son portail,  
Et je laisse à l'ami « Dumail<sup>414</sup> »,  
En mourant, tout ce qui me reste :

Un cahier où tous mes revers  
Sont écrits d'une main fiévreuse<sup>415</sup> ;  
Je lui laisse aussi la veilleuse  
Qui s'éteint sur mes derniers vers,

Un porte-plume peint en rouge,  
Seul confident de mes douleurs ;  
Du papier humide de pleurs ;  
Un crayon dont la mine bouge.

À l'Humanité, mes remords,  
Mes regrets, ma livrée d'infâme ;  
Au Créateur, je rends mon âme,  
À la terre, mon pauvre corps.

Dans mon sein la paix est profonde,  
Sachant que tout n'est pas fini ;  
Il me révèle l'Infini  
De meilleurs jours qu'en ce bas monde.

Il était bien malade<sup>416</sup>.

---

413 Erebus, divinité grecque primordiale issue du chaos. Il ouvre ainsi à l'auteur les portes d'une nuit éternelle.

414 Antoine Dumail (1859-1907), matricule 13108, était également poète, comme en témoignent les poèmes du cahier LGV, qui mêle sa production à celle de Marius Julien.

415 Sans doute à l'approche de sa mort, Marius Julien livre ici l'objectif souhaité de son œuvre poétique : laisser une trace, narrer une vie de forçat et de malheurs. Faute de fortune, il considère ses poésies comme son héritage. Il s'agit de la seule mention d'un cahier dans lequel le poète consignait systématiquement ses poèmes, et par extension sa vie. Ces cahiers furent probablement nombreux mais, hasard des sources, le cahier LGV a effectivement appartenu aux deux forçats, Julien et Dumail.

416 Note ajoutée par W. Meranda.

## 77. UNE PRIÈRE

Je vais, quand le jour meurt, sur une roche grise,  
 Confier<sup>417</sup> aux flots noirs ma peine et ma douleur ;  
 Ô muse, que ton chant, emporté par la brise,  
 Des hommes du pouvoir puisse attendrir le cœur<sup>418</sup> !

L'automne de ma vie est à son dernier rôle,  
 Et de mes derniers ans je vois... l'hiver venir ;  
 Vers le sol, maintenant, je courbe mon front pâle :  
 Les feuilles vont tomber et moi je vais mourir.

Dis-leur que les regrets des erreurs de jeunesse  
 Ont épuisé les pleurs qui m'ont brûlé les yeux ;  
 Qu'ils aient quelques égards pour ma pauvre vieillesse.  
 – Quand on a tant souffert, à mon âge on est vieux.

Muse, c'est à ta voix, à ta voix douce et tendre,  
 Ainsi qu'à tes accents que j'ose avoir recours ;  
 Fait<sup>419</sup> un suprême effort pour qu'ils puissent t'entendre,  
 Et qu'un rayon d'espoir éclaire mes vieux jours.

Dis-leur tous mes malheurs et ma désespérance,  
 Tout ce que j'ai souffert dans mon dur abandon ;  
 Peut-être que ces vers, qu'inspire la souffrance,  
 Me feront obtenir ma grâce et mon pardon<sup>420</sup>.

Grand phare

---

417 Diérèse.

418 Ce poème apparaît, situé, dans le cahier Hello sous le titre *Aux hommes de pouvoir*.

419 Plus vraisemblablement « Fais », à l'impératif.

420 Le poète compare sa vie au cycle des saisons et, après plus de trente ans au bagne, écrit l'espoir qui subsiste encore en lui d'obtenir une grâce. Le poème suivant prolonge celui-ci, mettant en scène les premières informations qu'il obtient sur une possible remise de peine. En 1906, sa perpétuité est commuée en quinze années de détention, puis en huit années en 1912 (ce qui équivaut en réalité à une remise de peine d'un an seulement).

## 78. UN RAYON D'ESPOIR !

Épître à M. Fillon, inspecteur général des colonies<sup>421</sup>

Ah ! se peut-il, enfin, se peut-il que je sorte  
De ce gouffre maudit, sinistre et toujours noir !...  
Est-ce vrai que bientôt on m'ouvrira sa porte :  
Dois-je laisser mon âme ouverte à cet espoir ?

Ai-je bien entendu ? N'est-ce pas dans un songe ?  
Mes sens n'étaient-ils pas, à cette heure, endormis ?  
Ce que vous m'avez dit, n'est-ce point un mensonge ?  
Je ne m'en souviens plus : que m'avez-vous promis<sup>422</sup> ?

De grâce, répétez, de votre voix sonore,  
Avec les doux accents de la paternité,  
Ces mots, qui, dans mon cœur depuis vibrent encore :  
Espoir, clémence et liberté !

Ils sont doux pour celui qui sent, gémit et souffre,  
Qui jadis fut aimé, qui connut le bonheur ;  
Et qui, dans l'abandon, se meurt au fond du gouffre,  
Écrasé par le déshonneur.

Oh laissez-moi, messieurs, l'illusion<sup>423</sup> si chère,  
Qui le<sup>424</sup> berce le soir sur ce mont escarpé :  
Elle me parle bas : ne la faites pas taire,  
Hélas ! si je me suis trompé !

Grand Phare

---

421 Cette dédicace, comme la situation, proviennent de la version de ce poème dans le cahier Hello. Elle désigne Victor Fillon, venu en Nouvelle-Calédonie en 1907. Voir Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *op. cit.*, p. 66. Dans le cahier ANC, antérieur à la venue de Fillon, il est simplement dédié « à mon bienfaiteur », ce qui semble indiquer que Marius Julien réemploie un poème écrit vers le début de 1904 pour la venue de Fillon trois ans plus tard.

422 Noter la succession des interrogations, qui est suivie de suppliques, d'affirmations et d'une exclamation finale.

423 Diérèse.

424 Il s'agit probablement d'une erreur de transcription : « qui me berce » aurait plus de sens.

## 79. LES ORPHELINES

Sur la mort de M. « Baronnet<sup>425</sup> »

Tout ce que nous prend le trépas,  
N'est plus rendu dans ce bas monde !  
Elles marchent en<sup>426</sup> petits pas,  
En proie à leur douleur profonde !

Leurs beaux yeux sont voilés de pleurs,  
Les sanglots brisent leurs poitrines,  
En allant offrir quelques fleurs  
À leur père, les orphelines !

Déjà, le jour s'est effacé,  
À Nouméa, l'angélus sonne ;  
Et l'aquilon<sup>427</sup> souffle glacé,  
Sous le ciel gris et monotone !

Elles se tiennent par la main,  
Muettes, tremblantes et sombres,  
Et s'effacent sur le chemin,  
Plus pâles encor que des ombres<sup>428</sup> !

Devant ce désespoir, ce deuil,  
Cette douleur cruelle, amère,  
Ô Seigneur, ouvre ce cercueil ;  
Je prendrai la place du père !

Grand Phare<sup>429</sup>

425 Un poème identique est retranscrit dans le cahier Hello, à l'exception de la dédicace qui ne se trouve que dans ce dernier et que nous incluons ici. Le personnage décédé est André Baronnet (1858-1905), surveillant militaire en Nouvelle-Calédonie (1890-1897), puis en Guyane (1898-1900), puis de nouveau à « la Nouvelle » de 1902 à sa mort, le 7 juillet 1905. Les orphelines mentionnées sont ses deux dernières filles, Léontine et Charlotte, âgées respectivement de onze et huit ans. Il s'agit d'un nouvel exemple de « poème-épitaphe » en lien avec un deuil familial, l'une des « spécialités » du poète. Ces vers étaient peut-être utilisés comme oraisons funèbres laïques en mémoire des disparus. La fin du poème laisse supposer qu'il assiste même à l'enterrement, touché par la peine des deux filles.

426 On attendrait plutôt « à petits pas ».

427 En Europe, l'aquilon est un vent du nord. En poésie, il désigne par extension tout vent froid, violent et orageux.

428 On voit ici apparaître la notion d'« ombre pâle », oxymore récurrente dans l'œuvre de M. Julien. Elle désigne parfois en littérature l'âme d'un mort.

429 L'écriture est située grâce au cahier Hello.

## 80. MADEMOISELLE !

Je vais vous composer des vers,  
    Quoique ma muse  
Au front glacé par les hivers  
    Ne vous amuse.  
Certes, sa voix ne vous plaira pas,  
    N'étant plus belle ;  
Et pourtant, elle chantera,  
    Mademoiselle.

Vous avez la beauté des fleurs  
    À peine écloses<sup>430</sup>,  
La grâce et les fraîches couleurs  
    Des lys, des roses  
On est heureux à dix-huit ans<sup>431</sup>,  
    La vie est belle,  
Car tout sourit, c'est le printemps,  
    Mademoiselle.

Ces instants sont exempts de pleurs,  
    Et, en cachette,  
D'un billet doux parmi les fleurs,  
    On est en quête.  
Béni soit, ce bel âge d'or,  
    Où, sous une aile,  
L'esprit bercé prend son essor,  
    Mademoiselle !

On prête l'oreille au zéphire,  
    Quand il soupire ;  
On fait des rêves d'avenir  
    Qui font sourire<sup>432</sup>.  
Quand, de l'amour, il naît au cœur

---

430 Difficile de ne pas y reconnaître une référence explicite au poème À Cassandre de Ronsard (1552) commençant par les vers « Mignonne, allons voir si la rose, qui ce matin avoit desclose [...] et son teint au vostre pareil ».

431 À rapprocher du poème *Mes amours à dix-huit ans* (n° 19), dernier moment de liberté de sa vie et qu'il idéalise, puisqu'il semble avoir eu sa première relation amoureuse à ce moment (vers 1877).

432 Remarquons ici l'alternance de rimes masculines et féminines. Homophones, elles sont ici strictement pour l'œil, ce qui nous renvoie aux cahiers manuscrits vendus ou offerts par Marius Julien, dont la poésie devait avant tout être lue.

Une étincelle.  
On croît bien que c'est le bonheur,  
Mademoiselle.

Puis, l'on s'unit : ... C'est une loi  
De la Nature ;  
Et de s'aimer toujours, ma foi,  
On se le jure.  
On a bien sa lune de miel  
Splendide et belle,  
Astre qui meurt versant le fiel,  
Mademoiselle<sup>433</sup>.

Grand Phare de l'île Nou<sup>434</sup> – M. Julien

## 81. LA ROSE DE L'ESPOIR

C'est l'an dernier, que je la vis éclore<sup>435</sup>  
Par un matin des premiers Jours d'Avril,  
Et ce fut bien la plus belle qu'eut Flore<sup>436</sup>,  
Parmi ses fleurs, sous le ciel de l'exil<sup>437</sup>.  
Dès lors, mon front ne fut plus si morose  
Et dans mon cœur il ne fit plus si noir.  
J'ai su, depuis l'instant qu'elle est éclos,  
Qu'on la nommait la rose de l'espoir.

Elle naquit quand j'étais las de vivre ;  
Et son éclat ensoleilla mon cœur ;  
Son miel si doux, dont le parfum enivre,  
Servit aussi de baume à ma douleur.  
Elle me fit entrevoir dans un rêve,

433 Une version très proche et signée existe dans le cahier Balaguier.

434 L'écriture de ce poème est située grâce au cahier Hello.

435 Poème inédit extrait du cahier Hello. Probable analogie avec l'attente de sa libération.

436 Flore est une divinité romaine ancienne et particulièrement vénérée. À Rome, sa célébration, les « Florales » durait cinq jours entiers.

437 *Sous le ciel de l'exil*, titre de ce recueil, apparaît ici pour la première fois. Marius Julien utilise également cet hexasyllabe dans un poème testamentaire que W. Meranda dit être le dernier composé, *Souvenir* (n° 149), dans le *Livre de la mort*.

Les lieux aimés que je<sup>438</sup> dois plus revoir.  
Pourquoi faut-il que ce rêve s'achève ?  
Je vois pâlir la Rose de l'espoir.

En s'étiolant, sa belle robe blanche  
A refermé son calice vermeil ;  
Sa frêle tige, à cette heure, se penche  
Sous les baisers trop ardents du soleil.  
Près de mon baignoire elle s'est épuisée  
Et sur le sol, bientôt elle va choir,  
Oh ! donnez-lui sa goutte de rosée !  
Je vois mourir la rose de l'espoir !

Hélas ! le ciel revêt sa teinte sombre.  
Tout redevient morne et silencieux<sup>439</sup>,  
Et derechef je vais rechercher l'ombre<sup>440</sup>  
Courbant mon front morose et soucieux.  
Rêves d'espoir, illusions et songes  
Qui me berciez sous les baisers du soir,  
Effacez-vous ; car tout n'est que mensonges.  
Morte est, pour moi, la Rose de l'espoir !

Grand Phare<sup>441</sup>

## 82. UN FORÇAT NE DOIT PLUS SOURIRE

À M. Lenoir, médecin-major<sup>442</sup>

Je ne suis pas né pour sourire  
Car il fait sombre dans mon cœur  
Ma muse qui pleure et soupire  
N'a de chants que pour la douleur.

---

438 Ellipse de la négative, qui donne à ce vers une sonorité familière, voire argotique.

439 Diérèse. Voir également « soucieux », deux vers plus loin.

440 Allitération qui renforce l'idée de répétition.

441 L'écriture est située grâce au cahier Hello.

442 Troisième poème adressé au médecin Lenoir, après *À l'abus* (n° 39) et sa variante *À l'humanité*. S'il n'est pas nommé, il est probable qu'il soit également le destinataire de *À monsieur le docteur* (n° 60), qui évoque également, de façon explicite, le suicide. Poème inédit extrait du cahier ANC.

Le jour qui m'égayait naguère  
Aujourd'hui m'inspire l'horreur  
Je suis las de voir la misère  
Enchaînée avec mon malheur.

Et je voudrais lorsqu'il s'efface,  
Là-bas, à l'horizon vermeil,  
Je demande à Dieu cette grâce  
M'endormir du dernier sommeil.

Quoi ! Vous voulez me voir sourire  
Lorsque tout pleure autour de moi  
Quand tout ce qui m'entoure inspire  
Tristesse, deuil, horreur, effroi.

Vous voulez que ma muse folle  
Ait encore de joyeux accents,  
Et que ma voix et ma parole  
Soient aussi douces qu'à vingt ans<sup>443</sup> ?

Vous voulez que mon cœur dise  
Comme jadis et chaque jour,  
Ce qu'il aime, ce qu'il méprise  
Et qu'il pense tour à tour<sup>444</sup> ?

Vous voulez aussi que mon âme  
Ait toujours la même chaleur,  
Le même feu, la même flamme  
Le même cri pour la douleur ?

Vous voulez qu'elle soit humaine  
Pour l'amour du Christ et du ciel  
Qu'elle n'ait ni remords, ni haine  
Quand elle s'abreuve de fiel<sup>445</sup> ?

---

443 Au-delà de la rime, l'âge donné correspond presque à celui de Marius Julien lors de sa première condamnation, à Toulon : il a dix-neuf ans en juin 1878 lorsqu'il reçoit deux sentences pour vol. Le peu de temps écoulé entre la fin théorique de cette peine et sa troisième condamnation, le 18 octobre 1879, à nouveau pour vol, lui laisse au mieux trois semaines de liberté à l'automne de cette année.

444 Heptasyllabe. Le poète voulait sans doute écrire « Et ce qu'il pense ».

445 Diérèse.

Laissez-moi, je vous prie, en proie à ma souffrance  
Avec mes noirs soucis, mes regrets, mes malheurs,  
Laissez-moi dans mes fers gémir sans espérance,  
Et m'abreuver toujours à la coupe des pleurs !

Laissez-moi rechercher la solitude et l'ombre  
Où je goûte la paix et le calme un instant ;  
Laissez-moi sous mon ciel lugubre, triste et sombre  
Rêver à mon pays, à ceux que j'aime tant !

Laissez-moi divaguer, rouler dans le délire  
Chacun à son plaisir, comme vous j'ai le mien  
Je suis l'ami des pleurs, l'ennemi du sourire  
Donc, à mon sein broyé, ne demandez plus rien.

Laissez-moi m'éloigner de ce contact infâme  
En fuyant l'hideux baigne et sa promiscuité<sup>446</sup> ;  
Car un feu mal éteint réchauffe encore mon âme,  
Et craint le jet impur de la perversité.

Sous l'horrible livrée elle tressaille encore  
Elle a des chants d'amour et des cris déchirants,  
Sa voix, quoique brisée et quelquefois sonore,  
Les échos sont plaintifs et tendres ses accents.

### 83. À UNE AMIE

Pour M. X<sup>447</sup>

Naguère encore, oh ! que vous m'étiez chère,  
Que vous teniez de place dans mon cœur,  
Lorsqu'un aveu, que je croyais sincère,  
L'ensoleillait d'un rayon de bonheur !

Dans vos beaux yeux, un soir, j'avais cru lire,  
Pauvre insensé, l'amour qui vient du ciel ;

---

446 Ainsi que l'affirme P. Collin à propos de Julien Lespès (voir son article publié sur le site *Criminocorpus*), Marius Julien survit grâce à « l'évasion mentale » que lui permet l'écriture poétique, accompagnée de longs moments de méditation et de rêveries dans lesquels il puise l'inspiration.

447 Poème inédit et situé, extrait du cahier Hello.

Sur votre lèvre, où volait un sourire,  
J'avais puisé ce qui restait de miel.

Tout, ici-bas, hélas ! n'est que chimères.  
Le bonheur passe et fait place aux regrets ;  
Folles amours vous êtes éphémères  
Et vous fuyez comme les feux follets.

Sur un soupçon, quand vous brisez nos chaînes,  
Vous meurtrissez notre âme et notre cœur ;  
Le souvenir seul allège nos peines  
Et nous gardons l'éternelle douleur.

Grand Phare

## 84. LE CHIEN PLEURE

Que je trouve à bâbord, à tribord, à toute heure,  
J'entends de ces bandits, j'entends un chien qui pleure :  
Est-ce superstition ou bien pressentiment,  
Cela me rend le front morose en ce moment,  
Et voudrais<sup>448</sup> voir grandir, s'élever ma montagne,  
Pour ne plus respirer l'air putride du bagne.  
Oh ! ces gens me font peur. – Pourquoi ? – Je n'en sais rien<sup>449</sup>.  
– Sont-ce les aboiements sinistres de ce chien ?  
Est-ce l'affreux contact ? leur hideuse figure ?  
– Je n'en sais rien encor. – Est-ce présage, augure ?  
– Oui ! ... je vois dans le ciel le doigt fatal du sort ;  
– Votre injustice tue et, le chien pleure mort<sup>450</sup>.

Grand Phare<sup>451</sup>

448 Élisioñ du pronom personnel « je », fréquente chez M. Julien.

449 La vie solitaire de Marius Julien au phare de Nouvelle semble le couper du reste de la « société du bagne ».

450 En guise de chute, le poète place ici une contradiction, proche de l'oxymore.

451 L'écriture est située grâce au cahier Hello. Poème inédit.

## 85. POUR 30 CENTIMES

Dédié à un Monsieur qui m'offre 30 centimes pour m'acheter du tabac. J'ai cru devoir les accepter par délicatesse, et pour lui montrer qu'un bienfait n'est jamais perdu. Je lui composai le poème suivant<sup>452</sup>.

Vous n'avez rien perdu de m'avoir fait l'obole,  
 Vos six sous, croyez-le, pour moi valent autant  
 Que les paillettes d'or que roule le Pactole :  
 La richesse du cœur vaut bien plus que l'argent.

D'ailleurs, ce joyeux son qui tinte dans ma poche  
 Me dit<sup>453</sup> : « Il faut aider, secourir ton prochain ;  
 Il faut gagner ces sous ou fuir alors l'approche  
 De l'homme généreux qui les mit dans ta main. »

Il ne t'est point permis de parler de la sorte.  
 Tu me juges très mal, ô méchant petit sou :  
 Me crois-tu donc sans cœur ? Crois-tu mon âme morte ?  
 Il n'en est pas ainsi... Je reprends mon crayon.

Inspirez-moi, muses sublimes,  
 Faites jaillir de mon cerveau  
 Pour ces barons de cinq centimes<sup>454</sup>  
 Un poème touchant et beau.

Rendez-moi ma jeune mémoire,  
 Faites-moi franchir l'Hélicon<sup>455</sup> ;  
 À l'hippocrène<sup>456</sup> il me faut boire  
 Pour avoir toute ma raison.

---

452 Poème inédit extrait du cahier ANC.

453 Remarquer la prosopopée, qui fait parler une chose inanimée.

454 L'expression « barons de cinq centimes » évoque avec mépris la bourgeoisie de la colonie et les visiteurs du bague, clientèle potentielle du poète.

455 Le mont Hélicon est un massif montagneux grec situé en Béotie et culminant à 1 748 mètres. Dans la mythologie grecque, il s'agit de la « divine montagne » dont parle Hésiode, d'où avait jailli la source Hippocrène (évoquée au vers suivant) sous un coup de sabot de Pégase, le cheval ailé de Poséidon. Il constitue l'une des deux retraites des Muses avec le mont Parnasse.

456 Voir note précédente. Lieu emblématique de la mythologie grecque, ce fleuve présente la réputation de donner l'inspiration poétique à qui boit de son eau. Cyrano de Bergerac (1619-1655) y fait allusion dans ses poésies.

## 86. CHANT

Dieu soit loué ! J'ai bu cette eau claire et limpide.  
 La mémoire renaît, l'esprit est plus lucide  
 La lyre, sous mes doigts, rend des sons bien plus doux ;  
 Et, puisqu'au ciel je vois déjà briller l'aurore  
 Je vais donc essayer si ma voix est sonore  
 Allons, écoutez-moi, messieurs les petits sous<sup>457</sup>.

Êtes-vous tous présents ? Daignez prêter l'oreille :  
 Pour l'enfant jeune encore vous êtes la merveille  
 Vous brillez devant lui comme l'étoile aux cieux ;  
 Il ouvre de grands yeux, vous fixe, vous admire  
 Puis son chaste regard s'éclaire d'un sourire.  
 Il bat des mains, zézaye et pousse un cri joyeux.

La misère vous guette au coin de chaque rue  
 Vous tendant une main pour être secourue  
 Ah ! C'est dur, croyez-le, de mendier<sup>458</sup> le pain ;  
 Mais elle est épuisée, elle manque d'ouvrage.  
 Et là, sur un grabat, deux enfants en bas âge  
 Crient et en sanglotant : « Maman, nous avons faim ! »

Les larmes et les pleurs coulent de ses paupières,  
 Tristes, vous écoutez ses touchantes prières  
 Dites du fond de l'âme et avec le cœur ;  
 Et puis vous accourez dans les mains de la mère  
 Pour calmer ses douleurs, alléger sa misère.  
 Ah ! vous êtes vraiment les amis du malheur.

Grâce à vous, petits sous, ce soir la pauvre femme,  
 Et ses enfants chéris, près de la douce flamme  
 D'un feu gai, pétillant, apaiseront leur faim ;  
 Et pourront, cette fois, dormir jusqu'à l'aurore ;  
 Car demain, au réveil, ils trouveront encore  
 Du bois pour se chauffer, de la soupe et du pain<sup>459</sup>.

457 Poème inédit et signé extrait du cahier ANC, dans lequel il était placé juste après le précédent. Il fait partie de la production à visée sociale de M. Julien, qui évoque ici la mendicité.

458 Diérèse.

459 Thème proche du poème de V. Hugo, *Les Enfants pauvres* (1831). Trente ans plus tard, durant son exil à Guernesey, l'écrivain fonde et finance une institution pour quarante enfants indigents de l'île.

Certes, vous méritez que vous chante ma muse.  
Je ne crains pas qu'un jour un être humain m'accuse  
D'avoir exagéré quand j'ai parlé de vous.  
Qu'on dise : « C'est un fou qui les chérit, les aime »  
Je sais que vous valez un tout autre poème,  
Sot me dit votre ami, mes jolis petits sous.

M. Julien

## 87. JE N'AI PLUS RIEN À DÉSIRER

Dédié à un M. qui daigne s'intéresser à moi

Je suis éloigné de mon baigne  
Et puis librement respirer  
L'air pur et frais de la montagne,  
Je n'ai plus rien à désirer<sup>460</sup>.

Il ne me fallait qu'une chose :  
La solitude pour pleurer,  
C'est assez pour un cœur morose  
Je n'ai plus rien à désirer.  
Sous le remords qui me dévore<sup>461</sup>  
Le bonheur ne peut m'effleurer.  
Pourquoi vouloir m'aider encore ?  
Je n'ai plus rien à désirer.

La liberté ? Mais c'est un rêve !  
Dans les fers je dois expirer.  
Qu'importe... Mon âme s'élève.  
Je n'ai rien d'autre à désirer<sup>462</sup>.

M. Julien

---

460 Poème inédit et signé extrait du cahier ANC. Dans ce premier quatrain, allusion au phare de l'île Nou, où le poète semble résigné à finir ses jours. Le poème suivant, extrait du même cahier (ANC) semble arriver en contrepoint de celui-ci.

461 Remarquer l'assonance.

462 Remarquer l'épiphore du vers, tout au long du poème.

## 88. DERNIÈRE LETTRE

Reçois ma lettre, et la dernière,  
 Objet de mes plus doux pensers<sup>463</sup>.  
 Avant de clore la paupière,  
 Mère, reçois mes froids baisers.  
 Déjà la pâle mort s'avance,  
 M'arrachant un triste soupir.  
 Mes pensées vont bientôt finir,  
 Sans espérance,  
 Je vais mourir !

Adieu, ma bonne et vieille mère,  
 Dans mon cœur est mort tout espoir,  
 Toi qui toujours me fus si chère,  
 Je vais mourir sans te revoir !  
 Déjà la pâle mort s'avance,  
 M'arrachant un triste soupir.  
 Mon bague va bientôt finir,  
 Loin de la France,  
 Je vais mourir !

Que mon amour vers toi s'envole  
 Lorsque mon corps ne sera plus.  
 Et Dieu fasse qu'il te console  
 Du fils et de l'honneur perdus.  
 De la mort, la terrible étreinte<sup>464</sup>,  
 Me glace d'horreur et d'effroi !  
 Mes derniers regrets sont pour toi :  
 Entends ma plainte :  
 Pardonne-moi !

M. Julien

463 Poème inédit provenant du cahier LGV. Le substantif « penser » se retrouve sous les plumes de Chénier, Châteaubriand ou Verlaine dans le même sens. Voir par exemple dans le poème *Au compagnon Lartigues*, « Un penser d'amour et de haine/Pourtant vous hante et vous fatigue », dans Verlaine Paul, 1911 [1894]. Œuvres complètes, *Dédicaces*, tome 3, Paris, Albert Messein, p. 174.

464 Noter la progression entre la mort qui s'avance et la mort qui étroit.

## 89. SE PEUT-IL ?

Dédié à mon bienfaiteur<sup>465</sup>

Oh ! Se peut-il, Monsieur, se peut-il que je sorte  
De cet antre maudit de cet abîme noir ?  
Est-ce vrai que du baigne on m'ouvrira la porte ?  
Dois-je laisser mon sein ouvert à cet espoir ?

Mais non, j'ai trop fauté, je suis un misérable.  
Dieu seul pardonnera les fautes d'autrefois.  
Je l'implore, le prie et le poids qui m'accable,  
Me semble plus léger puisqu'il entend ma voix.

Non, non, je ne dois plus espérer sur la terre,  
Mon cœur a trop souffert et j'ai trop bu de fiel,  
Mon âme s'est ouverte au séjour de mystère<sup>466</sup>,  
Mon bonheur est la tombe et mon espoir le ciel.

M. Julien

---

465 La première strophe de ce poème inédit (cahier ANC) est quasiment identique à celle d'*Un rayon d'espoir* (n° 78), dans le même livre (voir plus haut), mais la suite diffère considérablement. La teneur de ces vers prouve que W. Meranda ne fut pas la seule à se pencher sur le sort du forçat.

466 Vers où l'on remarque un certain symbolisme, voire hermétisme, un fait rare chez M. Julien.

## LIVRE VII. LE LIVRE DE LA MISÈRE

### 90. MA MUSE

Ma muse est une plainte, et longue et monotone<sup>467</sup>,  
Un cri de désespoir sortant du fond du cœur  
Un soupir de regret d'une âme encore bonne,  
Le râle d'un mourant broyé par la douleur.

Marius Julien de Sanary<sup>468</sup>

### 91. *FACIT INDIGNATIO VERSUM*<sup>469</sup>

Épître contre un chef injuste et méchant,  
adressée à Monsieur le directeur

Puisqu'on est protégé qu'en étant hypocrite,  
Déloyal, délateur, moi, je mourrai forçat ;  
Je n'aurai plus du moins, tout ce fiel qui m'irrite,  
Car je le vomirai couché sur mon grabat.  
Oui, puisque Dieu me fit une âme de poète  
Facile à s'émouvoir, susceptible à l'affront,  
Puisqu'il mit un esprit dans une folle tête,  
Je prendrai le fouet et lèverai le front.  
Je serai sans pitié pour la moindre injustice,  
Dont j'ai lieu de me plaindre et dont j'ai tant souffert ;  
Je montrerai du doigt, la corruption, le vice,  
Dans le sein de l'honneur l'ulcère ou le cancer.  
Le jour comme la nuit, qu'il fasse clair ou sombre,  
J'épiera toute action blâmable et les abus ;  
Je suivrai le forban qui médite dans l'ombre,

---

467 Faut-il y voir une référence à la *Chanson d'automne* de Verlaine ? En tout cas, l'allitération en « r » des trois vers suivants se renforce progressivement, faisant écho au « râle du mourant ».

468 Seul poème du corpus signé « Marius Julien de Sanary ».

469 L'auteur insiste ici sur les conditions d'écriture du poème, motivé par une injustice vécue. Il s'agit d'une expression prise *verbatim* chez le poète latin Juvénal (*Satire*, I, 79) : *Si natura negat, facit indignatio versum*. « Si la nature dit non (autrement dit s'il n'est pas naturel de versifier), l'indignation fait jaillir le vers. » Une version de ce poème, avec une dédicace similaire, existe également dans le cahier Collin.

Et je divulguerai ses méfaits inconnus.  
Dussé-je ne manger que du pain fait de seigle,  
Crever sur mon grabat comme un vil animal,  
Bravant la cruauté, le Force, moi, le faible,  
Au pied du pilori, je traînerai le mal.

2<sup>e</sup> épître

## C'EST LA LÉGALITÉ

C'est la légalité selon les lois du jour ;  
C'est le siècle, dit-on, qui répand la lumière,  
La Sainte Humanité qui nous prêche l'amour ;  
Le Sublime Progrès qui va ; mais en arrière.  
On fait la sourde oreille au cri de la Raison ;  
On dit au Droit : « Tais-toi ! » s'il réclame ou proteste ;  
On s'emporte, on menace, on parle de prison ;  
Pour ne pas l'écouter on choisit un prétexte.  
Je trouve que c'est mal, très mal, assurément,  
De la part de ce chef, agissant de la sorte ;  
Et, quand le transporté parle très poliment,  
Je ne vois pas pourquoi monsieur l'agent s'emporte.

3<sup>e</sup> épître

## QUE PENSE-T-IL ?

Dois-je, mon directeur, supporter son courroux,  
Et son humeur maussade avec sa noire bile ?  
Pense-t-il que « Julien », ployant les deux genoux,  
Doit venir à ses pieds ramper comme un reptile ?  
Quant à cela, jamais, car j'y vois trop d'horreur,  
D'ailleurs je ne suis pas l'infime ver de terre ;  
N'ayant pas un abcès à la place du cœur,  
Ce que le chef voudrait, je ne veux pas le faire.  
Je veux bien m'incliner quand j'ai le moindre tort,  
Même m'humilier<sup>470</sup> à faire des excuses ;  
Mais avec la raison je brave l'homme fort,  
Et pour lutter j'appelle à mon aide les muses.

---

470 Diérèse.

Dans ma coupe, je sais, le fiel qu'il versera ;  
 Je l'absorberai tout sans faire une grimace ;  
 Mais ce fiel, sûrement, un jour, il le verra,  
 Quand je le vomirai, rejaillir sur sa face.

4<sup>e</sup> épître

### CONSEIL D'UN FONCTIONNAIRE

Quelqu'un m'a dit : « Julien, n'engage pas la lutte,  
 Car Justice, Équité, ne sont que deux mots vains.  
 Réclamer, protester, c'est lui faire une insulte ;  
 Il étouffe ton droit dans ses deux larges mains.  
 Sois son souffre-douleur et cède à ses caprices,  
 S'il te donne un soufflet, reçois-le bien aussi ;  
 Et s'il te fait, par mois, trente et une injustices,  
 Au lieu de protester, crois-moi, dis-lui merci. »

5<sup>e</sup> épître

Que Dieu me garde bien d'une telle bassesse ;  
 J'inspire bien assez d'horreur et de dégoût ;  
 Et j'aime mieux encor souffrir, gémir sans cesse,  
 Que plonger mon âme à l'égout.

Je veux être soumis, obéissant, docile,  
 À Monsieur « Pierron », j'en ai fait le serment<sup>471</sup> –  
 Mais ne veux pas verser des pleurs de crocodile,  
 Ni ramper, n'étant un serpent.

Je veux avec plaisir m'amender de mes fautes,  
 Jurer de ne jamais faillir à mon devoir ;  
 Mais non aller grossir le nombre des ilots<sup>472</sup>  
 Que regorge le gouffre noir.

471 Peut-être le docteur Pierre, à qui deux poèmes précédents sont dédiés.

472 Il s'agit probablement ici d'une erreur de transcription. La rime la plus probable est « ilotes ». Les ilotes (ou hilotes) étaient un peuple de l'Hellade, sous la domination des cités de Sparte et de Lacédémone. Réduits au servage, ils travaillaient pour nourrir les habitants d'autres cités. Par extension, le terme évoque l'asservissement et l'esclavage. Ironiquement, dans le contexte de la colonisation pénale, où le condamné transporté est astreint à la résidence dans la colonie après sa libération, la comparaison est judicieuse : les ilotes étaient liés à un territoire, le *kléros*, et ne pouvaient en aucun cas le quitter.

Je ne puis étouffer cette dernière fibre  
Qui vibre pour le bien dans un recoin du cœur ;  
Que je meure en ces lieux ou que je meure libre,  
Je la lègue à mon bienfaiteur.

Phare de l'île Nou<sup>473</sup>

## 92. DESTIN

Le Destin, dans ma vie, a joué un grand rôle,  
Pour moi, certes, il fut implacable et cruel ;  
J'avais, je vous l'avoue, une tête un peu folle,  
Mais je n'ai jamais eu l'âme d'un criminel<sup>474</sup>.

Malgré cela, je dois vivre comme une bête,  
Sans le pardon des miens, même à mon lit de mort !  
Pourquoi, Dieu me fit-il une âme de poète,  
Si c'est pour me vouer<sup>475</sup> à cet horrible sort ?

Avais-je, moi, besoin de ce don, pourquoi faire ?  
Éprouver et sentir mieux que d'autres mortels ;  
Élever ma pensée au-dessus de la sphère  
De cet antre peuplé de tant de criminels ?  
M'émouvoir pour un rien, ou pour des bagatelles,  
Écouter chuchoter la brise et le zéphir,  
Pleurer lorsque je vois partir les hirondelles,  
Espérer quand je sais qu'elles vont revenir ?

---

473 L'écriture est située grâce au cahier Hello.

474 Une version très proche de ce poème existe dans le cahier Hello, sous le titre : Épître à M. « Dupeyrou », commandant de l'île Nou, et dont l'écriture est située. Il s'agit probablement de Jacques-Albert Dupeyrou, commandant de l'île Nou en 1912. La version du cahier Balaguiet, titrée *Cruel destin*, porte également la dédicace « À M. Dupeyrou ». Le thème de « l'âme criminelle » récurrent dans la poésie de Julien : l'injustice de la tournure qu'a pris sa vie. Une entreprise d'auto-réhabilitation reposant sur son statut de jeune orphelin, de jeunesse misérable et de malchance parcourt son œuvre. Du dossier judiciaire émane cependant l'impression d'un délinquant multirécidiviste relativement violent : l'auteur reconstruit sans doute son passé, en l'idéalisant, en omettant certains aspects qu'il a peut-être, tout simplement, oubliés.

475 Diérèse.

Voir le jour s'achever, la nuit tendre son voile,  
 Et prêter une oreille à de vagues clameurs,  
 En fouillant le zénith pour trouver une étoile  
 À qui lui confier mes infimes<sup>476</sup> douleurs ?

Mêler mes pleurs aux larmes de l'aurore,  
 Ne goûter qu'un instant paisible de sommeil,  
 Et voir, à l'horizon, le jour renaître encore,  
 Sans azur et sans même un rayon de soleil ?

Puisqu'en naissant, hélas ! les filles de l'Érèbe<sup>477</sup>  
 M'avaient prédestiné pour tomber dans l'égout ;  
 Puisque ma place était au milieu de la plèbe  
 Faite pour inspirer l'horreur et le dégoût ;

Puisqu'enfin, sur mon front, il<sup>478</sup> écrivit : « Infâme ! »  
 En effaçant le nom sublime de l'honneur ;  
 Ne pouvait-il aussi m'anesthésier<sup>479</sup> l'âme  
 Et mettre un noir abcès à la place du cœur ?

Ah ! j'aurais moins souffert sous le poids de la tare,  
 Je n'aurais pas rougi du soufflet de l'affront,  
 Et ne sentirais pas, quand ma raison s'égare,  
 Ce cercle qui m'étreint et me brûle le front.

Forçat, j'aurais vécu tel que d'autres ilotes,  
 Sans regrets, sans soucis, sans crainte de demain ;  
 Je n'aurais pas versé tant de pleurs sur mes fautes,  
 Et j'aurais moins trouvé d'amertume à mon pain.

Si je suis un vieillard avant d'en avoir l'âge,  
 Si je marche en comptant mes pas de peur de choir ;  
 Est-ce au temps que je dois en imputer l'outrage ?  
 Mais non ; c'est au regret ainsi qu'au désespoir.

476 Il est possible qu'il s'agisse d'une erreur de transcription : les « intimes douleurs » sont peut-être plus plausibles. Noter également la diérèse (confi-er) dans le même vers.

477 Dans la mythologie grecque, Érèbe (les ténèbres) avait pour filles Éléos (la Pitié) et Héméra (le Jour). Ni l'une ni l'autre ne se sont donc penchées avec faveur sur l'auteur à sa naissance.

478 Ici le Destin.

479 Diérèse.

Au regret éternel qui me suit comme une ombre  
Et s'attache à mon être avec le souvenir ;  
Au morne désespoir, à ce désespoir sombre  
Qui me dit : « Malheureux, tu n'as plus d'avenir ! »

Grand Phare de l'île Nou

### 93. LAS DE LA VIE

Seigneur, fais-moi mourir ! J'invoque cette grâce ;  
Que m'importe l'enfer, puisque je hais ton ciel ?  
Mon âme empoisonnée à la coupe de fiel  
Ne peut craindre ses feux, étant déjà de glace<sup>480</sup>.  
J'ai supporté longtemps, et l'injure et l'affront,  
Étouffant ma douleur, et muette et profonde ;  
Et j'ai baissé les yeux et j'ai courbé le front<sup>481</sup>,  
Pareil au chien craintif quand son maître le gronde.

Je suis à bout... mon corps, lentement, se consume,  
Courbé sous le fardeau trop lourd de mes malheurs ;  
Mon sein a débordé de fiel et d'amertume,  
Et mes yeux presque clos sont brûlés par les pleurs.

Ton enfer, se peut-il qu'il soit aussi terrible  
Que cet enfer terrestre où j'ai gémi trente ans ?  
Existe-t-il encore un tourment plus horrible ?  
Mais non ; car tu connais tous les miens de tourments.

L'ennui, le noir souci, la douleur bien amère,  
Sous le doigt du destin s'attachent à mes pas ;

---

480 Une version de ce poème existe dans le cahier LGV sous le titre *L'Enfer*. Il comporte cependant une strophe supplémentaire placée au début du poème :

« J'ai pleuré bien des nuits dans une cellule sombre,  
J'ai souvent soupiré les pieds chargés de fers,  
Et mes pleurs répandus se sont séchés dans l'ombre,  
Mes douloureux soupirs envolés dans les airs. »

481 Noter le rythme des trois premiers vers du quatrain, grâce à l'anaphore et le mot « étouffant » qui complète l'assonance en é.

Ma vie est enchaînée à l'affreuse misère ;  
L'espérance est liée<sup>482</sup> au plus abject trépas.

Oui, l'enfer serait-il dix fois et vingt fois pire,  
Devrais-je sans relâche et sans trêve y subir  
Le plus cruel tourment et le plus long martyre,  
Je suis las de la vie et demande à mourir.

Qu'ai-je à craindre des feux ? ... que me feront les flammes ?  
Quand mon âme est glacée et ne palpète plus ;  
Et qu'ai-je à redouter des démons noirs, infâmes ?  
J'en ai vu d'autres, moi, si tu ne les as vus,

Cent fois plus repoussants que ceux de ta géhenne<sup>483</sup> ;  
Ils avaient les yeux secs<sup>484</sup>, des visages hideux ;  
J'ai subi leur contact, respiré leur haleine,  
Et j'ai vécu longtemps côte à côte avec eux.

Calme, j'ai supporté toutes les injustices,  
Traînant amèrement mes chaînes et mes fers ;  
Crois-tu qu'après avoir subi pareils supplices,  
Je puisse redouter le plus noir des enfers ?

Je te l'ai dit, Seigneur, mon âme étant de glace  
Est anesthésiée<sup>485</sup> et ne craint plus les feux ;  
Pour la dernière fois, j'invoque cette grâce,  
Car le jour d'ici-bas fait horreur à mes yeux.

M. Julien<sup>486</sup>

---

482 Diérèse.

483 Le terme géhenne a, depuis le Talmud, et dans les trois religions monothéistes, un sens voisin d'enfer.  
Ainsi, Jésus décrit la géhenne comme là « où le feu ne s'éteint pas » (Marc 9 : 46).

484 Autrement dit, ils étaient sans remords.

485 Diérèse.

486 Pour ce poème, la signature apparaît dans les cahiers ANC et LGV.

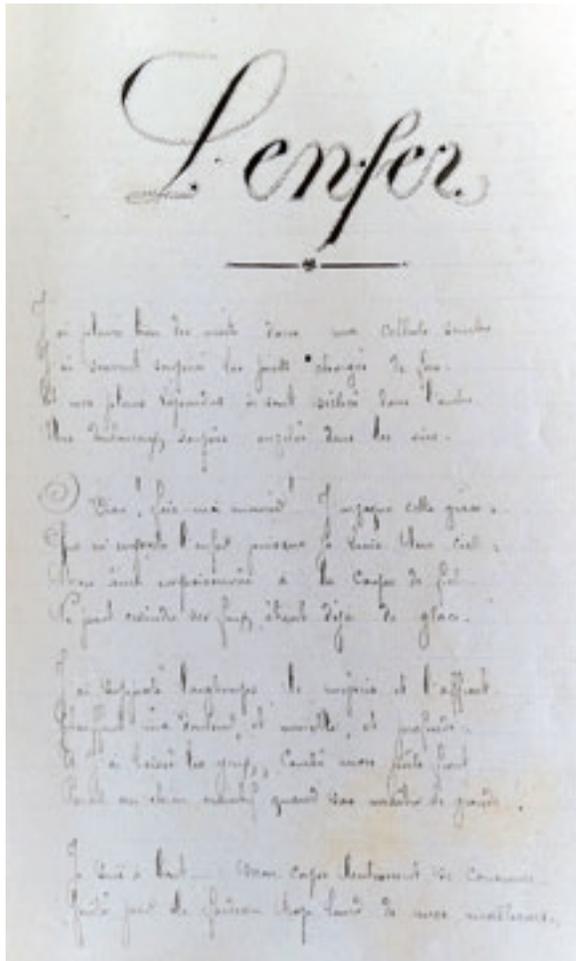


Image 30. *L'Enfer* est la version de *Las de la vie* (n° 93) du cahier LGV

## 94. LIBÉRATION

Après avoir souffert dans les bas-fonds du bagne  
 Plus de trente-cinq ans<sup>487</sup>, sa grâce arrive, enfin :  
 Va, maudit, va crever<sup>488</sup> au pied d'une montagne,  
 De froid, de misère et de faim<sup>489</sup>.

Ta mort, sois-en certain, indigne créature,  
 Sera même un bienfait pour tout le genre humain ;  
 Allons, pars sans effets, sans une couverture,  
 Et ton vieux bâton à la main.

Tu n'es plus bon à rien et tu courbes l'échine,  
 Ô pauvre malheureux, sous le moindre fardeau !  
 Quoi ! tu parles d'aller embaucher à la mine ? ...  
 Mais tu n'y gagneras pas l'eau !

À la mine, d'ailleurs, il faut des gars solides,  
 Vigoureux, n'ayant pas atteint les cinquante ans ;  
 Et, lorsqu'elle verra ton front creusé de rides,  
 Tout recouvert de cheveux blancs ;

Elle<sup>490</sup> te toisera d'un regard ironique  
 Tout mêlé de mépris, et, d'un air de dédain,  
 Tournant sur ses talons, n'attendant ta réplique,  
 Te dira : « Passe ton chemin ».

Allons, marche, maudit, et sans un sou ni maille<sup>491</sup>,  
 Sous les feux du soleil ou bien sous ton ciel noir,  
 Et grelotte de froid sur ta botte de paille

487 Selon Michel Soulard, une version de ce poème est parue sous le titre *Doléances d'un condamné* dans la revue *L'Océanie française* en 1913. Soulard Michel, 2019a, *op. cit.*, p. 197.

488 L'utilisation argotique du mot en renforce la violence. De manière générale, l'utilisation de « crever » en poésie est rarissime avant le milieu du xx<sup>e</sup> siècle, quand elle est popularisée par Boris Vian (« Je voudrais pas crever », 1952).

489 Wolla Meranda rajoute en commentaire à ce poème dans l'édition de 1931 : « C'est "l'interdiction de séjour" et "l'obligation de résidence" qui font la plupart du malheur et de la misère. Hommes du pouvoir, daignez abolir ces contradictions cruelles. »

490 La mine, ici personnifiée.

491 Terme argotique désignant à l'origine une pièce de monnaie de faible valeur. L'utilisation de l'argot, en particulier du parler du bagne, est rarissime chez l'auteur. Le poème est particulier, comme en témoigne l'utilisation de « crever » dans le premier quatrain : le personnage auquel s'adresse Marius Julien est un libéré du bagne, il abaisse donc volontairement son niveau de langue pour être bien compris.

Avec ton ventre creux le soir.  
Lève-toi, chancelant, faible comme un homme ivre,  
Lorsque sur toi l'aurore aura versé ses pleurs<sup>492</sup>,  
Traîne ton pauvre corps fatigué, las de vivre,  
En proie à d'atroces douleurs.

Marche avec tes chagrins, tes tourments, tes alarmes,  
Avec la mort dans l'âme et le stigmaté au front,  
Méprisé des civils, traqué par les gendarmes<sup>493</sup>  
Comme suspect ou vagabond.

Erre de mont en mont, frappe de porte en porte,  
Demande du travail, implore les secours,  
Aux accents de la voix des vieillards de ta sorte,  
Seuls les échos ne sont pas sourds<sup>494</sup>.

Le cœur du genre humain est devenu de marbre,  
L'Égoïsme a chassé toutes les bonnes mœurs ;  
N'attends plus rien de lui, couche-toi sous un arbre,  
Sur ton lit de feuilles, et meurs<sup>495</sup>.

Grand Phare de l'île Nou – M. Julien<sup>496</sup>

---

492 Les pleurs de l'aurore sont fréquents dans la poésie de M. Julien. Le fils d'Éos (l'aurore) est Memnon, roi d'Éthiopie et allié des Troyens dans l'*Iliade*. La mort de Memnon, tué par Achille, plonge la déesse dans une douleur infinie. En pleurant chaque matin, elle forme la rosée.

493 Les libérés, fréquemment contrôlés, devaient fournir leur livret matriculaire et expliquer leur situation. Le vagabondage leur était interdit et leurs déplacements surveillés. Les condamnations pour « changement de résidence » non signalé sont innombrables dans les archives des justices de paix néo-calédoniennes de l'époque, se soldant par plusieurs semaines, voire plusieurs mois de prison pour le libéré négligent.

494 Allitération qui traduit élégamment les échos dont il est question.

495 Deux versions très proches, sous le même titre, existent dans les cahiers Hello et Balaguier.

496 L'écriture est située grâce au cahier Hello, et la signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier Balaguier.

## 95. À MA VICTIME

Vous devez avoir, à cette heure,  
 Bien près de soixante-dix ans<sup>497</sup> ;  
 Et peut-être la mort effleure  
 Votre front ceint de cheveux blancs.

Peut-être aussi, dans la nuit sombre,  
 Lorsque l'étoile luit aux cieux,  
 Qu'un spectre, ou bien une pâle ombre<sup>498</sup>  
 Arrache une larme à vos yeux.

Peut-être encor, lorsque la feuille  
 Tombe sous le vent des hivers,  
 Votre cœur triste se recueille  
 Et tressaille au bruit de mes fers.

Et peut-être, enfin, que votre âme,  
 Que rien ne rattache ici-bas,  
 Se souvient toujours de l'infâme  
 Qui, sans espoir, gémit là-bas.

Alors, dans un élan sublime  
 Vous concevez un beau dessein ;  
 Sortir du gouffre, de l'abîme  
 Ce scélérat, votre assassin<sup>499</sup>.

Mais, hélas ! le sommeil vous gagne,  
 Morphée<sup>500</sup> étend sur vous sa main ;  
 Révez, et oubliez mon bain  
 Dans lequel je mourrai demain.

Grand Phare<sup>501</sup>

497 Marius Julien évoque ici le gardien-chef Champistroux, qu'il a tenté de poignarder en 1881. L'estimation de l'âge de sa victime permet de dater cette version du poème aux environs de 1910.

498 Oxymore employé à plusieurs reprises par le poète, notamment dans *Las de la vie* (n° 108, *Livre de la misère*).

499 Marius Julien a effectivement été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour « tentative d'assassinat ». À l'époque, lorsqu'il y a préméditation reconnue, la loi assimile tentative de meurtre et meurtre accompli.

500 Dans la mythologie grecque, Morphée est le fils d'Hypnos (le Sommeil) et de Nyx (la Nuit). Divinité du sommeil, il endort les hommes mais prophétise également par le rêve, d'où le côté tragique du dernier quatrain.

501 L'écriture du poème est située grâce à la version contenue dans le cahier Hello.

## 96. LA MORT D'UN BOURREAU

(À Monsieur le secrétaire général)<sup>502</sup>

Le glas n'a pas sonné pour le trancheur de têtes ;  
Il est mort, le bourreau<sup>503</sup>, comme meurent les bêtes,  
Sans prêtre, sans pasteur, sans croyance, sans foi,  
Sans repentir, sans pleurs, sans regrets, sans prières,  
Sans qu'une main amie ait fermé ses paupières<sup>504</sup>...  
En y songeant encor<sup>505</sup> j'en tressaille d'effroi.

Le jour (il m'en souvient) avait fait place à l'ombre,  
L'étoile se cachait sous un nuage sombre ;  
Le grillon se taisait, et seul, l'oiseau de nuit  
Passait et repassait au milieu des ténèbres ;  
Et ses sinistres cris, et ses ailes funèbres,  
Emplissaient l'air d'un vague et monotone bruit.

Soudain, je crus sentir comme une odeur de poudre,  
Et j'entendis gronder avec fureur la foudre,  
Tandis qu'un œil pleurait dans un coin du ciel bleu ;  
Et je vis suinter, des pores d'un nuage,  
Le sang qui, goutte à goutte, inondait son visage,  
Et partout y laissait une empreinte de feu.

Longtemps, son corps hideux, livide, étique et sale,  
Comme un reptile affreux se tordit sur la dalle ;  
Puis, dans un dernier rôle, enfin il se raidit ;

---

502 La dédicace se retrouve uniquement dans la version, très proche, de ce poème figurant dans le cahier Hello (intitulée *La Fin d'un bourreau*). Le secrétaire général de la colonie assiste, d'un point de vue administratif, le gouverneur et le conseil privé, sorte de « gouvernement » du territoire. Il tient un rôle proche de celui du secrétaire général de préfecture.

503 Ce poème se retrouve dans les cahiers Balaguier, Hello et Collin. Dans ce dernier, il est même précisé « Sur la mort du bourreau Rieusset ». Cependant, l'événement relaté ici pourrait être la mort du bourreau Charles Macé (quarante-six exécutions), plus célèbre que son successeur Guillaume Rieusset (trois exécutions). Ainsi, le poète parle du jour qui « avait fait place à l'ombre » et du ciel tout de même « bleu ». Macé est effectivement décédé en soirée, à 19 h 40, le 11 novembre 1905. Rieusset, successeur de Macé et bourreau de l'île Nou entre 1902 et 1910, est quant à lui décédé à 00 h 15, le 9 février 1910. Il est possible que ce poème ait été transposé d'un bourreau à l'autre, Marius Julien étant présent lors des deux décès successifs.

504 Remarquer l'anaphore.

505 Licence qui permet de respecter l'alexandrin.

Et je vis, aussitôt, de son immonde bouche,  
Sortir un oiseau noir, monstrueux et farouche ;  
C'était, n'en doutez pas, l'âme de ce maudit.

Grand Phare de l'île Nou<sup>506</sup>



Images 31 et 32. Photographie du bourreau du bagne Charles Macé et de « sa » guillotine et acte de décès du 12 novembre 1905 où il meurt à l'âge de 72 ans sur l'île Nou

## 97. À M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

(Pour me justifier du retard dans l'envoi d'un cahier de vers)

Oh ! qu'avez-vous pensé ?... Je sais, j'ose le dire<sup>507</sup>.  
Quoi ! dans votre regard je vois poindre un sourire !  
Pardon ! Et laissez-moi, je vous prie, achever.

506 La signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier Hello.

507 Poème inédit, dédié et situé, provenant du cahier Hello. Soulignons que le secrétaire général est un personnage de haute importance dans la colonie, occupant une fonction qui pourrait s'approcher de celle de « directeur de cabinet » du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie. Les comptes-rendus des réunions du conseil de la colonie (ANC, série 44 W) montrent son influence sur les arrêtés et les décisions qui y sont prises.

L'hiver, vous le savez, sur ma haute montagne,  
Il faut, par le labeur, que ma faible main gagne  
Pour les longs mois d'Été que je passe à rêver.

Je dois suivre les lois qu'impose la Nature.  
Et, sans être un pourceau du troupeau d'Épicure<sup>508</sup>,  
Je puis aimer le doux et déteste le fiel.  
La pitance allouée est congrue et modeste ;  
Et vous savez aussi que la manne<sup>509</sup> céleste,  
Pour les pauvres mortels, ne tombe plus du ciel.

Oh ! Ne souriez pas d'une semblable excuse :  
Douteriez-vous, vraiment, des accents d'une muse ?...  
En rimaillant peut-on gagner ici son pain ?  
– Du pain ? Vous en touchez... – Assurément, j'en touche,  
Mais ce pain, quand il faut le porter à ma bouche,  
Soyez persuadé<sup>510</sup> que je me meurs de faim.

Si vous saviez combien il a de l'amertume,  
Vous comprendriez<sup>511</sup> pourquoi j'abandonne la plume,  
Le rêve et l'illusion quand viennent les hivers.  
La pensée est le pain de l'esprit et de l'âme ;  
Mais le corps, ce tyran lâche, vil et infâme,  
Ne peut être nourri, mais rongé par les vers.

### Grand phare de l'île Nou

---

508 Voir Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *op. cit.*, annexes, p. 25 : « *Un pourceau du troupeau d'Épicure* renvoie à l'expression d'Horace "*Epicuri de grege porcum*" qui caricature la philosophie épicurienne comme ayant une morale invitant à satisfaire tous les désirs possibles. »

509 La manne est la nourriture, tombée du ciel, et fournie par Dieu aux Hébreux durant leur périple de quarante ans dans le désert, jusqu'aux portes du pays de Canaan. Elle est mentionnée dans l'Exode, chapitre 16.

510 Diérèse (persu-adé).

511 Synérèse : « comprendre » doit être prononcé en trois syllabes pour respecter l'alexandrin. Si M. Julien utilise abondamment le procédé antagoniste, la diérèse, son usage de la synérèse reste exceptionnel.

## 98. MON ÂGE ET MON PORTRAIT

Je suis presque un vieillard ; j'ai cinquante-quatre ans<sup>512</sup>,  
J'ai des rides au front, des cheveux gris et blancs ;  
Des yeux, dont le regard est froid, sombre, farouche  
Un visage flétri, quatre dents dans la bouche.  
Je suis laid, mais si laid que je fais peur à voir !  
De dépit, ce matin, j'ai brisé le miroir  
J'ai beau me savonner, changer souvent de linge  
C'est en vain, et, ma foi, je dégotte le singe<sup>513</sup>.

Grand Phare

## 99. PHILOSOPHIE

À M. le docteur Colin<sup>514</sup>

À quoi bon m'escrimer à retourner la terre,  
Semer ? puisque jamais je ne récolte rien ! ...  
Je vais m'accoutumer à la noire misère,  
Et vivre avec le peu que refuse mon chien.

À midi, pour dîner, un quart de ris<sup>515</sup> en poudre  
Exhalant une odeur qui soulève le cœur,  
Avec le contenu d'un dé servant à coudre,  
D'un suif, qu'un chandelier seul connaît la valeur.

Pour varier, le soir, un bouillon de vaisselle  
Qui me fait regretter celui des restaurants ;  
Un morceau de bouilli dur comme une semelle,  
Sur lequel j'ai brisé mes trois dernières dents.

---

512 Ce qui permet de dater ce poème de 1913, année de la remise de peine du poète à cinq années. Poème inédit et situé, extrait du cahier Hello.

513 Ce poème aux accents humoristiques, est avant tout tragique. Il évoque la décrépitude physique liée au baigne, et lorsque Marius Julien « dégotte » le singe, c'est à la fois son odeur tenace qu'il décrit et sa laideur, qu'il retrouve (ou re-dégote) même après avoir « brisé le miroir ».

514 Cette dédicace au docteur Léon Collin est extraite de la version du poème conservée dans le cahier Hello. Il est intéressant de voir que ce poème ne figure pas dans le cahier Collin.

515 Riz. Voir Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, annexes, p. 88.

Un croûton de pain noir sentant la pourriture  
D'un levain corrompu qu'on fait avec du son ;  
En guise de bon vin, un verre d'eau nature ;  
Pour clore le repas, une vieille chanson.

Grand Phare<sup>516</sup>

## 100. HUMANITÉ !

Jadis, on vit, dans une ville,  
Passer un sombre corbillard  
Conduisant au dernier asile  
Le corps, les restes d'un vieillard<sup>517</sup>.  
Ah ! le monde est impitoyable  
Et n'a plus l'âme du chrétien ;  
À sa suite, le pauvre diable  
N'avait que son fidèle chien.  
Il était mort dans sa mansarde,  
Manquant de feu, de pain, de tout ;  
Est-il bien vrai que Dieu regarde  
Ce qu'il se passe, un peu partout ?  
On était, alors, en automne ;  
La bise, ce soir-là, soufflait,  
Et sous un ciel bien monotone,  
La neige, à gros flocons, tombait.  
Sur la table, un bout de chandelle  
Éclairait le morne taudis ;  
Et son chien, seul ami fidèle,  
Léchait ses membres engourdis.  
Une plainte longue et amère  
Réveillait les échos lointains ;  
Mais la plainte de la misère  
Est indifférente aux humains.

---

516 L'écriture est située grâce au cahier Hello.

517 Il serait tentant de voir dans ce poème une narration de la mort de son grand-père, César Julien, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans en 1877. Ce décès, survenu cinq ans après celui des parents du poète, nous laisse supposer que l'homme en question aurait pu avoir une certaine importance dans cette période difficile de l'adolescence du futur forçat. Les premiers délits pour lesquels il sera jugé commencent quelques mois après la disparition du vieillard.

Il exhala son dernier râle,  
 Sur un vieux matelas percé  
 Étendu sur la froide dalle  
 Près d'un mur humide et glacé !  
 Le monde n'a plus rien qui vibre  
 Hélas ! morte est l'Humanité !  
 L'Égoïsme n'a qu'une fibre  
 Insensible à la pauvreté.  
 Ah ! Sachez bien que Dieu regarde  
 Les pauvres gens avec amour ;  
 Égoïstes, prenez bien garde  
 De n'en pas rendre compte un jour.

### 101. TRISTE FIN

Oh ! je l'ai vu mourir — hélas ! c'est triste à dire —  
 Ayant encore au pied, de sa chaîne un anneau<sup>518</sup>.  
 Sur sa lèvre blêmie errait un doux sourire ;  
 Son œil, quoique voilé, paraissait toujours beau.  
 Et je le contemplais, car la mort a ses charmes  
 Pour des gens comme nous tarés et sans honneurs.  
 Du revers de ma main, j'essuyais quelques larmes,  
 Étouffant un soupir qui soulevait mon cœur.  
 Puis, j'attendis, muet, l'instant du dernier râle ;  
 Quand son corps se raidit, je mis mes mains en croix ;  
 Je lui fermai les yeux et couvris son front pâle  
 En lui disant « adieu » de ma plus faible voix.  
 Le soir, on le cloua tout nu dans une bière.  
 — Ce triste souvenir me donne des frissons —  
 Ensuite, on le porta tout droit au cimetière,  
 Que baignent les flots noirs dans les tristes saisons.  
 Pas de nom, pas de croix, ni de prière... Il repose  
 Sous un tertre battu par les eaux et les vents<sup>519</sup>.

518 Michel Soulard interprète ce poème comme le récit potentiel de la mort du transporté Jean-Baptiste Delfaut, dit Daufelt, autre plume du bagne. Voir à ce sujet Soulard Michel, 2019a, *op. cit.*, p. 193-199. Toutefois, une version de ce poème figure dans le cahier ANC, lui-même daté de 1904, soit une quinzaine d'années avant la mort de Delfaut.

519 Le cimetière du bagne, situé au-dessus du quartier disciplinaire, est effectivement exposé à l'alizé régnant. Noter l'enjambement du vers précédent : procédé fréquent chez Hugo, il reste rare chez Marius Julien. Enfin, le vers précédent est faux, puisqu'il compte treize syllabes.

Mais quand vient le printemps, un jeune laurier rose  
Fait entendre, le soir, d'étranges bruissements.

Dieu paraît outragé, dans sa bonté profonde,  
De voir l'homme inhumé comme un chien, en ce monde.

## 102. IMPROMPTU

À Monsieur M.

Je l'avais deviné que vous étiez, jeune homme,  
Instruit, intelligent, généreux et humain ;  
Je l'avais deviné ; voulez-vous savoir comme<sup>520</sup> ?  
Oh ! c'est tout simplement en me tendant la main.

Certes, je fus surpris lorsque vous m'y glissâtes  
Ce petit billet bleu<sup>521</sup>, dont je fus si content ;  
Vos façons de donner sont des plus délicates,  
Aussi je vous en suis plus que reconnaissant.

Un bienfait, pour celui qui souffre, est un dictame<sup>522</sup>  
Qui fait taire et mitige un instant sa douleur ;  
Je vous en remercie, et du fond de mon âme :  
Pour ne pas l'oublier je le grave en mon cœur.

---

520 Il s'agit ici d'un emploi archaïsant, déjà remarqué par Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, annexes, p. 90. « Comme » est placé après voici ou après savoir, exprimant la manière. Ainsi, Jean Moréas, dans le poème *Agha Véli*, écrit : « [...] Un oiseau rose, oiseau joli, Oiseau qui parle, tel un homme, L'on ne sait d'où, l'on ne sait comme, Il entre et dit : Agha Véli, ta belle [...] ». Moréas Jean, 1907, *Les Cantilènes*, Paris, Mercure de France, p. 178.

521 Les billets bleus sont des billets de cinquante francs imprimés par la Banque de France entre 1864 et 1923, de couleur bleu céleste, pour lutter contre les faux monnayeurs. Cette anecdote suggère soit que Marius Julien fut fort bien payé pour un poème, sans le réclamer, soit qu'il est dans la gêne, ce qui correspondrait à ces trois années qui séparent sa sortie du bagne de son départ pour l'Australie (1917-1920). À le lire, les conditions de sa liberté ne lui procurent guère de bonheur.

522 Le dictame de Crète (*Origanum dictamnus*) est une plante méditerranéenne utilisée depuis l'Antiquité pour ses vertus antiseptiques (Virgile, *Énéide*, XII). Par ailleurs, la structure du vers empêche la césure à l'hémistiche, ce qui est très rare dans la production de M. Julien.

## 103. JOURS TRISTES

Partout, le ciel est noir, tout est morose et vide<sup>523</sup>,  
 Mon cœur est froid, glacé, mes yeux n'ont plus de pleurs ;  
 Allons écoutez-vous, marchez d'un pas rapide,  
 Jours de regrets et de malheurs !

Passez, effacez-vous, comme de pâles ombres<sup>524</sup>,  
 Puisque vous n'avez plus d'aurore, de soleil,  
 Ni de rayon d'espoir ; puisque vous êtes sombres,  
 Soit au coucher, soit au réveil !

Je suis las de la vie et son dégoût me gagne,  
 J'ai besoin de repos et j'ai sommeil aussi ;  
 Je n'aurais pas voulu mourir si près d'un baigne<sup>525</sup>,  
 Mais le Destin le veut ainsi !

O madame, pardon, si ce n'est pas un leurre<sup>526</sup>,  
 Si de votre pitié je m'attire un regard ;  
 Laissez pleurer mon cœur : Heureux celui qui pleure !  
 Mais pour sourire il est trop tard.

1919<sup>527</sup>.

523 Ce poème, présent dans le premier volume de l'édition de 1931, constitue en quelque sorte une version abrégée du poème *Las de la vie*, inédit du cahier Hello, présenté plus loin. Il est également quasi identique à *Mes jours moroses* (n° 196), dans le livre *Le Réveil*, du second volume de 1931.

524 Oxymore.

525 Vers qui rappelle qu'après sa libération, l'ancien forçat réside à Nouméa.

526 Première des très nombreuses références à Wolla Meranda, qui apparaît dans la vie du poète et lui propose à ce moment son aide. Dès le départ, et pendant toutes les années qui suivront, il l'accepte tout en expliquant combien il s'en estime indigne, combien également le fait d'être autant redevable à cette femme crée en lui un certain malaise.

527 Ce poème, écrit par Marius Julien, est une réponse à un premier courrier reçu de Wolla Meranda. Sa lecture a bouleversé l'auteure australienne, et l'a motivée à obtenir la levée de l'astreinte à résidence à la colonie pour Julien. Elle écrit ceci : « Cette réponse me fit pousser pour la libération véritable de cette innocente victime. Et merci aux hommes les plus hauts de France, j'y réussis. »

## 104. CONSCIENCE !

(À ma bienfaitrice)<sup>528</sup>

Cette dame de bien est noble et magnanime,  
Elle n'appartient pas au monde d'ici-bas ;  
Conscience<sup>529</sup>, dis-lui, que ce serait un crime  
D'accepter ses bienfaits, ne les méritant pas.

Plus de trente-cinq ans sous la livrée infâme,  
Le soufflet de l'affront a fait saigner mon cœur ;  
Conscience, dis-lui, que je n'aurais pas d'âme,  
Si, sans l'avoir gagné, j'acceptais le bonheur.

Puis, rien ne me sourit, rien ne me fait envie,  
Car j'ai bu trop de fiel en mangeant mon pain noir ;  
Conscience, dis-lui, que, de ma triste vie,  
Je suis presque à la fin et que je touche au soir.

Mon front porte à jamais l'indélébile tache,  
Et n'ose<sup>530</sup> le lever sachant qu'il doit rougir ;  
Conscience, dis-lui, que souffrir sans relâche,  
La vie est un supplice et qu'il vaut mieux mourir<sup>531</sup>.

Non, le bonheur n'est plus et l'espoir n'est qu'un leurre,  
Qui, dans mes derniers jours, brille comme un flambeau ;  
Conscience, dis-lui, que mon sein saigne et pleure  
Et qu'il ne sourira qu'aux portes du tombeau.

Qu'importent mes tourments et ma misère noire,  
Le rêve, en me berçant, endort bien mes douleurs ;  
Conscience, dis-lui, que je ne sais plus boire,  
Si l'on brise la coupe où j'ai bu tant de pleurs.

---

528 Une version presque identique figure dans le cahier Balaguier, sous le même titre, et avec la même dédicace.

529 Diérèse. Celle-ci est bien sûr reconduite dans ce poème à chaque fois que cet hémistiche est utilisé, grâce à un procédé d'anaphore.

530 Le front n'est pas ici le sujet du vers. Il y a ici ellipse du « je », pour respecter la rime. Il faut donc comprendre : « Et je n'ose le lever... »

531 Les césures de ces deux vers sont respectées, mais on remarque un enjambement syntaxique qui permet de comprendre le sens, perturbé par la virgule.

Et vers elle, pourtant, quelque chose m'attire,  
 Je sens une âme sœur qui veut m'entretenir ;  
 Conscience, dis-lui, quel serait son martyre ;  
 J'ai peur, vois-tu, j'ai peur de la faire souffrir.

M. Julien<sup>532</sup>

105. PHALÈNE  
 (À M<sup>me</sup> W. M.)

Autour de ma lampe, le soir,  
 Tu viens tourner, ô phalène<sup>533</sup> ;  
 Que me veux-tu, papillon noir,  
 Me présages-tu quelque aubaine ?  
 Le sort se serait-il lassé  
 De barrer ma route d'encombres ?  
 Y croire ? Non, c'est insensé ;  
 Tes ailes, d'ailleurs, sont trop sombres.

Ton bourdonnement me fait mal,  
 En me frôlant mon sang se glace ;  
 N'es-tu pas l'insecte fatal  
 Qui viens m'annoncer : « Pas de grâce<sup>534</sup> » ?  
 Allons finis de m'achever  
 En dissipant les vagues ombres ;  
 Je suis las d'y toujours rêver ;  
 Tu peux fermer tes ailes sombres.

Je croyais goûter au bonheur,  
 Mais hélas ! ce n'était qu'un leurre ;  
 L'espoir de demain, jour trompeur,  
 Dans mon cœur n'a duré qu'une heure.

532 La signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier Balaguiet.

533 Le terme phalène regroupe de nombreuses espèces de papillons de la famille des géométridés, toutes nocturnes.

534 À l'issue de sa peine d'incarcération en Nouvelle-Calédonie, le transporté est astreint à résidence dans la colonie durant le reste de sa vie. Des recours en grâce auprès du président de la République sont alors demandés, par le biais du ministère de la Marine et des Colonies. Nombreux sont, en effet, les libérés qui souhaitent quitter leur terre d'expiation. Exceptionnellement, pour bonne conduite et grâce à des soutiens extérieurs comme ici, certains ont pu en bénéficier.

Du château que j'avais construit  
Il ne reste que décombres<sup>535</sup>.  
Phalène, papillon de nuit,  
Ferme sur moi tes ailes sombres.

## 106. SI JE VOUS ÉCOUTAIS !

Si je vous écoutais, indignation, colère.  
Vous me rendriez, je crois, vraiment atrabilaire<sup>536</sup>,  
Vous n'avez pas raison de persister ainsi ;  
Le chef va s'en aller, allez-vous-en aussi.  
Souhaitez-lui bon voyage et que Dieu l'accompagne.  
S'il en est une qui perd, assurément, j'y gagne.  
Je ne dis pas qu'au fond, cet homme soit méchant.  
En tout cas, il n'a rien qui me semble alléchant,  
Puis, il fait trop sentir qu'il est le chef, le maître,  
Mais en Chine, il serait grand empereur, peut-être<sup>537</sup>.

## 107. ÉPÎTRE CONTRE DEUX VILS MOUCHARDS

À Monsieur « Dupé », commandant de l'île Nou<sup>538</sup>

Je pourrais m'écrier bien haut : « à l'injustice ! »  
Ma muse le voudrait, mais je ne le veux pas ;

---

535 Heptasyllabe incongru au milieu d'un poème composé d'octosyllabes.

536 Terme qui désigne, dans un langage soutenu et utilisé en littérature depuis Molière, un individu disposé à l'abattement, la tristesse, la méfiance et la critique. Il est issu de la « théorie des humeurs » d'Hippocrate, en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle, évoquant celui ou celle qui produit un excès de « bile noire ». Poème inédit extrait du cahier Collin.

537 La mention de la Chine s'avère peu pertinente ici : le pouvoir de l'empereur Guangxu est très affaibli par les défaites lors des guerres de l'opium (1839-1842 et 1856-1860) et contre le Japon en pleine expansion (1894-95), les concessions internationales accordées à neuf puissances étrangères sur le sol chinois (Tianjin), les multiples révoltes sociales (guerre des Boxers, révoltes des Taiping, des Dungan, des Panthay, des Nian...). En 1908, un enfant de trois ans, Puyi, monte sur le trône, ce qui entraîne rapidement la chute de la dynastie, remplacée par la République de Chine de Sun Yat-sen. Ces vers sont donc antérieurs à 1912.

538 Poème inédit issu du cahier Collin. Le destinataire du poème semble être Henry Dupé, sous-chef de bureau de l'administration pénitentiaire, nommé juge au Tribunal maritime spécial (spécialisé dans le traitement des crimes et délits des condamnés) le 18 avril 1905. Il s'agit ici de dénoncer ce que Julien considère comme des faux témoignages envers un autre transporté. Une version très proche, avec également Dupé en dédicace, est présente dans le cahier Hello.

Car vous ne connaissez l'astuce et l'artifice  
 De ces deux vils mouchards à face de Judas.  
 J'aime mieux épancher en de secrètes larmes  
 Toute l'indignation qui cause ma douleur,  
 Et ne riposte pas avec les mêmes armes,  
 Ne voulant me taxer de bassesse de cœur.  
 Je dis la vérité sans colère et sans ire,  
 Je dis ce que j'ai vu, vu de mes propres yeux.  
 Je fais toucher du doigt, mais je ne saurai dire  
 Un mensonge qui fait pâlir le front des cieux.  
 Si j'ai la marque au front, l'âme n'est pas servile,  
 Je sens vibrer encore quelque chose d'humain.  
 Et ne vais pas verser des pleurs de crocodile  
 Pour faire injustement du mal à mon prochain.

## 108. LAS DE LA VIE

Partout, partout, hélas ! Je ne vois que le vide<sup>539</sup>.  
 L'abandon trop amer a séché tous mes pleurs :  
 Allons, écoutez-vous, marchez d'un pas rapide,  
 Jours de regrets et de malheurs.

Passez, effacez-vous comme de pâles ombres<sup>540</sup>,  
 Puisque vous n'avez plus d'aurore, de soleil,  
 Ni de rayons d'espoir, puisque vous êtes sombres,  
 Soit au coucher, soit au réveil.

Je suis las de la vie et le dégoût me gagne,  
 J'ai besoin de repos et de sommeil aussi  
 Je n'aurais pas voulu vous finir dans ce baigne,  
 Mais le destin le veut ainsi.

539 Il s'agit d'un poème inédit dont il existe deux versions, la première dans le cahier Collin (incomplète) et la seconde dans le cahier Hello, ici reproduite. Le poème, au titre identique, présent également dans le *Livre de la misère*, est en réalité très différent (cf. *supra*, n° 93).

540 Oxymore. La même image est employée dans les poèmes, d'ailleurs très similaires, *Jours tristes* (n° 103), du *Livre de la misère*, et *Mes jours moroses* (n° 196), du livre *Le Réveil*.

Puis, qu'aurai-je de plus en quittant ma géhenne<sup>541</sup> ?  
Changer de matricule et d'habits : voilà tout.  
J'aurai moins de tourments, peut-être autant de peine.  
La honte me suivra partout.

On lira sur mon front comme on lit dans un livre<sup>542</sup>  
Le stigmate infâmant que ma faute a laissé :  
Et le livret<sup>543</sup> maudit, qui toujours va me suivre  
Fera connaître mon passé.

Le monde est si cruel qu'il ne tiendra pas compte  
De l'expiation durant trente-cinq ans<sup>544</sup> ;  
Et au lieu de m'aider à racheter ma honte,  
Insultera mes cheveux blancs.

Pour me soustraire, enfin, à l'outrage d'un monde,  
Au mépris, au dédain qui me suivront toujours ;  
Pour qu'il ne rouvre plus ma blessure profonde,  
C'est à la mort que j'ai recours<sup>545</sup>.

---

541 Voir la note consacrée à ce terme dans le poème *Une prière* (n° 77).

542 La construction du vers n'est pas sans rappeler Verlaine et son « Il pleure dans mon cœur / comme il pleut sur la ville », dans le recueil *Romance sans paroles* (1874).

543 Il s'agit du livret du libéré, que ce dernier doit toujours avoir sur lui, au risque d'être arrêté pour vagabondage. Selon la formule, « être libéré ne signifie pas être libre ».

544 On remarque ici un vers étonnant, à la césure respectée, juste après « expiation », qui comporte à lui seul cinq syllabes, grâce à une double diérèse.

545 La tentation du suicide, explicitement évoquée vers 1900 lors de sa demande de classement dans la catégorie des « impotents » (*À Monsieur le docteur*, n° 60), revient quinze ans plus tard à l'approche de sa libération.

## LIVRE VIII. LE LIVRE DU BONHEUR

Mon journal  
d'Avril et Mai, 1920.  
Dédié à M<sup>me</sup> Wolla Meranda, romancière australienne

### 109. Ô COURRIER !

Ô courrier<sup>546</sup> ! comme l'hirondelle,  
Quand m'apporteras-tu, dis-moi,  
Un mot, une bonne nouvelle  
Qui mette mon cœur en émoi ?

En vain j'espère, et sur la rive,  
Je vais t'attendre chaque mois ;  
Mais seule la vague plaintive  
Daigne, hélas ! répondre à ma voix !

Tu reviens, tu pars ; et je pense :  
« Peut-être n'est-ce qu'un retard ? »  
Qu'attends-tu ? messenger de France,  
L'an prochain il sera trop tard !

Grand Phare<sup>547</sup>

### 110. LA VEILLE DU DÉPART DE L'ÎLE NOU

Je ne puis m'empêcher, lorsque la nuit s'achève,  
De passer, sur mon front tout enfiévré, la main,  
Me demandant toujours si ce n'est pas un rêve,  
Et s'il est bien certain que je parte demain.

---

546 Poème inédit extrait du cahier Hello.

547 L'écriture est située grâce au cahier Hello.

Je ne trouve qu'un mot à dire : « C'est bizarre ! »  
Je ne sais plus penser tant je suis confondu ;  
Il me semble, parfois, que ma raison s'égaré,  
Et lève<sup>548</sup> vers le ciel mon regard éperdu.

Esclave hier encore, et à cette heure libre,  
Libre, et avec l'espoir de recouvrer l'honneur<sup>549</sup> !  
Ah ! c'est trop émouvant, et je crains qu'une fibre  
Vibrant si fortement se brise dans mon cœur.

19 avril 1920

### III. JE QUITTE MON TAUDIS

(20 avril 1920)

Je jette un long regard sur ce qui m'entourne,  
Une larme a voilé quelques instants mes yeux ;  
À mes petits oiseaux, avec amour, je donne  
Le reste de mon pain et leur fais mes adieux.

Ah ! les tendres amis, qui, dans ma solitude,  
M'égayaient de leurs cris et de leur chant d'amour ;  
Ils avaient contracté cette bonne habitude  
De venir partager mes repas chaque jour.

Je puis être certain qu'ils me seront fidèles,  
Ils ne sauraient me faire attendre trop longtemps,  
Et ne tarderont pas à déployer leurs ailes  
Pour venir me rejoindre aussitôt le printemps.

Midi sonne. Le ciel est radieux<sup>550</sup>, splendide,  
Je ne l'ai jamais vu si serein et si pur :  
Dans l'immense miroir calme, sans une ride,  
Se reflète une teinte et de pourpre et d'azur.

---

548 Il semble ici y avoir, comme souvent, élision du pronom personnel « je », à moins que ce ne soit la raison qui lève son regard.

549 C'est-à-dire de se recomposer un passé en Australie, pour ne pas apparaître comme un ancien forçat.

550 Diérèse.

Pour arriver, enfin, jusqu'à l'embarcadère,  
 Je fais les six cents pas dispos comme à vingt ans<sup>551</sup> ;  
 On dirait que mes pieds ne touchent plus la terre,  
 Tant j'ai l'âme et le cœur joyeux et contents<sup>552</sup>.

Me voilà donc assis dans une pétrolette<sup>553</sup>,  
 Un long coup de sifflet a déchiré les airs ;  
 « Adieu », dis-je tout bas, mais en courbant la tête<sup>554</sup>,  
 « Rocher, sol de l'exil, où j'ai traîné mes fers !

Adieu, bagnes sans fond, hideux, épouvantables,  
 Cellules et prisons, sombres et froids cachots,  
 Qui, naguère, étouffiez, des pauvres misérables,  
 Les plaintes et les cris, les soupirs, les sanglots ! »

Je médite un moment sur mon étrange vie,  
 Et sommeille, effeuillant le livre du passé ;  
 En marche, le moteur berce ma rêverie,  
 Je m'éveille soudain, car tout bruit a cessé.

Nouméa !... c'est le cri que ma poitrine exhale,  
 Un cri de liberté sortant du fond du cœur<sup>555</sup> ;  
 Mais je ne sais pourquoi je suis tremblant et pâle ;  
 Ma gaîté disparaît, je suis triste et j'ai peur.

Cette cité, pour moi, certes, n'a rien qui plaise,  
 Je vois de tous côtés la misère, la faim ;  
 J'entends toujours du bruit, je ne suis pas à l'aise,  
 Et j'aspire ardemment que cela prenne fin.

---

551 Âge auquel le forçat est arrivé en Nouvelle-Calédonie. Comme si le temps et les épreuves n'avaient pas eu de prise sur son corps et son esprit, il ne fait que refermer une très longue parenthèse.

552 Décasyllabe qui tranche dans ce long poème composé d'alexandrins. Hasard ou non, ce vers marque son milieu.

553 À l'époque du bagne, les chaloupes permettant la traversée entre l'île Nou et le quai de Nouméa se déplaçaient à la force des bras. Au moment de la libération de Marius Julien, le moteur a remplacé le labeur des hommes, et la pétrolette désigne ces embarcations faisant toujours le lien entre l'ancien bagne et le chef-lieu.

554 Sous le poids des années, vaincu par le bagne ou angoissé devant l'incertitude de l'avenir ?

555 L'île Nou ne fait pas partie de la commune de Nouméa à cette époque, ce qui confirme le fait que Marius Julien ne résidait pas dans la ville, ainsi que les deux poèmes suivants le démontrent.



Image 33. La « pétrolette » de l'île Nou en 1926 (collection particulière)

## 112. LA SOIRÉE DU MÊME JOUR

Aujourd'hui, mes amis ont quitté leur ouvrage<sup>556</sup>  
Et m'ont conduit chez eux, rayonnants et joyeux :  
La gaîté m'a gagné parmi leur entourage,  
Et j'ai passé, vraiment, quelques instants heureux.

Après avoir soupé, quoique faible et malade,  
D'aller au cinéma, j'adhère à leur désir<sup>557</sup> ;  
Et je fais avec eux un tour de promenade  
En marchant, à pas lents, pour leur faire plaisir<sup>558</sup>.

Nous allons assister ensuite à ce beau drame  
Sublime et émouvant : *La Porteuse de pain*<sup>559</sup>.

---

556 Très probablement des libérés, mais l'absence de nom empêche toute certitude à ce propos.

557 Est-ce une première pour Julien ? L'événement est suffisamment rare pour figurer dans un poème. Les premières projections cinématographiques à Nouméa se déroulent dès 1897 dans la salle Le Grand Cinéma, ouverte par un ancien jockey australien installé depuis deux ans, Thomas Walter Hickson. Mais la première salle permanente, le *Modern Cinema*, ouvre en 1910 sous l'impulsion de Jean Chenevier qui propose un accompagnement musical au piano avec les films muets. Le *Grand Cinéma Calédonien*, à partir de 1912, le concurrence.

558 M. Julien insiste sur sa bonne forme physique, en comparaison, peut-être, des « vieux hommes brisés » qui le fêtent et l'entourent. Voir *Le Départ pour l'Australie* (n° 118), qui laisse peu de doute sur le fait que ces hommes soient d'anciens forçats.

559 Roman de Xavier de Montépin (1823-1902) paru sous forme de feuilleton dans *Le Petit Journal* entre 1884 et 1889. Il s'agit de l'un des plus grands succès littéraires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans lequel une veuve d'ouvrier, devenue concierge de l'usine, est condamnée à la perpétuité sous de fausses accusations, perd la raison, est enfermée à la Salpêtrière dont elle parvient à s'échapper après la Commune, où elle retrouve ses esprits et tente ensuite de se venger. Il fit l'objet de nombreuses adaptations, dont

J'en garderai toujours une impression dans l'âme,  
Car j'ai pleuré depuis le début à la fin.

Bonsoir aux amis en gagnant ma chambre<sup>560</sup>.

### 113. LE RÉVEIL À NOUMÉA

À travers les rideaux de ma petite chambre  
Filtre un joyeux rayon indiscret de soleil ;  
On dirait l'arc-en-ciel de pourpre, d'or et d'ambre  
M'annonçant un beau jour et fêtant son réveil.

Je m'habille à la hâte, ayant beaucoup à faire,  
Et ne néglige rien pour n'avoir aucun tort ;  
Ensuite je m'en vais trouver le commissaire  
Pour les formalités d'avoir mon passeport<sup>561</sup>.

Le 21 avril 1920.

### 114. C'EST UN FOU

Lorsque je passe sur la route<sup>562</sup>  
J'entends qu'on chuchote tout bas :  
« Il doit s'être échappé sans doute  
De là-bas ? »

Un fou seul ignore peut-être  
Que ce mot dit d'un certain ton  
Désigne clairement Bicêtre

---

les films de Louis Feuillade (1910) et Georges Denola (1912). Entre l'évocation des deuils familiaux, de l'emprisonnement à vie, des fausses accusations et de la folie, le poète est visiblement touché par ce drame.

560 Ce décasyllabe clôt un poème composé de trois strophes d'alexandrins réguliers.

561 Rendu obligatoire pour l'entrée sur le territoire britannique et ses colonies par l'*Aliens Act* de 1905, devenue encore plus restrictive avec l'*Aliens Order* en 1920.

562 Poème inédit du cahier ANC.

Charenton<sup>563</sup>.

L'on me ferait bien plus de peine  
Si l'on m'appréhendait au cou,  
Mais ça m'est égal qu'on me prenne  
Pour un fou.

Que l'on me suive quand je passe  
Sur la route tranquillement ;  
Si je le perds qu'on le ramasse  
Mon argent.

Je ne suis pas de ceux qui font voir sur leur face,  
Un côté qui pleurniche et l'autre qui grimace.  
J'exècre l'hypocrisie et fuis l'adulateur<sup>564</sup>,  
Je dis sans hésiter ce que pense mon cœur.

## 115. J'AI MON PASSEPORT !

Mon Dieu ! que de tracas, que d'ennuis, que de peines  
Et de courses aussi ! J'en suis tout en sueur.  
Hélas ! ce n'est qu'après deux bien longues semaines  
Que j'ai pu, seulement, en être possesseur.

Mais ce qu'il faut aussi, madame<sup>565</sup>, que je dise,  
Vous fera, j'en suis sûr, sourire de gaîté.  
L'agence avait commis une telle méprise,  
Que je me pâme encor de sa simplicité.

Au lieu de mon vrai nom, jugez de ma surprise,  
Mon passeport portait celui du gouverneur !...  
Non, je n'ai jamais eu, dans ma vie, une crise  
De rire aussi joyeux émanant de l'erreur.

---

563 Marius Julien cite ici les deux asiles d'aliénés français les plus célèbres, en fonction depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (Bicêtre 1656, Charenton 1660). Ces deux noms propres, ainsi que « Là-bas », désignent bien entendu l'hôpital du Marais, transformé à la fin du bain en asile d'aliénés.

564 Ce poème est composé d'octosyllabes avec un trisyllabe en clausule, format original. Qui plus est, sa dernière strophe est composée de quatre alexandrins, dont celui-ci, qui est faux.

565 L'utilisation de ce titre de civilité permet de comprendre que ces poèmes s'adressent à W. Meranda.

Je fus obligé de montrer à l'agence  
Le nom du gouverneur à la place du mien –  
Il est vrai qu'ils n'ont pas bien grande différence ;  
Il se nomme : « Joulia » – c'est à peu près « Julien<sup>566</sup> ».

Sans montrer de courroux, sans fiel, sans amertume,  
L'employé très courtois, très avenant aussi,  
Biffa, non sans rougir, le nom d'un trait de plume,  
Et écrivit le mien en me disant : « Merci » !

Le 5 mai 1920

## 116. DANS L'ATTENTE

Je ne puis plus quitter le quai, l'embarcadère ;  
Aujourd'hui le courrier est enfin attendu ;  
Je n'ai pas déjeuné, d'ailleurs, j'y<sup>567</sup> pense guère,  
Car je fais peu de cas, moi, d'un repas perdu.

Pour économiser ma pauvre et faible bourse,  
Je dois vous l'avouer<sup>568</sup>, il faut un peu pâtir,  
J'ai bien, dans mes amis, encore une ressource ;  
Mais pourquoi les priver ? Je préfère souffrir.

Le courrier !... À ce cri, cela ne vous déplaie,  
Mon cœur, à se briser, bat de joie un instant ;  
J'aspire à pleins poumons l'air, et ma faim s'apaise<sup>569</sup>  
Comme si je sortais du plus grand restaurant.

6 mai 1920

---

566 Joseph Joulia, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie du 23 mai 1919 au 6 mai 1921.

567 « N'y », avec ellipse, aurait été plus adéquat, comme l'avait remarqué Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, annexes, p. 96. Le vers prend ainsi une tournure familière, exprimant peut-être l'allégresse de l'auteur à cette heure favorable.

568 Dièrèse.

569 Alexandrin à la césure déplacée.

## 117. VEILLE DU DÉPART

Lentement le soleil, vers l'horizon décline,  
Dorant quelques instants les bois environnants  
De la triste cité. Pensif je m'achemine  
Vers l'habitation<sup>570</sup> en marchant à pas lents.

Je sais que vous allez ébaucher un sourire,  
Lorsqu'en rentrant, gaîment, je dresse le couvert :  
Une assiette de soupe énorme, il va sans dire,  
Commence mon repas et me sert de dessert.

Puis, pour mieux digérer, tout doucement, à l'aise,  
Je bois tranquillement une tasse de thé ;  
Et en me balançant satisfait sur la chaise,  
Je pense à l'avenir et à ma liberté.

## 118. LE DÉPART POUR L'AUSTRALIE

(14 mai 1920<sup>571</sup>)

Du courrier, l'on entend la joyeuse sirène  
Annonçant le départ. J'embarque vivement,  
Embrassant mes amis que je quitte avec peine,  
Et que je suis des yeux jusqu'au dernier moment<sup>572</sup>.

Le navire s'éloigne, et, toute cette foule  
Agite des mouchoirs comme signes d'adieux.  
Déjà, sur les flots bleus, le « Pacifique » roule,  
Et mon front redevient pensif et soucieux<sup>573</sup>.

---

570 Dièrèse, qui renforce l'idée de marche lente de l'hémistiche suivant.

571 Quatre mois seulement s'écoulaient entre la levée de l'obligation de résidence et le départ pour l'Australie. C'est en effet le 10 janvier 1920 que le président Poincaré a signé cette autorisation (ANOM, H-168 : Dossiers individuels de condamnés au bague, « Marius Adolphe Jullien »). *Le Livre du bonheur* présente la particularité d'être un « journal de bord », sous forme de poèmes, du départ de Nouméa, de l'arrivée et de l'installation en Australie. Conscient d'entamer une troisième vie, le poète souhaite en inscrire chaque moment sur le papier. Une grande partie est écrite en alexandrins.

572 Marius Julien aura donc passé un mois à Nouméa, chez des « amis », dans l'attente de son départ.

573 Dièrèse.

Je pense à mes amis, à leur triste existence,  
 Aux maux et aux tourments longs encore à finir :  
 Je pense à leur vieillesse, à leur désespérance,  
 Et j'exhale, à cette heure, un douloureux soupir.  
 La nuit, en déployant ses ténébreuses voiles,  
 M'invite, quoique las, à rester sur le pont ;  
 Et c'est en contemplant le lever des étoiles,  
 Que la brise du soir me rafraîchit le front.

Mais le froid me contraint à gagner ma couchette,  
 En proie à mes soucis, à mon regret amer ;  
 J'ai des maux d'estomac, des lourdeurs dans ma tête,  
 Et rends tout mon dîner : c'est l'effet de la mer.

Durant quatre longs jours, semblable à l'homme<sup>574</sup> ivre,  
 Je me meus chancelant, en faisant un effort,  
 Si fatigué, si las, si dégoûté de vivre,  
 Que je souhaite la mort avant d'entrer au port<sup>575</sup>.

## 119. L'ARRIVÉE

Dieu soit loué !... Je touche à la terre promise<sup>576</sup> !

Bien des formalités sont encore à remplir,  
 Mais j'ai le cœur content, et il faut que je le<sup>577</sup> dise  
 Que je suis rayonnant de joie et de plaisir.

574 Hiatus.

575 L'espace d'un voyage, la mélancolie gagne sur l'enthousiasme et l'envie de dépérir, parfois évoquée du temps du baigne, fait sa réapparition avant même la rencontre avec W. Meranda. La teneur optimiste des poésies suivantes laisse penser que le « mal de mer » était pour beaucoup dans ce découragement passager. Selon les recherches menées par A. Rabah Ben Aïssa aux archives du New South Wales, Marius Julien arrive le 18 mai 1920 sur le bateau le *Pacifique*, déclare exercer le métier de commis et se trouve rajeuni de plus de dix ans par l'administration australienne qui note « 49 ans » (Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 79-80).

576 Littéralement, la terre d'Israël promise par Dieu, selon la Bible, aux patriarches hébreux Abraham, Isaac et Jacob. Les chrétiens désignent ainsi le Paradis et, par extension, une terre nouvelle dont on attend le bonheur, comme l'Amérique du Nord au XIX<sup>e</sup> siècle mais aussi, en moindre proportion, l'Australie jusqu'à la loi de restriction sur l'immigration de 1901. La population australienne passe de 400 000 à 3,8 millions d'habitants durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et 2 % des Britanniques et des Irlandais traversent la moitié de la planète pour s'y installer. C'est aussi une terre rêvée par de nombreux bagnards néo-calédoniens. Remarquer enfin la diérèse « lou-é » dans ce vers, renforçant la louange et partant, le sentiment de satisfaction.

577 L'utilisation du pronom « le » est superflue et fausse l'alexandrin.

Un monsieur australien, mais français d'origine,  
Est déjà sur le quai de Sydney qui m'attend ;  
Je laisse le repas du bord et m'achemine  
Vers lui directement, en le remerciant<sup>578</sup>.

Nous montons aussitôt dans une automobile  
Après avoir franchi quelques cent pas tous deux.  
Mes yeux sont éblouis en contemplant la ville,  
Dont l'aspect me paraît si beau, si merveilleux.

Nous voici enfin, arrivés à demeure<sup>579</sup>  
Où je goûte la paix de mes premiers beaux jours ;  
Sous ce toit, le bonheur me sourit et m'effleure ;  
Et quand je partirai j'y penserai toujours.

19 mai 1920

## 120. MON RÉVEIL À SYDNEY

Un rayon de soleil, dans ma chambre pénètre  
Et trouble mon sommeil bercé de rêves doux.  
Il semble me crier<sup>580</sup>, en dorant la fenêtre :  
« Monsieur le paresseux, debout ! Habillez-vous ! »

Un moment me suffit pour faire ma toilette.  
Je me rends au salon, marchant à petits pas,  
Et m'assieds à la table, et bien mise et proprette,  
Pour prendre en compagnie un copieux<sup>581</sup> repas.

Je dois vous dire aussi, que quoiqu'étant malade,  
D'assez bon appétit j'ai mangé ce matin ;  
Puis, j'ai fait lentement un tour de promenade  
Sous un ciel radieux dans un petit jardin.

Le 20 mai 1920

---

578 Dièrèse.

579 Vers faux de onze syllabes.

580 Ici, le rayon de soleil s'exprime : il s'agit d'une prosopopée.

581 Dièrèse. Voir également « radieux » au dernier vers.

## 121. À SYDNEY

Je sors d'un long sommeil, qu'un doux rêve a bercé,  
 Et souris au présent, oubliant le passé ;  
 À travers les rideaux d'une coquette chambre,  
 Filtre un tiède rayon fait d'or, de pourpre et d'ambre,  
 À la fenêtre ouverte, en respirant l'air pur,  
 Je contemple le ciel resplendissant d'azur.  
 Je ne sens plus au cœur le poids lourd de mes larmes ;  
 La vie offre à mes yeux ses attraits et ses charmes.  
 Qu'importe, que ce soit en touchant au tombeau ?  
 Hosanna<sup>582</sup> ! J'ai connu, du moins, un jour de beau.

Le 21 mai 1920

## 122. LA PAIX

Dans votre paisible demeure,  
 Temple béni par le Seigneur,  
 Pardonnez-moi si mon sein pleure ;  
 Ce sont des larmes de bonheur<sup>583</sup>.

Il me semble entendre une lyre,  
 Qu'un ange fait vibrer au ciel,  
 Et les parfums que je respire  
 Sont plus doux encor que le miel.

Ici la paix emplit mon être  
 Presque mourant, inanimé ;  
 Et je crois que je vais renaître ;  
 Un souffle pur m'a ranimé.

Demain quand il faudra vous dire  
 Mes remerciements, mes adieux,

582 Interjection héritée de la liturgie juive et reprise dans de nombreux chants chrétiens, exclamation de joie et synonyme de bienvenue.

583 Rimes homophones, mais tantôt féminines, tantôt masculines. Voir le poème *Mademoiselle !* (n° 80), dans le *Livre de la solitude*, pour un autre exemple.

Il sera triste, mon sourire,  
Car des pleurs voileront mes yeux.

Mais là-bas, plein de gratitude  
Pour des bienfaits que je vous dois,  
Dans le calme et la solitude,  
L'écho vous renverra ma voix.

### 123. DÉPART DE SYDNEY

Le 24 mai 1920

C'est l'heure du départ, et l'émotion me gagne,  
J'embrasse Rose au front et sa sœur aussi ;  
Je m'incline en serrant la main à la compagne  
De ce charmant monsieur, et je lui dis merci.

Ensuite nous prenons le chemin de la gare.  
Je suis ému, troublé, pensif, silencieux<sup>584</sup>,  
Pour me donner un air, je rallume un cigare,  
Car je sens qu'une larme a glissé de mes yeux.

Un long coup de sifflet résonne dans l'espace,  
Nous nous serrons la main pour la dernière fois.  
Le train part, et je vois, comme un éclair qui passe,  
S'effacer à mes yeux, et la ville et les bois.

Je sommeille un instant, et mon esprit, sans trêve  
Ne cesse de penser aux contes d'autrefois ;  
Je me sens emporté sous les ailes du rêve,  
Et ne puis croire encore à tout ce que je vois.

Enfin, le train s'arrête, et, prenant ma valise,  
Anxieux et troublé je descends du wagon ;  
Aussitôt une dame élégante et bien mise  
Me tend sa main gantée en prononçant mon nom.

---

584 Diérèse. Voir également « anxieux », trois strophes plus loin.

Et je pensais tout bas : « Est-elle de ce monde  
Où tout n'est qu'égoïsme et inhumanité ? »  
Dans son regard limpide et profond comme l'onde,  
Je crus lire ces mots : « Amour et Charité<sup>585</sup> ».

## 124. LA VILLA DU BONHEUR ET DE LA PAIX

Me voici, maintenant, loin des bruits de la ville,  
Au milieu des grands bois calmes, silencieux ;  
La charmante villa que j'habite est tranquille  
Et m'offre le séjour le plus délicieux.

Là, je puis contempler, lorsque le jour s'efface,  
De l'horizon vermeil, la sublime beauté ;  
Et je puis embrasser de mes regards l'espace,  
Exhalant un soupir, un cri de liberté.

Le printemps gracieux<sup>586</sup> m'offre des bancs de mousse,  
Des fleurs, de beaux tapis de soie et de velours.  
La coupe que je porte à ma lèvre est plus douce,  
Et bois un peu de miel à la fin de mes jours.

J'ai consacré, voué, le restant de ma vie  
À la reconnaissance, à mon devoir aussi ;  
Je n'ai plus qu'un désir, qu'un souhait, qu'une envie :  
C'est de mourir pour elle, en lui disant : « Merci ! »

*Monsieur Julien a vécu dans la forêt neuf ans,  
honoré et aimé de tout le monde.  
W. M.*

---

585 Passage qui constitue la narration de la possible première rencontre entre M. Julien et W. Meranda à la gare de Bathurst (voir « Wolla Meranda, la bienfaitrice »).

586 Notez la succession de diérèses qui permettent d'accentuer les mots doux (silenci-eux, délici-eux, graci-eux).

## 125. MES DERNIERS ADIEUX

Quand j'ai quitté le ciel morne de ce pays<sup>587</sup>,  
Dont le sinistre aspect fait naître les alarmes,  
J'étais heureux, troublé, pensant à mes amis,  
Et j'ai laissé couler mes larmes.

Gardez le souvenir de mes derniers adieux...  
En vous serrant la main, la mienne était tremblante ;  
Il me semblait qu'un fer rougi brûlait mes yeux,  
Et ma douleur était poignante.

Sachant que vous ne deviez jamais plus me revoir<sup>588</sup>,  
Vous pleuriez, vous aussi, comme pleurent des frères.  
Et vous brisiez mon cœur, certes, sans le savoir,  
Par vos pleurs de regrets sincères.

Le pauvre « Desjardins<sup>589</sup> », sombre de désespoir,  
Ne voulait pas quitter le courrier en partance ;  
De loin, je le voyais agiter son mouchoir,  
Et deviens triste quand j'y pense.

Ah ! Que Dieu vous réserve à de meilleurs jours,  
Car l'exil est vraiment une peine cruelle ;  
Amis, aimez-moi bien, écrivez-moi toujours ;  
Mon cœur vous restera fidèle.

## 126. MA CHÈRE LISE

Le 26 mai 1920

Pour t'écrire, ô ma bonne Lise,  
J'attendais l'occasion... Voilà.

---

587 La Nouvelle-Calédonie.

588 Vers faux de treize syllabes.

589 Seul un Narcisse Xavier Dujardin, matricule 6784, condamné aux travaux forcés à perpétuité en 1874, et âgé de soixante-douze ans au moment du départ de Marius Julien, pourrait correspondre à ce nom, à condition qu'il ne s'agisse pas d'un pseudonyme (ANOM, COL H-153, dossier nominatif).

D'abord, il faut que je te dise  
Que je suis à « Warragula<sup>590</sup> ».

Par quel hasard ?... Jamais, ma chère,  
Un pareil cas ne s'était vu ;  
Pour le monde c'est un mystère,  
Et moi j'en reste confondu.

C'est quelque chose d'incroyable,  
Je peux dire de surhumain ;  
Car c'est une fée admirable,  
Qui m'a tendu sa blanche main.

Cela me fait penser encore  
À ces bons contes d'autrefois,  
Que grand'maman Éléonore  
Nous racontait à haute voix.

## 127. EST-CE UNE FEMME, OU EST-CE UN ANGE ?

Je crois voir une fleur éclore  
Sous la caresse du printemps ;  
Elle a la fraîcheur de la rose,  
Les mêmes charmes qu'à vingt ans.

Il est des instants où j'admire  
L'éclat qui brille dans ses yeux ;  
Dans son regard, un long sourire  
Erre, parfois, mystérieux<sup>591</sup>.

Elle a quelque chose d'étrange  
Qui me trouble et me rend rêveur :

---

590 Ce qui permet donc de dater très précisément l'arrivée dans la résidence de W. Meranda. En revanche, l'identification précise de « Lise » n'est pas possible, sans doute une cousine puisque Marius Julien n'a pas de sœur et qu'il partage la même grand-mère avec cette femme.

591 Dièrèse.

Est-ce une femme, ou bien un ange ?  
Oui, c'est l'ange libérateur<sup>592</sup>.

## 128. VOUS ME RAPPELEZ MA MÈRE

Quand sur votre charmant visage,  
Mon regard se lève un instant,  
Vous me rappelez bien l'image  
De ma mère que j'aimais tant<sup>593</sup>.

Comme vous, ma mère était blonde,  
Et elle avait les mêmes yeux,  
Dont le regard pur comme l'onde  
Reflétait la bonté des cieux.

Elle avait le même langage  
Harmonieux<sup>594</sup>, plein de douceur ;  
Au travail, le même courage,  
Le même entrain, la même ardeur.

Comme vous, elle était pensive,  
Elle aimait penser et rêver ;  
Et c'était une sensitive<sup>595</sup>  
Qu'un rien faisait rire ou pleurer.

---

592 La croyance dans les anges est devenue une doctrine officielle de l'Église lors du Concile de Trente (1545-1563). Ils sont cependant peu populaires avant le xx<sup>e</sup> siècle, quoique cités dans la Bible et dans plusieurs chants liturgiques et prières. « L'ange libérateur » correspond à Yeratel, l'un des soixante-douze anges de la tradition biblique, choisi à dessein par le poète puisqu'il est présenté comme « celui qui nous délivre de nos ennemis ».

593 Comme dans *Je quitte mon taudis* (n° 111), le poète veut refermer la page du bain en comparant Wolla Meranda à sa mère, dont la mort près d'un demi-siècle plus tôt est présentée comme l'événement traumatique et décisif de sa vie. Puisqu'il retrouve celle dont la perte a causé la sienne, sous les traits de sa « bienfaitrice », alors il peut songer à reprendre également le fil d'une vie heureuse interrompue alors qu'il avait treize ans...

594 Diérèse.

595 L'emploi du terme, pour décrire une personne douée de sensibilité, est attesté, mais guère usité aujourd'hui.

129. SOUVENIR DU PASSÉ

(À ma bienfaitrice)

Quand la nuit étendait ses ténébreuses voiles,  
J'allais rêver, souvent, sur les bords de la mer ;  
Je parlais aux flots noirs, souriais aux étoiles,  
Et je leur confiais<sup>596</sup> mon secret le plus cher.

J'aimais, d'ailleurs, la douce et triste solitude,  
Le bruit du vent berçait lentement mon souci ;  
C'était mon seul plaisir, ma plus chère habitude,  
Mon unique bonheur et mon dictame aussi.

Je ne vous dirai pas les sensations de l'âme,  
L'angoisse d'aujourd'hui, les chagrins de demain ;  
L'espoir qui renaissait me parlait bas, madame,  
Et je ne croyais pas à ce bonheur certain.

Enfin, Dieu l'a voulu !... Je sens bien à cette heure  
Ce souffle pur qui rafraîchit mon cœur ;  
Mais pour le soulager, il faut encor qu'il pleure :  
Les pleurs mitigeront le feu de ma douleur.

---

596 Diérèse.



## LIVRE IX. LE LIVRE DE LA MORT

### 130. À L'ANGE DE MA VIE

Si jamais, j'apprenais, qu'un jour, l'ombre d'un doute  
Madame, à mon égard, vienne vous effleurer,  
J'irais, sans hésiter, mourir sur une route  
Et je vous laisserais le regret pour pleurer.

11 juin 1920

### 131. AU PARADIS

Je suis au paradis des anges,  
Je souris à ce temps nouveau  
Où l'on m'enveloppe de langes  
Comme un bambin dans son berceau.

Mon Dieu, que la vie est étrange !  
Que le sort est capricieux !  
Je bois l'ambrosie<sup>597</sup> et je mange  
Des mets exquis, délicieux<sup>598</sup> !

Il me faudrait bien plusieurs plumes  
Pour tout écrire en cet instant ;  
Mon lit est fait de fines plumes,  
Et je suis choyé comme un enfant<sup>599</sup>.

Je n'ai plus cette coupe amère  
Offrant à mes lèvres le fiel ;

---

597 Nourriture des dieux de l'Olympe dans la mythologie grecque, avec laquelle ils enduisent les futurs héros après leur naissance (Achille).

598 Rime riche reconduisant la diérèse.

599 Ennéasyllabe.

Et vois ma bienheureuse mère  
Sourire à cet ange du ciel<sup>600</sup>.

Juin 1920

### 132. JE TOUCHE AU PORT

J'ai vu le morne Hiver avec tout son cortège :  
Le verglas, et la pluie, et la grêle et la neige<sup>601</sup> ;  
J'ai senti se glacer mon cœur.  
J'ai vu les grands gommiers<sup>602</sup> frémir sous un ciel libre,  
Et je n'ai pas senti, dans mon âme, une fibre  
Frissonner d'un peu de bonheur !

Avec plaisir j'ai vu votre visage si cher<sup>603</sup>,  
Dont le regard bien doux me rappelle ma mère  
Qui dort, hélas ! depuis longtemps.  
J'ai senti ma douleur renaître plus vivace,  
Le regret plus amer...que faut-il que je fasse  
Pour être heureux quelques instants ?

Je suis vêtu, nourri, mieux que nul ne peut l'être,  
Soigné comme un enfant, et je n'ai pas de maître,  
Je suis libre et indépendant.  
Qui peut me rendre aussi soucieux et morose ?...  
C'est en vain que je cherche à deviner la cause ;  
Il en est une, cependant.

Un noir pressentiment m'obsède, et, à cette heure  
J'entends un bruit et sens une aile qui m'effleure :  
C'est l'aile froide de la mort.  
Non, je ne verrai pas, soyez-en sûre, éclore  
Le renouveau prochain... Le mal qui me dévore  
Me dit bien que je touche au port.

1920

---

600 Là, le poète renaît, il recommence sa vie, et sa mère remercie la bienfaitrice.

601 Remarquer l'énumération.

602 Eucalyptus d'Australie, localement appelés *gumtrees*.

603 Ce vers de treize syllabes aurait nécessité la suppression du « si ».

## 133. LE FROID HIVER GLACE MON CŒUR

Je n'ai plus, pour bercer mon rêve,  
 Les illusions<sup>604</sup> d'autrefois ;  
 Les vagues clameurs<sup>605</sup> de la grève  
 Ni la voix du chantre des bois.

J'ai perdu mon banc de verdure  
 Tissé de mousse et de gazon ;  
 Le charmant ruisseau qui murmure  
 Et je ne vois plus l'horizon.

Dans les champs, lorsque vient l'Automne,  
 Je n'aperçois aucuns sillons<sup>606</sup> ;  
 Et n'entends plus le monotone  
 Et doux chant des petits grillons<sup>607</sup>.  
 Je ne puis parler aux étoiles  
 Comme jadis, en liberté ;  
 Et ne contemple plus les voiles  
 Qui passent dans l'immensité.

La gaîté me ferme ses portes,  
 Jalouse, hélas ! de mon bonheur ;  
 Les tièdes nuits d'Été sont mortes :  
 Le froid hiver glace mon cœur<sup>608</sup>.

1921

---

604 Diérèse.

605 Ici, l'absence de ponctuation maintient une ambiguïté poétique : les clameurs sont-elles vagues, ou le poète parle-t-il des vagues, qui sont les clameurs de la grève ?

606 Le double pluriel est probablement de la main du poète, par souci de rime graphique.

607 Sixième allusion à cet insecte, qui rappelle sans doute au poète sa Provence natale.

608 Il peut s'agir d'une simple allusion au changement météorologique (et une annotation de Wolla Meranda le confirme) subi par Marius Julien : la région d'Australie, montagneuse, où il s'installe, connaît des hivers froids, alors qu'il vient de passer près de quarante ans sur une île tropicale.

### 134. TRIOLET

Ici, l'hiver est rigoureux  
Et sa bise, souvent cruelle,  
M'arrache un soupir douloureux.  
Ici, l'hiver est rigoureux ;  
Quoique cela je suis heureux,  
Et trouve que la vie est belle.  
Ici, l'hiver est rigoureux  
Et sa bise souvent cruelle.

### 135. PRÈS DE L'ÂTRE

Oh ! certes, j'ai moins d'amertume,  
Moins de peines<sup>609</sup>, et nul souci ;  
Pourquoi le feu, qui se consume,  
Me fait-il méditer ainsi ?

Ne m'en demandez pas la cause,  
Car je ne puis la définir ;  
Laissez à mon esprit morose  
Le temps pour bien se recueillir.

Ce feu qui réchauffe mon âme,  
Se consumant, me parle bas ;  
En mourant il me dit, madame :  
« Le bonheur n'est pas ici-bas. »

### 136. AH ! VOICI LE PRINTEMPS !

Ah ! le ciel a quitté sa grande robe grise !...  
Les voici de retour les beaux jours attendus ;

---

<sup>609</sup> Le pluriel est probablement une erreur du poète, car il entraîne une syllabe supplémentaire, qui fausse l'octosyllabe attendu.

J'entends le doux zéphir chuchoter à la brise ;  
Aux branches des grands bois, des nids sont suspendus<sup>610</sup>.

La forêt des gommiers n'est plus triste et déserte,  
Elle s'emplit déjà de bruits et de chansons ;  
Et le sol recouvert de mousse et d'herbe verte  
Fait bêler de plaisir vos doux et blancs moutons,

J'entends de toutes parts le bruissement des ailes,  
Des chants d'amour, des cris joyeux de liberté ;  
Partout, dans les sentiers, naissent des fleurs nouvelles ;  
La nature féconde étale sa beauté.

### 137. TRIOLET

Je suis heureux quand le printemps  
Me tisse ses beaux bancs de mousse,  
Et je rêve comme à vingt ans.  
Je suis heureux quand le printemps  
Fait éclore les fleurs des champs

Sous son haleine pure et douce.  
Je suis heureux quand le printemps  
Me tisse ses beaux bancs de mousse<sup>611</sup>.

### 138. MA JEUNESSE PERDUE !

À ma bienfaitrice

Croyez-vous que la vie ait encore des charmes  
Pour moi qui n'ai connu que l'amère douleur ?  
Ah ! j'ai trop bu de fiel, j'ai trop versé des larmes  
Qui m'ont empoisonné le cœur !

610 Si la chronologie continue d'être suivie, ce poème peut donc être daté du printemps suivant, donc, dans l'hémisphère Sud, des mois de septembre ou octobre 1920.

611 Utilisé régulièrement par Marius Julien, le triolet est un poème fixe composé de huit vers sur deux rimes.

Mon bonheur a duré ce que dure un sourire<sup>612</sup>,  
J'ai vu luire un soleil, j'ai vu naître un printemps ;  
J'ai respiré l'haleine un seul jour du zéphire<sup>613</sup>,  
Quand je mourus j'avais vingt ans !

C'est affreux, n'est-ce pas ? Quand mon esprit y pense,  
Une étreinte de feu brûle mon pâle front ;  
Et je rougis de honte et frémis d'épouvante,  
Saignant encore sous l'affront !

Il me semble toujours être dans les ténèbres  
De cet enfer maudit, où j'ai traîné mes fers ;  
Un glas frappe, parfois, des coups lents et funèbres  
À mon oreille et dans les airs :

J'ai peur de l'être humain et fuis même son ombre,  
Je voudrais être seul au milieu des grands bois<sup>614</sup>,  
Dans un coin ignoré, dans une hutte sombre,  
Et n'entendre que votre voix.

Ne me parlez donc plus de bonheur en ce monde,  
Quand l'honneur est perdu, l'homme est à jamais mort<sup>615</sup>.  
En proie à mes regrets, à ma douleur profonde,  
Laissez-moi maudire mon sort.

### 139. JE VAIS PARTIR

Pour vivre en compagnie, il fait, hélas ! trop sombre  
Dans la profondeur de mon cœur ;  
Je voudrais être seul, toujours seul, et dans l'ombre,  
En proie à l'amère douleur.

---

612 La répétition évoque le célèbre vers de Malherbe : « Et rose elle a vécu ce que vivent les roses ».

613 Zéphyr, fils d'Éole, est la personnification du vent d'ouest dans la mythologie grecque et symbolise le lieu où le soleil se couche.

614 Selon une note de Wolla Meranda dans l'édition de 1931, elle a mis à sa disposition une maison située en forêt sur son domaine de Bathurst.

615 M. Julien semble prendre conscience que l'opprobre poursuit tout ancien forçat au-delà des « murs » du bagne.

Il est trop tard pour moi de<sup>616</sup> perdre l'habitude  
Qui date depuis si longtemps ;  
Je me plais, seulement, que dans ma solitude,  
Seul plaisir pour mes derniers ans.

Ne parlons pas du jour, je le hais, je l'abhorre,  
N'aimant pas son incessant bruit ;  
Le mal qui, constamment, me brûle et me dévore  
Ne s'apaise que dans la nuit.

Maudit par le Destin, je puis être libre,  
D'esclave je deviens martyr ;  
Car je sens bien, enfin, que ma dernière fibre  
Va se briser... je dois partir.

Je vais vous achever ce qu'il me reste à faire,  
Connaissant très bien mon devoir ;  
Et puis je m'en irai retrouver ma misère  
Et mon ami le Désespoir.

## 140. AU GRAND JAMAIS !

Ne vous arrêtez pas à ces petites choses  
Que m'arrache l'étreinte ardente des douleurs ;  
Et si j'ai des instants et des heures moroses<sup>617</sup>,  
Laissez-les s'écouler sans y mêler vos pleurs.

Vous ne connaissez pas le mal qui me dévore,  
Et ne le connaîtrez, assurément, jamais ;  
Mais lorsque vous pleurez, je souffre plus encore,  
Oh ! ne pleurez donc plus, madame, désormais.

De vous seule, je suis et veux être l'esclave,  
Je vous adorerais, s'il le faut, à genoux,  
Je souffrirai pour vous, je serai fort et brave  
Je trouverai mon esclavage doux.

---

616 On attendrait aujourd'hui « pour ».

617 Remarquer l'allitération, qui renforce l'idée de la récurrence de la morosité.

Je ne parlerai plus de partir, je le jure,  
Près de vous je veux vivre et veux aussi mourir ;  
Quand je vous quitterai, soyez certaine et sûre,  
Que je vous bénirai dans un dernier soupir.

Quand vos deux blanches mains fermeront mes paupières,  
Mon esprit vous fera ses éternels adieux ;  
Je ne vous verrai pas pleurer, mais vos prières  
Avec lui, monteront lentement vers les cieux.

1925<sup>618</sup>

#### 141. VOUS L'AVEZ VOULU

Un instant de bonheur a duré sur la terre,  
Ce que dure un éclair précédant le tonnerre ;  
Je suis né pour souffrir, gémir et soupirer,  
Pour chanter les malheurs, les douleurs et pleurer.  
Ne soyez pas fâchée, et pardonnez, Sœurette,  
Si la voix de mon cœur ne peut rester muette.  
L'existence, aujourd'hui, m'inspire le dégoût,  
Plus rien ne me sourit, je vois sombre partout.  
Certes, j'aurais voulu pouvoir vous rendre heureuse,  
Vous aider au travail avec l'humeur joyeuse,  
Et vous montrer comment on acquitte un bienfait ;  
Mais jamais, ici-bas, un homme fut parfait.  
J'ai bien la volonté, mais je suis trop débile<sup>619</sup>,  
Et suis plutôt gênant que je puis être utile ;  
Oh ! Sœurette, c'est vous, vous qui l'avez voulu !...  
Je mourrai près de vous... J'y suis bien résolu<sup>620</sup>.

1925

618 Cinq ans après son arrivée en Australie, le poète semble toujours rongé par les « démons » du baignage : l'ennui, les remords, l'envie de solitude et la difficulté à s'intégrer dans une société qui lui est culturellement étrangère, l'isolement peut-être également de son « refuge », constituent un ensemble qui rend sa retraite moins idyllique que ce qu'il prévoyait à son arrivée.

619 Dans son sens premier, sans force physique. La question de la faiblesse corporelle de l'ancien forçat revient fréquemment.

620 « Il était malade, et, à peine, il échappa à la mort », note Wolla Meranda.

## 142. TRIOLET

Quand j'étais bien malade<sup>621</sup>.  
Je vis l'angoisse dans ses yeux,  
La crainte ainsi que les alarmes.  
Que son front était soucieux !  
Je vis l'angoisse dans ses yeux,  
Et je restai silencieux,  
Mais je versai d'amères larmes.  
Je vis l'angoisse dans ses yeux,  
La crainte ainsi que les alarmes.

Le 9 octobre 1925

## 143. JE VIVRAI POUR VOUS SEULE

Je n'ai, dans mes vieux jours, qu'un désir, qu'une envie ;  
Vous prouver que je sens vibrer encor mon cœur.  
Si ce n'était pour vous, que m'importe la vie ?...  
Je ne puis plus l'aimer ; elle me fait horreur.

Elle ne fut, pour moi, qu'un noir enfer, qu'un gouffre  
Dont je ne connais que trop les sombres profondeurs<sup>622</sup>.  
Daignez me pardonner, si mon âme souffre  
Vous importune, hélas ! par ses cris de douleurs.

Quand vous m'avez tendu votre main secourable,  
J'aurais dû refuser votre aide et votre appui ;  
En l'acceptant, je crois m'être rendu coupable,  
J'ai le regret amer de le dire aujourd'hui.

Près du foyer, le soir, courbant mon front morose,  
Je rêve, je médite, et je reste discret ;  
Vous n'en saurez jamais, assurément, la cause ;  
Les bois seuls, au printemps, connaîtront mon secret.

1925

---

621 Suite du poème précédent, en lien avec une grave maladie qu'aurait contractée Marius Julien en 1925.

622 Remarquer l'enjambement du vers précédent, procédé rare chez le poète.

## 144. JE CROIS EN DIEU

Il s'agit de tourner, vers la voûte céleste,  
Ses regards un instant et bien se recueillir ;  
L'étoile, à tout penser, laisse entrevoir le reste,  
Surtout quand il se sent vieillir.

L'œuvre du Tout Puissant, en tous lieux, se révèle ;  
Je l'aperçois partout, et je le<sup>623</sup> sens en moi ;  
L'éclosion d'une fleur, le bruissement d'une aile  
Ne font que raffermir ma foi.

Sans dieu, serais-je ici ? Je serais mort peut-être,  
Mort sur un sol maudit, sous le ciel gris et noir<sup>624</sup> :  
N'est-ce pas Lui qui fit, dans mes vieux ans, renaître  
Un rayon de bonheur, d'espoir<sup>625</sup> ?

1926

## 145. UN DERNIER ADIEU

Pour oublier ton mal, ta souffrance et ta peine,  
Et mitiger aussi l'amertume des pleurs,  
Contemple les grands bois, respire à perdre haleine  
L'air pur embaumé des mimosas en fleurs<sup>626</sup>.

Écoute les oiseaux chanter dans les bocages  
Et saluer le jour d'un printemps radieux<sup>627</sup> ;  
Car peut-être, demain, à ces riantes ombrages,  
Il te faudra, vieillard, dire un dernier adieu ?

Septembre 1927

---

623 Le Tout-Puissant, et non l'œuvre.

624 On voit à quel point l'épreuve du bain plane sur la poésie de Marius Julien, surgissant à tout moment dans des poèmes *a priori* sans rapport avec son exil néo-calédonien.

625 Ce poème abonde dans le sens de plusieurs allusions de type religieux, qui parcourent également les poésies précédentes. Le dénouement inattendu que constitue sa venue en Australie ne peut, selon lui, qu'être dû à la Providence divine enfin intervenue en sa faveur après une vie de souffrance et de misère. Il vit sa vieillesse comme une ultime et douce revanche.

626 Vers faux de onze syllabes.

627 Une diérèse pour chaque hémistiche (salu-er et radi-eux).

## 146. ÉPITAPHE

Si sur moi, la tombe s'est close,  
Je ne suis pas mort pour cela ;  
Mon corps tout simplement repose,  
Et mon âme est l'Âu-delà<sup>628</sup>.

Ma longue et cruelle existence  
Ne fut qu'un tissu de malheurs ;  
Ici s'achève ma souffrance,  
Ici se tarissent mes pleurs.

J'ai clos mes yeux à la lumière,  
À l'éclat trop vif du soleil ;  
Je dors en paix sous cette pierre :  
Ne troublez jamais mon sommeil.

1927

## 147. MES MUSES

Ma muse intime est un fantôme  
À l'œil sombre, hagard et noir<sup>629</sup>.  
Savez-vous comment il se nomme ?  
Le « Désespoir<sup>630</sup> ».

La deuxième a le teint livide,  
Elle n'inspire aucune horreur.  
Son regard de pleurs est humide :  
C'est la « Douleur<sup>631</sup> ».

---

628 Seul heptasyllabe du poème : le poète souhaitait peut-être écrire « dans l'Âu-delà ».

629 Un poème dans lequel l'ancien forçat livre ses sources d'inspiration principale : les émotions qui l'ont saisi au long de sa vie, conséquence des épreuves subies. La mélancolie et les remords auraient pu y trouver leur place.

630 Évoqué de manière explicite à seize reprises dans les poèmes antérieurs.

631 Évoquée de manière explicite à soixante-deux reprises dans les poèmes antérieurs, il s'agit du sentiment le plus décrit par Marius Julien dans ses poésies avec l'amour.

La troisième seule à des charmes  
En m'offrant un refuge, un port.  
Ses froides mains sèchent mes larmes :  
Et c'est la « Mort<sup>632</sup> ».

## 148. LA MORT !

Sur tout mon corps passe un frisson de fièvre,  
Ma gorge est sèche et la douleur l'étreint ;  
Un froid baiser vient de glacer ma lèvre,  
Mon cœur s'arrête et mon souffle s'éteint.

Quelle heure est-il ? Midi ?... Dieu ! qu'il fait sombre !  
Je ne puis faire le moindre effort<sup>633</sup> ;  
Devant mes yeux je vois une pâle ombre  
M'ouvrir ses bras : c'est elle, c'est la Mort.

1928

## 149. SOUVENIR (Son dernier poème)<sup>634</sup>

Je n'oublierai jamais les bienfaits du passé,  
Lorsque j'étais captif, malheureux, délaissé,  
En proie à mes chagrins, mes tourments, ma misère.  
Sous le ciel de l'exil<sup>635</sup>, lugubre et toujours noir,  
Ma muse avait jeté son cri de désespoir  
Et sa plainte, hélas ! bien amère.

---

632 Évoquée de manière explicite à quatre-vingt-trois reprises dans les poèmes antérieurs, l'ancien forçat semble l'attendre depuis son enfermement à l'hospice en 1900. Il réclame d'ailleurs la peine de mort lors de son procès en assises, en 1882, à vingt-deux ans.

633 Ennéasyllabe dans un poème composé de décasyllabes.

634 En note, Wolla Meranda ajoute : « Ce ne fut jamais fini. Sur cela suivirent les grands incendies de la forêt, et, après la pluie, quand tout était sûr, le poète s'endormit pour toujours », décrivant les derniers jours de Marius Julien.

635 C'est dans ce poème, le dernier d'après W. Meranda et que l'on peut lire de manière testamentaire, que nous avons choisi le titre de cet ouvrage.

Tout restait sourd, muet, insensible à sa voix ;  
 L'écho me renvoyait sa plainte, quelquefois,  
 Étant le seul ami du malheureux qui souffre.  
 Que pouvais-je espérer du morne lendemain :  
 Que quelqu'un me tendît sa secourable main  
 Pour m'aider à sortir du gouffre ?...

J'avais laissé mourir dans mon cœur l'espoir vain,  
 Car je ne voulais plus, d'ailleurs gagner mon pain  
 Par le travail<sup>636</sup>, étant trop malade et débile<sup>637</sup>.  
 Il fallait donc subir le triste arrêt du sort :  
 L'humiliation<sup>638</sup>, le dédain et la mort  
 Comme un mendiant dans un asile.

Les jours se succédaient moroses, leur réveil  
 Ne m'éclairait jamais d'un rayon de soleil ;  
 Et le ciel me montrait constamment son front pâle.  
 De grands murs me cachaient la mer et l'horizon ;  
 La misère m'offrait sa dalle.

Mais un beau soir, enfin, quand tout bruit eut cessé,  
 Je m'endormis, et fus toute la nuit bercé  
 Par un rêve charmant, mystérieux, étrange.  
 Les airs étaient emplis de sons mélodieux ;  
 Et du vaste zénith, éclatant, radieux<sup>639</sup>,  
 Je vis, alors, descendre un ange.

Écrit le 30 novembre 1928<sup>640</sup>.

636 Ces trois mots au début du vers se rapportent étroitement au vers précédent. Il ne s'agit pas ici d'un enjambement à proprement parler mais d'une déclinaison de celui-ci, qu'on appelle un rejet. Le procédé est, comme l'enjambement, très rare chez Marius Julien.

637 Allusion aux années de misère qui suivent sa libération.

638 Double diérèse (humili-ati-on).

639 Remarquer la rime, qui bénéficie à la fois de la consonne d'appui et de la diérèse.

640 Soit trois mois avant le décès du poète (le 22 février 1929). Si la cause du décès reste inconnue, la longueur de son agonie, qui paraît s'étaler sur plusieurs années, laisse penser à une tumeur maligne. Il est intéressant de souligner que, dans cette ultime poésie, l'ancien forçat se place dans une position *post-mortem*.



## LIVRE X. MES PREMIÈRES AMOURS<sup>641</sup>

### 150. TRIOLET

Mes pâles fleurs du souvenir<sup>642</sup>,  
Vous me rappelez bien des choses !  
Ah ! que ne puis-je rajeunir,  
Mes pâles fleurs du souvenir,  
Pour voir sourire l'avenir  
Avec ses beaux horizons roses ?  
Mes pâles fleurs du souvenir,  
Vous me rappelez bien des choses !

### 151. RIEN QU'UN BAISER

(Romance)

De la nuit, mignonne, les voiles  
Couvrent les bois silencieux<sup>643</sup> ;  
La lune et les blanches étoiles  
Illuminent le front des cieux.  
La grande Nature est en fête  
Et m'invite à poétiser ;  
Mais ma muse serait muette  
Si tu la privais d'un baiser.

#### REFRAIN

Rien qu'un baiser, ma toute belle,  
Oh ! rien qu'un seul petit baiser !  
Je sais que tu n'es pas cruelle  
Au point de me le refuser.

---

641 Ce livre est le premier du second volume publié par Wolla Meranda, dans lequel elle a rassemblé essentiellement les poèmes romantiques et naturalistes de Marius Julien de Sanary. À l'exception des inédits, qui seront signalés, les poésies qui suivent sont donc extraites de cet ouvrage.

642 Expression choisie comme titre du second volume des poésies de Julien par Wolla Meranda.

643 Diérèse. Remarquer, dans la même strophe, l'utilisation du terme « poétiser ». Dans cet emploi intransitif, le verbe prend un sens péjoratif ou ironique. Ceci peut faire sens, car Marius Julien compose ici une chanson, genre longtemps perçu comme mineur dans l'art poétique.

Les pâquerettes, les pervenches  
Naissent dans les sentiers perdus ;  
Et des nids, à toutes les branches  
Des grands arbres, sont suspendus.  
En nous offrant des bancs de mousse,  
Des lits, des tapis de velours,  
La brise harmonieuse<sup>644</sup> et douce  
Nous chante l'hymne des amours.

REFRAIN

Encore un doux baiser, ma belle,  
Car il m'enivre ton baiser.  
Je sais que tu n'es pas cruelle  
Au point de me le refuser.

152. LA MÈRE, POUR L'ENFANT, DEVRAIT  
ÊTRE IMMORTELLE

Que vais-je devenir, ici-bas, désormais<sup>645</sup> ?  
J'ai vu mourir, hélas ! la mère que j'aimais !  
J'ai prié Dieu, pourtant, matin et soir pour elle.  
Pourquoi me l'a-t-il prise ? Il m'en avait fait don ;  
S'il donne pour reprendre, alors, il n'est pas bon...  
La mère, pour l'enfant, devrait être immortelle<sup>646</sup>.

Elle m'avait appris mes devoirs de chrétien,  
Et mon âme s'ouvrait à l'espérance, au bien,  
Souriant au printemps, à l'aurore nouvelle.  
Heureuse de me voir progresser chaque jour,  
Elle me prodiguait le miel de son amour...  
La mère, pour l'enfant, devrait être immortelle.

---

644 Diérèse.

645 Le titre de ce poème constitue un alexandrin, lui-même remployé comme dernier vers des quatre sizains qui le composent, constituant ainsi une épiphore.

646 Outre l'hommage rendu à sa mère Thérèse Nicolas, disparue en 1872, Marius Julien livre quelques détails sur son éducation qui font de ce poème une œuvre singulière dans l'ensemble de sa production.

Quand elle me berçait, gaïment<sup>647</sup> sur ses genoux,  
 Couvrant mon jeune front de baisers purs et doux,  
 Je trouvais que la vie ainsi faite était belle ;  
 J'aimais à reposer ma tête sur son cœur,  
 Là, je goûtais le vrai, l'ineffable bonheur...  
 La mère, pour l'enfant, devrait être immortelle.

Près de l'âtre, l'hiver, quand mugissait le vent,  
 Quand la neige tombait, elle parlait souvent  
 Du néant d'ici-bas, et de vie éternelle.  
 Triste, je l'écoutais, et mon âme, parfois,  
 De crainte tressaillait aux accents de sa voix...  
 La mère, pour l'enfant, devrait être immortelle.

Elle s'est endormie à l'ombre des cyprès !  
 Lorsque vous me voyez seul, errer dans les prés,  
 Le front triste et pensif ; dites-vous : « C'est pour elle ! »  
 Naguère, en souriant, je moissonnais les fleurs,  
 Et maintenant, hélas ! c'est en versant des pleurs.  
 La mère, pour l'enfant, devrait être immortelle.

C'est horrible et cruel, quand il faut vivre seul<sup>648</sup> :  
 Pourquoi m'a-t-on cousu dans le même linceul  
 La mère et le petit si débile et si frêle ?<sup>649</sup>  
 Le cercueil, répondez, n'était-il assez grand ?  
 Quelle place, voyons, peut tenir un enfant ?  
 Ah ! la mère, pour lui, devrait être immortelle.

L'Automne, de l'Été, vient de tinter le glas,  
 Couvrant déjà le sol de givre et de verglas ;  
 Et sa bise, la nuit, va devenir cruelle :  
 Que ferai-je en ce monde, et sans gîte et sans pain ?  
 Me faudra-t-il voler ou bien tendre la main ?  
 La mère, pour l'enfant, devrait être immortelle.

647 Graphie archaisante, on écrirait aujourd'hui « gaiement ». Marius Julien souhaite ici s'assurer que le lecteur ne prononce pas l'*e* muet.

648 À partir de ce vers, la suite du poème correspond à la version inédite du cahier Hello qui porte le même titre.

649 Ce vers suggère que la mère du poète décède, en 1872, en donnant la vie à un enfant qui serait mort également, ce que ne confirme pas le registre des décès de Sanary-sur-Mer.

Voler ou mendier laisse une tache au front ;  
Seigneur, épargne-moi la souillure de l'affront ;  
Car l'abîme entrouvert à cette heure m'appelle !  
Mon âme est pure encore et prête à s'envoler ;  
Clos mes yeux que les pleurs achèvent de brûler,  
Puisque la mère, hélas ! pour l'enfant est mortelle<sup>650</sup>.

Grand Phare<sup>651</sup>

### 153. TRISTESSE

Que la voûte des cieux est grise !  
Je suis bien morose ce soir,  
Et confie, à la froide bise,  
Ma souffrance et mon désespoir.

C'est en sifflant qu'elle m'effleure,  
Me donnant un baiser glacé ;  
Tandis que mon cœur, à cette heure,  
Relit le livre du passé.

Ah ! le passé, la douce enfance,  
Ses rêves dorés et ses jeux,  
Sa pureté, son innocence,  
Et ses jours paisibles, heureux !

Je voudrais l'oublier ; mon âme  
En y songeant est aux abois ;  
Et pourtant je trouve un dictame  
Dans les souvenirs d'autrefois.

---

650 Après l'épiphore au conditionnel, le dernier vers du poème bascule dans l'indicatif, ramenant le lecteur à la dure réalité.

651 L'écriture est située grâce à la version du cahier Hello, où le poème apparaît sous le titre *La Plainte d'un enfant*.

## 154. PETIT ANGE !

Près du foyer, à la nuit close,  
J'ai passé des instants bien doux,  
Quand je faisais, sur mes genoux,  
Danser la mignonette Rose<sup>652</sup>.

Je l'aimais d'un amour étrange,  
Je ne saurais dire pourquoi ;  
Je l'aimais, et j'avais la foi  
Que Rose était un petit ange !

Elle avait, pour moi, bien des charmes,  
Ses cris étaient vite apaisés ;  
Il ne fallait que deux baisers  
Pour sécher ses pleurs et ses larmes.

Rose m'a fait goûter l'ivresse  
D'un bonheur à jamais perdu ;  
Un instant Dieu me l'a rendu  
Ouvrant mon âme à la tendresse.

J'en garderai le souvenir...

## 155. SEIZE ANS !

Je n'avais que seize ans, sur les vaisseaux de guerre,  
Je manœuvrais déjà comme les vieux marins.  
Sur les flots orageux, en regrettant ma mère<sup>653</sup>,  
Je grimpais sur les mâts du soir jusqu'au matin.  
J'ai souvent enduré, de la faim, la torture,  
J'ai supporté les froids des rigoureux hivers.  
Plus souvent qu'à mon tour j'ai couché sur la dure,  
Et bien plus d'une fois j'ai dû coucher aux fers.

---

652 Que nous n'avons pu identifier : une nièce, une petite sœur perdue précocement, la fille d'amis rencontrés lors de ses années de liberté après 1917 ? L'émotion évoquée sous-entend l'absence de paternité, qui semble aussi faire partie des blessures intimes du poète.

653 Les faits se passent autour de l'année 1875. La mère de l'auteur est décédée trois ans auparavant.

Cependant, quand je vois qu'un navire balance,  
Quand je vois ses agrès<sup>654</sup> démolis par les vents,  
Malgré tous mes malheurs, je pense à mon enfance,  
Et murmure tout bas : « Ah ! que n'ai-je seize ans<sup>655</sup> ! »

## 156. POURQUOI NE M'AIMEZ-VOUS ?

Quand sur votre sein rose,  
Ô bel ange à l'œil bleu,  
Avec passion je pose  
Ma lèvre tout en feu ;  
Ces instants de ma vie,  
Certes, sont les plus doux.  
Je vous aime, Sylvie,  
Pourquoi ne m'aimez-vous ?

Dieu, que vous êtes belle  
Que vous avez d'attraits ! ...  
Laissez-moi, tourterelle,  
Boire encore à longs traits.  
D'amour je suis avide,  
Et je deviens jaloux.  
La coupe n'est pas vide :  
Pourquoi ne m'aimez-vous ?

Tout mon être frissonne  
De fièvre et de désirs :  
Écoutez, ma mignonne,  
Mes amoureux soupirs.  
À genoux je t'implore  
Le regard éperdu.  
Oh ! puisque je t'adore,  
Pourquoi ne m'aimes-tu ?<sup>656</sup>

---

654 Les agrès désignent, dans le vocabulaire maritime, les vergues, cordages et la voilure qui sont associés à la mâture d'un navire.

655 On peut s'interroger sur cette jeunesse, fantasmée ou non, qu'évoque le poète. Si elle n'est pas attestée, une courte carrière de marin reste possible pour ce Méditerranéen.

656 Épiphore. Voir le poème *La mère, pour l'enfant, devrait être immortelle* (n° 152), du même livre. Dans ce poème composé d'hexasyllabes, on retrouve l'influence d'Alfred de Musset, dans les *Stances à Ninon* par exemple. Noter aussi le passage du vouvoiement au tutoiement qui brise le rythme et renforce la chute.

## 157. JE VENDRAIS MON ÂME

Je te donnerai, belle blonde,  
Unique objet de mon amour,  
Toutes les richesses du monde  
Pour te posséder un seul jour.

Je te donnerai mon royaume  
Et mon trône, si j'étais roi,  
Mon sceptre d'or et ma couronne<sup>657</sup>,  
Ne voulant vivre que pour toi.  
À Satan, je vendrais mon âme  
Pour faire ici-bas ton bonheur ;  
Je ferais tout, oui, tout, ô femme,  
Pour me faire aimer de ton cœur.

## 158. PITIÉ

Tu connais ma douleur extrême,  
Tu sais que je vie<sup>658</sup> que pour toi,  
Tu sais aussi que je t'aime  
À renier jusqu'à ma foi.  
Ne vois-tu pas que cette fièvre  
Me consume et va m'épuiser ?  
Avant que se<sup>659</sup> glace ma lèvre,  
Laisse-moi prendre un long baiser.

Emplis ton regard de tendresse,  
Donne-moi ta main de velours ;  
Je veux boire jusqu'à l'ivresse  
À la coupe de mes amours.  
Tu sais encor, ma belle blonde,  
Que mon bonheur est dans tes yeux ;  
Et qu'à tous les trésors du monde,  
Certes, je te préfère mieux.

657 Rime hasardeuse (royaume/couronne), qui ne se comprend que si elle est manuscrite, les deux n accolés devenant un m.

658 Ici, il y a peut-être à la fois erreur de transcription et grammaire défailante (notamment par l'ellipse du « ne »). Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, annexes, p. 121.

659 Là encore, ellipse de la négative, ce qui donne aux vers un accent familier.

## 159. AMOR

S'il m'était permis, ô ma Reine,  
Mon amie, unique trésor,  
Je vous ferais goûter sans peine,  
Des instants qui vaudraient de l'or.

Sous mon regard plein de tendresse,  
De passion, de désirs, d'amour,  
Vous savoureriez, dans l'ivresse,  
Les plaisirs des sens tour à tour.

Je vous prodiguerais, sans trêve,  
Les parfums d'ambroisie<sup>660</sup> et miel :  
Plein d'idéal, ami du rêve,  
Je vous entrouvrirais le ciel.

Ma lèvre avide et vagabonde  
Vous couvrirait de baisers doux ;  
Et je voudrais, ma belle blonde,  
Passer ma vie à vos genoux.

## 160. ILLUSIONS

Je ne pourrais, je sais, jamais te posséder,  
Le seul rayon d'espoir disparaît à cette heure ;  
Je suis anéanti, vaincu, je dois céder ;  
Mais il faut que je meure.

Le ciel qui m'avait mis tant d'amour dans le cœur  
S'était joué<sup>661</sup> de moi pour rire et se distraire,  
Et ne m'a pas permis de goûter au bonheur  
Un instant sur la terre.

---

660 Outre la plante mythologique dont les dieux grecs se nourrissent, l'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*) est aussi une véritable plante invasive que l'on retrouve en Australie à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

661 Remarquer la diérèse jou-er. Par ailleurs, ce poème est composé de strophes d'alexandrins avec un hexasyllabe en clausule.

Plus rien ne me sourit en ce monde trompeur,  
Où tout n'est qu'illusions, vains espoirs et chimères ;  
Je n'aurais donc connu que l'amère douleur,  
Les tourments, les misères.

### 161. TU DORMAIS

Sais-tu que ma peine est cruelle ?  
Ah ! quel bonheur si tu m'aimais !  
Je n'ai pu m'empêcher, ma belle,  
De t'adorer quand tu dormais.

Je sentais au fond de mon être  
Une fibre se ranimer ;  
La flamme qui venait de naître  
Dans mon cœur semblait s'allumer.

Ta tête d'ange, sur sa couche,  
Reposait d'un divin sommeil ;  
Et j'aurais voulu, sur ta bouche,  
Prendre un baiser à ton réveil.

### 162. COUP MORTEL

À ma douleur, plus de dictame,  
Et plus de bonheur ici-bas !  
De mon triste amour, ma pauvre âme  
Vient d'entendre sonner le glas.

Deux légers soupirs, de sa bouche,  
Se sont exhalés dans la nuit,  
Et de sa tiède et blanche couche,  
À mon oreille, arrive un bruit.

Je deviens tremblant et tout blême,  
Je me lève avec effort.  
Ah ! ce bruit, ce bruit, quand on aime,  
Est bien plus cruel que la mort !

### 163. L'AMOUR PERDU

Je puis me passer, ô Cruelle,  
D'un peu d'amour par charité ;  
Pour un autre, garde, ma belle,  
Ton beau corps blanc et velouté.

De moi je veux devenir maître  
Pour apaiser la soif du cœur ;  
Mais tu regretteras, peut-être,  
De m'avoir ravi le bonheur.

### 164. C'EST BIEN FINI

Vos baisers, croyez-le, pour moi, sont superflus,  
Je suis las de gémir et souffrir de la sorte ;  
Vous pouvez les garder, je n'en veux jamais plus ;  
Mon amour, en mourant, vous a fermé sa porte.

Durant des mois, hélas ! vous l'avez torturé,  
Maintenant il est mort, son glas sonne à cette heure ;  
Et mon sein ulcéré, saignant et déchiré,  
Se détache de vous très lentement et pleure.

Certe<sup>662</sup>, il a trop aimé pour savoir vous haïr,  
Mais froid, indifférent, il deviendra de glace ;  
Il ne faut pas, qu'en lui, reste le souvenir,  
Il est trop fier aussi pour redemander grâce.

---

662 L'éliision du « s », déjà remarquée par Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, annexes, p. 124, sert à éviter la liaison et ainsi, à respecter l'alexandrin. Le vers est d'ailleurs assez proche du « Certes, elle n'était pas femme et charmante en vain », du poème éponyme de Victor Hugo, dans son recueil posthume *Toute la lyre*.

## 165. C'EST AINSI QUE TOUT PASSE

Certes je cesserai mes caresses... cessez<sup>663</sup>  
 D'attiser dans mon cœur cette mourante flamme ;  
 Lorsque vous m'avez dit avec colère : « Assez ! »  
 Mon âme a bu le fiel que me versait votre âme.

Je vois que mon bonheur est perdu sans retour,  
 Ce n'était qu'un rayon, qu'un mirage, qu'un leurre !  
 Brisez donc sans pitié la chaîne de l'amour ;  
 Puisqu'il le faut, mon Dieu, pourquoi prolonger l'heure ?

Quoique les fers soient doux, on se lasse des fers :  
 Qu'importe si j'en sors tout meurtri, mort, peut-être ?  
 Je ne souffrirai plus les maux que j'ai soufferts,  
 Et je serai heureux quand j'aurai cessé d'être<sup>664</sup>.

L'espoir a, quelques jours, brillé comme un flambeau,  
 Ou bien comme un éclair qui traverse l'espace ;  
 J'avais fait, près de vous, un rêve doux et beau ;  
 Il s'est évanoui : C'est ainsi que tout passe !

## 166. ADIEU !... JE PARS

Ma gratitude était extrême,  
 Nulle ne pouvait l'égaliser ;  
 Mais mon amour était de même.  
 Cet amour vient de s'envoler,  
 Il ne me restait qu'une fibre.  
 Mes liens, hélas ! se sont brisés.  
 Adieu ! puisque plus rien ne vibre  
 Je m'éloigne de tes baisers.

663 Allitération, qui d'ailleurs reprend celle du titre. Remarquer également l'enjambement sur l'alexandrin suivant. Le procédé, qui se démocratise au XIX<sup>e</sup> siècle grâce à l'école romantique, reste exceptionnel chez M. Julien.

664 Remarquer les répétitions qui rythment cette strophe : « fers... fers », « meurtri... mort », « souffrirai... souffert », « serai... être ». À la strophe suivante, ces répétitions se transforment en associations, selon le même rythme : « brillé... flambeau », « éclair... espace », « vous... rêve », « évanoui... passe ». En anglais, s'évanouir se dit d'ailleurs *to pass out*.

REFRAIN

Je pars, fascinante blonde,  
Pour ne jamais plus te revoir,  
Emportant ma douleur profonde,  
Mes regrets et mon désespoir.

Tes promesses étaient des leurres,  
Mais l'accent de ta voix si doux<sup>665</sup>,  
Que j'ai vu s'écouler des heures  
Agréables à tes genoux.  
Parfois, le soir, dans le silence,  
J'entendais palpiter ton cœur.  
Le mien s'ouvrait à l'espérance  
Et semblait sourire au bonheur.

REFRAIN

Adieu ! ... je pars, cruelle blonde,  
Pour ne plus jamais te revoir,  
Emportant ma douleur profonde,  
Mes regrets et mon désespoir.

Je dois t'avouer<sup>666</sup> et te dire  
Que tu m'as fait par trop souffrir,  
Et sans trêve le doux martyr  
Qui ne devait, hélas, finir.  
Ne crois pas qu'un jour je t'oublie  
Lorsque tu me verras partir ;  
Cruelle<sup>667</sup>, mon âme meurtrie  
En gardera le souvenir.

REFRAIN

Adieu ! Je pars, ma belle blonde,  
Ne compte plus sur mon retour.  
J'emporte la douleur profonde  
Avec le deuil de mon amour.

---

665 On note ici une ellipse pour respecter la métrique : « Mais l'accent de ta voix (était) si doux. »

666 Diérèse (avou-er).

667 Ici, « Cruelle » se rapporte à la femme que le poète apostrophe.

## 167. BONNE SUZETTE

Pardonnez-moi, bonne Suzette,  
 De vous ennuyer tour à tour  
 Et vous donner des maux de tête  
 À vous parler de mon amour.  
 Mais le feu qui flambe et pétille  
 M'invite à vous réitérer  
 Que vous êtes belle et gentille,  
 Que vous me faites soupirer.

## REFRAIN

Que Dieu me jette l'anathème  
 Sa malédiction, son courroux ;  
 C'est vous seule, Suzon, que j'aime,  
 Et que j'adore à deux genoux.

2<sup>E</sup> COUPLET

Le vent gémit, la neige tombe,  
 Et c'est l'instant précieux<sup>668</sup>  
 Que je souhaitais, douce colombe  
 Pour me mirer dans vos beaux yeux.  
 En vous parlant d'une voix tendre,  
 Laissez votre main reposer  
 Dans la mienne et laissez-moi prendre,  
 Belle Suzette, un bon baiser.

## REFRAIN

Que Dieu me jette l'anathème, etc.

3<sup>E</sup> COUPLET

Ce baiser m'a donné de la fièvre<sup>669</sup>,  
 Je sens mon cerveau délirer.  
 Oh ! que j'ai soif ! ... laissez ma lèvre,  
 Par pitié, se désaltérer.  
 Tendez-moi la coupe sans cesse,

---

668 Hexasyllabe au milieu d'octosyllabes.

669 Ennéasyllabe, sauf si l'on marque une diérèse sur fi-èvre, auquel cas décasyllabe, ce qui semble toujours irrégulier.

Qui contient ce vin généreux ;  
Je veux boire jusqu'à l'ivresse  
Si douce et chère aux amoureux.

REFRAIN

Que Dieu me jette l'anathème,  
Sa malédiction, son courroux ;  
C'est vous seule, Suzon, que j'aime  
Et que j'adore à deux genoux.

168. JE VOUS FAIS MES ADIEUX

Je suis libre, les liens de mes fers sont brisés,  
J'ai cessé, d'endurer la torture cruelle  
De mon fatal amour ; mes sens sont apaisés ;  
C'est fini, c'est bien fini, Suzon, ma toute belle<sup>670</sup>.

En vain j'ai trop souffert et j'ai trop soupiré,  
Vous avez, dans mon sein, étouffé toute fibre ;  
Et vous l'avez meurtri, vous l'avez déchiré ;  
Je sens qu'il ne bat plus, qu'il n'a plus rien qui vibre.

Pour mourir, je m'en vais aller sous d'autres cieux,  
Oh ! comme moi, du moins, gardez la souvenance...  
Demain, je vous dirai mes éternels adieux,  
Puisque j'ai dû fermé<sup>671</sup> mon cœur à l'espérance.

Je sais que loin de vous je ne vivrai qu'un jour.  
Qu'importe ? ... je suis las, dégoûté de la vie,  
N'ayant pu conquérir, cruelle, votre amour,  
Il n'est plus que la mort qui peut me faire envie.

---

670 Vers faux de treize syllabes.

671 Il y a ici probablement une faute d'orthographe et non de transcription. Lire « fermer ».

## 169. MONNA ROSA

Elle a la chevelure noire,  
 Des yeux vifs et fascinateurs ;  
 Mignonne bouche, dents d'ivoire,  
 Et le teint carminé<sup>672</sup> des fleurs.  
 Elle a le cou d'une gazelle,  
 La gorge fine, et ses beaux seins  
 Cachés sous la blanche dentelle  
 La feraient envier des saints  
 Certes, je la trouve charmante  
 Belle aussi ; mais j'aime encor mieux  
 Votre personne ravissante  
 Et le sourire de vos yeux.

## 170. LE BONHEUR

Le bonheur est tout près, je l'effleure et le touche,  
 Je vois sa coupe d'or à deux doigts de ma bouche.  
 J'aspire ses parfums et ne puis la toucher.  
 Mont front brûle, et mon corps a des frissons de fièvre,  
 J'ai soif, et ne puis y rafraîchir ma lèvre.  
 Elle glisse de ma main, quand je veux l'approcher<sup>673</sup>.

On dirait une fleur éclose  
 Tu décides mon front morose.  
 Tu mets du soleil dans mon cœur,  
 Ô mignonnette et fraîche « Rose »,  
 Et plus belle encore qu'une fleur.

---

672 Carminé signifie qui est teinté de carmin, donc rougi. Voir ainsi « On n'a pas le teint pâle et doucement carminé, on n'a pas le corps pétri de rose et de blanc, quand on se promène, sans voiles, dans les clairières et dans les bois », Huysmans Joris-Karl, 1883, *L'Art moderne*, Paris, Charpentier, p. 25.

673 Vers faux de treize syllabes.

### 171. SOIF D'AMOUR

Ah ! puisque mon amour est pour vous une injure,  
Puisque je suis<sup>674</sup>, hélas, qu'un objet de dégoût,  
Je jure par trois fois ; me rendrai-je parjure ?  
Non, je ne jetterai pas mon âme à l'égout.

Comme une gazelle farouche,  
Sans me montrer trop de dédain,  
Elle écarte de ma bouche  
La coupe qu'elle tient en main.

Peut-être était-ce dérisoire,  
À lui dire que je l'aimais ;  
Car je crois que son cœur d'ivoire,  
Hélas, ne vibrera jamais.

### 172. LE BONHEUR

Il me frôle, il me touche,  
Pour me narguer de son dédain,  
Il met à deux doigts de ma bouche  
La coupe qu'il tient dans sa main.

Mon corps a des frissons de fièvre,  
Mon front brûle, j'ai soif d'amour.

### 173. UN MIRAGE

Ah ! vous savez me torturer  
Et remplir mon cœur de tristesse ;  
Vous savez me faire pleurer,  
Gémir et soupirer sans cesse.

---

674 Il y a ici ellipse de la négative, assez commune chez Marius Julien.

De vivre avec mon désespoir,  
Je n'en demandais davantage :  
Pourquoi m'avoir fait entrevoir  
Un bonheur qui n'est qu'un mirage ?

## 174. FEUX FOLLETS !

Naguère, encore, oh ! que vous m'étiez chère,  
Que vous teniez de place dans mon cœur,  
Lorsqu'un aveu, que je croyais sincère,  
L'enseillait d'un rayon de bonheur !

Dans vos yeux bleus, un soir, j'avais cru lire,  
Pauvre insensé, l'amour qui vient du ciel ;  
Sur votre lèvre, où volait un sourire,  
J'avais puisé ce qu'il restait de miel !

Tout, ici-bas, n'est que leurre, chimères,  
Le bonheur fuit et fait place aux regrets ;  
Folles amours, vous êtes éphémères,  
Et vous passez comme des feux follets<sup>675</sup> !

Sur un soupçon, quand vous brisez vos chaînes,  
Vous meurtrissez notre âme et notre cœur ;  
Le souvenir seul allège nos peines  
Et nous gardons l'éternelle douleur.

## 175. JE TE DIS ADIEU POUR TOUJOURS (ROMANCE)

### I<sup>ER</sup> COUPLET

À l'espoir j'ai fermé la porte,  
Je vais aller sous d'autres cieux.  
Ô mignonette, que m'importe

---

<sup>675</sup> En Europe, le feu follet est parfois interprété comme la manifestation de l'errance d'âmes en peine, ce qui pourrait être le cas ici, au vu du quatrain suivant.

Le vif éclat de tes beaux yeux ?  
Ne parlons plus de douces choses,  
Nos liens, hélas ! se sont brisés.  
Garde tes belles lèvres closes  
Tes promesses et tes baisers

REFRAIN

Je te dis adieu, mignonette,  
En quittant le nid des amours ;  
Je te dis adieu pour toujours,  
Mais je n'ai pas le cœur en fête.

2<sup>E</sup> COUPLET

Tu sais que ton regard m'enivre,  
Et tu voudrais me retenir ;  
Puisque nous ne pouvons plus vivre  
Ensemble, laisse-moi partir.  
Quoique ma douleur soit extrême,  
Je dois, de toi, me séparer,  
Oublier aussi que je t'aime,  
Au risque même de pleurer.

3<sup>E</sup> COUPLET

Mets ta blanche main dans la mienne,  
Sois moins cruelle, et souviens-toi,  
Ravissante et belle Italienne<sup>676</sup>,  
Que nul ne t'aimât mieux que moi.  
Adieu ! ... là-bas, loin de tes charmes<sup>677</sup>,  
J'exhalerai de longs soupirs,  
En versant quelquefois des larmes  
De regrets et de souvenirs.

REFRAIN

Je te dis adieu, mignonette,  
En quittant le nid des amours ;  
Je te dis adieu pour toujours,  
Mais je n'ai pas le cœur en fête.

---

676 Cette « Italienne » est-elle la Monna Rosa mentionnée plus haut, dans le même livre ?

677 Ce poème semble être un *flashback* sur la jeunesse de l'auteur, au moment de sa condamnation à la transportation en 1881. En littérature, ce procédé est appelé une analepse.

## LIVRE XI. ALTRUISME

### 176. LA MARGUERITE DE L'EXILÉ

Petite fleur qui vient d'éclore  
Sous ma fenêtre, ce matin,  
Pimpante et fraîche de l'aurore,  
Tu sembles sourire au destin.  
D'où viens-tu, blanche fleurette,  
Sous ce climat brûlant pour toi ?  
Viens-tu de France ? Oh ! dis-le moi !  
J'ai reconnu ta collerette.

Fleuris encore, ô Marguerite<sup>678</sup>,  
Si belle à voir, si belle à voir ;  
À l'exilé, chère petite,  
Donne l'espoir, donne l'espoir.

Qui t'apporta sur ce rivage  
Où tout est deuil et désespoir ?  
Est-ce le vent qui, sur la plage,  
Souffle à mon cœur quand vient le soir ?  
Est-ce l'oiseau qui, d'un coup d'aile  
Fit traverser l'océan bleu  
Au petit grain, d'où le bon Dieu  
Te fit sortir joyeuse et belle ?

Fleuris toujours, ô Marguerite,  
Si belle à voir, si belle à voir,  
À l'exilé, chère petite,  
Donne l'espoir, donne l'espoir.

Petite fleur qui vient de France,  
Là-bas tu prédisais l'amour ;  
Viens-tu m'apporter l'espérance ?  
Viens-tu me prédire le retour,

---

678 Certaines fleurs endémiques néo-calédoniennes, bien que tropicales, sont semblables aux marguerites. Ainsi, la petite herbacée *Lagenophora lanata* est commune dans les espaces sclérophylles et les « savanes à niaoulis ». Ces deux types d'environnements, caractéristiques de la Grande Terre de Nouvelle-Calédonie, se retrouvent sur l'île Nou, où était situé le Pénitencier-Dépôt.

Tu ne dis mot, et ta corolle,  
Ce matin, si brillante encor,  
Renferme son calice d'or ;  
Comme moi, la douleur t'étiole.

Fleuris toujours, ô Marguerite,  
Si triste à voir, si triste à voir,  
À l'exilé, chère petite,  
Donne l'espoir, donne l'espoir.

Mais déjà, ta tige se penche,  
Et mes yeux se mouillent de pleurs.  
Je ne vois plus ta robe blanche ;  
Tu te flétris, moi, je me meurs.  
Retourne donc, ô Marguerite,  
Au pays prédire l'amour ;  
Ici tu ne vivras qu'un jour,  
La terre d'exil est maudite.

Ne fleuris plus, ô Marguerite,  
Si triste à voir, si triste à voir ;  
Car l'exilé, pauvre petite,  
N'a plus d'espoir, n'a plus d'espoir.

## 177. CUEILLE LES FLEURS

À une jeune fille<sup>679</sup>

En cet instant exempt de larmes,  
Brune enfant à l'œil vif et noir,  
Ton sourire a de bien doux charmes,  
Et ton front rayonne d'espoir.  
C'est le printemps de la jeunesse,  
Ce printemps qu'on regrette un jour.  
Cueille les fleurs avec ivresse,  
Cueille les fleurs avec amour.

---

679 La dédicace et la signature figurent dans la version de ce poème contenue dans le cahier ANC.

Partout où ton beau pied se pose,  
 Il foule l'œillet ; le lilas  
 Et la marguerite et la rose  
 Semblent s'attacher à tes pas.  
 Leurs doux parfums que tu respires,  
 Hélas ! n'enivrent qu'un seul jour.  
 Cueille les fleurs dans les sourires,  
 Cueille les fleurs avec amour.

Ces fleurs dignes de ton envie  
 Et que tu foules à présent,  
 Sont l'emblème, enfant, de ta vie,  
 Profite de ce court instant,  
 Déjà se ferme leur corolle.  
 Cueille les roses tour à tour,  
 Le printemps s'efface et s'envole,  
 Effeuille-les avec amour.

M. Julien

## 178. SUR LA TOMBE D'UNE JEUNE FILLE

Ô nature, en ton cours, où tout succombe,  
 Feuilles et doux rameaux que l'air n'ose effleurer,  
 Restez silencieux<sup>680</sup> auprès de cette tombe !  
 Oh ! laissez-la dormir et laissez-moi pleurer !

Elle aurait eu seize ans à la saison nouvelle<sup>681</sup>.  
 Un soir elle tomba, ce lys battu par les vents<sup>682</sup> !  
 Ô terre de la mort ! ne pèse pas sur elle,  
 Car elle a peu pesé sur celle des vivants !

680 Diérèse. Noter également que ce poème en alexandrins commence par un décasyllabe.

681 Le recueillement de l'auteur sur cette tombe de jeune fille n'est pas sans rappeler celui de Louise Michel devant le monument à la mémoire d'Emma Eugénie Piffault, fille de déporté, morte à seize ans à la presque-île Ducos. Les communards y construisirent un monument en terre cuite à sa mémoire, qui prit le nom de « Vierge rouge ». « [...] Les jours tombaient sur les jours dans le silence, et tout le passé, pareil à la neige grise des sauterelles, tourbillonnait autour de nous. Beaucoup sont restés, tombés là-bas, dans le grand sommeil. Que de spectres ! Il y en a de doux, il y en a de terribles. Là-bas, sous les cyclones, avec ceux qui, en mourant, se souvenaient et regardaient monter la revanche, il y a de gracieux fantômes. Une belle fille de seize ans, Eugénie Piffault, des enfants, Théophile Place, qui dans le cercueil tient dans ses mains si petites les strophes écrites pour sa naissance [...] » Michel Louise [1886] 1976, *Mémoires*, Paris, François Maspero, p. 147.

682 Vers faux de treize syllabes. Il aurait fallu se passer du « ce » dans le second hémistiche.

## 179. À ELLE

Au fond de ta prunelle noire  
Si douce pour moi, quand tu veux,  
Chère âme, j'ai lu ton histoire,  
Ton enfance ainsi que tes jeux...

Le couvent et la solitude  
D'un cœur qui n'ose se livrer,  
Et la triste et sombre habitude  
De rêver seule et de pleurer...

L'angoisse de sentir la plainte  
Expirer dans l'isolement ;  
La soif d'être aimée, et la crainte  
D'aimer trop douloureusement.

## 180. DEUX SŒURS

Elles sont là, devant l'aïeule,  
L'épouvante dans le regard,  
La pauvre vieille est morte seule,  
Les enfants arrivent trop tard !  
À les voir ainsi, le corps veule,  
L'œil morne, on sent que le malheur  
A dû les broyer sous sa meule  
Et tari le sang de leur cœur.

Leurs yeux rougis n'ont plus de larmes,  
La source en est tarie, hélas !  
Leurs traits pâles offrent des charmes  
Qu'on prête aux élus du trépas<sup>683</sup>.  
Ce sont deux sœurs, deux sœurs jumelles,  
Orphelines presque au berceau ;  
Le sort en les créant si belles,  
Les a faites pour le tombeau.

---

683 Cette expression de la beauté morbide fait écho à l'*Ophélie*, flottant « comme un grand lys », ou au *Dormeur du val rimbaldiens*.

Seize ans, et déjà filles-mères !  
 Le roman stupide et banal  
 De toutes ces fleurs de misères !  
 Les enfants sont à l'hôpital.  
 Plus pâles que la pauvre morte,  
 Chacune est un spectre vivant !  
 Ô sépulcre ! ouvre-leur ta porte.  
 La mort est douce à qui l'attend.

La nuit a voilé leurs prunelles,  
 On vient de coudre leurs linceuls.  
 Elles sont mortes, les jumelles ;  
 Les petits sont maintenant seuls,  
 Deux orphelins, que la misère  
 Jette à tous les vents du hasard !  
 Allez ! pauvres enfants sans mère,  
 La tombe vous prendra trop tard<sup>684</sup>.

## 181. BOBONNE

Elle vint un beau soir d'été,  
 Fraîche, éclore de son village,  
 Un peu rustique en vérité,  
 Mais, quels beaux yeux ! quel frais visage !  
 Une taille faite à ravir,  
 Des seins qui moulaient le corsage  
 Et qui semblaient déjà s'offrir,  
 Un fruit à cueillir au passage<sup>685</sup>.

684 Ce long poème tragique concentre des thèmes chers à l'auteur : l'aïeule décédée (ou la mère plus souvent), les filles-mères, les enfants perdus que le tombeau appelle. Au-delà des accents dramatiques et de la critique sociale, on voit la cyclicité du phénomène. Le malheur, qui engendre le malheur, s'énonce ici également formellement, les rimes du dernier huitain reprenant les rimes des trois premiers. Ainsi les enfants, sujets de cette strophe, connaîtront à leur tour une sombre destinée.

685 Si aujourd'hui le terme « bobonne » est surtout connu comme la désignation familière et irrespectueuse d'une femme par son mari, elle désigne également au XIX<sup>e</sup> siècle une servante. On trouve ainsi : « [...] Elle s'en allait trotinant, hardie, les hanches découvertes, petite bobonne qui fait une commission [...] ». Qui donc aurait reconnu dans cette servante mince et vive M<sup>me</sup> la Première présidente Amandon ? » Maupassant Guy de, 1884, *Contes et nouvelles*, t. 1, La Chambre, p. 990.

Ah ! pour goûter à ce fruit vert,  
Plus d'un seigneur de haut lignage,  
Rien qu'à voir le corsage ouvert,  
Eut dévoré son héritage.  
Mais l'enfant robuste au labeur  
Gardait comme un parfum sauvage.  
Une épine était dans la fleur,  
On n'osait trop lui faire outrage.

Ah ! vive les bonnes maisons  
Où les servantes sont pucelles.  
Le maître a de bonnes raisons  
Pour les garder longtemps fidèles.  
La fille se piquait d'honneur,  
Mais le maître était un stratège,  
Et l'or un plus grand corrupteur :  
La pauvrete fut prise au piège.

Ce fut le triomphe infernal  
Du vice qui s'ignore encore,  
L'éclat d'un luxe colossal  
Qui fit briller ce météore.  
Six mois après, la fleur du mal,  
Flétrie, hélas ! avant d'éclore,  
Finissait son roman banal  
Dans la boue, elle y plonge encore.

Ô paysans ! pour un peu d'or,  
C'est vous qui livrez à nos fanges  
Vos fillettes, vierges encor.  
Voyez ce qu'on fait de ces anges ?  
Des filles pour le boulevard

À qui le vice ouvre ses portes.  
Et quand vous accourez trop tard  
Pour les sauver, Elles sont mortes<sup>686</sup> !

---

686 Un des poèmes où la fibre sociale de Marius Julien s'exprime le plus. Il fait écho au poème *Fleurs du ruisseau* (n° 20), dans *Le Livre de la jeunesse*.

## LIVRE XII. LA GUERRE

### 182. LE FLÉAU

Quand l'horrible fléau que l'on nomme la « Guerre »<sup>687</sup>  
Dévastait la Patrie et déchirait son cœur,  
Tout le peuple s'unit, dans un élan sincère,  
Pour défendre son sol et sauver son honneur.  
Ah ! l'on sentait vibrer l'âme vraiment française ;  
Les femmes étouffaient leurs sanglots ; les enfants<sup>688</sup>  
Qui marchaient aux combats chantaient la *Marseillaise*  
Avec le doux espoir qu'ils seraient triomphants.

### 183. LES ÉLÉMENTS AUSSI

Ce n'était pas assez de cette horrible guerre  
Qui décima le monde et causa tant de maux ;  
Les éléments se sont déchaînés sur la terre,  
Et les hommes font face à des combats nouveaux.

### 184. JE N'AIME PAS L'HIVER

Je n'aime pas l'hiver avec ses jours moroses,  
Avec ses tristes nuits et ses rudes frimas ;  
Les bois sont dépouillés et les champs n'ont de roses :  
Sur la tombe des morts ne fleurit le lilas<sup>689</sup> !

Je n'aime pas l'hiver, pour les gens sans demeure,  
L'ouvrier sans travail, le pauvre, l'orphelin,

---

687 Évocation de l'été 1914.

688 L'enjambement sur le vers suivant est très rarement pratiqué par M. Julien.

689 Poème inédit tiré du cahier LGV. Remarquer dans ce vers l'éliision du « pas », pour conserver l'alexandrin.

Le vieillard qui se meurt et la veuve qui pleure  
En tendant aux passants sa pâle et frêle main !

Je n'aime pas l'hiver, n'étant pas égoïste,  
Je pense au miséreux, sans abri, sans maison,  
Et qui, le ventre creux, et chancelant, et triste,  
Va s'étendre la nuit sur un peu de gazon !

Je n'aime pas l'hiver, pour la horde maudite  
De tous les meurt-de-faim et les fleurs du ruisseau,  
Vagabonds inconscients qui ne trouvent pour gîte  
Que l'obscur prison ou bien le froid tombeau !

Je n'aime pas l'hiver pour le malheureux père,  
Qui pour nourrir les siens est astreint au labeur  
Du matin jusqu'au soir et n'arrache à la terre  
Que le pain quotidien au prix de sa sueur<sup>690</sup> !

Je n'aime pas l'hiver, pour celui qui voyage  
Sur l'onde parsemée, et d'écueils, et d'îlots,  
Quand son sein se soulève au souffle de l'orage,  
J'implore le seigneur en regardant les flots !

Je n'aime pas l'hiver, car son haleine impure  
Couvre d'un voile gris le front vaste des cieux,  
Étend un noir linceul sur toute la nature,  
Rend les oiseaux craintifs, les bois silencieux !

Mais lorsque du printemps, je vois briller l'aurore,  
Les grands bois reverdir, les bois se ranimer,  
Quand sous ses doux baisers je vois la fleur éclore,  
Si je reprends mon luth je chante : « Il faut aimer... »

M. Julien

---

690 Diérèse en fin de vers, qui permet d'insister sur le mot, tout comme sur « silencieux », deux strophes plus loin.

## 185. DEBOUT !

Allons, les gars, debout !... c'est pour venger la France.  
 L'heure de la revanche, enfin, vient de sonner ;  
 Et déjà, l'on entend le canon résonner,  
 Là-bas, vers la frontière, où l'ennemi s'avance.  
 Nous avons à venger nos aînés qui jadis,  
 Tombèrent sous les coups de ces teutons infâmes ;  
 Nous avons à venger les vieillards, et les femmes,  
 La France de soixante-dix<sup>691</sup>.

Comme nos grands aïeux – ceux de quatre-vingt-treize –  
 Ô gars, la baïonnette au bout de vos fusils,  
 Il faut les éventrer sans froncer les sourcils,  
 Aux sublimes accents de notre « Marseillaise<sup>692</sup> ».  
 En avant ! en avant ! Sus aux reîtres<sup>693</sup> maudits !  
 À ces empoisonneurs, ces monstres sans entrailles<sup>694</sup> !  
 On n'usera jamais de trop de représailles  
 À l'égard de ces vils bandits.

Ô gars ! il ne faut pas que leur sang vous écœure,  
 Frappez à tour de bras, sans trêve, et des deux mains ;  
 Il faut exterminer l'engeance<sup>695</sup> des Germains,  
 Si nous ne voulons pas qu'un jour la France meure.  
 Leurs aigles n'ont déjà plus un si puissant vol,  
 Les combats ne sont plus, comme au début, des fêtes<sup>696</sup> ;  
 Il vous reste à trancher, de l'hydre, les sept têtes,  
 Et les écraser sur le sol.

691 Référence à la défaite française de 1870 face à la Prusse.

692 *Marseillaise* qui, elle-même, mentionne dans son 6<sup>e</sup> couplet la « Liberté chérie », dont les « mâles accents » font accourir la victoire.

693 Les reîtres désignent à l'origine des soldats allemands mercenaires pour la France du xvi<sup>e</sup> siècle. Cet aspect germanique du sens est ici conservé, en plus de celui, acquis par extension, de soldat grossier et violent.

694 On retrouve ici la propagande germanophobe en usage dans la France de l'après 1870. Sur l'entrée en guerre des soldats français en 1914 et toute la nuance que les historiens ont apportée à la propagande officielle de l'époque (la fameuse « fleur au fusil »), voir Le Naour Jean-Yves, 2014, *1914. La grande illusion*, Paris, Perrin, et Audouin-Rouzeau Stéphane et Becker Jean-Jacques, 2013, *État de guerre. L'année 1914 à travers les publications officielles*, Paris, La Documentation française.

695 Le terme *engeance* désigne en premier lieu une espèce ou race d'animaux, sens ici retenu, comme le montrent les métaphores de monstres, d'aigles et d'hydres qui se rapportent également aux Germains dans le poème.

696 Il semble donc que la période de rédaction du poème se situe dans la seconde moitié de la Première Guerre mondiale, à partir de 1916-1917.

## 186. REPRÉSAILLES

Ah ! Vous le vomirez tout le vin de champagne,  
 Que vous avez bu<sup>697</sup>, naguère, à pleins tonneaux,  
 Quand nous vous poursuivrons dans la sombre Allemagne,  
 Où seul l'amer houblon fleurit sur vos coteaux<sup>698</sup> !...  
 Nous n'avons pas des cœurs comme vous, bas, serviles,  
 Le Droit nous est sacré, donc inviolable... Or,  
 Nous ne détruirons pas vos temples<sup>699</sup> et vos villes,  
 Nous ne volerons pas votre or.

Mais nous vous contraindrons à mettre bas les armes,  
 Et nous abaisserons votre impudent orgueil,  
 En vous faisant payer bien cher le prix des larmes,  
 Que répandent à flot tant de mères en deuil<sup>700</sup>.  
 Nous vous ferons payer le sang de l'innocence,  
 Par des torrents de sang... les vieillards égorgés  
 Si lâchement par vous nous ont crié : « Vengeance ! »  
 Et les vieillards seront vengés<sup>701</sup>.

M. Julien<sup>702</sup>

697 L'hémistiche compte ici cinq syllabes. Il s'agit peut-être d'une erreur de transcription car la version de ce poème dans le cahier Balaguier donne « Que vous nous avez bu », ce qui rétablit la métrique. La version du cahier Balaguier est plus aboutie, avec deux strophes supplémentaires : il s'agit donc peut-être aussi d'un repentir.

698 L'opposition France-Allemagne est transcrite ici par celle du houblon et de la vigne. Cette opposition est d'autant plus légitime que le houblon (*Humulus lupulus*) est une liane, comme la vigne (*Vitis vinifera*). À l'origine de l'amertume de la bière, il était d'ailleurs appelé autrefois « vigne du Nord ».

699 Si le terme « temple » peut évoquer les lieux de culte en général, il est probable que l'auteur vise également à opposer une France majoritairement catholique et une Allemagne protestante. En effet, le protestantisme luthérien reste, jusqu'à la formation de la République de Weimar, la religion officielle du pays.

700 Le deuil des mères, veuves et orphelins de la Grande Guerre a fait l'objet d'un renouvellement historiographique. Dans une abondante bibliographie, voir : Audouin-Rouzeau Stéphane, 2017, *Cinq deuils de guerre, 1914-1918*, Paris, Tallandier ; Faron Olivier, 2001, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la Nation de la Première Guerre mondiale*, Paris, La Découverte ; Cabanes Bruno, 2004, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil.

701 Sans doute les vaincus de 1870 encore vivants en 1914. Une version presque identique existe dans le cahier Balaguier. Le souvenir de cette guerre perdue dans la société, plus pour l'humiliation militaire subie que pour la perte de l'Alsace-Lorraine, qui ne constitue plus une attente majeure au début du xx<sup>e</sup> siècle (voir Tison Stéphane, 2011, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme, 1870-1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes ; Roth François, 2011, *La guerre de 1870*, Paris, Fayard).

702 La signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier Balaguier.

## 187. JE SUIS FRANÇAIS

(UNE MARCHÉ)

Je suis français, j'ai du courage,  
 Je brave la mort en chantant,  
 Sans absorber aucun breuvage  
 Comme le soulard allemand.  
 Quand on crie : « À la baïonnette ! »  
 Je me grise au son du clairon,  
 La lutte devient une fête,  
 Et je me bats tel un démon.

Français de cœur, âme hautaine,  
 Je suis vaillant et généreux ;  
 Car le sang qui coule en mes veines  
 Est le même de mes aïeux<sup>703</sup>.

Je n'ai pas les mains dans les poches,  
 Et lorsque je suis bien en train,  
 Je tombe sans pitié les boches<sup>704</sup>  
 Avec un rire de dédain.  
 Si ma baïonnette se fausse  
 Sur les os de quelque soudard,  
 Je frappe alors à coups de crosse,  
 Puis ensuite à coup de poignard.

Je ne vous en dis davantage  
 Sachez que je me bats toujours  
 Avec ardeur, avec courage,  
 Pour ma patrie et mes amours.  
 Si l'éclat d'un obus<sup>705</sup> me couche,  
 Étouffant les cris et les douleurs<sup>706</sup>,  
 Un seul expire sur ma bouche :  
 « Vive la France ! » et puis je meurs.

703 Ellipse : comprendre « que celui de mes aïeux ».

704 Terme dérivé de l'expression « tête de bois » moquant le peu de vivacité intellectuelle supposé du soldat allemand, il se répand en France après 1870.

705 Terme d'origine allemande : les premiers projectiles aériens explosifs furent en effet utilisés lors de la bataille de Neerwinden, en 1693, contre les Français et reçurent le nom de « *haubitze* ».

706 Vers faux de neuf syllabes, quand tous les autres en comptent huit.

## 188. POUR N'OUBLIER JAMAIS !

Sur les mers, sous les flots, dans les airs<sup>707</sup>, sur la terre,  
Des engins meurtriers on entendait le bruit ;  
Dans toute son horreur apparaissait la guerre,  
Le jour comme la nuit !

Les grands monstres d'airain vomissaient de leurs bouches,  
Sans discontinuer<sup>708</sup>, la mitraille et le fer ;  
Et les hommes tombaient comme tombent les mouches  
Au souffle de l'hiver !

Le sang coulait à flots, et de toutes les veines,  
L'on se battait sans trêve avec le désespoir ;  
Les cadavres jonchaient et les monts et les plaines :  
C'était horrible à voir !

Les bandits du Kaiser, dansant devant les flammes,  
Sous les yeux de leurs chefs avinés, triomphants,

Volaient les pauvres gens, incendiaient<sup>709</sup> les villes  
Mutilaient les enfants !

Pour réduire le monde à l'antique esclavage,  
Murer la Liberté, bâillonner la Raison  
Et enchaîner le Droit, ils mirent en usage  
Les gaz et le poison !

Nous les avons contraints<sup>710</sup> à déposer les armes,  
Soyons justes, c'est tout... à ce peuple inhumain  
Qui fit couler cinq ans<sup>711</sup> tant de sang et de larmes,  
Ne tendons plus la main !

---

707 L'auteur mentionne ici le bruit des obus mais également celui des avions, qui sont utilisés pour la première fois en contexte militaire pendant la Première Guerre mondiale.

708 Diérèse.

709 Diérèse.

710 L'édition de 1931 orthographie ce mot « contraints », un fait déjà remarqué par Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, annexes, p. 139. On est ici proche de l'anglais *constraint*, la contrainte et l'on mesure ainsi les difficultés de l'éditeur anglo-saxon devant le manuscrit.

711 Il y a ici ellipse et l'on doit comprendre « pendant cinq ans ». La durée peut surprendre quand on se réfère à 1914-1918 mais le conflit a bel et bien endeuillé cinq années, 1914, 15, 16, 17 et 18.

Songeons à nos revers, aux jours, aux heures sombres,  
 À ces instants remplis d'angoisses, de douleurs ;  
 De nos belles cités regardons les décombres  
 Qui font saigner nos cœurs !

Vers les lieux ravagés par les obus, les bombes,  
 Il suffit de tourner nos regards désormais,  
 Et de nous recueillir devant les hécatombes  
 Pour n'oublier jamais<sup>712</sup> !

### 189. CE QUE NOUS DIT L'HUMANITÉ

L'humanité nous dit : « Il ne faut plus de guerres  
 Ni d'engins meurtriers... Le peuple doit forger  
 Le fer pour le labeur, car les hommes sont frères  
 Et ne doivent pas s'égorger<sup>713</sup> ».

Elle nous dit encor : « Les guerres sont néfastes  
 Et n'appartiennent plus au siècle du progrès ;  
 Le sol est assez grand, les terres assez vastes,  
 Ne moissonnez plus les cyprès.

Plus de combats sanglants, de luttes inhumaines,  
 Où le fer destructeur fauche les bataillons ;  
 Il faut l'onde du ciel pour arroser les plaines  
 Et non du sang dans leurs sillons<sup>714</sup>.

712 Étonnante description par Marius Julien, précise et, comme souvent, basée sur les émotions, des ravages de la Première Guerre mondiale. Confiné sur l'île Nou pendant la plus grande partie du conflit, il est libéré en 1917, précisément l'année de la révolte dans le Nord de la Grande Terre contre l'engagement militaire forcé des Kanak. Les premiers poèmes de ce livre semblent dater de 1914 ou 1915, selon qu'il puisse s'informer par la presse des événements européens ou ne l'être qu'au moment de la première mobilisation en Nouvelle-Calédonie, en avril 1915. Par la suite, les témoignages des survivants du Bataillon Mixte du Pacifique, particulièrement affecté par les combats (25 % de pertes humaines) peuvent alimenter les vers de l'ancien forçat. Enfin, une dernière hypothèse peut être avancée : l'influence de Wolla Meranda, qui avance en 1919 dans son courrier au ministre des Colonies afin d'obtenir la levée de l'astreinte à résidence de M. Julien, que plusieurs hommes de sa famille ont péri au front, engagés dans les ANZAC's. Au cours des années 1920, elle écrit des poèmes et des chansons en leur honneur, qui connaîtront un certain succès en Australie (voir « Wolla Meranda, la bienfaitrice » dans le dossier thématique).

713 Poème inédit tiré du cahier LGV.

714 Par son utilisation du même registre lexical que *La Marseillaise* (égorger, bataillon, sang, sillon), Marius Julien en livre une critique pacifiste assez habile. Il s'agit d'un acte courageux, alors qu'il est encore au bain au moment de la rédaction du poème.

Pour que la terre soit, et fertile, et féconde,  
Il lui faut de l'engrais et du constant labeur ;  
Sous le toit indigent, pour que le pain abonde,  
Rendez le soc au laboureur ».

Peuples, unissez-vous pour le bonheur du monde,  
Secouez votre joug qui vous fait tant souffrir :  
Le progrès veut la paix éternelle et profonde,  
Et son fruit commence à mûrir.

M. Julien

### 190. Ô MON LIVRE !

Vers la patrie aimée  
Ô livre, envole-toi,

Et avec ma pensée  
Fuis ces lieux pleins d'effroi<sup>715</sup>.

Franchis l'espace immense  
Emporté par les vents  
À mon pays, la France,  
Transmets mes doux accents<sup>716</sup>.

Dis-lui que mon sein vibre  
D'immortelles amours.  
Dis-lui, mon petit livre  
Que je l'aime toujours.

M. Julien

---

715 Poème inédit et signé issu du cahier ANC.

716 L'allusion à un cahier de poèmes remis ou vendu à un métropolitain retournant en France, comme ce fut le cas pour le docteur Léon Collin, apparaît clairement.

## 191. LES BOËRS

Ô vieux Sud africain<sup>717</sup> ! Noble terre de braves !  
 Ce n'est pas dans ton sein que naissent les esclaves.  
 Les Boërs<sup>718</sup> n'ont au cœur que la noble fierté  
 Des enfants du désert libres comme l'espace ;  
 Aussi leur race est forte et leur tige vivace.  
 Ils respirent ton air, ô sainte liberté !

Ô peuple de héros ! Je te suis à la trace  
 Et mon sein bat plus fort quand la brise qui passe  
 M'apporte un faible écho de tes vaillants combats.  
 Donc, ils avaient pensé, ces rouges insulaires<sup>719</sup>  
 Te prendre en leur réseau comme l'aigle en ses serres,  
 Comptant bien sans périls t'enchaîner à leurs pas ?

Ils s'étaient dit : « Marchons ! Ils sont une poignée  
 Sur le frêle arbrisseau jetons notre cognée,  
 Ne laissons pas grandir les rameaux verdissants  
 La sève est faible encore sous cette jeune écorce.  
 Nous, nous sommes le chêne et nous avons la force  
 Pour broyer ce roseau, fermons nos bras géants.

Prenons ce peuple nain dans nos fortes tenailles,  
 Allons le provoquer en harnais de batailles  
 Traînant à nos talons nos canons de rempart !  
 Sortons tout ! Nos drapeaux, notre arsenal de guerre,

717 Ici, Marius Julien personnifie le Sud de l'Afrique, et ne s'adresse pas, comme on pourrait le croire, à un Sud-Africain.

718 Poème inédit issu du cahier ANC. Seule poésie que l'on puisse qualifier de « géopolitique ». La seconde guerre des Boërs dont il est question se déroule entre 1899 et 1902, elle oppose le Royaume-Uni aux colons sud-africains nommés « Boërs ». Ceux-ci rassemblent les descendants des Allemands, des Hollandais et des protestants français venus s'installer progressivement en Afrique du Sud depuis le xvii<sup>e</sup> siècle. La victoire des Britanniques à laquelle il est fait allusion est probablement le retentissant siège de Mafeking, en mai 1900, qui met fin à une série de revers pour la puissance coloniale. Cette guerre, comparée alors à celle d'Indépendance des États-Unis, fit soixante-quinze mille morts. Le poète manifeste la traditionnelle hostilité française à l'Angleterre, que la présence de descendants de Français peut également renforcer.

719 Les « rouges insulaires » désignent bien sûr les Britanniques, quoiqu'on puisse se demander si le poète fait référence aux nombreux roux dans leurs rangs, ou bien plus probablement à la veste rouge (le fameux *red coat*) porté par les troupes britanniques, notamment coloniales.

Et vous verrez alors qu'ils fuiront ventre à terre :  
« Mangeons le moucheron, disait le Léopard<sup>720</sup> ».

Et, dans Londres debout, toute une populace  
Acclamait ces héros dorés sur chaque face ;  
Prodiguant ses bravos jusqu'au dernier soudard,  
Poussant mille hourras pour la vieille Angleterre<sup>721</sup> ;  
Et le grand Chamberlain<sup>722</sup> qui creusait l'ossuaire,  
Respirait cette erreur dont il avait sa part.

Et tout à coup, voilà que cette grande armée  
S'effondre ! Et que la gloire, hélas ! tombe en fumée<sup>723</sup>,  
Et que ces fiers soldats baissent leur étendard.  
Eux, qui semblaient si sûrs du gain de la bataille

Voient leur feu se changer, malheur, en feu de paille :  
Le hardi moucheron tient tête au Léopard.

Devant le Myrmidon le Colosse<sup>724</sup> recule  
Et c'est à qui se rend, se sauve ou capitule !  
Albion sent monter la rougeur à son front  
Et tous les capitans, les foudres de guerre  
Que le revers abat, que la défaite atterre,  
Glissent de chute en chute et croulent sous l'affront !

Et l'Europe attentive à cette lutte épique  
Applaudit au succès de ce peuple héroïque  
Comprenant que le droit du plus grand, du plus fort,

---

720 Allusion aux armoiries de l'Angleterre, dont l'animal représenté à trois reprises est pourtant un lion. Le léopard apparaît en revanche sur les blasons de la Normandie et de l'Aquitaine, anciennes provinces anglaises longtemps revendiquées par la Couronne.

721 Allusion à la grande fête donnée pour la victoire de Mafeking, le 17 mai 1900, qui fit de Baden-Powell, le futur créateur du scoutisme, un héros national.

722 Joseph Chamberlain (1836-1914), alors ministre britannique des Colonies.

723 La victoire de Mafeking fut conçue comme décisive, or les Boers mènent une guérilla meurtrière de deux années jusqu'en 1902, qui coûte la vie à vingt-deux mille soldats britanniques, transformant leur lutte en véritable mythe anticolonialiste. Cette technique, utilisée par les Arabes et les Kabyles en Algérie jusqu'en 1880, deviendra celle de toutes les luttes nationalistes dans les colonies au <sup>xx</sup>e siècle.

724 Référence aux multiples facettes : Myrmidon est le fils de Zeus, doté d'une très grande force, il peut aussi se transformer en fourmi pour parvenir à ses fins. Dans la mythologie et l'Antiquité, le terme de « Myrmidons » désigne des soldats fidèles et invincibles, comme ceux qu'Achille utilise pour repousser les Troyens à l'intérieur des remparts de leur cité dans l'*Illiade*. Mais dans l'Europe industrielle du <sup>xix</sup>e siècle, l'expression revêt une connotation péjorative pour désigner les « armées de robots » que constituent les ouvriers des usines, d'une façon générale des automates déshumanisés. Ainsi, le « cher Myrmidon », touché « à la fin de l'envoi » par le Cyrano d'Edmond Rostand, au premier acte.

Béni du goupillon et sacré par le sabre<sup>725</sup>  
 N'est pas toujours vainqueur quand un peuple se cabre ;  
 Et que rien ne l'abat dans son suprême effort.  
 Va, tu peux maintenant déchaîner ton tonnerre,  
 Ô perfide Albion<sup>726</sup> ! et t'armer en corsaire.  
 Sur ce peuple tu peux assouvir tes fureurs,  
 Sous le nombre, à la fin, écraser la vaillance,  
 Tu n'y gagneras rien que le mépris immense,  
 Et les Boërs vaincus seront toujours vainqueurs.

---

725 L'expression « le sabre et le goupillon » désigne traditionnellement l'alliance de l'armée et de l'Église.

726 Fils de Poséidon et frère d'Atlas, il barre la route de l'Occident à Hercule. Selon l'*Histoire ecclésiastique de l'Angleterre* de Bède le Vénérable (730), il s'agit du dieu tutélaire de ce pays, que l'on nommait ainsi à l'époque romaine (quoique les textes la désignaient alors sous le nom de « Bretagne »). À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et des nombreux conflits opposant Anglais et Français, ces derniers prennent l'habitude d'évoquer le pays ennemi sous le nom péjoratif de « perfide Albion », faisant allusion aux fréquents manques de respect des lois de la guerre par les Britanniques.



## LIVRE XIII. LE RÉVEIL

### 192. TRIOLET

L'or peut donner tous les plaisirs,  
Puisqu'il est le souverain maître.  
Oh ! qu'il inspire de désirs !  
L'or peut donner tous les plaisirs,  
La grande aisance et les loisirs ;  
Excepté le bonheur, peut-être,  
L'or peut donner tous les plaisirs,  
Puisqu'il est le souverain maître<sup>727</sup>.

### 193. INIQUITÉ

Mon Dieu, que cette action me fait mal et m'attriste !  
Il n'a donc rien qui bat, ce richard égoïste,  
Pour ravir au malheur son asile et son pain ! . . .  
Je plains de tout mon cœur la malheureuse mère,  
Dont la douleur s'avise et devient plus amère  
En songeant qu'elle aura, peut-être, froid et faim.

Le morne désespoir se lit sur son visage,  
Elle tient dans ses bras un enfant en bas âge ;  
En lui donnant son sein, des pleurs mouillent ses yeux.  
Son lait peut se tarir, faute de nourriture,  
Et le pauvre chéri, mignonne créature  
Prendrait bientôt, hélas ! son essor vers les cieux !

---

727 Même si Sunny Corner, où le forçat poète est accueilli en Australie, est un lieu de la ruée vers l'argent et non pas vers l'or, et que celle-ci s'achève quand il arrive, la prégnance du « Gold Rush » et de tous les mythes qui l'accompagnent est très forte dans la société australienne. Elle influence sans doute la thématique de ce poème.

Je ne me doutais pas que, sous ce beau ciel libre<sup>728</sup>,  
Un mortel puisse avoir un cœur sans une fibre :  
Je croyais, qu'en ces lieux, tout était charité.  
Que je m'étais trompé !... Comme partout, le monde  
M'inspire le dégoût joint à l'horreur profonde.  
Ô riche, sois maudit pour cette iniquité !

#### 194. L'ARGENT

Mais non pas pour l'argent, croyez-le bien, Madame,  
Je vous le dis bien haut, et de la voix de l'âme.  
Je m'en sers, et pourtant, j'abhorre ce métal.  
- Pourquoi ? Parce qu'il est la Force irrésistible,  
Qu'avec lui l'on peut tout de même l'impossible,  
Qu'il peut faire le bien, qu'il peut faire le mal<sup>729</sup>.

#### 195. « VOUS ME REPAYEREZ »

Je vous dis à regret : « Jamais ! »... et suis sincère,  
Mais je vous le dis bas, de ma plus faible voix ;  
Le sort me ferait-il un jour millionnaire<sup>730</sup>,  
Je ne m'acquitterais de ce que je vous dois.

Même en vous donnant tout, ce serait une obole  
Et ne vous payerais si j'ajoutais encor  
Les mines du Pérou, les sources de pétrole,  
Le Pactole roulant tant de paillettes d'or.

En un mot, les trésors de la terre et de l'onde  
Selon moi, ne pourraient, certes, m'en acquitter ;

---

728 Si l'Australie est, à l'instar de la Nouvelle-Calédonie, une ancienne colonie pénale, les derniers convois de condamnés en provenance d'Europe datent de 1868. Marius Julien perçoit donc l'Australie des années 1920 comme une terre libre.

729 Au-delà de l'aspect moral et politique sous-jacent dans ce poème comme dans plusieurs autres, n'oublions pas que l'ancien forçat doit ses premières condamnations à des vols crapuleux.

730 Diérèse (milli-onaire).

J'estime qu'un bienfait n'a de prix en ce monde ;  
Et j'en ai tant reçu qu'on ne peut les compter.

## 196. MES JOURS MOROSES

Partout le ciel est noir ! tout est morose et vide<sup>731</sup> !...  
Mon cœur est froid, glacé ; mes yeux n'ont plus de pleurs !  
Allons, écoutez-vous, marchez d'un pas rapide,  
Jours de regrets et de malheurs<sup>732</sup>.

Passez, effacez-vous comme de pâles ombres,  
Puisque vous n'avez plus d'aurore, de soleil,  
Ni de rayon d'espoir ; puisque vous êtes sombres  
Soit au coucher, soit au réveil.

Je suis las de la vie avec toutes ses tristes larmes<sup>733</sup>,  
J'ai besoin de repos et j'ai sommeil aussi ;  
Je n'aurais pas voulu mourir dans les alarmes,  
Mais le Destin le veut ainsi.

Ô Madame, pardon !... Si ce n'est pas un leurre,  
Si de votre bonté, je mérite un regard ;  
Laissez mon cœur pleurer : Heureux celui qui pleure.  
Mais pour sourire il est trop tard.

Qu'est-ce donc la vie ? Un martyr  
Incessant et cruel surtout ;  
Que voulez-vous qu'elle m'inspire  
Si ce n'est l'horreur, le dégoût ?

731 Ce poème est presque identique à *Jours tristes* (n° 103) du *Livre de la misère*. Il semble avoir connu de légers remaniements et a surtout vu l'ajout de la dernière strophe, ce qui explique peut-être que Wolla Meranda ait tenu à ce que deux versions quasi identiques du même poème soient publiées. Nous avons respecté cette volonté.

732 Allusion probable aux trente-six années de bague, précédées de deux années d'emprisonnement.

733 Vers de quatorze syllabes. Il est probable que le poète aurait revu sa copie en supprimant le « toutes » superflu, s'il avait veillé personnellement à l'édition de son œuvre. Peut-être est-ce délibéré, pour illustrer cette vie, trop longue et trop dure ? Remarquons qu'Apollinaire utilise également le vers de quatorze syllabes dans *Les Colchiques*, pour transcrire l'idée de lenteur : « Tandis que lentes et meuglant les vaches abandonnent ».

## 197. SUIS-JE UN VIEILLARD ?

Suis-je un vieillard<sup>734</sup> ? Vraiment, on ne le dirait pas.  
Je crois être un enfant qui tend encor les bras,  
Dans un doux sourire, à sa mère ;  
Je fais claquer les mains, comme lui, de bonheur,  
Rayonnant de gaieté, je sens que la douleur,  
Chaque jour, devient moins amère.

Le conte de l'aïeule est donc vrai ? Je le crois.  
La fée, assurément, c'est bien vous ; je le vois ;  
Car c'est la réalité pure !  
Il me semble, pourtant, sortir d'un long sommeil,  
Et, si je ne voyais luire au ciel le soleil,  
Je croirais rêver, je le jure.

Hier, c'était de l'argent, aujourd'hui des effets !  
Ô Madame, pardon, si devant vos bienfaits,  
Tristement, je baisse la tête !  
Ma misère rougit de toujours accepter ;  
Mon cœur me dit tout bas : « Comment t'en acquitter ?  
Mon Dieu, quelle est grande ta dette ! »

S'il me reste un reflet, une ombre de l'honneur,  
Dois-je fermer l'oreille à cette voix du cœur ?  
Je vous le demande à cette heure.  
J'ai souri de plaisir et de joie un instant,  
Moi, vieillard, j'ai souri comme un petit enfant.  
Maintenant, je pense et je pleure<sup>735</sup>.

M. Julien<sup>736</sup>

---

734 Poème également présent dans le cahier Balaguier sous le titre À ma bienfaitrice.

735 Poème à la forme complexe, composé de quatre sizains où alternent, à chaque fois deux alexandrins et un octosyllabe. Les vers, quant à eux, suivent la structure aabccb/ddeffe, etc.

736 La signature provient de la version de ce poème conservée dans le cahier Balaguier.

## 198. CŒUR DU POÈTE

Et toi, mon cœur, dis-lui, qu'il te reste une fibre  
 Pleine de vie, et que, si l'espoir n'est déçu,  
 Lorsque sous son beau ciel, je pourrai rêver libre,  
 Elle saura vibrer pour tout le bien reçu.

Tu n'as jamais connu l'ingratitude noire,  
 Il n'est pas de tourment qui puisse t'émousser ;  
 Si, même, il te fallait encore, à « L'Éthé<sup>737</sup> », boire,  
 L'ombre du souvenir ne saurait s'effacer.

Ô mon cœur, redis-lui, de ta voix encor forte,  
 Combien je suis touché... Non, elle pleurera !  
 L'âme du vieux poète provençal<sup>738</sup> n'est pas morte,  
 Elle peut sommeiller, mais se réveillera.

## 199. PLEURS DE REGRET

Et mon cœur, en songeant à ce temps éphémère,  
 À ce printemps si doux qui n'a duré qu'un jour,  
 Triste, s'abandonnait à sa douleur amère,  
 Laissant couler ses pleurs de regrets et d'amour.

A-t-il longtemps pleuré ? Je ne vous dis pas l'heure,  
 D'ailleurs, c'était dans l'ombre, il faisait déjà nuit ;  
 Puis, on ne compte pas le temps quand le cœur pleure...  
 Peut-être était-ce tard, peut-être bien minuit.

Ah ! du passé lointain, quand j'effeuille le livre,  
 Je m'arrête toujours où finit mon bonheur ;

737 Une nouvelle référence mythologique : le Léthé est un des cinq fleuves des Enfers, qui les sépare du monde des vivants, surnommé le « fleuve de l'Oubli ». Après un certain temps passé dans le monde des morts, les âmes des justes et des méchants qui avaient expié leurs fautes aspiraient à une vie nouvelle et obtenaient la faveur de revenir sur Terre habiter un corps et s'associer à sa destinée. Avant de sortir des Enfers, elles devaient perdre le souvenir de leurs vies antérieures en buvant les eaux du Léthé, qui provoquaient l'amnésie. Comme les jours passés au baigne, le Léthé s'écoulait avec lenteur et en silence. Il est souvent représenté sous la figure d'un vieillard tenant d'une main la « coupe de l'Oubli ». Charles Baudelaire le cite dans un poème éponyme des *Fleurs du mal* (1867).

738 Surnom qu'il s'attribue donc à lui-même.

Me demandant encor comment ai-je pu vivre  
Broyé comme je fus par mon premier malheur.

On ne vit pour manger, et l'on mange pour vivre,  
Pour moi les mets exquis n'ont aucune saveur ;  
Le riz est mon régal, l'onde fraîche m'enivre,  
L'air pur et le soleil réjouissent mon cœur.

## 200. LE TROMPEUR

Je croyais goûter au bonheur,  
Mais, hélas ! ce n'était qu'un leurre !  
L'espoir, toujours vain et trompeur,  
Dans mon cœur n'a brillé qu'une heure.

## 201. LE NOUVEL AN

Vers le ciel teint d'azur, éclatant de lumière,  
S'élèvent mes regards, ma pensée et mon cœur ;  
La brise, sous son aile, emporte ma prière,  
Et mes souhaits<sup>739</sup> ardents et mes vœux de bonheur<sup>740</sup>.

Que ce Dieu tout puissant qui fait vibrer mon âme,  
Daigne les exaucer, ensoleille vos jours ;  
Que sa bénédiction tombe sur vous, madame,  
Prolonge votre vie et lui donne un long cours.

Qu'il vous exempte, enfin, des chagrins, des alarmes,  
Soucis, peines, rancœurs, déboires, déplaisirs<sup>741</sup> ;  
Qu'il ne voile jamais vos yeux d'amères larmes,  
Et vous rende prospère au gré de vos désirs.

---

739 Diérèse (sou-haits).

740 Même titre qu'un poème du *Livre de l'enfance* (n° 11), mais texte différent.

741 Remarquer l'énumération.

202. MUSES, CHANTEZ ENCORE !  
 (À ma bienfaitrice)

Qu'il soit béni le jour, dont l'heureuse surprise,  
 De joie et d'espérance, ensoleille mon cœur !...  
 Muses, réveillez-vous, chantez avec la brise :  
 J'ai vu luire, en ma vie, un rayon de bonheur<sup>742</sup>.

De ma lèvre pâlie, un ange tutélaire,  
 En écartant la coupe, a répandu le fiel ;  
 Vous que je contraignais au silence, naguère<sup>743</sup>,  
 Chantez, puisque j'ai bu quelques gouttes de miel.

Le luth<sup>744</sup>, d'où s'exhalait ma plainte douloureuse,  
 Importune parfois, enfin a soupiré ;  
 Le ciel s'est éclairci, la nature est joyeuse ;  
 Muses, chantez encor : j'ai bien assez pleuré.

Je vais quitter cette île, où règnent les ténèbres !...  
 Pour ranimer ma vie, il lui faut, au réveil,  
 Le doux chant des oiseaux et non les cris funèbres  
 Que j'entends ici au lever du soleil.

Muses, chantez encor, chantez ma délivrance ;  
 L'étoile me sourit au firmament d'azur ;  
 Mes tourments vont finir, et n'aurai souvenance  
 Des maux que j'ai soufferts, en respirant l'air pur<sup>745</sup>.

M. Julien

742 Une version presque identique existe dans le cahier Balaguier, avec la même dédicace. Cette version est également signée, nous reportons la signature ici.

743 Vers qui suggère une longue période d'isolement ou de refus volontaire de discuter pour le poète, sans doute liée à son « exil » au phare de l'île Nou.

744 Instrument à cordes pincées, dérivé du luth arabe, le luth occidental est représenté à de nombreuses reprises dans les tableaux de la Renaissance et à l'époque classique (les trois *Joueurs de luth* du Caravage, *Les Ambassadeurs d'Holbein* ou *La Femme au luth* de Vermeer). Symbole de l'inspiration créatrice, cet instrument élitiste revient en vogue à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la mode de la réinterprétation des musiques médiévales, et notamment en poésie dans le célèbre poème *El Desdichado* de Gérard de Nerval, dont le « luth constellé porte le soleil noir de la mélancolie » (*Les Chimères*, 1854).

745 Si l'ordre de publication établi par Wolla Meranda en 1931 est respecté ici, nous pouvons nous interroger sur la pertinence de ce choix concernant ce poème. Il fait revenir le lecteur plusieurs années en arrière dans la vie de l'ancien forçat, dans les quelques semaines qui précèdent son départ définitif pour l'Australie.

### 203. VOS CHÈRES LETTRES

Pieusement<sup>746</sup>, je les conserve,  
Vos lettres chères à mon cœur ;  
Et quoi que le Sort me réserve,  
Que ce soit misère ou douleur,  
Elles me seront un dictame  
Plus doux encore que le miel,  
Et sans répugnance, Madame,  
Je boirai l'absinthe et le fiel.

Je saurai souffrir, soyez sûre,  
Sans dire un mot, stoïquement,  
Sans un soupir, sans un murmure  
Et sans même un gémissement<sup>747</sup> ;  
Je ferai taire les alarmes,  
De ne pas souffrir, je feindrai,  
J'étoufferai les pleurs, les larmes ;  
Peut-être bien je sourirai.

Et lorsqu'en courbant mon front pâle,  
Je sentirai la fin venir,  
Que dans ma gorge sèche un râle  
Précurseur viendra m'avertir ;  
Mes muses, jusqu'alors muettes,  
Vous feront leurs derniers adieux ;  
Et c'est relisant vos lettres,  
Que la Mort fermera mes yeux<sup>748</sup>.

### 204. QUE NOUS SOMMES ENFANTS !

Mon Dieu, que nous sommes enfants  
Pour des personnes de notre âge !  
Nous rions de très longs instants,  
Et nous avons l'humeur volage.

---

746 Dièrèse.

747 Remarquer l'énumération.

748 Évocation possible de la correspondance entre le forçat et W. Meranda à l'époque du bagne.

Pour un rien nous nous égayons,  
 Nous chantons comme Philomèle<sup>749</sup> ;  
 Mais pour rien, aussi, nous boudons ;  
 Et la gaieté fuit d'un coup d'aile.

Heureusement que nous n'avons  
 Dans nos cœurs aucune amertume ;  
 Et bien vite nous oublions  
 Tous ces riens dans un trait de plume.

Allez, nos deux âmes sont sœurs<sup>750</sup>,  
 Leur affection est immortelle ;  
 Plus tard, sans peines, ni douleurs,  
 Notre existence sera belle.

Faites donc vos jolis gâteaux  
 Avec votre grâce divine ;  
 Inventez-en de tout nouveaux,  
 Frappez-moi si je vous taquine.

## 205. L'ENFANT GÂTÉ

Un rien, ô Nora, vous attriste,  
 Je le vois bien dans votre œil bleu ;  
 Mais mon malaise passe vite,  
 Et pour guérir, il me faut peu.

Pourquoi donc, pour la moindre chose,  
 Vous lamenter à ce point-là  
 Et prendre un air aussi morose ?  
 Souriez... j'aime mieux cela.

Vous connaissez mon caractère  
 Inconstant et insoucieux ;

749 Personnage au cœur d'un mythe grec lié à la fondation d'Athènes, dans lequel ce personnage est victime du mari de sa sœur, qui l'enlève, la possède, la mutile pour l'empêcher de parler et dont elle se venge en tuant le fils et en le lui donnant à manger lors d'un repas. Par la suite, elle prend la fuite sous la forme d'une hirondelle (rapporté dans les *Métamorphoses* d'Ovide).

750 D'où la référence au mythe ci-dessus, dit de « Philomèle et Procné » des noms des deux sœurs, filles du roi légendaire d'Athènes, Pandion.

Le mal ne me tracasse guère,  
J'ai toujours des ris dans les yeux.

Pour me rendre ma gaîté folle,  
Et ma bonne humeur d'autrefois,  
Pour que ma tristesse s'envole,  
Il est un remède, je crois.

Je suis gourmand, et à l'extrême :  
À qui la faute ? À la bonté :  
Le chocolat, le lait, la crème  
Sont mes douceurs d'enfant gâté.

## 206. POUR ME PUNIR

Je veux, pour me punir de mon adoration,  
Madame, et dès demain, rester sombre et morose,  
Ne plus vous regarder... c'était ma distraction  
Et c'était une douce chose<sup>751</sup>.

Quand vous me parlerez, je ne répondrai pas,  
Mais vous obéirai : mon devoir me l'ordonne ;  
Et je ne compterai plus, désormais, vos pas<sup>752</sup>,  
Sachant que vous n'êtes pas bonne.

Je resterai toujours triste, silencieux<sup>753</sup>,  
Je ne vous dirai plus tout ce que mon cœur pense ;  
Quand vous me fixerez, je baisserai les yeux :  
Ce sera votre récompense.

Je serai moins méchant que vous, assurément,  
Mais vous ne saurez plus jamais, je vous le jure,

---

751 Premier d'une série de poèmes désenchantés, dans lesquels Marius Julien évoque sa déception amoureuse, dont on ne sait si elle concerne sa « bienfaitrice » elle-même, ou une autre femme (« Nora », citée à plusieurs reprises).

752 Absence de respect de la césure à l'hémistiche, auquel s'astreint d'ordinaire le poète (7/5).

753 Diérèse.

Le mal que je ressens, hélas ! que trop souvent<sup>754</sup>,  
Et je souffrirai sans murmure.

## 207. VOUS NE VERREZ PLUS

Non, vous ne verrez plus mon regard s'éclairer  
D'un sourire joyeux qui paraissait vous plaire ;  
Et ne m'entendrai<sup>755</sup> plus doucement soupirer  
Comme je le faisais, naguère.

Je ne prêterai plus l'oreille à votre voix  
Qui vibrait dans mon cœur mélodieuse<sup>756</sup> et douce ;  
Quand viendront les beaux jours, j'irai dans les grands bois  
M'asseoir sur un banc fait de mousse.

Sur vos larges fauteuils, je ne veux plus m'asseoir,  
J'aime mieux les tapis que m'offre la nature ;  
Et quand je serai las je m'étendrai, le soir,  
Sur un lit de fraîche verdure.

Au lieu de m'endormir en rêvant près du feu,  
Quand la nuit douce et belle étendra ses longs voiles,  
Je lèverai mes yeux vers le firmament bleu  
Pour parler aux blanches étoiles.

Oh ! vous ne saurez pas ce que je leur dirai<sup>757</sup> ;  
Mes secrets seront dits, mais d'une voix si tendre  
Que vous ne pourrez pas, quand je leur parlerai,  
En bien m'écoutant, les comprendre.

754 Si pour ces trois derniers alexandrins, la césure à l'hémistiche est marquée, on remarque un tétrasyllabe indépendant à la fin du vers, qui rythme la lecture de manière différente.

755 Il semble qu'il y ait ici élision du pronom personnel « je ». Toutefois, une coquille orthographique est également possible : « entendrez » plutôt qu'« entendrai ».

756 Diérèse.

757 Vers qui suggère une possible habitude du poète consistant à lire ses productions à Wolla Meranda, ou du moins à les partager avec elle.

## 208. CUEILLONS DES ROSES

C'est quand vous êtes en colère  
Que je n'aime pas trop vous voir.  
Regardez-vous dans le miroir,  
Vous verrez votre nez, ma chère.

Il se plisse et devient vilain,  
On dirait qu'il fait la grimace,  
Et vous retire votre grâce  
Pour quelques instants, le malin.

Puis votre bouche reste close,  
Votre beau sourire s'éteint,  
Et vous prenez un autre teint –  
Couleur de vin au lieu de rose.

Non, non, cela ne vous sied pas  
De bouder ainsi ma mignonne,  
Montrez-moi que vous êtes bonne,  
Et tendez-moi vite vos bras.

Oublions ces futiles choses,  
Ces instants de mauvaise humeur.  
Aimons-nous de tout notre cœur,  
Et cueillons encor quelques roses.

## 209. L'HOMME... ET SON CŒUR

On dirait, mon cœur, que tu pleures  
En me levant, je crois, si tard.  
Et tu me dis : « Il est huit heures. »  
Tu me reproches ce retard ?

Le cœur

Oui, tandis que la pauvre dame  
Travaille depuis le matin.  
Tu dors, toi, n'as-tu donc pas d'âme ?

Elle est morte, j'en suis certain.  
L'homme

Pourquoi m'attribuer la cause  
De ses peines, de son labeur ?  
Ta pensée est toujours morose,  
Tu n'as pas raison, ô mon cœur !

210. À JAMAIS !

Que le ciel, à jamais, me couvre d'anathème,  
Si ma bouche redit ces trois mots : Je vous aime !  
Ces mots, je les ai dits bien trop de fois, hélas !  
Toujours, toujours en vain, maintenant j'en suis las.  
D'ailleurs, je mentirai, et ce serait infâme,  
De les redire encor, pour vous tromper, madame.



## LIVRE XIV. PLAISANTERIES

### 211. TRIOLET

Mon malheur est sans précédent  
Et me rend d'une humeur farouche :  
J'ai perdu ma dernière dent !  
Mon malheur est sans précédent,  
Et je soupire en regardant  
Les bijoux tombés de ma bouche.  
Mon malheur est sans précédent  
Et me rend d'une humeur farouche<sup>758</sup>.

### 212. LA SALLE OBSCURE

Elle le rencontre dans la salle obscure  
Et il dit : « Je vous ai apporté des roses. »  
Sa réponse semblait peu convenable,  
Elle était : « Comme votre nez est froid ! »

### 213. MOI !

Quand nous aurons beaucoup de bois  
Je pourrai travailler à l'aise ;  
Et vous rirez... plus d'une fois,  
Étant assise sur la chaise.

Je suis fantastique, original,  
Je vais du vulgaire au sublime.

---

758 Si le ton se veut volontairement ironique dans ce livre XIV, soulignons ici que le poète se montre régulièrement soucieux de son apparence physique. Être édenté modifie la structure du visage, mais également l'articulation des mots, or il est tout à fait probable qu'il faisait la lecture de ses productions à son entourage.

Parfois le sujet est banal,  
Mais toujours correcte est la rime<sup>759</sup>.

## 214. L'ÉPOUVANTAIL !

Vous pensez : « Il est vieux, maladif et très laid,  
Il a le regard froid et la prunelle morte ;  
Il est maigre ; on dirait un long manche à balai,  
Et il est fou d'amour... que le diable l'emporte ! »

Vous avez bien raison... je suis vilain, affreux,  
Le plus laid, sûrement, oui, le plus laid des hommes,  
Je parle sans détours ; mais c'est entre nous deux :  
Je suis l'épouvantail pour préserver vos pommes.

## 215. MON PAUVRE CHIEN

Tu dors, regretté d'un ami,  
Et d'une dame sans pareille :  
Maudit soit, l'enfant qui te mit  
Ce grain de plomb dans ton oreille<sup>760</sup> !

8 mai 1926

## 216. LE DÉMON !

Vous êtes un démon, une mauvaise dame ;  
Je vous donne, pourtant, et mon cœur et mon âme !  
Jamais rien, ici-bas, ne me fut aussi cher.  
Pour vous, je descendrai, jusqu'au fond de l'enfer.

---

759 Il s'agit d'un des rares poèmes dans lesquels Marius Julien évalue sa production poétique. Ce quatrain d'octosyllabes commence par un ennéasyllabe, probablement volontaire, puisqu'il écrit : « Je suis fantastique, original », parlant à la fois de lui-même et du vers qu'il compose. L'ennéasyllabe, vers rare, a été célébré par Verlaine dans le poème *L'Art poétique*, le treizième du recueil *Jadis et naguère* (1884).

760 Douzième allusion à un compagnon canin dans les poésies de Marius Julien.

Demandez-moi ma vie... à l'instant je la donne !  
Non, madame, j'ai menti : vous êtes noble et bonne<sup>761</sup>.

## 217. LE SAVANT

Il est si fort en science  
Qu'on ne le comprend pas,  
Et si leste quand il danse,  
Que les plafonds sont trop bas !

Ne me faites pas un reproche,  
Et ne me traitez pas d'ingrat ;  
Car je sens bien, sous mon sein gauche,  
Encor quelque chose qui bat !

## 218. IL GÈLE

Ici, certes, la vie est belle,  
Je puis le dire, en vérité ;  
Mais c'est malheureux qu'on y gèle  
Soit en Hiver, soit en Été !

Dieu dit : « Sois parfum, ô rose ! »  
Il dit aux haricots : « Soissons<sup>762</sup> ».  
(sois son)

---

761 Vers faux de treize syllabes. Cette rupture de rythme, si elle est volontaire, pourrait correspondre à la rupture sémantique que constitue le dernier vers.

762 L'auteur risque un jeu de mot. Le haricot de Soissons est cultivé en Champagne et en Picardie, il est planté dans les vignes afin de les protéger des parasites depuis la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Consommé avec des olives ou dans le cassoulet (spécialité du Languedoc voisin de la Provence natale du poète), il avait la réputation usurpée de protéger de la peste et de pousser en tout climat, y compris les plus rigoureux, protégeant les habitants des risques de famine. Cette dernière qualité lui vaut sans doute d'être associé ici aux rigueurs du climat des Blue Mountains que déplore le poète, habitué à des cioux cléments.

## 219. LE CAFÉ

Non, ce n'est pas un agrément,  
Et l'on n'est, certes, pas à l'aise  
Quand il faut tourner constamment  
Le café près de la fournaise.

J'ai le front couvert de sueur,  
Et j'éprouve un certain malaise,  
La nausée et des maux de cœur,  
Même étant assis sur la chaise.

C'est un remède pour guérir  
Tous ceux qui deviennent obèses ;  
C'est le vrai moyen de maigrir  
En bien suant, ne vous déplaie !

## 220. LE PRINCE !

Et je me considère comme  
Un prince du Warragulla<sup>763</sup> !  
Mieux aurait valu pour Guillaume<sup>764</sup>,  
Qu'il restât sur ce trône-là !

---

763 Lieu-dit situé près du village de Sunny Corner, à une quarantaine de kilomètres de Bathurst, où Wolla Meranda est établie.

764 Raillerie à l'intention de Guillaume II, empereur d'Allemagne de 1888 à 1918, forcé à l'abdication après la défaite et exilé aux Pays-Bas (où il mourra en 1941).

## 221. UNE PERLE !

Des perles !... qu'est-ce tout cela,  
Ô ma belle capricieuse ?  
De toutes les perles, Ella<sup>765</sup>,  
Vous êtes la plus précieuse<sup>766</sup> !

## 222. ELLE ET LUI

Elle  
J'étais une belle Australienne,  
Reine parmi les fleurs...

Lui  
Tu étais, belle Australienne,  
Reine parmi les fleurs.  
Il a fallu qu'il vienne  
Briser ton pauvre cœur.

Elle  
Il a fallu qu'il vienne  
Empoisonner mon cœur...

Lui  
Avec ses caresses  
Et ses baisers trompeurs,  
Avec ses promesses  
Et ses serments menteurs...

Elle  
Il a fallu qu'il vienne  
Briser, briser mon cœur.

---

765 Surnom affectueux pour Wolla Meranda ? Plusieurs poèmes laissent penser que Marius Julien en fut amoureux mais que ces sentiments n'étaient pas forcément partagés, ce qui le rendit longtemps malheureux (voir le livre XV, intitulé *Mes dernières amours*).

766 Noter la rime riche et les diérèses. Également, pour l'avant-dernier vers, il faut noter que seule la liaison malheureuse « perles-Ella » permet le respect de l'octosyllabe.

## 223. PAUVRE JEANNETTE !

(Romance)

Si j'ai le cœur rempli de peines et d'alarmes,  
C'est parce que j'ai vu Jeannette qui pleurait ;  
Et quand de ses beaux yeux coulaient de grosses larmes,  
De regret et d'amour mon âme soupirait.

Ma muse restera muette  
Sous l'étreinte de la douleur ;  
Lorsque j'ai fait pleurer Jeannette  
J'ai vu s'envoler mon bonheur.

Elle courbait le front comme une sensitive<sup>767</sup>,  
Qu'un souffle printanier ose à peine effleurer ;  
Et sa voix douce était si faible et si plaintive,  
Que je crus, ô mon Dieu, qu'elle allait expirer.

De honte je baisse la tête,  
En proie à une sombre douleur.  
Hélas ! j'ai fait pleurer Jeannette,  
Mort à jamais est mon bonheur.  
Elle m'a pourtant dit : « Ami, je te pardonne,  
Je ne veux pas te voir souffrant, abandonné » :  
Clémence et Charité c'est le Christ<sup>768</sup> qui l'ordonne.  
Et ma bonne Jeannette, enfin, m'a pardonné.

Pour ma muse c'est jour de fête,  
Elle va prendre son essor ;  
J'ai le pardon de ma Jeannette,  
Le bonheur me sourit encor.

---

767 Nom donné au mimosa pudique en Nouvelle-Calédonie, connu pour soigner les maux de gorge. Dans la mythologie romaine, le berger Iphis poursuit une jeune nymphe de ses ardeurs, que le dieu du mariage Hymen sauve en la transformant en cette plante.

768 Si Dieu est régulièrement cité, voire interpellé dans la poésie de Marius Julien, on ne trouve dans son œuvre que deux mentions explicites du Christ. Voir le poème *Morose* (n° 53), dans *Le Livre des pleurs*.

## 224. LE CALENDRIER DES AUVERGNATS

Janvier ton sort. J'enviais ton sort.	(envier)
Février tes yeux dans mes yeux. Fais briller tes yeux dans mes yeux.	(briller)
Mars à l'honneur. Marche à l'honneur.	(marcher)
Avril comme de l'or. Elle brille comme de l'or.	(briller)
Mai ta main dans la mienne. Mets ta main dans la mienne.	(mettre)
Juin la force au courage. Joins la force au courage.	(joindre)
Juillet dit : Ouche que tu vas ? Je lui ai dit : Oû vas-tu ?	(avoir)
Août toi de mon soleil. Ote-toi de mon soleil.	(ôter)
Septembre comme la rosée. C'est tendre comme la rosée.	(tendre)
Octobre oche est bonne. Oh ! ta brioche est bonne !	(brioche)
Novembre pas comme ça. Ne m'embrasse pas comme ça.	(embrasser)
Décembre et cabinets à louer. Des chambres et cabinets à louer <sup>769</sup> .	(chambre)

769 Ce poème singulier semble se moquer, à travers des calembours et des jeux de mots, de la langue auvergnate et de son influence sur la prononciation du français. Langue romane dérivée du latin, proche de l'occitan, l'auvergnat connaît une renaissance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'émergence de nombreux auteurs issus de *l'Escolo Auvernhato*. N'oublions pas que l'ancien forçat a quitté la France à l'époque où Jules Ferry dirigeait le gouvernement de la III<sup>e</sup> République et commençait à bannir, voire



## LIVRE XV. MES DERNIÈRES AMOURS

### 225. TRIOLET

L'amour ne se commande pas,  
Et n'a jamais connu de maître,  
Il fait souffrir jusqu'au trépas.  
L'amour ne se commande pas,  
Rien ne résiste à ses appas ;  
Et il est le seul Dieu, peut-être.  
L'amour ne se commande pas,  
Et n'a jamais connu de maître.

### 226. ESCLAVAGE

Ainsi je dois marcher sous le joug de ce maître,  
Insouciant, cruel, capricieux et fou<sup>770</sup>,  
Qui déchire mon cœur en l'enchaînant... peut-être  
Il me mettra demain le carcan à mon cou<sup>771</sup> !

### 227. AMOUR INSENSÉ

Tout est à vous : l'esprit, et mon cœur et mon être<sup>772</sup>.  
Je ne suis plus, hélas, qu'un esclave ici-bas.

---

interdire, tout usage d'une langue autre que le français officiel, transformant les accents prononcés, les dialectes, idiomes et langues régionales en survivances folkloriques à éradiquer. Ils étaient alors perçus comme à l'origine du manque d'unité de la France et, par conséquent, de l'humiliation de 1870.

770 Le rythme de cet alexandrin est particulier : 4 (insouci-ant, diérèse), 2 (cruel), 4 (caprici-eux, diérèse également), 2 (et fou). Le dernier mot du vers, monosyllabique, le ponctue véritablement.

771 Le parallèle peut être fait entre le bain et l'amour, tous les deux comparés à l'esclavage par Marius Julien.

772 Les poèmes d'amour s'avèrent nombreux dans la poésie du XIX<sup>e</sup> siècle, marquée par l'héritage de Rousseau et le romantisme. Quelques analogies peuvent être relevées entre la prose du libéré Julien et celle de certains auteurs qui semblent l'inspirer tels Charles Cros (*À la plus belle*, publié en 1908), Alphonse Allais (*Complainte amoureuse*, 1897), et Victor Hugo (*Je respire où tu palpites*, 1856, *Amour secret*, publié en 1893).

L'amour, cruel tyran, est mon unique maître,  
Et m'attache à vos pas.

Je maudis le destin, proférant un blasphème,  
Et voudrais que le ciel dans son juste courroux,  
Me couvre à tout jamais d'un dernier anathème,  
Étant à vos genoux.

Je voudrais pis encor ; lorsque mon front se penche,  
Quand mes yeux suppliants implorent vos yeux bleus,  
Lorsque ma lèvre, enfin, baise votre main blanche,  
Qu'il me brûle de feux.

Je voudrais qu'il m'arrache encore cette fibre,  
Cause de ces tourments affreux que j'ai soufferts,  
Enfin, pour mon bonheur, qu'en moi, plus rien ne vibre,  
Je veux briser mes fers<sup>773</sup>.

Je ne veux plus aimer, je ne veux plus sourire,  
Ni rêver, car le rêve attise ma douleur.  
Je suis las de souffrir cet incessant martyr  
Qui déchire mon cœur<sup>774</sup>.

## 228. VOS BEAUX YEUX

Je viens de faire un court voyage  
Pour contempler le front des cieux ;  
Il n'avait pas un seul nuage,  
Et le mien était soucieux.

Une suave et douce brise  
Chantait son hymne au fond des bois ;  
Permettez-moi que je vous dise  
Que je préfère votre voix.

Dans le feuillage, le zéphir  
Exhalait un tendre soupir ;

---

773 Nouvelle analogie entre le bague et le sentiment amoureux. Voir plus loin *Pietà* !

774 Ce poème est composé de successions de strophes d'alexandrins avec des hexasyllabes en clausule.

Mais le vôtre... je dois le dire  
Me fait encore plus plaisir.

Par-ci, par-là, des fleurs nouvelles  
Se montraient au bord du chemin ;  
Mais vos lèvres sont bien plus belles  
Avec leur teinte de carmin<sup>775</sup>.

De toutes parts, un long sourire  
Semblait errer, mystérieux<sup>776</sup> ;  
Le vôtre donne le délire  
Quand il brille dans vos beaux yeux.

Quelques gouttes d'eau, dans les branches  
Semblaient être des perles d'or ;  
Mais je pensais à vos dents blanches,  
Car elles valent mieux encor.  
Vous dirais-je que la Nature  
N'avait de charmes ni d'attraits ?  
Ce serait mentir... je vous jure  
Que vous avez de plus beaux traits<sup>777</sup>.

## 229. SUR LE TRÔNE D'ÉBÈNE

Sous un ciel splendide,  
Je viens de passer un instant ;  
Hélas ! votre place était vide,  
Déserte... et je n'étais pas content<sup>778</sup>.

La cime des bois qui s'élève  
Majestueuse vers les cieux,  
Semblait bien m'inviter au rêve  
Dans cet endroit silencieux.

---

775 Couleur d'un rouge profond.

776 Diérèse.

777 On note ici le glissement explicite dans la source d'inspiration revendiquée du poète qui, jusque-là, était la Nature, et devient désormais l'être aimé. Les poèmes suivants, qui décrivent l'environnement australien, abondent en ce sens.

778 Allusion à un rendez-vous régulier que W. Meranda (ou une autre femme) et M. Julien se donnent en forêt.

Mais ma rêverie indolente  
Dut cesser aux sons d'une voix ;  
Je vis la nymphe ravissante<sup>779</sup>  
Surgir au milieu des grands bois.

Je vis s'agiter ses mains blanches,  
Et je tressaillis de plaisir :  
L'eucalyptus<sup>780</sup> aux vertes branches,  
Se souviendra de mon soupir.

### 230. MIGNONNE

Laissez-moi, désormais, puisque vous êtes bonne,  
Embrasser librement vos deux mains à genoux ;  
Laissez-moi me mirer dans vos beaux yeux, mignonne,  
Dont le regard d'azur est si tendre et si doux.

Lorsque sur votre front, je laisse errer ma lèvre,  
Je bois avec amour l'ambroisie<sup>781</sup> et le miel ;  
Des frissons inconnus, nés d'une étrange fièvre,  
Me laissent voir la porte entrouverte du ciel.

Ange, ange d'amour, au cœur plein de tendresse,  
Ange libérateur, ange de charité,  
Sous votre doux regard mon cœur s'emplit d'ivresse  
Et vers le paradis je me sens emporté.

L'amour a des secrets que le vulgaire ignore<sup>782</sup>,  
On est jeune à cent ans<sup>783</sup>, quand on sait bien aimer.

---

779 Dans la mythologie grecque et romaine, les nymphes sont des divinités subalternes associées à la nature, qu'elles fertilisent, parfois objet d'un culte local ou liée à une divinité majeure. Caractérisées par leur grande beauté, elles peuplent les forêts, bois, vallées fertiles, grottes, rivières et sources. Bien-faisantes, elles protègent les fiancés, guérissent de certains maux mais peuvent aussi redonner l'inspiration aux musiciens et aux poètes. Ici, c'est sous les traits d'une nymphe qu'apparaît la dulcinée.

780 Arbre emblématique de l'Australie, l'eucalyptus (famille des Myrtacées) correspond à plusieurs dizaines d'espèces, particulièrement présentes sur la côte orientale de l'Australie, en particulier dans les Blue Mountains. L'utilisation de ce long mot dans la poésie francophone est rare, et Marius Julien est un des premiers poètes à en faire usage, avec Edmond Gojon (1886-1935), dans son recueil *Le Jardin des dieux* (prix Femina, 1920).

781 Rappelons que dans la mythologie grecque, l'ambroisie est une substance divine, nourriture solide des dieux qui assure leur immortalité, neuf fois plus sucrée que le miel.

782 Variation sur l'adage de Blaise Pascal : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point. »

783 Pour cette fois, revigoré par ses sentiments, le poète ne semble pas vouloir se laisser mourir.

J'ai soif, oh ! j'ai bien soif !... Laissez-moi boire encore :  
Cet instant de bonheur vient de me ranimer.

### 231. DE BEAUX JOURS ENCORE

Votre front est sans une ride,  
Serein et pur comme le ciel ;  
Des beaux jours la coupe n'est vide,  
Il y reste beaucoup de miel.

Lorsque votre main me caresse,  
Je frissonne sous son velours ;  
Et je ressens la douce ivresse  
Comme au temps des jeunes amours.

Sur votre sein blanc je respire  
L'haleine douce de la fleur ;  
Et dans vos yeux bleus, je puis lire  
Un peu d'amour et de bonheur.

Laissez-moi réchauffer mon âme,  
Que vous avez su ranimer,  
Et vous dire tout bas, madame,  
En soupirant, le mot « Aimer ».

### 232. JE N'AIME QUE VOUS

Soleil, je n'aime plus ta brillante clarté,  
Ni de la douce nuit, les ténébreuses voiles ;  
En elle, j'ai trouvé l'éclat et la beauté :  
Son front blanc est mon ciel, et ses yeux, mes étoiles.

Je voudrais voir s'écouler l'heure  
À la seconde, car mon cœur,  
Cruellement, gémit et pleure  
Sous l'étreinte de sa douleur.

Cher ange, je voudrais encore,  
Quand l'oiseau chante le réveil,

Quand la cime des bois se dore,  
Voir mourir même le soleil.

Je voudrais que le jour s'efface  
Comme un éclair, dans un instant ;  
Je voudrais qu'il s'achève et passe  
Comme une rafale de vent.

Je suis égoïste, peut-être  
Un peu de trop dans mon courroux ;  
Je n'y puis rien : l'amour est maître ;  
Et suis heureux qu'à vos genoux.

### 233. PIETÀ !

Ô mon Dieu<sup>784</sup>, si je suis à vos yeux, un infâme<sup>785</sup>,  
Éteignez cette ardeur qui vient me ranimer !  
Je ne veux pas troubler le repos de son âme,  
Sachant qu'elle ne peut m'aimer<sup>786</sup>.

Esclave j'étais hier, je voudrais l'être encore,  
Traînant dans mon exil ma misère et mes fers.  
Je ne puis supporter ce mal qui me dévore  
Après tous ceux que j'ai soufferts.

Je suis vieux, maladif, et je touche à la tombe :  
Dois-je souffrir ainsi jusqu'à mon dernier jour ?...  
Je sens, mon Dieu, je sens que mon esprit succombe  
Obsédé par ce vain amour !...

Daignez m'en délivrer, oh ! je vous en conjure !  
Ses tourments endurés m'ont déchiré le cœur.

---

784 À souligner la récurrence des appels à Dieu durant le séjour australien, en opposition au temps du baigne, durant lequel Marius Julien semblait peu sensible à la spiritualité. Il semble ainsi s'être réconcilié avec sa foi.

785 Allusion à son passé de condamné.

786 Le poète ne donne pas le nom de l'être aimé. Nous pouvons noter à la fois la passion qui ressort de ces vers, semblable à un amour de jeunesse, comme si Marius Julien reprenait sa vie là où elle s'était arrêtée avant l'exil, ainsi que le sentiment de la mort prochaine qui l'obsède. Par ailleurs, l'analogie entre l'amour « interdit » ou inassouvi pour une raison qui échappe au lecteur, et les souffrances du baigne sont de nouveau mises en avant. Il semble qu'il ait souffert durant plusieurs années avant de s'éteindre.

Cet amour, aujourd'hui, m'inflige une torture  
Qui m'arrache un cri de douleur.

### 234. AMOUR D'UNE REINE

J'aurais pu vous aimer comme on aime les Reines,  
Pour un sourire doux,

Et donner tout le sang qui coule dans mes veines  
Pour baiser vos genoux.

Mais vous n'avez pas su me juger, me comprendre,  
Ni lire dans mon cœur.

Vous parlez durement. Ah ! soyez donc plus tendre,  
Ayez plus de douceur !

Ne me regardez plus d'un regard si sauvage,  
Ironique parfois ;

Et ne me montrez plus tant de fureur, de rage,  
Ni d'aigreur dans la voix<sup>787</sup> !

### 235. LA PAIX

Mon courroux vient de s'apaiser,  
Le désir me donne la fièvre ;  
Laissez-moi prendre un long baiser  
Dont est tant avide ma lèvre !  
Pour toutes les peines du jour  
Il faut bien une récompense,  
Il suffit d'un doux mot d'amour  
Pour oublier mal et souffrance !<sup>788</sup>

---

787 À partir de ce poème, l'euphorie retombe et les productions du poète semblent rythmées par l'état de ses relations avec l'être aimé, les disputes et les réconciliations. Dans ce qui s'apparente à la même démarche « psychologique » qu'au baigne, il semble trouver un certain soulagement à mettre en vers la mélancolie ou la déception parfois ressenties.

788 Poème au titre identique mais au contenu et au sujet différents du n° 122.

## 236. REGRET

Je vous ai fait pleurer ! je n'ai, vraiment, pas d'âme ;  
Je n'aime pas, pourtant, voir pleurer une femme.  
Ai-je tort, ou raison ?... j'ai tort, assurément.  
J'en suis la cause et dois l'avouer franchement :  
Mais ne m'en gardez pas, pour cette fois, rancune.  
Vous avez, n'est-ce pas, connu mon infortune ?  
Dans l'amer abandon mon sein s'est bien aigri,  
Et mon corps a souffert très longtemps, et maigri.  
Je ne suis, aujourd'hui, plus que l'ombre d'un homme ;  
Un passant me prendrait pour un pâle fantôme  
Si, dans l'obscurité, marchant à pas tremblants,  
Il me voyait passer en de certains moments.

## 237. SANS RANCUNE

Oh ! ma colère est passagère  
Et disparaît comme un éclair.  
Pourquoi ? Parce que vous m'êtes chère,  
Si pour vous je ne suis pas cher.

Ah ! vous connaissez bien l'empire<sup>789</sup>  
Que vous avez hélas ! sur moi ;  
Il suffit que d'un seul sourire<sup>790</sup>  
Pour mettre mon cœur en émoi.

Je suis original, bizarre,  
Mais je vous aime bien, pourtant ;  
Si parfois, ma raison s'égare,  
C'est que mon mal est trop ardent.

Le printemps, bientôt, va renaître  
Et semer ses plus belles fleurs ;

---

789 De nos jours, on attendrait ici plus volontiers « emprise », comme l'a remarqué Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, annexes, p. 159. Toutefois, la tournure n'est pas inédite, et on la retrouve par exemple chez Alexandre Dumas, dans la pièce *Un mariage sous Louis XV* : « Que vous savez bien l'empire que vous avez sur moi ! » Voir Collectif, 1843, *Le Magasin théâtral*, vol. 25, p. 24.

790 L'élision du « ne » donne une tonalité familière au vers.

Espérons qu'il fera, peut-être,  
Cesser mon mal et mes douleurs<sup>791</sup>.

Quand nous irons, à la nuit brune,  
Dans les grands bois, rêver tous les deux,  
Nous n'aurons la moindre rancune  
Et nos cœurs seront bien heureux.

### 238. POURQUOI DONNER À L'ENFANT CET OISEAU ?

Pour que la mignonnette, inconsciente et naïve,  
L'étouffe, en l'embrassant dans ses petites mains ?  
L'oiseau du ciel vivra, certes, je veux qu'il vive,  
En conservant l'espoir qu'il reviendra demain.

Sur ses jolis yeux d'or, j'ai mis une caresse  
Très délicatement et l'ai laissé partir ;  
Il a jeté des cris de joie et d'allégresse,  
Et la brise du soir soupirait de plaisir.

Cher oiseau, quand les bois se couvriront de givre,  
De neige, de verglas, si tu crains la saison,  
Près de ton vieil ami, tu pourras venir vivre ;  
Il te garde une place au sein de la maison.

### 239. LEVEZ-VOUS !

Je sens la tristesse dans l'âme,  
Levez-vous ! Je suis anxieux<sup>792</sup>,  
Je souffre horriblement, madame,  
Si je suis privé de vos yeux.

---

791 L'auteur semble souffrir physiquement des rigueurs de l'hiver australien, qu'il évoque à plusieurs reprises dans les « poèmes australiens ». On songe à des arthroses ou autres douleurs articulaires liées au travail forcé.

792 Dièrèse.

Reprenez votre humeur sereine,  
Car mon ciel, déjà, devient noir ;  
Si je vous cause de la peine  
Quelquefois, c'est sans le vouloir.

En cet instant, hélas ! je veille,  
Désireux, pourtant, de dormir ;  
Et je prête toujours l'oreille  
Croyant entendre un long soupir.

Vous riez ?... Vous êtes cruelle  
En voilant ainsi mon bonheur.  
Mais qu'importe ? Votre âme est belle  
Et généreux est votre cœur.

#### 240. TES LÈVRES ROSES

Votre bonheur serait extrême  
Et serions heureux ici-bas<sup>793</sup>,  
Si tu m'aimais comme je t'aime ;  
Mais, hélas, tu ne m'aimes pas !  
Parfois, avec froideur, tu poses  
Sur mon front triste et soucieux,  
Bien à regret, tes lèvres roses ;  
Je le devine dans tes yeux.

Je meurs d'amour pour toi, ma belle  
Et je souffre tous les tourments.  
Oh ! par pitié sois moins cruelle,  
Ouvre ton cœur à mes accents.

#### 241. Ô LUCIE !

Trois heures sans vous voir. Ah ! pour moi, c'est terrible !  
Votre sein blanc est fait de marbre et de fer.

---

793 Élision du pronom personnel « nous ».

Dieu ! vous êtes, Lucie<sup>794</sup>, implacable, insensible,  
Et me faites souffrir les tourments de l'enfer.

Montrez votre visage et daignez me sourire,  
Mon bonheur est en vous, dans l'éclat de vos yeux.  
N'entendez-vous donc pas que mon âme soupire ?  
Ô mon ange, accourez, car je suis soucieux<sup>795</sup>.

De désespoir, mon front devient sombre et se penche,  
En cet instant mon cœur bat et va se briser.  
Donnez-moi votre main si mignonne et si blanche :  
Ma lèvre a soif encor d'un enivrant baiser.

## 242. ABSENCE

Je vous ai vu partir... Dieu que j'étais morose !  
« Dix heures sans la voir » pensais-je, « Oh ! c'est affreux<sup>796</sup> ! »  
Puis il était, hélas ! encore une autre chose  
Qui m'arrachait aussi des soupirs douloureux.

Si mon front, à cette heure, tristement se penche  
Comme une frêle fleur sur sa tige en mourant,  
C'est ce que je n'ai pas pris sur votre main blanche,  
Ce doux baiser d'amour et tendre et délirant.

Ma passion est pour vous, inextinguible, extrême,  
Mon cœur brûle d'un feu lent et mystérieux<sup>797</sup>.  
Dieu seul, chère Nora, sait combien je vous aime,  
Puisqu'il a mis mon ciel dans vos deux jolis yeux.

794 Comme « Nora », autre personnage féminin cité dans *Absence* et les poésies suivantes mais plus réceptif aux sentiments du poète, « Lucie », ne peut être formellement identifiée. Le prénom n'est peut-être qu'un surnom, et dans ce cas une évocation de la lumière.

795 Diérèse.

796 La femme semble différente mais le thème est identique : même pour un court moment, la passion amoureuse est telle que le poète supporte mal la séparation la plus brève.

797 Diérèse.

## 243. LA VIE MOUVEMENTÉE

Ma vie est bien mouvementée,  
Et j'en ai l'âme tourmentée.  
Il est vrai que le fiel amer  
Ne me donne plus la nausée,  
Et mon cœur reçoit la rosée  
Du doux parfum de votre chair.

Plein d'affection et de tendresse,  
Je m'enivre d'une caresse,  
D'un sourire de vos beaux yeux.  
Je goûte une joie inconnue  
Qui me transporte dans la nue  
Et me fait entrevoir les cieux.

Mon bonheur est parfois extrême,  
Comme ma douleur... je vous aime  
Et mon amour me fait souffrir.  
J'ai toujours peur de vous déplaire,  
Et me demande comment faire,  
Ô Nora, pour ne plus vieillir<sup>798</sup>.

## 244. NOËL

J'ai prié Dieu du fond du cœur,  
Pour qu'il vous donne,  
Ô ma mignonne,  
La santé, fortune et bonheur.

## 245. LE MERLE

Entonnant, de sa voix sonore,  
Son chant matinal et joyeux,

---

798 Souhait rappelant le célèbre *Portrait de Dorian Gray*, écrit par Oscar Wilde en 1890.

Le merle<sup>799</sup> a salué<sup>800</sup> l'aurore  
 Qui brille dans l'azur des cieux.

## 246. LE JOUR DE L'AN

Ah ! si Dieu vous donnait tout ce que mon cœur souhaite  
 Nulle femme, ici-bas, ne vous égalerait ;  
 Les reines, devant vous, inclineraient la tête ;  
 Le monde vous adorerait<sup>801</sup>.  
 J'ai pour vous, ô ma bien-aimée,  
 Formulé des vœux de bonheur,  
 Vous souhaitant une bonne année  
 De la voix de l'âme et du cœur.

Qu'il vous rende<sup>802</sup> heureuse et prospère  
 Ce Dieu que je viens d'implorer,  
 Et qu'il vous donne sur la terre,  
 Tout ce que l'on peut désirer.

I wish a happy New Year<sup>803</sup>.

## 247. LAISSEZ-MOI MOURIR

C'est bien fini, je ne puis vivre,  
 Cet amour me fait trop souffrir ;  
 Il faut que mon cœur s'en délivre,  
 De grâce, laissez-moi mourir.

799 Dans l'édition de 1931, le titre est *Le Merola*, ce qui est probablement une mauvaise lecture du manuscrit.

800 Diérèse.

801 Troisième poème rédigé un 1<sup>er</sup> Janvier, après les deux *Le Nouvel An* (n<sup>os</sup> 11 et 201) aux textes différents dans *Le Livre de l'enfance* et *Le Réveil*. Voir également le n<sup>o</sup> 307, dans le livre *L'Été éternel*.

802 Théoriquement, « rendra » ou « rende » sont tous deux possibles.

803 Rare anglicisme de l'œuvre poétique de Marius Julien : ce vers ne comporte les huit pieds réglementaires que si l'on accepte une diérèse sur le mot *new*, prononcé dans ce cas « ni/ou ». Par ailleurs, certains objets de la débrouille, fabriqués à l'île Nou, portent des inscriptions gravées en langue anglaise, que les condamnés apprenaient par cœur : *Remember these presents that come from New Caledonia* est la plus commune.

Ah ! ma coupe, qu'elle est amère !  
En ce monde, rien ne m'est doux ;  
Et ma douleur ne peut se taire,  
Que quand je suis à vos genoux.

Mon sein se ferme à l'espérance,  
D'esclave, je deviens martyr<sup>804</sup>...  
J'emporte ma reconnaissance<sup>805</sup>  
Et meurs avec le souvenir.

## 248. DOULEUR

Ah ! vous le savez bien, qu'une brûlante flamme  
Consumme tout mon être et dévore mon cœur...  
Il faut qu'elle s'éteigne et meure dans mon âme.  
Ne réveillez donc plus ma cruelle douleur<sup>806</sup>.

Le front pâle et pensif, accablé de tristesse,  
Je m'en irai, le soir, rêver au fond des bois<sup>807</sup> ;  
Je ne veux plus jamais vous parler de tendresse,  
Et baise votre main pour la dernière fois.

Je resterai toujours, et taciturne et sombre,  
Je ne sourirai plus, j'abhorrerai le jour ;  
Comme un spectre vivant, j'irai pleurer dans l'ombre  
L'espoir enseveli de mon dernier amour.

## 249. Ô NORA !

Du paradis rêvé, daigne m'ouvrir la porte  
Et laisse-moi couvrir ton front de doux baisers ;

---

804 Vers par lequel le poète estime souffrir plus de cet amour inassouvi que de sa détention à l'île Nou.

805 Vers qui suggère qu'il s'adresse à Wolla Meranda, envers laquelle il ne cesse de rappeler qu'il est redevable.

806 Troisième poème à porter ce titre, avec un contenu différent (après les n° 51 et 52 dans *Le Livre des pleurs*). Voir également le poème *Dolor* (n° 30) dans *Le Livre de la jeunesse*. La douleur, occurrence qui apparaît près de cent fois dans l'œuvre de Marius Julien, est le sentiment le plus souvent évoqué.

807 Où, selon W. Meranda, il vécut pendant neuf ans, soit la totalité de son séjour en Australie.

N'attends pas, ô Nora ! que ma flamme soit morte,  
Et que mes sens soient épuisés.

Oh ! je brûle d'amour, je délire de fièvre,  
Je souffre nuit et jour et je suis malheureux ;  
J'ai soif ; n'éloigne plus, de ma brûlante lèvre,  
La coupe qui contient le nectar généreux.

Je ne vis que pour toi, je t'ai donné mon âme,  
Je t'ai donné mon cœur : que te faut-il encor ?  
Ma vie ? oh ! sans regret je te la donne, femme,  
Comme je donnerais une montagne d'or<sup>808</sup>.

## 250. ALTÉRÉ

Avec la soif qui me dévore,  
Il faut, pour me désaltérer,  
Qu'à votre sein je boive encore  
Et vous entende soupirer.

Dire toujours la même chose,  
Je m'en abstiens pour cette fois.  
Aujourd'hui je suis moins morose  
Et moins malade aussi, je crois<sup>809</sup>.

C'est la meilleure médecine :  
Ne pouvez-vous me la donner ?  
Un baiser calme ma poitrine.  
Oh ! daignez bien me pardonner !

Vous êtes mon unique idole,  
Et ma déesse aux grands yeux doux ;  
Il suffit que d'une parole<sup>810</sup>,  
Pour que je meure à vos genoux.

808 La région fut le théâtre d'une brève ruée vers l'or dans les années 1870 (voir « Sunny Corner, le coin ensoleillé », dans le dossier thématique), suivie surtout d'une « ruée vers l'argent ».

809 Le poète pense, ou écrit, que la seule thérapie à son mal est l'amour partagé.

810 L'élision du « ne » place le vers dans le registre familier.

## 251. AMOR

Les cieux sont entrouverts, quand ma tête se penche  
Pour reposer son front brûlant sur vos genoux.  
Nora, quand dans ma main je tiens votre main blanche,  
Ces instants sont, pour moi, les plus beaux, les plus doux.

Alors, sur tout mon corps, passe un frisson de fièvre  
Qui réveille mes sens encore inapaisés ;  
Le feu de mes désirs rend brûlante ma lèvre  
Toujours insatiable<sup>811</sup>, avide de baisers.

Idole de ma vie, astre de ma vieillesse,  
Nora, douce Nora, ne serait-ce qu'un jour,  
Laissez-moi, laissez-moi boire jusqu'à l'ivresse  
Le nectar généreux versé par votre amour.

## 252. TRISTE RÉVEIL

Je n'ai pas entendu la chanson matinale  
Des merles joyeux et moqueurs ;  
Quand je me suis levé, le ciel morose et pâle  
Mélait ses larmes à mes pleurs.

Toutes les fleurs penchaient leur tige vers la terre  
Les lys soupiraient de douleur ;  
Les roses s'étiolaient ; et la tristesse amère  
Endeuillait mon âme et mon cœur.

## 253. OÙ SONT-ILS, NOS OISEAUX ?

Je n'entends plus vibrer leur voix,  
Mélodieuse<sup>812</sup> et si sonore ;

---

811 Diérèse.

812 Diérèse.

Sont-ils morts ces chantres des bois  
Qui nous égayaient dès l'aurore ?

Ils nous présageaient les beaux jours  
Du printemps qui sème les roses.  
Hélas ! peut-être pour toujours,  
Ils resteront paupières closes !

Qu'ils étaient gracieux et beaux !  
Dans leur vol, aussi, que de charmes !  
S'ils sont morts, nos petits oiseaux,  
Je verserai d'amères larmes<sup>813</sup>.

#### 254. RESTEZ SILENCIEUX, MES CHERS PETITS OISEAUX !

Hôtes aimés des bois, chantres de la Nature,  
Que le bon Dieu créa pour égayer les airs,  
J'allais, naguère encor, sur un banc de verdure  
M'asseoir pour écouter vos sublimes concerts.  
En vous voyant gaîment<sup>814</sup> voler de branche en branche,  
Je vous trouvais alors si gentils et si beaux.  
Aujourd'hui vers le sol, mon front pensif se penche...  
Restez silencieux<sup>815</sup>, mes chers petits oiseaux.

Mignonne, qui craignait les bises trop cruelles  
Des hivers rigoureux, a quitté ce séjour  
Avec un doux sourire, en déployant ses ailes.  
Elle m'a dit : « Bientôt, je serai de retour ».  
Depuis j'ai vu mourir et s'effeuiller les roses,  
Et mon cœur s'est ouvert à des chagrins nouveaux ;  
Plus rien ne me sourit, tous les jours sont moroses...  
Restez silencieux, mes chers petits oiseaux.

813 Il est possible de proposer de dater ce poème de l'année 1921, la première où le poète constate le cycle des saisons, marqué en Australie contrairement aux quarante années qu'il vient de passer à Nouméa. Cette nature qui s'endort progressivement à l'automne et à l'hiver semble inquiéter le poète même si elle lui procure une nouvelle source d'inspiration.

814 Graphie originale, pour s'assurer que le lecteur ne prononce pas l'*e* muet.

815 Diérèse.

Enfin, demain, peut-être, un élan de tendresse  
Jaillira de son âme avec un long soupir,  
Et se ressouvenant aussi de sa promesse,  
Elle se hâtera, je crois, de revenir.  
Lorsque vous entendrez vibrer sa voix sonore  
Dans les mornes vallons où bêlent les agneaux,  
Pour fêter son retour, vous chanterez encore  
Vos refrains les plus gais, mes chers petits oiseaux.

### 255. À MA MIGNONNE

Le ciel qui me semblait naguère,  
Si beau, si radieux, si pur,  
S'est voilé d'un pâle suaire  
Pour me cacher son front d'azur.  
Ô Nora, quand le jour s'achève,  
Quelle tristesse dans mon cœur !  
L'ombre qui m'invitait au rêve  
Que j'aimais tant, me fait horreur.

Pas une seule étoile blanche  
Ne brille dans le sein des nuits ;  
Et ma tête lasse se penche  
Pleine de soucis et d'ennuis.

L'aurore qui précède l'aube<sup>816</sup>  
Ne fait plus éclore les fleurs ;  
La Nature a quitté la robe  
De ses plus brillantes couleurs.

Et quand se dissipent les ombres  
Pour faire place encore au jour,  
Dans la profondeur des bois sombres  
On entend aucun chant d'amour.

Tout est silencieux, morose,  
Et crois être dans le tombeau ;

---

816 Dans les faits, c'est l'aube qui précède l'aurore.

Je ne vois plus un rayon rose,  
Je ne trouve plus rien de beau.

Oh ! non, sans toi je ne puis vivre,  
Je souffre, je suis anxieux<sup>817</sup> ;  
Accours ! accours ! que je m'enivre  
Dans le doux regard de tes yeux !

## 256. *DEAR NORA*

J'embrasse ta lettre vingt fois  
Qui me donne de tes nouvelles ;  
Mais n'y séjourne pas un mois :  
Mes peines seraient trop cruelles.

Je pense à toi la nuit, le jour,  
J'ai toujours ton image en tête.  
Oh ! j'aspire après<sup>818</sup> ton retour  
Qui me mettra le cœur en fête !

Mon Dieu ! qu'ils sont tristes les bois,  
Mignonne, pendant ton absence !  
Viens les ranimer de ta voix,  
Les égayer de ta présence.

Les blancs moutons bêlent aussi  
En se tournant vers la demeure ;  
Le chien n'a qu'un seul souci,  
Celui de chercher à toute heure.

Quant à moi le soir, en rêvant  
Avec du feu dans les prunelles,  
Tout bas je murmure souvent :  
« Hélas ! pourquoi n'ai-je des ailes<sup>819</sup> ! »

817 Noter la diérèse (voir également « radieux », à la première strophe).

818 Tournure archaïsante, où l'on attendrait aujourd'hui plus simplement : « J'aspire à ton retour ». En français de Nouvelle-Calédonie, c'est ce sens ancien ou régional qu'il faut entendre lorsqu'on dit « J'attends après lui », plutôt que « Je l'attends ».

819 Vers qui renvoie au désir de voler, classique chez l'être humain. Chez un ancien transporté, on peut aussi y voir les ailes libératrices qui permettent l'évasion. L'évasion est mentale chez Marius Julien,

## 257. À MINUIT

Plus de lettre ! plus rien !... Maudite soit l'attente !...  
Oh ! ma raison s'égaré et je vois tout en noir !  
Que fait-elle ?... Mon Dieu ! J'ai la tête brûlante  
Et suis au désespoir.

Je n'ai jamais senti, non, de douleurs pareilles  
À celle qui m'étreint en cette triste nuit ;  
Je n'ai jamais senti bourdonner mes oreilles  
Avec autant de bruit.

Je n'ai jamais souffert de la sorte, madame,  
Je n'ai jamais connu de si cruels moments ;  
Et je n'ai jamais eu tant de troubles dans l'âme  
Et de pressentiments<sup>820</sup>.

## 258. DANS L'ATTENTE

Je suis anxieux et je veille  
Dans les ténèbres de la nuit,  
Prêtant à tout instant l'oreille  
Pour percevoir le moindre bruit.

Du salon, j'ai laissé la porte  
Entr'ouverte pour voir les cieux ;  
La Nature me semble morte,  
Tout est triste et silencieux.

Pas une feuille ne frissonne,  
La brise ne soupire pas ;  
Et le réveil maintenant sonne  
Minuit aussi morne qu'un glas.

---

par le biais de la création poétique. D'ailleurs, W. Meranda ornera sa tombe, à sa demande, de l'épigramme « Julien avait des ailes ».

820 Le poète semble décrire une nuit d'insomnie tourmentée par le sentiment du manque, voire de la jalousie, qui accentue les douleurs liées à son état de santé. Notons au passage l'anaphore « Je n'ai jamais ».

Sans vous ici, ma chère dame,  
 Je ne trouve rien de plus beau ;  
 Un voile noir couvre mon âme,  
 Et crois être dans mon tombeau<sup>821</sup>.

## 259. TOUT EST MORT À JAMAIS

Errant au fond des bois par un temps doux, superbe,  
 Je chantai, rayonnant de joie et de bonheur..  
 Lorsque, je vis soudain, sous une touffe d'herbe,  
 Une rose... jugez quelle<sup>822</sup> fut ma douleur !  
 Soigneusement posée elle gisait à terre,  
 La pauvre délaissée, et je la reconnus.  
 Alors, morose, en proie à ma pensée amère,  
 Je levai vers le ciel mes regards éperdus.

Elle me révéla des choses, l'indiscreète,  
 Des choses que j'aurais dû toujours ignorer ;  
 Puis, tout bas, dans un souffle, elle me dit : « Poète,  
 Ton cœur n'a pas fini de gémir et pleurer<sup>823</sup> ! »

Je suis calme à cette heure, et froid comme la glace,  
 Mais j'ai vieilli beaucoup, et mon front a blanchi ;  
 Rêve, espoir, illusion, mirage, tout s'efface,  
 Tout est mort à jamais, ayant trop réfléchi.

Désormais je vivrai dans l'ombre et le silence,  
 Versant des pleurs amers, et, à votre retour,  
 Il ne vous restera que ma reconnaissance  
 Bien plus profonde encore que ne l'était l'amour.

821 Élision du pronom personnel « je ».

822 « Qu'elle » dans l'édition de 1931, ce qui correspond à une erreur grammaticale ou de transcription.

823 Il y a ici prosopopée, c'est-à-dire le fait de faire parler une chose inanimée. Au cours de ses dernières années, le poète affirme sa proximité avec la nature au point de prétendre dans ses poésies parler aux végétaux, comme pouvait le faire François d'Assise avec les oiseaux.

## 260. LA VIE MOQUEUSE

Que la vie est bien peu de chose  
Dans ce monde où tout est trompeur ;  
Quand elle nous offre une rose,  
C'est dans un sourire moqueur.

Pourquoi me parler de ses charmes,  
De sa beauté, de son printemps ?  
J'ai souffert, j'ai versé des larmes,  
Sans les connaître, quarante ans.

Je ne connais rien autre d'elle,  
Que les tourments et les malheurs ;

Elle me fut toujours cruelle  
En me privant de ses douceurs<sup>824</sup>.

## 261. POURQUOI ?

Pourquoi, lorsque la nuit laisse flotter ses voiles,  
Que quelque chose agite et trouble mon cerveau ;  
Et que son front tourné vers les blanches étoiles  
Me semble si pur et si beau ?

Pourquoi, lorsque sa voix à mon oreille vibre  
Résonne-t-elle encore avec tant de douceur ;  
Et que je sens toujours, toujours la même fibre  
Tressaillir au fond de mon cœur ?

Pourquoi, quand son regard s'éclaire d'un sourire,  
Que je suis embrasé tant il me paraît doux ;  
Et que j'ai des frissons de fièvre, le délire,  
Que je tremble sur mes genoux ?

---

824 Orphelin à treize ans, emprisonné à dix-neuf, libéré à cinquante-huit, il convient de garder à l'esprit le peu d'affection qu'a connu l'ancien forçat et la probabilité d'une vie sentimentale et sexuelle très pauvre, mais pas inexistante. En effet, son dossier de condamnation précise, en 1881, que le « nommé Julien ne fréquente que des voleurs et des maisons de prostitution ».

Ah ! je comprends, enfin, c'est parce que je l'aime  
 Prêt à verser mon sang, donner ma vie aussi.  
 Il faut qu'elle soit bien cruelle, tout de même,  
 Pour me faire souffrir ainsi<sup>825</sup>.

## 262. JE VOUS AIME

De désir, mon être est en feu,  
 Mon cœur est épris de tendresse ;  
 Laissez-moi m'enivrer un peu  
 Dans vos yeux bleus, ô ma Déesse.  
 Laissez votre main dans ma main,  
 Oh ! que l'amour est un beau livre !  
 Qu'importe de mourir demain ?  
 Puisque sans vous je ne puis vivre.

J'ai respiré les parfums doux  
 De votre chevelure noire ;  
 Étant un jour à vos genoux,  
 J'ai vu vos dents perles d'ivoire.

J'ai vu vos lèvres de carmin  
 Orner votre bouche mi-close ;  
 Votre cou de cygne si fin  
 Avec sa gorge blanche et rose.

## 263. CRUELLE

Sous les baisers du frais zéphire,  
 Je vois ton front se rafraîchir ;  
 J'en suis jaloux, et je soupire  
 Et de tendresse et de désir<sup>826</sup>.

825 Poème en alexandrins avec des octosyllabes en clausule. La rigueur de la structure, le soin apporté à l'anaphore (Pourquoi, Pourquoi, Pourquoi), masquent un phrasé familier. En effet, chaque strophe interrogative pose la question « Pourquoi que... ? », grammaticalement impropre.

826 Alternance de rimes homophones, masculines et féminines. Voir à ce sujet *Je suis soucieux* (n° 71), *La Zélée* (n° 73), *Mademoiselle !* (n° 80), ainsi que *La Paix* (n° 122).

Je voudrais te couvrir de voiles  
Pour cacher l'azur de tes yeux ;  
Je maudis même les étoiles  
Qui te sourient au front des cieux.

Sais-tu que je souffre à cette heure,  
Et que mon âme est aux abois ?  
Sais-tu que mon sein saigne et pleure,  
Dans la solitude des bois ?

Mon Dieu ! Mon Dieu ! que je t'adore !  
Oh ! que ton sourire m'est doux !  
Laisse-moi m'enivrer encore  
Dans ton regard, et à genoux.  
Nous sommes cachés sous les branches,  
Et déjà nous touchons au soir ;  
Laisse-moi baiser tes mains blanches  
Et nous nous dirons « au revoir ».

## 264. FERMEZ VOS JOLIS YEUX

Ah ! dans mon pauvre esprit, maintenant, il fait noir,  
Car je vois, à regret, mon rêve qui s'efface ;  
Et demain, si mon cœur se fermait à l'espoir,  
Je perdrais la raison et deviendrais de glace.

Laissez-moi prendre encore un enivrant baiser,  
Donnez-moi votre main, votre belle main blanche ;  
Laissez, sur vos genoux, mon front se reposer,  
Quand ma tête alourdie et s'incline et se penche.

Ne me ravissez pas ces quelques courts instants  
Qui me font oublier la souffrance et la peine ;  
Laissez-moi croire encore que j'ai toujours vingt ans,  
Quand je bois à longs traits à la coupe trop pleine.

Je suis affreux, je sais, je suis, en outre, vieux,  
Mais mon cœur, chère amie, est tendre et jeune encore ;  
Si vous me détestez, fermez vos jolis yeux,  
Et laissez-les ainsi bien clos jusqu'à l'aurore.

## 265. L'ÉCLAT DE VOS BEAUX YEUX

Mon amour me donne la fièvre,  
Car mes sens ne sont apaisés.  
Oh ! de grâce, laissez ma lèvre  
Vous couvrir de mille baisers.

Mais non, j'ai réfléchi, et ne puis vous aimer.

Je sais que vous direz : « Cet homme est un parjure. »  
Qu'importe ? je renie, aujourd'hui, cet amour :  
J'ai bien assez souffert ses chagrins, sa torture,  
Je ne puis plus aimer, ne serait-ce qu'un jour.

Dussé-je, sous son feu, qui toujours, me dévore,  
Sucomber : c'est fini... je préfère la mort.  
Dans sa coupe, l'amour a trop de fiel encore ;  
Et ne<sup>827</sup> puis la tarir, n'étant pas assez fort.

Puisque mon cœur, hélas ! redevient triste et sombre,  
Laissez-le s'envoler, vous faire ses adieux ;  
Je vais aller rêver et soupirer dans l'ombre,  
Mais je ne veux plus voir l'éclat de vos beaux yeux.

## 266. AMBROISIE

Je t'aimais d'un amour bien tendre,  
Que tu lisais dans mon regard ;  
Pourquoi m'as-tu tant fait attendre ?...  
Ô mon idole, il est trop tard...

Le feu qui me brûle est extrême,  
Mais tous mes sens sont épuisés...  
Je suis heureux, vois-tu, quand même  
De couvrir ton corps de baisers<sup>828</sup>.

---

827 L'élosion du pronom personnel, fréquente chez Marius Julien, complique la lecture.

828 Poème explicite sur l'amour physique que Marius Julien souhaite prodiguer, sans y parvenir, empêché par un mauvais état de santé et un corps vieillissant, qu'il évoque également.

Ah ! ce beau corps, lorsqu'il se pâme,  
Et que je sens sa chair frémir,  
Me donne des frissons dans l'âme,  
Me fait palpiter de plaisir !

## 267. DÉSESPOIR

Sous le cercle de feu qui me brûle et m'étreint,  
J'exhale un long soupir dans le morne silence ;  
Tout ce qui m'était cher se consume et s'éteint ;  
Mon rêve de bonheur meurt avec l'espérance.

À regret j'ai rendu l'ambroisie et le miel  
Que sur votre beau sein avait puisé ma lèvre ;  
Ma coupe, derechef, s'emplit, hélas ! de fiel,  
Et mes sens, maintenant, ont des frissons de fièvre.

Pourtant, il me semblait, qu'en mon être, une voix  
M'avait dit bien des fois, de vous aimer, ô femme ;  
Et je vous aimais tant... peut-être trop, je crois,  
Que ne le permettait la force de mon âme.

J'étais un insensé. Je croyais au bonheur,  
J'avais confiance en lui ; mais ce n'était qu'un leurre ;  
Car l'amour ne s'est plu qu'à me meurtrir le cœur,  
Et le martyriser jusqu'à ma dernière heure.

## 268. LA DERNIÈRE PAGE

Dans mon sein, quand la bise pleure,  
J'entends une voix résonner ;  
Elle me dit tout bas que l'heure  
Suprême et triste va sonner

Je t'aimais, j'aurais voulu vivre  
Et t'aider un peu chaque jour,

En effeuillant le touchant livre<sup>829</sup>  
De tes bienfaits, de mon amour.

Je suis à sa dernière page,  
Sur elle je ferme les yeux ;  
Le bonheur n'était qu'un mirage,  
Je te fais mes derniers adieux.

## 269. JE T'AIME

Le ciel est comme vous, radieux, splendide,  
Et son front, ce matin, n'a pas même une ride ;  
L'air est doux, pénétrant, embaumé. Le soleil  
Des grands bois, maintenant, dore la haute cime<sup>830</sup> ;  
Et les petits oiseaux, dans un élan sublime,  
Chantent<sup>831</sup> l'hymne d'amour à mon cœur en éveil.

Il me semble goûter à ce bonheur extrême,  
Et mon âme te dit : « Je t'adore, je t'aime. »

## 270. VOICI LE JOUR !

Ma toute chère,  
Voici le jour,  
L'anniversaire  
De notre amour.

Le ciel sans ride  
Est teint d'azur,  
Il est splendide,  
Serein et pur.

---

829 L'édition de 1931 donne « libre », probablement une erreur de transcription.

830 L'enjambement de l'alexandrin, rare chez Marius Julien, est à remarquer. Ce type de vers, pratiqué à l'époque classique mais proscrit par les théoriciens Malherbe et Boileau, se démocratise avec la poésie romantique. Voir Deloffre Frédéric, 1969, *op. cit.*, p. 128-130.

831 L'édition de 1931 donne « chantant », qui est probablement une erreur de transcription.

Il me semble que tout respire  
La paix, la joie et le bonheur ;  
De toutes parts je vois sourire  
Les fleurs qui parlent à mon cœur.

« Répète-lui », me disent-elles,  
Aujourd'hui, « les mots les plus doux »  
Tandis que des bruissements d'ailes  
Se font entendre près de nous.

Ces fleurs, que la douce caresse  
Du printemps vient de ranimer,  
Me murmurent avec tendresse :  
« Jusqu'à la mort il faut aimer. »

Pour resserrer les liens, Mignonne<sup>832</sup>,  
Qu'ici-bas rien ne peut briser,  
Avec affection je te donne  
En ce beau jour un long baiser.

## 271. DORMEZ, PETITE PARESSEUSE !

Le gai printemps qui vient d'éclorre  
Avec ses lèvres de carmin,  
Sous l'onde pure de l'aurore,  
Sème ses fleurs à pleine main.  
Déjà, la brise harmonieuse  
Entonne l'hymne des beaux jours :  
Dormez, petite paresseuse,  
Dormez toujours.

Les gouttes de rosée, en perles,  
Tombent des eucalyptus verts ;  
Les oiseaux rieurs et les merles  
Égayent et charment les airs.  
Enfin, la Nature joyeuse

---

832 Répété à plusieurs reprises, l'adjectif « Mignonne » fut un surnom affectueux apprécié de Marius Julien : il a servi à désigner sa petite chatte au phare Ducros, et ici l'objet de son amour, peut-être inspiré par Ronsard et son poème À Cassandre (1545).

Se pare de ses beaux atours :  
 Dormez, petite paresseuse,  
 Dormez toujours.

À cette heure, la nuit s'achève,  
 Et, dans l'immensité des cieux,  
 Une étoile emporte le rêve  
 Qui me berçait, délicieux.  
 Dans la forêt mystérieuse<sup>833</sup>  
 Tout sourit et chante l'amour :  
 « Debout ! » petite paresseuse,  
 Voici le jour<sup>834</sup> !

## 272. FLEURETTE

L'étoile en pâissant te jetait un sourire  
 Semblant avec regret te faire ses adieux<sup>835</sup> ;  
 La brise caressait tendrement le zéphire.  
 Quand l'aurore apparut brillante dans les cieux,  
 Fleurette, tu venais d'éclorre sous ses larmes<sup>836</sup>.  
 Ouvrant à ses baisers son calice vermeil  
 Étalant ta beauté, tes grâces et tes charmes,  
 En imprégnant les airs d'un parfum sans pareil.

Puis, quand le jour parut pour te fêter, ô reine !  
 Accouraient près de toi fillettes et garçons ;  
 Le rossignol joyeux chantait à perdre haleine,  
 Et les petits oiseaux jasaient dans les buissons.  
 Un splendide soleil, sur la nature entière,  
 De ses premiers rayons répandait la chaleur,

833 Remarquer les diérèses quasi systématiques : harmoni-euse, délici-eux, mystéri-euse.

834 En conclusion de ce recueil sentimental, le poète allie ses deux sources d'inspiration revendiquées, la Nature et le sujet de son amour éperdu, décrit jusqu'à la rupture dans ce recueil.

835 Diérèse.

836 Poème inédit et signé extrait du cahier ANC. Le terme « conter fleurette » signifie chercher à séduire quelqu'un, en lui écrivant des billets doux sur du papier ou sur des fleurs, qu'affectionne particulièrement le poète. Il viendrait de Fleurette de Nérac, une des premières maîtresses d'Henri IV avec qui le Roi utilisait ce stratagème, et s'avère un terme très usité dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle même par V. Hugo dans *Les Travailleurs de la mer* (1866). Toutefois, Marius Julien évoque ici surtout les fleurs qui s'ouvrent au matin pour se faner le soir. L'ayant accompagné au long de la journée, elles meurent en l'abandonnant à sa solitude.

La couvrant de baisers, l'inondant de lumière  
Et toi tu rayonnais de vie et de bonheur.

Maintenant vers le sol penchant ta tige frêle,  
Tu sembles soupirer, fleurette, ô mon amour !  
Toi, si fraîche, tantôt si pimpante et si belle,  
Pourquoi si triste, hélas ! quand décline le jour ?  
Tu souris un instant pour m'égayer encore,  
Mais mon sein s'est ouvert en te voyant pâlir.

Oh ! Pourquoi ne vis-tu que pour voir une aurore ?  
Ô Fleurette, dis-moi, pourquoi sitôt mourir ?

M. Julien

## LIVRE XVI. LE BOUQUET DES FLEURS

### 273. TRIOLET

Mon cœur s'ouvre quand je la vois  
Avec ses petites mains blanches  
Moissonner les fleurs dans les bois.  
Mon cœur s'ouvre quand je la vois,  
Et je soupire aussi, parfois  
Quand elle sourit aux pervenches.  
Mon cœur s'ouvre quand je la vois  
Avec ses petites mains blanches.

### 274. MIGNONETTE

Mignonette, la brise est douce,  
Aux firmaments, l'étoile luit ;  
Allons sur notre banc de mousse,  
Goûter le calme de la nuit.  
Sous l'églantier<sup>837</sup>, dont le feuillage  
Nous cache aux regards indiscrets  
Tout bas, dans un tendre langage,  
Nous nous confierons nos secrets.

C'est le printemps qui nous invite,  
Offrant ses tapis de velours ;  
Il faut aller rendre visite  
Au nid des premières amours.

Du frais ruisseau, le doux murmure  
Étouffera nos longs soupirs ;  
Et, nous mirant dans son eau pure,  
Nous nous redirons nos désirs.

---

837 Référence qui rappelle le dernier paragraphe du livre de Wolla Meranda, *Pavots de la nuit* (p. 234) : « C'est ainsi que cette ardente âme d'Australie retourna au néant, après avoir cueilli, parmi toutes les riches floraisons de la vie, simplement une petite rose sauvage d'églantier – rose d'amour et de peine ! – et, à la fin, une poignée de blancs pavots de la Nuit. »

Nos yeux s'empliront de tendresse,  
Et dans ces sublimes instants  
Il suffira d'une caresse  
Pour nous aimer comme à vingt ans.

C'est le printemps qui nous invite,  
Offrant ses tapis de velours ;  
Il faut aller rendre visite  
Au nid des premières amours.

Tu laisseras, sur mon épaule,  
Ton beau front blanc se reposer ;  
Je t'appellerai : « Mon idole<sup>838</sup> »  
En l'effleurant d'un doux baiser.  
Puis, nous savourerons l'ivresse,  
Et chanterons, comme autrefois,  
L'hymne d'amour et d'allégresse,  
La favorite des grands bois.

C'est le printemps qui nous invite,  
Offrant ses tapis de velours ;  
Il faut aller rendre visite  
Au nid des premières amours.

## 275. JE T'OFFRE UNE FLEUR

Puisque c'est aujourd'hui dimanche,  
Un splendide et radieux<sup>839</sup> jour,  
Sur ton sein mets cette fleur blanche,  
Le doux emblème de l'amour.

Je l'ai prise de très bonne heure,  
Voyant qu'elle allait s'épuiser<sup>840</sup> ;  
Que ta lèvre, à peine, l'effleure  
En lui donnant un bon baiser.

---

838 On remarquera la rime *épaule/idole* qui n'est pas la plus rigoureuse, sauf si Marius Julien a conservé son accent méridional, qui peut rapprocher les deux terminaisons.

839 Diérèse.

840 On voit ici que son amour de la nature pousse l'ancien forçat à ne cueillir que des fleurs qui vont se faner, donc condamnées.

## 276. LE BOUQUET

Je joins, à ce bouquet, ma douce et bonne dame,  
 Les souhaits de mon cœur et les vœux de mon âme.  
 Que le Dieu qui, pour nous, mourut sur une croix,  
 Daigne les exaucer et écouter ma voix !

C'est en vous offrant cette rose  
 Qui vient de naître au point du jour,  
 Que je vous implore une chose :  
 Un long et doux baiser d'amour.

Les douces larmes de l'aurore  
 Tombant en perles ce matin,  
 Ma belle Flore, ont fait éclore  
 Bien des fleurs dans notre jardin.  
 Il est des pâquerettes blanches,  
 Des bluets et des boutons d'or,  
 Des marguerites, des pervenches,  
 Et beaucoup d'autres fleurs encore<sup>841</sup>.

Les pâquerettes, les pervenches  
 Sont des fleurs que j'aime le mieux ;  
 Comme vos mains elles sont blanches  
 Et bleues aussi comme vos yeux.

Le temps est doux, il nous invite  
 D'aller comme deux amoureux.

Les brises matinales chantent,  
 Car le printemps va revenir ;  
 Charmants rosiers, que ses mains plantent,  
 Je ne vous verrai pas fleurir !  
 Mais si Dieu veut que je succombe,

841 Le poète choisit-il ces fleurs par hasard, parce qu'elles sont agréables à ses yeux, qu'il s'agit des seules à sa disposition ou bien connaît-il la symbolique qui est attachée à chacune d'entre elles ? La pâquerette, le bleuet et la marguerite signifient traditionnellement l'innocence, tandis que la pervenche blanche est la marque d'une vie jugée agréable et que les boutons d'or sonnent comme une supplication afin de ne pas être l'objet de soupçons ou de railleries. À ces cinq plantes, il faut rajouter la rose, la marguerite, le laurier-rose vus plus haut, pour constituer le lexique floral de Marius Julien. Dans la production artistique carcérale, les fleurs sont omniprésentes, tant sur les objets fabriqués dans le cadre de la débrouille, que dans les « bouzilles », les petits tatouages réalisés au baignoire. Voir Pierrat Jérôme et Guillon Éric, 2004, *op. cit.*

Vous viendrez, n'est-ce pas, m'offrir  
Vos premières fleurs sur la tombe,  
Si vous daignez vous souvenir ?

### 277. LE BLUET

C'est le bluet que je préfère<sup>842</sup>.  
C'est la fleur que j'aime le mieux.  
« Pourquoi ? » me direz-vous, ma chère  
Parce qu'il ressemble à vos yeux.

Rosée, es-tu, dis-moi, plus pure ?  
Onde, as-tu semblable reflet ?  
Seigneur, toi qui fis la Nature ;  
Est-il un ange plus parfait ?

### 278. LA LUNE DE MIEL

Épanouissez-vous, mignonnes fleurs nouvelles,  
Pâquerettes, bluets, pervenches, boutons d'or !  
Pour orner son sein blanc, véritable trésor,  
Petites fleurs d'amour, il faut vous faire belles<sup>843</sup>.

### 279. À UNE FLEUR

À peine vous venez d'éclorre,  
Vous souriez, petite fleur ;  
Oh ! comme vous, aurai-je encore  
Ici-bas, un jour de bonheur ?  
Hélas ! je vois fuir vos charmes

---

842 Le bluet, bien entendu. Il s'agit d'une appellation vernaculaire.

843 La lune de miel (*honeymoon*) est popularisée par Shakespeare dans l'Angleterre du XVII<sup>e</sup> siècle, et entre dans le langage courant en France dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, désignant le premier mois qui suit un mariage pendant lequel le jeune couple est censé éprouver un intense bonheur. En admettant que M. Julien évoque ici les premières semaines passées avec W. Meranda, il s'agirait donc de juin 1920.

Ainsi que vos fraîches couleurs.  
 Vous restez muette à mes larmes ;  
 Comme vous aussi je me meurs !  
 J'admire votre beau réveil,  
 Vous naissez chaste et mourrez telle.  
 Dieu vous créa pour un soleil,  
 Et non pour deux, ma toute belle<sup>844</sup> !

## 280. PARDONNEZ-MOI, Ô FLEURS !

Ne me maudissez pas lorsque je vous moissonne,  
 Vous ravissant, hélas, l'existence d'un jour.  
 Le tyran de mon cœur qui se nomme « l'amour »,  
 M'y contraint ! Pardonnez, puisque Dieu me pardonne.

« Celle que vous aimez est belle »,  
 Me murmuraient les fleurs tout bas.  
 « Ô poète, si c'est pour elle,  
 Moissonnez-nous, ne comptez pas<sup>845</sup>. »

## 281. Ô FLEURS !

Ah ! ne vous plaignez pas d'une si courte vie,  
 Et ne maudissez pas non plus votre destin.  
 Si vous saviez, ô fleurs, comme je vous envie !  
 Je voudrais, avec vous, mourir sur son beau sein.

Ô mes fleurs, dites à ma belle,  
 Quand son cœur vibre, mon amour.

844 Le titre de ce poème reprend celui d'un poème d'Alfred de Musset publié dans les *Poésies nouvelles* en 1850. Les fleurs constituent le sujet de très nombreux poèmes au XIX<sup>e</sup> siècle : Stéphane Mallarmé, Charles Cros, François Coppée, Henri-Frédéric Amiel, Théophile Gautier et même Victor Hugo (*La Pauvre Fleur*, 1836 et *Les Papiers des fleurs*, 1888) en ont composé, constituant un vaste corpus pouvant inspirer le poète. À noter également que la fleur fétiche de Wolla Meranda (la *poppy*) fut au cœur d'une poésie d'Alphonse de Lamartine en 1820 intitulée *Les Pavots*.

845 Exemple de prosopopée, le fait de donner la parole à une chose inanimée. L'édition de 1931 comportait « Moissonnez-vous », assurément une erreur de transcription de W. Meranda.

Dites-lui que je vis pour elle  
Et que j'y rêve nuit et jour.

Elle est belle comme le jour,  
Et pure aussi comme l'aurore ;  
C'est une fleur qui vient d'éclorre  
Avec les parfums de l'amour.

Il fait beau temps, la brise est douce  
Le ciel est pur comme un miroir ;  
Laissez-moi, sur un banc de mousse,  
Aller quelques instants, m'asseoir.

Un soir de Juin, à la nuit brune,  
Nous étions assis tous les deux  
Sous un églantier, et, la Lune,  
De « Flore » argentait les cheveux<sup>846</sup>.

## 282. TRISTE PRÉSAGE

Dans un verre en cristal, j'avais mis un bouquet  
Pour vous offrir, mignonne, en ce grand jour de fête  
Il était frais, charmant, joliet<sup>847</sup> et coquet  
Autant que vous êtes coquette.

C'était avec amour que je l'avais cueilli,  
Et mon cœur soupirait doucement de tendresse ;  
Le verre s'est brisé, le bouquet s'est flétri,  
Et je sens mon âme en détresse.

Présage d'un malheur, dit-on, surtout le soir.  
Oh ! redites-moi donc que vous m'aimez encore,  
Et ne me laissez pas avec mon désespoir,  
Ma mignonnette que j'adore !

---

846 Flore renvoie à Flora, puis Lola, Ella, Mona, qui sont autant de surnoms probables donnés à Wolla Meranda par Marius Julien. Le choix de Flore vient peut-être du fait qu'il semble lui offrir constamment des fleurs.

847 Terme vieilli, signifiant « asse joli ».

## 283. MON IDOLE

Quand ses mignonnes mains, si fines et si blanches,  
Très délicatement, vous cueillent tour à tour,  
Pâquerettes, bluets, boutons d'or et pervenches,  
Redites-lui tout bas les plus doux mots d'amour.

Avec sa belle robe blanche,  
Sa large ceinture d'argent,  
Quand sur ses fleurs, elle se penche,  
Il me semble voir une enfant.

## 284. ELLE EST PARTIE !

Ô mes fleurs, aujourd'hui, je suis triste, morose,  
Et j'attends anxieux l'heure de son retour.  
Quand elle reviendra, bleuets, gentille rose,  
Dites-lui doucement ma peine et mon amour.

J'entends le doux zéphir<sup>848</sup> qui soupire dans l'ombre.  
Il est bientôt minuit, tout est silencieux<sup>849</sup> :  
La profonde forêt<sup>850</sup>, majestueuse et sombre,  
M'attire quand je vois briller l'étoile aux cieux.

## 285. PAUVRES FLEURS !

Mes yeux se sont voilés de pleurs,  
La tristesse envahit mon âme.  
Oh ! pourquoi délaisser mes fleurs ?  
Vous devez m'exécrer, madame.

Je croyais vous faire plaisir  
En moissonnant ces marguerites ;

848 L'élosion du *e* à la fin du mot permet l'alexandrin.

849 Remarquer les diérèses qui se répondent d'une strophe à l'autre (anxi-eux/silenci-eux).

850 Allusion au lieu où, selon W. Meranda (note annexée par l'écrivaine à *La Villa du bonheur et de la paix*, n° 124), il vécut durant neuf ans : la forêt de Warragulla.

Sur la table, elles vont mourir  
De chagrin... les pauvres petites !

De grâce, ornez votre beau sein  
D'une blancheur faite de marbre ;  
Sinon j'irai mourir demain  
À mon tour, aussi, sous un arbre<sup>851</sup>.

## 286. IL RESTAIT UNE FLEUR

Il restait une fleur, dans mon âme meurtrie,  
Écluse sous un ciel embaumé du printemps ;  
La pauvrete, aujourd'hui, se meurt toute flétrie,  
Tandis qu'elle aurait pu vivre encore longtemps.

Elle naquit, je crois, un soir, à la nuit brune,  
À l'heure où les oiseaux jettent leur dernier chant,  
Sous le feuillage épais d'un églantier ; la lune<sup>852</sup>  
Semblait nous épier et rire en se penchant<sup>853</sup>.

## 287. L'IMMORTELLE

La fleur que je vous ai donnée  
Vous souhaite, à cette heure, madame,  
Dans un soupir, la bonne année  
Pour sa sœur, la fleur de mon âme.

Je n'ai rien autre à vous offrir !  
Assurément, c'est peu de chose ;  
Mais cette fleur du souvenir  
Vit bien plus longtemps qu'une rose.

---

851 Nous retrouvons ici la tentation du suicide, ou de se laisser dépérir, qui hante l'ancien forçat depuis de nombreuses années.

852 Seconde présence de la Lune dans ses poésies romantiques. Voir à ce sujet Brunner Bernd, 2013, *Histoire de la Lune*, Paris, Armand Colin.

853 L'enjambement de l'avant-dernier vers sur le suivant, très fréquent dans la poésie hugolienne, est rare chez Marius Julien, amoureux des techniques plus classiques de versification.

Son parfum, peut-être est moins doux,  
Peut-être encore, elle est moins belle ;  
Mais, madame, souvenez-vous  
Que cette fleur est immortelle<sup>854</sup>.

---

854 Assertion qui peut être prise en son sens premier s'il s'agit d'une allusion à l'immortelle commune, sous-arbrisseau aux fleurons jaunes qui peuple le paysage provençal et à laquelle de nombreuses propriétés médicinales sont attribuées ; ou de manière allégorique, faisant allusion au sentiment amoureux très fort que ressent le poète.



## LIVRE XVII. L'HIVER DE LA VIE

### 288. TRIOLET

Nous avons du feu, Dieu merci,  
L'hiver, lorsque la neige tombe.  
Qu'il fait froid, qu'il fait froid ici !  
Nous avons du feu, Dieu merci,  
Hélas ! il fait bien sombre aussi,  
Parfois noir, comme dans la tombe,  
Nous avons du feu, Dieu merci,  
L'hiver, lorsque la neige tombe<sup>855</sup>.

### 289. LA NEIGE EST BELLE... MAIS FROIDE

Malgré le feu, malgré sa flamme,  
J'ai de la glace dans mon âme.

Ma main tremble, j'ai froid dans l'âme.  
Malgré le feu, j'ai froid partout !...  
Le vieil Hiver siffle une gamme  
Qui, certes, n'est pas de mon goût.

Je crois être comme dans une tombe,  
Tout est triste, silencieux<sup>856</sup>.  
Et la neige blanche et fine tombe  
Sous la voûte sombre des cieux.

La forêt morne et solitaire  
Gémit dans le sein de la nuit.

---

855 Après *Il gèle* (n° 218) dans le livre XIV, nouvelle allusion au climat perçu comme rigoureux de Waragulla. Dans les Blue Mountains, où réside l'ancien forçat, les températures sont fréquemment négatives à la période hivernale (juillet-août), durant laquelle il neige très fréquemment. La température moyenne de ces mois n'excède pas 6 °, pour 11 ° environ sur l'ensemble de l'année. Soit, en moyenne, 4 ° en dessous de Toulon, et 11 ° en dessous de Nouméa.

856 Remarquer la diérèse.

Et sous son froid et blanc suaire,  
La terre tressaille sans bruit.

Pour trouver que la neige est belle,  
Il ne faut pas la voir souvent ;  
On se lasse vite d'elle,  
On la redoute avec le vent.

À cette heure, sous son suaire,  
La Nature gémit sans bruit.  
Et dans le ciel solitaire<sup>857</sup>  
Pas une seule étoile luit.

## 290. L'HIVER EST BEAU

L'hiver me semble beau, lorsque le jour s'achève,  
Quand nous sommes assis auprès du feu tous deux,  
Mon front sur vos genoux, je médite et je rêve  
Et je me trouve heureux.

Parfois, d'un doux baiser, ma lèvre avide effleure  
Votre main de velours, que les nymphes n'ont pas ;  
Je ris comme un enfant, et quelquefois je pleure  
Enlacé dans vos bras.

Je pleure de regrets et de reconnaissance,  
Je pleure sur l'amour qui déchire mon cœur ;  
Car j'aurais dû, je crois, vous aimer en silence,  
Comme on aime une sœur<sup>858</sup>.

---

857 Dans ce poème composé d'octosyllabes, remarquer les troisièmes vers des quatre dernières strophes, qui brisent sa régularité. D'abord, un énnéasyllabe « Et la neige blanche et fine tombe », puis trois heptasyllabes « Et sous son froid et blanc suaire » (si l'on ne marque pas la diérèse), « On se lasse vite d'elle », « Et dans le ciel solitaire ». Cette position récurrente ne semble pas due au hasard, mais bien à une volonté de rythmer la composition.

858 Poème galant régulier et rythmé, composé d'alexandrins et d'hexasyllabes en clausule.

## 291. UN RAYON ROSE

Dans l'horizon, un rayon rose,  
 Hélas ! n'a brillé qu'un instant ;  
 Je suis redevenu morose,  
 Car mon bonheur est inconstant.  
 Si, de l'hiver les neiges blanches  
 Ne finissent de m'achever,  
 Lorsque reverdiront les branches,  
 Au fond des bois j'irai rêver.

## 292. LE DERNIER HIVER

C'est le dernier hiver, le dernier de ma vie,  
 Je partirai bientôt pour l'éternel séjour<sup>859</sup>.  
 À son banquet, la Mort m'invite et me convie,  
 Elle me tend ses bras, en disant : « C'est ton tour »...

## 293. LE LIVRE DU PASSÉ

Ne faites pas de bruit lorsque je me recueille,  
 Lorsque le jour s'est effacé ;  
 Et laissez-moi rêver quand tristement j'effeuille  
 Le sombre livre du passé.

Il n'est pas de jours sans alarmes,  
 Jamais je n'ai le cœur content ;  
 Si la vie a parfois des charmes,  
 Cela ne dure qu'un instant<sup>860</sup>.

859 Voir *Épithaphe* (n° 146) et *La Mort !* (n° 148) dans le livre IX, dans lesquels Marius Julien évoque déjà le pressentiment d'une fin proche. La mort est évoquée deux cent onze fois dans ses poèmes. Le thème est bien sûr récurrent chez les poètes (*La Mort d'un chien* ou *Paroles sur la dune* de Victor Hugo ; *La Mort des artistes* de Charles Baudelaire ; *Le Dormeur du val* d'Arthur Rimbaud, dans lesquels la Nature tient une place importante, cadre serein d'un spectacle tragique).

860 L'ancien forçat illustre ici la « prison mentale » que constitue le baigne, de laquelle il ne parvient pas à s'évader...

Il faut, enfin, que je vous dise  
Que l'amour est plus cruel, parfois  
Trop cruel, qu'il me tyrannise,  
Et m'impose ses dures lois.

Je voudrais que cette renarde s'en aille<sup>861</sup> !

Dans l'immense désert de tourments et de larmes  
J'ai bien assez erré, j'ai bien trop gémi ;  
Je n'ai trouvé qu'ennuis, déboires et alarmes  
J'ai vu que l'homme était de l'homme l'ennemi.

Le frère que j'aimais, de même père et mère,  
Pour lequel j'ai tout fait, ne pense plus à moi.  
L'Égoïsme est le seul qui règne sur la terre,  
L'or c'est le Dieu de tout, il est l'unique roi<sup>862</sup>.  
L'honneur n'est qu'un mot vain, l'amour qu'une étincelle ;  
La vertu n'est qu'un nom comme la charité...  
Mon cœur se ferme à l'espérance,  
D'esclave, je deviens martyr.  
J'emporte ma reconnaissance  
Et meurs avec le souvenir.

Je suis né pour souffrir jusqu'à ma dernière heure,  
Sans arrêt, nuit et jour, la torture du cœur.  
Pourquoi m'avez-vous fait, puisque ce n'est qu'un leurre,  
Entrevoir un rayon de paix et de bonheur ?  
Quand j'étais sous le ciel et lugubre et morose  
De mon exil sans fin<sup>863</sup>, j'osais narguer le sort.  
Je méprisais la vie, enviant<sup>864</sup> qu'une chose ;  
« La Mort ».

Quand dans mon triste exil, ma pauvre âme meurtrie  
Jetait à tous les vents son long cri de douleur,  
Dieu m'envoya du ciel l'ange libérateur  
Qui me fit adopter sa nouvelle patrie.

---

861 La renarde évoque habituellement une femme protectrice et farouche.

862 Allusion à l'un de ses deux frères, Alphonse (né en 1857) avec lequel il passe son adolescence après la mort de leurs parents, ou Adolphe (né en 1862). Celui concerné semble l'avoir oublié, ajoutant à l'abandon ressenti par l'orphelin et qui traverse toute son existence.

863 Le baigne.

864 La forme « n'enviant » eût été préférable.

Qu'à son banquet, la Mort, tôt ou tard, me convie,  
 J'irai paisiblement sans crainte et sans horreur,  
 Puisque j'aurai connu quelques jours de bonheur,  
 De calme et de repos, à la fin de ma vie.

À son banquet, quand la mort me convie,  
 Après avoir bu quarante ans le fiel,  
 Le sort fatal, à la fin de ma vie,  
 Me verse encore quelques gouttes de miel<sup>865</sup>.

## 294. À MON FRÈRE

Mon âme en proie à la douleur amère  
 Clame, et en vain, car les hommes sont sourds :  
 L'humanité n'existe plus sur terre...  
 Malgré ma faute, oh ! Pense à moi toujours<sup>866</sup> !  
 L'exil, le temps, les malheurs, la souffrance  
 Et l'abandon ont flétri tous mes jours<sup>867</sup>.  
 Mon sein, hélas ! se ferme à l'espérance,  
 Malgré ma honte, oh ! Pense à moi toujours !

En y songeant l'épouvante me gagne,  
 J'ose appeler le ciel à mon secours,  
 Mais une voix meurt dans l'abîme du baigne !  
 Pour mes remords, oh ! Pense à moi toujours !

Puisque ma vie est un horrible rêve,  
 Éclaire-là d'un doux rayon d'amour ;  
 Si dans les fers Dieu veut qu'elle s'abrège,  
 Prie un instant quand viendra l'heureux jour !

M. Julien

865 Mots de reconnaissance à Wolla Meranda, qui a « sauvé » sa vie dans ses dernières heures lorsque celui-ci en fait le bilan. Remarquer au passage ce dernier vers, faux, puisqu'il compte onze syllabes.

866 Poème inédit du cahier LGV.

867 Remarquer l'énumération.

## 295. TON OMBRE

Mère, depuis longtemps, je n'ai pas vu ton ombre  
Qui hantait mon esprit à l'approche du soir<sup>868</sup>.  
Oh ! déride mon front qui redevient si sombre.  
Si tu m'abandonnais, je perdrais tout espoir.  
Quand la mort t'emporta, jadis, sous sa froide aile,  
J'étais, il m'en souvient, encore un jeune enfant.  
En élevant vers toi ma pensée et mon âme  
Je me suis, bien des fois, évité des malheurs.  
Dans mon cruel exil, tu fus mon seul dictame,  
Pour mitiger mes maux et calmer mes douleurs<sup>869</sup>.

## 296. LES GUMAS BLANCS

Plus blancs que le plus blanc des marbres,  
Sous le vent glacé de l'hiver,  
Je les vois s'agiter, les arbres,  
Comme les vagues de la mer.

Je n'entends plus, dans leur ramure,  
Les cris joyeux et les concerts.  
Tout est triste dans la Nature,  
Maintenant les bois sont déserts.

Naguère, de leurs branches vertes  
Un chant s'élevait vers les cieux ;  
À cette heure elles sont désertes,  
Et les bois sont silencieux<sup>870</sup>.

---

868 Avec le temps, les traits du visage de Thérèse Nicolas, disparue en 1872, semblent s'effacer dans les souvenirs du poète vieillissant, ce qu'il déplore.

869 L'allitération en m évoque peut-être le mot « Maman ».

870 Le poète évoque ici les eucalyptus, ou *gumtrees*, surnommés *gummas* dans le parler familier australien, prompt aux diminutifs. L'association des troncs blancs et lisses de ces arbres omniprésents et de l'hiver semblent fonctionner pour le poète.

## 297. TOUT MON DÉSIR

Oui, j'ai tout ce que je désire,  
Et tout ce que j'avais souhaité.  
J'ai, du printemps, le doux zéphire  
Et la caresse de l'Été.

Du vent, j'ai le bruit monotone  
Qui berce mon regret amer ;  
J'ai la bise froid d'Automne,  
Les neiges blanches de l'Hiver.

## 298. CŒUR DE L'HIVER

C'est l'hiver... Au fond des bois sombres,  
Mornes, déserts, silencieux,  
La nuit a répandu ses ombres,  
Et la bise a voilé les cieux.

Tout est plongé dans les ténèbres,  
Pas une étoile au firmament ;  
Et minuit, de ces coups funèbres,  
Frappe l'air douloureusement !

Les heures que le temps emporte,  
Sonnent tristes comme le glas.  
C'est l'hiver avec son escorte :  
La neige blanche et le verglas !

Dans la forêt verte, naguère,  
Avec fureur, le vent mugit ;  
Et, sous un large et blanc suaire,  
La nature souffre et gémit !

C'est l'hiver, dont le souffle glace  
L'eau pure des charmants ruisseaux,  
Qui fait mourir les fleurs et chasse  
Sans pitié les petits oiseaux.

Mais en ce bas monde tout passe  
Et fuit sous les ailes du temps !  
Demain, à l'hiver qui s'efface,  
Succédera le gai printemps.

Radieuse et pure, l'aurore,  
Sur la terre épandra ses pleurs ;  
Et les zéphirs feront éclore  
Sous leur tiède haleine, les fleurs.

Les oiseaux, à l'aube naissante,  
Chanteront l'hymne du réveil ;  
Et la nature ravissante  
Sourira joyeuse au soleil<sup>871</sup>.

## 299. C'EST LE PRINTEMPS

C'est le printemps, déjà, ses brises tissent,  
En fredonnant, leurs tapis de velours ;  
Les bois sont verts, les mimosas fleurissent,  
Et les oiseaux font le nid des amours.  
Du morne hiver il ne reste une trace.  
L'astre du jour se lève radieux ;  
À la gaieté, la tristesse fait place,  
Et l'air s'emplit de bruits harmonieux<sup>872</sup>.

C'est le printemps, avec ses fleurs nouvelles  
Ornant les prés, les sentiers, les chemins ;  
De toutes parts, les belles demoiselles.

Les bois n'ont plus l'aspect froid d'une tombe,  
De toutes parts, poussent les bourgeons verts ;  
L'ondu du ciel, en perles blanches, tombe,  
Et les sentiers, de gazon, sont couverts<sup>873</sup>.

---

871 À travers les huit strophes, le registre de la mort pèse sur les six premières (ombres, funèbres, glas, suaire, mourir, passe), et celui de la (re)naissance sur les deux dernières (éclore, naissante).

872 Ici, « fait place » est bien à prendre au sens de « laisse place », permettant aux « bruits harmonieux » de se répandre dans l'air, au printemps de succéder à l'hiver. On remarque la diérèse ainsi que sur le vers correspondant.

873 Les décasyllabes du poème, très réguliers, fonctionnent tous en 4/6.

### 300. LA SOUFFRANCE

Pourquoi souffrir, gémir sans trêve  
Sous l'étreinte de la douleur,  
Puisque le bonheur n'est qu'un rêve,  
Et que l'espoir a fui du cœur ?

La toux me sèche la poitrine,  
Je m'épuise dans mes efforts,  
Je courbe déjà mon échine,  
Mes jambes tremblent sous mon corps.

Je suis las aussi de la vie  
Ayant trop bu d'absinthe et fiel<sup>874</sup>,  
Et la mort qui me fait envie,  
Seule, semble m'offrir du miel.

### 301. JE NE REGRETTE RIEN

La Mort ne devrait pas faire couler des larmes,  
Puisqu'elle est, de mes maux, l'Ange libérateur ;  
Moi, je trouve qu'elle a ses attraits et ses charmes.  
Et je la vois venir sans effroi, sans horreur.  
Si Dieu veut que demain elle m'ouvre sa porte,  
Je ne maudirai pas mais bénirai ce jour.  
Car vivre un an de plus ou de moins, que m'importe ?  
Je ne regrette rien... sinon que votre amour<sup>875</sup>.

### 302. SÉRÉNITÉ

J'ai goûté, des forêts, la solitude douce,  
Le calme, le repos, sous un ciel embaumé ;

---

874 Expression déjà employée dans *Sur un viveur* (n° 35) et *Vos chères Lettres* (n° 203).

875 Marius Julien ne fait jamais part du regret du geste qui lui a valu le bannissement, l'attribuant à un enchaînement de mauvais choix consécutifs aux décès précoces de ses parents.

J'ai rêvé sur un banc de gazon et de mousse,  
Et respiré l'air pur du printemps parfumé.

Les grands eucalyptus répandaient leur ombrage,  
Les mimosas fleuris se courbaient en arceaux ;  
Les oiseaux du bon Dieu chantaient dans le feuillage,  
Et les blanches brebis s'abreuvaient aux ruisseaux.

Dans cet Éden de paix brillaient des rayons roses,  
D'or, de pourpre et d'azur, que dardait le soleil.  
De tous côtés, les fleurs fraîches, à peine écloses<sup>876</sup>,  
Souriantes offraient leur calice vermeil<sup>877</sup>.

L'harmonieuse<sup>878</sup> et douce brise  
Chantait son hymne au fond des bois ;  
Mais il faut bien que je vous dise  
Que j'aime encor mieux votre voix.

### 303. L'ENCLUME

Laissez un rayon de soleil  
Faire éclore la primevère ;  
Et ne troublez pas mon sommeil,  
Car j'ai peu dormi sur la terre.

La lune, ce flambeau sublime de la nuit,  
Argente les flots bleus roulant leur blanche écume ;  
L'horloge, tristement, vient de sonner minuit  
Et j'entends un marteau résonner sur l'enclume.

---

876 Si Marius Julien est respectueux de la césure, il présente ici un trimètre (trois tétrasyllabes), courant dans la poésie romantique. Il s'agit d'ailleurs du seul de sa production connue.

877 Au contraire de nombreuses poésies présentées précédemment, l'auteur semble affirmer la paix intérieure retrouvée grâce à la beauté et au calme que lui offre la nature australienne de son dernier exil.

878 Dièrèse.

## LIVRE XVIII. L'ÉTÉ ÉTERNEL

### 304. TRIOLET

J'aime les tièdes nuits d'Été,  
Majestueuses dans leurs voiles  
Et pleines de sérénité...  
J'aime les tièdes nuits d'Été  
Sous le ciel austral enchanté<sup>879</sup>,  
Émaillé de blanches étoiles.  
J'aime les tièdes nuits d'Été  
Majestueuses dans leurs voiles.

### 305. SOUS CETTE GROTTTE

Sous cette grotte enchanteresse  
Qu'argentait la lune, un beau soir,  
Sur la gorge de ma déesse  
Je pris un baiser plein d'espoir.  
La voûte céleste était pure,  
Et Dieu semblait bénir ce jour ;  
Car les loris<sup>880</sup>, sous leur ramure  
Roucoulaient un hymne d'amour.

Les petites étoiles blanches  
Fixaient sur nous leurs regards doux,  
Et riaient à travers les branches  
En me voyant à vos genoux.

Là, j'ai goûté la douce ivresse  
Qui m'a bercé quelques instants,

---

879 Les références à l'hémisphère Sud sont rares chez l'auteur. Par exemple, il semble avoir longtemps conservé le rythme des saisons boréales.

880 Les loris (*lori* ou *lorikeet* en anglais) sont des oiseaux de la famille des psittacidés, proches des perruches. Les espèces de cette sous-famille peuplent l'Asie du Sud-Est, l'Australie et le Sud-Ouest Pacifique.

Ne pensant plus à ma vieillesse,  
Croyant avoir encore vingt ans<sup>881</sup>.

J'entendais soupirer la brise,  
Mes sens semblaient se ranimer.  
Faut-il toujours que je vous dise  
Que Dieu m'a dit de vous aimer ?...

Mon âme délire de fièvre,  
Car mes feux sont inapaisés ;  
Laissez ma vagabonde lèvre  
Couvrir votre corps de baisers !

### 306. LA PLUS BELLE

Elles sont belles toutes deux  
Avec leur teinte de rose ;  
Mais ne me demandez pas la cause  
Qui fait que je vous aime mieux.

Si je n'avais, avec ivresse,  
Posé ma lèvre un court instant  
Sur votre cou de satin blanc,  
J'aurais moins d'amour, de tendresse.  
J'y rêve les nuits et les jours  
Et mon esprit est en délire ;  
Je me garde bien de vous dire  
Que je suis épris pour toujours.

J'ai perdu mon cœur et mon âme  
Sous votre sourire enchanteur ;  
Et ne vois l'ombre du bonheur  
Qu'à vos genoux, ma chère dame.

Vraiment, je suis un insensé  
De m'être épris de cette sorte ;

---

881 Les quarante années de baigne semblent parfois effacées, sur le plan affectif, et le poète prétend à une vie sentimentale de « jeune homme ».

Vous fermez à l'amour, la porte,  
Et je pleure sur mon passé.

### 307. LE NOUVEL AN<sup>882</sup>

Puisque c'est un grand jour de fête,  
Du fond de mon âme je veux  
Être encore un instant poète,  
Pour vous adresser tous mes vœux.

La muse semble me sourire  
Avec un rayon de bonheur,  
Et je reprends ma vieille lyre  
Qui, joyeuse, vibre en mon cœur.

Déjà, je vois briller l'aurore  
Du nouvel an au front du ciel :  
Ô ma voix, sois tendre, sonore,  
Et douce aussi comme le miel.

Vers la voûte splendide et belle,  
Emporte mes ardents souhaits  
Et mes vœux de bonheur, pour celle  
Dont j'ai reçu tant de bienfaits.

### 308. JE VOUDRAIS

Si Dieu vous donnait tout ce que mon cœur désire<sup>883</sup>,  
Vous auriez ici-bas le plus puissant empire  
Que nul n'a possédé depuis la création ;  
De l'Univers entier vous seriez souveraine ;  
Les rois à vos genoux vous appelleraient : « Reine »,  
Et vous auriez du ciel la bénédiction<sup>884</sup>.

---

882 Quatrième poème de vœux de nouvelle année.

883 Alexandrin à la césure incertaine, un fait rare chez Marius Julien.

884 Dièrèse.

Je voudrais voir venir, dans le Siècle où nous sommes,  
Et de tous les pays, s'agenouiller les hommes,  
Même les orgueilleux, même les plus cruels,  
Vous qui montrez, madame, un si touchant exemple.  
Je voudrais même mieux : qu'on élevât un temple,  
Et que, de toutes parts, on dressât des autels.

### 309. VOUS NE SOUHAITEZ QUE LE POUVOIR À FAIRE LE BIEN AUX MALHEUREUX ?

Il vous faudrait, en ce bas monde,  
De Crésus<sup>885</sup> l'immense trésor,  
Toutes les perles de Golconde<sup>886</sup>,  
Du sein de la Terre, tout l'or.

Avec cette richesse immense,  
Vous ouvririez bagnes, cachots ;  
Vous soulageriez la souffrance,  
Vous feriez taire les sanglots<sup>887</sup>.

### 310. ADIEU !

Ne faut-il pas que je te dise,  
Hélas, ce que je vais souffrir ?  
À cette heure, mon cœur se brise  
Dans un long et triste soupir.

---

885 Crésus est un roi de Lydie, en Anatolie (Asie Mineure), ayant régné durant le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Il amassa une fortune colossale grâce à l'extraction de l'or charrié par le fleuve Pactole, ce qui explique l'origine de l'expression populaire « riche comme Crésus ».

886 Golconde (aujourd'hui Golkonda), est une ville du centre de l'Inde. Elle est connue pour ses carrières de gemmes, en particulier de diamants. C'est là qu'ont été notamment découverts les fameux diamants que sont le Régent (musée du Louvre, Paris), le Hope (National Museum of Natural History, Washington) et le Koh-i-Nor (joyaux de la couronne, Tour de Londres). Ici, « perles » désigne donc gemme par analogie, ou alors il s'agit d'une erreur de transcription du mot « pierres ».

887 Ce poème très court ne paraît pas ainsi dans l'édition de 1931. Le titre *Vous ne souhaitez...* semble dans cette édition être un vers du poème précédent, alors qu'il compte dix-sept syllabes. De même, les deux quatrains suivants sont constitués d'octosyllabes, très différents des alexandrins précédents. Il ne s'agit donc probablement pas d'un seul, mais de deux poèmes distincts qui abordent le thème de la générosité de W. Meranda.

Quand demain, déployant ton aile,  
 Tu voleras loin de ce lieu  
 Des pleurs voileront ma prunelle  
 En te disant tout bas : « Adieu<sup>888</sup> ! »

### 311. ELLE EST PARTIE

Je sens bien, au fond de mon âme,  
 La profondeur de mon amour ;  
 Quand vous vous absentez, madame,  
 Pour moi c'est un morose jour.

Quand vous êtes dans la demeure,  
 Tout me sourit, me rend joyeux ;  
 Quand vous partez, hélas, tout pleure,  
 Tout devient triste et soucieux<sup>889</sup>.

Je suis accoutumé d'entendre  
 Sur le sol vos pas retentir ;  
 Et votre voix, parfois si tendre,  
 Me fait frissonner de plaisir.

Mon Dieu, je vais souffrir peut-être,  
 Et soupirer jusqu'à ce soir,  
 En regardant par la fenêtre<sup>890</sup>,  
 Palpitant d'amour et d'espoir.

À votre retour, pleine d'ivresse,  
 Mes lèvres chercheront la main,  
 La douce main qui les caresse,  
 Et serai plus heureux demain.

---

888 Ce poème marque le début d'une longue absence de W. Meranda. Peut-être s'agit-il d'un déplacement à l'étranger ? En effet, la traduction en français de son manuscrit *Poppies of the Night*, qui paraît en 1922 sous le titre *Pavots de la nuit*, avec la collaboration de l'écrivain Iann Karmor a peut-être nécessité un déplacement en Europe, ou au moins des séjours prolongés à Sydney. Il est possible que ce soit cet épisode de longue séparation qui commence ici.

889 Noter la diérèse.

890 Ces deux vers présentent des allitérations successives, en *s* puis en *r*.

### 312. TOUT SEUL !

Je sens, quand je suis seul, que mon esprit succombe,  
Et mon cœur tout entier s'ouvre à son désespoir ;  
Le salon prend l'aspect glacial de la tombe  
Lorsqu'arrive le soir.

Mon âme est angoissée, et, la bise plaintive  
De l'automne qui fuit exhalant un soupir  
Finit de l'attrister, de la rendre pensive,  
Et la faire gémir.

Quand vous n'êtes pas là, s'envolent tous les charmes,  
La gaîté disparaît, les fleurs meurent aussi ;  
Vos tableaux sur les murs me font verser des larmes  
En berçant mon souci.

Dans le sein de la nuit, plongé dans les ténèbres,  
Je cherche le sommeil pour délasser mon corps ;  
Mais la pendule, alors, frappe ses coups funèbres  
Comme le glas des morts.

Rêveur et soucieux, je laisse enfin la plume,  
Qu'arrête trop souvent une crise de toux<sup>891</sup> ;  
Et tout près du foyer, dont le bois se consume,  
Je pense encore à vous<sup>892</sup>.

### 313. LA VILLA FLEURIE

Ah ! vous ne savez pas, assurément, chère dame,  
Lorsque vous attisez le feu de ma douleur,  
Que vous faites souffrir la torture à mon âme  
Et que m'enfoncez un stylet dans le cœur.

---

891 Seconde évocation de ces crises de toux qui semblent altérer la santé de l'ancien forçat (voir *La Souffrance*, n° 300) et peuvent être le symptôme le plus apparent de son mal (infection pulmonaire) ou d'un asthme chronique.

892 Le poète conclut chacun des quatrains par un hexasyllabe, dans un souci de rythmer sa composition.

À cette heure, la nuit triste, pâle<sup>893</sup> et pensive,  
 Sur la villa fleurie étend son voile noir ;  
 Pas un bruit de vos pas, à mon oreille, arrive<sup>894</sup>,  
 Et je courbe mon front sombre de désespoir.

C'est en vain que je prends, pour me distraire, un livre  
 En attendant, hélas, votre tardif retour :  
 Loin de vous, je sens bien que je ne puis plus vivre,  
 Idole de ma vie, ange de mon amour !

La gaîté me ferme ses portes,  
 Jalouse, hélas ! de mon bonheur ;  
 Les tièdes nuits d'Été sont mortes,  
 Le froid Hiver glace mon cœur.

### 314. ACCOUREZ VITE !

Ah ! je souffre, de votre absence,  
 Mille tourments, mille douleurs ;  
 Soyez sensible à ma souffrance,  
 Accourez vite... je me meurs !

Pour entrevoir votre chère ombre,  
 Le cœur meurtri, l'âme aux abois,  
 Je fouille de la forêt sombre,  
 Et les taillis et les grands bois.

Je prête l'oreille à la porte  
 Pour percevoir le moindre bruit.  
 J'écoute si le vent m'apporte  
 Celui de vos pas dans la nuit.

Je retiens parfois mon haleine,  
 J'étouffe un douloureux soupir.  
 L'étoile sourit de ma peine,  
 Et ne vous vois<sup>895</sup> pas revenir !

893 La « nuit pâle » est un oxymore.

894 Il faudrait écrire « n'arrive ». Ici prime la métrique.

895 Ce n'est donc pas l'étoile mais l'auteur qui ne voit pas revenir son aimée.

### 315. JE MEURS !

Votre regard est le seul livre  
Que j'aime à lire chaque jour ;  
Sans lui je ne pourrais plus vivre ;  
Hâtez, madame, votre retour.

Sans trêve, mon âme soupire,  
Et mon cœur ne fait que gémir.  
Difficilement je respire ;  
Accourez, ou je vais mourir.

Je sens que c'est l'instant suprême,  
J'épuise mon dernier effort  
En écrivant ces mots : « Je t'aime ! »  
Je suis dans les bras de la Mort.

De ma gorge s'échappe un râle,  
Je vais rendre mon âme à Dieu ;  
À ton<sup>896</sup> retour, sur mon front pâle,  
Dépose un long baiser d'adieu.

Quand tu fermeras mes paupières  
Humides encore de pleurs,  
Adresse au ciel quelques prières ;  
Je te bénis : Adieu !... Je meurs.

### 316. ELLE EST ICI !

Depuis le jour que je vous ai perdue<sup>897</sup>,  
Le ciel a pris sa plus sombre couleur ;  
Mais aujourd'hui, que vous m'êtes rendue,  
Le gai soleil luit au fond de mon cœur.

---

896 L'auteur commence à vouvoyer son amante, pour ensuite la tutoyer dans la seconde partie du poème.  
Ceci donne plus de force à la déclaration qui est faite.

897 La version éditée donne l'énigmatique « perdus », probable erreur de transcription.

### 317. JE SUIS HEUREUX

À votre contact je frissonne  
Et mon cœur bat à se briser ;  
Ne me refusez pas, mignonne,  
De prendre encore un doux baiser.

Près de vous je prends goût à vivre,  
Et je n'abhorre plus le jour ;  
Vous êtes pour moi le seul livre,  
Le beau roman de mon amour.

De vos mains, le parfum m'enivre...  
Que je vous aime, ô cher bijou !...  
Sans vous je ne pourrais plus vivre.  
Je crois que je deviendrais fou.

### 318. LES PLUS BEAUX JOURS

Oui, les plus beaux jours de ma vie,  
Et assurément, les plus doux,  
Je les ai passés, ma chérie,  
Auprès de vous<sup>898</sup>.

### 319. JE SOUFFRE

Si je goûte, parfois, étant à vos genoux,  
De sublimes instants, agréables et doux  
Qui mitigent un peu les douleurs de mon âme ;  
Si je sens, près de vous, se réchauffer mon cœur  
Et s'éclairer soudain d'une vive lueur  
De l'espoir qui m'est cher, je souffre aussi, madame.

Je souffre horriblement, à toute heure du jour,  
La torture du feu que m'inflige l'amour.  
Et ce feu, lentement, mais toujours me dévore...

---

898 Tétrasyllabe utilisé en clauseule.

Vous me faites, parfois, cruellement souffrir,  
Vous déchirez mon cœur et vous troublez mon âme.  
Gratitude et amour me disent d'obéir ;  
Et je vous obéis, madame<sup>899</sup>.

### 320. CŒUR SOUFFRANT

Je n'ai jamais connu le bonheur et l'ivresse  
Qu'offre ici-bas la vie à son premier printemps<sup>900</sup>.  
J'étais né pour chérir... la fleur de ma jeunesse,  
Hélas ! s'est étiolée à l'âge de vingt ans !

Oh ! ne m'en veuillez pas, si près de vous, madame,  
J'ai senti ce désir qui dévore mon cœur.  
J'ai tout fait pour éteindre et l'amour et sa flamme ;  
Elle s'est ranimée avec bien plus d'ardeur.

### 321. AMOUR FATAL

Vous m'avez vu tremblant, tout délirant de fièvre,  
Le regard éperdu, suppliant, tendre et doux ;  
Et vous avez senti le contact de ma lèvre,  
Avide de baisers, effleurer vos genoux.

Vous avez entendu les soupirs de mon âme,  
Les coups précipités et violents de mon cœur ;  
Et vous avez compris, puisque vous êtes femme,  
De mon amour fatal, la cruelle douleur.

Ah ! puisque tu connais les tourments de ma vie,  
Puisque tu sais aussi ce que souffre mon cœur,  
Avant qu'à son banquet la Mort ne me convie,  
Donnez-moi cet instant de joie et de bonheur !  
Qu'importe qu'il soit court et ne dure qu'une heure ?  
J'aurais du moins goûté le doux miel de l'amour ;

---

899 Ici, c'est par un octosyllabe que le poète conclut une série d'alexandrins.

900 Allusion probable aux premiers émois sentimentaux, voire à la première relation sexuelle.

Et s'il faut pour cela, mignonne, que je meure,  
Je n'hésiterai pas<sup>901</sup>...

Ange d'amour, bonté divine,  
Permettez-moi de déposer  
Sur votre main blanche et fine,  
Encore un long et doux baiser.

### 322. POUR UNIR NOS ÂMES

Je donnerais, pour ton sourire,  
Tout l'or qui se trouve ici-bas ;  
Et mon sang pour t'entendre dire  
Un seul mot d'amour, dans mes bras<sup>902</sup>.

Mignonne, pour unir nos âmes,  
Ne serait-ce qu'un court instant,  
Dussé-je brûler dans les flammes,  
Je vendrais la mienne à Satan.

Maudits soient le ciel et la terre,  
L'astre de la nuit et du jour ;  
Maudit soit tout ce qui m'éclaire,  
Si tu dédaignes mon amour.

### 323. AMOUR PROFOND

La profondeur de mon amour  
Est pareille à celle d'un gouffre ;  
Je ne puis la sonder, et souffre  
Sans arrêt la nuit et le jour.

---

901 Marius Julien place ici un hexasyllabe pour rompre le rythme grandiloquent des alexandrins précédents.

902 Le titre de ce poème rappelle l'épithaphe que W. Meranda fera graver sur la tombe de M. Julien en 1929.

Pourquoi le ciel, dans ma vieillesse,  
A-t-il fait éclore en mon cœur  
Cette suave et douce fleur  
Qui s'étirole<sup>903</sup> sous ma caresse ?

Puisque je ne puis la cueillir,  
Et qu'un feu mortel me dévore,  
Laissez-moi m'enivrer encore  
De son doux parfum, et mourir.

### 324. À MON IDOLE

Quand je dis tout bas : « Je t'aime ! »  
En exhalant un long soupir,  
Ces trois mots valent un poème ;  
Et tu devrais t'en souvenir.

Quand j'incline à tes pieds ma tête  
Pressant ta main avec ardeur,  
Tu devrais, ô ma mignonette,  
Écouter palpiter mon cœur.

Quand dans mon regard une flamme,  
Comme un éclair, brille le soir,  
Tu devrais, au fond de mon âme,  
Faire luire un rayon d'espoir.

Et puisque tu sais que la fièvre  
Qui me dévore vient du ciel  
Tu devrais permettre à ma lèvre  
De boire une goutte de miel.

Écoute la voix que t'apporte  
La muse qui chante à mon cœur.  
Ô mon idole, ouvre la porte  
À mon amour : c'est le bonheur !

---

903 Diérèse.

## 325. L'AMOUR NOUS INVITE

Pas une feuille ne s'agite,  
 Au front des cieux la lune luit,  
 Ô Ella<sup>904</sup>, l'amour nous invite  
 Dans le silence de la nuit.

De mille fleurs à peine écloses  
 Les calices se sont ouverts ;  
 Les grands bois disent bien des choses  
 En nous offrant leurs tapis verts.

Le doux zéphire qui t'effleure,  
 Ne chante-t-il pas à ton cœur ?...  
 Ne laissons pas s'écouler l'heure  
 Qui donne un instant de bonheur.

Ô Ella, l'amour nous invite,  
 Dans le zénith la lune luit ;  
 Pas une feuille ne s'agite  
 Dans le silence de la nuit<sup>905</sup>.

## 326. AMOUR MERVEILLEUX !

Sais-tu que mon amour est un tourment terrible,  
 Un supplice cruel, un martyr incessant !  
 Ô ma belle Lola<sup>906</sup>, ne sois pas insensible  
 Pour l'esclave qui t'aime tant !

Je ne vis que pour toi, mignonne, et je t'adore,  
 Pourquoi me refuser cette coupe de miel ?

904 Ella est ici le diminutif d'Isabella, pour Isabella Gertrude Poyitt, véritable nom de Wolla Meranda. Déjà utilisé dans *Une perle* (n° 221, livre XIV), il suggère que l'être aimé soit sa « bienfaitrice » mais celle-ci semble ne pas pouvoir ou vouloir lui rendre ses sentiments.

905 Dans ce court poème, les première et dernière strophes se répondent. On remarque des allitérations, dont « la lune luit ».

906 Par extension, le diminutif Ella peut donner Lola, de même que ce dernier évoque Wolla, prénom de plume de l'hôtesse de l'auteur. Plus tard dans le poème, il la nomme même Flore (*Flora* en anglais), là encore phonétiquement proche.

Tu peux me rendre heureux, oui très heureux encore  
En m'ouvrant la porte du ciel.

Pourquoi me torturer, mignonne, de la sorte  
Si mon tourment d'amour tu l'as aussi souffert ?  
Puisque tu ne veux pas, du ciel, ouvrir la porte,  
Laisse-moi redescendre au fond de mon enfer.

Ma belle, en vous disant « bonjour »  
En vous déclarant mon amour,  
Permettez-moi que je dépose  
Un baiser sur votre front rose.

Dites-vous, « Il est vieux et d'une humeur extrême,  
Agaçante parfois, très ennuyeuse aussi ;  
Mais il a le cœur bon ; puis, je sais bien qu'il m'aime  
Et qu'il mourrait pour moi » – Dieu le voulut ainsi...  
Oui, je t'aime, ma Flore, et de toute mon âme.  
Je t'aime à renier<sup>907</sup> ma Patrie et ma foi ;  
Je t'aime, mais non pas comme on aime une femme...  
Et je ne sais pourquoi<sup>908</sup>.  
Le monde ne m'est rien, les plaisirs de la terre  
Ne sauraient me donner un instant de bonheur.

Je vous ai bien aimée, et je vous aime encore,  
Peut-être un peu de trop pour mon cœur éprouvé.

Oh ! dites-moi tout bas, dans un sourire, Flore,  
Si c'est le doux bonheur qu'un beau soir j'ai rêvé !

De désirs, mon âme frissonne  
Et mon cœur bat à se briser ;  
À ton réveil, ô ma mignonne,  
Laisse-moi prendre un long baiser<sup>909</sup>.

Vous avez la beauté, les charmes et la grâce,  
Des attraits attirants, l'œil doux, fascinateur,

---

907 Diérèse.

908 Après une succession d'alexandrins, le poète opère ici, grâce à un hexasyllabe, une cassure de rythme, qui s'accompagne d'une rupture dans le discours.

909 Ce quatrain est très similaire au premier du poème *Je suis heureux* (n° 317), du même livre.

L'esprit très élevé, mais vous êtes de glace,  
Et je crois que l'amour est mort dans votre cœur.

Il n'est pas de bonheur sur terre  
Pour mon cœur brisé pour toujours ;  
Et ma lèvre, à la coupe amère,  
S'abreuve jusqu'aux derniers jours.  
Je ne te dirai pas ma peine,  
Ni mes chagrins, ni mes tourments ;  
J'ai l'âme trop fière et hautaine  
Pour me plaindre à ces durs instants.

Vous m'emplissez l'esprit de chagrins et d'alarmes,  
Et vous faites couler de mes yeux bien des larmes.  
Vous déchirez mon cœur.  
Vous abrégez ma vie en torturant mon âme,  
Et n'éteindrez jamais, de mon amour, la flamme,  
Ce qui cause ma douleur<sup>910</sup>.

Ah ! le bonheur, pour moi, n'est qu'un étrange rêve !

Mignonne, au réveil de ce jour,  
Le ciel est pur, sans une ride,  
Tout m'entretient dans mon amour  
Et de baisers je suis avide.

Laisse-moi, devant ce ciel bleu,  
Et devant Dieu, l'Être suprême,  
Te faire encor le doux aveu  
Et te dire combien je t'aime

Oui, je t'aime, et de tout mon cœur  
Comme on aime son Dieu, sa mère<sup>911</sup>,  
Je t'aime, ange de mon bonheur,  
Comme aucun n'aime sur la terre.

Je vous répète chaque jour,  
Principalement quand il tombe,

910 Heptasyllabe. Le vers de sept syllabes n'est pas si rare, notamment au xviii<sup>e</sup> siècle. On le retrouve chez Molière, dans *Amphitryon* et dans les *Fables* ou *Contes* de La Fontaine. Deloffre Frédéric, *op. cit.*, p. 64.

911 Qui, quoique disparue plus d'un demi-siècle plus tôt, garde la place primordiale dans le cœur du poète.

Le doux refrain de mon amour,  
Et ce sera jusqu'à la tombe.

### 327. L'AMOUR ET LA MORT

Vous êtes un ange d'amour,  
Et vous avez une grande âme.  
Dieu vous rendre<sup>912</sup> peut-être un jour  
Le bien que vous faites, madame,

Assurément je vous aimais  
De toute la force de l'âme ;  
Mon amour est mort à jamais,  
Vous l'avez tué, noble dame.

Ne parlons plus d'amour quand la jeunesse est morte,  
Si les feux sont éteints, peut-on les attiser ?  
Puisqu'il nous a fermé, de son jardin, la porte,  
N'en soyons pas fâchés, notre temps est passé.

Sur un mont escarpé j'ai vécu quatorze ans<sup>913</sup>.  
Maintenant je suis vieux et je courbe l'échine ;

Et mon front recouvert de cheveux gris et blancs,  
Pâle comme la mort, vers la terre s'incline.

Sur votre beau sein blanc j'ai reposé ma tête,  
Ma lèvre avec amour a goûté le doux miel,  
Mon cœur a palpité, mon âme de poète  
A cru voir s'entrouvrir les deux portes du ciel.

S'il m'arrive de perdre, un jour,  
Votre doux et si cher amour ;  
Si le malheur le veut ainsi,  
Je perdrais bien la vie aussi.

---

912 Erreur probable de transcription, que dans le doute nous avons conservée. En effet, le poème manuscrit comportait soit « rendra », soit « rende ».

913 Gardien du phare de l'île Nou, travail qu'il présente comme celui d'un ermite du bagne.

*If one day I lose your love  
Sweeter far than all above,  
If misfortune will it so  
I will lose my life also*<sup>914</sup>.

Passants, ne troublez pas ma paix douce et profonde  
Et laissez-moi dormir.  
Je suis bien plus heureux que quand j'étais au monde  
Où j'ai fait que souffrir<sup>915</sup>.

Déposez sur ma tombe un bouquet d'immortelles<sup>916</sup>,  
Avec ces simples mots : « Julien avait des ailes<sup>917</sup>. »

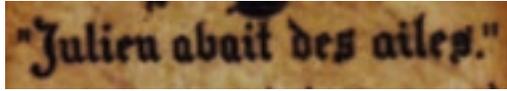


Image 34. Dernière phrase gravée sur la pierre tombale de Marius Julien (Sunny Corner Cemetery, New South Wales, photographie de Margaret Hardwick).

### 328. COURAGE !

Pour qu'au fond de mon cœur brille l'ardente flamme  
L'esprit survit lorsque le corps succombe ;  
Ceux qui n'y croient sont ignorants ou fous.  
Tout ne meurt pas quand se ferme la tombe.  
Courage !... Adieu !... Je veillerai sur vous<sup>918</sup>.

Je vous ai dit cent fois combien je vous aimais,  
Ange libérateur, blanche et douce colombe.

914 Traduction littérale du quatrain précédent.

915 L'élision de la négation transpose le vers dans un registre familier. M. Julien aurait pu utiliser la tournure classicisante « Où n'ai fait que souffrir », par l'élision simple du pronom personnel.

916 Plante provençale déjà citée (voir *L'Immortelle*, n° 287), au feuillage argenté, qui se contente de sols pauvres et tolère parfaitement la sécheresse, l'isolement et la chaleur...

917 Phrase que Wolla Meranda fera graver sur la tombe du poète.

918 Dans ce poème irrégulier, la première strophe est composée d'un alexandrin, puis de quatre décasyllabes au rythme 4/6. Tout le reste du poème suit l'alexandrin.

Mon amour et de ceux qui ne meurent jamais,  
Et survivent encore au-delà de la tombe.

Quand je ne serai plus, si comme je le crois,  
Les âmes des mortels sont toutes immortelles,

De la mienne, la nuit, vous entendrez, parfois,  
Le léger bruissement de ses deux grandes ailes.

Pour qu'au fond de mon cœur brille l'ardente flamme  
Jaillissant d'un feu lent, doux et mystérieux<sup>919</sup>,  
Pour qu'un amour si grand ait possédé mon âme...  
C'est qu'il doit émaner des cieux.

### 329. « M. A. J. » AIME À JAMAIS

Qui pourra vous aimer autant que je vous aime<sup>920</sup> ?  
Je vous aime bien plus que je m'aime moi-même.  
Vous êtes tout pour moi, ma vie et mon bonheur,  
Mon espoir de demain, doux baume de mon cœur<sup>921</sup>.

---

919 Noter la diérèse.

920 On notera le jeu sur l'acronyme MAJ, qui reprend pour la première fois le nom complet de l'auteur : Marius Adolphe Julien. MAJ donne également « aime (M) », « à (A) », « jamais (J) ».

921 Ce dernier poème s'accompagne du commentaire bilingue de Wolla Meranda : « La dernière force de son corps fut épuisée en levant sa main avec la mienne vers le Ciel. "It was Summer when he died at midnight. The plenilune cast veils of woven light over the silent forest and the white roses that breathed in perfume sighs. Thus the Poet lives for ever in the beauty of a 'tiède nuit d'Été' beside the ancient lake of Ka. I know that he has all the joy of his marvelous love in the Life Eternal." » Traduction : « C'était l'Été quand il mourut, à minuit. La pleine lune déposa ses voiles d'une lumière finement tissée sur la forêt silencieuse et les roses blanches, qui exhalaient des soupirs parfumés. Ainsi, le Poète vit pour toujours dans la beauté d'une "tiède nuit d'Été", près de l'ancien lac de Ka. Je sais qu'il a maintenant toute la joie de son merveilleux amour dans la Vie Éternelle. »

## ÉPILOGUE

### 330. LA PREMIÈRE HIRONDELLE

Te souviens-tu du jour où tous les deux, ma belle,  
Pour la première fois, nous nous sommes aimés ?  
C'était au printemps dernier, à la saison nouvelle,  
Dans les bois de Meudon, aux taillis parfumés  
Dans les sentiers fleuris, les blanches pâquerettes  
Faisaient l'œil en coulisse aux jeunes liserons ;  
Et pour nous saluer, les pinsons, les fauvettes  
Chantaient à plein gosier leurs plus douces chansons.

Voici la première hirondelle  
Qui, vers nous, s'en revient du pays du soleil ;  
À Meudon nous irons, ma belle<sup>922</sup>,  
Pour boire à son retour un doigt de vin vermeil,  
Pour boire à son retour un doigt de vin vermeil.

Sous les brillants arceaux d'une verte prairie  
Nous avons, ce jour-là, déjeuné tous les deux ;  
Tu buvais dans mon verre avec espièglerie.  
Moi, je lisais l'amour qui brillait dans tes yeux.  
Posant ma lèvre en feu sur ta brûlante lèvre,  
Mon cœur, en cet instant, battit à se briser ;  
Et dans un doux élan d'une amoureuse fièvre  
Tu me donnas ton cœur dans un tendre baiser.

Voici la première hirondelle  
Qui, vers nous, s'en revient du pays du soleil ;  
À Meudon nous irons, ma belle,  
Pour boire à son retour un doigt de vin vermeil,  
Pour boire à son retour un doigt de vin vermeil.

---

922 Meudon est située à quelques kilomètres au sud-ouest de Paris. Elle fut visitée par de nombreux écrivains comme Rabelais, Rousseau, Balzac, Flaubert, les frères Goncourt, George Sand ou encore le libertaire Louis Blanc. Le 8 mai 1842, le navigateur Jules Dumont d'Urville, qui influença de manière décisive la manière dont les Européens définissent ensuite la géographie politique et ethnique du Pacifique (création de la « Mélanésie », voir Tcherkézoff Serge, 2013, *Polynésie/Mélanésie. L'invention française des « races » et des régions en Océanie (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Papeete, Au Vent des Îles) y trouve la mort dans la première catastrophe ferroviaire française qui fit cinquante-cinq victimes.

Il est bien loin ce temps, si je me le rappelle  
L'arbrisseau a grandi, depuis sous le grésil ;  
Apprêtons-nous tous deux, car le printemps, ma belle,  
Se hâte de venir sous les ailes d'Avril.  
Maintenant tout sourit et rayonne sur terre,  
Rien ne peut empêcher, en ce bienheureux jour,  
De venir avec moi fêter l'anniversaire  
De ce jour où naquit notre premier amour.

Voici la première hirondelle  
Qui, vers nous, s'en revient du pays du soleil ;  
À Meudon nous irons, ma belle,  
Pour boire à son retour un doigt de vin vermeil,  
Pour boire à son retour un doigt de vin vermeil.

Béranger<sup>923</sup>

---

923 Wolla Meranda précise en note : « Cette chanson était la favorite du poète. Sa voix réveillait les échos parmi les montagnes lointaines. » La mention de Béranger comme l'auteur de ce poème est intéressante car celui-ci ne figure pas dans ses œuvres complètes. Il s'agit plutôt d'un poème de Julien de Sanary en hommage à Béranger, et plus particulièrement au poème *L'Hirondelle et le Prisonnier*, écrit lors de la captivité de Béranger à la forteresse de Sainte-Pélagie en 1821. Jusqu'au bout, le bague aura marqué le poète de son empreinte.

**TROISIÈME PARTIE**

**DOSSIER**



## POUR LIRE MARIUS JULIEN

Afin d'accompagner la lecture de l'œuvre poétique de Marius Julien, dit « de Sanary », nous proposons de débiter ce dossier par une approche thématique. Quelles sont les sources d'inspiration du forçat provençal ? Une multitude d'entrées s'avèrent possibles, mais si certaines n'apparaissent qu'épisodiquement (la foi, le bonheur, les problèmes de société), d'autres constituent la trame de sa production. L'amour, la mort, la nature, la description de ses émotions, le rapport à sa « bienfaitrice » Wolla Meranda apparaissent avec régularité, comme objet principal ou de manière allusive. Au-dessus de ces préoccupations, voire obsessions de l'auteur, plane l'expérience du bagne. La création poétique revêt deux fonctions, l'évasion mentale d'une part, et au-delà, la participation à un circuit marchand de productions artistiques issues des sites pénitentiaires nommé « la camelote ». Ensuite, la présence récurrente des médecins du bagne et de l'hôpital dans ces poésies, traduit à la fois le secours potentiel des professionnels de santé et l'extension au monde libre du cercle social de Marius Julien.

Après la libération, la vie des anciens détenus s'avère souvent précaire, en particulier pour ceux qui, comme le poète, ne reçoivent pas de concession foncière. Nouméa constitue alors la « cité des vieux hommes brisés » de laquelle un certain nombre parviennent à partir pour des destinations variées, où l'Australie figure au premier plan. La problématique de ces forçats français sur l'île-continent, à une époque où celle-ci a décidé d'oublier son passé pénitentiaire, constitue également un point important.

Débarqué à Sydney en 1920, le poète, qui a soixante ans passés, découvre de nouveaux paysages et un climat rigoureux, éprouvant pour son corps usé qui s'était habitué à des ciels plus cléments. La rencontre avec Wolla Meranda constitue la dernière grande « aventure » de sa vie, qu'il juge lui-même tragique. L'amour naïf et éperdu éprouvé par l'ancien forçat pour cette figure de la littérature australienne marque la fin de son existence. Au fil des pages suivantes, ce sont donc les modalités de la fabrication poétique qui retiendront notre attention, qu'il s'agisse des rouages techniques de la versification et de la récurrence des thèmes, ou bien des moteurs de création que furent les besoins financiers ou de reconnaissance, l'angoisse de la libération et l'aventure australienne.



# I. POÉTIQUE DU FORÇAT

## Comment devient-on poète ?

Les auteurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, fascinés par le forçat, en ont fait une figure paradoxale. À la fois criminel et martyr, monstre et bienfaiteur, il révèle un monde troublé. Vautrin traverse *La Comédie humaine* (1850-1856) en mauvais génie aidant Rastignac à gravir les échelons de la bourgeoisie parisienne ou sauvant Lucien de Rubempré du suicide<sup>924</sup>. Dans *Les Misérables* (1862), Victor Hugo fait de Jean Valjean le symbole de l'erreur judiciaire, du rachat et de l'indignation. Rien de surprenant à ce qu'il inspire même le jeune Rimbaud (*Une saison en enfer*) dans sa quête poétique. Qu'en est-il d'entendre le forçat lui-même ? C'est la possibilité qui nous est donnée par la poésie de Marius Julien « de Sanary ».

L'enfance du poète semble sortir des pages de Dickens ou de Jules Vallès, marquée par la pauvreté et surtout la douleur irrémédiable de la perte d'une mère. *L'Enfant* de Vallès renseigne sur les craintes suscitées par le bagne, grâce au personnage de Jacques Vintgras qui explique sa « réussite » en tant que hors-la-loi : « J'ai été faussaire ! La peur du bagne, la crainte de désespérer des parents qui m'adoraient, on le sait, mirent sur mon front de faussaire un masque impénétrable et que nulle main n'a réussi à arracher<sup>925</sup>. »

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup>, les poèmes que Paul Verlaine publie à partir de 1880 offrent des exemples éclatants de ce lyrisme carcéral. Toutefois, ils sont, à la différence de Marius Julien, liés à certains épisodes seulement de la vie des auteurs. Après sa célèbre dispute avec Arthur Rimbaud en 1873, Verlaine a été emprisonné à Bruxelles, expérience qui lui a inspiré le recueil *Sagesse* en 1880. Relisons ces quatrains :

« Le ciel est, par-dessus le toit,  
Si bleu, si calme !  
Un arbre, par-dessus le toit  
Berce sa palme.

---

924 Balzac Honoré de [1829-1850] 1976-1981, *La Comédie humaine*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.

925 Vallès Jules [1879] 1990, *Œuvres II* (1871-1885), Bellet Roger (éd.), Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, p. 214.

La cloche dans le ciel qu'on voit  
 Doucement tinte.  
 Un oiseau sur l'arbre qu'on voit  
 Chante sa plainte<sup>926</sup>. [...] »

Seule la reprise anaphorique (« par-dessus le toit... ») et la mention du « ciel » rappellent la situation carcérale. L'image de « l'oiseau sur l'arbre [qui] chante sa plainte » rappelle la douleur et l'aspiration du poète à la liberté. Ici, le poète abstrait sa prison ; il faut attendre *Parallèlement* en 1889 et les poèmes *Impression fausse* et *Autre* pour voir un réalisme lyrique proche de celui de Marius Julien. Dans le premier, Verlaine évoque avec ironie et amertume l'heure du coucher :

« [...]
   
 On sonne la cloche :
   
 Dormez, les bons prisonniers
   
 On sonne la cloche :
   
 Faut que vous dormiez.
   
  
 Pas de mauvais rêves,
   
 Ne pensez qu'à vos amours.
   
 Pas de mauvais rêves :
   
 Les belles toujours<sup>927</sup> !
   
 [...]»

*Autre* est une description des prisonniers au moment de la promenade :

« [...]
   
 Ils vont – et leurs pauvres souliers
   
 Font un bruit sec, –
   
 Humiliés,
   
 La pipe au bec...
   
 Pas un mot ou bien le cachot,
   
 Pas un soupir.
   
 Il fait si chaud
   
 Qu'on croit mourir.

926 Verlaine Paul [1880] 2006, *Sagesse*, Paris, Le Livre de Poche, p. 203.

927 Verlaine Paul [1889] 2017, *Parallèlement*, Paris, Le Livre de Poche, p. 353.

J'en suis de ce cirque effaré,  
 Soumis d'ailleurs  
 Et préparé  
 À tous malheurs  
 Et pourquoi si j'ai contristé  
 Ton vœu têtû,  
 Société,  
 Me choierais-tu<sup>928</sup> ?  
 [...] »

Comme on le voit à la fin du second huitain, le poète peut se projeter et exprimer ses angoisses quant à son retour dans la « Société » où il sera désormais vu comme l'ancien criminel et forçat. Condamné à perpétuité et à l'exil, Marius Julien ne pouvait spéculer sur ce retour dans le monde et sa réinsertion ; il était irrémédiablement lié au bagne.

Il y a un principe autobiographique créé par l'ordonnement en livres des volumes australiens. Vraisemblablement voulu par Marius Julien, il permet de mettre en lumière l'image que l'auteur a voulu livrer à la postérité, ainsi que le témoignage sur le bagne néo-calédonien que constitue sa poésie. Il semble évident, après lecture de ses poèmes, qu'il n'a connu ni la jubilation du faussaire, ni celle de l'escroc, mais bien la peur qui accompagne la lutte pour la survie. Cette poésie fait apparaître un jeune homme révolté, au moment de sa condamnation, contre le sort qui lui a été fait. Les archives judiciaires présentent un autre visage. Voleur, bagarreur, il est condamné à deux reprises ; il est écrit dans son dossier qu'il « [...] est un malfaiteur des plus dangereux ; [et qu'] il a déclaré à plusieurs reprises qu'il lui fallait la liberté ou la mort<sup>929</sup> ». À vingt ans tout juste, une dimension quasi romanesque du poète, qui se fend d'une devise révolutionnaire face à ses juges, apparaît déjà. La force essentielle de sa poésie est évidemment cette dimension cathartique, mais aussi cette volonté de se réinventer jusqu'à l'affabulation<sup>930</sup>.

Comment le sens poétique a-t-il pu venir à un jeune homme violent ? À son début d'âge adulte, il tente de tuer à deux reprises et réclame lui-même la potence. Précisons que la littérature ne manquait pas aux forçats de la Nouvelle-Calédonie : le camp de l'île Nou était doté d'une bibliothèque. Victor Hugo avait consacré les forçats Claude Gueux ou Jean Valjean en mar-

928 *Ibid.*, p. 355.

929 ANOM, COL H-1688, dossier « Marius Adolphe Jullien » (en ligne).

930 Il sera décrit comme marin au long cours ou communard (<https://www.austlit.edu.au/austlit/page/A97192>), voir partie I.

tyrs de leur temps et quelques bagnards de l'île Nou ont pu s'identifier à eux<sup>931</sup>. Cependant, les témoignages écrits de bagnards demeurent rares ; Marius Julien fait exception, son registre contient en effet la mention « Sait bien lire et bien écrire ». Dans le poème *Douce chose* (n° 8), il revit son enfance :

[...] Je crois être à ce temps, où, partant pour l'école,  
 Mon frère me tenant la main,  
 Je m'en allais joyeux, mes livres sur l'épaule,  
 Butinant les fleurs du chemin.  
 Certes, le souvenir est une douce chose,  
 Il me rappelle, à tout instant,  
 Le bonheur envolé, la chambre aujourd'hui close,  
 Et la mère que j'aimais tant !

On voit dans cette strophe se nouer le destin du poète. À cette époque, il acquiert ce goût pour la poésie avant que la mort de sa mère, l'année de ses treize ans, ne le précipite sur d'autres chemins. La prédilection pour le triolet, sa maîtrise de l'alexandrin, son recours aux registres de la nostalgie, de l'amour perdu et les nombreuses références mythologiques laissent deviner un élève studieux qui, devenu adulte, a conservé ou redécouvert la poésie.

En plus de sa dimension documentaire, l'œuvre interroge non seulement les conditions de la création littéraire, mais aussi la capacité de notre monde à réhabiliter, voire à pardonner. Qu'écrit-on quand on se pense damné ? L'écriture de plusieurs poèmes s'apparente à une litanie. Écoutons-le dans *Las de la vie* (n° 109) :

[...] Le monde est si cruel qu'il ne tiendra pas compte  
 De l'expiation pendant trente-cinq ans<sup>932</sup> ;  
 Et au lieu de m'aider à racheter ma honte,  
 Insultera mes cheveux blancs.

Point de rachat, point de salut envisageables après sa libération. Les soins de Wolla Meranda ne suffiront pas. Comme le suggère le poème *Destin* (n° 93) dans *Le Livre de la misère*, il est maudit depuis le berceau :

931 Son court roman *Le Dernier Jour d'un condamné* (1829), plaidoirie contre la peine de mort, était probablement également dans les esprits des transportés les plus érudits.

932 Le poète, en évoquant sa libération, laisse transparaître sa peur de la liberté dans un monde qu'il ne connaît plus, où il sera sans ressource, trop âgé pour travailler et portera la trace de son passé. Les échos sur « les vieux hommes brisés » (voir plus bas) parviennent jusqu'à l'intérieur du bagne, puisque de nombreux libérés, incapables de se réinsérer socialement, choisissent alors de revenir finir leurs jours à l'île Nou.

[...] Puisqu'en naissant, hélas ! les filles de l'Érèbe  
M'avaient prédestiné pour tomber dans l'égoût ;

Puisque ma place était au milieu de la plèbe  
Faites pour inspirer l'horreur et le dégoût ;

Puisqu'enfin, sur mon front, il écrivit : « Infâme ! »  
En effaçant le nom sublime de l'honneur ;  
Ne pouvait-il aussi, m'anesthésier l'âme  
Et mettre un noir abcès à la place du cœur ?

Ah ! j'aurais moins souffert sous le poids de la tare,  
Je n'aurais pas rougi du soufflet de l'affront,  
Et ne sentirais pas, quand ma raison s'égarait,  
Ce cercle qui m'étreint et me brûle le front.

C'est donc Julien de Sanary qui rachète les fautes de Marius Julien en restituant l'expérience du bagne. La force de l'œuvre de ce poète tient au moins autant du témoignage qu'elle représente que de sa dimension résiliente, écrite par un homme qui a survécu à la déshumanisation du bagne grâce à l'évasion mentale que la poésie a pu lui offrir. Pas de bravade chez Marius Julien, comme on a pu le lire chez Delfaut/Daufelt mais, dans toute sa poésie, le sentiment de porter éternellement le fardeau du bagne, d'avoir connu l'enfer, si bien que la reconnaissance envers Wolla Meranda se mêle à un sentiment de culpabilité : celui de la charger d'une malédiction. L'idée de ne pouvoir se racheter que par la poésie apparaît également dans les réécritures : son œuvre est à la fois son fardeau et le seul présent qu'il peut offrir.

### Poétique des contrastes

À de nombreuses reprises, des versions sont copiées plusieurs fois ou modifiées, témoignant du soin que le poète accordait à son œuvre. Le poète se voit vieillir et des figures reviennent de manière obsessionnelle à sa mémoire : une mère partie trop tôt, le sentiment de malédiction, mais surtout l'horreur de sa condition de bagnard. La mise en parallèle de ces deux tomes avec les carnets de débrouille permet de reconstituer, non seulement, une vie de forçat, mais de mettre en lumière la genèse d'une œuvre poétique dans le milieu déshumanisant du bagne. Plusieurs poèmes comme *Dans mon cabanon de fous* (n° 31), *Le Camp Brun* (n° 43) ou *Le Bourreau* (n° 70) témoignent de l'omniprésence de la violence. Ainsi, le refus de l'abîme qui a animé M. Julien se retrouve dans le contraste saisissant qui existe à l'intérieur même du corpus constitué par les quelque trois cent trente poèmes qu'il aura composés en

quarante ans : des scènes d'exécution sommaire, des corps pris de convulsions, des cortèges de monstres côtoient des images romantiques ou naturalistes de fleurs, d'oiseaux, de papillons et la figure angélique, idéalisée, de Wolla Meranda.

### L'expérience sensible du bagne

L'œuvre poétique de Marius Julien apparaît comme un journal intime que l'auteur aurait transformé en vers. S'il ne néglige pas de s'intéresser à des sujets de société, voire politiques, ni de rapporter les horreurs du bagne dont il a pu être témoin ou qui lui ont été racontées, il exprime surtout ses émotions. Le lecteur découvre, au fil des poèmes, l'expérience sensible d'une vie de forçat<sup>933</sup>. Les sujets abordés sont nombreux, puisqu'ils touchent à tous les aspects de la vie du poète et que nous pouvons le suivre de sa chambre d'enfant (*Douce chose*, n° 8) et de sa formation au métier de marin (*Seize ans !*, n° 155) à la veille de son trépas (*Souvenir*, n° 149 et *Courage*, n° 328). Entre ces deux extrémités de la vie, soixante-dix années défilent au cours desquelles nous croisons ses lieux de vie, les faits qui ont marqué son parcours, un quotidien au bagne de l'île Nou, les travers de l'administration pénitentiaire et de la société coloniale, et surtout toute la gamme des sentiments qui traversent l'esprit d'un homme condamné à la détention à perpétuité, sans espoir de retour vers une terre natale et une famille qu'il affectionne. Trente-six années de bagne au cours desquelles la révolte, l'ennui, le désespoir, l'attente, la solitude, l'indignation, la haine, la vengeance, l'angoisse et l'amitié occupent son esprit, tandis que son corps fut astreint pendant deux décennies aux travaux forcés les plus pénibles, avant d'être isolé au gardiennage d'un phare durant les quatorze années qui suivirent. La vieillesse et la décrépitude corporelle qui marquent plus particulièrement les années australiennes de Marius Julien contrastent nettement avec la passion amoureuse qui se saisit de lui. Au cœur de la forêt des Blue Mountains, le vieil homme entreprend un examen attentif de ce que fut sa vie, et combien ses erreurs de jeunesse la lui ont confisquée. Alors qu'il se dirige inexorablement vers une mort qui semble lente, le poète resserre ses centres d'intérêts autour de la femme aimée et de la nature. De

933 Les témoignages publiés sont ceux des communards, dont l'expérience est liée à une répression politique, sera temporaire et sans contrainte majeure ni sévices corporels durant leur séjour. Ce qui diffère totalement de la vie des transportés, condamnés de droit commun, soumis à un régime pénitentiaire sévère et avec peu voire aucun espoir de retour. À leur propos, il n'existe que la publication de trois versions d'un même témoignage autobiographique, celui du transporté Jean-Baptiste Delfaut, dit Daufelt. Outre Soulard Michel, 2019b, *Au pays du crime. Mémoires d'un forçat du bagne de Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Éditions Humanis, voir également Griscelli Paul (éd.), 1974, *Les Damnés du Pacifique*, Nouméa, Kiwanis, et Bogliolo François, 1996, *Nos condamnés dans les bagnes d'outre-mer*, Nouméa, Grain de Sable. Si des textes en prose, non publiés, existent bel et bien, l'autobiographie poétique de Marius Julien reste exceptionnelle.

générales dans un premier temps, les considérations du poète vieillissant tournent progressivement au tête-à-tête avec sa « bienfaitrice », les arbres, les animaux qui l'entourent... et surtout avec lui-même.

Arrivé au bagne au moment du départ des communards et libéré alors que le dépôt vivait ses dernières années, il a vécu les années les plus « fastes » de la Transportation. La retranscription de son vécu, originale par sa forme, permet d'appréhender l'institution pénitentiaire de l'intérieur, et de comprendre non seulement la vie derrière « la porte du camp central de l'île Nou » (n° 44), mais aussi ce qui emplit l'esprit de ces milliers de bannis pendant ces longues années, et parfois ces décennies, passées à la fois à espérer et, paradoxalement, à redouter la fin de leur peine.

### Lyrisme du bagne et influences parnassiennes

En termes de qualité littéraire, les poèmes de Julien de Sanary s'avèrent étonnants. De manière générale, la « muse bagnarde » a été longtemps décriée et l'œuvre littéraire des forçats n'occupe qu'une part modeste dans la littérature. Elle se limite souvent aux écrivains de génie ayant été emprisonnés, comme Oscar Wilde ou Jean Genet<sup>934</sup>. Ici, les poèmes sont l'œuvre d'un transporté qui sait « bien lire et bien écrire », ce qui caractérise moins de 2 % de la population carcérale. L'argot, le parler du bagne, y sont pour ainsi dire inexistantes. Au contraire, de nombreuses références sont faites à la mythologie antique et l'on perçoit chez l'auteur, d'origine modeste, ses racines méditerranéennes. L'autre aspect essentiel est la récurrence de certains motifs paysagers et la permanence des saisons dans l'imaginaire du poète qui témoignent de l'attachement à sa terre natale, de son désir d'évasion, sinon de retour qu'il sait impossible. En contrepoint de l'ennui s'esquisse l'espoir.

Globalement, cette production s'inscrit pleinement dans le lyrisme poétique, où sont développés ces thèmes fondamentaux que sont la vie privée, le souvenir, la condition humaine et le sens du bien et du mal. Si la beauté des vers n'est pas toujours au rendez-vous, il faut remarquer la régularité des alexandrins de Marius Julien, de construction très classique.

Ces poèmes témoignent également, à travers la trajectoire d'un poète bagnard, de la diffusion de la création littéraire de l'époque. Isolé dans la colonie pénitentiaire qu'était alors la Nouvelle-Calédonie, il compose plusieurs poèmes aux accents parnassiens. Son goût pour le triolet (onze en tout),

934 Wilde Oscar, 1962, *De Profundis: a Facsimile*, Londres, British Library et Wilde Oscar, 1901, *The Ballad of Reading Gaol*, Londres, H. S. Nichols ; Genet Jean, 1964, *Le Bagne*, Paris, Gallimard.

semble d'ailleurs confirmer cette influence. Certains poèmes s'apparentent également à l'esthétique décadente comme *Dans mon cabanon de fous* (n° 31), peinture ironique et morbide des conditions carcérales :

[...] Ce logement affreux large au plus de deux mètres,  
 Avec la porte en fer, des grilles aux fenêtres,  
 Ne peut assurément que m'inspirer l'horreur ;  
 J'en ai des maux de tête et la nausée au cœur.  
 J'ai perdu l'appétit, car cette nourriture  
 Est grossière, et, ma foi, je la jette à l'ordure.  
 Pour digérer cette herbe et ces trognons de choux,  
 Je ne vois que l'autruche, un dindon ou des fous.  
 Avec les petits pois je m'amuse à la balle  
 D'un mur à l'autre mur, de la voûte à la dalle.

Dans *Mes amours à dix-huit ans* (n° 20), c'est le Victor Hugo des *Feuilles d'automne* (1831)<sup>935</sup> que l'on semble pouvoir reconnaître :

Seize ans !... Oui, c'était bien l'âge de ma maîtresse.  
 Hélas ! combien de fois ai-je maudit le jour,  
 Où, d'elle, je reçus la première caresse,  
 Qui, dans mon faible cœur, fit éclore l'amour ! ...  
 C'était par une nuit d'un printemps qui va naître ;  
 Les étoiles brillaient dans toute leur clarté ;  
 Rêveur, je l'attendais, penché sur la fenêtre,  
 Contemplant les flots bleus, le ciel, l'immensité.

L'influence hugolienne, importante, se retrouve également dans ses satires sociales. Ainsi, *Faute de pain* (n° 23) évoque le poème d'Hugo *Pour les pauvres*<sup>936</sup> :

935 « [...] J'avais donc dix-huit ans ! J'étais donc plein de songes !

L'espérance en chantant me berçait de mensonges.

Un astre m'avait lui !

J'étais un dieu pour toi qu'en mon cœur seul je nomme !

J'étais donc cet enfant, hélas ! devant qui l'homme

Rougit presque aujourd'hui ! »

Hugo Victor [1831] 2000, *Les Orientales* suivi de *Les Feuilles d'automne*, Paris, Le Livre de Poche, Les Classiques de Poche, p. 302.

936 « [...] Oh ! songez-vous parfois que, de faim dévoré,

Peut-être un indigent dans les carrefours sombres

S'arrête, et voit danser vos lumineuses ombres

Aux vitres du salon doré ! »

*Ibid.*, p. 353.

[...] Vous avez des salons somptueux, magnifiques,  
 Carrosses et chevaux, valets et domestiques  
 Qui n'attendent qu'un geste, un signe de la main,  
 Pour vous servir, messieurs, lorsqu'au loin d'une rue  
 Une personne, hélas ! sans être secourue,  
 Expire très souvent faute d'un peu de pain !

Il est difficile de savoir si ce poème relève d'une critique des mœurs de la colonie ou d'un exercice de style d'un lecteur d'Hugo. Marius Julien se montre, néanmoins, observateur sensible de l'horreur. Lorsqu'il décrit ses congénères, dans *Les Monstres du baigne* (n° 47) c'est l'univers macabre de Baudelaire qui semble l'inspirer. Les vers qu'il place dans la bouche d'un Dieu créateur ne sont pas sans rappeler *Les Métamorphoses du vampire* (1857) et son image de l'« outre aux flancs gluants, toute pleine de pus<sup>937</sup> » :

Sont-ce vraiment mes mains pures et divines,  
 Qui pétrissent ces corps impurs et corrompus ?  
 Est-ce Moi, qui leur fis ces langues vipérines,  
 Ces cœurs noirs regorgeant le pus ?

Marius Julien est également influencé par le poète et parolier parisien Pierre-Jean de Béranger (1780-1857)<sup>938</sup>. Ainsi, il organise certains poèmes autour de couplets et de refrains en utilisant, à l'intérieur même des vers, des rythmes caractéristiques du chant. Au-delà, c'est également la portée politique de ce célèbre pamphlétaire qui inspire Marius Julien : Béranger, emprisonné à Sainte-Pélagie en 1821 et qui a bien connu les geôles françaises, constitue pour lui un modèle ainsi que le montre l'analogie autour de l'hirondelle<sup>939</sup>.

[...] Avec Avril, l'hirondelle est venue ;  
 Et tout joyeux, en entendant ses cris,  
 Mon cœur lui dit : "Oh ! sois la bienvenue,  
 Toi qui reviens du ciel de mon pays !"

937 Baudelaire Charles [1861] 1999, *Les Fleurs du mal*, Paris, Le Livre de Poche, Les Classiques de Poche, p. 219.

938 Meranda Wolla (éd.), 1931-II, p. 177-178.

939 « [...] Je vous revois encore,  
 Oiseaux ennemis des hivers.  
 Hirondelles, que l'espérance  
 Suit jusqu'en ces brûlants climats,  
 Sans doute vous quittez la France :  
 De mon pays ne me parlez-vous pas ? »  
 Béranger Pierre-Jean de [1839] 2012, « L'Hirondelle », *Cœuvres complètes*, Paris, Ulan Press, p. 196.

## Autobiographie et poésie carcérale

L'ensemble poétique de Marius Julien nous est parvenu sous deux formes. La première a été celle des modestes cahiers vendus ou offerts avec d'autres objets de la débrouille. La seconde est celle des élégants volumes reliés de toile rouge publiés à titre posthume en Australie par les soins de Wolla Meranda.

Sur le plan matériel, les cahiers de débrouille renvoient au contexte immédiat du bagne et de la colonisation pénale en Nouvelle-Calédonie ; ils imposent une lecture historiographique où les faits transcrits en vers sont des traces du passé devant être datées et décrits avec précision. Le poème est appréhendé comme une trace du passé livrant quelques indices sur la réalité du bagne et la vie de Marius Julien.

Les volumes australiens évoquent la noblesse de la création littéraire où seules les qualités stylistiques et la singularité des images demandent à être mises en lumière. Quoi qu'il en soit, cette somme constitue une vie d'homme ancrée dans le bagne de Nouvelle-Calédonie. La poésie carcérale est relativement courante dans l'espace littéraire français, mais celle de Marius Julien s'y inscrit sur la longue durée et en contexte colonial.

La genèse de cet ensemble poétique impose donc une lecture singulière ; la recherche d'une cohérence entre une trajectoire individuelle et la colonisation pénale en Nouvelle-Calédonie. Comme le souligne A. Rabah Ben Aïssa, les poèmes peuvent être lus comme un « récit de vie<sup>940</sup> ». Ici, le travail poétique de saisie et de transfiguration du réel livre également des indices à l'historien. Si l'analyse littéraire renseigne un vécu et une psychologie, l'enquête historique les ramène à des lieux précis.

« Le récit de vie sous forme versifiée n'est pas aussi "complet" que celui proposé par la prose. Si la mémoire, dans un récit en prose pose le problème de la "sélection événementielle", celui du genre poétique est encore plus elliptique<sup>941</sup> ». La poésie de Marius Julien se caractérise par une recherche d'équilibre entre pudeur et réalisme, particulièrement visible dans les poèmes écrits pendant son internement en 1900. L'expérience de la captivité et de l'enfermement est démultipliée par l'internement en « cellule de Fous ». Le poète a séjourné dans l'une des sept cellules (qu'il nomme « cabanon de fou ») de l'hôpital du Marais de l'île Nou. Ces vers de *Je brise ma lyre* (n° 33) suffisent à restituer l'horreur vécue :

940 Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 122-127.

941 Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 122.

« Nourri comme le porc, traité pire qu'un chien,  
Je ne dois ici-bas plus espérer en rien. »

L'hygiène inexistante, les mauvais traitements ont, un temps, eu raison de l'humanité du poète ou l'ont engagé dans une lutte contre lui-même. Le bagne est littéralement la matrice de sa poésie ; le forçat et le poète sont ici un même homme et parlent d'une même voix. À travers les poèmes *Dans mon cabanon de fous* (n° 31), *Je brise ma lyre* (n° 33) et *Que viens-tu faire ?* (n° 38), Marius Julien restitue les affres d'un esprit luttant contre l'abîme. *Que viens-tu faire ?* montre le poète dialoguant désespérément avec un grillon, seul compagnon entre les murs :

« Petit grillon, que viens-tu faire  
Dans ma cellule, en cet instant :  
Est-ce, réponds, pour me distraire  
Et m'égayer de ton doux chant ?  
Dis-moi, chéri, ce qui t'attire :  
Serait-ce un cri de mes douleurs ?  
Aurais-tu vu couler mes pleurs ?  
Entends-tu quand mon cœur soupire ? »

La plupart des travaux et récits consacrés aux bagnes coloniaux, prisons et autres camps d'internement s'accordent sur le fait que ces lieux résonnaient de cris et de sanglots. La poésie a, en partie, permis à Marius Julien de transcender ses souffrances. Dans son « cabanon de fous », le lieu qu'il décrit sommairement comme un « [...] logement affreux large au plus de deux mètres/Avec la porte en fer, des grilles aux fenêtres » est véritablement un tombeau où le poète lutte pour conserver ses facultés mentales. Ces vers décrivant les crises d'angoisse du forçat sont absolument saisissants de réalisme ; le lecteur n'a aucune peine à visualiser l'exiguïté de la cellule ainsi que l'image du transporté, jetant sa nourriture infâme sur les murs ou, dans un accès de folie, jouant « avec les petits pois/[...] d'un mur à l'autre, de la voûte à la dalle ».

En matière de bagne et de colonies, le récit *Papillon* publié par Henri Charrière en 1969 et surtout la performance de Steve McQueen dans l'adaptation cinématographique réalisée par Franklin James Schaffner en 1973, offrent des illustrations mémorables de cette descente aux enfers.

### **Les principales thématiques de l'œuvre : l'amour et la beauté**

En dépit du parcours de vie tragique de Marius Julien, à propos duquel il fait preuve de lucidité (*Le Livre du passé*), l'éloge du sentiment amoureux et de la beauté féminine constitue le principal thème de son œuvre. Soixante-dix-

neuf poésies sont, en effet, entièrement consacrées à versifier d'habiles ou naïves déclarations d'amour, décrire les yeux et le corps de la femme désirée, la longue attente durant ses absences ou encore la cruelle déception ressentie face à des sentiments non partagés. Il ne craint pas la flatterie (*Une perle*, n° 221 ; *Vos beaux yeux*, n° 228 ; *Elle est partie !*, n° 284), filant la métaphore entre celle qui est probablement Wolla Meranda et la beauté d'une étoile ou d'une rose. Les déclarations sont nombreuses, quitte à proposer des titres proches (*Je vous aime*, n° 262, et *Je t'aime*, n° 269) et les moments où la passion semble avoir été partagée engendrent l'écriture des lignes les plus exaltées (*Sous cette grotte*, n° 305, *La plus belle*, n° 306). À trois reprises, il fait même part explicitement de son désir physique (*Monna Rosa*, n° 169 ; *Ambroisie*, n° 266 et *Amour fatal*, n° 321). L'ensemble du livre X se consacre à l'évocation de l'amour et des déceptions qui en découlent (*Je vendrais mon âme*, n° 157, *Tu dormais*, n° 161, *Le Bonheur*, n° 170, etc.). L'auteur, évoquant plusieurs femmes différentes, ravive peut-être le souvenir d'amours de jeunesse, ce que confirme *Je te dis adieu pour toujours* (n° 175) dans lequel il narre la séparation avec sa fiancée lors du départ pour la Nouvelle-Calédonie. Toutefois, la fin de vie est totalement dominée par la figure de Wolla Meranda, à la fois dans les poèmes d'amour (*L'amour nous invite*, n° 325) qu'à travers des hommages à sa bonté. L'écrivaine australienne est mentionnée dans vingt-deux poésies de manière explicite, qui s'ajoutent aux soixante-dix-neuf précédemment mentionnées. Le corpus se révèle considérable et rattache le forçat, prioritairement, au genre galant. Certaines de ses productions s'inscrivent dans le droit fil de Baudelaire, Hugo, Musset, Verlaine ou Cros. Le dépit amoureux marque cependant régulièrement les vers de Marius Julien. À plusieurs reprises, il semble avoir été rejeté (*Pietà !*, n° 233, *Ô Nora !*, n° 249, *Amor*, n° 251) ou subir des rebuffades qui le laissent en souffrance (*À minuit*, n° 257, *Pourquoi ?*, n° 261, *Désespoir*, n° 267). L'homme se remet alors profondément en question, liant cet échec à son apparence physique (*Mon âge et mon portrait*, n° 98) qu'il estime peu avantageuse, à son âge avancé (même si quatre années seulement le séparent de Wolla) et à son passé de forçat.

### Le bagne à perpétuité

Le second sujet majeur qui parcourt les poésies de Marius Julien est bien le bagne. Après avoir critiqué sévèrement l'iniquité de la sentence qui le bannit de son pays à l'âge de vingt-deux ans (*La Justice de 1882*, n° 24), il n'hésite pas à dénoncer les multiples maltraitements, manquements de l'administration et déviances dont il est témoin ou qui lui sont rapportées. L'état de servitude des forçats envoyés dans les mines (*Un crime*, n° 29), les mauvaises manières entre détenus (*À un escroc*, n° 28), les décès de ses camarades (*Sol des malheurs*, n° 44 ; *Sur la tombe d'un ami*, n° 50), la corruption qui règne (*La Queue au père Oignon*, n° 38 ; *Facit indignatio versum*, n° 91) ou les évasions dont il

est le témoin depuis son phare (*L'Évasion*, n° 64), donnent ainsi lieu à des descriptions précises. Il craint de recevoir de lourdes sanctions de par ses écrits (*Prendre garde à l'acheteur*, n° 41), sans doute au fait des innombrables procédures dont un autre détenu, Delfaut, fait l'objet pour tenter de mener un combat épistolaire afin de faire connaître aux Français, aux hommes politiques et aux écrivains les conditions de détention indignes à l'île Nou<sup>942</sup>. La solidarité et la compassion ne sont pas de mise entre détenus, et ceux-ci ne font pas bloc face à une administration froide et inhumaine. En effet, le poète ne cache pas la peur que lui inspirent certains de ses condisciples qu'il juge pour beaucoup comme des « scélérats », des « bandits », « infects et corrompus », auxquels nul ne peut faire confiance (*Les Monstres du bagne*, n° 46 ; *Le chien pleure*, n° 84), et auxquels il ne peut s'identifier. De fait, il ne cache pas son sentiment de quasi-supériorité qu'il ressent envers les autres condamnés, et l'explique : l'inspiration poétique fait de lui, dans le maelström du bagne, un être à part (*Destin*, n° 92). À l'inverse, médecins ou religieuses sont parfois loués (*Sur le départ des sœurs*, n° 48 ; *Merci !*, n° 61). Le personnel du bagne constitue d'ailleurs l'objet ou le destinataire de plusieurs poèmes (*Le Bourreau*, n° 69, *Je suis soucieux*, n° 71). Plus prosaïquement, le dégoût de la nourriture à laquelle il est astreint le laisse songeur (*Philosophie*, n° 99).

La crainte, voire l'horreur du bagne, donne naissance à des textes saisissants. *Le Camp Brun*, n° 42, sous-titré *L'Abattoir des forçats*, constitue le plus long poème du recueil, et entre comme aucun autre dans les détails des sévices infligés aux détenus que l'administration juge incorrigibles et placent dans ce centre disciplinaire mortifère. Huit années durant, les bagnards les plus récalcitrants y subissent une multitude de mauvais traitements qui engendrent le décès de 10 % d'entre eux chaque mois. Si l'on peut douter que Marius Julien y ait vécu lui-même, la force de son évocation s'avère indéniable. *La Porte du camp central de l'île Nou*, n° 43, *À Jupiter*, n° 47, et l'ensemble des vers qu'il compose lors de son passage au pavillon cellulaire en 1900 accentuent le sentiment d'effroi que l'auteur souhaite dégager de ses descriptions du bagne. La solidarité et l'amitié ne semblent pas de mise en ce lieu, et lorsqu'il accède enfin à la quiétude, c'est

942 Auteur des *Damnés du Pacifique*, sous le pseudo de Daufelt. Ses lettres sont rassemblées dans le fonds Paul Guiraud de Lévizac aux ANC, 65 J-1 et J-2. Delfaut tente d'alerter l'opinion publique à travers des courriers détaillés adressés aux grands journaux parisiens ou à Émile Zola. Le matricule 1275 arrive en 1867 à l'île Nou, condamné à la perpétuité pour l'assassinat d'un militaire en Algérie. Tour à tour homme de confiance et condamné à maintes reprises pour violences et insubordination (dix-neuf condamnations à Nouméa), malgré ses multiples demandes de libération, Delfaut termine ses jours au bagne à près de quatre-vingts ans, en 1918. Marius Julien et lui ont donc passé près de trente années en commun au bagne. La première publication de son texte date de 1919, mais sous une forme tronquée, dans un nouveau journal nouméen, *Le Messenger*, édité par le futur écrivain d'extrême-droite Alin Laubreaux. Lors de l'édition du texte original, en 1974, Delfaut est présenté par Paul GrisCELLI comme le Dostoïevski de la Nouvelle-Calédonie et son œuvre comme un nouveau *Crime et châtiment*. Voir Soulard Michel, 2019a et 2019b, *op. cit.*

à la solitude de son nouvel emploi de gardien de phare qu'il la doit. Peu à peu, il ne cache pas préférer l'ennui et la compagnie de quelques animaux, un chat perdu et des oiseaux bavards, à celle des autres forçats (livres V et VI).

Les sentiments contradictoires saisissent l'homme au seuil de sa troisième vie : alors que la perspective d'une libération en laquelle il n'a longtemps plus cru (*Je n'ai plus rien à désirer*, n° 87, dans lequel il accepte l'idée de mourir au baigne) suscite un grand espoir (*Se peut-il ?*, n° 89), il s'avoue rattrapé par l'angoisse. Que faire une fois libre ? À son âge et dans son état de délabrement physique, aucun emploi ne lui convient (*Libération*, n° 94) et, sans étonnement, il doit affronter la misère et l'ennui une fois gracié (*Jours tristes*, n° 103). Il s'avère toutefois capable de tourner en dérision sa décrépitude corporelle, en raillant, par exemple, la perte de sa dernière dent (*Triolet*, n° 211). Toutefois, malgré l'enthousiasme que soulève en lui la perspective du départ vers l'Australie (*Je quitte mon taudis*, n° 111, *Mon réveil à Sydney*, n° 120, *La Paix*, n° 122), l'ombre pénitentiaire plane inéluctablement sur les jours du vieux poète. L'ennui éprouvé au baigne lui revient fréquemment à l'esprit (*Souvenir du passé*, n° 129), tandis qu'il semble atteint d'une véritable gêne vis-à-vis de ce passé dont il éprouve une grande honte (*Ma jeunesse perdue !*, n° 138). Constamment, ces quatre décennies refont surface au point qu'il semble préférer cette prison à celle que constitue, selon lui, un amour inassouvi (*Esclavage*, n° 226). Alors que les années australiennes défilent et qu'il sent la fin de sa vie approcher, l'espoir du vieux libéré de pouvoir vivre pleinement s'estompe et il admet l'évidence : le baigne lui a volé sa vie, et même si son corps l'a quitté, son esprit n'en est jamais véritablement sorti (*La Vie moqueuse*, n° 260).

### « Émotions négatives » et tendances morbides

La troisième catégorie importante que l'on peut dégager de cet ensemble poétique serait celle des « émotions négatives ». L'ennui, le désespoir, l'attente sans fin, la souffrance, les doutes ou les regrets forment les sujets de vingt-trois productions, auxquelles les trente-huit qui évoquent la mort peuvent s'ajouter.

Certes, il convient de nuancer autour du thème de la mort, car l'auteur n'évoque la sienne, souhaitée ou probable, qu'à onze reprises. Par sept fois au moins, il laisse entendre que des pensées suicidaires le hantent, liées à l'absence de perspective au baigne (*Las de la vie*, n° 108) ou à la déception amoureuse subie en Australie (*Épitaphe*, n° 146 ; *C'est ainsi que tout passe*, n° 165). Les autres allusions semblent liées à la maladie qui altère ses dernières années et le pousse, progressivement, vers la fin de vie. L'agonie paraît longue, car dès 1925, il paraît en incapacité de se déplacer (*Vous l'avez voulu*, n° 141).

Dix-sept autres poésies appartiennent au registre spécifique des épitaphes, et répondent peut-être à des commandes telle *Une aurore d'un printemps* (n° 66), hommage au fils décédé du gouverneur de la colonie ou *Les Orphelines* (n° 79), qui s'adresse à deux jeunes filles dont le père vient de mourir. Enfin, Marius Julien évoque l'événement qu'il considère comme le basculement de sa vie, la mort de sa mère adultère, à huit reprises (*Es-tu né poète ?*, n° 15 ; *La mère, pour l'enfant, devrait être immortelle*, n° 152). La disparition de Thérèse Nicolas constitue, selon lui, la matrice de sa vie ultérieure : orphelin, abandonné, il bascule dès lors dans la petite délinquance, perd le sens des valeurs, commet des erreurs que la justice inflexible vient sanctionner par le bannissement. Dès lors, son existence est brisée, sans but et sans raison, toute sa vie d'adulte se déroule au bagne. À près de soixante ans, il tente, mais sans succès, de renouer le fil d'une vie suspendue alors qu'il en avait vingt (*La Rose de l'espoir*, n° 81 ; *Au paradis*, n° 131, *Muses, chantez encore !*, n° 202). Cette attente s'affiche presque naïvement lorsqu'il compare avec insistance Wolla Meranda et Thérèse Nicolas (*Vous me rappelez ma mère*, n° 128). Au-delà des poèmes explicitement consacrés à la mort, elle est mentionnée plus de deux cents fois dans l'œuvre du poète, et « mère » constitue l'un des deux mots les plus récurrents avec « amour », bien loin devant les fleurs et l'espoir...

Autour de cette obsession morbide, l'auteur installe une atmosphère pesante de désespoir. Perclus de regrets, abasourdi par les souffrances morales endurées, abattu par l'ennui que crée l'interminable attente des jours au bagne (*Plus de voix*, n° 33 ; *Je puis chanter*, n° 62), le poète retrouve rapidement ces sombres pensées après son arrivée sur le sol australien. Marqué par les rigueurs du climat montagnard (*Le froid hiver glace mon cœur*, n° 133), il éprouve une profonde tristesse à regarder la nature s'éteindre pendant de longs mois, sans véritablement parvenir à occuper les journées. Rapidement arrive la comparaison entre les deux ennuis, celui du jeune bagnard contraint, et celui du vieux libéré épuisé. Une nouvelle fois, il convient de souligner à quel point la frustration amoureuse, et peut-être sexuelle, qu'il ressent influence sa production. Le risque, toutefois, serait de confondre celle-ci avec la réalité de la vie de l'auteur. Si Marius Julien propose une autobiographie poétique, rien ne permet d'affirmer que celle-ci est exhaustive. Il livre au lecteur potentiel, particulièrement pendant sa vie à Sunny Corner, ce qu'il veut faire passer comme émotion. Les angoisses, les souffrances, l'amour deviennent les principales sources d'inspiration, mais cela ne signifie en rien qu'elles remplissent ses jours et ses nuits. Ainsi l'espoir, objet explicite d'aucune poésie, forme une occurrence fréquente (soixante-cinq mentions) dans l'œuvre, deux fois plus que le désespoir.

## Un poète naturaliste ?

L'intérêt de celui-ci pour la nature et les animaux éclaire un aspect plus doux et optimiste de la personnalité, des centres d'intérêt et des occupations du poète. Il semble vouer une passion à la flore, et des espèces végétales sont mentionnées à plus de cent reprises. *Le Bouquet des fleurs* (livre XVI) rassemble quinze productions entièrement consacrées aux émotions ressenties devant certaines fleurs, qu'il utilise à plusieurs reprises pour déclarer sa flamme (*La Lune de miel*, n° 278, *Ô fleurs !*, n° 281, *Mon idole*, n° 283) et dont le délaissement provoque la tristesse (*Pauvres fleurs !*, n° 285). Marius Julien se rattache à la tendance naturaliste de Cros, Mallarmé, Gautier ou Lamartine, qui ont consacré des poésies à l'éloge, parfois allégorique, de la beauté florale. Il manie la prosopopée, en s'adressant parfois directement aux fleurs, s'excusant de les négliger ou de les cueillir (*Pardonnez-moi, ô fleurs !*, n° 280)<sup>943</sup>.

La beauté de la nature australienne suscite son admiration (*Un dernier adieu*, n° 145 ; *C'est le printemps*, n° 299, *Sérénité*, n° 302), tandis que le rythme des saisons retrouvé et la froideur des températures, qu'il avait oubliée, provoque son angoisse (*Triolet*, n° 288, *La neige est belle... mais froide*, n° 289, *Les Gumas blancs*, n° 296, *Tout mon désir*, n° 297). Cet intérêt, que Wolla Meranda rappellera après sa mort lorsqu'elle s'engagera dans la défense des espaces naturels menacés de la Nouvelle-Galles du Sud, semble tardif dans sa poésie : nulle mention explicite, auparavant, de la nature provençale ou néo-calédonienne. La première, toutefois, resurgit dans sa mémoire à l'occasion de la cueillette fortuite d'une marguerite (*La Marguerite de l'exilé*, n° 176). La seconde le marque de son silence, il en regrette l'absence du son des insectes et des oiseaux (*Douleur*, n° 51 et 52). Alors que sa vie touche à sa fin, il estime même que sa seule richesse est une fleur (*L'Immortelle*, n° 287).

L'amitié avec quelques animaux au cours de sa vie produit des poèmes singuliers. Nous l'avons souligné dans la présentation du corpus, et il s'agit du deuxième poème retranscrit dans ce volume, la séparation qui le marque lors de son départ pour la « Nouvelle » est celle avec un fidèle compagnon canin (*Le poète dit adieu à son chien*, n° 2). Dix-huit chiens sont évoqués au fil des productions, tandis qu'apparaissent de temps à autre des compagnons dont il précise combien il les apprécie : le grillon qui l'accompagne dans sa cellule d'aliéné (*Que viens-tu faire ?*, n° 37), un oiseau qui lui inspire une envie de liberté (*Vole vers ma mère*, n° 55), une hirondelle qui lui rappelle la Provence (*Sois la bienvenue*, n° 57), un chat recueilli au phare de l'île Nou (*Un bienfait n'est jamais perdu*, n° 75), la douleur ressentie à la perte d'un autre

943 Il ne craint pas non plus les apostrophes sans espoir de réponse, puisqu'il s'est déjà adressé directement à Dieu pour lui demander d'améliorer le sort des forçats (*À Jupiter*, n° 47, livre III).

compagnon à Sunny Corner (*Mon pauvre chien*, n° 215) ou encore sa gaîté lors du retour des oiseaux au printemps (*Restez silencieux, mes chers petits oiseaux !*, n° 254). Le silence de l'hiver, durant lequel aucun animal ni insecte ne se manifeste, engendre une certaine stupeur la première année (*Triolet*, n° 288), puis une impatience face à la rudesse de cette saison qu'il ne porte pas en affection (*Je n'aime pas l'hiver*, n° 184, *La neige est belle... mais froide*, n° 289).

### Les inspirations multiples

Au-delà de ces tendances dominantes dans la poésie de Marius Julien, il convient de noter la grande diversité dont il fait preuve dans ces centres d'intérêt pour un homme dont la liberté et sans doute l'accès à l'information s'avèrent très restreints pendant une longue durée.

S'il s'estime laid, malchanceux et malaimé, l'auteur conserve toutefois une estime de lui-même grâce à un aspect de sa personnalité : l'inspiration poétique. Celle-ci, à laquelle il consacre treize poèmes, fait l'objet de toute sa fierté (*Mes muses*, n° 147). Il estime qu'elle est innée, le distingue de ses semblables et émerge de ses émotions, qu'il tente de décrire au mieux et en vers. Au même niveau de préoccupation poétique apparaît sa famille, à treize reprises, essentiellement sa mère mais également une cousine qu'il informe de son arrivée en Australie (*Ma chère Lise*, n° 126). Le frère aîné, qui semble l'avoir pris en charge après la disparition de leurs parents (*Douce chose*, n° 8), oublie le condamné au fil des années, ce qui lui cause de la peine (*Le Livre du passé*, n° 293).

L'un des livres les plus étonnants, au point qu'il semble parfois répondre à une commande, s'avère être *La Guerre* (livre XII), qui contient dix poèmes. Si la majeure partie est de tonalité morale, quatre sont farouchement patriotiques et inscrits dans le contexte de la Première Guerre. On trouve également un poème consacré à la guerre des Boërs (1899-1902), que Marius Julien a dû découvrir par la presse qui parvenait au bagne. Probablement écrits en 1914 et 1915, les quatre premiers poèmes qui composent ce livre constituent une ode à la patrie (*Je suis français* n° 187) mais surtout un appel à la haine et à l'extermination des Allemands face aux rigueurs de l'hiver (*Les Éléments aussi*, n° 183) et en mémoire de l'humiliante défaite de 1870 (*Debout !*, n° 185, et *Représailles*, n° 186). Lors de ce conflit, Marius Julien a dix ans et, alors qu'il quitte la France, l'idée de la « Revanche » contre l'Empire allemand est à son paroxysme. Trente ans plus tard, en dépit des images de propagande gouvernementale (« La fleur au fusil »), l'enthousiasme est moindre, mais il a gardé intact le sentiment vis-à-vis de l'Allemagne avec lequel il est parti de métropole : la vengeance. Le sentiment d'être devenu apatride, lié à l'exil forcé qu'il subit, saisit peut-être Marius Julien quelques années plus tard, lorsqu'en 1922 il remplit une demande de naturalisation australienne.

L'administration lui refuse cette adoption définitive par une nouvelle patrie, sous le motif qu'il doit être résident depuis au moins huit ans : il lui faudra donc patienter jusqu'en mai 1928. Cette demande, très symbolique, ne sera pas renouvelée au cours des derniers mois de la vie de l'ancien forçat.

Gardien du phare de Nouville de 1903 à 1917, Marius Julien est donc présent à Nouméa de 1914 à 1917, et ses fonctions l'amènent à « côtoyer les intervenants de l'administration coloniale française<sup>944</sup> ». Cette affectation lui a peut-être été attribuée pour bonne conduite, lui qui était pourtant présenté comme un dangereux individu à son arrivée en Nouvelle-Calédonie en octobre 1881. Vraisemblablement informé des affaires françaises, la poésie de Marius Julien se fait plus politique. La France de Marius Julien restera toujours celle de 1882, sentiment que renforce le poème *Les Boërs* (n° 189), dans lequel il clame la haine nécessaire de l'Anglais et souhaite la victoire des révoltés afrikaners en Afrique du Sud. L'Entente cordiale n'arrivera qu'en 1904. Par la suite, au fait des massacres inutiles, des sacrifices innombrables et des pertes sans précédent subies par les familles françaises, il fait preuve de compassion (*Pour n'oublier jamais !*, n° 188). Il n'omet pas non plus de railler le perdant, le Kaiser Guillaume II, exilé aux Pays-Bas, à qui il se compare en s'estimant être plus heureux comme « prince de Warragulla » (*Le Prince*, n° 220).

### Gardien de phare

Marius Julien fait rapidement de ce lieu son Olympe et y compose (ou retravaille) une trentaine de poèmes, si l'on s'appuie uniquement sur les mentions « Grand Phare », « Grand phare de l'île Nou » et « Phare Ducros ». Dans *Je n'ai plus rien à désirer* (n° 87), il évoque les bienfaits de cet isolement :

« Je suis éloigné de mon bague  
Et puis librement respirer  
L'air pur et frais de la montagne,  
Je n'ai plus rien à désirer.  
Il ne me fallait qu'une chose :  
La solitude pour pleurer,  
C'est assez pour un cœur morose  
Je n'ai plus rien à désirer.  
[...] »

Composé sur le modèle du rondeau nouveau, ce poème est la première allusion au phare Ducros. C'est dans « l'air pur et frais de la montagne » avec

944 Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 39.

l'océan comme horizon, que le poète fait définitivement le deuil de la liberté, pour mieux s'abandonner à l'évasion poétique :

« [...]
   
La liberté ? Mais c'est un rêve !
   
Dans les fers je dois expirer.
   
Qu'importe... Mon âme s'élève.
   
Je n'ai rien d'autre à désirer. »

Marius Julien ne systématise pas encore la mention toponymique, mais ce poème suggère que l'affectation au phare va intensifier les thèmes plus introspectifs. Là-bas, le poète échappe temporairement à la monotonie carcérale, mais surtout à la violence du bagne qu'il peut désormais tenir à distance. Ainsi, *La Mort d'un bourreau* (n° 96), l'un des poèmes les plus sombres de sa production, y a également été composé. Il a été témoin de la mort violente des deux bourreaux successifs de l'île Nou : Charles Macé en 1905 et Guillaume Rieusset en 1910. Aux yeux du poète, la mort de ces hommes sombres et redoutés, véritables incarnations de la Faucheuse, s'ajoute aux malédictions du bagne :

« [...]
   
Longtemps, son corps hideux, livide, étique et sale,
   
Comme un reptile affreux se tordit sur la dalle ;
   
Puis, dans un dernier râle, enfin il se raidit ;
   
Et je vis, aussitôt, de son immonde bouche,
   
Sortir un oiseau noir, monstrueux et farouche ;
   
C'était, n'en doutez pas, l'âme de ce maudit. »

On peut légitimement penser que le poète a fixé ces images effroyables d'agonie pour mieux les oublier.

### La délivrance australienne

L'Australie apparaît lors de son arrivée (six poèmes consécutifs et datés), comme le lieu « du bonheur et de la paix ». Par la suite, sa nature à la fois intimidante et superbe inspire de nombreux vers au poète, qui admire la flore (et notamment les eucalyptus) mais souffre du retour à un rythme saisonnier très marqué (*À ma mignonne*, n° 255). La ruée vers l'or, qui a précédé sa venue mais marque profondément le paysage, attire également son attention (*Triolet*, n° 192).

Cependant, alors qu'il y reste quatre fois plus longtemps, la Nouvelle-Calédonie ne suscite pas chez le forçat de descriptions nombreuses. Les dix poèmes qu'il consacre à la société coloniale s'avèrent cependant très incisifs et railleurs (*Le*

*Spectacle !* n° 25, et *Beau monde !*, n° 26, en particulier). À aucun moment il ne marque un attachement à ce pays, dont il ne détaille presque pas la nature ni le climat, mais pour lequel il déplore l'insécurité sanitaire (*Quel pays !*, n° 27) et avoue être heureux de le quitter définitivement en 1920 (*Le Départ pour l'Australie*, n° 118). L'angoisse et l'errance suggérée après la sortie constituent un point de vue sur cette catégorie encore peu étudiée, celle des libérés sans concession foncière (*Jours tristes*, n° 103). Cette liberté, s'il la redoute lorsqu'elle se présente réellement, le poète l'a rêvée à de multiples reprises et l'évoque plus de trente fois dans ses productions, dont onze lui sont exclusivement dédiées (*Se peut-il ?*, n° 89, livre VI ; *Ô courrier !*, n° 109 ; *Cœur du poète*, n° 198).

### « Socialisme lyrique »

Bien qu'il ne soit pas dans la situation la plus favorable pour l'accès à l'information, le forçat fait montre d'une sensibilité sociale. Le lecteur s'interroge parfois de savoir si le poète n'a pas compté, parmi ses lectures, *Les Misérables* ou *Claude Gueux* d'Hugo lorsqu'il parcourt les vers de *La foudre chôme* (n° 23) qui évoque la dureté de la condition ouvrière et dénonce le travail des enfants, *L'Humanité libre* (n° 36) qui assimile la condition des bagnards à l'esclavage récemment aboli. Les fréquentes références mythologiques (treize) ne sont pas non plus sans rappeler le style des *Châtiments*.

D'autres vers approchent même des accents de Zola, dont les premiers succès furent publiés lors de sa jeunesse (*L'Assommoir* date de 1877), tels *Bobonne* (n° 181) dans lesquels il dénonce sans détour les conditions exécrables des servantes et domestiques ou encore les méfaits de la monnaie (*L'Argent*, n° 194). L'indifférence sociale à la misère à travers la narration de la mort solitaire d'un vieillard (*Humanité !*, n° 100) et l'évocation de la souffrance des prostituées (*Fleurs du ruisseau*, n° 20, et *Le Pays des misères*, n° 21) abondent dans le sens de cette sensibilité littéraire et politique dont le poète fait preuve. Ces poèmes aux accents « socialistes », peu nombreux mais marquants par le sentiment d'indignation qui s'en dégage, le font plutôt glisser du côté des réalistes. De fait, il demeure difficile de classer l'ensemble de son œuvre dans une catégorie unique.

### Superstitions et religion

Même s'il n'a pas fait souche en Nouvelle-Calédonie, Marius Julien témoigne également de l'imaginaire et de la culture que les bagnards transportaient parfois avec eux. Outre les expressions idiomatiques<sup>945</sup>, il est par exemple frap-

945 Darot Mireille, Pauleau Christine, 1992, « Tabou et français calédonien. Un exemple de variation lexicale du français en francophonie », *Langage et société*, n° 62, p. 27-52 ; Darot Mireille, 1995, « Le français calédonien : mine et francophonie », *Linx*, n° 33, p. 87-99.

pant d'observer l'ancrage de certaines croyances dans la Nouvelle-Calédonie contemporaine menant à des formes de syncrétismes d'imaginaires. Une expérience dans l'enseignement secondaire, particulièrement sur la côte Est et dans les îles, vous montrera qu'un groupe d'élèves peut se montrer intarissable au sujet de la « Dame Blanche<sup>946</sup> » ; croyance née dans l'Europe du Nord et qui s'est disséminée avec les colonisations (Canada, États-Unis, Australie...). La poésie de Marius Julien témoigne de ce qu'il aurait pu laisser. Par exemple, dans le poème *La Mort d'un bourreau* (n° 96), l'image de « l'oiseau noir » s'échappant de la bouche du mort est typiquement médiévale ; c'est ainsi qu'étaient représentées les âmes damnées. Peut-être que l'auteur a conservé cette image de son apprentissage scolaire, tout comme les nombreuses références mythologiques et le soin apporté à l'alexandrin et aux rimes.

En dernier lieu, notons que les convictions supposées de Marius Julien et la tragédie que constitue sa vie confisquée n'altèrent pas sa foi religieuse. Le personnage principal de cet ensemble poétique n'est pas sa mère, ni même Wolla Meranda, mais Dieu, appelé à quatre-vingt-douze reprises. S'il s'adresse parfois directement à lui (*À Jupiter*, n° 47) ou appelle cette entité supérieure à témoin à travers des expressions courantes, il n'en demeure pas moins fervent croyant. Il l'affirme explicitement au moment où le refuge australien semble ne pas tenir toutes ses promesses (*Je crois en Dieu*, n° 144) et tandis que la mort commence à apparaître comme une issue prochaine. Il convient de ne pas oublier cet aspect, qui contribue à expliquer comment un homme, condamné, banni, sans espoir de retour, aux relations sociales très limitées, isolé, parvient à résister à un tel niveau de vents contraires durant quarante années : outre l'inspiration poétique, Marius Julien avait la foi<sup>947</sup>.

946 La légende de la « Dame Blanche », femme défunte que l'on croise aux bords des routes, se superpose en Nouvelle-Calédonie à celle de la *Wahmiratene i* (en langue nengone de Maré) et de la *Wanonothén* (langue drehu de Lifou). D'apparence éthérée ou vêtues de blanc, comme leurs équivalentes européennes, elles se rencontrent au détour des chemins et sont annonciatrices de mort. Ces femmes-sorcières participent à déstabiliser les chefferies en noyant (ou dévorant) l'épouse enceinte des chefs afin de prendre leur place auprès du Chef. Selon les versions, la dévoration de l'épouse ou l'ingestion de roches les aident à simuler la grossesse. Cf. Dubois Marie-Joseph, 1976, *Mythes et traditions de Maré, Nouvelle-Calédonie : les Eletok*, Paris, Société des Océanistes ; Collectif, 1986, *60 contes mélanésiens de Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Publications de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 21 ; Welepane Wanir, 2013, *Tokanod, cette inconnue. Recueil de textes en nengone et en drehu*, Nouméa, Académie des Langues Kanak, Collection Témoignages.

947 Sur le rapport de Marius Julien à la religion, voir l'analyse de Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 17-23.



## II. LA « CAMELOTE » DU BAGNE

L'expression péjorative « État dans l'État » dénonce généralement le fonctionnement opaque et antidémocratique d'une institution ou d'une administration publique, ainsi que son importance au sein de l'appareil étatique ou, au contraire, l'autonomie complète dont elle peut faire preuve<sup>948</sup>. Dans la Nouvelle-Calédonie de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle fut attribuée à l'Administration pénitentiaire (A.P.), dont le directeur figurait en seconde position de la hiérarchie coloniale après le gouverneur.

Dès 1877, cette institution possède environ cent cinquante mille hectares de terres agricoles et quatre-vingt mille têtes de bétail, auxquels s'ajoutent des briqueteries, forges, navires et ateliers divers. Elle puise dans la population des condamnés un vivier de compétences très variées, des employés de bureau aux ouvriers d'art et tailleurs de pierre qui sont envoyés sur les chantiers de la colonie. Outre cela, d'habiles artistes dont certains furent d'anciens faussaires, utilisent leur savoir-faire en gravant des coquilles nacrées<sup>949</sup>.

Ces derniers donnent naissance à une industrie, au départ clandestine, appelée la « camelote ». Le temps libre est utilisé pour sculpter des coquillages, de l'os, de l'écaille ou des noix de coco, et fabriquer de petits objets destinés dans un premier temps aux habitants de Nouméa sur le point de quitter la colonie, puis aux touristes ou gens de passage pour affaires en provenance de métropole, d'Australie ou de Nouvelle-Zélande et qui agrémentent leur séjour d'une découverte de l'île Nou. Dans les années 1900 et 1910, alors que la population carcérale vieillissante paraît de plus en plus inoffensive, le tour de l'île Nou s'inscrit parmi les « incontournables » de la

---

948 En France, elle semble avoir été utilisée pour la première fois à l'époque de Louis XIII par les évêques catholiques qui déploraient les libertés d'organisation laissées aux protestants. Les compagnies commerciales de l'époque moderne, en particulier les Compagnies des Indes orientales, hollandaise et britannique, sont considérées comme des modèles d'« État dans l'État ». L'armée dans les structures politiques japonaises de l'époque Meiji, les phalanges franquistes ou les SS du régime nazi en constituent des exemples plus récents.

949 Pour plus de renseignements sur l'industrie de la camelote néo-calédonienne, voir Lagarde Louis, 2005, « Art du bagne. Les chefs-d'œuvre de la débrouille », dans Defrance Véronique (éd.), *Île d'exil, terre d'asile*, Nouméa, Musée de la ville de Nouméa, p. 98-103 ; Ahrens Prudence, Lagarde Louis, 2010, « Convict Art and Craft in Colonial New Caledonia », *History Compass*, 8/11, p. 1243-1256 ; Lagarde Louis, 2018, « Que ramenait-on de Nouvelle-Calédonie ? Histoire des souvenirs, curios et collections du contact européen à nos jours », dans Gay Jean-Christophe et Defrance Véronique (éd.), 2018, *Un coin de paradis. Vacances et tourisme en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Musée de la ville de Nouméa, p. 116-125. À consulter également le catalogue de l'exposition *Les Artistes du bagne. Chefs-d'œuvre de la débrouille (1748-1953)*, Musée Balaguier, La Seyne-sur-Mer, 2010, en ligne : <https://criminocorpus.org/fr/expositions/bagnes/les-artistes-du-bagne/>.

ville. Les productions de la camelote, ornées de mentions comme « Souvenir », « Nouvelle-Calédonie », « Souvenir de Nouméa », démontrent une étonnante richesse dans la diversité des thèmes gravés. Même si les poèmes constituent une part marginale, la teneur des vers d'*Au lecteur* (n° 3) ou d'*À un jeune opportuniste* (n° 34) ne laisse aucun doute : Marius Julien n'écrit pas que pour permettre à son esprit d'échapper à la pesanteur, aux souffrances et à l'ennui du bagne, il écrit également pour vendre. Les cahiers dans lesquels nous avons repéré des poèmes inédits, constituent autant de preuves que ses productions, achetées ou offertes, circulent hors du bagne avant sa libération.

Ses poésies pourraient trouver de nombreuses illustrations à travers les gravures de ses congénères. Des images de nature tragique évoquent, de manière explicite, la condition carcérale, l'exil, la souffrance, la séparation avec les êtres chers laissés en France et que l'on ne reverra plus : *Prométhée mis aux fers*, *Persée délivrant Andromède*, des mentions latines vantant la vertu de la patience dans l'exil (« *victrix patientia exilii* »), des images tirées de *Paul et Virginie* ou *Roméo et Juliette*, des passages de la Bible comme les Lamentations de Jérémie... L'imagerie politique ou symbolique n'est pas absente, afin de montrer le patriotisme préservé de ces forçats que la France a pourtant reniés et exilés aux antipodes de leur terre natale. Les huit poèmes du livre XII, *La Guerre*, illustrent cette thématique qui est récurrente dans la camelote. Il est également possible que ce genre de production réponde à des commandes de surveillants, de fonctionnaires ou de militaires français en poste dans l'archipel et qui, de retour en France, souhaitent ramener une preuve de la réussite de la « réhabilitation » des forçats, qui constitue le motif officiel de l'existence du bagne.

Toutefois, et c'est là la différence essentielle avec la production en vers de Marius Julien, la majorité de la camelote se constitue de souvenirs à la saveur locale, alors que se développe un goût pour l'exotisme et le pittoresque. Les cameloteurs gravent des paysages de l'archipel néo-calédonien ou de véritables scènes kanak, tirées non pas de leur expérience vécue mais plutôt de gravures ou de photographies recomposées utilisées comme modèles. Palmiers, bananiers et aloès contribuent à tropicaliser les scènes et constituent généralement l'arrière-plan de moments où figurent des personnages. De profil ou de dos, ceux-ci montrent des anatomies qui ne s'apparentent pas systématiquement aux stéréotypes en vigueur en Europe sur les « races ». Des visages, fiers et sereins, représentent généralement les Kanak de manière habile et non caricaturée<sup>950</sup>. De nombreux détails agrémentent ces gravures, dont les divers types de cases, des massues, arcs, lances, calebasses, jupes,

950 À ce propos, voir Blanchard Pascal (dir.), 2011, *Exhibitions. L'invention du sauvage*, Arles, Actes Sud.

étuis péniens, parures et coiffes qui montrent la qualité de la documentation des artistes forçats. À l'île Nou, en effet, de nombreux Kanak sont employés par l'administration pénitentiaire. Par ailleurs, et sans doute à nouveau sur demande, certains coquillages sont ornés de portraits reproduits avec une grande minutie.

Les productions de la camelote comprennent également un type de figurines dites « en mie de pain », réalisées dans diverses matières, dont du plâtre, et peintes. L'ethnologue Maurice Leenhardt a mis en valeur l'intérêt, dès 1950, des scènes figurées représentant des « pilous » (danses traditionnelles kanak) avec une quinzaine de personnages modelés et colorés. Leenhardt, qui avait cru reconnaître en eux l'ultime témoignage de danses secrètes et nocturnes, fut sans doute abusé par l'habileté des sculpteurs. Il est peu probable que l'un d'entre eux ait pu assister à un pilou, interdit dès 1880 par les autorités coloniales, et par ailleurs de nombreux détails montrent l'imprécision des connaissances de la culture kanak par ces forçats, qui retracèrent probablement ces scènes à partir de oui-dire incertains.

Les transportés travaillent également le bois. Transformé le plus souvent en mobilier pour les besoins de l'administration pénitentiaire, il donne aussi l'occasion aux ébénistes condamnés de produire des meubles pour la clientèle nouméenne. Des objets de marqueterie, tels des petits coffrets à couture, plateaux, livres factices sont rapportés en Europe par des fonctionnaires ou militaires de passage. Les bois locaux, tels que *kaori*, *tamanou*, acacia, *houp*, bois bleu ou faux hêtre, fournissent les essences nécessaires à la fabrication de ces objets.

Aujourd'hui dispersés à travers le monde, ils forment probablement une collection de plusieurs milliers, voire plusieurs dizaines de milliers de pièces. Celles-ci, fabriquées sur presque toute la durée du bagne, se vendaient de manière clandestine au XIX<sup>e</sup> siècle puis sous l'œil bienveillant des surveillants à partir de janvier 1886. La curiosité, parfois malsaine, dont l'institution fait l'objet, la qualité de la production et la raréfaction des objets kanak authentiques se combinent pour expliquer le succès de la camelote. Le poème *Impromptu* (n° 102) de Marius Julien suggère que le poète, lui aussi, sut tirer parti de son talent afin de profiter de cette bonne fortune.



Images 35. Valve d'huître perlière (*Pinctada margaritifera*) gravée par le transporté Jean-Baptiste Gilet dit Tournaire (Nouméa, collection particulière)

### III. MÉDECINS DU BAGNE

Parmi les nombreuses figures du personnel pénitentiaire évoquées par Marius Julien dans ses poésies, celle du docteur apparaît à dix reprises<sup>951</sup>. Le plus marquant s'avère le médecin-major Pierre, auquel trois odes sont dédiées. Les textes, explicites, éclairent tant sur un passage difficile de la vie de l'auteur que sur le travail médical dans le cadre pénitentiaire. Né en 1853, Pierre occupe le grade de « médecin de 1<sup>re</sup> classe des colonies » entré en service le 6 décembre 1875, probablement formé à l'École de santé navale du Val-de-Grâce, à Paris<sup>952</sup>. Il exerce durant quatre ans dans l'archipel, dont dix-huit mois à l'île Nou : du 27 février 1897 au 17 février 1898 et du 23 mars 1899 au 28 septembre 1900, date de son départ vers la métropole. Au cours des deux autres années, il occupe des postes similaires à l'île des Pins puis Bourail<sup>953</sup>.

Ce médecin-major<sup>954</sup> apparaît dans *Je brise ma lyre* (n° 32) lorsque Julien le supplie de le libérer de sa « cellule de fous » dans laquelle son inspiration meurt à petit feu, tandis que son corps décline face aux terribles conditions d'incarcération. Fait rare, il les décrit avec précision :

« J'ajoute à tout cela qu'ici je meurs de faim :  
Qu'ai-je à chaque repas ? Du bouillon et du pain.  
Du bouillon dont le goût me donne des nausées,  
Me rend acariâtre et trouble mes pensées ;

Du pain très mal pétri, dur, noir, mauvais, amer.  
De l'eau croupie ayant le goût de l'eau de mer.

---

951 Pour une approche de la médecine et de la santé dans les empires coloniaux voir Joly Vincent, 2012, « Sciences et savants dans les sociétés coloniales : l'exemple de la médecine », dans Barjot Dominique et Frémeaux Jacques (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires des années 1850 aux années 1950*, Paris, SEDES, p. 302-309 ; Monnais-Rousselot, Laurence, 1999, *Médecine et colonisation. L'aventure indochinoise, 1860-1939*, Paris, CNRS éditions.

952 *Annuaire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances*, année 1899, Nouméa, Imprimerie Calédonienne, 1900, p. 84, 91, 105. L'école du Val-de-Grâce fut fondée en 1850 par Louis-Napoléon Bonaparte afin de préparer spécifiquement les futurs médecins militaires affectés aux colonies, avant d'être supplantée par l'école de santé de Bordeaux (1890) puis celle des Troupes coloniales de Marseille (1905). Voir Pluchon Pierre, 1989, *Histoire des médecins et pharmaciens de Marine et des colonies*, Toulouse, Privat.

953 *Bulletin Officiel de l'Administration Pénitentiaire*, années 1897 (p. 64), 1898 (p. 132), 1899 (p. 324 et 466) et 1900 (p. 175). Entre septembre et décembre 1899, il embarque sur la goélette *Jeannette* pour un « voyage de recrutement » avant de réintégrer son poste à l'île Nou. Ce médecin s'intéresse plus particulièrement à la lèpre et publie à ce propos : « Rapport sur les conditions dans lesquelles se trouvent actuellement les lépreux en Nouvelle-Calédonie », *Annales d'hygiène et de médecine coloniale*, t. I, p. 149-156.

954 Équivalent au grade de commandant puisqu'il est mentionné « de 1<sup>re</sup> classe ».

Pour lit un dur grabat ; un sac pour couverture.  
 Ah ! J'ai le corps meurtri de coucher sur la dure.  
 Nourri comme le porc, traité pire qu'un chien,  
 Je ne dois ici-bas plus espérer en rien<sup>955</sup>. »

À la même période, il adresse ses poèmes intitulés *À l'abus* (n° 39), *Morose* (n° 53), et *Un forçat ne doit plus sourire* (n° 82), à un second médecin-major, Lenoir, qui « sous de fausses accusations, [le] tenait enfermé dans une cellule de fous ». Il y invoque, cette fois, l'injustice et le droit bafoué plutôt que les misérables conditions de vie qui lui sont infligées au quotidien<sup>956</sup>. Ces deux hommes semblent entrer dans le cercle relationnel restreint de Julien. En effet, Lenoir, si l'on en croit une annotation du forçat, lui accorde sa libération de l'asile après la lecture de son poème. Par la suite, ce médecin devient l'un des adeptes des vers et des quatrains du détenu. Dans *Un forçat ne doit plus sourire* (n° 82), qui lui est également dédié, il explique ainsi qu'il ne peut fournir autant de poésies que lui en réclame Lenoir ; celui-ci, par ailleurs, le pousse à chercher le pardon et la sérénité dans la religion<sup>957</sup>.

Marius Julien n'a pas réclamé, contrairement à de nombreux autres compagnons de chaîne, d'entrer à l'hôpital du Marais qu'un de ses confrères occitans a surnommé « le Paradou », évoquant la douceur de la vie menée par les malades en comparaison de « l'enfer du bagne<sup>958</sup> ». Cet hospice, construit par les prisonniers eux-mêmes entre 1868 et 1885, abrite quatre cents lits ainsi que les logements du personnel médical, dont les deux médecins cités. Selon L.-J. Barbançon, il ne compte que deux médecins, secondés par trente infirmiers et cinq religieuses de Saint-Joseph de Cluny, auquel un poème est dédié lorsqu'elles quitteront les lieux<sup>959</sup>.

À l'hôpital du Marais, un « pavillon cellulaire » destiné aux aliénés est ouvert en 1879. Dans le poème *À l'abus* (n° 39), il dénonce son internement abusif qui pourrait, à brève échéance, lui faire réellement perdre espoir et raison. Face à la mer, à l'ouest de l'île Nou, ce premier bâtiment comprend deux salles communes pour une cinquantaine de malades et sept cellules d'isolement. En 1895, ce sont près de quatre-vingts forçats que les médecins ont extraits de la communauté du bagne pour les confiner dans cet asile. La

955 Ce poème est extrait du cahier ANC, comme les quatre suivants.

956 Jusque dans les moindres détails, donnant les dimensions (deux mètres sur trois) de sa cellule (*Dans mon cabanon de fous*, n° 31).

957 Il est à noter que Marius Julien sera enterré suivant le rite anglican, en Australie.

958 Angleviel Frédéric (dir.), 2013, *Le Paradou : de l'hôpital du Marais au centre hospitalier Albert-Bousquet, 1868-2014*, Nouméa, GRHOC et CH Albert-Bousquet.

959 Barbançon Louis-José, 2003, *op. cit.*, p. 375. Le poème, recopié dans le cahier ANC, s'intitule *Sur le départ des sœurs* (n° 48).

surpopulation s'avère importante pour ces locaux exigus, et un second bâtiment voit le jour entre les potagers des transportés et la mer.

Près de l'entrée de l'île, une ouverture obstruée par de lourds barreaux marque l'entrée d'un long couloir voûté en berceau. Dix-huit cellules sont distribuées de part et d'autre de ce dernier, dont six, individuelles, pour les « fous dangereux ». Une salle commune, vaste mais fermée par de fortes grilles elles aussi à barreaux, donne sur l'entrée principale. Ce bâtiment reflète le traitement social très violent de la folie par l'administration française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>960</sup>.

En 1900, après dix-neuf années de travaux forcés, le poète écrit depuis l'une de ces pièces isolées, qu'il nomme « ma cellule de fou » dans deux poésies. La plus grande souffrance morale et physique palpable dans l'œuvre du forçat se trouve, indéniablement, dans ces vers. Nous ne pouvons déterminer dans lequel des deux bâtiments il fut astreint. Il compose en particulier *Que viens-tu faire ?* (n° 37), où l'égarement d'un grillon dans sa cellule est habilement utilisé comme sujet afin de décrire le désespoir et la solitude de l'enfermé.

Pour sa part, ce que réclame Marius Julien après vingt ans à « rouler dans la misère », son paradis à lui, serait son classement comme « impotent ». Cette catégorie recouvre l'ensemble des infirmes et malades incurables, incapables de travailler. C'est précisément sur le fait que son corps est usé tandis que son esprit ne supporte plus les tâches qui lui sont affectées, qu'il insiste, sans toutefois préciser la nature de son mal. Celles-ci le rendent « débile, malade », il se dit « rompu, atteint par la vieillesse » quoiqu'il atteigne tout juste la quarantaine<sup>961</sup>, et ne cache pas ses idées suicidaires.

Sans que son état de santé puisse être connu par un document d'archive, il semble suffisamment dégradé pour qu'un autre médecin-major, Escande de Messières, réponde favorablement à la demande du poète. Celui-ci se voit désormais exempté de travail de force, ce qui explique sans doute qu'il soit affecté au phare. Il convient de ne pas minimiser la portée de cette décision, car la condamnation initiale du 17 mai 1881 consistait, selon le dossier judiciaire, aux « travaux forcés à perpétuité ». L'exemption de ces derniers

960 Outre l'incontournable Foucault Michel, 1976, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard ; voir aussi l'étude de Quétel Claude, 2012, *Histoire de la folie de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Tallandier. Voir aussi Barbançon Louis-José, *Le pavillon cellulaire*, panneau de l'itinéraire du bagne en province Sud.

961 En effet, le médecin Pierre quitte Nouville définitivement à la fin 1900, la poésie fut donc probablement produite au cours de cette année. Sur les impotents, voir Taillemite Hélène, « La Vie au bagne », *Criminocorpus / Revue d'Histoire Pénitentiaire*, dossier « Les bagnes coloniaux », 1<sup>er</sup> janvier 2008, <http://criminocorpus.revues.org/183>.

change la nature de la peine de Marius Julien. Si la perpétuité demeure, l'épuisement physique qui aboutit au décès de nombreux détenus lui est désormais épargné.

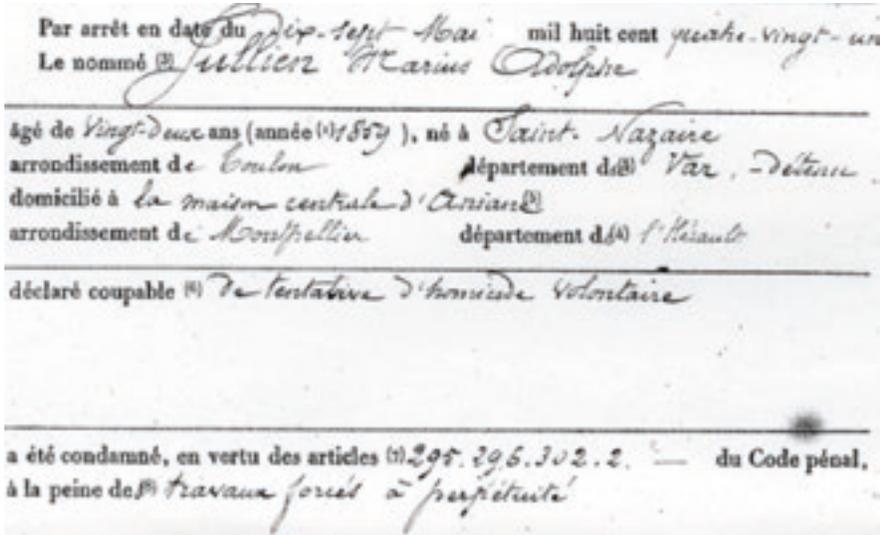


Image 36. Extrait du dossier nominatif « Marius Adolphe Jullien »  
(ANOM, COL-H168)

Cet adoucissement du quotidien déclenche l'enthousiasme du poète qui, dans *Merci !* (n° 61), rend un hommage appuyé au travail du médecin du bagne :

« Lorsqu'un cri de douleur de ma gorge s'échappe  
 Je vous vois accourir, disciple d'Esculape  
 Pour me donner les soins que réclame mon corps :  
 Anxieux, attentif, auscultant ma poitrine  
 Vous trouvez aussitôt le mal qui me domine  
 Et le faites cesser, grâce à tous vos efforts.

Je vous vois chaque jour aller de couche en couche  
 Soignant avec ardeur le criminel farouche :  
 N'est-ce pas qu'en fixant les regards du bandit  
 Vous sentez quelquefois des frissons dans votre âme ?  
 Mais vous n'avez point peur du contact de l'infâme ;  
 Et votre noble cœur a pitié du maudit. »

Dans les vers suivants, il promet de chanter les louanges du docteur jusque dans sa Provence si jamais il parvient à recouvrer la liberté, tout en concluant par un retour à la cruelle réalité qui ne lui laisse, précisément, aucun espoir de revoir sur sa terre natale. Nous retrouvons également le nom de ce médecin comme titre d'un poème dans le cahier Hello, très proche du précédent, où l'auteur lui exprime à nouveau sa gratitude. Même si les textes ne sont pas similaires, il s'agit bien de deux variantes autour du même thème. Par la suite, il quitte Nou pour la presqu'île de Ducos, où sont rassemblés les impotents, avant de revenir surveiller le phare de l'île trois ans après cette faveur<sup>962</sup>.



Image 37. L'hôpital des déportés à la presqu'île Ducos  
(<http://www.clocherobecourt.com/Robecourt/NC/NoumeaCville.php>)

Le travail de ces hommes de santé dans les bagnes de Guyane et de Nouvelle-Calédonie est connu à travers plusieurs études et publications de récits. Félix Gaillard, jeune médecin militaire envoyé à Nouméa en 1884 où il officie durant trois ans, au début du séjour de Marius Julien, explique par exemple que les forçats s'adressent le plus souvent à lui afin d'obtenir des dispenses temporaires ou définitives de travaux, ou des admissions à l'hôpital. Les mutilations volontaires et l'entretien des blessures, dont la cicatrisation en milieu tropical s'avère longue, deviennent monnaie courante au bagne. Gaillard décrit également le fonctionnement de la microsociété carcérale

<sup>962</sup> Barbançon Louis-José, 2003, *op. cit.*, p. 376.

avec la hiérarchisation qu'il perçoit comme plaçant les fonctionnaires de la Pénitencier au sommet, les forçats ensuite et en dernier lieu les Kanak. Il souligne également « les œuvres d'art d'une exquise finesse que produisent les bagnards<sup>963</sup> ». L'expérience de Norbert Heyriès, plus tardive (1939-1942) et située en Guyane, constitue toutefois un témoignage de première main sur les relations ambiguës entre médecins et patients dans ce contexte singulier. Certaines de ses lettres montrent qu'une part considérable de son travail consiste à détecter les simulateurs parmi les bagnards, qui parviennent même parfois à se faire passer pour lépreux, tout en évitant que les 85 % d'affamés ne meurent d'anémie ou en s'interposant face aux multiples abus des surveillants envers les détenus<sup>964</sup>. Il est souvent le premier contact avec la terre de relégation lorsqu'il se rend à bord du bateau dans lequel les forçats viennent de traverser l'Atlantique, afin de s'assurer que certains d'entre eux ne courent pas de maladie contagieuse. Le lendemain il procède à la visite médicale de chacun, ainsi qu'aux mesures anthropométriques des condamnés.

Le poète, dans ses quelques allusions aux hommes de l'art, appuie cette image de « protecteurs » : Lenoir le libère des cellules d'aliénés et admire ses écrits, tandis qu'Escande de Messières l'exempte de travaux forcés, devenant un bienfaiteur au secours des condamnés sous sa plume. Par ailleurs, dans *Un crime* (n° 29), il rapporte l'assassinat d'un prisonnier en 1889 à la mine de la Toumourou, dans la région de Thio, où la Société Le Nickel emploie durant quelques années des forçats dans des conditions épouvantables. L'homme, malade et à bout de force, ne parvient pas à se lever de son grabat afin de retourner à la mine. Cette faiblesse lui coûte la vie, que le chef de camp lui ôte d'un coup de revolver après lui avoir signifié : « Le docteur ne viendra que demain. »

Ces quelques mots laissent transparaître le pouvoir du médecin au bagne, celui de sauver des vies face à la discipline de fer qui règne. Des études approfondies mériteraient d'être menées à partir de documents d'archives sur les surveillants pénitentiaires, présentés de manière systématique comme des bourreaux sadiques et sans pitié, des assassins d'assassins, dans la littérature des bagnes. Il conviendrait sans doute de nuancer cette image, qui semble un lieu commun du genre. Cependant, les allusions implicites ou directes de l'auteur à cette catégorie d'employés s'inscrivent dans la même filiation que tous les autres témoignages à leur propos. Le docteur Pierre suscite la compassion de M. Julien, suggérant, comme pour Lenoir, que des liens d'amitié

963 Récit publié par Gaillard Blanche-Marie, 2014, *Médecin au bagne de Nouméa*, Plouharnel, Epistemea. Voir également la brève retranscription de Leprovost Sylvain, 1875, *Mémoires d'Isidore Leprévost, médecin au bagne de la Nouvelle-Calédonie*, consultable uniquement en ligne : [https://issuu.com/sylvainlp/docs/memoire\\_d\\_isidore\\_leprevost](https://issuu.com/sylvainlp/docs/memoire_d_isidore_leprevost). Ce dernier fut présent à Nouville avant l'arrivée de Marius Julien.

964 Publié par Jacquelin Claire, 2003, *op. cit.*

ont pu se tisser entre ces hommes. À la fin de son séjour en Nouvelle-Calédonie, le médecin-major perd sa fille, encore très jeune (*Vous ne la verrez plus*, n° 59). Le poète participe à sa peine en lui dédiant ce touchant poème dans lequel deux de ses thématiques récurrentes, la mélancolie et les fleurs, servent à exprimer la tristesse et le deuil.

En dernier lieu, il est établi que le docteur Léon Collin (1887-1970) a eu l'occasion de rencontrer, et peut-être de soigner Marius Julien durant son séjour au bagne de l'île Nou entre 1910 et 1912. Le forçat lui dédicace ainsi un poème, retrouvé dans le cahier Hello (*Philosophie*, n° 99). Au cours de cette période, comme il l'avait précédemment fait à Cayenne, Collin prend des photographies et tient un journal. Ces documents, exhumés par son petit-fils et mis en valeur sur le site *Criminocorpus* ainsi que dans un ouvrage publié en 2015, permettent d'approcher la réalité du bagne de l'île Nou de manière inédite à travers, notamment, une série de portraits de forçats<sup>965</sup>.



Image 38. Le médecin-major Léon Collin (non daté)  
<http://philippepoisson-hotmail.com.over-blog.com/2015/08/leon-collin-medecin-au-bagne-dossier.html>

<sup>965</sup> Voir plusieurs liens sur le site *Criminocorpus* : <https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/collections/collection-leon-collin/> pour les tirages photographiques ; <http://criminocorpus.hypotheses.org/10490> sur Lespès et Julien, les deux poètes du bagne ou « *Comment survivre par l'écriture* » et surtout <https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/doc/952/> où se trouvent numérisées les vingt-huit pages du cahier de poèmes remis à L. Collin par M. Julien. À consulter : Collin Léon, 2015, *op. cit.*

Aux soixante-deux feuillets constituant le carnet de bord de Collin en Nouvelle-Calédonie est annexé « le cahier Collin ». Selon le petit-fils du médecin, il a été offert à son grand-père lors de son séjour au bagne. Il y est presque exclusivement question de la dureté de la vie au bagne, voire de sa cruauté, parfois même dans les moindres détails même matériels, proposant un ensemble cohérent recopié à dessein par son auteur. S'agissait-il d'un simple cadeau, à la manière des nacres gravées aux initiales du docteur Félix Gaillard par un forçat resté anonyme<sup>966</sup> ? Souhaitait-il que ce cahier soit diffusé en métropole afin d'alerter l'opinion publique, à l'instar de son compagnon d'infortune le célèbre Delfaut<sup>967</sup> ? À moins qu'il n'ait attendu du médecin qu'il transmette à un membre de sa famille cette preuve de sa survie à trente années de bagne.

Ces hypothèses ne peuvent être vérifiées, toutefois la précision avec laquelle il décrit l'atmosphère pesante de l'île Nou se révèle frappante<sup>968</sup>. Ce cahier d'écolier, ainsi que le cahier Balaguiet, constituent les seules traces aujourd'hui retrouvées de cet homme qui parviendront sur la terre de France, qu'il regrette tant et ne reverra pas.

---

966 Gaillard Blanche-Marie, 2014, *op. cit.*

967 Le poème *Ô mon livre* (n° 190), présent dans le cahier ANC, évoque l'envoi d'un recueil de poèmes en France.

968 Voir, par exemple, *La Porte du camp central de l'île Nou* (n° 43).

## IV. « LA CITÉ DES VIEUX HOMMES BRISÉS »

En juin 1919, un couple d'Américains fait étape à Nouméa durant quatre jours. Martin et Osa Johnson, anciens compagnons de route du couple London lors de la célèbre « croisière du *Snark* », ont repris la route du Pacifique sans leurs illustres amis<sup>969</sup>. Ils ont accédé à la célébrité en tant que pionniers du documentaire cinématographique avec *Les Cannibales des mers du Sud* (1912) et *Les Aventures de Jack London dans les mers du Sud* (1918) peu de temps après le décès de celui-ci. Après les Salomon et les Nouvelles-Hébrides et avant de s'intéresser à Bornéo et à l'Afrique, Martin et Osa font un bref séjour en Nouvelle-Calédonie. Le court métrage qui en résulte se focalise sur la ville de Nouméa, proposant de multiples aspects de la vie dans la capitale de la colonie française : les rues de la cité, l'arrivée du *steamer* porteur de nouvelles, les entraînements en brousse de la garnison... Toutefois, ce qui semble retenir l'attention des cinéastes constitue les trois premières minutes du film : les libérés du bagne. Les images choisies illustrent un propos parfois approximatif et volontairement misérabiliste. Ces hommes auraient, selon le texte inséré dans le film, purgé leurs peines dans les mines de nickel puis, une fois libérés, « Ils n'étaient plus astreints aux corvées mais n'avaient pas le droit de quitter Nouméa [...] Ils étaient traités avec beaucoup de mépris par les autochtones : c'est la ville des vieux hommes brisés. » À ce moment, la transportation a cessé depuis plus de vingt ans, aussi la plupart des forçats et des libérés sont-ils des vieillards. L'expression donne son titre générique au court métrage : *The City of Broken Old Men*<sup>970</sup>.

---

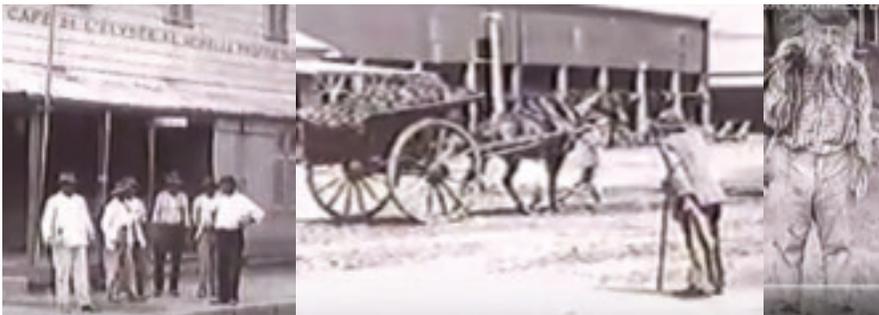
969 Martin Johnson (1884-1937), originaire du Kansas, se fait engager comme cuisinier sur le *Snark* en 1907. Il parcourt une partie du Pacifique en compagnie des London, déjà célèbres aux États-Unis, et partage les aventures qui seront plus tard rapportées par Jack dans *La croisière du Snark* (1913) et les *Contes des mers du Sud* (1917). Son prénom aurait inspiré celui du héros de *Martin Eden*, que London rédige durant ce voyage. Par la suite, il épouse Osa et retourne dans le Pacifique. Après la mort de London, il raconte leurs aventures dans *Through the South Seas with Jack London* (1918). Auteur de onze longs métrages et vingt-neuf courts métrages consacrés aux sociétés coloniales du Pacifique, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique, il contribue par l'image à forger les représentations des peuples colonisés, « à civiliser », dans l'esprit des Occidentaux. Il disparaît dans un accident d'avion en Californie.

970 En ligne : <http://www.lnc.nc/videos/des-scenes-quotidiennes-de-noumea-en-1920>, 10'13.



Image 39. Martin et Osa Johnson en 1919  
(<http://safarimuseum.com/gallery/>).

Afin d'appuyer leur propos, les époux Johnson fixent leur caméra à trois reprises sur certains de ces hommes. À la quarante-neuvième seconde apparaissent six « chapeaux de paille » devant le café de l'Élysée, présentés comme « les piliers de bar au bistrot du coin ». Un peu plus avant (2'12), nous voyons l'image d'un homme fourbu, de dos, s'appuyant sur une canne et se déplaçant péniblement, qui porte également le fameux couvre-chef. Enfin arrive le tableau présenté sobrement sous le titre : « Type de libéré ». Pendant quarante secondes, la vedette du film est un vieil homme, à la longue barbe blanche, dépenaillé, laissant apparaître sa misère à travers des vêtements sales, un air hagard et une manche pendante à la place de son bras gauche. Dans un premier temps, il semble se faire rabrouer par un autre homme, de meilleure tenue, qui lui fait signe de s'éloigner. Le vieil homme avance de quelques pas puis s'arrête. Durant quinze secondes, il ne bouge pas et la caméra le fixe. Le spectateur ne peut être qu'imprégné de cette image : voilà ce qu'est un « libéré ».



Images 40, 41, 42. Les « piliers de bar » et « type de libéré »  
dans *The City of Broken Old Men* (captures d'images sur le site  
<http://www.lnc.nc/videos/des-scenes-quotidiennes-de-noumea-en-1920>)

Le reportage des Johnson forge la représentation de ces hommes pour tout le siècle qui suivra. Deux historiens se sont interrogés, dans leurs travaux respectifs, à propos de cette catégorie sociale particulière. Isabelle Merle estime à neuf mille le nombre de libérés en 1906. Sans concession foncière, « Ils furent donc jetés sur les chemins de la colonie avec [...] pour seule perspective la recherche désespérée d'un moyen de subsistance. » Ils sont indésirables dans Nouméa (ce qui contredit Johnson) et dans les centres de brousse, sans argent, sans terre, ces hommes sont donc condamnés à mener une existence nomade et misérable ponctuée de petits larcins et marquée par l'alcoolisme<sup>971</sup>. Il semblerait toutefois qu'à condition d'obtenir un emploi, ces libérés puissent tout de même résider à Nouméa, ce que démontrent les registres de décès de la commune, à défaut un certain nombre reste confiné sur l'île Nou, comme Marius Julien.

Pour sa part, L.-J. Barbançon a tenté de retracer les trajectoires de plus de cent cinquante libérés afin de vérifier, par les archives, si l'image véhiculée depuis Johnson correspondait à une réalité palpable et majoritaire<sup>972</sup>. Sa recherche lui a permis d'identifier treize hommes qui s'inscrivent dans ce schéma, soit un peu moins de 10 % du corpus. Les autres, « ni vagabonds, ni concessionnaires », s'insèrent tant bien que mal dans une société néo-calédonienne où leur réputation s'avère certainement mauvaise, mais dans laquelle ils souffrent surtout, sur le marché du travail, de la concurrence des condamnés et des immigrants asiatiques et océaniques, qui constituent une main-d'œuvre plus docile et moins coûteuse.

Qu'en est-il du poète, alors presque sexagénaire ? Il recouvre sa liberté par le bienfait d'une grâce présidentielle le 14 juillet 1917, après trente-neuf années d'emprisonnement dont trente-six au bagne. Si l'historien perd sa trace en archive pendant les deux premières années de sa liberté, nous le retrouvons le 25 juin 1919, rédigeant une lettre au ministre des Colonies dans laquelle il sollicite la levée de l'astreinte à résidence afin de rejoindre Wolla Meranda. Dans ce courrier, de sa main, M. Julien précise que « Ne pouvant assurer le pain de mon existence par des travaux fatigants, je cherche un refuge sous la tutelle administrative. » Il masque même une partie de son passé en soutenant qu'il a effectué toute sa peine « sans la moindre condamnation ».

Il espère sans doute que l'évasion de mai 1882, qui lui a valu cinq années de double chaîne, sera enfouie dans les limbes des documents administratifs, ce qui n'est pas le cas<sup>973</sup>. À cette époque, la désobéissance semble banale au

971 Merle Isabelle, 1999, *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie, 1853-1920*, Paris, Belin.

972 Barbançon Louis-José, 2003, *op. cit.*, p. 293-303 sur les libérés.

973 Concernant le dossier judiciaire de M. Julien, ainsi que sa lettre du 25 juin et les courriers de

bagne : Barbançon note ainsi que plus de « huit mille punitions disciplinaires graves (prison, cellule, cachot) sont prononcées entre 1883 et 1884, pour un effectif moyen de sept mille cent condamnés<sup>974</sup> ». Plus de deux cents évasions font l'objet d'une procédure judiciaire pour la seule année 1884, la presse se faisant l'écho avec lassitude (« les inévitables évadés ») des procédures qui s'ensuivent. Marius Julien ne constituait pas une exception, toutefois le poète, qui aime à se faire passer pour une victime d'un système inhumain n'ayant commis qu'une seule erreur de jeunesse, arrange quelque peu l'image qu'il souhaite laisser de lui à travers ses poésies. En effet, pour subir la condamnation de la double chaîne<sup>975</sup>, il avait déjà été envoyé au moins à cinq reprises en cellule pour des fautes comme « l'immoralité, coups et violences envers un transporté, insultes ou menaces envers un agent, tentatives d'évasion, rébellion ou mutinerie<sup>976</sup> »... Il doit cumuler auparavant soixante jours de cellule, ce qui laisse présager combien le jeune homme d'alors dut se révolter contre sa condition au cours de ses premiers mois à l'île Nou.

Parallèlement, à travers deux missives écrites à la même période, Meranda abonde dans le sens de la difficulté que Julien éprouve à subvenir à ses propres besoins : « Il ne peut gagner sa vie en Nouvelle-Calédonie. [...] Je trouverai pour lui de l'emploi adapté à son âge et à sa force. [...] Je demande la libération de ce libéré, qui est vieux et faible. »

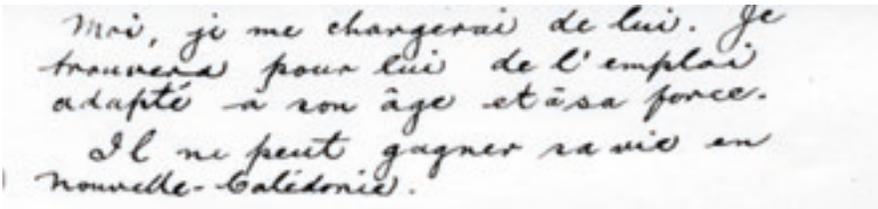


Image 43. Extrait d'une lettre de W. Meranda au ministre des Colonies datée du 9 juin 1919 (ANOM, H-168)

W. Meranda, ils sont regroupés dans le dossier individuel des ANOM, COL H-168.

974 Barbançon Louis-José, *op. cit.*, p. 156.

975 Qui consiste à doubler le poids de la chaîne, et non pas à attacher le forçat à un de ses congénères, comme c'était le cas dans les bagnes de métropole : en Nouvelle-Calédonie, cette sanction s'appelle « l'accouplement ».

976 Barbançon Louis-José, 2003, *op. cit.*, p. 155. M. Julien mentionne à vingt-six reprises dans ses poèmes sa « cellule ». Il s'agit de l'application du décret disciplinaire adopté au Conseil d'État du 18 juin 1880 qui supprime les châtiments corporels et les remplace par une échelle de sanctions très élaborée. La double chaîne sera supprimée en 1906.

La dernière expression est à souligner : la « libération de ce libéré », sous la plume d'une écrivaine, démontre sans doute à quel point ces hommes ne sont pas véritablement considérés comme ayant purgé leur peine. L'astreinte à résidence dans la colonie les distingue à jamais des autres membres de la société, libres de leurs mouvements.

Si Marius Julien semble plongé dans la misère<sup>977</sup>, il ne paraît pas entrer dans la catégorie des « vagabonds errants » ni être sous l'emprise de l'alcool. En effet, le gouverneur émet un avis favorable à la demande de Meranda, en particulier car il s'agit d'un homme « sobre ». D'autre part, Julien évoque, de manière fugace, dans deux poésies, ces années entre le bagne et l'Australie. S'il souligne sa solitude et sa misère dans « Je quitte mon taudis », présentant les oiseaux comme ses seuls amis, il laisse entendre plus loin qu'il vit dans une chambre et n'erre pas dans les rues de Nouméa. Par ailleurs, s'il voit « de tous côtés la misère et la faim », l'amitié ne s'avère pas étrangère à son quotidien. Son poème *Le Départ pour l'Australie* (n° 118), daté du 14 mai 1920, évoque ses amis qu'il embrasse, « quitte avec peine » et suit « des yeux jusqu'au dernier moment », évoquant dans les vers précédents un ultime repas partagé la veille<sup>978</sup>. Une solidarité entre anciens bagnards, âgés et marginalisés, trop usés pour le travail de force, existe probablement dans le Nouméa post-bagne. Elle transparait dans ces quelques mots, pudiques, même si, comme dans le reportage des époux Johnson, ces hommes demeurent anonymes.

Trois jours après le courrier adressé par Marius Julien au ministre des Colonies, le cinéaste Martin Johnson se poste face au site du bagne pour y capter les premières images de ce qui constituera *The City of Broken Old Men*. Objet de curiosité durant son passage à Nouméa, le couple américain a peut-être croisé les pas du vieux poète fatigué, qui, à ce moment, entrevoyait les premières lueurs d'espoir de quitter sa terre de pénitence.

977 Ce à quoi il s'attendait, comme le montre le ton du poème *Libération* (n° 94, *Livre de la misère*).

978 Ces deux poèmes sont placés dans *Le Livre du bonheur* (livre VIII).



## V. LES BAGNARDS NÉO-CALÉDONIENS EN AUSTRALIE

L'hostilité australienne à la présence d'un bagne en Nouvelle-Calédonie se manifeste dès la prise de possession du territoire par la France. Le *Sunday Morning Herald* critique, le 8 novembre 1853, l'intention de Napoléon III d'envoyer un « ramassis de canailles parisiennes à quelques kilomètres de nos côtes<sup>979</sup> ». Les autorités craignent l'arrivée massive des évadés et des libérés, qui déstabiliseraient une société en construction, héritière précisément d'une colonisation pénale. La majorité de la population de la Nouvelle-Galles du Sud est en effet alors constituée d'anciens bagnards britanniques ou de leurs descendants, attendu que l'on est alors aux tout premiers moments de la ruée vers l'or australienne<sup>980</sup>. Les gouverneurs et la presse accueillent mal le fait, au moment où les onze colonies pénitentiaires de la Couronne s'éteignent progressivement, qu'un « Sydney de la France en Océanie » s'installe à moins de deux mille kilomètres<sup>981</sup>.

Durant les années 1870, l'arrivée de plus de quatre mille communards, les évasions spectaculaires dont certains se rendent acteurs, tel Henri Rochefort, réfugié à Newcastle<sup>982</sup>, et les premiers contingents de libérés qui prennent la direction de l'île-continent, entraînent une nette dégradation des relations diplomatiques. D'un côté, le gouvernement australien s'oppose fermement à l'arrivée éventuelle sur son sol des graciés de la Nouvelle-Calédonie et obtient une publication au *Journal officiel* français, le 29 août 1876, d'un décret signé du ministre des Affaires étrangères, le duc Decazes. Celui-ci s'engage à ce que les « autorités coloniales s'abstiennent soigneusement de faciliter aux individus libérés des embarquements qui les conduiraient vers

---

979 Mentionné par Zaidman Pierre-Henri, « Les condamnés de Nouvelle-Calédonie en Australie et en Nouvelle-Zélande », *Criminocorpus*, dossier « Les bagnes coloniaux », 1<sup>er</sup> janvier 2010, <https://criminocorpus.revues.org/176>. Sauf mention contraire, l'essentiel des informations de cet encadré est issu de ce travail richement documenté.

980 Situation qui évolue rapidement avec les vagues migratoires liées à la « ruée vers l'or » des années 1850-1860, ces descendants de forçats constituent environ 60 % de la population au milieu du siècle, moitié moins en 1880.

981 Expression de Blossville Ernest de, 1859, *Histoire de la colonisation pénale des établissements de l'Angleterre en Australie*, Hérissé, Évreux.

982 Dont les péripéties sont racontées dans *Les Aventures de ma vie*, Paris, Mercure de France (2005 [1896-1898]). Plus généralement, sur le sujet, voir Baronnet Jean et Chalou Jean, 1987, *Communards en Nouvelle-Calédonie. Histoire de la déportation*, Paris, Mercure de France.

des ports australiens ». De l'autre côté de la mer de Tasman, les gouverneurs de la colonie refusent de contrôler ces hommes. Pour Olry, en octobre 1878, ils ont purgé leur peine et sont libres de se rendre où ils le souhaitent lorsque le temps d'astreinte à résider en Nouvelle-Calédonie est achevé. Il précise même, ce qui lui vaudra les foudres de ses homologues australiens, que les Français incriminés sont le plus souvent d'anciens déportés politiques dont la conduite s'avère bien moins irréprochable que celle des ouvriers australiens, toujours portés sur l'alcool, qui viennent travailler dans les mines du territoire.

L'inspecteur Fosbery, sur ordre du gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, procède à un comptage minutieux des anciens bagnards en 1883 : il en dénombre cent cinquante-huit au cours des dix dernières années, dont la moitié sont des libérés et seulement vingt-cinq des évadés. Il souligne toutefois que « les chiffres sont probablement très sous-estimés », sans doute déçu par le maigre résultat de son enquête. L'administration pénitentiaire, pour sa part, propose un dénombrement de six cent soixante-quinze évadés définitifs entre 1866 et 1913, dont cent vingt-sept auraient trouvé refuge en Australie. Bien plus, en revanche, seraient engloutis au fond de la mer, victimes d'une périlleuse traversée pour laquelle une dizaine de jours et une solide embarcation étaient nécessaires<sup>983</sup>. Les chiffres semblent donc bas, toutefois, la tension monte entre les deux colonies, et même entre les deux métropoles, dans les années 1880.

Une série de faits divers est mise en avant par la presse australienne afin de démontrer la dangerosité de ces anciens forçats. L'histoire d'Étienne Lafage, condamné à dix ans de travaux forcés pour bestialité, et de sa femme, qui devait purger une peine à perpétuité pour « trafic de nourrissons » en constitue le point de départ. Libéré de manière anticipée et installé au sud de Brisbane, le couple sort de l'anonymat lorsque le 10 mars 1879, le mari est de nouveau arrêté pour des actes dégradants sur des animaux. La presse souligne alors « les dangers auxquels est exposée la communauté par les libérés de Nouvelle-Calédonie ». Dès lors, les journaux locaux sont émaillés de narrations de vols, bagarres et rumeurs infondées, comme celle d'un réseau criminel d'anciens forçats à Melbourne. En Europe, le Royaume-Uni accuse son rival colonial de négligence, de mauvaise foi, d'incompétence dans la gestion de son bagne du Pacifique. En 1884, comme gage de bonne volonté, le président du Conseil, Jules Ferry, autorise les Australiens à extraditer les évadés et les libérés coupables de délits. Par ailleurs, il permet la « reconduite officieuse » des libérés bénéficiant d'une autorisation temporaire d'absence.

---

983 Concernant les évadés : Guillou Jean, 1991, « Les évasions de bagnards vers l'Australie », *Bulletin de la Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie*, n° 89, 4<sup>e</sup> trim., p. 45-68.

Ce régime particulier permettait, depuis la fondation du bagne, à des anciens forçats astreints à résidence dans la colonie à l'issue de leur peine, d'effectuer un séjour hors de la Nouvelle-Calédonie avec la permission du gouverneur et pour une durée limitée<sup>984</sup>. La proximité et l'immensité de l'Australie en font la destination privilégiée pour ces « autorisés », qui reviennent rarement à la date prévue, ce qui crée une population clandestine dont le statut, de plus, se révèle difficilement compréhensible pour les Australiens<sup>985</sup>.

Toutefois, l'accalmie s'avère de courte durée, puisque dès l'année suivante, la loi dite de la « relégation » suscite à nouveau des protestations unanimes de tous les gouverneurs des colonies australiennes<sup>986</sup>. L'arrivée du premier convoi de ces petits délinquants multirécidivistes, en 1887, soulève l'indignation chez les responsables et les journalistes de la Nouvelle-Galles du Sud. Deux ans plus tard, le consul de France à Sydney reconnaît que « ce sujet est devenu si sensible, qu'il entraînerait l'annexion de la Nouvelle-Calédonie par le Royaume-Uni en cas de conflit avec la France ». Afin de permettre à nouveau la retombée des tensions, Ferry supprime définitivement les autorisations temporaires d'absence en 1889.

Cependant, les décisions lointaines des métropoles n'apaisent pas les relations locales entre les gouverneurs. Ceux de l'Australie sont déçus par leur souveraine, Victoria, qui ne semble guère alarmée par la présence des bagnards français évadés ou libérés sur le sol de sa colonie. Il est vrai que, quantitativement, elle ne s'avère pas si massive que l'écho « médiatique » pourrait le laisser songer : en 1893, le Conseil Fédéral avance le chiffre de sept cents hommes pour la Nouvelle-Galles du Sud, dont quatre seulement ont fait l'objet d'arrestations<sup>987</sup>. En moyenne, sur une année, parmi près de quarante mille hommes arrêtés en Australie, deux cent vingt-sept Français sont dénombrés, dont la moitié pour des délits mineurs ne nécessitant que des contraventions, ce qui est moitié moins que les expatriés allemands ou

984 La loi de 1854 interdit formellement le retour en France à tous les condamnés au bagne pour des peines supérieures à huit ans. Ils peuvent, exceptionnellement, obtenir une levée de l'astreuse à résidence du chef de l'État, comme en bénéficie Marius Julien en 1920. Dans ce cas, leur destination ne doit pas être la métropole. Ceux dont la condamnation n'excède pas huit années doivent tout de même rester dans la colonie pendant un temps égal à celui de leur peine (le « doublage »), avant de pouvoir regagner la France, ceci dans l'espoir de pousser la grande majorité des anciens forçats à se transformer en colons une fois sortis des geôles.

985 Ils furent toutefois peu nombreux : on en dénombre seulement cent soixante-cinq durant les vingt premières années du bagne néo-calédonien.

986 Les trois mille sept cents relégués en Nouvelle-Calédonie entre 1885 et 1897 constituent un aspect peu étudié de l'histoire du bagne, contrairement à leurs *alter ego* de Guyane : voir Sanchez Jean-Lucien, 2013, *À perpétuité. Relégués du bagne de Guyane*, Paris, Vendémiaire. Voir les outils de travail mis à disposition par Louis-José Barbançon sur le site *Criminocorpus* à l'adresse : <https://criminocorpus.hypotheses.org/3499>. Bien entendu, l'ensemble des travaux de cet historien constitue une ressource précieuse.

987 Sur un peu plus de huit cents recensés pour l'ensemble du Pacifique.

américains. Pour Pardon, alors gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, ces chiffres sont la preuve de l'exagération démesurée qui est faite de la délinquance des anciens forçats, et il refuse de prêter son aide afin de procéder aux extraditions d'évadés.

La surdit  volontaire des repr sentants fran ais entra ne la premi re action conjointe des gouverneurs australiens : le 5 juillet 1890, une demande officielle de fermeture du baigne n o-cal donien est soumise   Londres et Paris. La lutte contre cette pr sence p nitentiaire fait partie des actes fondateurs de la prise de conscience d'une entit  australienne, qui aboutira dix ans plus tard   la cr ation de la F d ration, dont l'un des objectifs sera pr cis ment de r gler par elle-m me les questions « intercoloniales<sup>988</sup> ». La pression diplomatique, combin e avec la volont  du gouverneur suivant, Paul Feillet, aboutira   la fin de la transportation en 1897. Cette d cision politique fran aise, souvent ramen e au seul contexte n o-cal donien, s'inscrit  galement dans le jeu des relations internationales entre les deux grandes puissances coloniales du monde, en paix depuis 1815 et qui voient d'un  il inquiet la mont e en puissance de l'Allemagne<sup>989</sup>. La suppression du baigne fran ais du Pacifique fait partie des gestes diplomatiques que l'on pourrait qualifier de « pr liminaires »   la future Entente Cordiale, sign e en 1904<sup>990</sup>.

Par ailleurs, il convient de ne pas confondre les prises de position officielles et les choix journalistiques avec la r alit  de l'accueil r serv  aux anciens forçats. La population de la Nouvelle-Galles du Sud, majoritairement issue de la colonisation p nale, se comporte avec bienveillance envers ces « cousins  loign s ». Il n'existe pas d'exemple connu de violences perp tr es   leur rencontre uniquement en raison de leur statut.   l'inverse, la solidarit  dans le quotidien se manifeste r guli rement   travers un soutien mat riel aux plus d munis de ces bagnards  vad s ou lib r s. En d pit de la mauvaise presse dont ils sont l'objet, P. H. Zaidman souligne que, dans les ann es 1880, « Le climat g n ral est favorable aux r fugi s en indiquant que beaucoup d'anciens condamn s ont trouv  un emploi honn te et vivent ensemble dans les *low parts* de Sydney. »

Lorsqu'il obtient la lev e de l'astreinte   r sidence dans la colonie de la part du pr sident Poincar  en 1920 et qu'il s'installe   Sunny Corner, Marius Julien s'inscrit donc dans une tradition d sormais vieille de pr s d'un demi-

988   ce propos, voir Le Cam Georges-Goulven, 2000, *L'Australie. Naissance d'une nation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

989 Qui a pris pied dans le Pacifique depuis 1884, en Papouasie, puis sur plusieurs archipels de M lan sie.

990 M nard Fr d ric, 2015, *Aux origines de l'Entente Cordiale*, Paris,  ditions Anovi.

siècle<sup>991</sup>. La présence des évadés et des libérés du bagne néo-calédonien sur le territoire de l'ancienne colonie pénale britannique a constitué, pour reprendre une terminologie contemporaine, une « minorité visible » qui a peut-être permis au poète de s'intégrer aisément dans son nouvel environnement social et relationnel. Il ne s'agit plus, et depuis longtemps, d'un sujet qui prête à débat. D'une part, le bagne de l'île Nou s'apparente alors à une tranquille « maison de retraite », abritant des forçats âgés dont les derniers seront libérés deux ans plus tard ; d'autre part, le contexte international a évolué : les Australiens ont combattu aux côtés des Français. Plus de trois cent mille soldats ont rejoint le front occidental de la Première Guerre mondiale entre 1915 et 1918, et soixante mille d'entre eux y laissèrent la vie, faisant de ce conflit le plus meurtrier de l'histoire du pays. L'alliance entre la France et le Royaume-Uni est scellée et, par là-même, les relations entre l'Australie et la Nouvelle-Calédonie, apaisées.

---

991 Peu de travaux sur « l'après-bagne ». Voir Barbançon Louis-José, 2003, *op. cit.*, p. 280-287.



## VI. SUNNY CORNER, « LE COIN ENSOLEILLÉ »

Lorsque Marius Julien arrive à Sunny Corner, en mai 1920, le temps n'est plus à la ruée vers l'or en Australie. Le premier gisement aurifère authentifié, dont la paternité est attribuée à l'aventurier anglais Edward Hargraves (1816-1891), fut pourtant découvert non loin de son asile, à Bathurst, situé à une cinquantaine de kilomètres au sud de la maison de Wolla Meranda. En 1851, cette nouvelle donne le coup d'envoi à un immense afflux de chercheurs d'or qui permet, en l'espace de deux décennies, à la population australienne de tripler, tandis que le centre de gravité de la ruée se déplace rapidement vers le sud de l'île-continent, dans l'État du Victoria<sup>992</sup>. Celui-ci supplante la Californie dans la production du précieux métal pour devenir le leader mondial, la facilité de la prospection expliquant cette attractivité : la poussière d'or jonche parfois le sol, les grosses pépites sont courantes. À l'apogée de la production, ce sont près de deux tonnes d'or par semaine qui sont vendues dans le bâtiment du Trésor, à Melbourne.

La forte immigration chinoise qui accompagne ce mouvement, au point de représenter 20 % de la population du Victoria en 1859 soit quarante mille individus, marque fortement la construction identitaire de la société australienne. Émeutes, meurtres et ségrégation envers les Chinois posent les fondements d'une « Australie blanche ». L'activité aurifère, pour sa part, décline toutefois dans les années 1870 au profit du Transvaal, de la Colombie-Britannique et surtout du Klondike, rendu célèbre par les romans et les nouvelles de l'un de ses illustres participants, Jack London<sup>993</sup>. Les aventures des chercheurs d'or de l'Alaska inspirèrent également Charlie Chaplin pour son film *La Ruée vers l'or*, sorti en 1925, que Marius Julien eut peut-être l'occasion de visionner : le cinéma fut en effet l'une des nombreuses inventions élaborées durant le temps de sa peine.

---

992 Voir à ce propos la synthèse de Bernard Michel, 1997, *L'âge d'or australien. La ruée vers l'or et ses conséquences*, Paris, L'Harmattan.

993 Comme *The Call of the Wild* (1903) ou *White Fang* (1906) mais aussi de nombreuses nouvelles, telle *Construire un feu*, rassemblées en partie dans le recueil *Histoires du Nord*, Paris, Bartillat, 1996, 238 p. Les éditions Phébus ont entrepris depuis les années 1990 une réédition, en collection « Libretto », de l'œuvre de Jack London parmi laquelle *Histoires du pays de l'or* (1999) et *Les Enfants du froid* (2003) traitent de la ruée au Klondike.



Image 44. Une mine de Sunny Corner en 1899<sup>994</sup>.

Quelques années plus tard, le site dit de Sunny Corner (littéralement « coin ensoleillé ») fait l'objet d'une « ruée vers l'argent<sup>995</sup> ». Découvert en abondance en 1884, il entraîne la création du village, dont l'existence est officiellement reconnue le 2 octobre 1885, et le départ des premiers occupants de la région, des Aborigènes probablement issus de la tribu Wiradjuri. En moins d'un an, près de trois mille mineurs et aventuriers s'installent sur les lieux, obtenant la classification en tant que « ville » dès 1887. Durant près d'un demi-siècle, une centaine de tonnes d'argent, ainsi qu'en moindre quantité de l'or, du zinc et de l'antimoine sont extraits du sol. Cependant, Julien de Sanary connaît le déclin des activités minières de Sunny Corner. Celles-ci s'éteignent quasiment après 1922<sup>996</sup>, et la population du lieu retombe autour de cinq cents habitants en quelques années. De plus, Warragulla se situe en dehors de la ville principale : il s'agit d'un lieu-dit quelque peu isolé, aux paysages de collines, de forêts et de champs, où l'exploitation minière ne s'est pas étendue.

994 Extrait de Corne Joseph, 2003, *The Copper Mining Industry and the Distribution of Copper Acres in New South Wales*, Boston, Higginson Book Company, p. 235.

995 Informations issues de l'ouvrage de Powy Vicky, 1986, *Sunny Corner. A Silver Town of the 1880's*, Bathurst, Crawford House Press.

996 La principale entreprise (The Sunny Corner Silver Mine) a fermé dès 1897 (Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 56).

## VII. WOLLA MERANDA, LA « BIENFAITRICE »

Entre le 24 mai 1920 et le 22 février 1929<sup>997</sup>, Marius Julien réside au lieu-dit Warragulla, près du village de Sunny Corner, dans la Nouvelle-Galles du Sud. La région connaît ses dernières heures de l'exploitation des mines d'argent, qui firent sa renommée un demi-siècle auparavant. Le paysage dans lequel évolue désormais le poète se compose de collines verdoyantes, recouvertes de forêts et parsemées des vestiges, encore visibles de nos jours, de cette activité industrielle<sup>998</sup>.

La femme qui l'accueille sur sa propriété se nomme Isabella Gertrude Ada Poyitt. Celle qu'il désigne à plusieurs reprises comme sa « bienfaitrice » est née à Bathurst, commune dont dépend Sunny Corner. Toutefois, ses racines sont écossaises : en effet, son grand-père William James (1798-1856) est né à Brechin, un bourg du nord-est de l'Écosse, dans le comté d'Angus. Parmi ses cinq enfants, son seul fils, David Gould, quitte la terre natale pour l'Australie où il épouse, à Sydney, Elizabeth Armour, de seize ans sa cadette. Il ne s'agit pas d'un condamné au bagne, David ne figurant pas sur la liste des *convicts* recensés dans les archives du gouvernement australien<sup>999</sup>. Les recherches menées par sa biographe, Christine Karlsen, permettent d'apprendre qu'il était prospecteur d'or<sup>1000</sup>. Son exil, daté de 1859 par plusieurs généalogistes<sup>1001</sup>, est suivi d'un mariage le 5 juin 1862 à l'église St. Stephens de Bathurst. Un an plus tard, le couple donne naissance à l'aînée de ses six enfants (dont cinq filles) : Isabella, prénom de la sœur aînée de son père. La généalogie de sa mère, native de Wiseman's Ferry, n'est pas connue. La ville de Wiseman's Ferry, située à 85 kilomètres de Sydney, fait partie des premières fondations « blanches » à l'intérieur des terres à la suite de l'établissement d'une petite

---

997 Le poème *Départ de Sydney* (n° 123) dans *Le Livre du bonheur* (livre VIII) donne la première date, la seconde étant celle de la mort de Marius Julien, qui décède en ce lieu selon la note de Meranda à la fin du second recueil de poésies qu'elle publiera en 1931.

998 Voir « Sunny Corner, le coin ensoleillé ».

999 Disponible en ligne sur <https://convictrecords.com.au>.

1000 Karlsen Christine, 1989, *Gert: A Lady Ahead of her Time*, Bathurst, Mitchell College of Advanced Education, p. 3.

1001 Sur la famille Poyitt, voir les recherches concordantes mises en ligne par des généalogistes amateurs : <http://www.thetreeofus.net/5/182302.htm> et [https://www.ancestry.com/genealogy/records/david-gould-poyitt\\_160154902](https://www.ancestry.com/genealogy/records/david-gould-poyitt_160154902). Après Isabella naissent Annie (1864-1954), Norman (1867-1938), Elizabeth (1873-1941), Janet (1875-1958) et Edith (1877-1878).

colonie de fermiers anglais en 1794, qui eurent des démêlés violents avec les Aborigènes de la région. Au moment de la naissance de la mère de la future Wolla Meranda, plus de cinq cents bagnards œuvraient au terrassement de la route menant à Sydney<sup>1002</sup>.

Isabella Gertrude Poyitt, la future Wolla Meranda, accomplit sa scolarité à Sunny Corner. Elle devient institutrice à la Wolgan Primary School, tout près de Lithgow et donc de Sunny Corner, en 1882. Son premier roman, *Pavots de la nuit* (1922), qui suit la trajectoire personnelle d'une jeune femme australienne institutrice, semble ainsi librement inspiré de sa vie personnelle<sup>1003</sup>. Bien notée par son administration, elle est régulièrement promue et devient responsable du Département des enfants à l'école de Sunny Corner en 1890.

Lorsque Marius Julien découvre Warragulla, son hôtesse a connu des deuils. En effet, elle a épousé George Williams le 30 décembre 1891, superviseur dans les mines d'argent et issu d'une famille très nombreuse : il est le deuxième d'une fratrie de dix enfants<sup>1004</sup>. Le couple aura un seul enfant, Roy, qui naît à la fin de l'année 1893 et qui s'éteint quelques jours après. Isabella gardait certainement en mémoire la disparition, dans sa première année d'existence, de sa petite sœur Edith (1878)<sup>1005</sup>.

Le 21 juin 1894, l'Écossais David Gould, son père, est enterré à Bathurst. Dix ans plus tard, alors qu'il se trouve en Nouvelle-Calédonie en raison de la chute du cours de l'argent australien, son mari George Williams est victime d'un effondrement dans une mine de Plum le 28 mars 1904. Selon le témoignage non publié de Jack Martin, « Nous avons dû transporter George dans son cercueil sur quatorze miles, franchissant montagnes et rivières pour arriver à La Coulée, où un Français et sa carriole ont pris le relais ; nous avons seize Japonais, travailleurs sur la mine, pour porter le cercueil. Quels merveilleux petits êtres, solides comme de l'acier<sup>1006</sup>. » Gertrude Williams, alors toujours institutrice à Sunny Corner, arrive à Nouméa le 11 avril<sup>1007</sup>.

1002 Voir les informations sur Wiseman's Ferry : <http://www.smh.com.au/news/New-South-Wales/Wisemans-Ferry/2005/02/17/1108500200126.html>.

1003 Karlsen Christine, 1989, *op. cit.*, p. 4-5.

1004 Mentionné dans la brève notice que lui consacre le site des Presses universitaires d'Oxford, basé sur Wilde William H. et Hooton Joy, 1994, *The Oxford Companion to Australian Literature*, Oxford, Oxford University Press. Lien : <http://oxfordindex.oup.com/view/10.1093/oi/authority.20110803100341327>. Repris par Neilson, 2019, *op. cit.*, p. 25. Voir la notice consacrée à l'écrivaine australienne par Soulard Michel, 2019a, *op. cit.*, p. 288 et surtout les résultats des recherches de Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 55-60.

1005 Ainsi, dans *Pavots de la nuit*, l'héroïne, Eiline, et son mari, Jim, perdent leur fils quelques mois après sa naissance (p. 105-111).

1006 Nous remercions Max Shekleton pour nous avoir donné l'accès à une copie de ce manuscrit.

1007 Apparemment sur le *Pacifique*. Soulard Michel, 2019a, *op. cit.*, p. 288.

C'est peut-être à cette occasion qu'elle a fait connaissance du poète bagnard : en effet, récupérant le journal personnel de George, elle y note un certain nombre de détails, notamment sur l'aspect globalement délabré de la ville de Nouméa, mais surtout sur le traitement infligé aux condamnés du bagne et aux libérés<sup>1008</sup>. C'est en tout cas ce qu'affirme sa biographe, C. Karlsen, qui semble avoir recoupé des témoignages familiaux et d'anciens de Sunny Corner.

Devenue veuve, Isabella se remarie en 1907 avec Christian Malcolm Yates, qu'elle quitte après seulement quelques mois<sup>1009</sup> et dont elle divorcera en 1915. Celui-ci est présenté comme un déserteur des forces armées australiennes en Europe durant le premier conflit mondial<sup>1010</sup>. En 1907, c'est au tour de sa mère, Elizabeth Armour, de disparaître à l'âge de soixante-huit ans. Toutefois, il ne semble pas qu'elle soit coupée de toute relation familiale en 1920. Parmi les personnes de sa famille que le poète a pu rencontrer figurent sa sœur Annie (1865-1954) et son frère Norman (1867-1938), recensés à Sunny Corner avec les douze nièces et neveux d'Isabella.

Dans quelles circonstances Wolla Meranda et Julien de Sanary sont-ils entrés en contact ? Afin de respecter la vérité des archives, il convient de les désigner par les noms sous lesquels ils signent toutes leurs correspondances jusqu'aux années 1920 : Gertrude Williams et Marius Adolphe Julien. Deux hypothèses ont été émises par les chercheurs qui se sont intéressés au « poète bagnard ». Le premier d'entre eux, Robert Bailly, explique :

« En 1919, une touriste australienne visite le camp de Nou. Julien lui remet en cachette un manuscrit intitulé : *Souvenirs du Camp Brun : l'abattoir des forçats* (1887-1895). Cette personne, Wolla Meranda, touchée par les poèmes (elle écrivait elle-même), multiplie requêtes sur requêtes auprès de Clémenceau et de Poincaré et finit par obtenir la libération totale de Julien le 20 avril 1920<sup>1011</sup>. »

Comme pour le reste de son article sur Marius Julien, l'auteur, historien de la Provence et particulièrement de la région avignonnaise, ne cite pas ses sources.

1008 Karlsen Christine, 1989, *op. cit.*, p. 12-13.

1009 Karlsen Christine, 1989, *op. cit.*, p. 13.

1010 Le *Matrimonial Causes Act* britannique qui autorise le divorce en Angleterre et au Pays de Galles, voté en 1857, est appliqué en Australie à partir de 1878. Wolla Meranda conserve toutefois le nom de son second mari durant un long moment, puisqu'en 1930, la nécrologie de Marius Julien indique qu'il réside chez « Mrs Yates ». Informations fournies par Matthew Browne, du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, que nous remercions chaleureusement, en particulier sur le second mari de Gertrude Poyitt.

1011 Bailly Robert, 1966, *op. cit.*, p. 137 pour cette citation. M. Browne, pour sa part, nous affirme que le premier voyage de G. Poyitt en Nouvelle-Calédonie date de 1904, année du décès de son mari à Nouméa.

De ce fait, ses informations entremêlent des faits vérifiables et d'autres qui ne le sont pas. S'il est très probable que Bailly ait eu en sa possession des poèmes de Julien, certains détails de la vie de ce dernier paraissent quelque peu enjolivés, voire romancés. Aussi A. Rabah Ben Aïssa suggère-t-elle, au conditionnel, une autre piste : celle d'une rencontre lors du premier séjour, le seul attesté, de Gertrude Williams à Nouméa en 1904, ce qu'une brève note laisse supposer dans le volume des *Pâles roses du souvenir*<sup>1012</sup>. Par la suite, ils auraient entretenu une correspondance active, qui aboutit à la proposition, quinze ans plus tard, de la rejoindre en Australie. L'hypothèse, plausible, est aussi retenue par P. Collin et B. Neilson<sup>1013</sup>. La possibilité de la présence d'un bagnard dans l'ascendance maternelle de Gertrude Williams, comme nous l'avons vu, ne doit pas non plus être écartée pour expliquer sa sensibilité à ce propos. Par ailleurs, M. Soulard souligne l'empathie de cette femme envers les libérés, qui survivent et s'éteignent souvent dans des conditions misérables, selon elle. À ce propos, elle interpelle les présidents français Deschanel et Millerand, déplorant l'interdiction de séjour, l'astreinte à résidence ou encore l'absence d'un hospice spécifique pour les libérés vieillissants et malades. Le pasteur Leenhardt, qui reçoit les lettres de Gertrude Williams *via* la Ligue des droits de l'Homme, « tempère les propos de Wolla Meranda : pour les libérés valides [...], trouver du travail en Nouvelle-Calédonie est facile<sup>1014</sup> ».

Dans les poésies, la rencontre entre nos deux protagonistes qui a lieu à la gare de Sunny Corner, le 24 mai 1920, est décrite sans préciser s'il s'agit ou non de la première. Les seuls documents à notre disposition sur leurs liens antérieurs se trouvent dans le dossier judiciaire du forçat, avec notamment une lettre de l'Australienne, en date du 9 juin 1919<sup>1015</sup>. Gertrude Williams n'explicite ni la nature ni l'ancienneté des contacts qu'elle entretient avec le libéré, écrivant simplement « Je désire qu'il se rende en Australie. Moi, je me chargerai de lui. » Elle s'engage à lui fournir un emploi. Pense-t-elle à faire de Marius Julien son jardinier, comme cela fut souvent le cas à Nouméa avec les libérés ? L'unique argument qu'elle avance à l'appui de sa demande est de nature presque diplomatique. Certains hommes de sa famille se seraient engagés dans les ANZAC's, allant se battre « pour la France pendant la Grande Guerre » et c'est « par égard pour eux » que le ministre des Colonies, à qui elle s'adresse, doit lui accorder cette faveur.

1012 Page 120. « Si M. Julien de Sanary veut bien écrire à la dame qui passa à l'île Nou en 19—, il apprendra quelque chose à son avantage. W. M. » Voir Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *op. cit.*, annexes, p. 15.

1013 Collin Philippe, 2015, « Poètes au bagne de Nouvelle-Calédonie », *op. cit.*, et Neilson, 2019, *op. cit.*, p. 25 et 44.

1014 Soulard Michel, 2019a, *op. cit.*, p. 196.

1015 ANOM, COL H-168, dossier nominatif, communiqué par les ANC. Nous avons consulté l'intégralité des documents originaux.

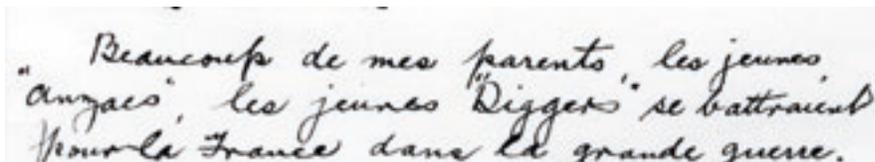


Image 45. Extrait du courrier pour obtenir la libération de M. Julien  
(ANOM, COL H-168)

De son côté, le poète s'avère laconique lorsque, le 25 juin, il s'adresse à son tour au ministre : « Une noble dame australienne s'étant apitoyée sur mon sort désirerait m'occuper chez elle », écrit-il en ouverture de sa lettre. Enfin, les deux derniers quatrains du poème *Départ de Sydney* (n° 123), méritent d'être cités. Ils s'apparentent plus à une première rencontre qu'à des retrouvailles, sans pour autant préciser dans quelles circonstances ces deux êtres ont fait connaissance :

« Enfin, le train s'arrête, et, prenant ma valise,  
Anxieux et troublé je descends du wagon ;  
Aussitôt une dame élégante et bien mise  
Me tend sa main gantée en prononçant mon nom.

Et je pensais tout bas : « Est-elle de ce monde  
Où tout n'est qu'égoïsme et inhumanité ? »  
Dans son regard limpide et profond comme l'onde,  
Je crus lire ces mots : « Amour et Charité<sup>1016</sup> ».

1016 Il s'agit du douzième poème du *Livre du bonheur* dans l'édition de 1931.



Image 46. Portrait de Wolla Meranda, publié dans  
*Mes pâles fleurs du souvenir*, 1931, p. 174.

Marius Julien a-t-il déjà acquis une certaine réputation de « poète du baigne » ? Ses écrits sont sortis de Nouvelle-Calédonie grâce au docteur Collin, peut-être également d'anciens compagnons de chaîne ou des touristes ont-ils acheté quelques cahiers qui furent diffusés en Australie ? La théorie d'une acquisition directe par la poétesse dans le cadre de « la débrouille » n'est pas improbable, cependant aucun document ne certifie formellement que les deux protagonistes ne se soient croisés avant 1920<sup>1017</sup>.

Ce qui les unira, durant les neuf années qui suivent, sera la défense de la nature et l'amour de l'art, la poésie en premier lieu, la littérature et la peinture également. Gertrude Williams débute véritablement, à l'entame de la soixantaine, sa période de production littéraire. Nul doute que le lien puisse être fait avec la présence sur ses terres, et peut-être même dans sa maison, de Marius Julien.

---

1017 Sur la production artistique des bagnards, voir *La camelote du baigne*.



Image 47. Représentation de la maison de Wolla Meranda à Warragulla (tirée de l'étude biographique de Karlsen Christine, 1989, *op. cit.*, p. 20)

Elle connaît un premier succès en 1922 avec un roman de mœurs centré autour de la trajectoire d'une jeune femme australienne, Eiline, et intitulé *Pavots de la nuit*. Le manuscrit *Poppies of the Night* ayant été rejeté plusieurs fois, notamment par le critique littéraire A. G. Stephens (voir plus bas), elle décide d'en tenter la publication en France. La traduction est assurée par Iann Karmor, écrivain breton ayant déjà traduit le roman australien *Un débrouillard* et connaissant le Pacifique Sud<sup>1018</sup>. Par ailleurs, les liens entre Karmor et Meranda semblent remonter à 1906, car elle propose au bulletin du *Bookfellow* (voir plus bas) de traduire l'ouvrage *Plus qu'amie* de l'auteur breton. Cela dit, *Poppies of the Night* est véritablement son premier roman, puisque la correspondance échangée avec Stephens, et mentionnant la possibilité de sa publication, date d'entre décembre 1904 et novembre 1906<sup>1019</sup>. Grâce à *Pavots de la nuit*, Wolla Meranda est ainsi la première femme de lettres australienne à publier en langue française selon le *Murray Pioneer*<sup>1020</sup>.

1018 Au moment de la publication de *Pavots de la nuit*, Iann Karmor a déjà publié un ouvrage sur les ports d'Australie et un autre sur les Nouvelles-Hébrides, chez l'éditeur Challamel, à Paris. Écrivain de la mer, son œuvre la plus connue reste *L'Apothéose des pompons rouges*, Paris, éditions de « La Frégate », parue en 1933.

1019 Index de la correspondance consultable sur <http://espace.library.uq.edu.au/eserv.php?pid>

1020 *Murray Pioneer and Australian River Record*, 8 juillet 1927, p. 8 : <http://trove.nla.gov.au/newspaper/article/109361457>.

Elle est alors connue sous le nom de Wolla Meranda depuis 1911 par les lecteurs du *Wellington Independent*, dans lequel elle publie plusieurs petites nouvelles et poèmes naturalistes autour de l'éloge de la nature australienne. Si sa réputation est altérée par sa passion pour l'astrologie et les sciences occultes, qui lui valent un temps le surnom de « sorcière de Sunny Corner<sup>1021</sup> », dix-neuf articles de sa plume ou à son propos paraissent dans la presse de son pays entre le 8 septembre 1911 et le 22 octobre 1930. Après *Pavots de la nuit*, elle signe cinq ouvrages jusqu'en 1935<sup>1022</sup>. Plusieurs indices montrent qu'elle accède à une certaine notoriété au cours de cette période. Également peintre, l'un de ses tableaux, *The Bookfellow*, fait partie des finalistes de la seconde édition du prestigieux Archibald Prize, décerné chaque année à Sydney par l'Art Gallery of New South Wales à l'œuvre jugée comme présentant le plus beau portrait. Elle n'emporte pas le concours, dont le vainqueur W. B. McInnes a dessiné les traits du professeur Moore, célèbre juriste à l'université de Melbourne et l'un des rédacteurs de la Constitution australienne de 1908<sup>1023</sup>. Mais *The Bookfellow* figure parmi les favoris, comme le prouve sa présence sur le *Bush Calendar* du millésime 1921<sup>1024</sup>.



Image 48. Photographie anonyme de A. G. Stephens en 1906  
(en ligne sur le site *Australian Dictionary of Biography*<sup>1025</sup>)

1021 Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 61.

1022 La plupart sont publiés en 1930 et 1931, à compte d'auteur, chez W. H. Brooks. Ceci semble indiquer qu'elle solde alors une intense activité d'écriture, contemporaine de la présence, à ses côtés, de Marius Julien.

1023 Re Loretta, 2007, « Moore, Sir William Harrison (1867-1935) », in *Australian Dictionary and Biography*, Melbourne, Melbourne University Press, p. 573-575.

1024 Voir la liste et les informations concernant *The Bookfellow* à partir du site dédié au prix en question : <https://www.artgallery.nsw.gov.au/prizes/archibald/1922/>. En 2017, l'Art Gallery ne possédait pas ce tableau, sans doute acquis par un collectionneur après le concours. À ce jour, on recense la présence de neuf de ses œuvres dans soixante et une bibliothèques australiennes différentes (selon le site australien <http://www.worldcat.org/identities/viaf-93588934/>).

1025 Lien : <http://adb.anu.edu.au/biography/stephens-alfred-george-8642>.

Le sujet de son tableau fut Alfred George Stephens (1865-1933), le plus célèbre critique littéraire australien de l'époque. Bien connu du monde des lettres de son pays sous l'acronyme « A.G.S. », surnommé *the three-initialled terror*, Stephens, qui partage avec Wolla Meranda des origines écossaises, a créé depuis 1888 deux journaux de portée nationale, écrit plusieurs pamphlets féroces sur la vie politique de la Fédération, et est considéré comme l'un des promoteurs les plus ardents du nationalisme australien. *The Bookfellow* correspond au titre du journal de débat littéraire fondé par Stephens en 1899. Ce périodique, qui engloutit sa fortune, sa santé et détruit sa vie familiale, produira des centaines de papiers critiques avant de s'éteindre en 1925<sup>1026</sup>. Il donne la mesure à la vie littéraire australienne pendant plusieurs décennies, faisant et défaisant les carrières d'auteurs. Une amitié certaine unit Wolla Meranda à ce personnage puisque cinq ans après le portrait, elle illustre une ode, de trois pages, écrite par Stephens à l'occasion de l'inauguration du Parlement fédéral de Canberra, le 9 mai 1927, en présence du duc d'York<sup>1027</sup>.



Image 49. Cérémonie d'inauguration du Parlement fédéral de Canberra le 9 mai 1927<sup>1028</sup>

1026 Stephens a fait l'objet de deux éditions de ses lettres et textes par l'université du Queensland, ainsi que de quatre biographies entre 1940 et 1988 et d'une thèse de doctorat par S. E. Lee à l'université de Sydney en 1978 (voir les références sur le lien mentionné dans la note précédente). Nous remercions Claire Eggleston, bibliothécaire à l'Art Gallery of New South Wales, pour les précieux renseignements fournis sur *The Bookfellow*, Stephens et toutes les occurrences de Wolla Meranda dans la presse australienne.

1027 Participation mentionnée sur le site de la National Library of Australia : <http://trove.nla.gov.au/work/12120790?q&versionId=208873671>. Le duc d'York est le titre attribué au deuxième fils du souverain britannique. En 1927, il s'agit d'Albert Windsor, le futur George VI, qui règnera de 1936 à 1952 et père de l'actuelle souveraine, Elisabeth II. Connu pour son bégaiement, le duc d'York prononça à Canberra son premier discours public hors d'Angleterre. L'événement faisait partie d'une grande tournée du futur souverain dans l'Empire britannique, qui l'emmena notamment aux Indes, en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande, aux îles Fidji, au Canada et en Jamaïque.

1028 Image issue de : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ancien\\_parlement\\_\(Canberra\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ancien_parlement_(Canberra)).



Image 50. Illustration de Wolla Meranda pour le personnage de Dolores dans son roman *The Red River of Life* (image issue de l'étude biographique de Karlsen Christine, 1989, *op. cit.*, p. 18)

Par ailleurs, le choix du titre de sa première œuvre littéraire importante, *Poppies of the Night*, révèle l'un de ses thèmes de prédilection : l'hommage aux ANZAC's<sup>1029</sup>. Les *poppies*, dont la traduction exacte serait plutôt les coquelicots, sont l'emblème qui orne, dès la fin du conflit, les sépultures des soldats de l'Empire britannique tombés sur les fronts de la Grande Guerre. L'année de la publication de *Pavots de la nuit* suit de près celle de la première cérémonie commémorative en mémoire des quarante-six mille Australiens morts en Europe entre 1915 et 1918. Le 25 avril 1921<sup>1030</sup>, trois cent cinquante mille *poppies* sont déposés dans les cimetières militaires du Royaume-Uni et de ses colonies du Nord et de l'Est de la France, ainsi que de la Belgique.

Lorsque le *Brisbane Courier* sollicite cinquante écrivains australiens, en 1929, afin de participer à un recueil de poèmes en mémoire des ANZAC's, Meranda fait partie de la prestigieuse liste. Elle écrit à cette intention un texte, rappelant que dix années plus tôt elle affirmait au ministre français des Colonies que plusieurs hommes de sa famille avaient combattu en Europe. La

1029 La page de garde de *Pavots de la nuit* porte d'ailleurs la mention suivante : « À la gloire immortelle de l'ANZAC, 1914-1918. Pour la France, I. K. Pour l'Australasie, W. M. »

1030 Date commémorative de la bataille de Villers-Bretonneux, la plus meurtrière de l'histoire militaire australienne et néo-zélandaise. Aux environs de ce village de la Somme, les ANZAC's stoppent l'ultime offensive de l'armée allemande entre le 24 et le 26 avril 1918. Près de onze mille Australiens y laisseront leurs vies, soit plus du quart des pertes totales pour toute la durée du conflit. La date coïncide avec la première participation australienne au conflit, à Gallipoli, le 25 avril 1915. La première commémoration en l'honneur des soldats fut d'ailleurs dénommée *Poppies Day* le 25 avril 1921, avant de devenir *ANZAC Day* à partir de l'année suivante.

résilience n'est cependant pas absente, puisque son second mari fut pour sa part considéré comme un déserteur. Cet hommage est publié dans le journal le 27 avril et largement diffusé, deux mois après la mort de Marius Julien<sup>1031</sup>.

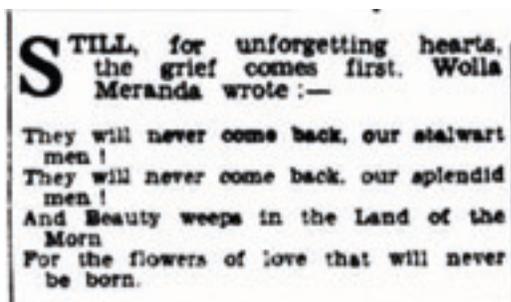


Image 51. Hommage aux ANZAC's de W. Meranda  
(*The Brisbane Courier*, 27 avril 1929)

Ce poème, intitulé *They Will Never Come Back*, accède à la postérité et devient, en quelque sorte, l'équivalent australien du célèbre *In Flanders Field*<sup>1032</sup>. Le texte sera repris lors de commémorations tout au long du siècle suivant. Ainsi le 25 avril 2012, le ministre des Vétérans australiens, Warren Snowdon, en fait-il la lecture lors de son allocution au cimetière de Villers-Bretonneux (Somme) à l'occasion de l'ANZAC Day. L'hommage se révèle vibrant, laissant supposer, comme Gertrude Williams le suggère dans son courrier en faveur de la libération de Marius Julien en 1919, qu'elle fut touchée dans sa famille par le deuil. Elle rappelle, en quelques lignes, tant la mémoire des disparus dont les corps reposeront à jamais aux antipodes de la terre natale que la douleur des veuves, des orphelins ou encore les enfants qui ne verront jamais le jour :

« Ils ne reviendront jamais – nos hommes vigoureux  
Ils ne reviendront jamais – nos hommes splendides  
Et la beauté pleure au pays du matin/du deuil<sup>1033</sup>  
Pour les fleurs de l'amour qui ne naîtront jamais. »

1031 Selon la page dédiée sur le site de la *National Library of Australia* : <http://trove.nla.gov.au/newspaper/article/21399959>.

1032 Poème du colonel John McCrae en hommage aux quatre-vingt mille soldats britanniques tombés dans les « champs des Flandres », en particulier dans la défense de la seule ville belge non occupée par les Allemands, Ypres.

1033 Si « Morn » est l'abréviation de « morning », le matin, ce qui correspond bien à l'Australie, un des premiers dominions britanniques à voir le soleil se lever, il faut aussi y voir une allusion à l'homophone « mourn », le substantif d'« être en deuil ».



Image 52. Croix du cimetière militaire et tour du mémorial national australien de Villers-Bretonneux<sup>1034</sup>

Meranda s'inscrit également dans la vague émergente des femmes de lettres australiennes<sup>1035</sup>. Quelques figures marquent l'époque, telle Eleanor Dark (1901-1985), qui proposera le grand roman de l'identité australienne plusieurs années plus tard, *The Timeless Land* (1941). Jeannie Gunn (1870-1961) a connu un immense succès populaire, dans la première décennie du siècle, avec *The Little Black Princess* qui traite de l'enfance aborigène, ou encore *We of the Never Never* (1908), à propos de la rudesse de la vie dans le Territoire du Nord. Wolla Meranda est également la contemporaine d'auteurs réputées comme Dorothea Mackellar, qui compose un poème considéré comme un véritable hymne national australien en 1908 (*My Country*) ou Pamela Travers, créatrice de la célèbre Mary Poppins en 1934. La mort du poète ne freine pas, dans un premier temps, l'élan créatif de l'auteure, qui publie un roman, *Vila of the Isles* (1931) et deux recueils de nouvelles, tout en rassemblant et en publiant l'œuvre de son compagnon de poésie. L'année 1935 marque la dernière publication connue, *The Red River of Life*, alors que l'écrivaine atteint l'âge de soixante-treize ans. Par ailleurs, A. Rabah Ben Aïssa souligne

1034 Selon Barluet Alain, « Les Australiens commémorent la Première Guerre mondiale », *Le Figaro*, 25 avril 2014 (en ligne sur <http://www.lefigaro.fr/international/2014/04/25/>). C'est là que le ministre des Vétérans Snowdon a lu le poème de W. Meranda, *They Will Never Come Back*, lors de l'ANZAC Day 2012, en hommage aux 10 773 soldats australiens qui y sont enterrés.

1035 À ce sujet, voir Debra Adelaide, 1988, *Australian Women Writers: A Bibliographic Guide*, Sydney, Thorsons, p. 124), ainsi que plusieurs éléments dans Selzer Anita, 1994, *Educating Women in Australia. From the Convict Era to the 1920's*, Cambridge, Cambridge University Press.

l'engagement féministe qui caractérise ses publications et ses actes :

« Wolla Meranda fut une femme “en avance sur son temps”, une féministe convaincue et un être humain au grand cœur qui fut touchée par la rencontre d'un homme âgé “emprisonné” dans une colonie française, sorte de victime de son temps et de sa patrie. C'est une femme aux nombreux visages : une enseignante au cursus remarquable malgré les *a priori* sur les compétences féminines de l'époque ; une épouse malgré sa conception révolutionnaire du mariage ; un esprit critique sur les lieux et leurs habitants ; un personnage aux idées controversées provoquant diverses réactions dans la communauté du Sunny Corner ; la libératrice de Julien de Sanary qui alla jusqu'à lui offrir son hospitalité ; l'objet de toutes les passions chez ce poète ; et enfin, une écrivaine au regard mature<sup>1036</sup>. »

En dernier lieu, il convient de souligner sa sensibilité à la nature. Selon un article du *Sydney Mail* du 22 octobre 1930, elle se présente en ardente défenseuse des oiseaux et des fleurs de sa région, trop souvent détruits par les incendies criminels qui ravagent Sunny Corner et les environs<sup>1037</sup>. Elle appartient aux membres bienfaiteurs et actifs de la *Wildlife Preservation* qui vise à étendre à de nombreuses espèces menacées le *Birds and Animals Protection Act* imposé dans tout l'Empire colonial britannique depuis le 18 septembre 1912<sup>1038</sup>. Pour sa part, dans son œuvre poétique, l'ancien forçat évoque à de multiples reprises les oiseaux qui, durant ses années d'incarcération, semblent parfois ses seuls amis avec le grillon du bagne, tandis que les fleurs occupent une place prépondérante. Elles sont même le sujet d'un recueil entier, *Le Bouquet des fleurs* (livre XV) composé de treize poésies romantiques au cours desquelles une douzaine de plantes différentes sont mentionnées. L'amour de la nature, refuge d'un homme brisé et d'une femme endeuillée, constitue probablement un lien fort entre nos deux personnages.

Quelle relation Wolla Meranda a-t-elle entretenue avec Marius Julien ? Si un site de généalogie affirme qu'il fut son troisième mari, aucune date n'est proposée à leur union et l'état-civil de Bathurst ne confirme pas les noces des deux écrivains. La seule source accessible à ce propos réside dans les poésies de Marius Julien. L'écrivaine, contrairement à de nombreux autres personnages des poèmes, n'y est jamais nommée explicitement, même si

1036 Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, *op. cit.*, p. 60. Elle souligne toutefois que sa renommée en Australie s'avère très modérée (p. 63-67).

1037 En ligne sur le site de la National Library of Australia : <http://trove.nla.gov.au/newspaper/article/159657570>.

1038 Selon l'article du *Lithgow Mercury* daté du 31 juillet 1930, en ligne : <http://trove.nla.gov.au/newspaper/article/219569623>.

une dédicace « à M<sup>me</sup> W. M. » laisse peu de doute<sup>1039</sup>. Onze poèmes sont dédiés à sa « bienfaitrice », et il semble logique qu'elle en soit la destinataire, tandis qu'il est possible d'affirmer que douze autres l'évoquent indirectement, de façon brève mais claire. À cela, il faut rajouter les « Bella », « Ella » ou « Mona », qui évoquent facilement les prénoms de Meranda, Isabella ou Wolla. L'époque est aux textes à clefs et le poète nous a déjà montré qu'il pouvait déformer les noms de manière transparente<sup>1040</sup>.

En revanche, est-elle la femme dont le poète semble éperdument amoureux dans une cinquantaine de productions ? Le livre intitulé *Mes dernières amours* (livre XV), en particulier, constitue une véritable ode de vingt-huit poèmes qui exaltent le sentiment amoureux dont l'auteur est saisi, à travers des titres presque naïfs : *Vos beaux yeux* (n° 228), *Amour d'une reine* (n° 234), *Je vous aime* (n° 262), ou *Mignonne* (n° 230), voisinent avec *Amour insensé* (n° 227), *Tes lèvres roses* (n° 240) ou *L'Éclat de vos beaux yeux* (n° 265).

Le corps de la femme aimée fait l'objet de nombreuses descriptions, plus d'une trentaine. Le poète s'attarde longuement sur « ses mains blanches », admire « vos yeux bleus » dont la couleur donne l'impression d'un « regard pur comme l'onde », fixe longuement un « front sans ride, un sein blanc » qui en font « une fée admirable<sup>1041</sup> ». Le visage est scruté dans ses moindres détails, les cheveux, la voix, la gorge, le cou, les genoux, le nez, les lèvres : toutes les parties visibles du corps apparaissent sous la plume du poète qui propose, dans *Ambroisie* (n° 266) la seule description d'un acte charnel. En miroir, Wolla Meranda lui rendra de vibrants hommages, à travers les deux stèles érigées à sa mémoire et les mots qu'elle ajoute en conclusion des deux volumes des *Pâles Roses/Fleurs du souvenir*, qui pourraient être interprétés en eux-mêmes comme un acte d'amour. L'écrivaine admire le poète, sa fragilité, ses mots mais aussi les contours de son « beau corps<sup>1042</sup> ».

Cependant, de nombreuses allusions à des disputes<sup>1043</sup> et à des moments de tristesse, voire de regrets, figurent dans les poésies de Marius Julien. Dix-sept jours après son arrivée à Warragulla, il explique qu'il se sent gêné par tout le confort qu'elle lui offre et sent le poids d'une immense dette se

1039 Dédicace du poème *Phalène* (n° 105), dans *Le Livre de la misère*.

1040 Comme par exemple dans le cas de Vérignon, alias Verdillon, dans le poème *Le Camp Brun* (n° 42) du *Livre des malheurs*.

1041 Citations extraites de : *Le Bouquet*, (n° 276), *L'hiver est beau* (n° 290), *Vous me rappelez ma mère* (n° 128), *De beaux jours encore* (n° 231) et *Ma chère Lise* (n° 126). Dans *Vos beaux yeux*, il consacre sept quatrains à décrire leur beauté.

1042 *Mes pâles fleurs du souvenir*, p. 170.

1043 *Regret* (n° 236) et *Sans rancune* (n° 237) évoquent explicitement leurs disputes.

former sur ses épaules<sup>1044</sup>. Il craint qu'elle n'émette des doutes sur sa probité en raison de son passé criminel, menaçant de partir et se laisser « mourir sur une route<sup>1045</sup> ». À d'autres moments, les vers font allusion au refus de l'amour qu'il lui propose, entraînant une intense souffrance sentimentale. Enfin, la bienveillance ne semble pas toujours de mise du côté de la poétesse, dont il détaille parfois « le regard sauvage et ironique [...] l'aigreur de la voix », le nez « qui se plisse et devient vilain » et la qualifie même de « démon (...) vous êtes une mauvaise dame<sup>1046</sup> ». Le contraste est saisissant avec la fée aperçue le premier jour. En dernier lieu, par trois fois, il nomme la femme aimée sous le nom de « Lucie » puis de « Nora », dont nous ne pouvons savoir de qui il s'agit véritablement, et la décrit avec une « chevelure noire<sup>1047</sup> » tandis que Wolla Meranda fut présentée comme blonde à deux reprises. Ces ambiguïtés nous interrogent sur la nature de leurs relations. Cordiales ? Amicales ? Amoureuses ? À plus de soixante ans, décidèrent-ils de partager leurs vieux jours respectifs afin de terminer sereinement des vies marquées par les épreuves, la souffrance et les deuils ?

Si l'incertitude demeure sur le déroulement de leur vie commune, nul doute ne subsiste quant à l'affection que Wolla porte à Julien, comme le montre le texte *Un mémoire*, par lequel elle conclut le premier volume de l'édition de 1931 retranscrit ci-dessous *verbatim*<sup>1048</sup>. Les stèles, l'édition des œuvres poétiques demandèrent beaucoup de temps, ainsi que des investissements financiers conséquents à l'écrivaine. Quatre ans après la disparition de l'ancien forçat, âgée, elle cesse toute activité littéraire visible. Wolla Meranda redevient Gertrude Williams, nom sous lequel elle sera enterrée le 12 mai 1951, dans le cimetière de Sunny Corner, aux côtés de son premier mari, George, et de Roy, leur fils unique<sup>1049</sup>, dans un enclos jouxtant la tombe de Marius Julien.

1044 Dans *À l'ange de ma vie*, (n° 130), daté du 11 juin 1920. La notion de dette réapparaît dans *Suis-je un vieillard ?* (n° 197).

1045 *À l'ange de ma vie*.

1046 Citations extraites respectivement de : *Amour d'une reine* (n° 234), *Cueillons des roses* (n° 208), *Le Démon* (n° 216).

1047 *Je vous aime* (n° 262).

1048 p. 170-171.

1049 Information disponible sur l'index des cimetières australiens : <http://austcemindex.com/cemetery.php?id=91>. Il semble que les restes de George Williams ne soient pas physiquement dans cette tombe, qui constitue donc un cénotaphe en ce qui le concerne. Sa dépouille est placée en 1904 dans une tombe sur la concession n° 455, au cimetière du 4<sup>e</sup> kilomètre, payée par la société minière Higginson. Sans renouvellement, sa dépouille est transportée en 1937 dans l'ossuaire municipal de Nouméa. Nous remercions Max Shekleton pour ces recherches.

## Un mémoire

« Marius Julien de Sanary naquit le 16 Avril, 1859, sur la Côte d'Azur de la Provence.

Il mourut, parmi les Bleues Montagnes en Australie, à minuit, vendredi, le 22 Février, 1929, à l'âge de 69 ans.

A son souhait, je fus toute seule à son chevet de mort.

J'allai avec lui au bord des ombres qui cachent la vie merveilleuse de l'avenir. Dehors, la pleine lune brillait en toute sa splendeur. Cette nuit, la paix radieuse régnait sur toute la forêt. Pas une feuille ne s'agitait.

Il passa à l'au-delà comme un petit enfant qui s'endort.

*"After life's fitful fever, he sleeps well"<sup>1050</sup>.*

Son beau corps repose dans le cœur d'un rocher céramique et rosé, au sommet de la Chaîne d'Or, culminante des montagnes bleues d'Australie. Un beau cyprès, toujours vert, pousse à côté de sa tombe, et les derniers rayons du soleil couchant dorment son lit de rose.

*Mais, la belle âme de Julien avait des ailes.*

L'azur, le rose et l'ambre, sont les couleurs de son âme, et son chiffre est « 9 », l'inconnu.

Un jour ou l'autre, mon âme ira chercher et retrouver cet ange du ciel qui a béni ma demeure durant neuf ans.

La seule faute de sa vie était une folie d'aimer, une folie d'altruisme pour tous qui vivent, une folie de se sacrifier pour l'amour des autres, même de ses ennemis.

Son âme de poète était bien sensible. Lorsqu'il chantait de joie parmi les oiseaux sauvages, un nuage qui passe sur le soleil était assez pour l'attrister.

Que de souffrances dans vie terrestre !

Que Dieu le bénisse là-Haut ! »

Wolla Meranda

---

1050 Ce vers, très célèbre pour son allitération en « f », est tiré de l'œuvre de William Shakespeare, *Macbeth*, Acte III, scène 2.

# ANNEXE

**Tableau 3. Liste et thèmes des poésies de Marius Julien « de Sanary »**

N°	Nom du livre	Titre de la poésie	Thème principal
1		Cruel géôlier	Vision de Marius Julien sur l'affaire qui l'a mené au bagne
2		Le poète dit adieu à son chien	Marius Julien s'apprête à quitter la France
3		Au lecteur	« La débrouille » ou l'aspect lucratif de ces poésies du bagne
4		Les Muses	L'inspiration du poète malgré le bagne
5		Pâles roses	Mélancolie du poète qui voudrait rajeunir
6	<b>I. Le Livre de l'enfance</b>	Don d'Apollon	La vocation du poète
7		L'Enfant	Ode à l'innocence du jeune enfant
8		Douce chose	Chambre d'enfance et école
9		Maman !	Amour maternel et douleur de sa perte
10		Envolés !	Sur la mort de deux jeunes enfants
11		Le Nouvel An	Sur la mort de deux jeunes enfants
12		Elle est au ciel	Décès de la fille d'un employé du bagne
13		Vous m'avez dit	Hommage à un enfant décédé
14		Éléonore	Éloge de la beauté infantile
15		Es-tu né poète ?	La vocation du poète contrariée par la mort de sa mère
16		La Nichée	Insouciance de l'enfance
17		Triolet	La fugacité de l'amour
18	<b>II. Le Livre de la jeunesse</b>	Premières amours	Description d'un amour de jeunesse
19		Mes amours à dix-huit ans	Narration de sa première histoire d'amour
20		Fleurs du ruisseau	La prostitution
21		Le Pays des misères	La misère et la prostitution que le poète a connues ou vues dans son enfance et sa jeunesse

22		Faute de pain	Inégalités de richesse, injustices sociales et nécessité du partage
23		La foudre chôme	Durété de la condition ouvrière, travail des enfants
24		La Justice de 1882	Procès qui lui vaut la condamnation aux travaux forcés, iniquité de la justice
25		Le Spectacle !	Description satirique de la société néo-calédonienne des années 1880
26		Beau monde !	Corruption à Nouméa
27		Quel pays !	Épidémies de lèpre et de peste à Nouméa
28		À un escroc	Vol entre bagnards
29		Un crime	L'horreur de la vie des forçats employés dans les mines néo-calédoniennes
30		Dolor	Mort de sa mère et douleur de ce souvenir
31		Dans mon cabanon de fous	Dénonciation des conditions de détention à l'asile de l'île Nou
32		Je brise ma lyre	Maltraitance subie à l'asile, « grève » de la poésie
33		Plus de voix !	Le désespoir et l'absence d'inspiration
34		À un jeune opportuniste	Un « client » réclame des poésies
35		Sur un viveur	Condamnation de la vie dissolue d'un homme
36		L'Humanité libre	Ode satirique au progrès comparant la condition des forçats à l'esclavage
37		Que viens-tu faire ?	Sur un grillon dans sa cellule lui rappelant la Provence
38		La Queue au père Oignon	Corruption au baigneur
39		À l'abus !	Plainte contre l'internement à l'asile
40		Souvenirs du camp « Brun »	Évocation du camp disciplinaire de la Nouvelle-Calédonie
41	<b>III. Le Livre des malheurs</b>	Prendre garde (à l'acheteur)	Peur de se voir dénoncé en raison de sa critique du camp Brun

42		Le Camp Brun (l'abattoir des forçats)	Description des sévices infligés aux forçats détenus au camp Brun ; dénonciation de la cruauté des gardiens
43		La Porte du camp central de l'île Nou	Description du bagne de l'île Nou
44		Sol des malheurs	Ode aux victimes du bagne
45		La Cloche	Émotion lors d'enterrements de forçats
46		Les Monstres du bagne	Crainte inspirée par certains condamnés
47		À Jupiter	Interpellation directe à Dieu pour améliorer les conditions de vie des forçats
48		Sur le départ des sœurs	Hommage aux religieuses soi- gnantes de l'hospice du bagne
49		Vers de deux pieds	Souffrance morale
50	<b>IV. Le Livre des pleurs</b>	Sur la tombe d'un ami	Évocation du cimetière du bagne
51		Douleur	Absence du son des insectes et oiseaux
52		Douleur (version différente)	<i>Idem</i>
53		Morose	Évocation du désir de mourir
54		Ma muse se taira	Promesse à soi-même de composer des poèmes jusqu'à sa mort
55		Vole vers ma mère	Analogie entre un oiseau et la liberté perdue des forçats, évocation des êtres chers
56		Trois noms	Émotions contraires de Marius : remords, espoir
57	<b>V. Le Livre de l'espérance</b>	Sois la bienvenue	Ode à l'hirondelle et souvenir de la Provence
58		Elle dort !	Sur le décès d'une jeune fille
59		Vous ne la verrez plus !	<i>Idem</i>
60		À Monsieur le docteur	Demande de levée des travaux forcés pour raisons médicales
61		Merci !	Ode au médecin qui lui a accordé le statut « impotent » qui le dispense de travaux forcés
62		Je puis chanter	La douleur de la solitude et de l'ennui

63	<b>VI. Le Livre de la solitude</b>	Maudit vent !	Beauté des jeunes filles
64		L'Évasion	Récit d'une évasion du bagne
65		Fier quand même	Refus de dénoncer les tentatives d'évasion
66		Une aurore d'un printemps	Hommage au fils décédé du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie
67		Tout meurt	Hommage à un militaire décédé
68		Sur la mort de M. Demans	Tristesse et mélancolie à travers la description d'un enterrement
69		Le Bourreau	Psychologie du bourreau du bagne
70		Le glas sonne !	Un enterrement à la cathédrale de Nouméa
71		Je suis soucieux	Au commandant du bagne pour le laisser à son poste de gardien du phare
72		Veille !	Sur la somnolence et les devoirs du gardien de phare
73		La « Zélée »	Ode aux marins
74		Pourquoi ?	Hommage à un aspirant décédé en mer
75		Un bienfait n'est jamais perdu	Amitié avec un chat recueilli
76		Mon testament	Les poésies comme seul héritage de M. Julien
77		Une prière	L'attente de la libération, les remords
78		Un rayon d'espoir !	Marius obtient des informations sur une possible libération
79		Les Orphelines	Sur la douleur de deux jeunes filles après la perte de leur père
80		Mademoiselle !	Ode à la beauté d'une jeune fille de dix-huit ans
81		La Rose de l'espoir	Analogie entre l'éclosion et la mort d'une fleur et les espoirs de libération de Marius
82		Un forçat ne doit plus sourire	Le désespoir et les difficultés de l'inspiration, les remords de la vie passée
83		À une amie	Souvenir d'un amour déçu

84		Le chien pleure	La peur que les forçats inspirent à Marius
85		Pour 30 centimes	En remerciement à un bienfaiteur
86		Chant	Ode à la charité
87		Je n'ai plus rien à désirer	Résignation à mourir au bagne
88		Dernière lettre	Demande de pardon à la France, qu'il regrette de ne pouvoir revoir
89		Se peut-il ?	Espoir concret de libération
90		Ma muse	Sur l'inspiration poétique
91	<b>VII. Le Livre de la misère</b>	<i>Facit indignatio versum</i>	Révolte en vers contre les injustices au bagne
92		Destin	Sentiment de différence que lui donne son inspiration poétique, isolement parmi les bagnards
93		Las de la vie	Pensées suicidaires
94		Libération	L'angoisse du forçat libéré
95		À ma victime	Pensée pour le gardien-chef qu'il a tenté d'assassiner en 1882
96		La Mort d'un bourreau	Narration de l'histoire du célèbre bourreau du bagne, Macé, décédé en 1905
97		À M. le Secrétaire général	Excuses pour le retard dans l'envoi d'un cahier de vers
98		Mon âge et mon portrait	Marius se décrit en 1913
99		Philosophie	La nourriture du bagne
100		Humanité !	La mort d'un vieillard et l'indifférence sociale à la misère
101		Triste fin	Mort et enterrement d'un forçat
102		Impromptu	Sur un don d'argent fait à Marius Julien
103		Jours tristes	L'ennui et la misère du libéré, première allusion à Wolla Meranda
104		Conscience !	La levée de l'astreinte à la colonie grâce à Wolla Meranda

105		Phalène	L'attente de la grâce présidentielle pour la levée de l'astreinte à la colonie
106		Si je vous écoutais !	Sur le départ du chef de l'administration pénitentiaire
107		Épître contre deux vils mouchards	Indignation face à la délation entre bagnards
108		Las de la vie	Le désespoir dans l'attente de la libération
109		Ô courrier !	La longue attente de la grâce présidentielle pour quitter la colonie
110	<b>VIII. Le Livre du bonheur</b>	La Veille du départ de l'île Nou	Dernières heures de Marius en Nouvelle-Calédonie
111		Je quitte mon taudis	L'adieu au bagne
112		La Soirée du même jour	Adieux à ses amis de l'île Nou
113		Le Réveil à Nouméa	Premier matin à Nouméa
114		C'est un fou	Sentiment de malaise du libéré
115		J'ai mon passeport !	Difficultés et confusions administratives
116		Dans l'attente	La précarité du libéré
117		Veille du départ	Tranquillité et contemplation de la liberté
118		Le Départ pour l'Australie	Départ définitif de la Nouvelle-Calédonie
119		L'Arrivée	Débarquement à Sydney
120		Mon réveil à Sydney	Premier matin en Australie, enthousiasme
121		À Sydney	Le bonheur d'être libre et d'avoir quitté la Nouvelle-Calédonie
122		La Paix	<i>Idem</i>
123		Départ de Sydney	Rencontre avec Wolla Meranda
124		La Villa du bonheur et de la paix	Installation à Bathurst
125		Mes derniers adieux	Narration de la séparation avec ses amis de l'île Nou
126		Ma chère Lise	Lettre à une cousine

127		Est-ce une femme ou est-ce un ange ?	Description romantique de Wolla Meranda
128		Vous me rappelez ma mère	Analogie entre Thérèse Julien et Wolla Meranda
129		Souvenir du passé	Évocation sensible des longues heures d'attente au bain
130	<b>IX. Le Livre de la mort</b>	À l'ange de ma vie	Dévotion à W. Meranda
131		Au paradis	Douceur de vivre des premières semaines à Bathurst
132		Je touche au port	Gratitude envers W. Meranda, peur de la mort
133		Le froid hiver glace mon cœur	Rigueurs de l'hiver australien
134		Triolet	<i>Idem</i>
135		Près de l'âtre	Doutes de Marius Julien sur sa nouvelle vie
136		Ah ! Voici le printemps !	Ode au retour du beau temps
137		Triolet	<i>Idem</i>
138		Ma jeunesse perdue !	La mauvaise réputation du libéré
139		Je vais partir	Volonté de solitude de Marius Julien, difficultés du retour dans la société
140		Au grand jamais !	Promesse à W. Meranda de rester auprès d'elle
141		Vous l'avez voulu	Incapacité physique de Marius Julien
142		Triolet	Maladie de Marius en 1925
143		Je vivrai pour vous seule	Remords d'être venu en Australie
144		Je crois en Dieu	Acte de foi
145		Un dernier adieu	Ode à la nature australienne
146		Épithaphe	Attente et souhait de la mort
147		Mes muses	Émotions qui inspirent le poète
148		La Mort !	Sensation d'agonie

149		Souvenir	Dernier poème de Marius avant son décès
150	<b>X. Mes premières amours</b>	Triolet	Nostalgie à la vue de fleurs
151		Rien qu'un baiser	Supplique romantique
152		La mère, pour l'enfant, devrait être immortelle	Hommage à sa mère disparue en 1872
153		Tristesse	Mélancolie de l'enfance
154		Petit ange !	Souvenir d'une enfant pour laquelle il éprouvait de l'affection
155		Seize ans !	Le passé de mousse de Marius
156		Pourquoi ne m'aimez-vous ?	Déclaration d'amour à « Sylvie »
157		Je vendrais mon âme	Déclaration d'amour
158		Pitié	Supplique amoureuse
159		Amor	Promesses d'amour
160		Illusions	Déception amoureuse
161		Tu dormais	Contemplation amoureuse
162		Coup mortel	Perte d'un être cher
163		L'Amour perdu	Sentiments de jalousie
164		C'est bien fini	Annonce de rupture
165		C'est ainsi que tout passe	Souhait de la mort
166		Adieu !... Je pars	Annonce de rupture amoureuse
167		Bonne Suzette	Déclaration d'amitié puis d'amour à « Suzon »
168		Je vous fais mes adieux	Description de la fin du sentiment amoureux
169		Monna Rosa	Beauté physique d'une femme désirable
170		Le Bonheur	Sensation de passion amoureuse

171		Soif d'amour	Rejet par une femme aimée
172		Le Bonheur (version différente)	Proximité et inaccessibilité du bonheur
173		Un mirage	Reproches suite à une déception amoureuse
174		Feux follets !	Aspect éphémère de l'amour
175		Je te dis adieu pour toujours	Adieux à sa fiancée au moment du départ pour la Nouvelle-Calédonie
176	<b>XI. Altruisme</b>	La Marguerite de l'exilé	Nostalgie de la France
177		Cueille les fleurs	Sur la brièveté de la jeunesse
178		Sur la tombe d'une jeune fille	Ode à une adolescente disparue
179		À Elle	Sur la timidité
180		Deux sœurs	La douleur d'être orpheline
181		Bobonne	La condition sociale des servantes
182	<b>XII. a Guerre</b>	Le Fléau	Unité des Français en 1914
183		Les Éléments aussi	Allusion à la rigueur de l'hiver 1914-1915
184		Je n'aime pas l'hiver	Relation entre le froid, la misère et la mort
185		Debout !	Appel au courage des soldats de 1914, à la vengeance de 1870 et au meurtre des Allemands
186		Représailles	Appel à la vengeance de 1870 pour l'honneur des anciens soldats
187		Je suis français	Ode au courage des soldats français
188		Pour n'oublier jamais !	Les horreurs de la guerre et le deuil
189		Ce que nous dit l'humanité	Poème pacifiste
190		Ô mon livre !	Amour patriotique
191		Les Boërs	Poème anglophobe de soutien à la révolte des Afrikaners en Afrique du Sud

192	<b>XIII. Le Réveil</b>	Triolet	La ruée vers l'or
193		Iniquité	Sur l'égoïsme du fortuné, même en Australie
194		L'Argent	Bienfaits et méfaits du métal
195		« Vous me repayerez »	Sur les bienfaits qui n'ont pas de prix
196		Mes jours moroses	Pensées sombres de Marius qui fait un bilan pessimiste de son existence malgré la quiétude de ses vieux jours
197		Suis-je un vieillard ?	Malaise de Marius à la pensée d'être redevable
198		Cœur du poète	L'espoir de l'oubli du passé et de la rédemption
199		Pleurs de regret	Référence elliptique au bonheur jamais retrouvé depuis la mort de sa mère
200		Le Trompeur	Une déception
201		Le Nouvel An	Vœux de bonheur à Wolla Meranda
202		Muses, chantez encore !	Le retour de l'inspiration avec le départ de la Nouvelle- Calédonie
203		Vos chères lettres	Hommage aux lettres reçues de Wolla Meranda
204		Que nous sommes enfants !	Complicité naïve avec Wolla Meranda
205		L'Enfant gâté	Éloge des petites joies du quotidien
206		Pour me punir	Évocation de l'absence de dialogues avec sa « bienfaitrice »
207		Vous ne verrez plus	<i>Idem</i>
208		Cueillons les roses	Marius tourne en dérision les colères de Wolla
209		L'Homme... et son cœur	Le lourd sommeil de Marius
210		À jamais !	Censure sur le sentiment amoureux
211	<b>XIV. Plaisanteries</b>	Triolet	Perte de sa dernière dent
212		La Salle obscure	Un flirt manqué dans une salle de cinéma
213		Moi !	Le poète admire son propre génie...

214		L'Épouvantail !	Marius tourne en dérision sa laideur
215		Mon pauvre chien	Perte d'un compagnon canin
216		Le Démon !	Déclaration d'amour ambiguë
217		Le Savant	Allusion à son cœur encore vigoureux et/ou à des sentiments toujours très vifs
218		Il gèle	Rigueur du climat du New South Wales
219		Le Café	Difficulté de préparer le breuvage
220		Le Prince !	Raillerie contre l'empereur déchu Guillaume II
221		Une perle !	Flatterie envers une femme
222		Elle et Lui	Histoire d'un séducteur
223		Pauvre Jeannette !	Romance sur un chagrin d'amour
224		Le Calendrier des Auvergnats	Jeux de mots et calembours à partir des noms des mois de l'année raillant l'accent auvergnat
225	<b>XV. Mes dernières amours</b>	Triolet	L'amour ne se commande pas
226		Esclavage	Analogie entre le bain et le sentiment amoureux qui « enchaîne »
227		Amour insensé	Sur la passion amoureuse
228		Vos beaux yeux	Ode à la beauté physique d'une femme
229		Sur le trône d'ébène	Attente dans les bois de l'être aimé
230		Mignonne	La jeunesse retrouvée par l'amour
231		De beaux jours encore	L'ivresse des sens
232		Je n'aime que vous	Déclaration d'amour
233		Pietà !	Souffrance d'un amour non partagé
234		Amour d'une Reine	Supplique suite à une dispute

235		La Paix	Supplique pour un baiser
236		Regret	Faiblesse physique de Marius
237		Sans rancune	Demande de réconciliation et attente impatiente du printemps
238		Pourquoi donner à l'enfant cet oiseau ?	Amitié et soins prodigués à un oiseau
239		Levez-vous !	Veille d'une femme aimée et malade
240		Tes lèvres roses	Déception amoureuse
241		Ô Lucie !	Déclaration d'amour
242		Absence	Le manque de l'être aimé
243		La Vie mouvementée	Le regret de vieillir
244		Noël	Vœux pour l'être aimé
245		Le Merle	Chant de l'oiseau le matin
246		Le Jour de l'An	<i>Idem</i>
247		Laissez-moi mourir	Idées morbides après une déception amoureuse
248		Douleur	Tristesse liée à un amour déçu
249		Ô Nora !	Supplique amoureuse désespérée
250		Altéré	L'amour réciproque comme remède à son mal
251		Amor	Nouvelle supplique amoureuse désespérée
252		Triste réveil	Le poète déplore un ciel assombri
253		Où sont-ils, nos oiseaux ?	Angoisse face au rythme des saisons
254		Restez silencieux, mes chers petits oiseaux !	Ode à la gaité des oiseaux, compagnon des jours du poète
255		À ma mignonne	L'ennui durant la saison froide
256		<i>Dear Nora</i>	Souffrance de l'absence de « Nora »

257		À minuit	Douleur de la jalousie
258		Dans l'attente	L'ennui et la solitude de Marius
259		Tout est mort à jamais	Admiration d'une rose
260		La Vie moqueuse	Le baigneur a « volé la vie » du poète
261		Pourquoi ?	Réflexions sur un amour non partagé
262		Je vous aime	Déclaration d'amour
263		Cruelle	Souvenir ému de rencontre romantique
264		Fermez vos jolis yeux	Désespoir de la vieillesse et d'un amour non partagé
265		L'Éclat de vos beaux yeux	Constat de la fin du sentiment amoureux
266		Ambroisie	Désir d'amour physique explicite
267		Désespoir	Déception amoureuse
268		La Dernière Page	Sensation de la proximité de la mort
269		Je t'aime	Analogie entre la beauté de la nature et le sentiment amoureux
270		Voici le jour !	Ode composée en l'honneur de l'anniversaire de la rencontre avec l'être aimé
271		Dormez, petite paresseuse !	Éloge du printemps et de la nature renaissante
272		Fleurette	Ode à l'éclosion éphémère d'une fleur
273	<b>XVI. Le Bouquet des fleurs</b>	Triolet	Émotion face à une enfant et des fleurs
274		Mignonette	Poème galant plein de promesses
275		Je t'offre une fleur	Une fleur blanche pour un dimanche
276		Le Bouquet	Offrande de fleurs chargées de symboles
277		Le Bluet	Compliment par métaphore

278		La Lune de miel	Liste des plus belles fleurs à destination d'une femme
279		À une fleur	Analogie entre sa mort prochaine et une fleur
280		Pardonnez-moi, ô fleurs !	Le poète s'adresse aux fleurs en s'excusant de les cueillir
281		Ô fleurs !	Déclaration d'amour par fleurs interposées
282		Triste présage	Superstitions liées à un vase brisé
283		Mon idole	Nouvelle déclaration d'amour par fleurs interposées
284		Elle est partie !	Analogie entre une étoile et l'être aimé
285		Pauvres fleurs !	Tristesse suite à un bouquet cueilli et délaissé
286		Il restait une fleur	Destin tragique d'une fleur
287		L'Immortelle	La seule richesse de Marius est une fleur
288	<b>XVII. L'Hiver de la vie</b>	Triolet	Rigueurs de l'hiver du New South Wales
289		La neige est belle... mais froide	L'ennui durant l'hiver où la nature est « éteinte »
290		L'hiver est beau	Regret d'avoir déclaré sa flamme
291		Un rayon rose	Incertitude des sentiments
292		Le Dernier Hiver	L'attente de la mort
293		Le Livre du passé	Bilan pessimiste de sa vie
294		À mon frère	Remords insolubles du condamné
295		Ton ombre	Ode à sa mère dont l'image s'efface peu à peu dans son esprit
296		Les Gumas blancs	Description de la nature hivernale
297		Tout mon désir	Ode aux saisons
298		Cœur de l'hiver	Attente impatiente du printemps
299		C'est le printemps	Ode à la nature renaissante

300		La Souffrance	Souhait d'une mort prochaine pour le délivrer des douleurs qui l'accablent
301		Je ne regrette rien	Absence de regret du passé
302		Sérénité	Retrouvée grâce à la beauté et au calme de la nature australienne
303		L'Enclume	Hésitation entre la vie et la mort
304	<b>XVIII. L'Été éternel</b>	Triolet	Ode à l'été
305		Sous cette grotte	Rendez-vous romantique en forêt
306		La Plus Belle	Ivresse et frustration d'un baiser sans lendemain
307		Le Nouvel An	Vœux de bonheur à Wolla Meranda
308		Je voudrais	Poème d'adoration à une femme
309		Vous ne souhaitez que le pouvoir à faire le bien aux malheureux ?	Générosité de Wolla Meranda
310		Adieu !	Un départ pour une longue absence de Wolla Meranda
311		Elle est partie	L'ennui et le manque durant cette absence
312		Tout seul !	<i>Idem</i>
313		La Villa fleurie	<i>Idem</i>
314		Accourez vite !	<i>Idem</i> , avec peur de la mort
315		Je meurs !	Ultime déclaration d'amour
316		Elle est ici !	Joie du retour de l'être aimé
317		Je suis heureux	Déclaration d'amour enflammée
318		Les Plus Beaux Jours	Jours radieux passés près de l'être aimé
319		Je souffre	Douleur d'un amour non partagé
320		Cœur souffrant	Le poète s'excuse pour sa passion

321		Amour fatal	Le poète supplie l'être aimé de lui faire découvrir les ébats amoureux
322		Pour unir nos âmes	Le poète se déclare prêt à être damné en échange de l'amour
323		Amour profond	Déclaration d'amour
324		À mon idole	Supplique dans l'attente de sentiments réciproques
325		L'amour nous invite	Proposition de rendez-vous amoureux
326		Amour merveilleux !	De la frustration d'une passion non partagée
327		L'Amour et la Mort	Testament sentimental
328		Courage !	Face à la mort qui approche
329		« M. A. J. » Aime à jamais	Amour éternel du poète
330	<b>Épilogue</b>	La Première Hironnelle	Évocation d'un premier amour



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

### SOURCES : les poésies de Marius Julien, dit « de Sanary »

- Poésies inédites, Archives de la Nouvelle-Calédonie, 1 J-111 (« cahier ANC »).  
Poésies élégiaques de M. Julien. Méditation d'un forçat au baigne de l'île Nou (« cahier Balaguier »).  
La satire. Recueil de poésies, collection L. Collin, 1910, publié sur *Criminocorpus* le 01/10/2015 (« cahier Collin »).  
Poésies inédites de M. Julien, collection L.-G. Viale (« cahier LGV »).  
Manuscrit poétique de Julien de Sanary, localisation aujourd'hui inconnue (« cahier Hello »).  
Meranda Wolla (éd.), 1931, *Poésies de Julien de Sanary : Pâles roses du souvenir* (vol. I) et *Mes pâles fleurs du souvenir* (vol. II), Sydney, William Brooks & Company.

### Œuvres connues de Wolla Meranda

- Pavots de la nuit : roman de mœurs australiennes* (avec Iann Karmor), Paris, R. Chiberne, 1922, 234 p.  
*Poppies of the Night*, Sydney, William Brooks & Co, 1930 (publication tardive du manuscrit original).  
*The Bookfellow*, portrait, finaliste de l'Archibald Prize, 1922. Édité dans le *Bush Calendar*, 15 novembre 1921, p. 186.  
Illustration de l'*Ode commémorative pour l'ouverture du Parlement de Canberra* (avec A. G. Stephens), 9 mai 1927, p. 1.  
"They Will Never Come Back", *The Brisbane Courier*, hommage aux ANZAC's, 27 avril 1929, p. 23.  
*Villa of the Isles*, Sydney, William Brooks & Co, 1930, 237 p.  
*The Red River of Life*, Sydney, William Brooks & Co, 1931, 293 p.  
*Light and Outer Darkness*, Sydney, William Brooks & Co, 1935, 108 p.
- Publications considérées comme perdues sur la base de données AusLit :
- In Mulga Town* (manuscrit présent à la Mitchell Library, Sydney).
  - Old Paddy O'Mara* (manuscrit présent à la Mitchell Library, Sydney).
  - Big Jack of Mittewa Creek* (manuscrit présent à la Mitchell Library, Sydney).
  - Gold Dust of Mittewa Creek*.
  - The Perfidy of Jane Foster*.
  - The Summer Seas*.
  - The World Tongue*.
  - What is Truth*.

## 1. Publications sur Marius Julien

- Bailly Robert, 1966, « Julien de Sanary, le poète bagnard (1859-1929) », *Bulletin de l'Académie du Var*, n° 134, p. 134-140.
- Bertrand Félix, 1933, « Julien de Sanary », *Revue des Pays d'Oc*, n° 3.
- Karlsen Christine, 1989, *Gert, A Lady ahead of her Time*, Bathurst, Mitchell College of Advanced Education.
- Neilson Briony, 2018, "Settling Scores in New Caledonia and Australia: French Conviction and Settler Legitimacy", *Australian Journal of Politics and History*, vol. 64, n° 3, p. 391-406.
- Neilson Briany, 2019, "Convict Suffering and Salvation in New Caledonia and Australia. The Life and Writing of French Bagnard-Poet Julien de Sanary", *The French Australian Review*, 65, p. 23-47.
- Praviel Armand, 1936, « Le forçat poète », *Journal du Loiret*, n° 17/2, p. 4.
- Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2010, *Transcription et étude d'un manuscrit poétique dû au bagnard « Julien de Sanary »*, mémoire de Master 1 en Art, Littérature et Civilisation, Nouméa, Université de la Nouvelle-Calédonie (sous la direction de D. Jouve).
- Rabah Ben Aïssa Aurélia, 2011, Étude et transcription de la poésie de Marius Adolphe Jullien mémoire de Master 2 en Art, Littérature et Civilisation, Nouméa, Université de la Nouvelle-Calédonie (sous la direction de D. Jouve).
- Renneville Marc et Collin Philippe, « Poètes au bagne de Nouvelle-Calédonie : vies et écrits de Julien Lespès et Julien de Sanary... ou comment survivre par l'écriture », *Criminocorpus*, 11 avril 2015, <https://criminocorpus.hypotheses.org/10490>.

## 2. Histoire des bagnes et des prisons (Nouvelle-Calédonie incluse)

- Ahrens Prudence, Lagarde Louis, 2010, « Convict Art and Craft in Colonial New Caledonia », *History Compass*, 8/11, p. 1243-1256.
- Angleviel Frédéric (dir.), 2013, *Le Paradou : de l'hôpital du Marais au centre hospitalier Albert-Bousquet, 1868-2014*, Nouméa, GRHOC et CH Albert-Bousquet.
- Barbançon Louis-José, 2003, *L'archipel des forçats. Histoire du bagne de Nouvelle-Calédonie, 1863-1931*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- Baronnet Jean et Chalou Jean, 1987, *Communards en Nouvelle-Calédonie. Histoire de la déportation*, Paris, Mercure de France.
- Blosseville Ernest de, 1859, *Histoire de la colonisation pénale des établissements de l'Angleterre en Australie*, Évreux, Hérissey.
- Collin Léon, 2016, *Des hommes et des bagnes. Guyane et Nouvelle-Calédonie, un médecin au bagne (1906-1913)*, Toulouse, Libertalia.
- Dauphiné Joël, 2004, *Henri Rochefort : déportation et évasion d'un polémiste*, Paris, L'Harmattan.
- Dauphiné Joël, 2006, *La déportation de Louise Michel : vérités et légendes*, Paris, Les Indes savantes.

- Dessens Richard, 2017, *Henri Rochefort ou la véritable liberté de la presse*, Paris, Dualpha.
- Donet-Vincent Danielle, 1999, « De l'esclavage et du bagne en Guyane française », *Revue d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 18, vol. 1, p. 176-192.
- Faugeron Claude et Petit Jacques-Guy, 2002, *Histoire des prisons en France, 1789-2000*, Privat, Toulouse.
- Gaillard Blanche-Marie, 2014, *Médecin au bagne de Nouméa*, Plouharnel, Epistemea.
- Grousset Paschal, Jourde Francis et Brissac Henri, 2010, *Le bagne en Nouvelle-Calédonie. L'enfer au paradis (1872-1880)*, Nouméa, Footprint Pacifique.
- Guillou Jean, 1991, « Les évasions de bagnards vers l'Australie », *Bulletin de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie*, n° 89, 4<sup>e</sup> trim., p. 45-68.
- Joannic-Seta Frédérique, 2015, *Le bagne de Brest. Naissance d'une institution carcérale au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Lagarde Louis, 2005, « Les chefs-d'œuvre de la débrouille », dans Véronique Defrance (éd.), *Île d'exil, terre d'asile*, Nouméa, Ville de Nouméa éd., p. 98-103.
- Lagarde Louis, 2018, « Que ramenait-on de Nouvelle-Calédonie ? Histoire des souvenirs, curios et collections du contact européen à nos jours », dans Gay Jean-Christophe et Defrance Véronique (éd.), 2018, *Un coin de paradis. Vacances et tourisme en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Musée de la ville de Nouméa, p. 116-125.
- Lagarde Louis, 2019, *Le cimetière du pénitencier-dépôt : rapport d'opération suite à une prospection archéologique sur la zone de Nouville, commune de Nouméa*, rapport réalisé pour le compte de la province Sud, Nouméa, Université de la Nouvelle-Calédonie.
- Meyruis Jean-Paul (dir.), 2010. *Le bagne de Toulon, 1748-1873*, Géménos, éditions Autres Temps.
- Perrot Michelle, 2001, *Les ombres de l'Histoire. Crime et châtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion.
- Petit-Quencez Blandine, « L'histoire du patrimoine lié au bagne en Nouvelle-Calédonie, du non-dit à l'affirmation identitaire », *Criminocorpus/Revue d'Histoire Pénitentiaire*, Volume 11 : « Patrimoine et architecture carcérale », 24 juin 2016. <https://criminocorpus.hypotheses.org/18816>.
- Pétron Marcel, 1987, *L'Île Nou : Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Publical.
- Pierrat Jérôme, Guillon Éric, 2004, *Les vrais, les durs, les tatoués. Le tatouage à Biribi*, Paris, éditions Larivière.
- Pierre Michel, 2017, *Le temps des bagnes, 1748-1953*, Paris, Tallandier.
- Sanchez Jean-Lucien, 2013, *À perpétuité. Relégués au bagne de Guyane*, Paris, Vendémiaire.
- Soulard Michel, 2019a, *Le bagne et la plume. Entre légende et vérité : enquête sur le forçat Delfaut*, Nouméa, Éditions Humanis.
- Taillemite Hélène, « La Vie au bagne », *Criminocorpus*, dossier « Les bagnes coloniaux », 1<sup>er</sup> janvier 2008, <http://criminocorpus.revues.org/183>.
- Zaidman Pierre-Henri, « Les condamnés de Nouvelle-Calédonie en Australie et en Nouvelle-Zélande », *Criminocorpus*, dossier « Les bagnes coloniaux », 1<sup>er</sup> janvier 2010, <https://criminocorpus.revues.org/176>.

### 3. Contexte social, violences et justice

- Ambroise-Rendu Anne-Claude, Chauvaud Frédéric (dir.), 2017, *Machination, intrigue et résolution : une histoire plurielle de la préméditation*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.
- Chauvaud Frédéric, Houtte Arnaud-Dominique (dir.), 2014, *Au voleur ! Images et représentations du vol dans la France contemporaine*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne.
- Chauvaud Frédéric (dir.), 2010, *Faire justice soi-même. Études sur la vengeance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Chauvaud Frédéric, 2014, *Histoire de la haine. Une passion funeste, 1830-1930*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Corbin Alain, 1978, *Les filles de nocé. Misère sexuelle et prostitution au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier.
- Faron Olivier, 2001, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la Nation de la Première Guerre mondiale*, Paris, La Découverte.
- Foucault Michel, 1976, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard.
- Gourden Jean-Michel, 2016, *Le peuple des ateliers. Les artisans du XIX<sup>e</sup> siècle*, Grane, Créaphis.
- Parent-Duchatelet Alexandre, 2008, *La prostitution à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points Histoire.
- Quétel Claude, 2012, *Histoire de la folie de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Tallandier.
- Roth François, 2011, *La guerre de 1870*, Paris, Fayard.
- Rousseaux Xavier, De Weirt Xavier, 2011, *Violences juvéniles urbaines en Europe. Histoire d'une construction sociale*, Louvain, Presses universitaires de Louvain.
- Tison Stéphane, 2011, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme, 1870-1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

### 4. Témoignages, littérature

- Allemane Jean, 1906, *Mémoires d'un communard : des barricades au bagne*, Paris, Librairie socialiste Jean Allemane.
- Bauër Henri, 1895, *Mémoires d'un jeune homme*, Paris, Charpentier.
- Bogliolo François, 1996, *Nos condamnés dans les bagnes d'outre-mer*, Nouméa, Grain de Sable.
- Brissac Henri, 1887, *Quand j'étais au bagne. Poésies*, Paris, Derveaux.
- Carco Francis, 1957, *Rendez-vous avec moi-même*, Paris, Albin Michel.
- Caton Joannès, 1986, *Journal d'un déporté de la Commune à l'île des Pins, 1871-1879*, Paris, éditions France-Empire.
- Charrière, Henri [1969] 2002, *Papillon. Une évasion extraordinaire au bagne de Guyane*, Paris, Folio.
- Clarke Marcus, 1886, *For the Term of his Natural Life*, Londres, Richard Bentley.
- Genet Jean, 2009, *Le Bagne*, Paris, Gallimard.
- Genet Jean, 1999, *Le condamné à mort et autres poèmes*, Paris, NRF-Gallimard.
- Griscelli P. (éd.), 1974, *Les Damnés du Pacifique*, Nouméa, Kiwanis Club.

- Hugo Victor, 1829, *Le Dernier Jour d'un condamné*, Paris, Charles Gosselin.
- Hugo Victor, 1834, *Claude Gueux*, Paris, Évréat.
- Hugo Victor, 1862, *Les Misérables*, Paris, Pagnerre.
- Hugo Victor, 1872, *L'Année terrible*, Paris, Michel Lévy.
- Jacquelin Claire (éd.), 2003, *Aux bagnes de Guyane. Forçats et médecins, dessins et témoignages*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Londres Albert, 2008, *Au bagne*, Paris, Gaussen.
- Maniquant Michèle (éd.), 2004, *Poèmes de la « Nouvelle » : terre d'exil et de bagne : anthologie*, Nouméa, L'Herbier de Feu.
- Messager Henri, 1979, *Lettres de déportation, 1871-1876*, Paris, Éditions Le Sycomore.
- Michel Louise [1886] 1976, *Mémoires*, Paris, François Maspero.
- Michel Louise, 2015, *À travers la mort. Mémoires inédits, 1886-1890*, Paris, La Découverte.
- Rimbaud Arthur [1871] 2016, *Une saison en enfer*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Éditions Flammarion.
- Rochefort Henri, 1884, *L'Évadé, roman canaque*, Paris, Baillièrre et Messager.
- Rochefort Henri [1896-1898] 2005, *Les Aventures de ma vie*, Paris, Mercure de France.
- Savery Henry, 1830, *Quintus Servington, A Tale Founded upon Incidents of Real Occurrence*, Hobart, Henry Melville.
- Segalen Victor, 1954, « Deux séjours de Victor Segalen, à Nouméa, voici cinquante ans. Lettres inédites », *Journal de la Société des Océanistes*, n° 10, p. 185-191.
- Soulard Michel, 2019b, *Au pays du crime. Mémoires d'un forçat du bagne de Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Éditions Humanis.
- Trinquet Alexis, 2013, *Dans l'enfer du bagne : Mémoires d'un transporté de la Commune*, Paris, Éditions des Arènes.
- Vallès Jules [1879] 1990, *L'Enfant*, dans *Œuvres II (1871-1885)*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.
- Venault Philippe et Blon Philippe (éd.), *Mémoires de François Camille Cron (Déporté de la Commune en Nouvelle-Calédonie)*. Paris, Mercure de France.
- Venault Philippe (éd.), 2013, *Mémoires de François Cron (1836-1902). Déporté de la Commune*, Paris, Mercure de France.
- Verlaine Paul [1889] 2017, *Parallèlement*, Paris, Le Livre de Poche.
- Wilde Oscar [1898] 1992, *The Ballad of Reading Gaol and Other Poems*, Douvres, Thrift Editions.
- Wilde Oscar, 1962, *De Profundis: a Facsimile*, Londres, British Library.

## 5. Nouvelle-Calédonie (hors bagne) et histoire coloniale

- Adi Catherine, 2014, *Orang kontrak : les engagés ordinaires de Java venus sous contrat en Nouvelle-Calédonie*, Koné, éditions de la province Nord de Nouvelle-Calédonie.
- Banaré Eddy, 2012, *Les récits du nickel en Nouvelle-Calédonie (1853-1960)*, Paris, Honoré Champion.

- Barbançon Louis-José, Sand Christophe, 2013, *Caledoun. Histoire des Arabes et des Berbères de Nouvelle-Calédonie*, Archeologia Pasifika 1, Nouméa, IANCP.
- Barjot Dominique, Frémeaux Jacques (dir.), 2012, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires des années 1850 aux années 1950*, Paris, SEDES.
- Bencivengo Yann, 2014, *Nickel. La naissance de l'industrie calédonienne*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais.
- Bensa Alban, Goromoedo KacuéYvon, Muckle Adrian, 2015, *Les sanglots de l'aigle pêcheur : Nouvelle-Calédonie, la guerre kanak de 1917*, Toulouse, Anarchasis.
- Blanchard Pascal (dir.), 2011, *Exhibitions. L'invention du sauvage*, Arles, Actes Sud.
- Boubin-Boyer Sylvette, 2008, *Révoltes, conflits et guerres mondiales en Nouvelle-Calédonie et dans sa région*, Paris, L'Harmattan.
- Camille Stéphane, 2016, *La population de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Maison de la Nouvelle-Calédonie.
- Chaillou-Atrous Virginie, 2016, « L'engagisme dans les colonies européennes au XIX<sup>e</sup> siècle », *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe*, Labex EHNE.
- Collectif, 1986, *60 contes mélanésiens de Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Publications de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 21.
- Darot Mireille, Pauleau Christine, 1992, « Tabou et français calédonien. Un exemple de variation lexicale du français en francophonie », *Langage et société*, n° 62, p. 27-52.
- Darot Mireille, 1995, « Le français calédonien : mine et francophonie », *Linx*, n° 33, p. 87-99.
- Dauphiné Joël, 1989, *Les spoliations foncières en Nouvelle-Calédonie, 1853-1913*, Paris, L'Harmattan.
- Dauphiné Joël, 1995, *Les débuts d'une colonisation laborieuse. Le Sud calédonien (1853-1860)*, Paris, L'Harmattan.
- Doussat-Leenhardt Roselène, 1978, *Colonialisme et contradictions : Nouvelle-Calédonie, 1878-1978*, Paris, L'Harmattan.
- Dubois Marie-Joseph, 1976, *Mythes et traditions de Maré, Nouvelle-Calédonie : les Eletok*, Paris, Société des Océanistes.
- Grenouilleau Olivier, 2014, *Qu'est-ce que l'esclavage ? Une histoire globale*, Paris, Gallimard.
- Merle Isabelle, 1995, *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Paris, Belin.
- Monnais-Rousselot, Laurence, 1999, *Médecine et colonisation. L'aventure indochinoise, 1860-1939*, Paris, CNRS éditions.
- Muckle Adrian, 2018, *Violences réelles et violences imaginées dans un contexte colonial. Nouvelle-Calédonie, 1917*, Nouméa, Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie.
- Murphy Gwénael, 2019, *Archives de la Nouvelle-Calédonie et généalogie*, Paris, Archives & Culture.
- Palombo Philippe, 2012, *La présence japonaise en Nouvelle-Calédonie (1890-1960)*, Sarrebrück, éditions universitaires européennes.
- Pitoiset Anne, 2016, *Le nickel en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Maison de la Nouvelle-Calédonie.
- Pluchon Pierre, 1989, *Histoire des médecins et pharmaciens de Marine et des colonies*, Toulouse, Privat.

- Shineberg Dorothy et Atherton Béatrice, 2003, *La main-d'œuvre néo-hébridaise en Nouvelle-Calédonie (1865-1930)*, Nouméa, Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 61.
- Speedy Karin, 2007, *Colons, créoles et coolies. L'immigration réunionnaise en Nouvelle-Calédonie et le tayo de Saint-Louis*, Paris, L'Harmattan.
- Tcherkézoff Serge, 2013, *Polynésie/Mélanésie. L'invention française des « races » et des régions en Océanie (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Papeete, Au Vent des Îles.
- Terrier Christiane, 2000, *La colonisation de peuplement libre en Nouvelle-Calédonie (1889-1909)*, thèse de doctorat, université de la Nouvelle-Calédonie.
- Welepane Wanir, 2013, *Tokanod, cette inconnue. Recueil de textes en nengone et en drehu*, Nouméa, Académie des Langues Kanak, Collection Témoignages.

## 6. Australie (histoire et études littéraires)

- Bernard Michel, 1997, *L'âge d'or australien. La ruée vers l'or et ses conséquences*, Paris, L'Harmattan.
- Corne Joseph, 2003, *The Copper Mining Industry and the Distribution of Copper Acres in New South Wales*, Boston, Higginson Book Company.
- Debra Adelaïde, 1988, *Australian Women Writers: A Bibliographic Guide*, Sydney, Thorsons.
- Le Cam Georges-Goulven, 2000, *L'Australie. Naissance d'une nation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Powy Vicky, 1986, *Sunny Corner. A Silver Town of the 1880's*, Bathurst, Crawford House Press.
- Re Loretta, 2007, « Moore, Sir William Harrison (1867-1935) », in *Australian Dictionary and Biography*, Melbourne, Melbourne University Press, p. 573-575.
- Selzer Anita, 1994, *Educating Women in Australia. From the Convict Era to the 1920's*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Wilde William H. et Hooton Joy, 1994, *The Oxford Companion to Australian Literature*, Oxford, Oxford University Press.

## 7. La Provence et Sanary-sur-Mer

- Agulhon Maurice, Coulet Noël, 2001, *Histoire de la Provence*, Paris, Presses universitaires de France.
- Buti Gilbert, 2003, « Le cabotage dans tous ses états dans la France d'Ancien Régime. Définitions, sources, approches », dans Buti Gilbert (dir.), *Cabotage et réseaux portuaires, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, Rives méditerranéennes*, deuxième série, n° 13, Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, p. 7-21.
- Buti Gilbert, 2003, « Cabotage et caboteurs de la France méditerranéenne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », dans Buti Gilbert (dir.), *Cabotage et réseaux portuaires, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, Rives méditerranéennes*, deuxième série, n° 13, Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, p. 75-92.
- Poussou Jean-Pierre (dir.), 2008, *Histoire du cabotage européen aux XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, Revue d'histoire maritime*, n° 8, Presses universitaires de Paris-Sorbonne.

Thomas Olivier, 2012, *Sanary-sur-Mer d'hier à aujourd'hui*, Saint-Avertin, éditions Allan Sutton.

## 8. Bibliographie indicative sur la littérature carcérale

Céline Louis-Ferdinand, 1998, *Lettres de prison à Lucette Destouches et Maître Mikkelsen, 1945-1947*, Paris, Gallimard-NRF.

Daniel Iouli, 1973, *Poèmes de prison*, Paris, Gallimard-NRF.

Danjou Henri [1932] 2013, *Enfants du malheur !* Paris, La Manufacture de Livres.

Griselidis Réal, 2008, *Suis-je encore vivante ? Journal de prison*, Paris, Verticales.

Gueno Jean-Pierre, 2012, *Paroles de détenus*, Paris, Librio document.

Laâbi Abdellatif, 1990, *Sous le bâillon, le poème*, Paris, L'Harmattan.

Michel Louise, 2001, *Le Livre du bagne*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Pierre Michel (éd.), 1992, *La légende noire du bagne : le journal du forçat Clémens*, Paris, Gallimard.

Roussenq Paul, 2016, *Vingt-cinq ans de bagne*, Paris, La Manufacture de Livres.

Soljenitsyne Alexandre [1963] 2015, *Une journée d'Ivan Denissovitch*, Paris, R. Laffont.

Soljenitsyne Alexandre [1974] 2014, *L'Archipel du goulag*, Paris, Seuil.

Varaut Jean-Marc, 1989, *Poètes en prison. De Charles d'Orléans à Jean Genet*, Paris, Perrin.

Vidocq Eugène-François [1844] 1999, *Considérations sommaires sur les prisons, les bagnes et la peine de mort*, Paris, Mille et Une Nuits.

Vildé Boris, 1997, *Journal et lettres de prison : 1941-1942*, Paris, Allia.

Yiwu Liaio, 2008, *Poèmes de prison*, Paris, L'Harmattan.

# TABLEAUX ET IMAGES

## 1. Tableaux

Tableau 1. Chronologie de Marius Julien, dit « Julien de Sanary »

Tableau 2. Emplacements choisis pour les poèmes inédits dans la partie II

Tableau 3. Liste et thèmes des poésies de Marius Julien « de Sanary »

## 2. Images

Image 1. Acte de naissance de Marius Julien le 16 avril 1859

Image 2. Plan cadastral de Sanary-sur-Mer (à l'époque Saint-Nazaire), 1829

Image 3 et 4. Les ports de Sanary-sur-Mer et de Toulon au début xx<sup>e</sup> siècle

Image 5. Les paraphes des proches

Image 6. Description des tatouages qui ornent les bras de Marius Julien en 1878

Image 7. La maison centrale d'Aniane, Hérault

Image 8. Signature de Marius Julien lors de son interrogatoire du 11 février 1881

Image 9. Le *Navarin*

Image 10. Carte de la « Nouvelle-Calédonie avec ses dépendances et de l'île Nou »

Image 11. Pénitencier-dépôt de l'île Nou par Émile Giffault

Image 12. Bagnards employés dans une carrière, fin xix<sup>e</sup> siècle

Image 13. Le site de l'île Nou au temps du bagne

Image 14. Vue générale du pénitencier de l'île Nou, entièrement construit par les forçats

Image 15. Intérieur du camp de l'île Nou

Image 16. Les ateliers du pénitencier-dépôt de l'île Nou

Image 17. Hôtel du commandant

Image 18. Le « boulevard du crime »

Image 19. Le « phare de Ducros »

Image 20. Vue du bagne de l'île Nou

Images 21 et 22. Couverture et page 6 du premier volume des *Poésies de Julien de Sanary*, édité en 1931

Image 23. « Épître contre un chef autocrate et injuste »

Image 24. Extrait de la rubrique nécrologique du *Lithgow Mercury*, 24 février 1929

Images 25 et 26. Pierre tombale de M. Julien

Image 27. Première strophe du poème *Faute de pain*

Image 28. Un enterrement sur la presqu'île de Ducos au début du xx<sup>e</sup> siècle

Image 29. Première strophe du poème *Maudit vent*

Image 30. *L'Enfer*, version de *Las de la vie* (n° 93) dans le cahier LGV

- Images 31 et 32. Photographie du bourreau du bagne Charles Macé et de « sa » guillotine, acte de décès du 12 novembre 1905
- Image 33. La « pétrolette » de l'île Nou en 1926
- Image 34. Dernière phrase gravée sur la pierre tombale de Marius Julien
- Images 35. Valve d'huître perlière (*Pinctada margaritifera*) gravée sur ses deux faces
- Image 36. Extrait du dossier nominatif « Marius Adolphe Jullien »
- Image 37. L'hôpital des déportés à la presqu'île Ducos
- Image 38. Le médecin-major Léon Collin
- Image 39. Martin et Osa Johnson en 1919
- Images 40, 41, 42. Les « piliers de bar » et « type de libéré »
- Image 43. Extrait d'une lettre de W. Meranda au ministre des Colonies, 9 juin 1919
- Image 44. Une mine de Sunny Corner en 1899
- Image 45. Courrier pour obtenir la libération de M. Julien
- Image 46. Portrait de Wolla Meranda
- Image 47. Représentation de la maison de Wolla Meranda à Warragulla, Sunny Corner
- Image 48. Photographie anonyme de A. G. Stephens en 1906
- Image 49. Cérémonie d'inauguration du Parlement fédéral de Canberra, 9 mai 1927
- Image 50. Illustration de Wolla Meranda pour le personnage de Dolores
- Image 51. Hommage aux ANZAC's
- Image 52. Croix du cimetière militaire et tour du mémorial national australien de Villers-Bretonneux

## REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui ont contribué à faire revivre les poésies et la trajectoire de Marius Julien et, à travers lui, une vaste partie de l'histoire du bagne de la Nouvelle-Calédonie.

Merci aux Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie et à Françoise Cayrol pour l'accueil enthousiaste de ce projet et les conseils avisés par lesquels elle a accompagné la finalisation de l'ouvrage. Merci également pour leurs conseils, leur aide précieuse et leur soutien à Louis-José Barbançon, Louis-Georges Viale, Christophe Dervieux, Max Shekleton, Dominique Barbe, Mélissa Wright, Anne-Victoire Esnault et à l'Art Gallery of New South Wales. Enfin, nous tenons à remercier particulièrement l'équipe TROCA du département Lettres, Langues, Sciences Humaines de l'université de la Nouvelle-Calédonie et son directeur, Yann Bévant, pour leur participation à la publication de ce livre.

Cet ouvrage n'aurait jamais pu voir le jour sans le travail considérable mené par Aurélia Rabah Ben Aïssa dans le cadre de son master à l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Elle a véritablement fait revivre « Julien de Sanary ».

Merci enfin à Dominique Jouve, professeure de littérature, d'avoir accepté de préfacer notre ouvrage.

# TABLE DES MATIÈRES

Préface  
Introduction

## Première partie

### PRÉSENTATION

- I. Avant le bague. La première vie  
de Marius Julien (1859-1881)
- II. Un contexte colonial
- III. Corpus « sanaryen »

## Deuxième partie

### POÉSIES DE MARIUS JULIEN « DE SANARY »

Ouverture

- I. Le Livre de l'enfance
- II. Le Livre de la jeunesse
- III. Le Livre des malheurs
- IV. Le Livre des pleurs
- V. Le Livre de l'espérance
- VI. Le Livre de la solitude
- VII. Le Livre de la misère
- VIII. Le Livre du bonheur
- IX. Le Livre de la mort
- X. Mes premières amours
- XI. Altruisme
- XII. La Guerre
- XIII. Le Réveil
- XIV. Plaisanteries
- XV. Mes dernières amours
- XVI. Le Bouquet de fleurs
- XVII. L'Hiver de la vie
- XVIII. L'Été éternel

Épilogue

## **Troisième partie : DOSSIER**

Pour lire Marius Julien

- I. Poétique du forçat
- II. La « camelote » du bagne
- III. Médecins du bagne
- IV. « La cité des vieux hommes brisés »
- V. Les bagnards néo-calédoniens en Australie
- VI. Sunny Corner, « le coin ensoleillé »
- VII. Wolla Meranda, la « bienfaitrice »

**Annexe** : thèmes des poésies de Marius Julien « de Sanary »

**Sources et bibliographie**

**Table des tableaux et illustrations**

**Remerciements**

**Index**

## INDEX

Les noms de personnes sont présentés en italique.

### A

*Adio*  
Afrique du Sud  
Akaroa  
Alaska  
*Albron*  
Algérie  
Allemagne  
Alsace-Lorraine  
Aniane  
Angleterre  
*Angus*  
*Anquetin*  
Antibes  
Aoui  
*Apollon*  
*Armour*  
Asie  
*Ataï*  
Australie  
Atlantique (océan)

### B

*Bailly*  
Balade  
*Balaguiet*  
*Barbançon*  
*Baronnet*  
Bathurst  
*Baudelaire*  
*Bäuer*  
Belep  
Belgique  
*Berre*  
*Bertrand*  
*Beranger*  
Bicêtre  
Blue Mountains  
*Bondé*  
*Bondel*  
Bornéo  
*Bouarate*  
*Bouéone*  
*Bouissac*  
Boulouparis

Bourail  
*Bouzet (du)*  
*Bredin*  
Brest  
Brisbane  
*Brissac*  
*Brooks*

### C

*Caillot*  
Californie  
Camp Brun  
Canala  
Canberra  
Cannes  
*Cavio*  
Cayenne  
*Chamberlain*  
*Champistroux*  
*Chaplin*  
Charenton  
Chine  
*Christ*  
Cluny  
*Collin (Léon)*  
*Collin (Philippe)*  
Colombie-Britannique  
Corail (mer de)  
Corse  
*Cremeaux*  
*Crésus*  
*Cros*

### D

*Dark*  
*Decazes*  
*Delfaut*  
*Desjardins*  
Diahot  
*Dianno*  
*Dickens*  
Ducos  
Ducros  
*Dumail*  
Dunkerque

**E**

Écosse  
 Éléonore  
 Ella  
 El Mokrani  
 Erato  
 Erebe  
 Escallon  
 Esculape  
 Esnandes de Messière  
 Ève

**F**

Febvrier-Despointes  
 Feillet  
 Ferry (Jules)  
 Fosbery  
 Foucade

**G**

Gaillard  
 Gatope  
 Gauthier  
 Gênes  
 Genet  
 Giffault  
 Giraud  
 Glasgow  
 Golconde  
 Grande Terre  
 Grévy  
 Grimardier  
 Gueux  
 Guillain  
 Guillaume (II)  
 Gunn

**H**

Hanoï  
 Hargraves  
 Hélicon  
 Hérault  
 Heyriès  
 Hienghène  
 Hippolyte  
 Hugo (Victor)  
 Houailou  
 Hyères

**I**

Indien (océan)  
 Indochine  
 Indonésie

**J**

Japon  
 Jeannette  
 Johnson (Martin)  
 Johnson (Osa)  
 Joulia  
 Jouve (Dominique)  
 Julien (Adolphe)  
 Julien (Alphonse)  
 Julien (César)  
 Julien (Étienne)  
 Julien (Guillaume)  
 Julien (Joseph)  
 Julien (Marie)

**K**

Kabylie  
 Klondike  
 Koé  
 Komalé  
 Koniambo  
 Koumac  
 Koundo  
 Kunié

**L**

Lachésis  
 La Conception  
 Lafage  
 La Foa  
 Languedoc  
 La Réunion  
 Leenhardt  
 Le Lagadec  
 Lenoir  
 Lespès  
 Lethé  
 Lifou  
 Lise  
 London (Jack)  
 Londres (Albert)  
 Louis XV

Lucie

## M

Macé  
MacKellar  
Maders  
*Mallarmé*  
Maré  
Marseille  
Maurepas  
McIness  
Méditerranée  
Médor  
Melbourne  
*Meranda (Wolla)*  
Merle  
Mersié  
Metzger  
Meudon  
*Michel (Louise)*  
Monomotapa  
Montpellier  
Moore  
Morphée  
*Muckle (Adrian)*  
Muélébé  
Müller  
Myrmidon

## N

*Napoléon III*  
*Nékou*  
*Néron*  
Newcastle  
*Nicolas (Jean-Baptiste)*  
*Nicolas (Thérèse)*  
*Noël (chef)*  
*Nora*  
Nou (île)  
Nouméa  
Nouvelle-Galles du Sud  
Nouvelles-Hébrides  
Nouvelle-Zélande  
Nouvelle

## O

Ouaménie  
*Ohlen*  
*Olry*

## P

Pacifique (océan)  
*Paddon*  
Païta  
Papeete  
*Papillon*  
Paris  
Parques  
Pays-Bas  
*Philomèle*  
*Pierre (médecin)*  
Pins (île des)  
*Plénel*  
Pocquereux  
Ponérihouen  
Port-Cros  
Port-de-France  
Pouébo  
Poulo Condor  
Poyes  
*Poyitt (David)*  
*Poyitt (Gertrude)*  
*Poyitt (William)*  
*Praviel*  
*Prize*  
Prony  
Provence

## R

*Rabah Ben Aïssa (Aurélia)*  
Ré (île de)  
*Rigol*  
*Rimbaud*  
*Robespierre*  
*Rochefort (Henri)*  
Rome  
*Rose*  
Royaume-Uni  
*Rubempré*

## S

*Sabatier*  
Saigon  
Saint-Chomat  
Saint-Louis  
Saint-Martin de Ré  
Saint-Nazaire (Var)  
Sainte-Pélagie  
Saint-Raphaël

Salomon (îles)  
Sanary-sur-Mer  
*Saussol*  
Seyne-sur-Mer (La)  
*Snowdon*  
Somme  
*Stephens*  
Sunny Corner  
*Suzette*  
Sydney  
*Sylvie*

## T

Tadine  
Tahiti  
*Tardy de Montravel*  
Tereka  
Teremba  
*Terrier*  
*Théodori*  
Thio  
Tiamou  
Tipindjé  
*Torquemada*  
Touho  
Toulon  
Toumourou  
Transvaal  
*Travers*

## V

*Valjean (Jean)*  
*Vallès*  
Vanuatu  
Var  
*Vautrin*  
*Vendegou*  
Venise  
*Viale*  
Victoria (État du)  
*Victoria (reine)*  
Villers-Bretonneux  
*Vintgras*

## W

*Waggs*  
Warragulla  
Waterloo  
Wellington  
*Wilde (Oscar)*  
*Williams*  
Wiradjuni  
Wisemans Ferry

## X

Xepeneche

## Y

Yaté  
Yo  
*York (duc d')*

## Z

*Zaidman*  
*Zola (Émile)*





